Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/lempiregrec0000alfr

L'EMPIRE GREC

AU DIXIÈME SIÈCLE

CONSTANTIN PORPHYROGÉNÈTE

PAR

ALFRED RAMBAUD

BURT FRANKLIN RESEARCH AND SOURCE WORKS SERIES No. 42

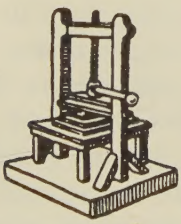

ALMA COLLEGE
949.5
LIBRARY
R142
Los Gatos, Calif.

BURT FRANKLIN
New York 25, N. Y.

59361

Published by
BURT FRANKLIN
514 West 113th Street
New York 25, N. Y.

ORIGINALLY PUBLISHED IN
PARIS–1870

Manufactured in the United States of America
by SENTRY PRESS, New York 19, N. Y.

PRÉFACE

L'Empire byzantin a été chez nous sévèrement jugé.

Sans doute, son gouvernement intérieur, sa politique extérieure, son système religieux ont eu des vices qui nous révolteraient dans un État moderne et occidental. Mais l'Empire byzantin doit être jugé comme un État du moyen âge, placé sur les extrêmes frontières de l'Europe, aux confins de la barbarie asiatique. La forme despotique du gouvernement et une certaine manière de centralisation administrative étaient pour lui des conditions essentielles d'existence : toujours à la frontière, il lui fallait toujours être sur le pied de guerre.

L'assujettissement de l'Église à l'État, ou plutôt la confusion des deux pouvoirs, était commandée par les circonstances plus encore que par la tradition romaine. L'Empire ne pouvait désarmer les barbares que par la propagande chrétienne. L'Église indépendante de l'État, l'État isolé de l'Église, auraient manqué, l'une des moyens matériels, l'autre du prestige religieux nécessaire à cette propagande.

A l'extérieur, l'Empire employait volontiers l'or au lieu du fer; ses intrigues jetèrent souvent les barbares les uns contre les autres ; il fit de la politique de division. Les moyens qu'il employa furent quelquefois perfides, cruels, mais il faut songer qu'il avait à faire aux plus cruels et aux plus perfides de tous les barbares. Une politique de bonne foi l'eût rendu la risée et la dupe des races ouraliennes, turques, mongoliques, des Huns, des Avars et des Petchenègues, d'Attila, de Baïan et de Krum, sans parler des âpres Normands et Vénitiens, du fourbe Bohémond, de l'astucieux Dandolo. Avec de tels adversaires, il y a des vertus qu'on ne peut avoir impunément.

On n'a pas toujours tenu assez de compte de la situation exceptionnelle dans laquelle a vécu cet Empire, entre l'Occident germain et l'Orient slave, turc ou arabe. On a été impitoyable pour ses vices, sans faire attention à toutes les vertus qu'il lui a fallu pour survivre mille ans à l'Empire romain d'Occident. Ce n'est pas uniquement avec de la corruption et du monachisme qu'il a prolongé cette bataille de dix siècles contre la barbarie universelle.

Qu'on cite un seul État de notre Europe qui ait eu à subir de tels assauts. Au IVe siècle, les Goths ; au Ve les Huns et les Vandales ; au VIe les Slaves et les Antes ; au VIIe, les Perses, les Avars et les Arabes ; du VIIIe au Xe, les Bulgares, les Russes, les Hongrois ; au XIe, les Koumans, les Petchenègues, les Sedjoukides ; au XIVe, les Ottomans. De l'Occident lui viennent les Normands, les Croisés de 1098 et de 1202.

Parfois l'Empire paraît accablé : au VIe siècle, il succombe sous le débordement des hordes slaves ; au VIIe, sa capitale est assiégée à la fois par les Avars et par les Perses ; au Xe, les Bulgares lui enlèvent ses provinces d'Occident ; au XIe, les Sedjoukides lui enlèvent ses provinces d'Orient. Tout à coup, au sein de cette civilisation fatiguée, se manifeste une juvénilité nouvelle ; du fond de cette décrépitude apparente, jaillit une renaissance : un Bélisaire, un Héraclius, un Basile Ier, un Nicéphore Phocas, un Zimiscès, un Basile II, un Comnène se révèlent. Et alors « l'Empire, cette vieille femme, apparaît comme une jeune fille, parée d'or et de pierres précieuses (1). »

A plusieurs reprises, ce Bas-Empire affaibli a sauvé l'Europe. Sans lui, l'invasion arabe, au lieu de s'arrêter aux monts Amanus, aurait franchi le Bosphore ; l'invasion sedjoukide, au lieu de s'arrêter à Nicée, aurait débordé sur l'Europe orientale ; grâce à lui, les Ottomans, au plus fort de leur élan, sont obligés de camper près de cent ans sous les murs de Constantinople : perte de temps irréparable ! au XVIe siècle, au lieu d'arriver sur

(1)... Τὴν γραῦν τὴν βασιλείαν,
Ὡς κόρην χρυσοσπάταλον, ὡς μαργαροφοροῦσαν, etc.,
Manassès, sur Constantin VII.

le Tibre ou sur l'Elbe, ils n'arrivent plus que jusqu'à Vienne.

Et c'est au prix de cruelles souffrances que les Byzantins se sauvaient ainsi et la chrétienté avec eux. Combien de fois les citadins de Byzance ont vu à leurs portes se dresser les tentes de feutre des peuplades turques ou finnoises ; combien de fois leurs élégantes villas, leurs églises aux dômes dorés, leurs opulents faubourgs de Byzance, n'ont-ils pas été en proie aux barbares de la steppe ! Qu'on se figure ce que pouvait être l'existence des citoyens de Constantinople : tous les raffinements de la civilisation sous la menace permanente de l'invasion. Dans l'enceinte de Constantinople, les délicatesses de l'art et du luxe, les merveilles de l'architecture et de la peinture, la science et la poésie, l'éloquence des prêtres et des professeurs, les voluptés du théâtre et du cirque, les attendrissements de la dévotion élégante, tout ce que peut donner de joie intellectuelle ou de plaisirs délicats le séjour d'une de nos grandes capitales modernes. Au dehors, un danger qui revient presque périodiquement ; à certaines époques, on pouvait être, pour peu qu'on se hasardât dans la campagne, pris dans le lacet d'un maraudeur slave, crucifié par les Russes, capturé par les pirates arabes, empalé par les Turcs.

En dépit des cataclysmes qui, tous les cinquante ans, menacent de la submerger, investie, entourée, pressée par la barbarie, Constantinople reste le siége d'une brillante civilisation.

De même que sa vigueur militaire, son énergie intellectuelle a parfois ses défaillances : elle a toujours ses renaissances. C'est un des étonnements de l'histoire que de voir, de ce sol appauvri en apparence, grandir à côté de la série de ses guerriers une série de brillants talents scientifiques ou littéraires. Chaque siècle a les siens : Procope et Tribonien, Photius, Cyrille et Méthode, Basile le législateur, Léon VI le philosophe, le Porphyrogénète, Michel Psellus, Anne Comnène, Cantacuzène.

Tour à tour, c'est par les armes et la diplomatie, c'est par la religion et la civilisation que Byzance dompte les barbares.

Elle a empêché les races scythiques de s'emparer de la moitié de l'Europe ; elle a aussi empêché cette moitié de l'Europe de devenir une Scythie par l'ignorance.

Nul peuple n'échappe à son influence : c'est elle qui, des hordes slaves, bulgares, magyares, varègues, a fait la Serbie, la Croatie, la Bulgarie, la Hongrie, la Russie chrétiennes. Les Khazars eux-mêmes, placés si loin d'elle, se sont apprivoisés et adoucis sous l'influence de ce lointain rayonnement.

Byzance a été pour le monde slave et oriental ce qu'a été Rome pour le monde occidental et germanique. Ces peuples lui doivent tout :

Une religion : de la Hongrie jusqu'à l'Arménie et à l'Abyssinie, c'est par Byzance que les barbares ont été initiés au christianisme.

Une langue littéraire : c'est Byzance qui a donné aux Slaves l'alphabet cyrillique, comme elle avait envoyé aux Goths l'alphabet d'Ulphilas.

Une littérature : les premiers centres de la civilisation slave ont été, ou les monastères grecs de Kilandjar et du Mont-Athos, ou les monastères fondés à Kiev, en Bulgarie et en Serbie par des Grecs. Les premières traductions des livres saints ont été données aux Slaves par deux Grecs de Thessalonique. Les premiers livres de la littérature bulgare sont des compilations d'écrivains grecs. Le premier annaliste de la Russie, Nestor, s'inspire si bien des chroniqueurs grecs, qu'il leur emprunte jusqu'au récit des miracles dont ses compatriotes furent victimes.

Un gouvernement : ce qu'était le gouvernement des Varègues en Russie avant l'introduction des idées grecques, on peut le voir dans Nestor : on jugera si le système d'Igor en matière de perception d'impôts valait mieux que celui des Byzantins.

Les races de l'Europe orientale ne connaîtraient presque rien de leurs origines, si les Byzantins n'avaient pris soin de rédiger les annales de ces barbares. Sans ce *Corpus historiæ byzantinæ*, objet de tant de dédains, sans Procope, sans Ménander, sans Théophane, sans le Porphyrogénète, sans Léon le Diacre et Cédrénus, qu'est-ce que sauraient de leur propre histoire, les Russes, les Hongrois, les Serbes, les Croates, les Bulgares, les Caucasiens, sans parler des peuples de la Russie méridionale, Khazars, Ouzes, Petchenègues, qui, en somme,

subsistent encore, quoiqu'ils aient perdu leurs anciens noms?

Et à nous, que nous resterait-il de l'héritage gréco-romain, s'il ne s'était trouvé à l'extrémité de l'Europe, entre les trois invasions germanique, arabe, slavo-turque, une imprenable forteresse où les historiens, les philosophes, les savants, les poètes, les orateurs du monde antique ont trouvé un asile? Nous n'aurions de l'antiquité que ce qui en restait chez nous au XIVe siècle.

Les Byzantins ont peu ajouté à l'héritage : ils se sont contentés d'être les bibliothécaires du genre humain. Mais n'est-ce rien que d'avoir défendu cet héritage contre tous, par la diplomatie, par la guerre? Sans le savoir, c'est en mêlant leur sang à celui des Avars, des Koumans, des Sedjoukides, sur tous les champs de bataille de l'Orient, que ces légionnaires byzantins si méprisés nous ont conservé Platon.

Sans Byzance, quelle lacune dans la civilisation humaine! Sans Byzance, les Arabes seraient restés, malgré leurs brillantes aptitudes, à demi-barbares : mais à Antioche, à Alexandrie, à Édesse, ils trouvèrent les livres grecs (1). Alors se produisit la première renaissance européenne : Gerbert alla apprendre à Cordoue ce que les Arabes avaient appris des Grecs.

Sans Byzance, l'humanité eût-elle été certaine de voir, au XVIe siècle, la grande Renaissance? Cette Renaissance se manifesta à la fois en Occident, et dans le Nord : car tandis que les Bessarion et les Lascaris se dirigeaient vers l'Italie, Ivan III ouvrait la Russie aux manuscrits, aux savants, aux artistes de la Grèce : de même qu'à Rome, le Vatican, à Moscou s'élevaient les églises de l'Assomption, de l'Annonciation, le Kremlin ; et avec l'aigle à deux têtes des Paléologues, la Grèce byzantine faisait son entrée en Moscovie (2).

Quatre grandes races d'hommes ont reçu les bienfaits intellectuels de Byzance :

Le monde germanique et occidental, où après la chute de

(1) Sur les Abbassides et les traductions de livres grecs entreprises sous leur patronage, Mémoire du citoyen Camus, an IX, dans les *Notices et extraits*, t. VI, p. 391.

(2) Consulter sur les premiers monuments de l'art gréco-russe, un magnifique recueil avec planches, publié par ordre de l'Empereur Nicolas : les *Antiquités de la Russie*, in-fo

l'Empire d'Occident, Byzance a continué l'éducation des rois barbares commencée par Rome ;

Les Arabes, ses ennemis, qui lui ont dû la splendeur intellectuelle de Bagdad, de Salerne et de Cordoue ;

Les Turcs, ses destructeurs ;

Les Slaves et les Grecs modernes, ses héritiers et peut-être ses vengeurs.

Sur tous, plus ou moins, elle a régné par sa littérature ; par son art, qui a été longtemps l'art italien et occidental, qui est encore en partie l'art religieux de l'Europe orientale par son architecture, partout imitée, depuis Périgueux jusqu'à Venise et à Moscou ; par ses lois, par ses compilations justiniennes qui ont été la base du droit écrit même en Occident, par ses Basiliques qui sont encore la loi fondamentale de la Grèce.

Byzance, comme plus tard la Pologne, a été à l'Orient le boulevard de l'Europe : mais elle a un mérite de plus, puisqu'elle en a été l'initiatrice.

D'où vient donc cet oubli ou cette ingratitude de l'Europe ? Sommes-nous à notre insu, sous l'influence des haines et des mépris religieux du moyen âge ? Son schisme fait-il tort à Byzance comme auprès de certains esprits son catholicisme fait tort à la Pologne ? Les mêmes préjugés qui, au XV^e^ siècle, ont laissé consommer la ruine de l'Empire byzantin, doivent-ils nous faire négliger son histoire ? Faut-il l'abandonner à l'oubli après l'avoir abandonné aux Turcs ?

L'étude de l'organisation politique à Byzance peut jeter une vive lumière sur l'organisation romaine du IV^e^ siècle. En remontant de celle-là à celle-ci, on aperçoit la continuité de la tradition et la perpétuité des principes, malgré les modifications que des circonstances toutes nouvelles ont dû apporter dans l'application.

Les études byzantines peuvent donc profiter aux travaux historiques sur l'Occident. Quand on connaîtra mieux les institutions politiques et administratives des Byzantins, on sera frappé de leur analogie avec les institutions politiques et administratives des États occidentaux. Tant de principes et d'usages byzantins dans les monarchies féodales de l'Occident ! tant d'ana-

logies féodales sous l'Empire, en apparence despotique, de Byzance ! Les deux grands éléments de la civilisation occidentale, l'invasion barbare et l'héritage romain, nous les retrouvons à Byzance. L'Italie a eu ses rois goths et lombards, la Gaule ses rois francs : mais Byzance a eu ses Empereurs slaves, arméniens, demi-khazars. La Grèce, la Thrace, l'Illyrie, la Macédoine ont subi l'invasion barbare plus complétement que l'Italie, l'Espagne ou la Gaule. L'Occident et l'Orient se ressemblent plus qu'on ne pense.

C'est d'hier seulement que la France moderne a commencé à s'affranchir des institutions et des principes byzantins : l'introduction de ces principes dans la barbarie occidentale a été un progrès, comme sera un progrès leur disparition.

Ces études byzantines, négligées pendant quelque temps dans notre pays, poursuivies avec ardeur en Russie et dans l'Europe orientale, c'est en France qu'elles ont eu leur premier développement : c'est à Paris qu'a été imprimé, pour la première fois, le *Corpus historiæ byzantinæ*, et les travaux de notre Ducange (1), resteront la base de toutes les recherches ultérieures. Aussi, après une assez longue interruption de ces études sur le monde gréco-oriental, inexplicable dans un pays qui a toujours tenu à honneur de présider au développement des destinées de l'Orient, ont-elles commencé à refleurir chez nous (2).

Il m'a paru que le siècle de Constantin VII Porphyrogénète était digne d'attention.

A l'intérieur, les institutions politiques prennent, après de nombreuses révolutions, plus de fixité : la monarchie byzantine commence à reposer sur des principes certains.

Constantin VII se fit le centre d'un mouvement litté-

(1) *Glossarium ad scriptores mediæ et infirmæ græcitatis. — Constantinopolis christiana. — Familiæ byzantinæ. — Dissertation sur les médailles. — Histoire des Empereurs français de Constantinople.* — Editions annotées de Zonaras, de la *Chronique Pascale*, d'Anne Comnène, de Villehardouin, etc.

(2) Il suffit de citer les noms de Hase, Isambert, Mortreuil, de MM. Miller, Brunet de Presle, Egger, Amédée Thierry, etc.

raire et scientifique considérable. Il y concourut non-seulement comme prince, mais comme auteur : il encouragea les écrivains, il écrivit lui-même. Nous étudierons les principales productions écloses sous cette inspiration. Au lieu de nous borner à des généralités, nous examinerons un ouvrage après l'autre. On verra mieux ce que pouvait être, dans ce siècle et dans ce pays, un livre de science, un livre d'histoire, un livre d'administration. Ainsi se manifestera d'une manière plus nette et plus précise le caractère de ce mouvement intellectuel.

Hors de Constantinople, nous étudierons avec soin la situation des provinces de l'Empire : à cette époque, s'établit définitivement un système nouveau d'administration provinciale : le régime des *Thèmes*. Au point de vue ethnographique, l'Empire est constitué d'une manière tout aussi définitive : les dernières immigrations étrangères sont accomplies. Jusqu'à la double chute de l'Empire sous la croisade franque et sous l'invasion turque, sa population pourra devenir plus homogène, mais elle n'admettera plus d'éléments nouveaux.

L'état du monde oriental, à cette époque, mérite également notre attention. Hors de l'Empire, comme au sein de l'Empire, l'ère des invasions est presque close ; les émigrations commencent à se fixer ; l'Europe moderne orientale nous apparaît avec ses linéaments principaux : la domination ottomane n'y changera rien. Au x^e^ siècle, il y a une Hongrie, une Serbie, une Croatie, un Monténégro, une Bulgarie, une Russie qui se forme, une Grèce qui se reconstitue.

Et aujourd'hui, que se dissipe le brouillard uniforme dont l'Empire ottoman avait couvert toute l'Europe orientale, c'est la distribution ethnographique du x^e^ siècle qui reparaît : la grande invasion ottomane n'a abouti qu'à substituer un sultan à un *basileus* et à cantonner dans la Thrace un million de colons turcs. L'étude des nations qui apparaissent dans l'Europe orientale au x^e^ siècle présente donc un intérêt tout particulier.

Au premier coup d'œil, il y a dans l'histoire de toutes les invasions qui menacèrent l'Empire byzantin de grandes ressemblances. Comme les peuples nouveaux-venus, à chaque siècle, apportaient des plateaux de l'Asie centrale ou des steppes oura-

liennes la barbarie dans son intégrité, il en résultait que chacun d'eux rappelait dans tous leurs traits aux observateurs byzantins les peuples de la même race qui, dans les siècles antérieurs, s'étaient montrés sur la frontière de l'Empire pour disparaître ensuite sous quelque nouvel orage, ou pour se transformer sous l'influence de la civilisation. Les Hongrois dédommageaient assurément les Byzantins du x^e^ siècle de n'avoir pas connu leurs congénères, les Huns du v^e^ siècle, les Avars du vi^e^, les Bulgares du viii^e^. Les Petchenègues donnaient aux contemporains du Porphyrogénète une idée fort exacte de ce qu'avaient pu être les Turcs au temps de Justin II et de ce que seraient un jour les Sedjoukides et les Ottomans. La Scandinavie qui s'était révélée au temps d'Alaric par les invasions des Goths, envoyait aux Grecs du x^e^ siècle les Varègues russes, en attendant les Normands de Sicile. Les Serbes, les Croates, les Slaves péloponnésiens, si bien connus de Constantin VII, rappelaient à merveille le type, le costume, la tactique, l'armement, l'esprit indépendant des Slovènes et des Antes de Procope. Les guerres contre les Arabes rappelaient tantôt les grandes guerres contre les Sassanides, leurs ancêtres politiques, tantôt les escarmouches contre les Bédouins de la frontière syrienne, leurs ancêtres ethnographiques. Chaque génération de Byzantins pouvait donc recommencer les études des générations précédentes, et l'inépuisable Asie semblait prendre à tâche de leur fournir à chaque siècle un type nouveau de chacune des grandes familles barbares que leurs pères avaient connues.

Le grand intérêt, au x^e^ siècle, c'est qu'il ne s'agit plus d'envahisseurs destinés à être repoussés à leur tour par d'autres envahisseurs ; nous n'avons plus affaire, au moins dans la partie européenne de l'Empire, à des conquérants éphémères, à des nomades qui passent et disparaissent on ne sait comment, à des Bastarnes, à des Huns, à des Goths, à des Antes, à des Avars. Nous avons affaire aux maîtres définitifs du sol qu'ils occupent, aux fondateurs de l'Orient moderne.

Ces peuples n'ont pas tous subi au même degré l'influence politique et morale de Constantinople : ils se divisent donc na-

turellement en simples voisins, amis ou ennemis, et en vassaux de l'Empire.

Ainsi, autour de Constantinople, centre du rayonnement civilisateur, se distribueront les peuples en trois zones concentriques : les sujets, les vassaux, les voisins de Byzance.

Qu'on ne s'étonne pas de voir tant de nations figurer dans cette étude sur l'Empire byzantin. Les frontières politiques de la Grèce nous importent moins que l'étendue de son influence. L'Empire byzantin est pour nous un État, mais il est surtout une civilisation.

La figure de Constantin VII, comme souverain, paraîtra un peu effacée. Mais derrière lui, on apercevra mieux la grandeur de l'Empire. Il est bon que nous ayons à étudier un prince d'humeur pacifique : le monde oriental au repos sera plus facile à comprendre que s'il était dans quelque grande crise, dans la fièvre de la conquête comme au temps de Basile II, ou dans les angoisses d'une nouvelle invasion comme au temps des Comnènes. D'ailleurs, Constantin VII mérite de donner son nom à cette époque que, sans lui, nous connaîtrions mal : c'est surtout dans les écrits de l'Empereur que nous étudierons l'Empire.

L'EMPIRE GREC AU Xᴱ SIÈCLE

CONSTANTIN VII PORPHYROGÉNÈTE

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE DU GOUVERNEMENT CENTRAL

CHAPITRE PREMIER.

LES HISTORIENS DE CONSTANTIN VII.

Les écrivains byzantins qui ont raconté l'histoire de Constantin VII Porphyrogénète sont au nombre de dix. Vers la fin du xᵉ siècle, Léon le Grammairien, les deux continuateurs de Syméon Magister et de Georges le Moine, le continuateur de Théophane ; vers la fin du xiᵉ siècle, Scylitzès et Cédrénus ; au xiiᵉ, Zonaras, Ephrem, qui n'est qu'un abréviateur en vers ; au xiiiᵉ, Manassès, abréviateur et versificateur ; Joël, abréviateur.

Les quatre historiens du xᵉ siècle n'ont raconté que la première partie du règne de Constantin VII ; le gouvernement de ses tuteurs et celui de son *associé* Romain Lécapène. Les faits qu'ils exposent sont les mêmes, leurs jugements, soit sur Lécapène, soit sur les tuteurs, sont à peu près identiques. Tout en regardant Lécapène comme coupable d'une véritable usurpation, ils font le plus grand éloge de son gouvernement, de sa piété, de son humanité ; après sa chute, ils le regrettent comme un monarque digne d'être légitime et auquel on ne peut reprocher qu'un seul acte, celui-là même par lequel il s'est élevé au trône. L'accord de ces quatre historiens a donné en quelque sorte le ton à toute l'histoire byzantine : et du xᵉ au xiiiᵉ siècle, les chroniqueurs ne font que répéter les mêmes faits et porter les mêmes jugements. Manassès, emporté par sa verve poétique, est peut-être plus acerbe pour l'usurpateur Lécapène, mais il est évident qu'il a puisé aux mêmes sources que les historiens du xᵉ siècle.

Les récits qui concernent la seconde partie du règne de Constantin VII, c'est-à-dire son gouvernement personnel, ne présentent pas cette unanimité. Il y a, sur ce prince, une tradition favorable et une tradition défavorable; et la manière dont se produit dans la littérature byzantine cette seconde tradition, mérite d'être remarquée.

Léon le Grammairien et le continuateur de Georges le Moine, s'arrêtent à 948, c'est-à-dire à la mort de Romain Lécapène, exilé dans l'île Proté, et il est évident qu'ils n'ont entrepris le récit des quatre premières années de Constantin VII que pour terminer leur histoire à la mort de leur héros principal ; le continuateur de Syméon va jusqu'en 961, mais il ne consacre à Constantin VII que quelques chapitres insignifiants ; donc le seul historien, à nous connu, du x^e^ siècle, qui ait réellement écrit une histoire de Constantin VII, c'est le continuateur anonyme de Théophane, ou plutôt l'auteur du livre VI de la continuation de Théophane (1).

Ainsi, dans le groupe de ces quatre historiens, contemporains à peu près de la fin du x^e^ siècle, et que nous pourrions appeler le groupe macédonien, du nom de la maison sous laquelle ils vécurent, un seul a parlé avec quelques détails de Constantin VII, et son histoire est un éloge. Du x^e^ siècle n'a donc pu découler pour les siècles suivants qu'une seule source d'informations au sujet du Porphyrogénète, informations complétement favorables.

Dès le siècle suivant, au contraire, on aperçoit dans les documents historiques un double courant d'informations : le blâme côte à côte avec l'éloge, le dénigrement à côté de l'admiration.

Au xi^e^ siècle, Cédrénus et Scylitzès ont répété beaucoup de bruits peu favorables à Constantin ; au xii^e^, Zonaras est dans la même disposition ; Glycas va jusqu'à l'invective : les épithètes d'imbécile et de fainéant (οὗτος ὁ μάταιος, χαῦνος), ne lui coûtent rien (2).

D'où vient cette source de traditions défavorables, dont on cherche vainement le point de départ dans les écrits du groupe macédonien, dans la littérature, *à nous connue*, du x^e^ siècle ? Il faut qu'il ait existé, à cette époque, une histoire écrite dans un esprit fort différent de celui du continuateur, une histoire dont les princes macédoniens n'ont pas cherché à multiplier les exemplaires et qui est perdue pour nous.

(1) Comprenant, dans l'édition de Bonn, les règnes de Léon VI, Alexandre, Constantin VII dans sa minorité, Romain Lécapène, Constantin VII tout seul, Romain II.
Voir sur ce biographe de Constantin VII, une note plus longue à la fin du volume.
(2) Glycas sur Constantin VII.

Il est certain que tous les historiens du Porphyrogénète ne nous sont point parvenus. Léon le Diacre, écrivain du XI^e^ siècle, dit qu'il ne reviendra pas sur les événements du règne de Constantin, attendu que d'autres en ont parlé assez au long : *satis copiose ab aliis exposita* (1); or, pas une des histoires qui nous ont été transmises ne mérite cette épithète de *copiosa*.

Ainsi, parmi les historiens de Constantin VII, il y a un panégyriste et des accusateurs. D'un côté, le Continuateur, de l'autre Cédrénus, Zonaras, Glycas, Ephrémios, etc. L'un est presque un contemporain, les autres appartiennent à la postérité.

L'un est un écrivain presque officiel, les autres des historiens indépendants.

Le premier a pu puiser dans certains documents qui n'ont peut-être pas été ouverts pour les autres.

Mais nous le voyons attribuer à la flotte romaine la destruction de la flotte arabe devant Palerme, en 956, tandis qu'elle fut principalement l'œuvre d'une tempête (2). Il ignore ou il dissimule toutes les défaites des Byzantins en Italie et en Asie et ne parle que de leurs victoires. Il se tait sur le grand désastre de Crète en 949. On voit qu'il n'a consulté pour l'extérieur que les documents officiels, les bulletins de victoire des généraux, ces bruits ou ces versions avantageuses que Constantin VII recommande, quand l'armée est en campagne, de répandre dans la Ville (3).

Cédrénus, au contraire, le plus important des historiens de l'âge suivant, a sur l'extérieur des renseignements beaucoup plus exacts ; il paraît avoir consulté des sources arabes, car il raconte avec beaucoup de détails et beaucoup d'impartialité les guerres contre les Sarrasins. Il est avantageux peut-être, pour bien raconter l'histoire des événements extérieurs, de n'être pas tout à fait un contemporain. On est désabusé des récits officiels : les contradictions, les versions différentes ont eu le temps de se produire ; les étrangers et les ennemis eux-mêmes contribuent à faire la lumière sur les événements. L'historien profite de ce travail de l'opinion.

Outre les historiens byzantins, il faut consulter en première ligne, sur l'histoire intérieure de ce règne et sur la biographie intime de

(1) Leo Diac., I, 1, pag. 5.

(2) Comparer Cont. sur C. VII c. 31 p. 455 avec Cédr. T. II, 359-360. — Amari, *Storia dei Musulmani*, T. II. — Chron. arabe, dite de Cambridge dans Wenrich, *Arabes in Italia*, p. 163.

(3) *Cérémonies*, appendice, p. 450.

Constantin, les écrits de Luitprand, évêque de Crémone (1), dont le témoignage, favorable d'ailleurs au Porphyrogénète, a bien autant de prix que celui des historiens de Byzance. Il est plus véritablement contemporain qu'aucun de ceux que nous avons nommés. Ambassadeur du roi Bérenger à la cour de Constantin VII, peu de temps après le coup d'État qui débarrassa le Porphyrogénète de l'usurpateur Lécapène, il a pu recueillir sur les détails de cette révolution, sur le caractère des personnages, sur les habitudes de l'Empereur lui-même, beaucoup de détails que nous ne trouvons ni dans Léon le Grammairien, ni dans les trois continuateurs, échos affaiblis déjà des rumeurs populaires.

Les écrivains germains, italiens, hongrois, serbes, russes, syriens, arabes, arméniens, doivent être aussi interrogés : mais c'est surtout pour l'histoire extérieure que leur témoignage nous sera précieux.

Constantin VII, officiellement, fut Empereur de l'âge de six ans à celui de cinquante-quatre. Né en 905, *associé* à l'âge de six ans (911) à son père Léon VI, à l'âge de sept ans (912) à son oncle Alexandre, il est placé, de huit à quinze ans (913-920), sous la régence de sa mère ou de ses tuteurs ; de quinze à trente-neuf ans (920-944), il subit l'impérieuse tutelle de son collègue Lécapène ; de trente-neuf à cinquante-quatre, il gouverne seul, tout en associant à la couronne son jeune fils Romain II (2). Pendant quarante-huit ans, son nom figura en tête des actes publics, pendant quarante-huit ans, figura son effigie sur les monnaies de l'Empire. Il régna tantôt avec son père ou son oncle, tantôt avec sa mère Zoé, tantôt avec son beau-père Romain Lécapène et ses trois beaux-frères, tantôt avec sa femme Hélène et son fils Romain II (3). Mais aucun prince, dans une si longue *royauté*, ne gouverna moins ; quand il sortit de la tutelle légale, il trouva un maître. On ne peut compter pour lui que quinze ans de gouvernement (944-959).

Nous étudierons successivement : 1° la régence de Zoé et des tuteurs ; 2° l'usurpation de Lécapène ; 3° le gouvernement personnel de Constantin.

(1) *Antapodosis*, dans Pertz. *Monumenta germanica*. T. V. (T. III scriptorum).

(2) Né en 938, couronné en 945.

(3) De Saulcy, *Essai de classif. des suites monétaires byzantines*, p. 212-234.

CHAPITRE II

LA RÉGENCE DE ZOÉ ET LE GOUVERNEMENT DES TUTEURS DE CONSTANTIN VII.

Le Porphyrogénète naquit sous d'assez tristes auspices : sa naissance fut l'occasion d'un véritable schisme qui troubla les dernières années du règne de Léon VI.

Ce prince bizarre, qui paraît si prude dans ses lois, qui publia contre le concubinat à la romaine, une Novelle énergique (1), où il reproche aux concubins, au lieu de puiser dans les ondes pures du mariage, de se vautrer dans la boue, méritait fort peu le titre de *sage* dans sa vie privée.

L'église grecque a fait de sa première femme une sainte, sainte Théophano ; lui-même fit bâtir à sa défunte femme une église près des SS Apôtres (2) ; et, pour obéir aux lois du cérémonial de l'Empire, Constantin VII, né d'une de ses rivales, allait lui-même à certain jour de l'année, offrir en grande pompe à sainte Théophano de l'encens et des prières (3).

Mais c'est Léon VI lui-même qui fit gagner à cette épouse si encensée les honneurs de la béatitude ; c'est la résignation avec laquelle elle supportait les désordres de son mari, son absence de jalousie envers les rivales dont on étalait le scandale en plein palais impérial (4), sa noble retraite dans l'aumône et la prière, qui attirèrent sur sainte Théophano les respects de l'église grecque.

Une autre Novelle de Léon VI (5) s'exprime avec plus d'énergie encore au sujet des troisièmes noces : « Les brutes elles-mêmes, un grand nombre du moins, quand elles ont perdu leur femelle, se résignent au veuvage. » Aussi, le législateur gourmande avec colère « ces gens qui ne s'imaginent pas qu'une pareille faiblesse soit

(1) Novelle XCI de Léon VI. Zachariæ de Lingenthal, t. III, p. 187. — *Corpus Juris*, Edit. Kriegel, t. III, p. 821. — Il suivit tout aussi mal les conseils de son père Basile (*Altera exhortatio*, dans Maï, *veterum scriptorum nova fragmenta*, t. II, p. 678-681) : « Sois doux aux hommes, sévère aux plaisirs » γλυκὺς τοῖς ἀνθρώποις, ταῖς ἡδοναῖς δ' αὐστηρός.

(2) Le Cont. de Théoph. sur Léon VI. c. 18, p. 364.

(3) *Cérémonies*, II, 6, p. 533.

(4) Continuateur sur Léon VI, c. 11-12, p. 360-361.

(5) Novelle XC. Zachariæ de Ling, t. III, p. 186. — *Corpus juris*. Edit. Kriegel, t. III, p. 820.

une honte, qui sans pudeur procèdent à un second mariage, qui, non contents de ce péché, passent du second mariage à un troisième. » Il ordonne qu'on applique rigoureusement à ces esclaves de la chair, les peines portées par les canons ecclésiastiques.

Et voyez la fragilité de la nature humaine. L'austère législateur, après avoir pieusement enseveli Théophano et allumé autour de ses reliques des milliers de cierges, convole en secondes noces et épouse Zoé, fille de Stylien, avec laquelle, d'ailleurs, il vivait depuis longtemps en état de concubinat (1). Bien plus, Zoé morte, il passe à de troisièmes noces et épouse Eudokia (2). Enfin, poussant l'incontinence à un degré qu'il n'aurait pas cru pouvoir imaginer, quand il rédigea sa Novelle 90, il prend pour concubine Zoé Carbonopsina (3), et, quand elle est devenue la mère d'un enfant mâle, il l'épouse et lui décerne le titre et la couronne d'*Augusta* ou d'Impératrice (4).

L'Église grecque n'avait vu qu'avec regret le veuf d'une sainte convoler en seconde noces (le prêtre qui les avait bénies fut révoqué par le Patriarche), qu'avec mécontentement le troisième mariage prohibé par les canons ; au quatrième mariage, elle s'insurgea.

Le Patriarche Nicolas interdit à Léon l'entrée de l'église (5). L'Empereur, emporté par la passion, essaya de l'ébranler par des prières et des menaces ; puis il employa la violence. Le Patriarche fut enlevé au milieu d'un festin, jeté sur une petite barque, transporté sur la côte d'Asie et obligé de gagner péniblement, à pied, au milieu d'une neige épaisse, le lieu de son exil. Il se trouva un homme pour prendre sa place ; et, chose étrange, il a gardé l'estime et la vénération des écrivains grecs ; s'il agit ainsi, assurent-ils, ce fut en vertu d'une révélation, et pour assurer la paix de l'Église. C'était le *Syncelle* Euthymios (6). Sans doute, il n'atteignit point son but : Nicolas, persécuté, eut pour lui les sympathies d'une partie du clergé et de la population ; Euthymios, quand il fut à son tour persécuté par Alexandre, et que Nicolas eut repris sa place, conserva

(1) Cont. sur Léon VI, c. 13, p. 361.

(2) Ibid., c. 17, p. 364. On la surnommait Βαΐνη. *Cérém.*, II, 42, p. 643.

(3) On ne sait de quelle famille était cette Zoé. Un des ouvrages de C. VII fournit une curieuse révélation à cet égard. Elle devait être la sœur de saint Théophane, l'historien : car on nous dit que celui-ci était le μητρόθεος, l'oncle maternel de Constantin VII. *De Adm. imp.*, c. 22, p. 106.

(4) Cont. sur Léon VI, c. 13, p. 361.

(5) Ibid, c. 23, p. 370.

(6) Ibid., c. 24, p. 371.

ses partisans (1). Or, les sympathies étaient ardentes, les amis des deux Patriarches, intraitables.

Un schisme terrible se déclara donc dans l'Église grecque. Léon VI, l'*Augusta* Zoé, l'enfant qui était né du mariage, le Patriarche Euthymios, furent enveloppés dans une commune réprobation. Pour une grande partie du peuple et du clergé byzantin, Zoé était une concubine et son fils un bâtard. L'enfant dont l'entrée dans la vie fut célébrée par tant de discordes et de déchirements, était Constantin VII Porphyrogénète.

A sept ans, il perdit son père et tomba sous la tutelle de son oncle Alexandre. Alexandre, vicieux, incapable, envieux, en voulait mortellement à son frère Léon. Tous ceux qui avaient été en faveur sous Léon, furent disgraciés sous Alexandre ; le *grand Logothète* et amiral Himérios fut obligé de se réfugier dans un couvent (2) ; le Patriarche Euthymios fut souffleté en présence de l'Empereur, ses cheveux blancs arrachés : il fut déposé, Nicolas rétabli (3), Zoé chassée de la cour (4).

Il courait à Byzance un bruit fâcheux pour la maison de Macédoine, une tradition dont Georges le Moine, Syméon Magister (5), et d'autres encore, se sont faits les échos. On disait que l'auteur de la dynastie, le grand Basile, n'avait épousé Eudokia Ingerina que pour favoriser les amours de son maître et collègue Michel III avec cette jeune fille ; que ses deux fils ainés, Constantin-le-Vieux et Léon VI, étaient fils de Michel III, par conséquent des fils bâtards, des enfants de l'adultère (6) ; que le seul Alexandre était bien le fils de Basile (7).

Ainsi, non-seulement le jeune Constantin était illégitime, mais son père lui-même était illégitime. Ainsi, toute la branche ainée était, à tous les degrés, entachée de bâtardise. Et c'était au profit de cette branche que lui, Alexandre, on l'avait spolié ; que pendant tout le règne de son frère, il s'était vu dépouillé, sinon des honneurs de la royauté, du moins de tout pouvoir effectif (8) ; qu'on l'avait réduit

(1) Id. sur Alexandre, c. 1, p. 378.

(2) Ibid., ibid.

(3) Ibid., ibid.

(4) Id. sur Const. Porphyr., c. 6, p. 386.

(5) Dans l'intérêt de la brièveté, nous emploierons désormais le nom de ces deux auteurs pour désigner leurs continuateurs.

(6) Sym. Mag. sur Mich. III, c. 46, p. 681. — Georg. Mon., c. 33, p. 835 ; sur Bas.-le-Macéd., c. 18, p. 844, etc.

(7) Sym. sur Bas.-le-Macéd., c. 8, p. 690, etc.

(8) De Saulcy, ouvrage cité, p. 211-215.

au rôle d'un mineur, d'un pupille de son frère ; que les favoris de Léon VI s'étaient cru le droit de le molester, de le surveiller, de le dénoncer, comme cet Himérios dont il venait de faire bonne justice (1). Son frère ne s'était procuré, par tous les moyens licites et illicites, une postérité mâle, que pour le déshériter même après sa mort ; il voulait le réduire au rôle de tuteur après l'avoir réduit à celui de pupille ; et il s'était trouvé un Patriarche imbécile pour ratifier ce mariage adultère et reconnaître la légitimité de ce bâtard. Tels étaient les sentiments qui fermentaient dans l'âme envieuse d'Alexandre. De là, ses fureurs contre Euthymios ; de là, sa sourde haine contre l'enfant que Léon VI, à ses derniers moments, lui avait recommandé.

Il voulait, assurent les historiens, faire eunuque Constantin et déclarer pour son successeur un certain Basiliscès, Slave d'origine. Ceux qui étaient restés fidèles à la mémoire de Léon VI n'eurent d'autre ressource, pour sauver son fils, que de faire remarquer à l'Empereur, tantôt la jeunesse de cet enfant, tantôt la faiblesse de sa constitution, qui, même sans qu'on eût besoin de recourir au crime, délivrerait bientôt son rival de toute concurrence (2).

Ce fut Alexandre qui mourut, après un règne de treize mois. On assurait que Léon VI, déjà sur son lit de mort, avait prophétisé sa fin prochaine. On sait que toute parole de l'auteur des *Oracles* était pour les Byzantins une prédiction (3).

La nouvelle régence s'ouvrit au milieu des conditions les plus défavorables pour l'enfant. Le schisme continuait : pour tout un parti, Constantin n'avait pas cessé d'être un enfant naturel. Le respect de la légitimité impériale, qui seule pouvait le préserver au milieu de l'anarchie d'une minorité, était attaqué dans son principe. Les déclamations des dévots et des moines enlevaient tout frein à l'ambition des généraux. Qu'on ne s'étonne plus des tentatives ambitieuses de Constantin Doucas, de Léon Phocas, de Romain Lécapène. Cette dangereuse situation dure jusqu'à l'apaisement du schisme et jusqu'à la publication du *Tomus Unionis* qui eut lieu après la mort du Patriarche Euthymios et dans la première année de l'association de Lécapène à l'Empire (4). Mais Lécapène n'obtint pour Constantin VII le pardon de l'Eglise qu'en l'humiliant devant elle. L'honneur du Porphyrogénète ne fut sauvé que par une sorte de condamnation

(1) Cont. sur Alex., c. 1, p. 378.
(2) Ibid., ibid., c. 2, p. 379.
(3) Id. sur Léon VI, *in fine* ; Manassès sur Léon VI.
(4) Cont. sur Rom. Lécap., c. 1, p. 398.

de la mémoire de son père. Une fête dite de l'Union de l'Eglise fut célébrée en juillet 921, et Constantin, alors âgé de 15 ans, dut assister à la lecture publique d'un acte où les quatrièmes noces, les mariages comme celui dont il était issu, étaient de nouveau condamnés, comme autrefois par Léon VI avant sa faute. Quiconque aurait contracté un quatrième mariage était retranché de l'Eglise et privé de tous les sacrements, tant qu'il persisterait dans cette union. Les troisièmes mariages eux-mêmes rendaient passibles ceux qui les contractaient d'une rigoureuse pénitence, et à la sévérité avec laquelle on parlait de ces troisièmes noces, on pouvait juger de ce que pensaient l'Eglise et le Pouvoir des quatrièmes noces, bien que par un sentiment de haute convenance, on se fût borné à prohiber ces dernières sans les flétrir expressément dans une assemblée publique. « Sans doute, est-il dit, en parlant des troisièmes noces, elles ont été tolérées par les Pères, mais comme une souillure ὡς ῥύπασμα ; de leur temps on n'avait pas encore mis toute pudeur de côté ; le mal n'était pas général : il en était de ces mariages comme des ordures qu'on dépose dans un coin de la maison et qu'on soustrait aux regards. Mais maintenant que l'impudeur s'est donnée ses coudées franches, maintenant qu'on s'imagine qu'il n'y a dans ces mariages ni indécence, ni infamie, il faut nettoyer cette turpitude comme on balaie les ordures, lorsque, au lieu d'être jetées dans un coin, elles se trouvent répandues dans toute la maison (1). »

Et tous les ans, à partir de cette année, le Cérémonial de la Cour prescrivit la célébration de l'anniversaire de cette Union (2), et tous les ans Constantin VII entendit la lecture publique du *Tomus Unionis*, où l'on ne ratifiait, dans l'espèce, le mariage de son père que pour le flétrir en principe, où sa propre légitimité n'était reconnue que par une dérogation patente à cette loi de bâtardise.

Pour le moment, en 913, cette cause de faiblesse et de dangers subsistait encore pour l'enfant qui montait sur le trône.

Une seconde source de dangers, c'était la guerre avec les Bulgares, qui atteignait alors son paroxysme de fureur : moins dangereuse encore parce qu'elle amenait les Bulgares sous les murs de la capitale que parce qu'elle obligeait de confier toutes les forces de l'Empire à d'ambitieux généraux. Enfin, la couronne de Constantin était encore

(1) Constant. Porphyr., Novelle XIII, dans Meursius, *Opera Constantini Porph.*, Lugd. Batav., 1617, p. 240-241. — Zachariæ, t. III, p. 227. — Mortreuil, *Hist. du Droit byz.*, t. II, p. 348-349.

(2) *Cérémonies*, I, 36, p. 186.

mise en péril par l'anarchie qui régnait dans le conseil de tutelle : il semblait qu'Alexandre, ne pouvant exécuter lui-même sur l'enfant ses sinistres desseins, s'en fût remis de sa vengeance au conseil de régence tel qu'il l'avait institué. Le premier de ces régents était le Patriarche Nicolas, ancien fonctionnaire et courtisan, parvenu au patriarcat de la charge de *mystikos*, comme Photius de la charge de *protoasecretis*, type de ces prélats à la fois courtisans et religieux, versés dans les sciences sacrées et dans l'art de l'intrigue, qui, à la cour, savaient à l'occasion fermer les yeux et à l'occasion donner un grand exemple de courage. Longtemps il paraît avoir toléré les désordre de Léon VI : il avait baptisé l'enfant de Zoé (1). Ce fut seulement quand il s'agit du mariage de Zoé qu'il crut à propos de s'insurger et de faire oublier par quelques mois d'exil de longues années de condescendance. Son rétablissement fut l'œuvre plutôt des rancunes d'Alexandre contre Euthymios que de son admiration pour Nicolas. Il recouvra son trône patriarcal moins par un acte de justice que par un caprice de despote, et son élévation coïncide tristement avec des violences sacriléges exercées sur la personne du respectable Euthymios. Versé dans les affaires publiques, il s'entendait également à conduire une négociation avec l'étranger (2) et à mener une intrigue de cour. Il était loin, sans doute, d'être bienveillant pour l'enfant qui avait été l'occasion de sa disgrâce, encore moins pour sa mère qui avait dû en être l'instigatrice. Un historien va jusqu'à l'accuser d'avoir conspiré contre son pupille et d'avoir envoyé un de ses clercs à Constantin Doucas pour l'engager à saisir le pouvoir (3).

Venaient ensuite deux militaires, de la race des Slaves ou « Slavésiens » (4) de l'Opsikion, Basiliscès et Gabrielopoulos (5), comblés de richesses et de faveurs par Alexandre, conseillers peut-être de ses détestables projets contre l'enfant, et dont l'un, Basiliscès, avait été destiné par son maître à prendre la place de Constantin. Ce prétendant désappointé devait avoir pour le jeune prince les mêmes sentiments que son oncle Alexandre.

Puis deux autres généraux, le *Magister* Jean Elada, dévoué au jeune prince, homme de probité et d'action, d'une grande perspica-

(1) Cont. sur Léon, c. 23, p. 370.
(2) Ibid., sur Const. Porph. c. 5, p. 385.
(3) Ibid., ibid., c. 2, p. 381.
(4) C'est le nom que les Byzantins donnaient aux colons slaves d'Asie.
(5) Cont. sur Alex. c. 3, p. 379.

cité quand il s'agissait d'éventer une secrète intrigue, intrépide quand il s'agissait de dompter une révolte à main armée (1), et le *Recteur* Jean, connu seulement par une défaite contre les Bulgares (2) et plus tard par une conspiration contre Romain Lécapène (3). Enfin le Magister Stéphanos.

Tout alla bien pendant quelque temps jusqu'au moment de la révolte de Constantin Doucas, *Domestique des Scholae* (4), qui, à l'appel de ses partisans, accourut dans la capitale, essaya de soulever le peuple, et qui, dans l'assaut qu'il livra à la demeure royale, périt d'une chute de cheval dans les murailles mêmes du palais. Les tuteurs avaient fait bonne contenance dans cette occasion; Jean Elada s'était distingué à la tête des *hétaires* étrangers et des marins de la garde. Mais la répression dépassa toute mesure. Les régences ont une fatale tendance à se venger avec excès, et, pouvoirs précaires, à montrer plus de rigueur que le pouvoir légitime et permanent. Ce n'était dans tout Constantinople que conjurés démasqués qui se précipitaient dans l'asile de Sainte-Sophie, ce n'était qu'asiles violés, que gens bâtonnés à coups de nerf de bœuf dans l'Hippodrome et, tout sanglants, en haillons, promenés sur un âne dans les rues de Byzance; que mutilations, yeux crevés, pendaisons : de Chalcédoine à Leucate, on voyait une longue file de gibets où pendaient les cadavres des nobles et des sénateurs.

Quelqu'un osa dire aux tuteurs : « Comment, l'Empereur est un enfant et, sans son ordre, voilà ce que vous osez faire! » Les tuteurs commencèrent à avoir peur de leurs propres actes, ils se contentèrent de faire raser la tête à la femme de Doucas, de faire eunuque son fils Étienne et de les envoyer en exil (5).

Mais leur autorité s'était usée à ces excès. Les divisions s'accentuaient dans le sein du conseil. Si Jean le Recteur et les deux géné-

(1) Cont. sur Const. c. 6, p. 386, c. 3, p. 383.

(2) Ibid., c. 8, p. 401.

(3) Ibid., c. 15, p. 406.

(4) C'était le grade le plus élevé dans l'armée de terre. Le *Rectorat* était également une des grandes charges militaires. Le Magistériat, le Patriciat, le Proconsulat (ἀνθυπατεία), n'étaient plus des fonctions, mais des dignités, des grades de noblesse administrative : c'étaient, au x^e^ siècle, les trois dignités les plus hautes de l'Empire, après celles de *Curopalate*, de *Nobilissime* et de *César*, réservées aux membres de la famille impériale. (*Cérém.*, II, 52, p. 712.) Tout personnage important avait à la fois une dignité et une fonction : par exemple, *Magister* et *Domestique des Scholæ*. Nous préparons une étude spéciale sur l'*Organisation byzantine antérieurement aux croisades*.

(5) Ibid., c. 2-4, p. 381-385.

raux Slaves subissaient docilement la prépondérance du Patriarche, les deux *Magis'ri*, Stéphanos et Jean Elada, songeaient à s'en affranchir et à rappeler Zoé, qui, depuis Alexandre, n'avait point reparu à la cour. Il y avait en elle, malgré les discordes religieuses, une autorité morale qu'on ne pouvait méconnaître : elle avait été couronnée Augusta par Léon VI ; elle était la mère du Porphyrogénète. Le jeune *Basileus* (1), âgé de neuf ans (914), pleurait et redemandait souvent sa mère : les partisans de Zoé en profitèrent pour la ramener à la cour. La présence de cette princesse à la cour fut le signal d'une révolution complète : soutenue de Stephanos et d'Elada, elle en bannit les amis d'Alexandre et du Patriarche, Jean le Recteur et les deux « Slavésiens ; » elle leur enleva le commandement des divers corps de la garde pour le confier à ses partisans ; particulièrement irritée contre Nicolas, elle lui ordonna de ne s'occuper à l'avenir que de son Église (2).

Pendant que toutes ces intrigues mettaient le palais en rumeur et que le gouvernement passait aux mains d'une femme et de ses favoris, d'autres intrigues se tramaient au milieu des camps. Le Tsar de Bulgarie, Siméon, venait encore d'envahir la Thrace et l'on avait songé à invoquer contre lui le secours des Petchenègues. Les rôles militaires étaient ainsi distribués : Léon Phocas, Domestique des Scholae, devait commander les troupes de terre contre les Bulgares ; Jean Bogas, patrice, devait aller chercher les Petchenègues et les amener sur le Danube ; Romain Lécapène, *Drongaire de la flotte* (3), devait occuper le Danube avec ses vaisseaux et opérer le transport de ces auxiliaires sur la rive méridionale, pour qu'ils pussent à leur aise dévaster la Bulgarie. Mais Léon Phocas était l'ennemi de Lécapène, et Lécapène détestait Bogas. Ces deux derniers se prirent de querelle, et les Petchenègues, voyant si peu d'accord entre les généraux Romains, retournèrent dans leurs foyers. Privé de cette puissante diversion, Léon Phocas vit son armée complétement détruite auprès d'Anchiale : au temps de Luitprand (4) et au temps de Léon le Diacre (5), on voyait encore, comme monument de ce désastre, le monstrueux ossuaire de l'Acheloüs de Thrace (6).

(1) C'est le mot propre pour désigner un empereur grec. Nous l'emploierons souvent dans cette étude.

(2) Ibid., c. 6, p. 386.

(3) Grand amiral.

(4) Luitprand, *Antapodosis*, l. III, c. 27, p. 308.

(5) Leo Diaconus, VII, 7, p. 124.

(6) Ne pas confondre avec l'Acheloüs d'Acarnanie : Tafel, *De Thematibus*, p. V.

Il ne restait plus qu'à faire passer en jugement l'amiral infidèle et à lui faire crever les yeux. Mais dans le conseil de la régente, de nouvelles divisions s'étaient formées : les uns voulaient la perte de Romain Lécapène, les autres craignaient, en le perdant, d'être livrés à la discrétion de son rival Léon Phocas.

Il semblait que Constantin VII n'eût d'autre choix, — à supposer même que l'Empire ne fût pas emporté par une invasion bulgare, — que d'être détrôné ou par le Drongaire de la flotte, ou par le Domestique des Scholae. Le parti Lécapène et le parti Phocas étaient partout en présence : hors du palais, la marine contre les légions ; dans le palais, Constantin Gongyle, qui enlevait l'absolution ou la grâce de Lécapène, contre le Parakœmomène (1) Constantin. Celui-ci méditait de donner l'Empire à son beau-frère Léon Phocas. Pour arriver au trône, chacun des deux rivaux voulait d'abord faire entrer l'Empereur dans sa famille : Phocas, comme Lécapène, avait une jeune fille à faire épouser à Constantin (2). Quant aux projets définitifs, ils pouvaient aller loin.

Le plus redoutable des deux concurrents était certainement Léon Phocas ; il était héritier d'un nom illustre, fils du glorieux général Nicéphore (3), appuyé sur son frère, le vaillant Bardas, recommandé par un autre de ses frères, le saint moine Michaël Maleïnos, dont le cilice resta dans la famille comme un talisman (4). Il semblait que cette maison, à un descendant de laquelle le trône était réservé, fût appelée dès ce moment à s'en emparer. Par lui-même et par son frère Bardas, il disposait de l'armée, par Michaël, des moines et du peuple, par son beau-frère Constantin, du palais et de l'Impératrice.

Lécapène, au contraire, était d'obscure extraction, jadis un pauvre diable, πτωχός, du thème Arméniaque, qui, loin de songer à tenir le sceptre, n'imaginait pas même alors qu'il pût mettre le pied à la cour (5). Il semblait n'avoir pour lui que sa belle prestance militaire ; la voix publique le rendait hautement responsable du désastre d'Anchiale ; et il paraissait bien à cette époque qu'il fût plutôt destiné à la prison qu'à la royauté. Mais Lécapène était une créature de Léon VI, qui, pour une action d'éclat, parce qu'un jour

(1) Celui qui couchait à la porte du *Kœton* ou chambre à coucher de l'Empereur : un très-grand personnage. Ce Constantin, comme la plupart des Parakœmomènes, était eunuque.

(2) Luitprand, *Antapod.*, l. III, c. 28, p. 309.

(3) *Vita Basilii*, p. 312, 358, 360.

(4) Leo Diac., V, 5, p. 83.

(5) Luitprand, *Antap.*, l. III, c. 25, p. 307, c. 36, p 310.

il l'avait vu tuer un lion dans un marécage (1), avait frayé à cet homme de rien le chemin des honneurs et l'avait élevé au *drongariat*. Fidèle serviteur, δοῦλος, du père, pouvait-on croire qu'il aurait pour le fils autre chose que du dévouement ?

Ce furent ces motifs qui déterminèrent le fidèle Théodore, pédadogue du jeune prince, à invoquer contre le danger qui venait de la cour et de l'armée, le secours de la flotte, et, pour se sauver de Phocas, à se jeter dans les bras de Romain Lécapène.

Le Drongaire fit d'abord la sourde oreille ; il voulait que le jeune prince, de sa propre main, écrivit et signât la demande de secours. Constantin obéit à son précepteur, « persuadé, dit Manassès, moins par des donneurs de conseils que par des tendeurs de piéges ; » mais on n'avait que le choix entre deux maux : on crut avoir choisi le moindre.

La flotte de Lécapène était à l'ancre devant Constantinople et n'inspirait pas à la cour une médiocre frayeur. Constantin, le Parakœmomène eunuque, pressait chaque jour Lécapène de distribuer la *roga* à ses troupes et de partir. Il ne bougeait point ; mais pour augmenter l'inquiétude, sans dévoiler ses desseins, il laissait courir le bruit qu'il voulait partir pour la Crète et y conclure avec les Sarrasins une alliance contre l'Empire (2). L'eunuque voulut aller en personne s'assurer de ses intentions : Romain le reçut avec une trompeuse obséquiosité, et au moment où le Parakœmomène sans défiance se laissait aller à des propos oiseux, demandait, par exemple, si Romain pouvait lui fournir des rameurs bien faits et vigoureux pour la trirème impériale, peu à peu Lécapène l'attirait dans le voisinage de ses galères. Tout à coup, il donne un signal et Constantin se trouve enlevé par de robustes matelots, garotté et déposé à fond de cale dans la galère amirale (3). La capture du chef amena la ruine de la faction : le pédadogue Théodore se saisit de l'autorité, rappela le Patriarche pour servir de conseil à l'Empereur. Il voulut faire sortir Zoé du palais, mais les larmes de son fils, la vénération qu'imposait le titre d'Augusta, firent reculer les émissaires (4).

La révolution ne se trouva donc faite qu'à moitié. Le crédit

(1) Ibid., c. 25, p. 305.

(2) Luitprand, *Antap.*, l. III, c. 26, p. 308.

(3) Luitpr., ibid. « projectos in sentinam ligat. »

(4) Sur tous ces faits. Luitprand, *loc. cit.* Cont. sur C. Porph. c. 2, 3, 4, 6, 10, 11, p. 381-393. — Sym. Mag., c. 1, 2, 3, 4, 6, 10, 12, p. 718-725. — Georg. Mon., p. 874-884. — Cédr., t. II, p. 278-290. — Zonaras. XVI, 16-17. — Manassès. — Ephrem. (Cf. Angelo Maï, *Veterum script.. nova coll.*, t. III, pars I, p. 67-68).

de Zoé tenait en échec celui de Théodore : or, Zoé, c'était l'eunuque Constantin, c'était Léon Phocas. De là, d'étranges vacillations dans la politique de la cour, une série de fausses mesures : on destitue Léon Phocas de sa charge de Domestique des Scholae ; puis on lui accorde une indemnité en donnant à deux de ses parents le commandement des hétairies ; puis on les bannit tous les trois de la cour.

Phocas quitte alors Constantinople, et, chose étrange, c'est dans les bras de Romain qu'il court se réfugier. Les deux ambitieux abjurent leur rivalité, se prêtent des serments mutuels, promettent de marier leurs enfants. Les deux dangers que Théodore avait voulu opposer l'un à l'autre se coalisaient : l'un des fléaux se doublait de l'autre.

A travers les passages un peu obscurs et contradictoires des historiens byzantins, on croit apercevoir que le pédagogue Théodore, poussant témérairement son idée, conçut le projet de détacher Romain de son nouvel ami, et de désarmer ses ambitions en s'abandonnant à lui complétement. Il lui écrivit de venir avec sa flotte au Boucoléon, qui était le port particulier du palais impérial. Romain Lécapène se montra, comme la première fois, irrésolu ou défiant devant la fortune qui s'offrait à lui. Mais Théodore y mit tant d'insistance qu'il se décida. L'apparition d'une flotte de guerre sous les murs du palais jeta le gouvernement dans un désarroi complet : le Magister Stéphanos s'enfuit, le Patriarche fut de nouveau renvoyé et le gouvernement livré à la discrétion de Romain. Zoé seule resta : une Impératrice pouvait avoir pour le parvenu Romain, pour l'ancien paysan arméniaque, de puissantes séductions. L'évêque de Crémone, très-friand d'histoires scandaleuses, prétend que Romain voulut « affermir son pouvoir en s'unissant à elle par les délices de l'amour. » Il est le seul historien qui rapporte ce fait (1).

Théodore, qui s'était livré à ce point, lui et son pupille, à un militaire ambitieux, voulut du moins lui imposer l'engagement de ne jamais rien entreprendre au détriment de son protégé. Le serment fut solennellement prêté à Sainte-Marie-du-Phare, une église du sacré Palais, entre les mains du Patriarche ; l'eunuque Constantin jura également ; on envoya copie de la promesse à Phocas, qui cessa de faire des préparatifs, et le double danger de la guerre civile et de l'anarchie parut écarté. C'est ainsi que Constantin VII se choisit

(1) Luitpr. *Antap.*, l. III, c. 26, p. 308.

Romain Lécapène pour protecteur, « comme le crocodile choisit le trochile ou comme l'huître le crabe (1). »

Une fois qu'il fut installé dans le palais, l'ambition envahissante de Lécapène se révéla. Ses rivaux avaient déclaré ne poser les armes que parce que, la personne de l'Empereur se trouvant en sûreté sous la sauvegarde de ses serments, le but qu'ils avaient poursuivi se trouvait atteint. Par ses empiétements, il donna raison à leurs prises d'armes. L'histoire du gouvernement de Lécapène, c'est une double série d'usurpations, d'un côté, de révoltes et de conspirations, de l'autre. Celles-ci donnaient un prétexte à celles-là, et à leur tour semblaient légitimées par elles.

D'abord, nous dit Luitprand, il destitua « tous ceux qui n'étaient pas pour lui » et mit à leur place ses partisans : « Recteur, Magistri, Patrices, Logothète, Éparque (2), Chitonites (3), Cubiculaires, Protospathaires, Spathaires, Spatharocandidats, Parathalassite (4), tous devinrent ses créatures (5) ; » son fils Christophe devint commandant des hétairies, sa fille Hélène, une femme de tête, comme nous verrons, aussi remarquable par sa sagesse que par sa beauté, assure le chroniqueur, devint l'épouse de Constantin ; lui-même se contenta d'un titre singulier, créé d'ailleurs par Léon VI et qui n'avait encore été porté que par Stylien, père de la concubine de ce prince, le titre de Basileopatôr (père de l'Empereur) (6). »

Mais, dit Luitprand, Léon Phocas aurait bien voulu entrer aussi dans le palais, et, puisqu'il n'avait pas réussi par l'adresse, devenir de vive force le Père de l'Empereur (7), il souleva les *Thèmes* d'Orient et rassembla une armée.

Alors, sans doute, conformément aux principes de la monarchie sacerdotale de Byzance, le Basileopatôr promulgua contre le rebelle une sentence d'excommunication, le déclara ἀποστάτης et le frappa de l'anathème (8).

« Sur quiconque osera tramer une conspiration ou une révolte,

(1) Manassès sur Const. VII.

(2) Préfet de la ville.

(3) Préposés aux tuniques, à la garde-robe impériale.

(4) Chef des garde-côtes.

(5) Luitpr. *Antap.*, l. III, c. 26, p. 308.

(6) Cf. Reisk, Notes sur les cérémonies, p. 833.

(7) Luitprand, ibid., c. 28, p. 389.

(8) Cette formule d'excommunication se trouve dans une Novelle de Constantin VIII, promulguée en 1026 : Bonfidius, p. 14-15 ; Zachariæ, t. III, p. 320. — Bonfidius et Mortreuil, t. II, p. 349, avaient attribué cette Novelle à Constantin VII, M. Zachariæ l'a

anathème ! Sur tous ceux qui se feront les auxiliaires et les complices de son *apostasie*, anathème ! Sur tous ceux qui se feront ses conseillers et ses instigateurs, anathème ! Sur tous ceux qui marcheront sous ses enseignes, anathème ! Sur les prêtres qui l'admettront à la pénitence, sans qu'il se repente de son *apostasie* et sans qu'il y renonce, anathème ! »

Lécapène fit écrire, en outre, par le jeune Empereur, aux soldats de l'armée de Phocas, la lettre suivante : « Parmi tous mes sujets, je n'ai trouvé aucun défenseur de mon Empire et de ma Majesté, plus vigilant, plus dévoué, plus fidèle que Romain. Je lui ai donc, après Dieu, confié ma défense ; je l'ai choisi pour me servir de père, lui qui a pour moi des entrailles et un cœur de père. Quant à Léon Phocas, il m'a toujours été suspect de conspirer contre ma Majesté, et maintenant, ses actes mêmes me montrent en lui un rebelle : comme un tyran, il se révolte contre mon autorité. C'est pourquoi, je ne veux plus qu'il soit Domestique des Scholae. Je déclare que ce n'est point par mon ordre qu'il a pris les armes : c'est de son propre mouvement, c'est pour s'emparer de ma couronne (1). »

Lecture de cette lettre fut donnée aux soldats de Phocas ; et tel était le respect qu'inspirait alors l'encre de pourpre des bulles impériales, que le rebelle se vit abandonné par ses troupes. On vit bien alors qu'elles étaient celles de l'Empereur. « Il se trouva bientôt le geai de la fable, qui s'était paré des plumes d'autrui (2). »

Il fut pris : on lui creva les yeux, « à l'insu du Romain », et celui-ci « en témoigna son indignation », disent les historiens du x^e^ siècle (3) ; mais d'autres chroniqueurs se montrent plus sceptiques (4). D'ailleurs, le malheur de Léon n'empêcha point son rival de le donner en spectacle à la plèbe byzantine, à cheval sur un mulet, son visage de supplicié tourné vers la queue de sa monture, lui jadis le plus glorieux et le plus brillant général de l'Empire.

restituée à Const. VIII. Mais cette formule a déjà dû être employée avant 1026 : après la mort de Romain II, Joseph Bringas, tuteur de ses deux fils, lance l'excommunication contre Nicéphore Phocas, qui venait de se faire proclamer Empereur. *Cérém.*, I, 97.

(1) Cont. sur C. Porph., c. 14, p. 396.

(2) Manassès.

(3) Cont. sur C. Porph., c. 14, p. 397. — Sym., c. 15, p. 730. — Georg., c. 30, p. 889.

(4) Cédrénus, t. II, p. 295.

CHAPITRE III.

L'USURPATION DE ROMAIN LÉCAPÈNE.

Débarrassé de Phocas, Romain sentit son serment lui peser moins lourdement. Les amis de son pupille commencèrent à être ses ennemis. Aussi bien ceux qui n'avaient travaillé à son élévation que parce qu'ils voyaient en lui l'esclave reconnaissant, Δοῦλον εὐνοῦν, de Léon VI, commençaient à concevoir d'étranges regrets en voyant cette transformation. « Celui qui avait promis d'être une mère pour l'enfant devenait tout à coup une haineuse marâtre ; il n'avait effrayé et chassé le loup que pour déchirer et dévorer lui-même la brebis (1). » Zoé, à la clémence de laquelle il devait la conservation de ses yeux, fut accusée de conspiration et jetée dans un couvent ; le pédagogue Théodore, auquel il devait le pouvoir, fut exilé dans ses terres. Privé de sa mère et de son précepteur, l'enfant se trouvait à la discrétion de Romain.

Chaque année, une usurpation nouvelle. En septembre 920, il se fait couronner *César ;* en décembre de la même année, il se fait couronner *Basileus*, de la main du Patriarche et du jeune prince lui-même ; en janvier 921, il fait couronner sa femme Augusta ; en mai 921, il décerne également la couronne impériale à son fils aîné, Christophe ; en 922, violant tous les serments qu'il avait prêtés, il prend le pas sur son maître et collègue, et occupe le premier rang sur les monnaies (2), dans les actes (3) et dans les cérémonies publiques.

Luitprand raconte à sa manière l'histoire de ces envahissements successifs de Romain. Dans une première assemblée des grands de l'Empire, il les aurait remerciés de l'avoir fait le père de l'Empereur, d'avoir donné pour épouse au jeune prince « Hélène aux yeux glauques ; » il aurait demandé et obtenu de porter devant le peuple, ce peuple qui ne juge que sur l'apparence, un des insignes de la puissance impériale : les brodequins de pourpre. Moins d'un an après, il réunit les mêmes personnages et leur tient un discours qui ne manque pas d'originalité :

(1) Manassès.
(2) De Saulcy, Ouvrage cité, p. 219-221.
(3) Zachariæ, t. III, p. 234, ann. 922.

« Vous m'avez autorisé d'un accord unanime, nobles héros, à porter les brodequins de pourpre. Vos dons me paraissent assurément fort précieux ; et pourtant, à le bien considérer, il m'a paru que je ressemblais à ces mimes et à ces bateleurs qui, pour mieux faire rire le public, se revêtent de costumes bariolés. Moi, comme les autres, je ris de moi-même quand je me présente en public, Empereur par les pieds, et simple plébéien par la tête. Quelle bonne comédie ! a-t-on jamais vu meilleure farce ? Donc, ou accordez-moi la couronne, ou reprenez-moi ces brodequins impériaux qui font de moi la risée du peuple. » Et, ajoute Luitprand, on lui donna la couronne et il garda ses brodequins (1).

Quoiqu'il en soit du récit de Luitprand, l'évolution accomplie par Romain ne plaisait pas aux amis du jeune prince : à chaque empiétement répondait une conspiration, un *Protocarabos*, ou premier pilote, en 920 (2) ; l'ancien tuteur Stéphanos le Magister en 922 ; trois ou quatre fonctionnaires d'un rang supérieur la même année ; c est même cette dernière conspiration qui servit de prétexte à Romain pour rejeter le Porphyrogénète au second rang. Un autre tuteur, Jean le Recteur en 925. Toutes ces tentatives furent cruellement réprimées.

Tout en se défendant, Romain continuait à envahir. « Quand il se fut rassasié de l'ambroisie du pouvoir, il ne put cependant mettre un frein à ses convoitises : le pain d'autrui qu'il avait volé passait tout entier à nourrir les siens, et celui à qui ce pain appartenait restait affamé (3). Quand sa femme fut morte, il fit couronner *Augusta* la femme de Christophe (923) ; il donna la couronne impériale à son deuxième fils Stéphane, à son troisième fils Constantin (924), à son petit fils Romain, fils de Christophe (4) ; il donna le Patriarcat à Théophylecte, son quatrième fils, envahissant à la fois l'Église et l'État (933). Il eut même l'audace, en 927, à l'occasion du mariage de sa petite-fille Marie avec le Tsar de Bulgarie, de faire prendre le pas à son fils aîné, père de la nouvelle Tsarine, sur l héritier légitime (5), puis il accorda

(1) Luitprand, *Antap.*, l. III, c. 35, p. 310. — Sur tous ces faits, Cont. sur. C. Porph., c. 11-17, p. 393-398. — Sym., c. 12-18, p. 725-731. — Geor., p. 884-890. — Cédrénus, t. II, p. 290-296. — Zonaras, *loc. cit.*, etc.

(2) Constantin VII a parlé lui-même de cette conspiration. *De Adm. Imp.*, c. 51, p. 241.

(3) Manassès.

(4) Zonaras, l. XVI. c. 18.

(5) De Saulcy, ouvrage cité, p. 219-220. Voir dans Zachariæ, *Jus Græco-Romanum*, t. III, p. 241 et suiv., l'en-tête des Novelles impériales.

la même prérogative à ses deux autres fils (1) ; et « celui qui aurait dû être le premier se trouva le cinquième ». C'était le pillage de l Empire par les Lécapènes. « C'était comme une hydre aux mille têtes qui avait pris possession du palais ; il y poussait une moisson d'Empereurs, comme autrefois du sillon où l'on avait semé les dents du serpent, germa une armée de géants (2). »

A presque toutes ces usurpations, Constantin avait été obligé de donner les mains : lui-même, dans les cérémonies publiques, avait posé la couronne sur la tête de tous ces intrus ; ce faisant, « il agissait librement, mais avec douleur, » et s'il se taisait en public, il se dédommageait dans l'intimité. Son nom figurait partout le dernier ; le Palais, l'Église étaient pleins de créatures de son rival, de ses ennemis à lui ; le paysan arménien s'était adjugé pour résidence le *Triclinium d'or*, les splendides appartements du *Cénourgion* (3), bâtis par son aïeul Basile Ier, et l'avait relégué dans quelque autre dépendance du palais ; dans les processions aux Saints-Apôtres ou à Sainte-Sophie, Romain et son fils aîné occupaient le premier rang, Constantin marchait au second rang avec les deux autres (4). Je ne sais même si l'héritier du trône avait assez d'argent pour suffire à l'entretien de sa maison, car Luitprand nous le montre faisant de la peinture pour gagner sa vie (5). Trois générations de Lécapène s'étaient installées dans son héritage ; et c'était lui, l'Empereur légitime qui avait l'air de l'intrus (6). « Mais au moment où Romain se croyait bien assuré et pensait avoir bâti avec l'asphalte un monument digne de Sémiramis, il tomba à la renverse et se cassa les reins (7). » Ce furent ses propres fils qui devinrent les instruments de sa ruine.

Ces Lécapénides étaient bien comme les géants qui naquirent des dents du dragon pour s'entre-tuer mutuellement. La dévorante ambition du père avait passé dans les fils pour lui devenir un châtiment. Il n'avait pas épargné son prince et le fils de son bienfaiteur ; ils n'épargnèrent point leur père. Dès 928, nous trouvons un *Magister* exilé pour avoir engagé Christophe à se révolter contre son père et à le

(1) Zonaras, l. XVI, c. 19.
(2) Manassès.
(3) Luitprand, *Antap*, l. V, c. 14, p. 331. — Labarte. *Palais impérial de C. P.*
(4) Luitprand, *Antap.*, l. III, c. 37, p. 310.
(5) Ibid., ibid.
(6) Zonaras, l. XVI, c. 19.
(7) Manassès.

renverser du trône (1). Et Christophe était l'aîné, le meilleur, le plus raisonnable ! Il n'en avait pas moins, ses cadets étant encore des enfants, conçu le premier la pensée du parricide. Dès que ceux-ci furent parvenus à l'âge d'homme, l'envie qu'ils nourrissaient contre leur père commença à se faire jour : il suffisait qu'on fût en faveur auprès de lui pour être persécuté par eux : ainsi, l'illustre général Jean Courcouas ou Gourgen, avec qui Romain voulait contracter une alliance de famille et qui, au contraire, fut destitué (2). Romain était d'ailleurs un père tendre, un père faible. Il avait témoigné à la mort de Christophe une douleur extravagante, il avait « enchéri sur les lamentations égyptiennes (3). » D'austères amis, le moine Sergius, par exemple, l'avertissaient fréquemment de réprimer les désordres de ses enfants, de craindre le sort du grand-prêtre Hélie, qui fut puni pour les crimes de ses fils (4). Les menaces s'accomplirent, et celui qui avait espéré dans l'usurpation toutes les joies paternelles fut frappé, d'abord par la mort de son aîné, ensuite par la révolte des cadets.

Les Byzantins ne donnent aucun détail sur la catastrophe finale et l'enlèvement de Romain Lécapène exilé par ses fils dans l'île de Proté, « comme un autre Saturne détrôné par Jupiter (5). » Quelques-uns insinuent que ce fut Constantin VII, par l'intermédiaire du moine Argyros, de Basile l'Oiseau, de Manuel Curticès, qui irrita les mauvais sentiments de Stéphane à l'égard de son père, et en l'assurant de sa propre neutralité, le poussa à un coup d'éclat (6). Sur le mode d'exécution, silence complet. Or Luitprand qui, peu d'années après, vint à la cour de Constantin VII, entre au contraire dans le plus grand détail. Il raconte comment les fils de Romain, dans les palais particuliers qu'ils habitaient dans l'enceinte du palais, avaient introduit secrètement des soldats armés qui, à un signal donné, enlevèrent Romain et l'envoyèrent « philosopher avec les moines » dans l'île de Proté ; comment ils auraient voulu, du même coup, enlever le Porphyrogénète, comment ils en furent empêchés par une insurrection populaire et par l'arrivée dans le palais des soldats italiens de l'évêque Sigefried, ambassadeur du roi Hugues.

(1) Cont. sur Romain, c. 25, p. 417.
(2) Ibid., c. 40, p. 426.
(3) Ibid., c. 31, p. 420.
(4) Ibid., c. 50, p. 434.
(5) Manassès.
(6) Cont. sur Romain, c. 53, p. 435.

Les Byzantins se bornent également à dire que le Porphyrogénète et les fils de Romain, après la chute de celui-ci, étaient devenus suspects les uns aux autres, et que, les Lécapènides ayant projeté de renverser le Porphyrogénète, ce fut au contraire celui-ci qui se débarrassa de ses rivaux et les fit déporter (1). Luitprand, ici également, est fort instructif : voyant leur coup manqué, Stéphane et Constantin Lécapène avaient recommencé à remplir de troupes leurs palais particuliers ; ils devaient inviter leur beau frère Constantin à un repas ; au milieu du festin, on aurait frappé sur un bouclier ; à ce signal leurs satellites seraient accourus et Constantin serait allé « philosopher » dans quelque île. Un certain Diavolinos aurait dévoilé au Porphyrogénète le complot, lui aurait conseillé de remplir aussi son palais de soldats macédoniens, qui étaient les plus braves et les plus dévoués à sa personne, d'inviter également ses beaux-frères à un festin, de frapper sur un bouclier et les envoyer rejoindre leur père. « Et, ajoute l'écrivain, ce qui arriva de ce projet, on le chante aujourd'hui, non-seulement en Europe, mais en Asie et en Afrique (2). »

En passant dans l'île de Proté, les deux princes détrônés y rencontrèrent le vieil Empereur, revêtu de la robe de moine et livré à de rudes pénitences, et, suivant les historiens Byzantins, ils pleurèrent à son aspect ; il pleura avec eux et prononça le verset d'Isaïe : « J'ai engendré des fils et je les ai exaltés, et ils m'ont méprisé (3). » L'évêque Luitprand, qui est bien aussi croyable que les Byzantins et qui n'a pas comme eux la tendance à hiératiser ses personnages, à les empâter d'or et de béatitude, lui prête au contraire un discours plein d'une railleuse amertume. Le saint homme Romain devient chez lui un pénitent goguenard qui ne se refuse pas, au milieu de ses macérations, le plaisir d'une légère vengeance. Au reste, cette allocution comme celle que nous avons déjà rapportée, va bien avec le caractère de bonhomie railleuse qu'affectent assez souvent les parvenus (l'Amasis d'Hérodote, Cromwell, etc.).

« Ah ! l'heureux moment que celui où Vos Majestés sont venues visiter notre néant. Je reconnais bien là cet esprit de charité qui, après m'avoir renvoyé du palais, n'a pas permis à votre amour filial d'y rester longtemps. Comme vous avez bien fait de m'expédier en avant ! Comment ces bons moines, mes camarades, tout absorbés

(1) Cont. sur C. Porph., c. 2, p. 437.
(1) Luitpr., *Antap.*, l. V, c. 21-22, p. 332-333.
(2) Cont. sur C. Porph., c. 3, p. 437.

dans leurs méditations surnaturelles, auraient-ils su la manière de recevoir des Empereurs, s'ils n'avaient pas eu en moi un homme versé dans toutes les délicatesses de l'étiquette ? Aussi, voyez, tout est prêt : de l'eau fraîche comme celle des glacières, des fèves délicieuses, des légumes nouveaux, des poireaux fraîchement arrachés. Oh ! on n'est pas malade ici de manger du poisson de mer : c'est plutôt de jeûner trop souvent. Quant à cette suite nombreuse et splendide, il n'y a pas de place pour elle dans notre pauvreté ; nous ne recevrons que Vos Majestés, qui sont venues pour ne pas laisser à l'abandon la vieillesse paternelle (1). »

CHAPITRE IV

PROGRÈS DES IDÉES DE LÉGITIMITÉ MONARCHIQUE AU Xe SIÈCLE.

De ce récit des révoltes et des usurpations qui troublèrent les premières années du Porphyrogénète se dégage pourtant un fait d'une grande importance pour l'histoire politique des Byzantins : c'est que la religion monarchique, le respect de la légitimité étaient au xe siècle en progrès chez eux.

L'Empire romain avait légué à l'Empire byzantin un des vices constitutionnels qui amenèrent sa ruine : le défaut d'une bonne loi de succession. On ne peut citer qu'une seule époque de l'histoire romaine où le pouvoir ait passé sans secousse, en vertu d'une filiation adoptive ou naturelle, d'un prince à un autre : c'est l'époque des Antonins. Au IIe siècle, Rome eut vraiment une dynastie. Mais parmi les douze Césars, au Ier siècle, huit révolutions ou morts violentes ; le IIIe siècle est celui de l'anarchie : peu de princes meurent naturellement ; au IVe siècle, ni le système de succession imaginé par Dioclétien, ni les droits de l hérédité dans la famille de Constantin, ne furent respectés. Le mal se perpétua sous l'Empire grec.

Un historien a essayé de faire le calcul des princes Byzantins qui,

(1) Luitprand, *Antap.*, l. V, c. 24, p. 334. — Sur tous ces faits : Cont., Sym., Geor., sur Rom. Lécapène ; Cédrénus, t. II, p. 296-324 ; Zonaras, l. XVI, c. 18-21. — Sur tout ce chapitre, consulter Maçoudi, *Prairies d'or*, édit. Meynard, t. II, p. 353 ; son *Livre de l'avertissement* (Silv. de Sacy), dans les *Notices et extraits*, t. VIII, p. 178 et suiv. — Barhebraeus, édit. Bruns et Kirsch, p. 178 et suiv ; très-mal informé. — Elmacin, trad. Vattier, p. 206 et 226, conforme aux récits grecs, avec de graves erreurs chronologiques.

d'Arcadius à Mahomet II, furent détrônés d'une manière tragique. Dans cet intervalle, 109 personnages, comme Empereurs en premier, Empereurs en second, collègues ou associés, occupèrent le trône. 34 moururent dans leur lit, 8 moururent à la guerre ou par quelque accident. Mais on en compte 12 qui, de gré ou de force, abdiquèrent ; 12 qui moururent au couvent ou en prison ; 3 qui périrent de faim ; 18 qui furent mutilés par castration, ou qui eurent les yeux crevés, le nez ou les mains coupés ; 20 qui furent empoisonnés, étouffés, étranglés, poignardés ou précipités du haut d'une colonne (1) ; au total, en 1058 ans, soixante-cinq révolutions de palais, de rue ou de caserne, et soixante-cinq détrônements !

Quelles sont les causes de si fréquents bouleversements ?

L'Empire grec jusqu'au IX^e^ siècle ne s'était pas accoutumé à respecter dans la filiation naturelle la vraie loi d'hérédité monarchique. Il n'y avait pas à Byzance, comme dans la plupart des Etats de l'Europe moderne, une famille dont les origines parussent remonter aux origines mêmes de la nation, qui, par son antiquité, par l'exercice plusieurs fois séculaire du commandement, se confondit en quelque sorte avec la royauté elle-même, fût sacrée pour les sujets, sacrée pour ses propres membres. A Byzance, quand une famille n'était point précipitée du trône par quelque tentative du peuple, des eunuques ou de l'armée, elle se décimait de ses propres mains ; elle donnait aux étrangers l'exemple du mépris pour les droits de son sang : ainsi, la cruelle famille des Héraclides Flaviens ; ainsi dans la maison Isaurienne, Irène, meurtrière de son propre fils. Peu de familles arrivaient à fournir plus de quatre Empereurs dont le règne eût quelque durée : la maison de Justinien en eut cinq ; mais il n'y a pas là un fils qui succède à son père : ce sont toujours des neveux, des gendres ou des enfants adoptifs, et elle se termine par le meurtre de Maurice. La maison Héraclide en eut six dont quatre moururent de mort violente. La maison Isaurienne en eut quatre, la maison Phrygienne, trois, et toutes deux se terminèrent également par un régicide.

Il en résultait qu'il n'y avait pas à Byzance de *famille impériale*. On a comparé Byzance à Stamboul. Mais au moins chez les Turcs les insurrections les plus furieuses respectaient le sang d'Othman. On assassinait les sultans, mais on reculait à l'idée d'anéantir leur race. Un sultan qui restait seul de la famille n'avait rien à craindre du

(1) Sabatier, *Monnaies byzantines*, p. 21. — Ibid., un autre tableau fort intéressant sur la durée moyenne des regnes.

cordon. Mahmoud se trouvait en sûreté quand il avait étranglé son unique parent Mustapha. Jamais il ne vint à l'idée d'un visir, ou d'un pacha victorieux, de prendre la place de son maître.

A Byzance, pas de sang royal. Tout le monde avait donc l'étoffe d'un Empereur ; donc aussi nul Empereur n'était en sûreté. Pas un centurion, pas un paysan qui ne fût assez noble pour l'héritage du grand Constantin. Léon Ier, suivant la tradition populaire, avait d'abord été boucher, et l'on montrait à Constantinople l'étal où, avec sa femme, il avait débité sa viande (1). Un porcher de Bédériana, dans l'Illyricum, arrivé dans la ville pieds nus et le sac au dos (2), était devenu Justin Ier, Empereur et fondateur de dynastie, et son neveu, un jeune gars du même village, était devenu le grand législateur, guerrier et bâtisseur Justinien. Phocas n'était qu'un simple centurion, quand il prit la place de Maurice. Léon III, l'Isaurien, avait d'abord été artisan et gagne-petit (3). Léon V était né de parents Arméniens, obligés de s'expatrier parce qu'ils avaient commis un crime et réduits à la plus profonde misère (4). Michel II était d'une infime extraction, obligé de servir comme domestique ou écuyer chez Bardanius (5). Le paysan Basile Ier venait de rappeler tous ces souvenirs en fondant une dynastie, et Romain Lécapène, s'il n'avait pas eu la bonne fortune de tuer un lion dans un marécage, n'aurait été qu'un pauvre aventurier du thème arméniaque (6), que Léon VI aurait laissé végéter dans les derniers grades de la flotte.

Tant de coups extraordinaires de la Providence ou de la fortune, tant de Davids sortis de la poussière pour monter sur le trône, donnaient le droit à tout le monde, paysans, ouvriers, soldats, matelots, de rêver la couronne. La superstition byzantine, si entichée de prédictions, de présages, d'oracles et d'horoscopes, par l'une de ses folies intéressait la politique : c'était par la croyance aux prédiseurs d'Empire. Ce travers intellectuel, résultat d'un vice de la constitution politique, est plus ancien que l'Empire grec. Tant de gens avaient reçu de la fontaine fatidique de Castalie la promesse de l'Empire, qu'Adrien, après avoir vu se réaliser la prophétie dont

(1) Anonymi, *Antiq. Constantinop.*, n° 105, dans Bauduri, *Imperium Orientale*, t. I, p. 38.

(2) Proc. *Anecd.*, c. 6, p. 43.

(3) Cédrénus, t. I, p. 739, βάναυσος τὴν τέχνην.

(4) Cont. sur Léon V, c. 1, p. 6.

(5) ταπεινοὺς ὄντας. Ibid., p. 7.

(6) Luitprand, *Antapodosis*, l. III, c. 25 p. 307.

il avait été l'objet, fit murer la fontaine (1). Qu'on lise dans Ammien-Marcellin à quel point en était venue la témérité des devins, la crédulité des particuliers, les terreurs et les cruautés du pouvoir. On n'entendait parler que de gens torturés ou brûlés, parce qu'on avait trouvé chez eux des papiers mystérieux, des caractères bizarres, des amulettes. Le crime de divination, surtout de divination en matière politique, fut sévèrement puni dans tous les codes. Rien ne put extirper cette manie. Le Bas-Empire en fut infecté. En dépit des lois, les oracles et les prophéties couraient par milliers dans l'Orient. Ils passaient des Sarrasins aux Grecs et des Grecs aux Occidentaux (2). Les Byzantins avaient comme les Romains leurs livres sibyllins. Léon VI lui-même, qui édictait la peine de mort contre les devins ou μαγγανεῖς (3), écrivait ses *Oracula* (4).

A défaut de livres ou de traditions, à défaut de sorciers lisant l'avenir dans le λεχανον (5), à défaut de démons dont on entendait parfois les clameurs prophétiques dans les forêts ou les rochers (6), on avait à Constantinople même des colonnes, des statues fatidiques sur le socle desquelles étaient écrits en mystérieux caractères la liste des futurs empereurs de Byzance, la date de la destruction de la ville, les lamentations que pousserait le dernier Basileus quand il partirait en exil pour Jérusalem (7).

Mais à côté de ces oracles qui couraient le monde, il y avait ceux que chacun gardait pour soi. Il n'y avait peut-être pas un Byzantin, si pauvre et obscur qu'il fût, qui n'eût, pour lui ou pour les siens, quelque promesse d'empire. L'histoire byzantine est pleine de ces prédictions. Le futur Léon III avait rencontré près d'une fontaine deux Juifs qui lui promirent qu'un jour il serait Empereur, et, comme il paraissait peu convaincu de cette promesse, lui jurèrent que cette promesse s'accomplirait s'il s'engageait à faire ce qu'un jour ils lui demanderaient (8). Bardanius, le maître de Michel le Bègue, médi-

(1) Amm. Marcellin.

(2) Luitpr. *Legatio*, dans l'édition Hase de Léon-le-Diacre. Bonn., p. 359. — Pertz *Mon. Germanica*, V (t. III, Script.), p. 355.

(3) Léon, *Novelle LXV*. — *Corpus Juris*, édit. Kriegel, t. III, p. 806. — Zachariæ, t. III, p. 160.

(4) Fabricius, *Biblioth. Græca*, t. VII, p. 694. Hambourg, 1801.

(5) Cédrénus, t. II, p. 146. — Alfred Maury : *La magie et l'astrologie au moyen âge.*

(6) *Vita Basilii*, par Constantin VII, c. 70, p. 310-311.

(7) Codinus, *de Antiquitatibus*, — Anon., *de Antiq. C. P.* — *Enarrationes Chronicæ*, etc., dans Bauduri, *Imp. Orientale*, t. I.

(8) Cédrénus, I, p. 789.

tait de s'emparer de l'empire ; un moine l'en détourna et lui montra ses écuyers, qui, à ce moment, lui amenaient son cheval et qui se nommaient Léon, Michel et Thomas. « Les deux que voici, lui dit-il, deviendront Empereurs, celui-là sera proclamé Empereur et périra presque aussitôt. » Or, ces trois écuyers furent par la suite, Léon V, Michel II et l'usurpateur Thomas (1). Et où l'on vit encore que Léon V deviendrait Empereur, ce fut quand une fille lunatique se mit à crier chaque nuit devant le palais de l'Empereur régnant, Michel Rangabè : « Va-t-en, cède ta place à un autre, » et que, sur les questions de son maître, elle annonça que Léon serait Empereur (2). Michel le Bègue aussi se trouva plus assuré de sa grandeur future, quand Léon V, proclamé Empereur, lui eut remis entre les mains le vêtement qu'il portait et que lui-même, par mégarde, eut marché sur la queue du manteau impérial (3). Que de prédictions assurèrent Basile de sa grandeur future ! Et Constantin Doucas n'aurait pas entrepris de détrôner le Porphyrogénète s'il n'avait été persuadé par une prophétie qu'il était destiné à l'empire : vainement Léon VI, grand magicien lui-même, essaya-t-il de lui prouver que la prédiction n'était pas pour lui, mais pour un autre Constantin, Constantin Porphyrogénète (4) : il s'obstina dans son idée jusqu'à en perdre la vie. Mêmes promesses à Nicéphore Phocas, à Jean Zimiscès, également suivies de réalisation (5).

Ainsi, pas un centurion byzantin qui n'eût par devers lui quelque promesse secrète. Une captive sarrasine avait regardé sa main ; sa mère avait eu un songe qu'une bonne femme du même village avait expliqué ; le moine à qui l'on faisait l'aumône de quelques *siliques* vous en récompensait par un horoscope et, en manière de remercîment, à tout hasard vous promettait l'Empire.

Il est à remarquer que ces prédictions faisaient parfois l'Empereur. Un homme simple et grossier, pénétré d'une foi aveugle en son étoile, sortait de son village, se poussait, renversait tous les obstacles. Le patricien Bardanius haussait les épaules à la prédiction du moine ; mais ses trois palefreniers la recueillaient avidement. C'était surtout sur les simples que la divination avait prise : c'étaient ceux-là qui parvenaient, et le devin était lui-même fort étonné d'apprendre un

(1) Cont. sur Léon V, c. 2, p. 7-8.
(2) Cédr., t. II, p. 49-51.
(3) Ibid., p. 48.
(4) Cont. sur Léon VI, c. 26, p. 373.
(5) Leo Diac. VI, 6, p. 101.

beau matin que le petit garçon qu'il avait trouvé domestique chez quelque patricien, ou couché sur le seuil de quelque couvent, était celui-là même qui siégeait maintenant sur le trône de Salomon, la couronne de Constantin sur la tête.

Ajoutez que souvent le futur Empereur rencontrait d'aveugles dévouements. On l'aidait à se faire, on le priait seulement de se souvenir au jour de sa grandeur. Le palefrenier Léon, l'écuyer Basile, le jour même de la prédiction trouvèrent des croyants : l'un, un général qui lui donnait sa fille (1), l'autre, une riche veuve qui l'adoptait pour son fils (2). Marcien, le jour même où l'Empire lui fut prédit, reçoit un présent de 200 *nomismata* (3). En revanche, Philippicus fut fouetté (702) pour avoir été ombragé par un aigle (4) ; il n'en devint pas moins Basileus. Un autre sous Théophile fut moins heureux : Théophile, pour détruire les effets de la prédiction, le fit raser et enfermer dans un couvent (5).

Pour réprimer l'audace des chercheurs d'Empire, pour guérir cette « maladie de la pourpre (Ammien-Marcellin) » qui était devenue à Byzance une véritable épidémie, on avait recours au plus cruel système de répression. Le coupable était mis d'abord à la torture pour qu'il avouât ses complices. Puis sur le *Forum Amastrianum* (6) ou dans le *Funda* de l'Hippodrome, on lui coupait les pieds ou les mains, le nez ou les oreilles, on le fouettait avec des lanières armées de plomb, on lui crevait les yeux, on le promenait sur un âne dans le Cirque ou dans les rues de la ville (7). Sous Michel III, quand les ennemis de son collègue Basile eurent été mutilés, on les mit sur une place publique, ayant à la main un encensoir d'argile où ils brûlaient du soufre en guise d'encens et on les obligeait à s'encenser mutuellement. On les condamna ensuite pendant trois jours à mendier dans les rues, les yeux crevés, une main coupée, et à tendre l'autre main aux passants (8). Parfois l'usurpateur était décapité après avoir été fouetté ; d'autrefois brûlé vif, comme Phocas sous Héra-

(1) Cédrénus, II, p. 51.

(2) *Vita Bas.*, c. 11, p. 227.

(3) Cedr., I, 604.

(4) Théophane, a. 6194, p. 569.

(5) Cédr., t. II, p. 500.

(6) Codinus, *de Antiquitatibus*, et autres, dans Bauduri, t. I.

(7) Le biographe de Basile Ier loue ce prince de n'avoir fait arracher qu'un œil et couper qu'une main à la fois, et ajoute qu'il eût été encore plus clément sans les exigences de la raison d'État. c. 45, p. 277.

(8) Sym., c. 44, p. 680-681.

clius, comme l'assassin maladroit de Léon VI (1), comme le rebelle Basile sous Romain I (2); d'autrefois empalé, comme le furent un des assassins de Michel III sous son complice Basile Ier (3), les partisans de Doucas sous les tuteurs de Constantin VII (4) ; d'autrefois, on se contentait de lui couper les cheveux ou de les lui brûler sur la tête (5) et de l'enfermer dans un couvent. Mais souvent il paraissait plus sûr de le faire eunuque (6). Ces supplices presque toujours entraînaient l'exil et la confiscation des biens ; presque toujours la famille entière était enveloppée dans la disgrâce du criminel d'État : sa femme rasée et enfermée, ses enfants mâles mutilés (7). Et malgré l'effroyable rigueur de ce code politique, que les Byzantins avaient emprunté à la barbarie persane (8), et qu'ils léguèrent à leurs imitateurs russes, hongrois, vénitiens, occidentaux, aucune année ne se passait sans conspiration. Les horreurs dont le Forum Amastrianum ou dont l'Hippodrome étaient le théâtre, n'étaient un enseignement pour personne. Tout ce qu'en concluaient les conspirateurs, c'est qu'il fallait traiter de la même façon le prince régnant et sa famille, quand on les aurait détrônés.

Les princes cherchaient pourtant à réagir contre cette fatale tendance de l'esprit byzantin. Ils essayèrent de faciliter la paisible transmission du pouvoir en associant, de leur vivant, à l'Empire, soit leurs héritiers adoptifs, soit leurs descendants légitimes.

C'est ainsi que Léon I, la dernière année de sa vie, voulut couronner son neveu Léon II (9), et que Léon II couronna son père Zénon (10). C'est ainsi que Justinien fut couronné du vivant de son oncle Jus-

(1) Cont. sur Léon VI, c. 19, p. 365.

(2) Ibid., Rom. Lécap., c. 33, p. 421-422.

(3) Sym., sur Bas., c. 3, p. 688.

(4) Sym., sur C. Porph., c. 4, p. 721.

(5) Cont. sur Léon VI. c. 15, p. 364.

(6) Ce moyen est plus souvent employé contre les enfants d'un Empereur détrôné : ainsi les fils de Michel Rangabè, en 813, les quatre fils de Léon l'Arménien, sous Michel II, le fils de Constantin Doucas, sous les tuteurs de Constantin VII, le fils de l'Empereur Stéphane, sous Constantin VII (Zonaras, XVI, 21).

(7) Cont. sur C. Porph., c. 4, p. 385, etc.

(8) L'histoire ancienne et moderne de la Perse, cf., Chardin, Tavernier, — Patniakan, *Hist. de la dyn. des Sassanides*, p. 189, p. 210 dans le *Journal asiatique*, février-mars 1866 ; — sur Venise, Dandolo, *Chronique. passim.* — Mailath, *Gesch. der Magyaren*, t. I, p. 58. Une fille de St-Etienne fait crever les yeux à un concurrent de son fils. — L'*excæcatio* fort usité chez les Francs, sous Charlemagne, Louis-le-Débonnaire, etc., etc.

(9) De Muralt, *Essai de Chronographie byzantine*, p. 87, année 474.

(10) Ibid., p. 88, année 474.

tin I (1) ; que Tibère fut proclamé par son père adoptif Justin II, et que Maurice fut nommé César par son père adoptif Tibère (2). Il est à remarquer que cette association eut toujours lieu dans la dernière année du règne du vieil Empereur.

Les crimes de la maison d'Héraclius qui ne sut même pas respecter en elle les droits du sang, un siècle tout entier de parricides et d'assassinats, perdirent tout le fruit des efforts tentés par les princes précédents. La morale publique en fut profondément ébranlée : cinq révolutions sanglantes témoignent, à la chute des Héraclides, du désordre des esprits.

Plus heureux que les princes du cinquième siècle, puisqu'ils eurent la bonne fortune de se perpétuer par la succession du fils au père, plus sages que les Héraclides, puisqu'ils surent se respecter eux-mêmes, les princes Isauriens ramènent un peu de calme dans l'Empire. Le fils recommence à être associé à l'Empire du vivant de son père ; mais on n'attendait plus, comme sous la maison Justinienne, la vieillesse du prince régnant : le père couronne son fils presque au sortir du berceau. Léon III, pendant vingt et un ans sur 24 années de règne, a pour associé son fils Copronyme, couronné Empereur à l'âge d'un an (3) ; Copronyme, à son tour, dans un règne de 34 années, pendant 24 ans, a pour associé Léon le Khazare, son fils, également couronné à l'âge d'un an (4). Léon le Khazare, sur cinq années de règne, compte quatre années d'association avec son fils Constantin (5). Le meurtre de Constantin par Irène, arrêta encore une fois le progrès du principe monarchique. Le crime d'Irène enfanta les mêmes malheurs que les crimes des Héraclides : cinq princes successivement, Irène, Nicéphore (battu et tué par les Bulgares, grâce aux trahisons de ses généraux), Staurakios, Michel I[er], Léon V, sont violemment renversés du trône.

La maison Phrygienne (Michel II, Théophile, Michel III), reprend la politique de la maison Isaurienne : les deux premiers, aussitôt qu'ils le peuvent, s'associent leurs fils ; le troisième s'associe d'abord, en qualité de César, son cousin Bardas, puis, en qualité successivement de César et d'Empereur, son fils adoptif Basile I[er] (6).

(1) Ibid., p. 141. année 527.
(2) Ibid., p. 237 et 241, années 578 et 582.
(3) Ibid., p. 339, ann. 720.
(4) Ibid., p. 353, ann. 751.
(5) Ibid.
(6) Cont. sur Mich. III.

Jusqu'ici, nous avons vu des systèmes d'hérédité qui n'ont rien d'insolite. La transmission du trône au moyen d'adoptions successives, mise en pratique par les Basileis du 1er siècle byzantin, rappelle tout à fait les adoptions successives dans la famille de Jules-César, au premier siècle de l'Empire romain. Les Empereurs du VIIIe et du IXe siècle agissent exactement comme, au Xe siècle, les premiers Capétiens, quand ils voulurent fortifier le principe d'hérédité monarchique au sein de la féodalité française ; les Isauriens et les Phrygiens font couronner leur fils unique (1), comme Henri Ier ou Robert feront sacrer leur fils aîné de leur vivant. Seulement, le danger à Constantinople étant plus grand, c'est à l'âge d'un an, et, en quelque sorte, aux bras de leur nourrice, qu'on couronne les jeunes héritiers.

Avec Basile Ier nous avons un système complétement différent. Ce n'est plus un seul fils qui est associé à l'Empire, c'est toute la famille. En 869, il fait couronner Empereur son aîné Constantin ; en 870, son second fils Léon ; vers 872, son troisième fils Alexandre, presque aussitôt après sa naissance (2). Pour plus de solidité, il fera de son fils Etienne le Patriarche de Constantinople, l'Empereur spirituel de l'Orient. L'historien de Basile, qui n'est autre que son petit-fils, nous découvre le fond de sa pensée : s'il associait ses trois fils à l'Empire, « c'était pour enfoncer dans l'Empire des racines plus puissantes et plus nombreuses (3). » En d'autres termes, pour décourager les ambitieux et les assassins.

L'usurpateur Romain, comme nous l'avons vu, employa le même procédé : il s'associait, outre le Porphyrogénète, ses trois fils et son petit-fils : c'était un personnel de cinq ou six Empereurs contre lequel le poignard était impuissant ; et il fallut l'imbécillité de ses propres fils pour renverser un arbre aussi puissamment « enraciné. »

Rien dans ce nouveau système d'*association* ne rappelle soit Dioclétien, soit Constantin Ier. Sans doute, au Xe siècle, il y avait un grand Empereur, ὁ Μέγας βασιλεύς (4), supérieur à tous les autres, duquel émanait le pouvoir de ces derniers, qui, dans les actes, les cérémonies et les médailles, occupait la place d'honneur, de même qu'à la fin du IIIe siècle, il y avait un Empereur Jupiter, un Empereur Hercule et deux Césars. Mais là s'arrête l'analogie. Les quatre Em-

(1) Il est, en effet, à remarquer que c'est toujours par un fils unique que ces deux dynasties se continuèrent.

(2) De Muralt, ann. 869, 870, 872 ; — Cont. sur Alex. c. 35, p. 264.

(3) *Vita Bas.*, c. 34, p. 264.

(4) *Cérémonies*, II, 47, p. 682.

pereurs de Dioclétien, en somme, se partageaient l'Empire déclaré indivisible. Chacun d'eux avait en main le quart des provinces, des trésors, des légions, des flottes : grave danger pour l'unité romaine. De même les fils de Constantin Ier, plus ou moins irrévocablement, se partageaient l'Empire. Au contraire, dans le système de Basile Ier et de Lécapène, un seul Empereur gouvernait, un seul avait en main l'armée, la marine, les finances. Les autres n'avaient de l'empire qu'un titre et des honneurs. Ils en étaient d'autant plus soumis à leur collègue, les premiers de ses sujets : Empereurs et Augustes pour tout le monde, simples esclaves devant lui et se prosternant, comme les autres, le front dans la poussière (1). Au temps de Dioclétien et de Constantin, il avait fallu plusieurs Empereurs, parce que l'Empire était trop vaste : ce n'était point son défaut au xe siècle. On multiplia les Empereurs sous Dioclétien pour faciliter l'administration ; sous Basile, pour préserver la vie du principal Empereur.

Cela ne suffisait point. C'étaient les mœurs et les sentiments publics qu'il fallait réformer. Il fallait donner aux Byzantins une religion monarchique. C'est ce que comprirent fort bien les usurpateurs eux-mêmes et les fils d'usurpateurs, quand il voulurent se faire une légitimité.

Michel II, était monté sur le trône en assassinant Léon V. Or, que pensait Théophile de ce régicide qui, à la fois, lui donnait la couronne et la rendait précaire entre ses mains ? Il assembla, dit le Continuateur, les grands de sa cour et leur exposa que son père Michel, ayant été surpris par la mort, n'avait pu désigner à sa reconnaissance ceux qui, courageusement, lui avait prêté main-forte pour s'emparer du trône : « Que chacun d'eux sorte donc de la foule et se découvre à nous ! » Ceux qui avaient trempé leurs mains dans le sang de Léon V, s'empressèrent de se découvrir, croyant qu'on allait les combler d'honneurs et de richesses. Mais Théophile fit appeler le Préfet de la ville et lui ordonna de les traiter suivant la rigueur des lois : « Va, dit-il, récompense les suivant leurs mérites : non-seulement ils n'ont pas craint la divinité, non-seulement ils ont rougi leurs mains de sang humain, mais les misérables ! ils ont porté leurs mains sur le Basileus, sur l'oint du Seigneur ! (2) » Sans doute, en

(1) Luitprand, *Leg.*, à propos de Nicéphore Phocas et des fils de Romain II, Pertz, p. 349 et Hase, p. 348. « Dominis suis Imperatoribus se a longe sequentibus, et, in pacis osculo, ad terram usque adorantibus. »

(2) Cont. sur Théophile, c. 1, p. 86, Cédr. II, 100-101. — George, c. 2, p. 791, rapporte que Théophile, après l'aveu des meurtriers, assembla le Sénat et lui posa cette ques-

punissant les complices du crime, il conservait le profit du crime. Mais la leçon était terrible, et l'on avait entendu la condamnation du régicide par la bouche même de l'héritier du régicide.

Michel III, à son tour, est assassiné par Basile Ier. Mais aucun de ceux qui prirent part à l'assassinat n'eût alors osé s'en vanter. Les panégyristes de Basile Ier ont beau exagérer les crimes de Michel III, montrer l'Empire mené par lui aux abîmes, affirmer que lui-même avait voulu assassiner Basile et que celui-ci était en état de légitime défense : l'audace leur manque au moment de faire l'aveu suprême, et ils se réfugient dans une mensongère dénégation (1). Les historiens qui accusent Basile de ce crime ne manquent pas de nous apprendre que tous ceux qui furent ses complices, et qui portèrent les mains sur l'Empereur, moururent misérablement, emportés par leurs chevaux dans des précipices, empalés pour leurs crimes, assassinés par leurs esclaves ; deux d'entre eux, comme Antiochus Epiphane, furent vivants rongés des vers (2). Luitprand nous montre Basile lui-même en proie aux remords, tourmenté la nuit par des rêves terribles, et, pour apaiser l'ombre de Michel III, bâtissant à Michel-Archange une magnifique église (3). Jamais Basile ne put se résigner à habiter dans le palais de sa victime : il lui fallut, pour échapper quelque peu à ses remords, élever un palais tout neuf, vierge de sang et de souvenirs sinistres, le splendide Cénourgion (4). Son successeur, comme celui de Michel II, voulut une expiation. Il envoya chercher à Chrysopolis les restes de Michel III. On les plaça dans un cercueil de cyprès, on le recouvrit des insignes impériaux, et, au milieu d'une pompe royale, au bruit des psaumes et des cantiques, on le fit entrer d'abord dans la capitale, ensuite dans l'église des Sts-Apôtres où étaient les tombeaux des Empereurs (5). Au milieu du cortége des grands et des sénateurs, on voyait les trois princes, Léon VI, Alexandre, Etienne, les trois fils de l'assassin, entourer le cadavre de l'assassiné, humilier devant son ombre la royauté qu'on lui avait

tion : « Celui qui, entré dans le temple du Seigneur, a tué le Christ du Seigneur, quelle peine mérite-t-il ? » Et vainement ils essayèrent de se défendre, disant : « Si nous n'avions aidé ton père, ô Basileus, tu ne serais pas Empereur. »

(1) La *Vie de Basile*, par Constantin VII.

(2) Syméon, sur Bas. Ier, c. 3, p. 687-688.

(3) Luitprand, *Antapodosis*, l. III.

(4) Labarte *Le palais des Empereurs*, p. 77.

(5) *Cérém.*, II, 42, p. 642, description des tombeaux impériaux. — Autre dans Banduri, t. Ier. — Brunet de Presle : *Notice sur les tombeaux des Empereurs*. — Gyllius, *Topographia*, l. IV, c. 2.

ravie (1). Adopté en quelque sorte par la famille de son meurtrier, son cadavre reposa dans l'Héroon de Constantin-le-Grand, à côté de celui de Basile Ier, à côté d'Eudokia, leur épouse commune, si on en croit la malveillance, à côté d'Alexandre et de Léon VI, leur équivoque progéniture (2).

Basile avait voulu par d'autres moyens conjurer le danger auquel son propre crime avait de nouveau exposé la couronne. Nous avons dit qu'il n'y avait point de famille impériale, que sur aucune maison il n'y avait ce signe d'élection qui, dans l'Europe moderne, a longtemps consacré certaines familles pour la royauté. Basile voulut créer cette distinction. Il renouvela ou inventa une loi de Constantin le Grand sur le Palais de Porphyre ; il voulut que tous ses descendants y naquissent (3), que le titre de Porphyrogénète leur fût une légitimité et que de ce palais des accouchées émanât une noblesse qui fît pâlir toute noblesse et toute illustration.

Il faut ajouter qu'à cette époque les textes, de plus en plus souvent, font allusion à une consécration des princes par l'onction sainte : τὸν χριστὸν Κυρίου βασιλέα, disait Théophile, en parlant de Michel III (4), et le Continuateur emploie la même expression pour Romain Lécapène (5).

Ces efforts persévérants finirent par être récompensés. Basile fut le fondateur de la plus durable dynastie qu'on eût encore vue à Byzance. Elle occupa le trône 189 ans, de 867 à 1059. Quiconque avait du sang de Basile Ier dans les veines, fût-ce un enfant comme Constantin VII, comme Basile II et Constantin VIII, fût-ce une vieille coquette comme Zoé ou Théodora, quiconque pouvait se dire Porphyrogénète, parut avoir des droits incontestés à l'héritage. Il se trouva de leur temps d'illustres familles, de véritables dynasties de glorieux généraux, comme celle des Phocas qui de Basile Ier va jusqu'aux Comnènes ; mais personne ne fut assez hardi pour méconnaître les droits des Porphyrogénètes, deux fois sacrés par la naissance dans la *Porphyra*, et par l'antiquité chaque jour plus respectable de leur race.

(1) Cont. sur Léon VI, c. 1, p. 353.

(2) *Cérémonies*, II, c. 42, p. 643.

(3) Luitprand. *Antapodosis*, l. III, c. 31, p. 309. Anne Comnène, VII, 2, p. 329. Labarte, le *Palais des Empereurs*, p. 93, 214.

(4) Cont. sur Théophile, c. 1, p. 86 ; George, c. 2, p. 791.

(5) Cont. sur C. Porph., c. 1, p. 436. Voyez d'autres textes dans Reisk., *Notæ ad Cærimonias*, p. 351.

Ce respect, au temps de Constantin VII, commençait seulement à s'imposer aux esprits ; la vénération pour le titre de Porphyrogénète se trouvait même contrebalancée par l'horreur qu'inspiraient les quatrièmes noces ; et pourtant, elle suffit pour protéger l'enfance de Constantin VII, d'abord contre les mauvais desseins de son oncle, puis contre les révoltes des généraux, enfin contre les empiètements des Lécapènes. Quelles qu'aient été les vertus de Romain Ier, pour tous les historiens, sa royauté a une tache originelle : l'usurpation, la violation du serment qu'il a prêté à son pupille. Si son bien-aimé Christophe lui est enlevé, les historiens voient là un châtiment du ciel (1) ; la révolte de ses fils, châtiment ; sa déportation dans l'île de Proté, châtiment (2). Aucune de ses usurpations n'eut lieu sans soulever quelque protestation légitimiste : Léon Phocas ne prit les armes que sous couleur de défendre la légitimité ; Zoé, le pédagogue Théodore, le Protocarabos de 920, les conspirateurs de 922, sont punis pour des tentatives légitimistes. « Ce Protocarabos, nous dit Constantin VII lui-même, fut, à cause de son dévouement au légitime Empereur, fouetté, tondu et envoyé en exil (3) ; les autres travaillaient également dans l'intérêt de Constantin, ὑπέρ Κωνσταντίνου βασιλέως ἐσπούδαζον (4) ; Constantin nous signale encore un autre fonctionnaire qui, trop dévoué à l'Empereur et à sa mère, fut destitué par Romain (5).

Quand les fils de Lécapène détrônèrent leur père, raconte Luitprand, « un bruit confus se répandit dans Constantinople ; on disait que Romain était chassé et que Constantin était tué. Tout le peuple courut aussitôt au palais. Personne ne s'occupait de Romain : c'était un faux Empereur, *Abusivus Imperator* (6) ; mais tous demandaient si Constantin vivait encore. » Il fallut, pour empêcher le peuple de donner l'assaut au palais, que Constantin, les cheveux en désordre, se montrât à l'une des fenêtres et affirmât aux citoyens que tout allait bien. Les fils de Romain, qui comptaient avoir fait la révolution pour eux-mêmes, durent faire à cette occasion d'assez tristes réflexions (7).

(1) Luitprand. *Antap.*, l. III, c. 37, p. 310.
(2) Zonaras, XVI, 19. — Cont. sur Rom. Lécap., à la fin.
(3) *De Adm. Imp.*, c. 51, p. 241.
(4) Cont. sur Rom. Lécap., c. 6, p. 400.
(5) *De Adm. Imp.*, ibid.
(6) παράγραφος, dit Ephrœmius, *insitivus*.
(7) Luitprand. *Antapodosis*, l. V, c. 21, p. 332.

Cent ans environ après ces événements, Michel le Calaphate veut faire le même essai sur une Porphyrogénète, sa mère adoptive, Zoé. Cette vieille femme, débauchée, vicieuse, incapable, l'esclave d'eunuques scélérats, meurtrière de son premier mari, sur le point, à soixante ans, d'en prendre un troisième, il semblait que rien ne fût plus facile que de la faire disparaître. Le Calaphate lance une proclamation annonçant l'exil de Zoé. Comme en 944, tout le peuple courut au palais : cette forteresse énorme est emportée d'assaut : l'usurpateur a les yeux crevés.

Ces événements de 1042 peuvent expliquer ceux de 944.

Ce n'était pas seulement les Byzantins qui avaient cette religion pour la légitimité ; les étrangers eux-mêmes la partageaient et principalement les Francs, chez lesquels le respect de l'hérédité était plus fortement enraciné que chez les Orientaux. L'ambassadeur du roi Hugues, le belliqueux évêque Sigefried, courut au secours de Constantin avec les troupes de la légation d'Italie, Amalfitains, Romains, Gaétains (1). Et plus tard, Luitprand s'expliquait avec la plus grande énergie sur la conduite de Nicéphore Phocas qui, dans les processions, « prenait le pas sur les deux Empereurs ses maîtres (2) et les obligeait, au baiser de paix, à se prosterner jusqu'à terre (3). »

Jusqu'à Romain, qui se condamnait lui-même ! Malgré toutes ses aumônes, toutes les églises qu'il bâtissait, toutes les larmes qu'il versait dans de pieuses effusions avec ses amis les moines, il n'était pas tranquille. Ses nombreuses charités, assure Zonaras, n'avaient d'autre source que ses remords ; « mais il agissait comme celui qui, après avoir tué le bœuf du voisin, en distribue les pieds aux pauvres et mange le reste, ou qui, entretenant avec la femme d'autrui un commerce criminel, distribue en aumônes, pour se faire pardonner son adultère, les biens du mari. » Ses remords se firent jour dans le testament qu'on trouva dans ses papiers, après sa chute, et où il ordonnait qu'à sa mort le Porphyrogénète eût le pas sur ses deux beaux-frères ; « il y prenait toutes les dispositions nécessaires pour forcer les récalcitrants à l'obéissance (4). »

La dynastie en devenant plus vieille, devenait plus respectable.

(1) Ibid., ibid.

(2) Basile II et Constantin VIII, petit-fils de Constantin Porphyrogénète.

(3) Luitprand, *Legatio*, dans Pertz, *Monumenta germanica*, t. V (Script. III), ou dans l'édition de Léon le Diacre (Hase), p. 348. — Voir l'opinion des Arméniens : Mathieu d'Edesse, c. 17, p. 26, trad. Dulaurier.

(4) Cont. sur Rom. Lécap., c. 52, p. 435.

Quand Romain II laissa deux fils en bas âge, Nicéphore Phocas ne s'empare de l'Empire qu'en se déclarant leur tuteur et en épousant leur mère. Sans doute, il prenait le pas sur eux dans les cérémonies publiques, mais la preuve qu'il ne se regardait pas comme un Empereur complétement légitime, c'est que, sur ses monnaies, ce n'est point son effigie qui est représentée, mais celle de Jésus-Christ (1).

Zimiscès, le meurtrier de Nicéphore, agissait comme lui. Son ambition qui s'attaquait au tuteur respectait les pupilles. Zimiscès reconnaissait si bien la légitimité de la maison Macédonienne qu'il crut ne pouvoir se créer quelque droit à la couronne qu'en épousant Théodora, la fille de Constantin, et à sa mort, les deux Porphyrogénètes, se trouvant arrivés à l'âge d'hommes, s'emparèrent tout naturellement de la direction des affaires publiques.

Ainsi, par ces deux minorités du fils de Léon VI et des fils de Romain II, par ces deux interrègnes de la légitimité remplis par le gouvernement non sans gloire de Romain Lécapène, Nicéphore Phocas, Jean Zimiscès, il paraît que ces sortes de tutelles avaient aussi leur côté légitime. Tant que le tuteur se bornait à gouverner l'Empire, sans attenter aux droits de ses pupilles, il méritait l'obéissance. Même le titre d'Empereur qu'il s'arrogeait, pouvait être considéré comme une exigence de la situation. Gardien des jeunes Porphyrogénètes, il participait en quelque sorte à leur inviolabilité. Les excès de Romain ne purent entièrement le déposséder de ce privilége : usurpateur par rapport à Constantin, il était légitime par rapport à tout autre. La main de Dieu s'appesantit sur ceux qui détrônèrent Romain comme sur ceux qui égorgèrent Michel III, et le Continuateur recommence à ce propos ses histoires sinistres de châtiments providentiels, imitées de la Bible et de Lactance (2). L'assassinat de Nicéphore Phocas fut aussi un régicide : le panégyriste même de Jean Zimiscès ne dissimule point son horreur « pour ce crime sacrilége, exécrable à Dieu (3) ».

Progrès de l'idée de légitimité, progrès de la religion monarchique, tel est le fait remarquable qui se dégage de toute cette histoire des princes macédoniens et spécialement de la minorité de Constantin. « Lever la talon de la révolte, πτέρναν ἀποστασίας (4) » com-

(1) De Saulcy, p. 240-243.

(2) Cont. sur C. Porph., c. 1, p. 436.

(3) Leo Diac., V, 9, p. 90. Le Patriarche Polyeucte obligea Zimiscès à faire pénitence, à dénoncer et à punir lui-même son principal complice, ibid., VI, 4, p. 99.

(4) *Vita Basilii.*, c. 19, p. 240. νεωτεριζεῖν. Leo Diac., II, 11, p. 31.

mence à passer pour un crime ; et un même mot sert à flétrir l'apostasie religieuse et la félonie politique. Contre celle-ci aussi bien que contre celle-là, l'excommunication et l'anathème religieux sont des armes légitimes (1).

CHAPITRE IV.

LE GOUVERNEMENT PERSONNEL DE CONSTANTIN VII.

Deux secousses aussi violentes que celles qui précipitèrent du trône la dynastie de Lécapène devaient être suivies de grands changements dans le gouvernement. Lécapène se trouvait exilé dans l'île de Proté (2); Stéphane fut transféré de Proconnèse à Rhodes (3), puis à Lesbos (4) ; Constantin, de Ténédos à Samothrace, où il empoisonna, pour s'enfuir, le chef de ses gardes et fut massacré par ceux-ci (5) ; Romain, fils de Stéphane, suivant Cédrénus (6), de Christophe, suivant Zonaras, de Constantin, suivant le Continuateur (p. 426), fut fait eunuque ; le fils de Christophe, Michaël, fut fait prêtre ; il n'y eut que Théophylacte, le patriarche amoureux de la bonne chère et des beaux chevaux, dont on ne put se débarrasser. Le palais patriarcal fut, avec l'île de Proté et l'île de Samothrace, le quartier général des intrigues lécapénistes.

Il y avait aussi un fils naturel du vieux Romain, homme d'une intelligence et d'une habileté politique remarquables, nommé Basile ; il était eunuque, et cela, assurent Zonaras et Cédrénus, par le fait de Constantin VII. Mais c'est un service que lui rendit celui-ci. Bâtard et issu d'une famille suspecte, sa carrière était finie ; eunuque, il était dégagé de tout lien de famille et capable d'arriver aux pre-

(1) Voir page 17.

(2) Il y mourut en 948, Autorités, dans De Muralt, p. 522. — Suivant Maçoudi, *Livre de l'Avertissement* (Notices et Extraits des mss. de la Biblioth. imp., t. VIII, p. 178, S. de Sacy), Romain meurt quatre ans après avoir pris l'habit monastique.

(3) Lors de l'expédition de Crète, en 949, on laissa, pour l'y garder, cinq bâtiments et 220 matelots. *Cérém.*, II, 45, p. 665. — Maçoudi, ibid., p. 180 : « Etienne est encore dans l'île où il avait été relégué, comme nous l'avons appris étant à Fostat (Egypte), par les négociants qui viennent par mer de C. P. et par les ambassadeurs envoyés au sultan, qui viennent dans cette île. »

(4) Il y fut empoisonné dans une hostie en 963, par Théophano : Cédr. II, p. 346.

(5) Maçoudi, ibid., p. 179 : la tête du rebelle envoyée à l'Empereur par les habitants de l'île.

(6) Cédr. II, p 327.

mières charges de l'Etat. Il s'attacha donc à son étrange bienfaiteur, devint son confident le plus dévoué, fut Protovestiaire, patrice, Parakœmomène, Prince du Sénat, général victorieux contre les Arabes (1). La même chose advint au jeune Romain : la castration le conduisit plus tard aux dignités de Sébastophore (2) et de patrice et à la charge si importante de Préposé du Sacré-Palais (3).

A part l'exception singulière en faveur du bâtard Basile, les premiers actes de Constantin VII portent le cachet d'une réaction.

Ce qu'il avait de plus pressant, c'était d'enlever le commandement des troupes, principalement de celles qui étaient chargées de la garde de sa personne, aux créatures de Romain. Un de ses parents, nommé Panthérios (4), qui était domestique des Scholae, Radinos (5), qui était drongaire de la flotte, et bien d'autres encore, furent destitués. Constantin ne s'entoura que des ennemis de Lécapène : Bardas Phocas, le frère même de celui qui avait disputé l'Empire à Romain et qui avait été aveuglé par lui, reçut la fonction militaire la plus importante, celle de domestique des Scholae ; ses trois fils, Nicéphore, le futur Empereur, Léon, Constantin, devinrent *stratèges* des Anatoliques, de Cappadoce et de Séleucie (6) ; contre la dynastie Lécapène, Constantin VII cherchait un appui dans la dynastie Phocas. Pendant tout son règne, il maintint les Phocas à la tête de ses armées, faisant passer aux fils les honneurs du père (7). Il a rendu à cette famille un autre service en consignant dans ses écrits les exploits du vieux Nicéphore Phocas, général sous Basile Ier : c'était retrouver ou créer le plus ancien titre de noblesse de cette famille, car de toutes les histoires du xe siècle, à nous connues, la *Vie de Basile* est la seule qui parle des exploits du premier Nicéphore (8).

Constantin Gongyle, ancien ministre de Zoé (9), un de ceux qui avaient pris les armes avec Léon Phocas contre Romain Lécapène (10), devint drongaire de la flotte. Basile l'Oiseau, Marianus Argyre, moine défroqué, Manuel Curticès, Diogène, Cladon, qui avaient con-

(1) Cont. sur C. Porph., c. 44, p. 461.
(2) Cédr., II, p. 327.
(3) Cont. sur C. Porph., c. 40, p. 426.
(4) Cont. sur Lécap., c. 43, p. 429.
(5) Ibid., c. 14, p. 405.
(6) Cédr., II, p. 327.
(7) Cont. sur C. Porph., c. 41, p. 459. — Manassès.
(8) *Vita Bas.*, c. 71, p. 312.
(9) Cont. sur C. Porph., c. 6, p. 386.
(10) Cont. sur Rom. Lécap., c. 13, p. 395.

duit avec Constantin l'intrigue qui renversa Lécapène, devinrent *grand hétériarque* ou commandant du principal corps étranger, *comte de l'étable*, *drongaire de la Veille*, les deux derniers, *stratèges* (1).

Plusieurs de ces ennemis de Romain était des hommes dangereux, conjurés de profession, artisans d intrigues, dont quelques-uns comme Cladon, conspirèrent pour les Lécapènes après avoir conspiré contre eux (2) : fort compromettants, en tous cas, puisqu'ils avaient pris part à une sorte de régicide. La vengeance divine, fort à propos sans doute pour Constantin, en délivra le gouvernement (3).

Il était très-difficile de se débarrasser d'un seul coup de tous les amis de Lécapène. Rien d'étonnant si l'on fut obligé de s'y reprendre à plusieurs fois, et si l'on trouve dans les rangs des conspirateurs des hommes investis de fonctions, toutes de confiance et de dévouement : ainsi, Théophane, patrice et Parakœmomène, celui que l'étiquette chargeait de veiller à la porte de la chambre impériale ; Georges, échanson ; Thomas, primicier ; Jean, Recteur (4), investi d'une des plus hautes fonctions de l'Empire, tous conspirateurs vers 945 et 947 (5). Le premier surtout avait dû s'imposer en quelque sorte à Constantin VII par l'éclat des services qu'il avait rendus à l'Etat, n'étant encore que Protovestiaire : négociation de l'alliance matrimoniale avec Pierre de Bulgarie, en 927 (6) ; négociation avec les Hongrois, en 934 et 943 (7) ; victoire sur les Russes, en 941 (8) ; introduction de l'Image d'Edesse à Constantinople, en 944 (9), etc. Sa gloire passée, même après sa faute, fut prise en considération, et tandis qu'on sévissait cruellement contre ses complices, on se contenta de l'exiler (10).

Il est certain que Constantin avait gardé un fâcheux souvenir de Lécapène ; quand il en parle dans ses écrits, c'est pour lui donner quelque éloge contraint ou pour s'abandonner à quelque allusion pleine d'amertume. Si dans les *Thèmes*, composés du vivant de Lé-

(1) Id., ibid., chapitre dernier, p. 435. — Cont. sur C. Porph., c. 1, p. 436. — Cédrén., II, 327.

(2) Cont. sur C. Porph., c. 3, p. 438.

(3) Ibid.

(4) Ne pas confondre avec Jean le Recteur, tuteur de C. VII.

(5) Ibid., c. 5–6, p. 440-441. — Cédrénus, II, 327.

(6) Cont. sur Lécap., c. 22, p. 413.

(7) Ibid., c. 37, 45, p. 422, 430.

(8) Ibid., c. 39, p. 423.

(9) Ibid., c. 48, p. 432.

(10) Cont. sur C. Porph., c. 5, p. 440.

capène, il l'appelle « l'honnête et excellent Empereur, Τοῦ καλοῦ Ρωμανοῦ καὶ ἀγαθοῦ βασιλέως (1) », dans le *Livre de l'Administration,* composé après sa chute, il raconte les persécutions qu'eurent à subir ses partisans. « Le seigneur Empereur Romain était venu dans le palais et s'était emparé, je ne sais vraiment comment, de la royauté ; — « une humeur facile et beaucoup de légèreté et d'irréflexion le disposaient toujours à suivre les conseils des plus scélérats (2). » Si les rois barbares demandent en mariage une Porphyrogénète en se fondant sur le précédent du mariage contracté par une petite-fille de Lécapène avec le Tzar de Bulgarie, on devra leur répondre hardiment : « Le seigneur Empereur Romain était un homme sans éducation et sans instruction, qui n'avait pas été élevé dans le Palais, qui ignorait les lois et les coutumes romaines, qui n'était pas de naissance noble et impériale, et qui n'en avait que plus d'audace et de témérité dans ses actions, etc. (3). » Peu de temps avant la chute de Romain, étaient venus à Constantinople deux jumeaux arméniens, dont les corps étaient soudés l'un à l'autre, et Romain les avait obligés d'en sortir, parce qu'il vit dans ce prodige un mauvais présage. Constantin, à peine rétabli, n'eut rien de plus pressé que de les rappeler, comme pour les remercier d'avoir si bien présagé (4).

Constantin porte désormais le poids et la responsabilité de l'Empire. Mais, systématiquement éloigné des affaires jusqu'à l'âge de près de quarante ans, uniquement entouré de littérateurs et d'artistes, toujours plongé dans les livres, *libris incumbentem* (5), dans lesquels il cherchait l'oubli de sa dégradation politique, était-il bien propre au gouvernement ? Le portrait que font de lui les historiens nous montre bien plus un homme d'étude qu'un homme d'action : très-doux pour tout le monde, même un peu timide, comme celui qui a plus pratiqué les livres que les hommes et qui n'a pas le ferme regard que donne l'habitude de l'action et du commandement. Les colères violentes, l'implacable cruauté, dont nous parlent les écrivains moins favorables, ne sont qu'un côté du même caractère. Qui n'a pas l'habitude de l'action, quand il se livre à l'action, dépasse toute mesure : violent, pour ne pas être faible ; pour n'avoir pas su prévenir ou résister, outrant la répression ; irrité d'être dans ses rê-

(1) *Thèmes,* II, 6, p. 54.
(2) *De Adm. Imp.,* c. 51, p. 241-242.
(3) *De Adm. Imp.,* c. 13, p. 88. Voir notre chapitre sur l'*Image d'Edesse.*
(4) Cont. sur Lécap., c. 49, p. 433.
(5) Luitprand., *Antapodosis.*

veries studieuses éveillé, comme en sursaut, par quelque conspiration qu'il n'avait pas prévue ; frappant avec d'autant plus de colère qu'il se trouve jeté inopinément au milieu de la lutte et qu'il ignore combien le gouvernement a pu d'abord donner de justes griefs aux conspirateurs. Un tel homme, habitué jusqu'à trente-neuf ans à compter sur un autre, même sur un usurpateur, ne pouvait guère avoir recouvré le pouvoir pour lui-même. Il dut l'abandonner aussitôt qu'il l'eut reconquis. Il prit sa femme et ses ministres pour le débarrasser du souci des affaires, comme un homme d'étude ou de plaisir prend un intendant pour gouverner sa maison ; plus que jamais, il se rejeta dans la vie sédentaire et le travail de cabinet. Même ce défaut d'aimer le vin et la bonne chère, défaut avoué par son panégyriste, et qui chez ses adversaires prend les proportions d'une véritable ivrognerie, peut très-bien être celui d'un lettré. Il y a dans l'histoire littéraire, beaucoup plus que dans l'histoire militaire, d'illustres gourmands et d'illustres buveurs. L'actif et belliqueux Empereur Nicéphore Phocas vivait comme un anachorète (1). L'homme de cabinet est souvent porté à chercher dans les plaisirs de la table le stimulant et l'excitation que d'autres trouvent naturellement dans le mouvement et dans l'action.

Nous avons parlé des divergences de récit et d'appréciation entre les historiens de Constantin. Essayons avec les uns et les autres, avec le biographe officiel et les écrivains indépendants, de nous faire une idée de son gouvernement.

Le Continuateur vante sa clémence et prétend qu'envers ses ennemis il préférait imiter le Christ et les combler de bienfaits. Zonaras, Cédrénus, Glycas assurent, au contraire, qu'il était féroce dans la répression, inexorable dans ses vengeances ; pour justifier leur dire, je n'ai qu'à prendre au hasard, dans le Continuateur lui-même, et je ne vois pas un conspirateur, sauf Théophane, qui n'ait été cruellement torturé, flagellé publiquement, privé du nez ou des oreilles (2).

Les panégyristes byzantins ne manquent jamais de faire un saint de leur héros. L'apothéose, chez eux, consiste a entourer la tête du grand homme du nimbe d'or que portent les bienheureux dans les peintures du temps. Suivant le Continuateur, les prières de Constantin avaient un tel crédit auprès de Dieu, que c'est grâce à elles

(1) Leo Diaconus, V, 2, p. 78.
(2) Cont. c. 5-6, p. 440-441.

seulement que Pothus Argyre remporta la victoire sur les Hongrois (1). Toujours en communion avec les habitants du ciel, le saint homme faisait des prophéties sur le règne futur de Romain II (2), sur sa propre mort (3), et la nature elle-même annonça par ses gémissements sa fin prochaine (4). Les autres historiens louent à la vérité sa magnificence et sa générosité envers l'Eglise (5), et il est certain que, dans plusieurs Bulles d'or, il fut le bienfaiteur de l'église de Patras, du monastère de S. Jean Prodrome, à Thessalonique, de Xéropotamos, des *Ibériens* et autres couvents du mont Athos (6) ; mais ces historiens l'accusent de fréquentes violations des lois canoniques, notamment dans l'élection du Patriarche Polyeucte, et je ne trouve aucune intention bienveillante dans le récit qu'il nous font d'une pluie de pierres mystérieuse qui, peu de temps avant sa mort, serait tombée sur le palais (7).

Dans les affaires de religion, le reproche le plus sérieux qu'on pût faire à Constantin, c'était de tolérer les scandales du patriarche Théophylacte, fils de Romain Lécapène, qui ne survécut aux désastres de sa famille que pour la déshonorer par ses excès. Ce fils d'Empereur, que son père, sans le consulter, avait fait successivement clerc, sous-diacre, syncelle du patriarche, patriarche, fait tache dans la liste des pontifes byzantins du x^e^ siècle, qui tous furent de mœurs irréprochables. Contemporain et émule de Jean XI et de Jean XII, ce pape byzantin donne à l'Eglise grecque le spectacle des mœurs brutales et dissipées (8) des papes latins du x^e^ siècle. Il vendait les charges ecclésiastiques et les siéges épiscopaux. Au milieu des graves solennités de l'Eglise grecque, il introduisit « des inflexions de voix indécentes, des rires, des clameurs scandaleuses..., des danses sataniques, des chants empruntés au carrefour et au lupanar. » Ce qui restait de ces rits extravagants, échos de notre fête des fous ou de notre fête de l'âne, plus dignes de la barbarie occidentale que de la délicatesse et de la piété byzantines, scandalisait en-

(1) Cont., c. 47, p. 463.
(2) Ibid., c. 38, p. 458.
(3) Ibid., c. 49, p. 464-465.
(4) Ibid., c. 48, p. 463.
(5) Cédrénus, II, 326.
(6) Zachariæ de Ling., t. III, p. XV, XXVII, 241.
(7) Cédrénus, II, 334-339. — Zonaras, XVI, 21-22. — Glycas.
(8) La dissipation de Théophylacte devait avoir des limites. Maçoudi prétend que, comme Nicétas, Polyeucte, et tant d'autres patriarches, il était eunuque. Maçoudi, *Prairies d'or*, édit. Meynard, t. II, p. 354, et *Livre de l'Avertissement*, p. 179.

core Cédrénus au XI^e siècle. Ce n'était pas tout : cet étrange pontife, dont les prédécesseurs et les successeurs ne chevauchaient que sur des mulets ou même sur l'âne traditionnel (1), poussait la passion pour les chevaux jusqu'aux extravagances et aux prodigalités de Lucius Vérus et de Michel III. Il nourrissait plus de mille chevaux ; leurs écuries étaient de véritables palais ; il ne leur donnait ni foin ni paille, mais du blé, des amandes, des pistaches, des dattes, des raisins secs, des figues, le tout arrosé de vins précieux et parfumé de safran et de cinnamome. Il expédiait à la hâte la grandiose et interminable liturgie byzantine sur l'annonce qu'une jument favorite venait de mettre bas : il laissait là les patriarches, les métropolites, les évêques, les grands de l'Empire, l'Empereur lui-même, les populations venues de si loin aux splendeurs de Ste-Sophie, et courait à son écurie. Ce prélat hippomane mourut d'une chute de cheval.

Ces désordres eurent un grand retentissement dans l'opinion et dans l'histoire byzantines (2). Constantin VII toléra les attentats de Théophylacte à la majesté de la religion nationale, comme il avait toléré ses attentats contre lui-même. Peut-être n'était-il pas fâché de laisser le dernier des Lécapènes achever de ruiner la popularité de sa maison. Il crut sans doute expier ses torts envers l'Eglise en donnant pour successeur à Théophylacte le vertueux moine Polyeucte.

Suivant le Continuateur, Constantin aurait été sans cesse occupé à soulager les contribuables (3), à racheter des captifs (4), à indemniser des incendiés (5), à fonder pour les malades et les vieillards des *nosocomia* et des *gérocomia* (6), à rendre lui-même la justice aux citoyens et à déjouer par sa perspicacité toutes les ruses de la chicane (7). Toujours occupé à entretenir la correspondance avec les *stratèges* et les *protonotaires* des thèmes de l'Empire, avec les souverains de l'Orient et de l'Occident, à donner audience aux ambassadeurs étrangers, il était le factotum de la monarchie : conseiller, administrateur, général, soldat, capitaine, gouverneur de province, tour à tour il remplissait tous les rôles (8). A cela, Cédrénus se borne

(1) Maçoudi, le *Livre de l'Avertissement*, ibid., p. 179.

(2) Geo. Mon. — Sym. Mag. — Cédr., II, 332. — Le Contin. est plus sobre de détails : il craint, en chargeant Théophylacte, d'accuser la tolérance de Constantin.

(3) Cont. sur C. Porph., c. 10, p. 443.

(4) Ibid., c. 15, p. 447.

(5) Ibid., c. 46, p. 462.

(6) Ibid., c. 19, p. 449.

(7) Ibid., c. 16, p. 448.

(8) Ibid., c. 17, p. 448–449.

à répondre que Constantin VII s'abandonnait à la paresse, et Glycas que c'était un fainéant, χαῦνος (1).

Et d'abord, le Continuateur eût été fort embarrassé si on lui eût demandé dans quelle occasion Constantin VII fut soldat ou même général. Lui-même, tout en affirmant que Constantin mettait le plus grand soin à ne confier les fonctions qu'aux plus dignes, nous donne une idée assez fâcheuse de la manière dont on gouvernait dans sa capitale même et sous ses propres yeux. « Le Préfet de la ville était un insigne voleur..... Qui pourrait raconter la fourberie et la perversité de cet homme, tout cousu de ruses, et qui fut le fléau et la perte de l'Empire romain ? Qu'on cite une espèce de vice ou de crime, où il n'ait pas mérité la palme ! Il cherchait, à force de discours insinuants et de serments répétés, à se faire passer pour un homme de bonne foi, inébranlable dans la justice. On raconte qu'il avait fait un pacte avec les démons, afin de réussir en toutes choses ; aussi Constantin, qui plus d'une fois avait voulu le destituer, le maintint cependant à son poste et le combla de bienfaits et de richesses (2). »

Voilà pourtant l'homme qui fut successivement Préfet de la ville, puis Questeur et le dispensateur des lois ! Et, par ce qui se passait à Constantinople même, l'Empereur le sachant et n'ayant pas le courage de l'empêcher, on peut imaginer de quelle manière les provinces étaient gouvernées.

Tous les historiens, autres que le Continuateur, assurent que tandis que l'Empereur se livrait à l'étude, l'Impératrice Hélène et Basile l'Oiseau vendaient les places au plus offrant. Suivant Glycas, Constantin VII ne les confiait « qu'aux petites gens, χυδαίοις (3). »

Sur les affaires mêmes de la famille impériale, les jugements de l'histoire sont partagés. Constantin avait certainement des vertus domestiques ; il était bon et affectueux pour les siens ; il fut chaste dans ses mœurs, fidèle à sa femme Hélène, indulgent, trop indulgent pour elle ; il prit le plus grand soin de l'éducation de son fils Romain, et sa tendresse pour lui alla jusqu'à la faiblesse, témoin le second mariage qu'il lui permit de contracter. Il était affectueux pour sa première bru, Bertha, fille du roi Hugues, et Luitprand nous le montre témoignant à cause d'elle beaucoup de sollici-

(1) Cédrénus, II, 325. — Glycas, sur C. Porph.
(2) Cont., c. 8, p. 442.
(3) Cédrénus, II, 326. — Zonaras, XVI, 21. — Glycas.

tude pour les affaires du roi prisonnier d'Italie, Lothaire (1) ; comme Charlemagne, il aimait la société de ses filles et prenait plaisir, quand il s'occupait des affaires publiques, à les prendre pour secrétaires (2).

Il n'eut pourtant pas dans sa famille un bonheur absolu. Son fils, pour lequel il avait écrit tant de savants traités, fut un paresseux et un débauché, le pire Empereur de toute la dynastie : malgré le silence du Continuateur, il fut le meurtrier de son père, et, non pas une fois, mais deux fois, mêla du poison à ses aliments. La première des brus de Constantin (3) lui fit peu d'honneur : c'était une bâtarde du roi Hugues de Provence. Romain Lécapène, qui fit ce mariage, la trouva bien bonne sans doute pour un fils de Constantin. Luitprand, qui ne sait comment expliquer cette mésalliance, imagine de raconter que, chez les Grecs, la naissance de la femme importe peu et qu'on ne s'attache à la noblesse que pour les hommes (4). Au reste, la jeune barbare eut peu de bonheur à Constantinople : après cinq ans de mariage, dit Cédrénus, elle mourut vierge (5). Le second mariage fut moins honorable encore. Le jeune Romain devient amoureux d'une certaine Anastasie. Le Continuateur assure que c'était une jeune fille de naissance illustre et que les parents de Romain furent heureux de l'admettre dans la famille (6). Mais tous les historiens s'accordent à déclarer qu'elle était de basse extraction, et que ses parents tenaient une auberge. Glycas ne l'appelle même pas Anastasie, mais d'un nom de servante ou de courtisane, Anastaso (7). Ce fut sa beauté qui séduisit Romain, et le changement de son nom en celui de Théophano parut avoir effacé son passé. Le Continuateur se tait sur ses crimes ; mais ce fut elle qui poussa Romain à empoisonner son père, qui peut-être à son tour empoisonna Romain II (8), qui, certainement fit assasiner son deuxième mari Nicéphore Phocas, pour en épouser un troisième (9), au mépris des censures de l'Eglise grecque, et qui,

(1) Luitprand.
(2) Cont., c. 40, p. 459.
(3) Cédr., II, 337. — Zonaras, XVI, 22. — Glycas.
(4) *Antapodosis*, l. V, c. 14, p. 331.
(5) Cédrén., II. 329.
(6) Cont., c., 39, p. 458.
(7) Glycas. — Zonaras, XVI, 22. — Cédrénus, II, 339. — Leo Diac., II, 10 p. 31.
(8) Zonaras, XVI, 23. — Leo Diac., II, 10, p. 31. C'est elle aussi (Cédr., II, 346) qui empoisonna dans une hostie Stéphane, fils de Romain Lécapène, exilé à Lesbos.
(9) Leo Diaconus, V, 6, 7, p. 85 et suiv.

dédaignée par celui qui aurait dû être ce troisième mari, par Jean Zimiscès, mourut de rage au fond d'un monastère (1). Cette noble et vertueuse Théophano du Continuateur, fut le mauvais génie de la maison Macédonienne, la Frédégonde byzantine.

La mort de Constantin VII et ses funérailles présentent des traits de mœurs tout à fait byzantins.

Sentant déjà sa santé ébranlée, ou par le poison ou par les infirmités, sentant son énergie morale affaiblie, Constantin VII voulut faire un pélerinage au mont Olympe de Bithynie. Cette célèbre montagne présentait à l'âme et au corps fatigués un double attrait. Sur ses pentes s'élevaient des monastères et des ermitages renommés par leur sainteté ; dans le voisinage, des eaux thermales recommandées par la médecine et déjà mentionnées dans Étienne de Byzance. La principale ville d'eaux portait d'abord le nom de Pythia, que l'influence du christianisme et la reconnaissance des malades changea en celui de Sotériopolis. Justinien y avait fait des travaux considérables pour la conduite des eaux. Ce Baden asiatique paraît avoir été le rendez-vous de la haute société byzantine : les souverains y déployaient un faste extraordinaire, et la célèbre Théodora, femme de Justinien, se rendait aux eaux de Pythia avec un cortége de quatre mille serviteurs (2). Enfin, cette Bithynie de Prusias, toute pleine encore des monuments et des souvenirs de l'antiquité, pouvait exciter la savante curiosité de l'historien et archéologue Constantin.

Malheureusement, les circonstances de ce voyage se trouvèrent plus propres à nourrir en lui de fâcheux pressentiments qu'à réveiller son énergie physique ou morale.

La galère impériale, richement ornée, le transporta à Prénète, sur la côte d'Asie. Puis il visita Nicée, la ville du Concile. Au pied de l'Olympe, l'higoumène du couvent de S^t^-Athénogène lui montra un diplôme écrit à l'encre rouge, l'encre impériale. C'était une prédiction faite à Léon VI, en ce lieu même, par un ancien higoumène, et dont le prince superstitieux avait tenu à donner acte au couvent. Il était écrit que Léon VI aurait un fils et un successeur, et que ce fils visiterait le mont Olympe *à la fin de sa vie*. Constantin VII, dit-on, reconnut l'écriture paternelle : il fut frappé de la

(1) Finlay, *The Byzantine Empire*, p. 352, cherche à la justifier de l'empoisonnement de son beau-père. Mais c'est l'ensemble de cette vie criminelle qui rend plus vraisemblable ce crime.

(2) Texier, *Asie Mineure*, dans l'*Univers pittoresque*, p. 116. — Sur le mont Olympe de Bithynie, un curieux travail de M. Emile Gebhart, publié en partie dans la *R. des Deux-Mondes*, 15 juin 1867.

prédiction, rendit le parchemin au moine et dit mélancoliquement qu'il sentait bien que la prophétie était vraie.

Il se mit alors à gravir l'Olympe, visita les cellules les plus élevées et se recommanda aux prières des ermites. Puis il visita Brousse, fondée par Prusias, et se baigna dans les eaux thermales où Hercule avait lavé le cadavre d'Hylas. Mais il paraît qu'il y avait, sur la plus haute cime de l'Olympe, un vieil anachorète qui vivait dans une caverne et qui était « marqué d'un signe céleste. » L'Empereur se disposait à recommencer la pénible ascension à travers les rochers, les précipices et les sentiers tortueux de la montagne. Ce fut l'ermite qui vint le trouver : il avait un air de visage qui fit pressentir à l'Empereur que le vieillard inspiré avait quelque sinistre communication à lui faire. C'était l'annonce de sa mort prochaine.

Constantin VII revint malade dans la *Ville reine*. Après avoir recommandé son fils à l'habile Préposé (1) Joseph, il mourut.

Les funérailles eurent lieu conformément aux usages invariables que lui-même avait consignés dans les *Cérémonies* (2). Cette solennité byzantine ne manquait pas de grandeur. Un lit de parade, le *lit de douleur* (3) était dressé dans cette splendide salle des Dix-Neuf Lits où tant de fois le Basileus avait présidé aux festins des grands de l'Empire. Le cadavre impérial, bien lavé, vêtu du *dibétésium* d'or, de la chlamyde d'or, le visage découvert et la couronne en tête, y était exposé quelque temps (4) au milieu des chants, de la fumée de l'encens, du flamboiement des torches, à la vénération des habitants du palais. Alors, disent les *Cérémonies*, le Maître des cérémonies s'adresse à l'Empereur défunt : « Sors, Basileus : le Roi des rois, le Seigneur des seigneurs, t'appelle. »

Or, toute sa vie, l'homme qui est étendu là s'est regardé comme le lieutenant de Dieu ; sur ses monnaies, il a fait mettre l'effigie de son Maître (5). Dès son enfance, alors que des moines l'ont entouré, dès son couronnement, alors qu'on lui a mis entre les mains l'akakia, ce sachet de soie, plein de la poussière des tombeaux (6), il s'est familiarisé avec sa mort inévitable. Cette invi-

(1) Préposé au sacré palais, eunuque.

(2) *Cérém.*, I, 60, p. 275.

(3) κλίνη ἡ ἐπονομαζομένη λύπης.

(4) Usage de l'ancienne France. Chéruel, Dictionnaire, v. *Funérailles*. — Usage russe : pour Catherine II, *la Cour de Russie, il y a cent ans*, p. 217. — S.-off., la mort de Paul Ier. *Revue moderne*, 1er janvier 1866, etc.

(5) Cf. Saulcy, Sabatier, etc.

(6) Codinus, *de Officiis*, couronnement de l'Empereur.

tation du maître des cérémonies ne fera point frémir son ombre. Il ne s'indignera pas de descendre dans les caveaux des Sts-Apôtres où tant de fois il est allé encenser les tombeaux de ses prédécesseurs (1), où il a marqué la place de son tombeau, où il recevra les hommages de ses successeurs ; à son lit de mort, il n'a point défié le Roi du ciel par quelque sauvage exclamation, comme ces rois barbares des Franks, chrétiens d'écorce, au fond vrais fils d'Odin. Plus modestes et plus chrétiens que les Empereurs du ve et du vie siècle, les Basileis du xe ne prétendaient même plus aux honneurs de l'apothéose. Elle semble être tombée en désuétude, cette vieille formule d'un orgueil tout païen : « Notre maître est mort comme homme, mais il vit comme Dieu : τέθνηκεν ὡς ἄνθρωπος, ἀλλὰ ζῇ θεός (2). »

Au sortir de son palais, le défunt s'arrête sous le vestibule de la Chalcé, que tant de fois il a traversé pour aller officier à Ste-Sophie. Alors les Magistri, les patrices, les sénateurs entrent tour à tour dans le même ordre où, vivant, ils venaient le saluer : sur sa bouche blémie, ils déposent un baiser. Ils ne sont plus tenus de se prosterner devant lui : il n'est plus leur maître, il est encore leur père. Ce baiser est un baiser de fils, ce deuil, un deuil de famille.

« A quoi bon, dit le Continuateur, décrire la marche à travers la ville, cette multitude de peuple affluant de toutes parts, les uns contemplant du haut des toits et des terrasses le cercueil impérial, les autres regardant le cortége à son passage, d'autres, des étages supérieurs des maisons, plongeant les regards dans cette couche funèbre ? Ceux-là pleuraient en silence, secouant leur poitrine de leurs sanglots, ceux-ci la déchiraient de leurs clameurs, poussant des cris aigus : chacun était accablé, abattu du deuil commun. Sur le cercueil enrichi de perles et de pierreries, ils versaient des torrents de larmes (3). »

La dernière station était *l'Heroon*, le caveau des Sts-Apôtres, où, dans un sarcophage de marbre, imitant la couleur sanglante du poumon humain (4), on déposa le fils à côté du père, Constantin VII à côté de Léon VI (5).

(1) Voir page 5.

(2) Epigramme à Eudokia, femme de Théodose II, sur la mort de son mari. Jacobs, *Anthologia*, t. I, n° 105. — *Cérém.*, I, 93, p. 426 : à propos d'Anastase.

(3) *Cérém.*, I, 60 ; p. 275. — Cont., c. 52-53, p. 466.

(4) πνευμονούσιος. *Cérém.*, II, 42, p. 643.

(5) *Cérém.*, II, 42, p. 643. Voir page 34.

Aujourd'hui le sarcophage de Constantin, les S^ts^ Apôtres mêmes, tout a disparu. Au XVI^e^ siècle, Gyllius ne retrouvait qu'avec peine la trace de cette église que Constantin le Grand avait bâtie et que Justinien avait reconstruite. On lui montrait seulement, sur l'emplacement de l'édifice, près de la mosquée de Mahomet II, un sarcophage de porphyre aux proportions gigantesques, de dix pieds de long, et dans lequel les Grecs et les Turcs, malgré les démentis de l'histoire, ne manquaient pas de voir le tombeau de Constantin le Grand, le seul Empereur, à peu près, dont ils connussent le nom. Une vieille citerne semblait avoir autrefois donné à l'église son eau lustrale. Et tout alentour, dans de sales échoppes turques, des industriels barbares fabriquaient des selles de chevaux, des vases à boire recouverts de cuir, des coffres, des carquois. Le Musée de Sainte-Irène, à Constantinople, possède actuellement cinq sarcophages et quelques fragments ; M. Déthier en a retrouvé quelques autres dans divers quartiers de Constantinople. C'est tout ce qui reste de ces fameux tombeaux des Empereurs byzantins (1).

Nous abandonnerons la dépouille et le tombeau du Porphyrogénète à tous les hasards et à toutes les catastrophes archéologiques ; nous passons à l'étude de ses institutions scientifiques, de ses écrits, de ses lois, de ses guerres, de sa diplomatie.

(1) *Cérém.*, II, 42, p. 642 et suiv. — Autre liste des tombeaux dans Banduri, *Imperium Orientale*, l. VI. — Ibid., sur les SS. Apôtres, t. II, p. 459. — Anonymus, *De originibus*, n° 6 ; — Codinus, n^os^ 149 et suiv. — Gyllius, l. IV, c. 2, p. 408. — Brunet de Presle : *Notice sur les tombeaux des Empereurs*. — Byzantios, *Constantinopoulis* (en grec moderne), Athènes, 1851, t. I, p. 341. — Le Patriarche Constantios, *Constantinias* (en gr. mod.), Venise, 1824. — D^r^ Déthier : Cf. *Moniteur universel*, 22 juin 1868. — Albert Dumont : *Le Musée de Sainte-Irène*, Franck et Durand, 1868 : extrait de la *Revue archéologique*.

L'EMPIRE GREC AU X^E SIÈCLE

CONSTANTIN VII PORPHYROGÉNÈTE

DEUXIÈME PARTIE

HISTOIRE LITTÉRAIRE

CHAPITRE PREMIER.

DU RÔLE LITTÉRAIRE DE CONSTANTIN VII (1).

L'Empire byzantin n'avait pas toujours été réduit à n'avoir qu'un seul centre de mouvement intellectuel, Constantinople.

Au temps de Justinien, outre la grande Université de Constantinople, fondée par Théodose, en 425, et où il y avait 28 professeurs payés par l'État pour la littérature grecque et latine, un pour la philosophie, deux pour le droit, d'autres encore, par la suite, pour la théologie ; les monuments de l'histoire et du droit nous montrent dans les provinces de l'Empire de grandes Universités. Celle de Béryte, plus tard transportée à Sidon, était renommée pour le droit : c'est d'elle que sortirent Anatolius, Dorothée, collaborateurs de Justinien (2) ; celle d'Athènes était célèbre pour le droit, la philosophie, les belles-lettres (3) ; celle d'Alexandrie, pour toutes les facultés précédentes, et en outre pour la théologie et la médecine. A Edesse, il y avait une Université syriaque ou perse (4). Celles

(1) Qu'il me soit permis d'adresser ici mes remercîments à M. Miller, bibliothécaire au Corps législatif, membre de l'Institut, dont les découvertes nous ont valu tant de fragments précieux des littératures hellénique et byzantine. C'est à ses conseils et à ses savantes critiques que cet essai sur la littérature grecque au x^e siècle, devra ce qu'il peut valoir.

(2) *Code Just.*, I, XVII, 2, 9. — *Corpus Juris.* Edit. Kriegel, t. II, p. 96.

(3) Petit de Julleville, *l'École d'Athènes au* IV^e *siècle après J.-C.* Paris, 1868.

(4) « Zeno Imperator scholam quæ Persarum vocabatur in urbe Edessena sitam sustulit. » Theodorus Lector, édit Valois, p. 566.

d'Antioche et de Césarée eurent également une grande réputation.

Ce fut Justinien qui, par je ne sais quelle fatale inspiration centraliste, commença la décadence intellectuelle de l'Empire. Car, en 529, il défendit à l'Université d'Athènes d'enseigner le droit et la philosophie (1), et par la constitution de 533, il supprima l'enseignement du droit dans toutes les villes de l'Empire, sauf à Constantinople et à Béryte (2).

Ces prohibitions portèrent à ces académies un coup fatal : elles ne firent que languir jusqu'au moment où l'invasion arabe vint les anéantir : celles d'Alexandrie, Béryte, Antioche, disparurent; celle de Césarée, qui n'enseignait que le droit, avait péri dès le temps de Justinien ; de celle d'Athènes, il n'est plus question ; et tout art, toute littérature, toute science, droit ou histoire, médecine ou théologie, se concentrent dans la capitale de l'Empire. Au lieu de tous ces centres qui l'un à l'autre se renvoyaient la lumière, un seul centre et un seul foyer de civilisation. A peine dans quelques couvents de la Sicile, de l'Athos ou de Thessalonique, un reste d'activité et de vie intellectuelle.

I.

Mais en réduisant à un centre unique la vie intellectuelle de l'Empire, on l'exposait à s'éteindre presque entièrement dès que ce centre subirait lui-même quelque atteinte : la négligence ou la barbarie d'un seul souverain devait suffire pour amener une décadence. De là, ces plaintes des historiens, les uns contre Phocas (3), les autres contre les Empereurs iconoclastes, d'autres encore contre Romain Lécapène. Tour à tour, ils nous signalent tantôt une décadence amenée « par l'incurie ou l'ignorance des princes (4) ; » tantôt une renaissance attribuée, soit à Héraclius (5), soit au César Bardas, oncle de Michel III (6), soit à Constantin Porphyrogénète (7).

(1) Malalas, p. 448 et 451.

(2) Mortreuil, *Hist. du Droit byz.*, t. I, p. 110. — Finlay, *The Greece unter the Romans*, p. 260, 266, 330.

(3) Le *Dialogue* de Simocatta. Mortreuil, ibid., p. 373.

(4) Cédrénus, II, 326 : allusion à Lécapène. Ce prince était peu lettré, Cf., p. 41. — *De Adm. Imp.*, c. 13, p. 88, ἰδιώτης καὶ ἀγράμματος.

(5) Mortreuil, *loc. cit.*

(6) Cont. sur Michel, III, c. 26-30, p. 185-195. Cédrénus, t. II, p. 165-171.

(7) Tous les biographes de Constantin.

On ne peut se dissimuler que par cette concentration excessive, le gouvernement avait un grand pouvoir pour produire, soit un abaissement, soit une recrudescence dans le mouvement des études. Il y a pourtant quelque réserve à faire sur les jugements, si unanimes qu'ils soient, des écrivains byzantins.

Ce qui souffrait tout d'abord de l'incurie du gouvernement, c'était l'enseignement public ; quand un grossier soldat, comme Phocas, négligeait de payer les professeurs et de distribuer les charges publiques aux étudiants les plus distingués, l'Université, forcément, se voyait abandonnée des maîtres et des disciples. Mais le travail intellectuel se perpétuait, soit dans les maisons des particuliers, soit surtout dans les monastères, où l'on continuait, quoique avec moins d'activité qu'auparavant, à copier des manuscrits, à rédiger des chroniques, à composer des ouvrages de sciences. Il est certain que l'enseignement public fut négligé sous Michel II et Théophile : autrement Bardas n'aurait pas eu à le réorganiser. Et pourtant, tout mouvement intellectuel n'avait pas cessé : autrement, comment expliquer que des hommes de la valeur de Léon le Mathématicien et de ses disciples, Théodore le Géomètre, Théodège l'Astronome, Cosmetas le Grammairien, de Photius, le futur Patriarche, de Constantin-Cyrille, l'apôtre des Slaves, se soient trouvés à la disposition du gouvernement aussitôt qu'il eut daigné les rechercher ? Photius, quoiqu'il semble afficher cette prétention, n'a pas tout appris par lui-même ; il connaît trop bien la nomenclature et les divisions de l'école pour n'avoir pas été écolier (1) : bien que sans doute, de fort bonne heure, il ait commencé ces immenses lectures solitaires qui en firent le plus érudit des Byzantins. Léon le Mathématicien n'avait pas attendu les encouragements de l'Empereur Théophile pour étonner le savant khalife Al-Mamoun et pour éclipser tous les mathématiciens de l'Empire arabe ; et lui aussi avait eu des maîtres : à Byzance, disait-il lui-même, il avait été initié à la poésie et à la grammaire ; et c'était dans l'île d'Andro qu'il avait appris la philosophie, la rhétorique, l'arithmétique et les autres sciences (2). Constantin et son frère Méthode n'avaient demandé d'encouragements ni à Michel II, ni à Théophile, pour se rendre savants dans toutes les sciences de la Grèce civilisée et pour commencer, avec les Slaves de Thessalonique, ces grandes études de

(1) Hergenroether, *Photius Patriarch von Constantinopel.* Regensburg, 1867, t. I, p. 322-323.

(2) Cédrénus et Cont., *loc cit.*

philologie slave qui devaient aboutir à la création du Cyrillisme (1).

Constantin VII, après Lécapène, ne fut pas plus embarrassé que Bardas, après les Iconoclastes, pour trouver des hommes distingués à mettre à la tête des Ecoles qu'il réorganisait. Or, si Héraclius, si Bardas, si Constantin VII trouvèrent, quand ils le voulurent, des savants et des philosophes, si ces savants à leur tour avaient trouvé des maîtres pour les instruire, c'est que les éclipses de la science n'étaient pas aussi complètes que le prétendent les historiens. Sans doute, c'était un affligeant spectacle que celui de l'Université de Constantinople, la seule de l'Empire, privée tout à coup de ses moyens d'existence, que de voir le palais académique déserté, les maîtres et les disciples oubliés du gouvernement, végétant parfois dans la misère et l'obscurité, au lieu de vivre dans l'aisance et les honneurs. Quand la lumière s'éteignait en si haut lieu, une certaine obscurité semblait se répandre sur le monde. Mais le mouvement continuait par en bas. La nation restait lettrée, en dépit de ses maîtres barbares. Chassés du palais, les savants et les philosophes, avec moins de splendeur sans doute, étaient accueillis chez les particuliers; et la science se trouvait toujours prête, dès que le trône se trouverait occupé par un ami des lettres, à répondre à son appel

C'est donc l'enseignement officiel, rétribué et glorifié par l'Etat, mais non le mouvement intellectuel lui-même, qui souffrait de « cette négligence ou de cette barbarie de certains Empereurs. »

Les écrivains orthodoxes ont fait surtout ce reproche aux Empereurs iconoclastes : à les entendre, leur tentative contre les images aurait plongé l'Empire dans la barbarie. Mais si nous consultons l'histoire littéraire de cette époque, que voyons-nous ? Une pléiade, plus nombreuse peut-être qu'à aucune des périodes précédentes, d'écrivains remarquables. C'est Théodore, du monastère de Studium, avec ses innombrables discours, dissertations, réfutations, lettres, propositions, toute une littérature de guerre, tout un arsenal de polémique contre les Iconoclastes. C'est Jean Damascène qui, du fond de la Syrie, lance contre le Copronyme ses pamphlets théologiques. C'est Méthodius qui, par une série de persécutions cruelles, mérita son futur Patriarcat, qui se laissa enterrer vif dans un sépulcre, entre un voleur et un cadavre, pour ne pas renier ses convictions : avec cela, il faisait agréablement des vers dans le goût du

(1) Dudik, *Geschichte Maehrens*, t. I. — Ginzel, *Gesch. der Slaven Apostel, Cyvill. und Method.*, — Wattenbach : *Beitraege zur Gesch. d. christlichen Kirche in Bœhmen u. Maehren.* — Louis Léger : *Cyrille et Méthode*, etc.

temps (1) ; il était assez savant pour que l'Empereur Théophile le rappelât de sa prison et l'emmenât avec lui contre les Sarrasins ; « car il espérait par sa science pénétrer les secrets inaccessibles au vulgaire et dissiper toute obscurité (2). » C'est Théodore de St-Sabas et son frère Théophane qui, admis dans le palais même à controverser avec l'Empereur, lui prouvent que ses textes sont falsifiés, l'impatientent de leur liberté et quittent la conférence pour aller recevoir, dans la galerie du Lausiacon, deux cents coups de fouet, pour avoir le front marqué au fer rouge d'une inscription en vers de la façon du tyran et pour être envoyés en l'exil (3). Ces savants controversistes tournaient aussi de jolis vers et faisaient assaut d'esprit avec Méthodius enfermé dans son tombeau (4). Ce courageux Théophane, c'est le célèbre chroniqueur byzantin (5). Citons encore trois historiens : Michel Psellus, un des maîtres de Léon le Mathématicien (6), Nicéphore le Patriarche, Georges le Syncelle. Citons trois poëtes sacrés : l'Empereur Théophile lui-même, dont on citait trois chants d'Eglise (7), la religieuse Ikasie qui avait failli épouser ce prince et qui se consola de sa déconvenue en écrivant des cantiques au fond d'un couvent (8), saint Joseph l'Hymnographe qui, né en Sicile, étudia dans un couvent de Thessalonique, fut pris par les corsaires au moment où les orthodoxes l'envoyaient en ambassade auprès du pape, et fut enfin exilé par Théophile dans la Chersonnèse (9). Un autre Sicilien, Grégoire Asbestas, versé dans toutes les sciences, fut peut-être un des maîtres de Photius (10). On voit que la période iconoclaste ne fut en aucune façon, pour l'Empire grec, une période de ténèbres et de barbarie.

Sans doute, les Empereurs Iconoclastes négligèrent l'enseignement public : Théophile ignora la valeur de Léon le Mathématicien jusqu'au moment où le khalife Al-Mamoun lui envoya une ambassade

(1) Cédr., t. II, p. 116.

(2) Cont. sur Théophile, c. 24, p. 116.

(3) Cédrénus, ibid., 114-117.

(4) Ibid.

(5) Identité établie par le titre d'*ὁμολογητής* ou confesseur, qu'on retrouve dans le passage précité de Cédrénus et t. I, p. 3-4.

(6) Cédrénus, t. I, p. 4, et t. II, p. 170.

(7) Cédrénus, t. II, p. 117-118.

(8) Sym. sur Théoph., c. 1, p. 625. — Georg., c. 1, p. 790.

(9) Amari, *Storia dei Musulmani di Sicilia*, t. I, p. 502-504. — Georg. sur Théophile, c. 26, p. 808.

(10) Amari, p. 499-500. Le Patriarche Méthodius était aussi de l'île de Sicile.

pour obtenir que le grand homme lui fût envoyé : comme d'autres réclamaient Léon, il parut bon à garder et on le fit évêque de Thessalonique (1).

Sans doute encore, les Empereurs iconoslastes persécutèrent les lettrés. Léon III extermina à lui seul toute une académie : douze savants religieux sous la direction de l'un d'eux qu'on appelait le professeur universel, οἰκουμενικὸς διδάσκαλος, tenaient une école célèbre à Constantinople et gratuitement enseignaient toutes les sciences. Léon III, n'ayant pu les convertir à l'Iconoclastie, fit entourer leur école de bois sec et les brûla tous les treize, avec leur maison, leur bibliothèque, leur trente-six mille volumes et le célèbre manuscrit d'Homère écrit sur une peau de dragon (2). Sous Copronyme, d'innombrables manuscrits, arrachés aux archives des couvents, furent brûlés avec les reliques des saints (3).

Et malgré toutes ces violences, je crois, avec M. Amari (4), que le siècle des Iconoclastes fut une époque de réveil pour l'esprit byzantin. Toutes les bibliothèques de l'Orient furent remuées dans leurs profondeurs pour fournir des arguments aux Iconoclastes comme aux Iconolâtres. La théologie, la dialectique, l'art du pamphlet, l'histoire religieuse, firent d'immenses progrès. Dans les deux camps, il se rencontra des esprits remarquables : Léon le Mathématicien était évêque iconoclaste de Thessalonique. La poésie, les beaux-arts eux-mêmes, malgré la proscription dont ils étaient l'objet, furent poussés à une plus grande perfection. Il fallait bien, contre les déclamations des Iconoclastes, donner au culte des images de nouvelles séductions, appeler au secours de l'orthodoxie tous les prestiges de la poésie et de l'art helléniques.

Les beaux-arts, comme les lettres et les sciences, bravèrent le dédain ou les efforts des tyrans. Inutilement, on persécutait les peintres et l'on détruisait les tableaux. Le gouvernement se trouvait impuissant contre la résistance du peuple. Deux dynasties iconoclastes passèrent sans pouvoir modifier l'esprit national. L'Empire entier conspirait contre l'Empereur. Le dernier Empereur iconoclaste étendu sur son lit de parade, les images immédiatement repa-

(1) Cédr., et Cont., *loc. cit.*

(2) Cédr., I, 795-6. — Zonaras, XV, 3. — Maimbourg, *Hist. des Iconoclastes.* — Se défier de ces histoires de manuscrits d'Homère, sur peau de dragon. Ephræmius en raconte une semblable à la date de 447.

(3) Théoph., a. 6263, p. 689.

(4) *Storia dei Musulm.*, etc., p. 504.

rurent sur tous les autels. Théophile avait beau torturer le moine peintre Lazare et lui faire brûler les mains (1) : de ses mains brûlées, il continuait à peindre. C'était sa manière à lui de confondre l'hérésie : il peignait en confesseur, en martyr (2).

Dans la génération qui suit les Iconoclastes, le mouvement ne se ralentit pas, et pourtant le schisme est dans l'Eglise.

Quels hommes pourtant que Photius, le plus grand des savants de Byzance ; que saint Cyrille, savant théologien qui disputa contre Photius sur la doctrine des deux âmes, qui fut le plus grand philologue du moyen âge, qui suivant la tradition, aurait discuté en leur propre langue contre les rabbins khazars, contre les docteurs arabes, qui créa, pour une chrétienté nouvelle, un alphabet nouveau ; que saint Méthode, le fondateur de l'Eglise morave ! Nous ne parlons que pour mémoire d'historiens de mérite, comme Georges, moine du désert de Nitrie, historien de Léon V, Michel II et Théophile (3) ; d'un certain nombre de « philosophes » que nous ne connaissons que par les lettres de Photius : tels que Jean, Léon, le moine Nicéphore, le moine médecin Acacios (4). Nous ne parlons que pour mémoire des illustres adversaires de Photius, de ce groupe d'écrivains qui se serra autour de la personne ou de la mémoire d'Ignace : Ignace le Diacre, Théognoste le Moine, Métrophane de Smyrne, le fougueux historien Nicétas le Paphlagonien (5), enfin l'auteur anonyme du pamphlet contre « ceux qui foulent aux pieds la croix. »

Le schisme comme l'hérésie avaient la vertu de réveiller le génie byzantin (6).

II.

Nous avons plusieurs caractères à faire ressortir dans le mouvement intellectuel de Byzance à cette époque.

(1) Cont. sur Théophile, c. 13, p. 102-104. — Cédrén. — Zon., etc. — Krause : *Die Byzantiner des Mittelalters*, Halle, 1869, p. 65.

(2) Sous le fils du persécuteur Théophile, ce fut un peintre moine, Méthodius, qui, par son tableau du jugement dernier, aurait commencé la conversion des Bulgares. Cont. sur M. III, c. 15, p. 163-165. Mais l'anecdote n'est pas parfaitement authentique : Louis Léger, *Cyrille et Méthode*, p. 87.

(3) Cf. de Muralt, *Essai de chron. byz.*, préface, p. XVIII.

(4) Edition Hoeschœll du *Myriobiblon*, p. 912, 909, 913, 910.

(5) Hanckius, *De scriptoribus byzantinis*, pars I, c. 13-17.

(6) Autres contemporains de Léon VI et Photius : Philothée, Léon le Magister, surnommé Catacylas, rédacteurs de Livres de cérémonies : *Cérém.*, appendice, p. 456. — Tout le l. II, c. 52 des *Cérém.* est de Philothée.

D'abord, la classe artiste et lettrée de l'Empire se confondait avec la classe sacerdotale ou monacale. La plus célèbre académie de Constantinople, sous Léon III, était, nous l'avons vu, celle des treize religieux. Des couvents, comme celui de Studium, « étaient des jardins où toutes les sciences, grammaire, philosophie, théologie, étaient cultivées, des pépinières de savants distingués (1). » Tous les beaux esprits que nous avons nommés, étaient prêtres ou moines : Icasia, comme en Occident Hrosvitha, était une religieuse. Tous les peintres étaient des moines, et la plus célèbre école de peinture dans l'Empire était un couvent de Thessalonique. Les mots de moine et de philosophe, comme le fait remarquer M. Dudik (2) en parlant de saint Cyrille, étaient synonymes.

Pourtant, lorsque Bardas eut reconstitué l'enseignement public, lorsqu'il eut ouvert des écoles pour les différentes sciences, lorsqu'il eut installé dans le palais de la Magnaure, les mathématiques et la philosophie en la personne de Léon le Mathématicien (3), et de ses trois disciples, Théodore, Théodège et Cosmetas (4), l'élément laïque commença à se mêler davantage, dans le mouvement intellectuel, à l'élément sacerdotal. La restauration de Bardas semble avoir été principalement scientifique : droit (5), mathématiques, philosophie (6). Les sciences sacrées n'étaient point bannies des programmes laïques : Photius, avant d'entrer dans les ordres, enseignait la théologie (7). Cela n'avait rien d'étonnant dans une société où le civil et le religieux étaient confondus. Il n'y avait pas d'éducation complète sans théologie ; fonctionnaires et Empereurs devaient être savants dans la controverse : c'était une des faces de la politique. Il n'était pas rare, en outre, de voir un laïque subitement élevé aux plus grands honneurs de l'Eglise : ainsi Tarasios, Nicétas, Photius, Nicolas (sous Léon VI), qui, des charges de Secrétaire, de Protoasécretis et de Mysticos (8), furent subitement portés au Patriarcat.

Une autre caractère particulier à cette littérature, c'est son peu

(1) Mich. Stud. *Vita S. Theodori.* — Hergenroether, *Photius*, t. I, p. 324.

(2) *Geschichte Machrens*, t. I, p. 153. — Luitprand, « Apud monachos philosophari. » *Antapod.*, voir page 21.

(3) Destitué alors de son évêché de Thessalonique.

(4) Cont. sur Mich. III, c. 29, p. 192.

(5) Ibid., c. 30, 193. — Mortreuil, t. I, p. 374.

(6) Théoph. Cont., *loc. cit.*

(7) Hergenrœther, *Photius*, t. I, p. 332.

(8) Taraise, *A secretis* (Cédr., t. II, p. 22). — Nicétas, un eunuque de Constantin Copronyme, Photius, *Protoasecretis* ; Nicolas, *Mysticos*.

d'originalité. Byzance vivait sur l'héritage de Rome et de la Grèce antique. Le fonds d'idées ne se renouvelant pas dans une société profondément stationnaire, il n'y avait pas de renouvellement dans la littérature. En histoire, en théologie, dans les sciences, combien peu d'ouvrages originaux ! Qu'on cite un système philosophique inventé par les Byzantins.

L'héritage de l'antiquité païenne et chrétienne paraissait bien assez vaste, sans que l'esprit humain essayât de l'augmenter. Il succombait, au contraire, sous la masse des livres ; il se perdait dans l'océan des bibliothèques. C'est de ce malaise de l'esprit byzantin que sortit une vaste entreprise de compilations. On demandait que tout ce que l'antiquité avait laissé de bon fût resserré dans quelques centaines de livres. On voulait que l'héritage fut ameubli. Le plus grand homme des savants de Byzance, Photius, est surtout célèbre par une compilation : sa Bibliothèque (le *Myriobiblon*) (1). Tout le x^e^ siècle fut occupé aux immenses compilations de la maison macédonienne.

Et dans l'art même, dans l'art par excellence, l'architecture, n'y avait-il pas compilation ? Une église était bâtie souvent des débris de vingt monuments anciens ou modernes. Un Empereur s'érigeait une colonne à peu de frais, en renversant d'une colonne déjà existante la statue du fondateur pour y substituer la sienne (2). S^te^-Sophie, de Justinien, ne fut qu'une vaste compilation de colonnes, de marbres, de pièces d'orfévrerie, dans tous les temples et dans toutes les églises de l'Orient. Basile, l'aïeul de Constantin VII le compilateur, est accusé d'avoir pillé les églises de Constantinople pour construire les siennes (3). Il semblait que la Grèce du moyen âge ne pût avoir des idées ni des matériaux qu'en les dérobant à la Grèce ancienne.

Un troisième caractère, c'était l'universalité des connaissances dans chacun des savants de Byzance, ou, si l'on veut, le défaut de spécialité. Pour des sciences qui ne sont point en progrès, devant lesquelles ne s'ouvre point le champ immense des découvertes, on ne sent pas le besoin de diviser le travail. Aussi, le grand homme du IX^e^ siècle, Photius, aurait-il pu rivaliser avec les prodiges du XVI^e^ siècle : non-seulement la philosophie dans toutes ses divisions et subdivisions, la grammaire et la littérature dans toutes leurs minuties et leurs délica-

(1) Edition Bekker, Berlin, 1824-25 : 2 4°.
(2) Codinus, *De Antiquitatibus*. Anastase vole sa colonne à Théodose I^er^.
(3) Sym. sur Basile I^er^, c. 12, p. 691. — Geo. Mon., c. 13, p. 843.

tesses, non-seulement les sept sciences du trivium et du quadrivium lui étaient familières, mais il était grand jurisconsulte, témoin la *Synagogê* et le *Nomocanôn* ; comme médecin, on le comparait à Hippocrate et à Galien, et l'évêque de Chalcédoine, Zacharie, buvait en toute confiance une potion amère inventée et préparée par Photius (1). Les sciences occultes elles-mêmes ne lui étaient pas plus étrangères qu'au fameux Gerbert ; et, comme lui, devenu pape, pape de l'Orient, Photius trouva des gens qui le crurent en relations avec Satan (2).

III.

C'est cet héritage du IXe siècle qui, sans interruption, avec ses avantages et ses défauts, son actif et son passif, fut transmis à la génération dont firent partie Léon VI et le Porphyrogénète. Car le progrès de l'élément laïque a continué après Bardas. Si au IXe siècle c'est le couvent qui est le centre du mouvement intellectuel, au Xe siècle, c'est le palais.

L'Empire pouvait avoir pour maître un barbare de la Phrygie, de l'Illyricum ou de la Macédoine. Mais les Empereurs, comme tous les autres barbares, subissaient l'influence du milieu où ils se trouvaient jetés, étaient saisis par la civilisation. Ils arrivaient au trône ne sachant ni lire ni écrire, et leurs fils étaient les plus savants de l'Empire. Ils avaient été élevés dans les camps, dans la brutalité et la grossièreté de la vie militaire ; leurs fils étaient élevés dans les bibliothèques, les musées, au milieu des grammairiens, des jurisconsultes, des théologiens, des architectes, des philosophes. L'intelligence qui avait permis à un Justin, à un Michel d'Amorium, à un Basile, de s'élever à l'Empire, encore fruste et grossière chez eux, se raffinait déjà dans leurs héritiers. Après Justin Ier, qui signait son nom avec un pinceau et une plaque de cuivre évidé, le grand législateur Justinien ; après le grossier Michel II, le controversiste et poëte sacré Théophile ; après Basile, qui, dans les derniers temps de sa vie s'essayait péniblement à écrire, Léon le *Philosophe*. Mais nulle part la transformation ne fut plus remarquable que dans la famille macédonienne. Cette maison qui devait fournir tant de savants Empereurs, se civilisa dès la première génération, dans l'auteur même

(1) Hergenrœther *Photius*, t. I, p. 333. — Connaissances aussi universelles attribuées à S. Cyrille. Louis Léger, p. 58.

(2) Hergenr., p. 325.

de la dynastie. Tout illettré qu'il fût, Basile ne se trouva nullement embarrassé pour rivaliser avec Justinien, pour bâtir et légiférer comme lui ; il eut sa Sainte-Sophie dans la Nouvelle Eglise et son *Corpus Juris* dans les *Basiliques*. Mais ce barbare si merveilleusement perfectible savait bien ce qui lui manquait. Sur une des murailles de son palais, raconte son petit-fils, il avait fait représenter en mosaïques toute la famille impériale. « Les jeunes princes tenaient à la main des livres contenant les divins préceptes qu'on leur apprenait à observer ; les filles elles-mêmes tenaient des livres, où la loi divine était écrite. L'artiste voulut sans doute indiquer que non-seulement les hommes, mais les femmes étaient instruites dans les saintes lettres et avaient été initiées à la science de Dieu. Bien que leur père n'ait pas été dès l'origine, à cause de la vie qu'il avait menée, initié aux belles lettres, il voulut cependant que tous ses rejetons y fussent instruits. Et il voulut que non-seulement l'histoire, mais ces peintures elles-mêmes le déclarassent au spectateur (1).

N'est-ce pas l'histoire de tous les fondateurs de dynastie dans l'Europe du moyen âge? Charlemagne, presque illettré, et son fils Louis le Débonnaire, élève d'Alcuin ; Hugues-Capet et Robert, disciple de Gerbert ; Geysa de Hongrie et le savant saint Etienne, son fils (2) ? L'instruction semblait un moyen de consolider une dynastie ; la science, une seconde légitimité.

La période macédonienne fut, au point de vue littéraire, une période remarquable dans l'histoire de l'Orient. Non-seulement ces princes protégèrent les lettrés et les savants, mais eux-mêmes furent des lettrés et des savants. Les Empereurs écrivains ne sont pas rares à Byzance. Il y en eut avant les Macédoniens, et il y en eut après eux. Je ne parle pas seulement des travaux législatifs : légiférer était un apanage de la royauté impersonnelle plutôt que du prince lui-même, et il y a peu de princes qui n'ait publié quelque recueil de lois ou quelque constitution. Mais dans l'ordre littéraire, nous rencontrons tout d'abord Théodose II, qui, faute de génie pour composer, se mit à copier des manuscrits : il mérita tout au moins le surnom de Calligraphe, tandis que sa femme, la belle Athénaïs-Eudokia, fille du professeur athénien Léontios, achevait les *Homérocentra* de Pélagius (3). Maurice écrit en douze livres ses *Strate-*

(1) *Vie de Basile*, c. 89, p. 334.
(2) Mailath, *Gesch. d. Magyaren*, t. I, p. 37.
(3) Schœll., *Litt. gr.*, t. VI, p. 105.

gica (1) Théophile compose des chants d'Eglise. Plus tard (2), l'Impératrice Eudokia, femme du savant Constantin Doucas, mère du savant Michel, composait sur les dieux et les héros de l'antiquité son *Champ de Violettes* (*Ionia*), et écrivait sur les *Occupations qui conviennent aux Impératrices* (3). Anne Comnène écrit l'*Alexiade* (4) ; Nicéphore Brienne, le César, sa propre histoire ; Isaac Comnène, ses Scholies sur Homère, ses *Caractères des chefs troyens*, ses *Paralipomènes* homériques ; Andronic Comnène, son *Dialogue* contre les juifs (5) ; Manuel Paléologue, ses Sermons sur le péché, sur la Providence et l'humanité, sur sainte Marie Egyptienne (6); Jean Cantacuzène, son *Histoire Byzantine* ou plutôt ses Mémoires politiques, sans parler de nombreux ouvrages théologiques ; Mathieu Cantacuzène, son fils, le *Commentaire* sur le Cantique des Cantiques (7), etc.

Mais aucune dynastie, peut-être, dans l'histoire byzantine tout entière, ne produisit un si grand nombre d'Empereurs écrivains que la maison de Macédoine. Les plus grands noms de la littérature byzantine au x^e^ siècle sont ceux de deux Empereurs, Léon VI et Constantin VII.

Non-seulement Basile I^er^ entreprit l'immense labeur des *Basiliques*, mais quelle que fût son inexpérience dans l'art d'écrire, il voulut écrire ses Conseils à son fils, dont chaque paragraphe commençait par l'une des lettres qui servaient à tracer le nom et le titre impérial de ce fils (8) : c'était la morale en acrostiches.

Son fils ainé, Constantin, qui l'accompagna dans ses expéditions sur l'Euphrate, écrivit la *Tactique* (9).

Son second fils, Léon VI, non-seulement fit la seconde édition des

(1) Publié *græce-latine*, dans les Tactica d'Arrien, par Jean Scheffer, Upsal, 1663, in-8°.

(2) Constantin IX Monomaque, au dire de Michel Attaliotte, fut aussi un savant distingué. Mich. Attal., p. 21. — Krause, *Die Byzantiner*, p. 294.

(3) Fabricius, *Biblioth. græca*. Hambourg, t. VIII, p. 55. — Le *Violarium*, édité par D'Anse de Villoison, Venise, 1782, dans ses *Anecdota græca*.

(4) Fabricius, t. VIII, p. 726.

(5) Fabricius, ibid., p. 730.

(6) Allatius : *Diatriba in Sym. Script.*, p. 102. — Hase : Manuel Paléologue : Entretiens avec un professeur musulman. *Notices et Extraits*, t. VIII, p. 313. — Berger de Sivrey, dans les Mém. de l'Acad. des Insc., t. XIX, an. 1853.

(7) Fabricius, ibid., p. 787-793; voir Hase, dans les *Notices et Extraits*, t. VIII, p. 313.

(8) Apud Banduri, *Imperium Orientale*, t. L. — Une *autre exhortation* (ἑτέρα παραίνεσις), de Basile I^er^ à Léon VI plus âgé, dans Maï, *Vet. Script.*, t. II, p. 679-681.

(9) Meursius, *Opera C. Porphyr.*, et t. VI p. 1238 de ses œuvres. Voir notre chap. sur *la Tactique*.

Basiliques (1), mais écrivit les *Oracles*, vingt-sept pièces de *vers rétrogrades*, qu'on pouvait lire dans les deux sens (2), un autre Traité de la Tactique (3), un Opuscule sur la Tactique navale (4), vingt-trois discours sur des sujets théologiques, une homélie contre son maître Photius, une lettre au khalife Omar sur les vérités de la religion chrétienne, une Lamentation en vers iambiques sur le triste état de la Grèce, où l'on ne trouve pas une ligne qui puisse nous apprendre quelque chose sur les affaires du temps, enfin une Méditation sur le jugement dernier, etc. (5).

L'empereur Alexandre ne s'occupa que de magie (6), mais le quatrième fils de Basile, le Patriarche Etienne, avait un grand renom de savant (7).

Nicéphore Phocas, qui ne tenait à la famille que par les femmes, écrivit, dit-on, un troisième traité de tactique sur les *Evolutions militaires* (8), et Basile II dirigea la grande entreprise du *Menologium* (9). L'exemple de tous ces *Basileis* lettrés agissait sur les princes du voisinage, et le belliqueux Tsar de Bulgarie, Siméon, « nourri à Constantinople dans la rhétorique de Démosthène et dans la dialectique d'Aristote (10), » à l'exemple de Léon VI, dirigeait des compilations d'écrits des Pères et faisait lui-même des extraits de saint Jean Chrysostome.

IV.

L'éducation de Léon VI fut soignée : c'est Photius lui-même qui s'en chargea ainsi que de celle d'Étienne, frère de Léon (11). Même après sa déposition, l'ancien patriarche resta le commensal de la famille, le précepteur de la dynastie. Nous ne savons quels furent les maîtres de Constantin VII : l'histoire, qui parle du dévouement de son

(1) Mortreuil., t. II, p. 62 et suiv. — *Basilicorum*, libri LV, édit. Heimbach, 5 vol. in-4°. Leipsig, 1833-50.

(2) Allatius. *Excerpta græc. rhet.* Rome, 1641, p. 398.

(3) Publié avec les *Tactica* d'Elien. Leyde, 1612, in-4°. græce-latine. — Cf. *Notices et Extraits*, t. VIII, p. 313.

(4) Dans Fabricius, édit. Harles, t. VII, p. 707.

(5) Fabricius, t. VII, p. 693-713.

(6) Cont. sur Alex.

(7) Cont. sur Léon VI, c. 1.

(8) Publié à la suite de Léon le Diacre, édit. Hase. Voir dans les *Notices et extraits*, t. VIII, p. 313, l'opinion de Hase.

(9) *Menologium Basilianum*, Urbin. 1727, 3 vol. in-f°.

(10) Luitprand. *Antap.*, l. III.

(11) Cont. sur Léon VI, c. 1, p. 353.

pédagogue Théodore, ne sait rien de son érudition (1). Il serait oiseux de chercher, par des conjectures sans fondement, à faire honneur de cette éducation à tel ou tel des contemporains illustres.

Le fils de Léon le Philosophe, le neveu du saint chroniqueur Théophane (2), semblait prédestiné à un grand rôle littéraire. Eloigné des affaires par Romain, il s'était établi au rez-de-chaussée du Triclinium Carien, c'est-à-dire du palais qui lui était réservé, et c'est là qu'on le trouvait, toujours pâlissant sur les livres « libris incumbentem (3) » employant à l'achat de manuscrits les faibles ressources que lui laissait son beau-père, toujours entouré d'artistes et de savants dont il partageait les travaux. La passion pour l'étude lui resta, même après la chute de son oppresseur, au point qu'il en oublia les affaires de l'Empire. La première chose qu'il voudra placer dans les bagages d'un Empereur qui partira pour l'armée, c'est une bibliothèque de campagne. Cette bibliothèque est même assez singulièrement composée et témoigne du goût bizarre de cette époque ; on devait y trouver, 1° le Rituel ecclésiastique ; 2° des livres de tactique ; des livres de mécanique, où l'on expliquerait la manière de construire les machines à prendre les villes et de les mettre en mouvement ; des historiens, mais principalement des écrivains militaires, comme Polyen et Syrien ; 3° l'*Oneirocrite* ou Livre des songes, d'Artémidore ; un Traité des présages à tirer des différentes rencontres qu'on peut faire ; un Traité sur le beau temps, les orages, les tempêtes, sur la pluie, les éclairs, le tonnerre, les vents, les tremblements de terre et tous les signes que doivent observer les navigateurs : ouvrage composé par lui même (4). Ainsi, dans ce choix bizarre se révèlent trois côtés de l'esprit byzantin : le formalisme orthodoxe, la confiance dans les recettes militaires laissées par les anciens, la croyance aux sciences divinatoires.

Parmi les savants et les littérateurs dont s'entourait Constantin VII, des uns nous savons les noms et nous avons les écrits ; d'autres nous ont laissé des ouvrages, mais sont restés eux-mêmes ensevelis dans l'ano-

(1) Le *pédagogue*, en général, n'avait d'autre attribution que la haute surveillance sur l'éducation physique et intellectuelle d'un jeune prince. Des professeurs spéciaux étaient chargés d'enseigner à celui-ci les diverses sciences dont l'ensemble formait l'ἐγκύκλιος παίδευσις. Le pédagogue était souvent un eunuque. Anna Comnena, VIII, 9, p. 420. — Krause, *Die Byzantiner*, p. 291.

(2) Cf., page 6.

(3) Labarte, *le Palais impérial de C. P.*, p. 73. — Luitprand, *Antap.* l. V, c. 14, p. 331.

(4) *Cérémonies*, Append. ad libr. I, p. 467.

nyme ; de quelques-uns nous savons le nom, mais nous n'avons plus les écrits.

Parmi les historiens, l'illustre Syméon, patrice, puis Magister, Grand Logothète de l'Empire, l'auteur des célèbres Métaphrases, (1) l'historien de Léon l'Arménien et de ses successeurs, jusqu'à l'avènement de Constantin VII : de 813 à 912 (2) ;

Jean Caméniate qui, peu de temps avant l'avènement du Porphyrogénète, encore prisonnier des Arabes de Tarse, avait raconté la destruction de Thessalonique par Léon de Tripoli, amiral sarrasin (3) ;

Joseph Génésius, l'historien de Basile Ier et de ses quatre prédécesseurs (4) ;

Léon le Grammairien, historien des mêmes Empereurs, historien aussi de Constantin VII et de Lécapène : son ouvrage s'arrête à la mort de ce dernier ;

Théodore le Petit et Jean de Constantinople, deux rédacteurs de la fameuse Collection historique (5) ;

Théodore Daphnopatès, patrice, Préfet de la Ville sous Romain II (6), auteur d'une Chronique qui s'est probablement perdue (7), et d'un célèbre Discours sur la translation d'une main de saint Jean-Baptiste à Constantinople (8) ;

Manuel, protospathaire et Grand Juge, auteur d'une histoire en huit livres des campagnes de Jean Courcouas, ou Gourgen, que le Continuateur a pu consulter, mais qui est perdue pour nous (9).

Léon le Diacre, l'historien de Nicéphore Phocas et de Zimiscès, né en 950 (10), fut élevé sans doute dans les écoles du Porphyrogénète.

(1) Allatius : *Diatriba de Symeonum scriptis.*

(2) Le reste de ce que nous avons sous le nom de Syméon Magister est d'un Continuateur. — Sur cette question, consulter De Muralt, *Essai de Chronographie byzantine*, préface, p. XIV et suiv.

(3) J. Caméniate : *De Excidio Thessal.*, dans les *Scriptores post Theoph.*, c. 78, p. 599.

(4) Publié dans la Coll. de Bonn, à la suite de Théophyl. Simocatta.

(5) *Excerpta e legationibus*, édit. de Bonn, p. XXXVI. — Miller : *Catalogue des mss. de l'Escurial*, p. 27-28.

(6) Cont. sur Rom. II, c. 1, p. 470.

(7) Cédrénus, *initio*, déclare l'avoir consultée. — Leichius, *Vita Const. Porph.* (præf. ad Cærim. aulae byz., p. LVII), dit que cette chronique, prétendue perdue, est précisément cette biographie de Constantin VII, qui forme le VIe livre de la Continuation de Théophane.

(8) Dans les *Acta SS.*, 24 juin, t. IV, p. 739.

(9) Cont. sur Lécap., c. 41, p. 427-428.

(10) Hase, dans les *Notices et Extraits*, t. VIII, p. 313.

Combien d'autres dont le temps a respecté les écrits, mais effacé le nom ! Tels sont, par exemple, l'auteur du Miracle de saint Georges, témoin oculaire de cette merveille qui se produisit en Asie, sous le commandement militaire de Léon Phocas (1) ;

L'auteur des quatre premiers livres de la Continuation de Théophane, qui s'appela peut être Léonce de Byzance (2), et qui se vante de ses rapports intimes avec le Porphyrogénète ;

Le continuateur de Georges le Moine, de la mort de Théophile à celle de Lécapène, et à l'extinction de sa famille (3) ;

Le continuateur de l'histoire de Syméon, jusqu'à 962 (4) ;

Le biographe ou panégyriste de Constantin VII, le même peut-être que Théodore Daphnopatès (5), et qui se vante d'avoir écrit en outre contre le rapace Questeur de ce prince, le jurisconsulte Théophile, un vigoureux pamphlet (6).

Parmi les hommes de science qui fréquentèrent la cour : Théophane Nonnus, l'auteur du *De Curatione morborum* et du *Traité de la diète* (7) ; les auteurs anonymes des Géoponiques, des Hippiatriques, etc. ;

Jean l'Astrologue, qui découvrit par ses opérations magiques que la vie du redoutable Syméon, Tsar de Bulgarie, était attachée à la conservation d'une statue du Xérolophos et qu'en brisant la tête à la statue, on le ferait mourir subitement (8) ;

Nicolas le publicain, qui, du fond de la Syrie, lut dans les astres que la révolte de Constantin Doucas ne serait fatale qu'à lui-même (9) ;

Basile, fils illégitime de Romain, patrice et Parakœmomène sous Constantin VII, auteur d'un Traité sur la tactique navale (10) ;

Théodore de Carie, ancien partisan de Photius, continuait les traditions polémiques du IXe siècle et écrivait, contre les Mahométans, ses *Dialogues* et ses *Disputes* (11).

(1) Allatius, *Diatriba de Sym.*, p. 101
(2) Cité par Cédrénus, *initio*. — Leichius, ouvrage cité, p. LVII.
(3) Cf. De Muralt, préface, p. XVIII.
(4) Ibid., p. XVII.
(5) Leichius, ibid.
(6) Cont. sur C. Porph., c. 8, p. 442.
(7) Voir notre chapitre sur les travaux scientifiques.
(8) Cont. sur Lécap., c. 21. p. 411. — Sym Mag., c. 33, p. 740.
(9) Cont. sur C. Porph., c. 3, p. 383. — Sym. Mag., c. 3, p. 720.
(10) Fabricius-Harles, t. IX, p. 97. — Voir page 38.
(11) Dans la *Bibliotheca Patrum*.— Cf. Hoffman : *Lexicon bibliographicum*, au mot *Theodorus*.

Parmi les jurisconsultes, Théophile, successivement Eparque de la Ville et Questeur, un grand voleur suivant le Continuateur, mais profondément versé dans les lois civiles et qui rédigea la plupart des Novelles de Constantin (1); Théodore le Décapolitain qui fut Magister et Questeur, chargé de la rédaction des Novelles sous Constantin VII et sous Romain II (2); Cosmas, Magister sous Romain le Vieux, pendant la minorité de Constantin VII, et auteur de plusieurs opuscules juridiques (3); enfin, dans les écoles ou dans les rangs inférieurs de la magistrature s'élevait une génération nouvelle de jurisconsultes, comme Eustathios qui fut Grand Juge (λιτὸς κριτής) sous Romain II et Nicéphore (4), et Syméon qui fut patrice et Protoasecretis sous Nicéphore et qui rédigea la fameuse Novelle sur les monastères (5). Que d'autres encore dont le nom est inconnu et dont les ouvrages ne peuvent être rapportés à une date certaine (6)!

D'illustres artistes embellirent le palais et la capitale. De la plupart, on ignore même le nom; des autres, on ne connaît le talent que de réputation. Tels furent l'architecte Théodore Bélonas qui reconstruisit pour Constantin l'église des Saints-Apôtres et qui parvint à la dignité de patrice (7); le peintre André qui « surpassa Apelle, Agatharque, Héraclide et Philoène de Byzance » (8); peut-être le prêtre ou moine Théophane, peintre lui-même, auteur d'un ouvrage sur la peinture, et dont la date de naissance peut se déplacer, suivant les différents critiques, du x^e^ au xi^e^ siècle (9).

La peinture religieuse, malgré les persécutions, avait continué à fleurir, non-seulement à Constantinople, mais surtout dans l'école de Thessalonique. L'histoire nous a conservé les noms de plusieurs des maîtres de cette école célèbre; mais comme la peinture byzantine et comme les procédés de cette peinture ont toujours eu quelque chose

(1) Cont. sur C. Porph., c. 10, p. 444. — Mortreuil, II, 501. Il rédigea la grande Novelle de 947 sur l'acquisition des biens des pauvres. — Zachariæ, *Jus Græco-Romanum*, t. III, p. 253.

(2) Mortr., II, p. 502. Il rédigea la Novelle de Constantin VII sur les fonds militaires. — Zach., III, 261.

(3) Mortreuil, p. 500 et 469.

(4) Ibid., p. 503-505, p. 463 et 472-477.

(5) Ibid., p. 502.

(6) Ibid., p. 457-462 et 466-467.

(7) Cont. sur C. Porph., c. 27, p. 452.

(8) Ibid., c. 2, p. 382.

(9) Publié dans les *Mémoires d'hist. et de litt.* tirés de la biblioth. du duc de Wolfenbüttel. Brunswich, 1781, 6^e^ partie.

d'immuable, on ne peut fixer avec quelque précision l'époque où vécurent ces artistes : soit qu'ils nous aient laissé des tableaux, soit qu'ils nous aient laissé des traités de peinture, rien n'indique dans ces productions que l'artiste ou l'écrivain ait été contemporain d'Héraclius plutôt que de Constantin Dragasès. Tel est le cas de Denys d'Agrapha, moine de Fourna, auteur d'un Guide de la peinture (1) : on le place soit au x^e^, soit au xv^e^ siècle. Il raconte dans sa préface comment il a voulu propager « cet art de la peinture qui, dès l'enfance, lui a coûté tant de peine à apprendre à Thessalonique. » Lui-même fut l'élève de Manuel Pansélinos de Thessalonique (2) et eut pour disciple maître Cyrille de Chio. La chronologie est incertaine, mais ce qui est intéressant à constater, c'est cette chaîne non interrompue de maîtres et de disciples, cette perpétuité de l'école de Thessalonique et la certitude de son existence au temps du Porphyrogénète.

Il y avait encore à la cour de Constantin d'illustres personnages, renommés pour leur savoir, mais sur les œuvres desquels nous ne possédons aucune donnée. Ainsi le moine Sergios, cousin de Photius, favori de Romain I^er^ et son ami fidèle, même après l'exil de celui-ci, vrai sage, à la fois moine vertueux, savant, homme de cour (3) ; Thomas, Logothète de la Course, distingué par ses connaissances philosophiques, ἐν φιλοσοφίᾳ ἄκρος (4) ; Constantin le Protospathaire, successivement Mystikos et Eparque de la Ville sous Constantin VII, magistrat intègre et savant distingué (5) ; le rhéteur Alexandre, métropolite de Nicée ; le géomètre Nicéphore, patrice ; l'astronome Grégoire, secrétaire impérial (*a secretis*) (6).

V.

Constantin VII mérite qu'on lui fasse honneur de ce grand mouvement intellectuel ; car il contribua à le provoquer ou à l'entretenir : 1° par la réorganisation de l'enseignement public ; 2° par les grandes entreprises littéraires ou artistiques qui eurent lieu

(1) Traduit par le docteur Paul Durand, avec introduction par M. Didron.

(2) Pansélinos a laissé de très-belles peintures dans les monastères du mont Athos. Elles disparaissent tous les jours. Voir le rapport de M. Miller à l'Empereur, *Archives des Missions*.

(3) Cont. sur Rom. Lécap., c. 50, p. 433-434.

(4) *Vie de Bas.*, c. 12, p. 229.

(5) Cont. sur C. Porph., c. 10, p. 444.

(6) Ibid., ibid., c. 14, p. 446.

sous ses auspices ; 3° par ses propres travaux. Et les historiens qui lui font le plus de reproches sur son gouvernement déclarent, en véritables Hellènes, que les services rendus par lui à l'instruction rachètent amplement tous ses torts politiques.

« Les sciences, nous dit Cédrénus, c'est-à-dire l'arithmétique, la musique, l'astronomie, la géométrie, la stéréométrie, et celle qui est la maîtresse de toutes les autres, la philosophie,... il les restaura par son activité personnelle. Il rechercha les maîtres les plus illustres et les plus distingués en chacune d'elles, accueillit et rassembla autour d'eux les étudiants (1). »

Ce passage de Cédrénus est remarquable, non-seulement parce qu'il mentionne l'organisation des écoles, mais parce qu'il donne une précieuse indication sur les méthodes et la division des sciences au temps de Constantin VII.

Cet éloge de la philosophie « qui est la maîtresse de toutes les autres sciences, *τὴν ἐν πάσαις ἔποχον φιλοσοφίαν*, rappelle celui qu'en faisait Jean de Damas : elle était, suivant lui, l'art des arts et la science des sciences, *τέχνη τέχνων καὶ ἐπιστήμη ἐπιστήμων*. L'arithmétique, la musique, l'astronomie, la géométrie (dont la stéréométrie est une partie), ces quatre sciences, énumérées par Cédrénus, sont les mêmes que Jean de Damas réunit sous le nom commun de *mathématiques*, Alcuin sous celui de *physique*, le biographe du Patriarche Nicéphore sous celui de *μαθηματικὴ τετρακτύς ou quadrivium*. En d'autres termes, le système de classification des sciences auquel Cédrénus fait allusion dans ce passage, est celui que nous retrouvons, avec très-peu de variantes, en Orient comme en Occident. C'était à peu près la division des sciences en physique, éthique et logique, ou encore en quadrivium (arithmétique, musique, astronomie, géométrie) et en trivium (rhétorique, grammaire, dialectique). Cette dernière division était connue dès le commencement du VI[e] siècle (3).

(1) Cédrénus, II, p. 326.

(1) Cette division est fort ancienne. On la trouve dans Théon de Smyrne, *De l'utilité des mathématiques pour la lecture de Platon*. La partie de cet ouvrage qui traitait de l'arithmétique est perdue ; la partie astronomique a été publiée par M. Théod.-H. Martin, d'après un manuscrit de Paris. — Dans Grég. de Tours, l. X, c. 19, énumération complète des sept sciences du trivium et du quadrivium. — Marcianus Capella (né vers 470), a consacré les sept derniers livres de son *Satiricon* (en 9 livres. — Ed. Grotius, Leyde, 1599, et Kopp, Francfort, 1836) aux sept sciences en question. — Cf. Hergenroether : *Photius*, p. 324-330.— Krause, *Die Byzantiner*, p. 286. — Erasme Müller : *De genio, moribus et luxu aevi Theodosani*, t. II, p. 154. — Chez les Arabes, Maçoudi, t. II, p. 320, etc.

Nous connaissons le nom de quelques-uns des professeurs nommés par le Porphyrogénète. Il mit à la tête de l'école de philosophie proprement dite, τὸ τῶν φιλοσόφων παιδοτριβεῖων, Constantin le Protospathaire, qui n'était encore que Mysticos : c'était la chaire qu'au temps de Bardas occupait l'ex-évêque de Thessalonique, Léon le Mathématicien ; pour la géométrie, Nicéphore le Patrice, gendre de l'Eparque Théophile ; pour l'astronomie, Grégoire le secrétaire ; pour la rhétorique, Alexandre, métropolitain de Nicée : nous ne connaissons pas les professeurs d'arithmétique, de musique, de grammaire, dialectique, droit, médecine, etc. (1) Tous ces maîtres portaient le titre de καθηγηταί ou Recteurs : καθηγητὴν τῶν φιλοσόφων (2). Plus tard, nous verrons figurer dans les listes officielles des fonctionnaires de l'Empire, le Prince des Rhéteurs et le Consul des Philosophes : Ῥητόρων πρῶτος, Ὕπατος τῶν Φιλοσόφων, ce dernier titre porté par le grand Psellus (3). On va avoir officiellement des archi-savants comme on avait déjà des archi-médecins, et les littérateurs auront leur costume officiel et leur place indiquée dans les cérémonies du palais comme l'ont déjà les médecins (4).

Ces écoles du Porphyrogénète étaient organisées avec une magnificence vraiment royale. Non-seulement les étudiants y trouvaient l'instruction, mais leurs propres maîtres, revêtus des plus hautes fonctions de l'Etat, étaient des exemples de ce que l'on pouvait devenir par la science. C'était en effet dans un but pratique, pour le recrutement des fonctionnaires, que Constantin avait organisé ces écoles, de même que c'est surtout pour l'instruction des jeunes fonctionnaires, généraux, gouverneurs, ambassadeurs, qu'il a fait rédiger ses compilations. Dans l'Empire grec, les humanités semblaient indispensables, et en même temps elles semblaient suffisantes pour faire des hommes d'Etat. Avec Ménander, on croyait créer des ambassadeurs, avec Polyen des tacticiens. Il n'y a pas eu d'Empire dans le monde, sans même excepter l'Empire chinois, où ces deux qualités de savant et de fonctionnaire aient été plus souvent réunies. Le caprice de l'Empereur d'un ignorant pouvait faire un

(1) Cont. sur Const. Porphyr., c. 14, p 446. Comparer l'oganisation des Écoles sous Bardas, Cédrén., II, 170-171.

(2) Cont. sur C. Porph., c. 10, p. 444.

(3) Cf. dans les Notes sur Codinus, listes de Médonius et de l'Anonyme.

(4) Code Justinien, XII, 13 : archiatri. — *Cérémonies*, II, 52, p. 753, ἀρχιατροί. — *Notices et Extraits*, t. XI, p. 257.

juge (1) ; mais depuis Lydus jusqu'à Constantin VII, que de hauts fonctionnaires qui sont les premiers savants de l'Empire (2) ! Donc « l'autocrator Constantin VII prenait le plus grand soin et souci des étudiants ; il les admettait chaque jour dans son palais et à sa table, il leur donnait de l'argent, il les encourageait par de bonnes paroles ; et il ne se passa pas longtemps avant que, grâce aux caresses et à la sagesse de l'autocrator, ils eussent appris les sciences et les arts les plus élevés ; alors il choisit parmi eux des juges, des secrétaires et des évêques (3). » Ainsi les écoles d'humanités à Byzance se trouvaient être en même temps des écoles spéciales et des séminaires : on en sortait, à volonté, juge, général ou prélat.

VI.

Personnellement, Constantin joua un grand rôle dans ce mouvement intellectuel. Étudions ce qu'il a fait pour les arts, pour les sciences, pour les lettres : nous empruntons à Cédrénus lui-même (4) et à l'auteur des Géoponiques (5) cette division.

Passionné pour l'architecture, il construisit plusieurs édifices magnifiques : il en restaura surtout, car ces hâtives constructions byzantines, éblouissantes de mosaïques et d'orfévrerie, n'avaient point la solidité des sévères monuments romains ou helléniques ; les édifices construits par Basile avaient déjà besoin de réparations sous son petit-fils Constantin, comme les édifices de Justinien en avaient eu besoin sous Basile Ier (6).

Ce fut le goût personnel de Constantin qui présida à la restauration et à la décoration du Triclinium des Dix-neuf Lits, où l'on admira surtout une treille sculptée sur le plafond, peinte au naturel et dont les gouttes de rosée surtout forçaient l'admiration. Il bâtit le palais d'Eria, et le palais de son fils Romain II ; il orna le port particulier du Palais, le Boucoléon, de statues « amenées de divers lieux » (encore une compilation) ; il restaura le Triclinium d'Or et l'église des Saints-

(1) *Adm. Imp*, c. 51, p. 238 : Podaron l'illettré, juge de la Phiale.

(2) Lydus, *de Mag.*, II, 26, p. 190, fait l'éloge de Petrus Magister.

(3) Cont. sur C. Porph., c. 14, p. 446. Rapprocher le discours de Charlemagne aux étudiants de l'école palatine, dans Eginhard.

(4) Cédrénus, t. II, p. 326.

(5) Dans le *Proœmium*.

(6) *Vie de Basile*, c. 79, p. 322, réparation de Sainte-Sophie et autres monuments. — Ibid., c. 80, p. 323, réparation sous Basile Ier des SS. Apôtres, qu'il faut encore réparer sous Constantin VII. Cont. sur C. Porph., c. 21, p. 450.

Apôtres (1). Enfin, une inscription retrouvée sur le grand obélisque de pierre de l'Hippodrome annonce qu'il a restauré cette « merveille aux quatre flancs » digne rivale du colosse de Rhodes (2).

Il aimait les peintres, prenait plaisir à critiquer leurs productions, était peintre lui-même (3). Son biographe assure même qu'il était le premier peintre de son temps, « et c'était un grand étonnement pour ceux qui voyaient ses tableaux de songer qu'il n'avait jamais eu de maîtres (4). » J'avoue que ces derniers mots m'inspirent des soupçons, et je crains que la peinture du Porphyrogénète n'ait été admirable surtout pour ceux qui faisaient cette réflexion : je crains que ce tour de force qui consistait à peindre, sans avoir appris la peinture, n'ait été pour beaucoup dans la réputation de cet amateur couronné.

Il cultivait la musique, dit le panégyriste, qui en parle comme le moine Helgaud du bon roi Robert : « Il était tellement plein de la grâce divine qu'il formait des chœurs, leur choisissait des chefs, et il se tenait parmi eux au premier rang, les écoutait chanter et se réjouissait et se délectait en son âme (5). » Je vois bien ici le dilettante de musique sacrée ; mais où est le musicien ? Le panégyriste, par trop d'enthousiasme, fait tort à son héros. Il eût mieux fait de citer quelques-uns des chants d'église composés par Constantin, comme le premier continuateur a cité ceux de Théophile. Zonaras, pourtant, dit positivement que Constantin a écrit des poésies (6), et Fabricius lui attribue un recueil de cantiques ou ἑξαποστειλάρια qui fait partie des manuscrits de la Bibliothèque de Turin (7).

« Il s'occupait, dit Cédrénus, même des arts techniques et des métiers, et leur fit faire de grands progrès (8). »

Le Continuateur confirme ce témoignage : « les marbriers, les charpentiers, les orfèvres, les argentiers, les ouvriers en fer apprenaient de lui à faire mieux (9). » Il est probable qu'il dut s'occuper de quelques compilations en faveur des arts techniques et qu'elles se

(1) Cont. sur C. Porph., c. 18-27, 449-452. — Sur les SS Apôtres, voir page 49.
(2) *Corpus inscriptionum græcarum*, inscr. christ., n° 8703, p. 327.
(3) Luitpr., *Antap.*, III.
(4) Cont., c. 22, p. 450.
(5) Ibid., c. 36, p. 457.
(6) Zonaras sur Constantin.
(7) Fabricius-Harles, t. VIII, p. 6 (VI, 490).
(8) Cédrénus, II, 326.
(9) Cont. sur C. Porph., c. 22, p. 450.

sont perdues. Il avait du goût pour l'orfévrerie comme d'autres souverains en ont eu pour l'art du tourneur (1) ou pour la serrurerie : l'orfévrerie était d'ailleurs une passion byzantine. Lui-même travailla aux portes d'argent du Triclinium d'Or. Il avait aussi fait une table d'argent, autour de laquelle il se plaisait à recevoir ses convives, et qui était enrichie de marquetteries de bois précieux (2). Le Corps-de-Garde de porphyre reçut de lui un vrai chef-d'œuvre : c'était, sur un jet d'eau, un aigle d'argent qui, de ses serres étouffait un serpent (3).

Il excellait également dans les mosaïques (4).

Comme Pierre le Grand, il voulut être ingénieur de vaisseaux : « il savait comment on devait construire les navires de guerre, quel bois employer dans les pleins et dans les jointures, quelles proportions on devait conserver entre les diverses parties (5). »

Nous parlerons plus tard de ses élucubrations scientifiques, de ses compilations agricoles (les Géoponiques), médicales (*De curatione morborum*, *De diaetâ*) et hippiatriques.

En histoire et en politique, il a écrit ou fait écrire un grand nombre de livres. Il a fait écrire la Collection des Extraits historiques, dont il ne nous reste que des débris, la continuation de Théophane, l'*Image d'Edesse*, les Métaphrases. Les plus importants de ces ouvrages ont été les Extraits et les Métaphrases, immenses compilations, l'une en cinquante-trois livres, l'autre de plusieurs centaines de vies de saints ou homélies : vraies pandectes historiques et hagiographiques à mettre en parallèle avec les pandectes législatives de Justinien, Basile Ier et Léon VI (6).

Il a écrit : 1° la *Vie de Basile* ; 2° la *Translation de saint Jean-Chrysostome* ; 3° les *Cérémonies* ; 4° les *Thèmes* ; 5° l'*Administration de l'Empire*.

Ces écrits avaient presque tous un but d'éducation. Si les compilations ordonnées par Constantin avaient pour objet de former des hommes d'État, des généraux, des ambassadeurs, des fonctionnaires

(1) Cf. une lettre de la correspondance de Catherine II et Voltaire : elle lui envoie une tabatière qu'elle a tournée de ses propres mains.

(2) Cont., ibid., c. 23, p. 450.

(3) Ibid., c. 24, p. 51.

(4) Ibid., ibid.

(5) Ibid., c. 25, p. 451.

(6) Dans l'édition du Fragment de Peiresc (*De la vertu et du vice*), par H. de Vallois, page 6, une pièce de vers grecs où l'on glorifie tous ces travaux de C. VII.

de toutes sortes, les livres qu'il écrivit lui-même, notamment la *Vie de Basile* (1), les *Cérémonies*, l'*Administration*, eurent pour but de former un Empereur. C'est à Romain II qu'ils s'adressent surtout ; Romain pour l'éducation duquel Constantin prit tant de souci (2), Romain que dès 945 il associa à l'Empire, et qui, comme tant d'autres élèves de race royale, fit peu d'honneur au maître illustre qui s'était dévoué à lui.

Le temps nous a ravi une partie de l'œuvre de Constantin. Il avait écrit. 1° le livre des présages à tirer de l'orage et du beau temps, de la pluie, de la foudre, du tonnerre, des tremblements de terre. « C'est un livre que j'ai travaillé avec soin et compilé de beaucoup d'ouvrages, moi, Constantin, Basileus des Romains, en Jésus-Christ, Basileus éternel (3) ; »

2° Des épitres, qui, « sans être des modèles de l'art oratoire, brillaient pourtant des fleurs et des figures de la rhétorique (4) ; »

3° « Des poésies et des vers de toutes sortes. » Nous avons parlé plus haut du recueil de cantiques qui lui est attribué (5).

(1) *Vie de Basile*, c. 1, p. 212.

(2) Cont. sur C. Porph., c. 38, p 458.

(3) *Cérémonies*, appendice II au livre I, p. 467.—Voir Haenel, *Catalogus manuscript.*, qui indique la Bibl. de Middlehill comme possédant en mss : Constantini VII, *astronomica ex diversis*, et : *Anonymi prognostica aeris serenitatis ex diversis.*

(4) Zonaras, l. XVI, c. 21.

(5) Zonaras va plus loin et parle d'une pièce de vers qu'il aurait composée pour déplorer la mort de sa femme.

Il y a là une erreur manifeste : Ducange ne l'a point relevée dans ses notes sur Zonaras ; M. de Saulcy l'a partagée et a cru qu'en effet Hélène était morte avant Constantin (*Essai de classification*, etc., p. 215). Or, le biographe de Constantin VII nous montre Hélène au lit de mort de son époux (c. 52, p. 466-467), partageant le pouvoir, après la mort de Constantin, avec son fils Romain et sa bru Théophano (Cont. sur Rom. II, c. I, p. 469), pleurant sur la disgrâce de ses cinq filles condamnées par leur frère à embrasser la vie monastique (Ibid., c. 3, p. 471). Enfin, Syméon Magister fixe la date de sa mort au 19 septembre 961 (c. 1, p. 758). Elle mourut donc deux années après Constantin, et comme Constantin VII, qui l'épousa à l'âge de 17 ans, n'a pas eu d'autre femme, l'erreur de Zonaras est évidente.

Il y a dans l'histoire byzantine deux autres Constantins Porphyrogénètes, qui ayant été, l'un marié, l'autre fiancé, chacun à une Hélène, ont pu produire dans l'esprit de Zonaras une confusion.

L'un, c'est Constantin VIII Porphyrogénète, petit-fils de Constantin VII, qui épousa Hélène, fille du patrice Alypios, qui en eut trois filles et qui mourut sans doute après elle, puisqu'il ne laissa que ses filles pour disposer du trône (Cédrénus, II, 484) ; l'autre, c'est Constantin Doucas Porphyrogénète, né en 1074, Empereur à un an, fiancé à deux ans avec Hélène, fille de Robert Guiscard, renversé du trône avant que le mariage pût s'accomplir, et plus tard le fiancé d'Anne Comnène, qui eut à pleurer sa mort prématurée.

Il ne peut s'agir ici que de Constantin VIII.

VII.

Les œuvres de Constantin VII annoncent chez lui des connaissances assez variées, outre celles dont les auteurs byzantins lui ont fait honneur.

C'était un antiquaire d'une grande curiosité. Il n'aimait pas à laisser perdre les reliques du passé : il restaurait les vieux monuments (1) et les vieux usages, comme cette fête des Brumalia qu'il remit en honneur (2). Il renvoie parfois son lecteur à quelque monument curieux conservé dans le trésor impérial, comme ces deux plats d'argent ciselés où l'on pouvait lire le nom d'un des gouverneurs de l'Asie (3). Ailleurs il décrit avec le plus grand soin les ruines du palais de Dioclétien à Spalato, le mode de construction des murailles et la nature des matériaux (4) ; il se préoccupe des antiquités romaines de la région danubienne, du pont de Trajan (5), des restes d'un vieux canal qui aurait servi, dans l'antiquité, à traverser en navire la Chersonnèse taurique (6).

Il demandait aussi des lumières : 1° à la numismatique : pour prouver les prétentions des rois de Macédoine à la descendance d'Hercule, il cite un *νόμισμα* du temps d'Alexandre, sur lequel ce prince est représenté avec la peau de lion (7) ; 2° à l'épigraphie : malheureusement une des rares inscriptions qu'il nous ait citées (8) et qu'il prétend exister sur un monument près de Smyrne (9), paraît manquer d'authenticité : M. Perrot, dans son *Exploration*, en a relevé les invraisemblances (10).

Comme étymologiste, il n'est ni pire, ni meilleur que la plupart des anciens et de ses contemporains : suivant lui le nom de Pompéio-

(1) Le colosse de l'Hippodrome qui existe encore auj. dans l'At-Méïdan. Voir page 72.

(2) *Cérém.*, II, 18 ; II, 52, p. 782 ; la fin, II, 53, p. 783. — Cont., c. 35, p. 456. — Peut-être aussi les Jeux Gothiques, *Cérém.*, I, 83.

(3) *Thèmes*, I, 1, p. 15.

(4) *De Adm. Imp.*, c. 29, p. 137-138 ; c. 31, p. 149.

(5) Ibid., c. 40, p. 173.

(6) Ibid., c. 42, p. 180.

(7) *Thèmes*, II, 2, p. 49.

(8) Inscription relevée par C. VII sur une des pierres du pont de Justinien sur le Sangarius, *Thèmes*, I, 5, p. 27 ; autre sur les murailles de Lycandus, I, 12, p. 33 ; autre sur une colonne de marbre à Chrysopolis, II, 12, p. 63.

(9) *Thèmes*, I, 1, p. 15.

(10) Perrot, *Exploration*, p. 199, en note. « On peut sans hésiter la regarder comme apocryphe. »

polis viendrait de πορπή (1), par allusion au faste de ses habitants, et celui de Myra (en Lycie), du baume que suppurait en quelque sorte le corps de son patron, saint Nicolas (2).

Une autre face de ses connaissances philologiques, c'est une certaine teinture qu'il avait des langues étrangères. Rien de plus commun dans l'antiquité que l'ignorance des langues considérées comme barbares, c'est-à-dire de toutes les langues, à l'exception d'une, pour les Grecs, et de deux, pour les Romains. Les lettrés byzantins avaient continué cette tradition. Le grand savant Photius ne connaissait même ni le latin, ni l'hébreu (3). Nous devons savoir gré à Constantin VII, ou peut-être aux écrivains qui ont travaillé sous ses ordres, d'avoir quelque connaissance des idiomes qui se parlaient dans le voisinage, et parfois dans les limites mêmes de l'Empire. Dans un passage du *De Administrando*, il nous donne une série d'étymologies scandinaves et slavonnes qui, presque toutes, ont été admises par les modernes (4). Il y en a bien d'autres dans les chapitres qu'il a consacrés aux Slaves d'Illyrie.

On a pu y relever quelques erreurs : ainsi Βόνα ou *Bun* (5) ne vient pas du latin *Bonus*, comme le veut Constantin, mais du slave *bun*, chaux, terrain calcaire (6) ; l'explication que donne Constantin de la dénomination de Serbes (7) est aussi absurde que répandue parmi ses contemporains. Mais beaucoup de ses étymologies sont très-exactes : ainsi celle du nom de Zachlumie, *derrière la montagne* (8) ; celle du nom de Kanalè (9), *via plaustri*, quoiqu'en dise Schafarick (10), peut très-bien se défendre puisque nous trouvons la localité de *Via Carri Colnich* dans une source citée par Lucius (11). Malgré le même auteur (12), l'origine latine du mot de Paganiens (13) est fort acceptable, car si le mot *pogan* se trouve dans les langues serbe,

(1) *Thèmes*, I, 7, p. 30.
(2) Ibid., I, 14, p. 37.
(3) Hergenroether, *Photius*, p. 333.
(4) *De Adm. Imp.*, c. 9, p. 76-78.
(5) *De Adm. Imp* , c. 33, p. 160.
(6) Schafarick, *Slavische Alterthümer*, t. II, p. 264.
(7) *De Adm. Imp.*, c. 32, p. 152.
(8) *De Adm. Imp.*, c. 33, p. 160.
(9) Ibid., c. 84, p. 161.
(10) Schafarick, t. II, p. 171.
(11) Ibid., ibid.
(12) Ibid., II, 266.
(13) *De Adm. Imp.*, c. 36, p. 163.

croate, russe, polonaise, etc., et sert à désigner les païens, rien ne prouve que ce mot panslave ne soit pas une imitation du mot latin : les Slaves d'Illyrie et du Nord sont tous voisins de peuples dont la langue nationale ou la langue d'église était le latin.

Il y a plus d'une erreur ethnographique dans les écrits de Constantin ; il fait des Vénitiens un peuple de race franque (1) et des Hongrois une nation turque ; il rattache à une même famille les Goths, les Lombards et les Avares (2) ; il assimile encore les Avares et les Slaves (3). Contrairement à tous les témoignages, il croit que les Narentans, les Terbuniens, les Diocléens, etc., appartiennent à la race serbe, tandis que cet ensemble de pays est désigné par le *Presbyter Diocleas* et les chroniqueurs vénitiens sous le nom de Croatie Rouge par opposition à la Croatie Blanche ou septentrionale, et que le paysan narentan ou terbunien, encore aujourd'hui, déclare appartenir à la nation Croate : *narodu hrvatskoga*. L'historien croate, M. Rački, va même, à ce propos, jusqu'à déclarer que Constantin VII était « un faible ethnologue. (4). » Mais on verra combien de services rendus à l'ethnographie rachètent ces erreurs de détails qui, toutes, ont leur explication ou leur excuse.

Quant à l'histoire proprement dite, élevé par ses maîtres suivant les principes de l'éducation byzantine au x^e^ siècle, Constantin VII se souvient peu des Romains, un peu plus des Grecs (surtout au point de vue littéraire), beaucoup des Israélites et des premiers siècles chrétiens. Dans ses études sur les pays qui furent autrefois l'Empire romain, les souvenirs romains lui viennent rarement à l'esprit (5) ; ce sont plutôt les souvenirs homériques, bibliques, ecclésiastiques : l'Iliade et l'Odyssée, les Actes des Apôtres, les légendes hagiographiques, etc.

Pour l'histoire contemporaine, il connaît peu les pays de l'Occident. S'il parle de l'Espagne, c'est de l'Espagne antique et non pas de celle du moyen âge (6), qui pourtant échangeait avec l'Empire

(1) *De Adm. Imp.*, c. 28, p. 123.

(2) Ibid., c. 25, p. 111.

(3) Ibid., c. 29, p. 126.

(4) « Slab narodopisac. » *Ocjena starijih izvora : Konstantin Porphyrogeneta*, dans le *Književnik*, Agram, 1864, 1^re^ livraison, p. 64. — *Odlomci iz državnoga prava hrvatskoga*, Vienne, 1864, p. 16.

(5) Graves erreurs sur la Dalmatie romaine, sur Dioclée. *De Adm. Imp.*, c. 29, p. 125-126. — Singulier souvenir consacré à Dioclétien, *Thèmes*, II, 9, p. 57-58, etc.

(6) *De Adm. Imp.*, c. 23-24, p. 106-110.

grec des ambassades (1) et qui était avec lui en étroites relations commerciales. Lui qui nous donne tant de détails sur les principicules arméniens, ne nous parle pas de l'Angleterre, fort peu de l'Allemagne et de la France. Plus un pays est situé à l'Occident, plus il est inconnu à notre auteur. Il connaît mieux la Serbie que la Croatie (2). Il se trompe sur les affaires d'Italie ; et, notamment sur l'épisode du sultan aglabite pris à Bari, il est en désaccord avec tous les historiens italiens (3). Sur la Serbie et la Croatie elles-mêmes, un historien national a fait ressortir du texte de Constantin une série de contradictions, d'anachronismes et de récits fabuleux (4).

Arrivons à l'examen des écrits qui nous sont restés de cette époque remarquable, et qui à tort ou à raison, ont porté le nom de Constantin.

CHAPITRE II.

LES TRAVAUX SCIENTIFIQUES DU RÈGNE DE CONSTANTIN.

Il nous reste de la littérature scientifique des Byzantins, un certain nombre d'ouvrages qu'on a cru pouvoir attribuer à des contemporains de Constantin VII : ainsi, parmi les ouvrages imprimés, les Géoponiques (5), les Hippiatriques (6), le Ἰατρικὸν de Théophane Nonnus et l'*Opus aureum de febribus* qui lui est attribué (7) ; en manuscrits, un traité anonyme sur la *diète* (8) c'est-à-dire sur le meilleur

(1) Voir notre chap. sur les Arabes d'Occident.

(2) Notes de Banduri, sur le *De Adm. Imp.*, édit. de Bonn, p. 349.

(3) Ibid., p. 341. Voir notre chap. sur les Vassaux italiens.

(4) Rački : *Konstantin Porphyrogeneta.*

(5) Voir Fabricius-Harles, t. VIII, p. 21.—Haenel, *Catalogus manuscriptorum*, signale de nombreux mss : certains mss, comme ceux de Tours et de Tolède, portent ce titre singulier : *Geoponica, sive libri de vitiis et virtutibus.* — Edition grecque de Jo. Alex. Brassicanus, avec préf. de Simon Grynaeus, Basil., 1539, 8°. — Edit. Niklas, Lipsiae, 1781, 4 vol. in-8°, avec de curieux prolégomènes.

(6) *Collectio Hippiatricorum.* Edit. latine de Ruellius, Paris, 1530, in-f° ;—édit. grecque du même, Basil., 1537, in-4°, avec préface de Grynaeus. — Dans les *Notices et Extraits des mss*, t. XXI, pars II, p. 1-113, M. Miller a publié une partie inédite des Hippiatriques, d'après le ms n° 2332 de la Biblioth. imp. ; à la fin de ce travail une liste très-détaillée des auteurs qui ont aidé à former cette collection.

(7) Theophanus Nonnus, édit. Jo. Steph. Bernard, Gothae et Amstel, 1794-795, in-8°. — Cf. Fabricius-Harles, t. VIII, p. 9 et X, p. 82.

(8) Signalé par Ducange, notes sur Zonaras, édit. de Paris, p. 102.

régime à suivre, un traité de Théophane Nonnus sur le même sujet, une compilation d'Africanus et autres écrivains médicaux (1), un traité d'astronomie attribué à Constantin VII (2), etc.

Parmi ces écrits, les uns peuvent être avec certitude attribués à des contemporains du Porphyrogénète : ce sont les ouvrages précédés d'une préface qui, formellement, en fait hommage à cet Empereur. La plus remarquable de ces préfaces est celle des Géoponiques ; nous la citerons par ce motif, et parce qu'elle complète bien ce que nous avons dit de l'activité scientifique du Porphyrogénète et de son époque.

« Cette grande ville (Constantinople) peut être fière de beaucoup de bons Empereurs ; leurs belles actions et leurs vertus sont comme des joyaux infiniment précieux dont elle s'enorgueillit. Mais elle doit reconnaître hautement qu'elle n'a jamais eu un meilleur Empereur que toi ; elle ne pourrait montrer de plus belles actions que celle de ta Majesté. Car, dédaignant les objets que les autres princes avaient pris pour but de leurs efforts, tu n'as voulu prendre pour émule que le premier des *Basileis* chrétiens, ce Constantin, le fondateur et le patron de cette ville, et tu l'as laissé bien loin derrière toi, par tes actes glorieux, par tes trophées, par tes victoires, et par tant d'autres beaux faits. Les bienfaits que tu as procurés à tes sujets, les triomphes que tu as remportés sur tes ennemis, ce serait difficile à raconter : il faudrait du temps et de longs discours. Mais parlons de ce que tu as fait pour te rendre utile aux hommes, et à tous ceux qui désormais entreront dans la vie. D'abord la philosophie et la rhétorique qui n'existaient plus, qui étaient tombées dans le gouffre béant de l'oubli, par ton génie et ta sagesse, tu les as ramenées à la lumière, tu leur as tendu ta main puissante. Tu as donné aux sciences et aux arts une renaissance ; ensuite, voyant que toute politique se divise en trois parties, le militaire, la religion, l'agriculture, tu n'as pas apporté un moindre soin à cette dernière partie. . . (Suit l'indication des matières que contiendra la compilation des *Géoponiques*).

« Que d'autres grandes et nombreuses choses encore tu as, par la grandeur de ton génie et la profondeur de ton intelligence, rassemblées en un seul volume, εἰς ἕν συλλεξάμενος, et proposé à tous dans un ouvrage d'une utilité universelle. . . (Suit l'éloge de l'ouvrage).

(1) Fabricius, t. VIII, p. 9.

(2) Haenel, *Catalogus manuscr.*, mss de Bâle et de Middlehill, contenant des *geoponica* et des *astronomica* attribués à Constantin VII. Voir page 74, note 2.

« Car tu aimes le beau, ou plutôt tu aimes les hommes : en tout genre, par tous les efforts, tu réunis ce qui est utile, *συνάγεις* ; toujours tu es occupé de l'intérêt de tes sujets. Sois donc heureux, ô Maître très-juste, Constantin, rejeton charmant, fleur de la pourpre ; puisse Dieu te conduire, puisses-tu triompher partout de tes ennemis, toujours, au sein de la puissance, méditant notre bonheur. »

Constantin VII est le seul Empereur auquel cette préface puisse se rapporter.

1° L'expression qu'emploie l'écrivain pour désigner l'Empereur, fleur brillante de la pourpre, *τερπνὸν τῆς πορφύρας ἄνθισμα*, est une évidente allusion à son surnom de Porphyrogénète. Manassès emploie une périphrase tout à fait semblable pour désigner Constantin VII : *τῆς ἀλουργίδος στάχυς*, le rejeton de la pourpre (1). Notre choix se trouve donc restreint à ceux des Empereurs du nom de Constantin, qui étaient en même temps des Porphyrogénètes.

2° L'auteur, dans sa préface, ne parle que d'un seul Empereur et ne donne part dans ses adulations à aucun autre personnage. Il ne s'agit donc ni de Constantin le Vieux, fils de Basile Ier, car forcément l'auteur eût parlé de son père, et peut-être de ses frères ; ni de Constantin VIII, car il eût fallu parler de Basile II, qu'il eut pour collègue 49 ans sur 52 années de règne ; ni de Constantin XI, car l'écrivain n'eût pas manqué d'encenser la savante Eudokia, sa mère, ou son collègue et tuteur Romain Diogène. C'est à Constantin VII, après la chûte de Romain Ier, dans l'intervalle des deux années 944 et 959, que les Géoponiques furent dédiées ; et même, pour que nulle mention ne soit faite de son fils Romain II, couronné dès 945, il faut choisir quelqu'une des années les plus voisines 944, l'époque où Romain II était encore assez jeune pour qu'on eût la liberté de l'omettre dans une dédicace ;

3° Tout dans cette préface se rapporte à Constantin VII; ces nombreuses compilations, *παντί τρόπῳ . . . συνάγεις τὰ χρήσιμα*, auxquelles l'auteur fait allusion ; ce goût pour la philosophie et la rhétorique, pour les sciences et pour les arts, que tous les biographes de Constantin VII louent à peu près dans les mêmes termes ; cette sollicitude pour « les trois parties de la politique », — pour « le militaire », au moment où Constantin VII confiait ses troupes aux Pho-

(1) Manassès — Πορφυρόεν ἄνθος κλάδος, ἄνθος πορφύρας, etc., appliqués à divers princes. *Corpus inscript. græcarum*, inscr. chr. nos 8722 et 8750, p. 335 et 340.

cas, les meilleurs généraux de l'Empire, — pour « la religion », au moment où il venait de rendre à l'Image d'Edesse un hommage éclatant, — pour « l'agriculture » au moment où il commandait la rédaction des Géoponiques; ces victoires, enfin, ces succès à l'extérieur, qui, malgré la brutalité de certaines des flatteries de l'auteur, furent en somme assez importants sous Constantin VII pour mériter d'être loués plus délicatement : tout indique que c'est bien au fils de Léon VI que les *Geoponica* furent dédiées ;

4° Un des passages de ce discours nous fait toucher au doigt une des vanités de Constantin, une des faiblesses littéraires que l'adulation avait développées en lui et qu'elle devait forcément continuer à caresser. Il s'imaginait volontiers être le propre auteur des ouvrages composés sous ses auspices. Aussi l'auteur des Géoponiques ne manque-t-il pas de lui dire : « Tant de belles choses que par la grandeur de ton génie et la profondeur de ton intelligence tu as rassemblées en un seul volume, » etc.: à peu près comme le Continuateur de Théophane lui fait honneur de ses quatre biographies (Léon V, Michel II, Théophile, Michel III), et déclare n'avoir fait que lui prêter sa main et écrire sous sa dictée (1).

Quant à l'auteur de ce livre, on a cru d'abord que c'était Anatolios Berytios ; mais il vivait avant Photius qui le mentionne dans ses écrits. Erasme a proposé Cassianus Bassus ; mais il est cité lui-même dans les Géoponiques. Fabricius est d'avis qu'il faut se résigner à laisser l'auteur dans les ténèbres de l'anonyme (2) : c'est la juste punition du manque absolu d'originalité et de personnalité dans son livre.

Pour d'autres ouvrages, au contraire, rien n'indique avec certitude que c'est au temps de Constantin VII qu'ils ont été composés : tel est, par exemple, le célèbre recueil, en deux livres, des Hippiatriques. En tête de ce livre, pas de dédicace : il débute par un morceau d'Apsyrtus sur la fièvre des chevaux. Ses éditeurs du XVI^e^ siècle se sont fort peu occupés du fils de Léon VI. Simon Grynaeus, qui l'a enrichi d'une préface, ne fait d'autre panégyrique que celui du cheval : « Jumentum optimum, singulari beneficentiâ Dei, fragilitati nostræ subsidio missum. » Du Porphyrogénète, pas un mot.

C'est uniquement sur le mode de composition de cet ouvrage, mode caractéristique des compilations constantiniennes, qu'on s'est

(1) Cont., dans le *Proœmium*.
(2) Fabricius-Harles, t. VIII, p. 16-20 (t. VI, 501-504).

fondé pour en faire remonter la composition au règne du Porphyrogénète. Les compilateurs de ce temps, soit pour les ouvrages scientifiques, soit pour les ouvrages d'histoire, procèdent presque toujours de la même manière. Dans les deux livres des Hippiatriques, comme dans les vingt livres de Géoponiques, etc., on trouve toujours une série de fragments des auteurs qui ont écrit sur la matière : et chacun de ces fragments est précédé du nom de son auteur.

Déterminer l'époque à laquelle fut composé le Ἰατρικόν de Théophane Nonnus est encore plus difficile. Les titres que donnent à cet ouvrage les différents manuscrits, indiquent seulement qu'il fut adressé à Constantin Porphyrogénète. Or il y eut sur le trône de Byzance au moins quatre Constantin Porphyrogénète.

La dédicace de l'ouvrage est ainsi conçue : « Les *abrégés* que ta Divinité m'a ordonnés de composer, Autocratôr venu de Dieu, afin de rassembler les préceptes de la médecine, je les ai composés avec soin selon ma capacité ». Donc aucune lumière de ce côté. Il en est résulté que les érudits ont vu dans le Constantin Porphyrogénète dont il est ici question, les uns, comme Lambeccius, René Moreau, Fabricius, etc., Constantin VII ; les autres, comme Martius, Constantin Doucas. Les raisons qu'on donne de part et d'autre n'ont rien de convaincant : Bernard, le principal éditeur du *Iatricon*, penche pour Constantin VII : il fait observer que le médecin de Constantin Doucas est connu, que c'est un nommé Nicétas, mais il admet que cet Empereur pouvait avoir plusieurs médecins (1). Les doctrines médicales contenues dans le livre ne peuvent servir à fixer une époque : la médecine, dans le moyen âge byzantin, a fait peu de progrès d'une époque à l'autre. Sans doute, cette compilation en 297 chapitres n'offre pas le caractère des compilations constantiniennes : aucun nom d'auteur ne précède les divers morceaux dont elle se compose ; mais il serait possible que des manuscrits postérieurs eussent négligé, comme inutiles, les noms qui auraient été écrits par les rédacteurs du x^e^ siècle. Il vaut donc mieux se tenir sur la réserve que d'attribuer sans motif suffisant, la composition du Ἰατρικόν à l'entourage de Constantin.

Il est bon de rappeler que l'idée de rassembler en un seul ouvrage des fragments appartenant à différents ouvrages de science ou de médecine n'était pas nouvelle au x^e^ siècle. Oribase n'a-t-il pas écrit dès le IV^e^ siècle (325-400), ses collections médicales en

(1) Préface sur Théoph. Nonnus, p. XI.

soixante-dix livres ? Parmi les compilations de Constantin VII, plus d'une, sans doute, n'est que la réédition, sous son nom, de compilations plus anciennes.

Quelle est la valeur intrinsèque de ces compilations du x^e^ siècle ? Quelle influence pouvaient-elles avoir sur le progrès scientifique ou économique des Byzantins ? Prenons pour exemple les Géoponiques : j'ai peine à comprendre l'enthousiasme qu'excitait au xvi^e^ siècle, chez Simon Grynaeus, la découverte récente de cet ouvrage. Ce livre « qui ne doit pas être compté, suivant le titre mis en tête par Brassicanus, parmi les livres, mais parmi les trésors (1), » ce livre qui, suivant Grynaeus, devait amener une renaissance de l'agriculture occidentale, engagée dans la routine du moyen-âge, donne à croire que l'agriculture byzantine au x^e^ siècle n'était guère en progrès. L'idéal qu'on lui propose, c'est l'époque agricole de Varron, de Diophane, de Berytios : tout ce qu'on lui demandait apparemment, ce n'était pas de perfectionner la science antique, mais de ne plus rétrograder au delà. Or, toute compilation pure et simple d'anciens livres de sciences suppose qu'au lieu d'être en progrès, on est en retard sur l'époque qui les a produits.

Il ne faut pas croire que l'auteur inconnu des Géoponiques ait perfectionné la doctrine de ses devanciers. Ce qu'il prend chez eux, c'est quelquefois ce qui, davantage, sent la routine et la superstition. Il en est encore aux incantations et aux procédés magiques de l'agriculture barbare.

Voulez-vous empêcher le vin de tourner ? Ecrivez sur les tonneaux ces « divines paroles » (θεῖα γράμματα) du psaume XXXIV ; « Goûtez et voyez combien doux est le Seigneur ! » Ou encore écrivez les mêmes divines paroles sur une pomme que vous jetterez dans le vin (2). — Voulez-vous boire beaucoup de vin sans vous enivrer ? Il y a pour cela bien des moyens : manger du poumon de chèvre rôti, des amandes amères ou du chou crû, se couronner de branches d'ivette ; mais le plus efficace, c'est de prononcer, en buvant la première coupe, ce vers d'Homère (3) : « Mais sur eux, des hauteurs de l'Ida, le sage Jupiter a tonné ! » — Votre colombier est-il hanté des serpents? Ecrivez seulement aux quatre coins du colombier le mot Αδαμ, composé des quatre lettres commençant le nom des quatre points

(1) « Non libris, sed thesauris annumerandus. »
(2) Geoponica, édition Brassicanus, p. 191.
(3) Ibid., p. 203. Iliade, l. VIII, v. 170.

cardinaux (1). — Voulez-vous faire une pêche miraculeuse ? Prenez un de ces coquillages marins qui vivent attachés aux pierres, nettoyez bien la chair, écrivez sur la coquille, ces simples mots ; ἰαὼ, σαβαώθ, jetez-la ensuite à l'eau : vous serez étonné de la quantité de poissons qui accourront autour d'elle (2). Pour empêcher les fruits de tomber de l'arbre, écrivez sur l'arbre un certain vers d'Homère ; pour les empêcher de se gâter sur l'arbre, un certain verset du psaume Ier (3).

Le compilateur découpe ces belles recettes dans Africanos (p. 191, 203), dans Démocritos (p. 380), dans Oppien (p. 480), dans Sotion, (p. 302-303), aussi scrupuleusement que toute autre indication de procédés agricoles. On voit la confiance que peuvent inspirer les unes et les autres et le genre de renaissance qu'ils pouvaient amener dans la science rurale.

S'il lui arrive de se montrer sceptique, c'est que l'auteur qu'il copie est sceptique lui-même. Il est superstitieux ou douteur suivant les hasards de la compilation. Parlant d'une formule infaillible pour la destruction des rats, il dit : « J'ai écrit cette formule, pour ne pas paraître rien négliger. Mais je n'approuve pas ces procédés ; et je ne conseille à personne de jamais employer aucune de ces recettes grotesques (4). » Ce n'est pas lui qui parle ainsi : c'est Apulée (5).

Les sciences philologiques furent cultivées sous ce règne comme les sciences agricoles ou médicales.

Au xe siècle, à l'époque même de Constantin, plusieurs des grands

(1) Geoponica, p. 380.

(2) Ibid. p. 480.

(3) Ibid., p. 302-303.

(4) Ibid., p. 363.

(5) Mêmes bizarreries superstitieuses dans d'autres ouvrages, prétendus scientifiques, de la même école. On trouvera dans la partie des Hippiatriques, publiée par M. Miller, des formules contre la maladie des ânes (μάλις), p. 15 et 16. En voici une : Βάρβαρος, βαρβαριζοῦντα, ζαβαχωρα, βαρβάρων πῦρι, πυριτουμόλε, σῶζε τὸν φοροῦντα. Vous écrirez cette formule sur un papier ou un parchemin et vous l'attacherez autour du baudet.

En voici une autre : αμιλιχαμουρουαστοσακμαδαν, ευπρεπεστατε, ῥορουαδαμανευθρεατι καὶ τεμεστανα, μαλχα, μαδαδα, πλουγγαμην, χουστι καὶ τιατεμ.

Miller, ibid., p. 10 : « On rencontre dans ces formules des termes, des mots inconnus, mais qui évidemment remontent aux premiers temps de la magie ; plusieurs même se reconnaissent facilement comme d'origine gnostique. Si l'on trouvait des petits monuments en métal (ou en papier : formules ιζ', κα', κγ'), semblables à ceux qui sont indiqués comme devant recevoir les formules prescrites, on aurait l'explication de certaines questions archéologiques et on comprendrait, sinon le sens de l'inscription, du moins l'emploi de ces petites

recueils de lexicologie, déjà existants, durent recevoir de nouvelles additions, être réédités et augmentés. On en a une preuve dans l'*Etymologicum Magnum*, retrouvé dans la Bibliothèque Laurentienne, par M. Miller (1). Le manuscrit est du x^e^ siècle ; on y rencontre plusieurs citations de Photius (2). Il est donc fort probable qu'il a été écrit sous le règne de Constantin VII, fils d'un élève de Photius.

CHAPITRE III.

LA *TACTIQUE*.

Plusieurs Empereurs byzantins ont rédigé des traités de tactique : Maurice, Léon VI et peut-être Nicéphore Phocas (3).

Il nous est parvenu deux traités de ce genre, sous le nom de Constantin Porphyrogénète. L'un d'eux, peu étendu d'ailleurs, semble n'avoir rien de commun avec cette époque : on y décrit avec soin l'armement et la manière de combattre des Perses, des Scythes, des Avars et des Turcs ; or, au x^e^ siècle, il n'y avait pas plus de Perses que d'Avars (4).

L'autre traité (5) nous transporte, à première vue, au IX^e^ ou au

plaques de métal. J'ai donné ces formules magiques telles qu'elles se trouvent dans le ms., sans chercher à les expliquer. On voit que les copistes n'ont pas compris ce qu'ils étaient chargés de transcrire et, de corruption en corruption, ces petites formules nous sont arrivées dans un état tel, qu'il est bien difficile de parvenir à un déchiffrement probable. »

La science byzantine, en plusieurs siècles, faisait bien peu de progrès. (Cf. Erasme Müller, *De Genio*, etc., t. II, p. 151, sur les médecins grecs du IV^e^ siècle.) Voici une recette non non moins étrange d'un médecin du XIII^e^ ou du XIV^e^ siècle, pour savoir si une femme a conservé sa virginité : « Vous coupez la langue d'une grenouille vivante ; vous écrivez sur cette langue les paroles suivantes : χουνέχω δημινοόφ. Vous la placerez ensuite sur le sein de la femme pendant qu'elle dormira : elle vous dira tout ce qu'elle a fait. » Boissonade, Traité alimentaire du médecin Hiérophile, dans les *Notices et Extraits*, t. XI, p. 178.

(1) En 1865 ; — Ms. n° 304, S. Marci. — Miller, *Mélanges de littér. grecque*, Paris, 1868, in-4°.

(2) Ibid., p. 2.

(3) Voir page 63.

(4) Dans Meursius, *Opera*, t. VI, p. 1410.

(5) Edité dans les *Opera* de Constantin VII, par Meursius : Const. Porph. Imp., *Liber Tacticus*, etc., d'après un ms. de la Biblioth. Palatine. Leyde, 1617. —Autre texte, différent tiré d'un ms. de Vérone et édité dans les *Opera* de Meursius, t. VI, p. 1238 (1745). — C'est ce dernier que nous suivrons et que nous citerons.

x^e siècle. Il ne s'agit plus d'Avars, de Perses ou de Scythes, mais d'autres nations fort puissantes à cette époque, fort dangereuses pour l'Empire : les Arabes et les Slaves. L'ouvrage est certainement postérieur au temps de Basile I^er puisqu'on y raconte ses négociations avec les Serbes et les Croates (1) et ses exploits contre les Arabes (2).

Quant à l'auteur de ce livre, voici quelques passages qui permettront de le déterminer.

Le premier est ainsi conçu : « Il faut, général, que dans les endroits difficiles, tu sois là en personne et que tu y restes jusqu'à ce que le dernier de tes soldats soit passé. C'est ce que fit notre père et Empereur, lorsque nous marchâmes contre Germanikia et la Syrie ; car il se rendit lui-même sur les bords du fleuve Paradisos, etc. (3). »

Second passage : « Ces peuples (les Serbes et les Croates) se laissèrent persuader par notre père et Empereur, Basile, autocratôr des Romains et consentirent à obéir aux Romains et à recevoir le baptême (4). »

Évidemment ces textes ne peuvent se rapporter qu'à un fils de Basile I^er : or, aucun historien ne nous a parlé de Léon VI et d'Alexandre, comme ayant accompagné leur père dans une expédition contre Germanikia et la Syrie. Il est certain, au contraire, qu'en l'année 880, le fils aîné de Basile I^er, Constantin, accompagna son père en Asie et assista au siége de Germanikia et d'Adapa. Ceci se passait au mois de mars, et, en août ou septembre de la même année, Constantin mourut (5). C'est dans les quelques mois qui suivirent sa campagne d'Asie qu'il rédigea cet ouvrage, où il éprouvait le besoin de consigner le fruit de ses lectures ou de ses observations personnelles.

Si l'on réfléchit que peu de mois seulement s'écoulèrent entre cette expédition et la mort du jeune prince, que pendant une partie de ce temps il dut être empêché par la maladie dont il mourut, on comprend très-bien que l'ouvrage qu'il a commencé ait pu rester inachevé, et qu'il ait pu tenter le zèle d'un continuateur.

Il y a, en effet, dans ce livre certains passages qui accusent une

(1) Dans Meursius, *Opera*, t. VI, p. 1391.
(2) Ibid., p. 1338.
(3) Ibid., p. 1338.
(4) Ibid., p. 1391.
(5) Sym. Mag. sur Bas., c. 15, p. 692. — *Cérém.*, app., p. 449. — *Vie de Bas.*, c. 48, p. 281.

autre main que celle du guerrier de Germanikia. Dans l'un d'eux, il est question de la clémence qu'on doit témoigner aux vaincus pour les engager à se soumettre. « Or, nous le savons, c'est par ces moyens que Nicéphore, notre général, envoyé par notre Majesté, fit tant de conquêtes (1). »

Qui a écrit ce dernier passage ? A la vérité, je ne serais pas embarrassé de trouver un général du nom de Nicéphore, contemporain de Constantin le Vieux et de Basile Ier. Dans Cédrénus et dans *la Vie de Basile* (2) il est question de Nicéphore Phocas, aïeul du célèbre général et Empereur du même nom, qui, en 886, remporta de brillants succès en *Longobardie*, à la tête des troupes qu'il avait amenées d'Asie. Il avait aussi fait campagne, à une époque antérieure, dans le bassin de l'Euphrate, puisque, en Italie, nous le voyons à la tête des légions asiatiques, des vétérans des guerres musulmanes et manichéennes, accompagné même d'un personnage illustre dans ces guerres, principal ministre de Chrysochir le Manichéen, et ancien adversaire de Basile Ier, Diaconitzès. Ce Nicéphore Phocas a bien pu, dans l'une de ses expéditions, faire preuve de cette modération de cette humanité que préconise Constantin.

Mais voici un texte qui ne permet pas d'hésiter entre Nicéphore Phocas, général de Constantin VII, futur Empereur, et Nicéphore Phocas, général de Basile Ier : entre l'aïeul et le petit-fils.

L'auteur des *Tactica* recommande aux généraux, en cas d'invasion étrangère, de faire tous leurs efforts pour couper la retraite à l'ennemi et pour le cerner sur le territoire même de l'Empire. Il ajoute : « Voilà ce qu'a fait Nicéphore, notre général : car *Apylfè*, émir des Sarrasins, ayant ravagé la Cappadoce, lui-même courut Tarse, toute la Cilicie et causa un dommage immense aux Sarrasins (3). »

Or ce récit se rapporte exactement aux événements de la campagne de 951, entre Nicéphore Phocas, général de Constantin VII, et le grand émir sarrasin, Seif Eddaulah. Celui-ci ayant, en effet, pénétré sur le territoire romain, se laissa enfermer dans un défilé : son armée fut dispersée, lui-même n'échappa qu'avec peine, et les Byzantins, à leur tour, portèrent le ravage sur le territoire de Tarse et de la Syrie, jusqu'à Antioche et Alep (4).

(1) *Tactique*, p. 1346.

(2) Cédrénus, II, 236, 256. — *Vie de Bas.*, c. 71, p. 312 ; Cont. sur Léon VI, c. 9, 20 ; p. 358-360.

(3) *Tactique*, p. 1375.

(4) Voir notre chapitre sur les *Arabes d'Orient*.

Voici un texte enfin qui non-seulement ne laisse subsister aucun doute, mais nous permet de fixer, avec une très-grande précision, l'époque à laquelle fut rédigée la *Tactique* : « Voilà ce qu'a fait, il y a peu de temps, celui qui a soumis à notre Majesté la ville de Théodosiopolis, tombée au pouvoir des Sarrasins (1). »

Or, Théodosiopolis paraît avoir été prise deux fois par les Grecs, la première fois sous Lécapène, en 928, la seconde fois sous Constantin, en 950 (2). C'est donc peu de temps, πρὸ ὀλίγου, après la seconde prise de Théodosiopolis (950), et la victoire sur Seif (951), que certaines parties de la *Tactique* furent rédigées par Constantin VII.

Or si parmi les passages de ce livre, les uns appartiennent incontestablement à Constantin le Vieux, les autres, non moins incontestablement, à Constantin VII, il faut en conclure que tous deux mirent successivement la main au même ouvrage. On sait que les Byzantins ne se faisaient pas scrupule de faire des additions et des interpolations à l'ouvrage d'autrui. Le livre que la mort de Constantin le Vieux avait laissé inachevé a pu tomber entre les mains de son neveu Constantin VII, qui, sans faire aucune correction dans le cours de l'ouvrage, s'est contenté d'y faire de nouvelles additions et de publier le tout sous son nom. Mais Constantin le Vieux est le premier auteur des *Tactica*.

Bien entendu que nous employons le mot d'auteur avec toutes les restrictions qu'il comporte, quand il s'agit des Byzantins. Il est fort possible que Constantin le Vieux lui-même n'ait fait que s'approprier l'ouvrage d'autrui et qu'insérer dans une vieille tactique certains passages nouveaux. Ce livre nous aurait donc été transmis par une succession de plagiats. Auteur, éditeur, interpolateur, trois idées qui, dans l'esprit des Grecs de Byzance, n'ont jamais été bien distinctes.

Quant à la valeur intrinsèque de cette *Tactique*, on voit que, si les préceptes guerriers au x^e^ siècle ne sont que la reproduction des recettes militaires des anciens, si dans l'armement, dans les évolutions, dans la castramétation, dans la poliorcétique, dans les stratagèmes de toutes sortes, les Byzantins n'ont presque rien inventé, le livre des deux Constantin est du moins rajeuni par le choix des exemples qu'ils apportent à l'appui de leurs recommandations, et qui, presque tous, sont empruntés à l'histoire la plus contemporaine.

(1) *Tactique*, p. 1402.
(2) Voir notre chapitre sur les *Arabes d'Orient*.

La clémence que l'on y recommande à l'égard des vaincus, la prétention de Sa Majesté byzantine de ne conquérir que pour le salut, la liberté et le plus grand bonheur des nations conquises (1), auraient bien étonné les tacticiens de la décadence païenne. Ce qui donne aussi à cette compilation des livres anciens un caractère essentiellement original, c'est l'esprit religieux qui se trouve partout répandu dans ce manuel militaire. La *Tactique* se termine par une invocation à celui qui règne « maintenant et toujours, dans les siècles des siècles. Amen (2). » On se tromperait fort si l'on croyait que les Byzantins, avec leurs armées de mercenaires et leurs stratagèmes renouvelés des anciens, négligeaient l'emploi des moyens moraux, et surtout du plus puissant de tous, le sentiment religieux.

« Le jour du combat, dit la *Tactique*, l'armée doit avant tout être pure de toutes les passions terrestres. Qu'on se livre à la prière ; que dans la nuit qui précédera le combat, on chante des psalmodies, que les prêtres offrent le sacrifice, que l'armée tout entière communie, et qu'ensuite elle marche au combat. Les soldats en deviendront certainement plus allègres, puisqu'ils auront à leur secours Dieu et Marie, sa Mère (3). »

CHAPITRE IV.

TRAVAUX LÉGISLATIFS SOUS CONSTANTIN VII (4).

Après la création d'un grand ensemble de législation, il y a toujours un ralentissement d'activité législative dans les générations les plus rapprochées. Après les grands travaux de Justinien, ses successeurs immédiats paraissent avoir renoncé à la gloire de légiférer : aussi n'avons-nous, sous les noms de Justin II, Tibère, Maurice, qu'un fort petit nombre de Novelles. Le même fait dut se produire après la publication des Basiliques.

(1) *Tactique*, p. 1346.

(2) Ibid., p. 1410.

(3) Ibid., p. 1307.

(4) Mortreuil, *Histoire du Droit byzantin*. Paris, 1843, 3 vol. in-8°. — Zachariæ de Lingenthal, *Jus Græco-Romanum*. Leipsig, 1857, t. III. — Heimbach : *Basilicorum* libri LX, in-4°. Leipsig, 1833-1850. — Meursius, *Opera Constantini Porphyrogeniti*. Leyde, 1617. — Bonefidius, *Juris Orientalis*, libri III, in-8°, 1573. — Leunclavius, *Juris Græco-Romani*, tomi duo. Francfort, 1596, 2 vol. in-folio, etc.

Pourtant l'auteur de la *Bibliotheca græca* attribue au règne de Constantin VII trois groupes de travaux législatifs : 1° L'ἐκλογὴ νόμων de Léon et Constantin ; 2° une troisième édition des Basiliques ; 3° des Novelles.

1° Sur le premier point les travaux de Biener, de Zachariæ, de Heimbach (1), habilement résumés par Mortreuil (2), ont démontré que l'*Eclogé* n'était pas l'œuvre de Léon le Sage et de Constantin VII, mais bien de Léon l'Isaurien et de Constantin Copronyme.

2° On avait cru longtemps qu'après les deux premières éditions des Basiliques sous Basile Ier et sous Léon VI, une troisième et dernière édition, τελευταία ἀνακάθαρσις, avait été publiée par Constantin VII. Les partisans de ce système s'appuyaient sur le témoignage de de Balsamon, diacre du XIIe siècle, qui déclarait s'être servi de l'*anacatharsis* de Constantin VII. Les travaux de Witte, Heimbach jeune, Zachariæ, ont décidément enlevé cette gloire au Porphyrogénète (3).

Il ne reste plus à Constantin VII que ses Novelles ; et encore plusieurs Novelles qui lui furent longtemps attribuées ont-elles été restituées à leurs auteurs. Ainsi la Novelle sur *les fonds arméniens*, que Meursius (4), malgré les observations de Leunclavius (5), persistait à compter parmi celles du Porphyrogénète, a-t-elle été adjugée à Nicéphore Phocas (6).

Il est à remarquer que chaque progrès de la critique moderne lui a fait perdre la paternité de quelque loi. Une Novelle sur la restitution du prix des fonds militaires, que Mortreuil voulait encore lui conserver (7) a été restituée à son fils Romain II (8). Une Novelle sur l'anathème qui devait foudroyer les rebelles, se trouve être d'un autre Constantin Porphyrogénète (9).

Sans parler de sept bulles d'or, qui, soit par lui-même, soit par

(1) Biener, *Beitraege zur Revision des Justinianischen Codex*, 1832, in-8°. — Zachariæ, *Prolégomènes au Prochiron*. Heidelberg, 1837. — Heimbach, *Anecdota*.

(2) *Hist. du droit byz.*, I, 363.

(3) *Hist. du dr. byz.*, II, 72 et suiv.

(4) *Opera Constantini*, II, 279.

(5) *Jus Græco-Rom.*, t. II, p. 169.

(6) Mortreuil, II, 352.— Zachariæ de Lingenthal, *Jus Græco-Romanum*, t. III, p. 289.

(7) Mortreuil, II, p. 340. D'après Meursius, p. 212-217.

(8) Zachariæ, III, p. 281.

(9) Mortreuil, II, 349, l'attribue encore à Constantin VII ; mais elle est de Constantin VIII, année 1026 : Zachariæ, III, p. 320. Voir page 16.

Romain Lécapène, furent souscrites en faveur des monastères du mont Athos, de Thessalonique, et de diverses églises (1), les Novelles en tête desquelles son nom a le droit de figurer sont au nombre de seize.

Cinq furent publiées sous le gouvernement de Lécapène : le nom de Constantin VII s'y trouve associé aux noms de son beau-père et de ses beaux-frères.

La première, c'est ce célèbre *Tomus unionis*, publié en 920, aussi utile à la paix de l'Eglise qu'humiliant pour le jeune empereur ; Romain n'était alors que Basiléopator (2).

La seconde, promulguée en 922, au nom de Romain, Constantin et Christophe (3), et la troisième, en 935, au nom de Romain, Constantin VII, Stéphane et Constantin, fils de Romain (4), étaient destinées à régler un des intérêts sociaux les plus essentiels de l'Empire byzantin : elles défendaient aux *riches* de se porter acquéreurs des biens des *pauvres* et des *militaires ;* elles instituaient contre ces empiètements le droit de retrait et le droit de prélation (*προτίμησις*).

On attribue encore au gouvernement de Romain Lécapène, deux autres Novelles, l'une qui ouvrait au vendeur contre l'acquéreur une action de quatre ans en supplément de prix ; l'autre qui confirmait la nullité des acquisitions faites au mépris du droit de retrait (5).

Les lois du gouvernement personnel de Constantin VII, contre-signées des noms illustres de Théophile et de Théodore le Décapolitain, qui remplirent successivement la charge du Questeur, sont inspirées des mêmes principes que celles de Lécapène.

En 947, paraît une Novelle qui renouvelle toutes les défenses de son prédécesseur contre les acquisitions, contraires aux intérêts sociaux, des biens des pauvres par les riches. Elle porte le nom de Théophile (6).

Une autre, portant le nom de Théodore le Décapolitain, confirme les défenses antérieures contre l'acquisition des fonds militaires (7).

(1) Zachariæ, t. III, p. XV, XXVII, 241.

Mortreuil, II, 333, avait cru pouvoir attribuer à l'association de Constantin VII et de Romain Lécapène une Novelle relative à la location des immeubles de l'Orphanotrophion de C. P. fondé par Justin II (Théoph. a. 6064, p. 376. — Zachariæ, III, 17, no 1 et 224). Elle a été publiée par Fréher, I, 102-103. Zachariæ III, 224, la rapporte à l'association de Léon VI et d'Alexandre.

(2) Zachariæ, t. III, p. 227-234. — Mortreuil, II, p.348.

(3) Zachariæ, III, 234-241. — Mortreuil, II, 336.

(4) Zachariæ, III, 242. — Mortreuil, II, 330. — Pourtant Codinus, *De Originibus* p. 77, édit. de Paris, donne la date de l'indiction II ou 929.

(5) Mortreuil, II, p. 333-334.

(6) Zachariæ, III, 252. — Mortreuil, II, 338.

(7) Zachariæ, III, 261. — Mortreuil, II, 339. — Meursius, p. 253-267.

Une troisième ordonne que les biens de toute personne décédée sans testament et sans laisser d'enfants n'appartiendront plus en totalité, comme autrefois, aux cognats du défunt, où, à défaut de cognats, au fisc. Les cognats ou le fisc n'en recueilleront que les deux tiers : l'autre tiers sera consacré à Dieu, et dans ce tiers seront compris les esclaves ; ils recevront leur liberté (1). On peut voir dans cette Novelle tout à la fois l'empire des idées religieuses sur les princes macédoniens et le progrès des idées sociales au sujet des esclaves.

Les autres Novelles de Constantin ont moins d'importance. On peut dire que la législation de son gouvernement personnel eut moins d'éclat, de grandeur, d'inspiration novatrice, que celle de son association avec Lécapène.

La quatrième de ses Novelles traite de l'ouverture des testaments et des salaires dûs au chartulaire et au notaire (2) ; la cinquième apporte des restrictions au droit d'asile quand il s'agit d'homicide volontaire (3) ; la sixième fixe les droits qui seront payés au Trésor par le propriétaire d'esclaves ou d'animaux fugitifs rentré en possession de son bien (4) ; on lui en attribue une septième contre ceux qui font défaut en justice (5). Enfin, trois ou quatre autres Novelles sont destinées à régler les *consuetudines*, droits ou épingles, que pourront prélever certains fonctionnaires (6).

Nous reviendrons en particulier sur celles de ces lois qui ont un grand intérêt social : sur celles qui ont pour objet de protéger les propriétés des *pauvres* et des *militaires*, pour but, de conserver à l'État sa classe moyenne, ses contribuables et ses défenseurs.

CHAPITRE V.

SYMÉON MÉTAPHRASTE ET LA COLLECTION DES *VIES* DES SAINTS.

Il n'y a pas de gloire qui ait été plus contestée au Porphyrogénète que celle d'avoir été l'inspirateur de Syméon le Métaphraste ou le Tra-

(1) Zachariæ, III, 276. — Mortreuil, II, 341.
(2) Zachariæ, III, 256. — Mortreuil, II, 345.
(3) Zachariæ en donne deux textes, III, 270-272 et 272-276. — Mortreuil, II, 347.
(4) Zachariæ, III, 230.
(5) Mortreuil II, 343. — Meursius, p. 220-222.
(6) Ce sont les 7e, 8e, 9e et 11e de Mortreuil. — Cf. Zachariæ, no 7, p. 256, no 9, p. 267-270.

ducteur : on lui a refusé même celle d'avoir été son contemporain. Avant la savante *Diatribe* de Léon Allatius sur les écrits des Syméons (1), l'époque à laquelle a vécu le Métaphraste était totalement inconnue. Les uns la plaçaient, avec Baronius, dans la première moitié du IX^e^ siècle, vers 859 (2), les autres, avec Vossius, dans la dernière moitié du XI^e^ siècle, à l'époque de Constantin Doucas (3) ; d'autres voulaient qu'il eût vécu vers l'an 1200, d'autres vers 620, d'autres en faisaient un contemporain d'Alexandre-Sévère (4).

Tout ce qu'on savait de lui, on l'avait puisé dans l'éloge de Syméon Métaphraste par Psellus. Or, s'il y a beaucoup de Syméons dans l'histoire et la littérature grecques, il y a au moins trois Psellus. Double difficulté. Lequel de ces trois Psellus a écrit cet éloge, où l'auteur déclare tenir ses renseignements de gens qui *ont assisté au lit de mort de Syméon* (5) ?

Dans l'œuvre même du Métaphraste, dans les Vies de saints qui lui sont attribuées, peu de lumières à recueillir. Car, à lire certaines de ces biographies, il serait presque contemporain des apôtres ; à en lire d'autres, il aurait vécu bien postérieurement à Constantin Doucas. Cela s'explique : même dans les biographies qu'on peut lui attribuer avec certitude, il a pu reproduire dans sa compilation tel passage où l'auteur primitif, contemporain des premiers siècles chrétiens, parlait de son temps ; des biographies rédigées par lui ont subi, à une époque postérieure, des additions ou des interpolations ; combien de biographies qu'il n'a point écrites, combien de Vies de saints qui ont vécu après lui, ont été ajoutées après coup à sa collection, classées parmi ses biographies de tel ou tel mois ! Et ce n'est pas une œuvre facile, même avec le signalement littéraire que donne de ses écrits l'*Encomion* de Psellus, que de déterminer avec une certitude absolue la paternité du Métaphraste sur telle ou telle biographie de l'immense collection aujourd'hui dispersée (6).

(1) Leonis Allatii, *de Symeonum scriptis Diatriba*, suivie de *Symeonis Metaphrastæ laudatio, officium*, auctore Michaele Psello, etc. Parisiis, 1664. — Hanckius, p. 418-460, a admis toutes les conclusions d'Allatius. — Oudin (*Dissertatio de ætate et scriptis Symeonis Metaphrastæ*, dans ses *Commentaria de scriptoribus ecclesiasticis*) n'a pas réussi à les ébranler.

(2) Baronius, *ad ann.* 859. Antwerpiæ, 1618, t. X, p. 176.

(3) Vossius, *De Historicis Græcis*, l. II, c. 26. — Dans Allatius, p. 38.

(4) Allatius, p. 38. — Hanckius, c. 7-15.

(5) *Metaphrastæ laudatio*, dans Allatius, p. 335.

(6) Voir les essais de classification d'Allatius, p. 76 et suiv., dans Fabricius, t. IX, p. 48-152 et t. VIII, p. 29, édit. Harles, Hambourg, 1811.

Parmi les biographies qui ont paru, avec une grande certitude, être l'œuvre même du maître, il en est une qui a fourni à Allatius les éléments de son calcul chronologique. C'est celle de sainte Théoctiste. On y trouve le passage suivant :

« J'étais un jour dans l'île de Paros ; j'y allai, au moment de mon voyage en Crète, où je fus envoyé par l'Empereur Léon de bienheureuse mémoire, par ce Léon vraiment fortuné, dans le tombeau duquel a été ensevelie la fortune du peuple Romain. J'étais envoyé pour faire campagne sous les ordres de cet illustre Himérius, le plus habile des généraux, Logothète de la Course, et commandant de toute la flotte.... Mais, en ne faisant de lui qu'une aussi brève mention, je fais tort à ce grand homme. J'en reviens donc à mon propos, et je parlerai de lui à l'occasion. Je fus donc envoyé pour faire campagne avec lui, pour accroître mon expérience militaire ; et, comme un poulain aux côtés de sa mère, je bondissais de joie à ses glorieux stratagèmes. Tel était le but que se proposait l'Empereur de bienheureuse mémoire ; mais j'étais aussi envoyé en ambassade auprès des Arabes de Crète (1). »

Or, l'histoire nous parle à plusieurs reprises de cet Himérius. Il dirigea vers 902 ou 903 (2), en 904 (3), en 908 (4) et en 911 (5), quatre campagnes contre les Sarrasins : à laquelle de ces quatre expéditions a pris part Syméon ? J'incline vers la date de 903, parce que les faits qui se sont produits à cette époque cadrent mieux avec les indications de la *Vie* de sainte Théoctiste. Cette expédition, de même que la mission de Syméon, avait apparemment pour but d'empêcher une entente entre les Arabes de Crète et ceux de Syrie, dont on connaissait les préparatifs contre l'Empire. Les Crétois n'attendirent pas sans doute qu'on débarquât chez eux, car en 903, l'histoire ne mentionne pas de guerre contre la Crète. Ils durent faire leur paix avec l'Empire, et, en effet, ne prirent aucune part au sac de Thessalonique en 904 ; ils se contentèrent de recevoir leur part des dépouilles (6). Si nous plaçons en 903 cette ambassade de Syméon chez les Arabes de Crète, nous nous étonnerons moins du rôle que lui attribue Jean Caméniate et le Continuateur dans le

(1) *Vie de sainte Théoctiste*, c. 3 ; dans Surius, XI ; dans Allatius, p. 50.
(2) *Cérém.*, II, 44.
(3) Cont. sur Léon VI, c. 20, p. 366-368.
(4) Ibid., c. 26, p. 371.
(5) Ibid., c. 31, p. 376. Voir aussi Cont. sur Alexandre, c. 5, p. 379-380.
(6) J. Cameniata, *De Excid. Thessal.*, c. 70, p. 583 et suiv.

rachat de Thessalonique en 904. L'amiral sarrasin Léon de Trigoli pilla cette ville ; il voulait d'abord l'incendier, mais il l'épargna pour une rançon de deux talents ou 100 livres d'or, que lui compta un certain Syméon, auquel le Continuateur donne le titre d'ἀσηκρῆτις, que Caméniate nous représente comme un homme d'une sagesse affermie, d'une expérience mûrie par beaucoup d'affaires, et le plus élevé en dignité de tous ceux qui traitèrent avec l'amiral sarrasin (1). Donc vers 903, Syméon, partant pour la Crète, s'arrêta dans l'île de Paros, et, suivant le récit de la même biographie pieuse, y rencontra Siméon l'Anachorète, qui l'exhorta à entreprendre la grande œuvre des Vies des saints. Le jeune diplomate s'en excusa en alléguant « son inexpérience dans l'art d'écrire, ses fonctions, sa femme et ses enfants, les embarras domestiques. » Il finit cependant par céder à ces pieuses instances.

Voici une date établie. Vers 902 ou 903, il était assez jeune pour apprendre avec Himérius le métier militaire, et pour se comparer à un poulain qui bondit au côté de sa mère (2) ; assez âgé pour avoir femme, enfants, train de maison (3), pour être employé à des missions importantes, à des ambassades chez les Arabes, auprès desquels, comme dit Allatius, « on n'a pas de sagesse si on n'a pas de barbe au menton (4), » pour pouvoir arriver, un peu après, en 904, avec des protections, sans doute (et il avait celle de Léon VI), à la charge importante *d'a secretis*, enfin pour mériter le titre « d'homme d'une sagesse éprouvée et d'une grande expérience des affaires » que lui décerne Jean Caméniate. Il avait donc de trente à trente-cinq ans. L'expression même de Jean Caméniate, *firmata sapientia*, φρονήσει ἑδηκώς, nous donne bien l'idée d'une sagesse devenue adulte, d'une maturité juvénile (5).

Le premier de ses écrits fut la Vie de sainte Théoctiste. C'est une strophe de l'office consacré à sa mémoire qui nous l'apprendra : « Ton premier écrit, admirable Syméon, fut le résultat de la providence divine et de ton entretien avec le saint vieillard et anachorète Siméon. Tu as dignement célébré les illustres et divins combats de la Lesbienne Theoctiste, etc. (6). »

(1) J. Cameniata, c. 59, p. 569-70 ; c. 62-64, p. 573-576. — Cont. sur Léon VI, c. 21, p. 368.
(2) Allatius, p. 50.
(3) Ibid., p. 55.
(4) Ibid., p. 50.
(5) *De Excid. Thessal.*, c. 62, p. 574 et suiv.
(6) Psellus, *Metaphrastæ officium*, ode 6, dans Allatius, p. 240.

C'est donc par la biographie de sainte Théoctiste, qu'il commença ce labeur immense : or, à quelle époque fut-elle rédigée ? Certainement après la mort de Léon VI, puisque dans cette biographie, il le traite de *bienheureux*, τοῦ μακαρίτου Λέοντος, ce qui est l'expression officielle pour désigner un empereur défunt (1), et qu'il déclare que la fortune des Romains a été ensevelie dans son tombeau. C'est même après la mort d'Alexandre ; car autrement aurait-il osé publier un si magnifique éloge d'Himérius, alors enfermé dans son cloître, disgracié par Alexandre, non-seulement comme responsable de la défaite de Samos, mais comme un ennemi personnel, qui, du vivant de son frère Léon VI, l'avait desservi auprès de lui (2)? S'il y a eu un moment où l'on pouvait regretter « la fortune de Rome ensevelie avec Léon VI, » c'était bien à cette époque d'anarchie, d'intrigues de palais, de guerre étrangère, de guerre civile, de révoltes des généraux, qui constitue le déplorable gouvernement des tuteurs de Constantin VII.

Le Métaphraste étant un contemporain de Léon VI, Alexandre et Constantin VII, il ne peut plus être question ni de la date de 859, ni de Michel Psellus l'ancien, que Baronius a proposé comme l'auteur de l'*Encomion* et de l'*Officium* de Métaphraste (3). Il s'agit désormais d'un autre Psellus, bien autrement illustre, qui en 1057, sous Michel Stratiotique, était un des premiers personnages de l'Empire (4), et qui a fort bien pu, dans son enfance, s'entretenir avec des vieillards qui auraient assisté aux derniers moments du Métaphraste (5).

S'il a commencé à écrire sous le règne du Porphyrogénète, on ne peut refuser de donner part à ce prince dans ces encouragements impériaux qui, suivant l'Encomion, décidèrent Syméon à entreprendre son œuvre (6). Sans doute Léon VI avait déjà pu joindre ses exhortations à celles de l'anachorète Syméon ; mais l'œuvre, commencée, au plus tôt, en 913, demanda de longues années avant son achèvement ; et le Métaphraste eut besoin, dans cette longue élabo-

(1) Le *divus* des Latins.

(2) Cont., *loc. cit.*, p. 379–380. — Sym. Mag., 717. — Georg. M., 873.

(3) Baronius, *ad ann.* 859, t. X, p. 176.

(4) De Muralt, *ad ann.* 1057, p. 646. — Voir Miller : *Ambassades de Michel Psellus auprès de l'usurpateur Jean Comnène.* Mémoire lu à l'Acad. des Inscript., 2 août 1867.

(5) ὡς οἱ συνεωρακότες φασίν, comme le racontent les témoins oculaires. Psellus, *Metaphr. laud.*, p. 335.

(6) *Metaphr. laud.*, p. 233.

ration, de bien des encouragements ; il lui fallut, pendant plus de quarante ans peut-être, non-seulement l'appui moral, mais les secours matériels du prince.

Quel que fût le prince qui occupât le trône, Léon, Romain, ou Constantin, il ne pouvait se défendre de prendre part, par ses encouragements et ses libéralités, à cette vaste entreprise, la plus nationale, parce qu'elle était la plus religieuse, du x^e^ siècle byzantin. Or la plus grande partie de ce travail, dont Syméon avait dû commencer à réunir les matériaux dans les dernières années de Léon VI, dont il rédigea les premières pages vers 913, fut certainement exécutée sous le règne de Constantin Porphyrogénète.

Quelques mots sur ce collaborateur de Constantin VII (1). C'est une bonne fortune pour nous, au milieu de ces écrivains anonymes ou de ces figures indécises de chroniqueurs et de compilateurs, que nous ne connaissons que par de pâles écrits, de pouvoir nous prendre enfin à un véritable personnage, sur le caractère, les habitudes et la vie duquel nous avons des données certaines.

Il a été fort attaqué par les écrivains protestants du XVI^e^ siècle, qui lui reprochent sa crédulité, son manque de critique, se moquant de ces « charretées de contes à dormir debout » (*hamaxarius anilium fabularum*) (2). Peu versés dans les institutions byzantines, ils ont cru, sur la foi de son titre de Magister, que c'était un pauvre diable de maître d'école byzantin, *ludi magister*, un magister de carrefour, *trivialis* (3). Allatius n'a pas de peine à venger son héros de ces dédains peu fondés, et à montrer quel était à Constantinople l'éclat de ces deux titres, Magister et Logothète ; l'un constituant le premier grade de noblesse après les membres de la famille impériale, l'autre, une des premières fonctions de l'Empire.

« D'abord, dit son panégyriste, il participa aux affaires les plus secrètes (μυστικωτέραις), et aux délibérations les plus intimes des Empereurs. Puis, lorsque la confiance des princes l'eut distingué parmi ces occupations, il partagea, dans le sanctuaire impérial, les

(1) Nous ne donnerons pas l'énumération de ses nombreux écrits. M. de Muralt, *Chron. byz.*, p. XIV, a établi d'une manière incontestable : 1° que l'auteur de la chronographie qui nous est parvenue sous le nom de Syméon Magister est le même que l'auteur des Métaphrases et que l'*a secretis* qui, en 904, racheta Thessalonique de l'incendie ; 2° qu'une partie seulement de cette chronographie, de 813 à 912, est l'œuvre de Syméon et que le reste est une continuation d'une autre main. — Voir pages 65 et 66.

(2) Allatius, 43-48.

(3) Allatius, p. 25.

soucis du gouvernement. Il portait au Souverain les communications des étrangers, et aux étrangers (τοῖς ἔξωθεν) les ordres de l'Empereur. Il était comme le lien vigoureux de l'administration publique. Le globe du soleil est tantôt de notre côté, tantôt sur un autre hémisphère ; mais lui, il était toujours et tout entier à l'Empereur et aux affaires publiques... Son esprit s'appliquait à tout ; il discutait les résolutions dans le conseil de l'Empereur, et, discutées, il les exécutait, il repoussait les barbares loin des frontières de l'Empire, ou les forçait à la soumission, les uns par la force des armes, les autres par la diplomatie (1). » Et dans une de ses lettres, lui-même écrivait : « Mon talent est peu de chose en lui-même ; mais comme le grand Empereur se sert *pour les discours*, πρὸς λόγοις, de ce talent, tu as bien voulu le louer. Depuis que ce prince s'est appliqué une fois à la philosophie, depuis qu'il s'est passionné pour elle comme jamais Empereur à ma connaissance, il prise la frugalité et se contente pour le tout de ma faible éloquence, qui n'a, comme tu le dis toi-même avec une franchise tout amicale, ni élégance ni grandeur (2). »

Pour Syméon, la succession des charges qu'il a remplies, son *Cursus honorum*, peut s'établir de la manière suivante : d'abord sans doute secrétaire dans quelque bureau de l'administration centrale, puis attaché à quelque tribunal (3) ; puis, à l'époque de sa mission de Crète, βασιλικὸς ou chargé d'une mission (4) ; puis, entrant comme μυστικὸς (5) dans les conseils de l'Empereur ; à l'époque de sa mission de Thessalonique, *a secretis* (6) ; plus tard revêtu de la fonction de Protoasecretis et de la dignité de patrice (7) ; enfin, dans les derniers temps de sa vie, Magister et Logothète de la course (8).

Comme l'explique très-bien Psellus dans l'Encomion, le ministère du Logothète n'avait pas seulement pour objet la direction de

(1) *Metaphrastæ laudatio*, p. 225 et suiv.

(2) Syméon Métaph., *Epist.*, 4, dans Allat., p. 257.

(3) ἐγγὺς ἑστάναι τοῦ ῥήματος. *Metaphr. Laud*, p. 225.

(4) *De Adm. Imp.*, c. 7, 8 et *passim* sur cet emploi des βασιλικοί.

(5) *Metaphr. laud.*, p. 226, le mot μυστικωτέραις.

(6) Cont. sur Léon VI, c. 21, p. 368. — Georg. le M., c. 30, p. 863, Cédr., II, 263, s'accordent à lui donner le titre de simple *a secretis*. Lui seul se donne celui de Protoasecretis. Sym. Mag., c. 14, p. 707. Dans le *De Adm. Imp.*, c. 46, p. 209, un certain Syméon, *a secretis*, employé dans les affaires d'Arménie : c'est sans doute un autre personnage.

(7) Sym. Mag., ibid.

(8) Tel est le double titre qu'il se donne à lui-même en tête de sa Chronographie.

la course publique (1) ; mais il avait encore la police générale de l'Empire qu'il faisait au moyen de ses *Curiosi*, ἐπόπται (2), sortes d'inspecteurs ou d'espions ; mais il était chargé des Κελεύσεις à envoyer aux gouverneurs de province et aux vassaux de l'Empire (3), des bulles d'or à expédier aux rois et aux princes étrangers (4) ; il était chargé de présenter à l'Empereur les ambassadeurs étrangers, de leur faire, au nom de l'Empereur, les questions sur la santé de leurs princes que prescrivaient les usages diplomatiques, et de transmettre à l'Empereur les réponses que l'usage leur dictait également ; bref à remplir l'office dont il est question dans les *Cérémonies* (5).

Ainsi, le biographe des saints, l'auteur ou le directeur de cette immense compilation, n'était point un simple savant de bibliothèque, comme Constantinople en avait tant à cette époque, encore moins le magister de carrefour imaginé par ses détracteurs du XVI^e^ siècle : tour à tour administrateur, diplomate, ambassadeur en Crète et à Thessalonique, apprenti général sur la mer Égée (6), et bientôt, si nous en croyons le panégyriste, général accompli (7), enfin membre du conseil privé et chargé d'une des plus hautes fonctions de l'Empire, il eut tous les genres d'activité. C'était un de ces hommes complets, nullement enfermés dans une spécialité, tels que Rome les enfantait autrefois, et, après elle, son héritière Constantinople.

Fort avant dans la confiance des princes (8), courtisan accompli, prodigieusement riche, et il fallait l'être pour tenter cette colossale entreprise, ami de la magnificence, du luxe et des plaisirs, c'était avant tout un homme de goût, un homme du monde : ses lettres sont pleines de cet esprit raffiné, de cette préciosité, un peu pédante peut-être, qu'affectionnaient les Italiens et les Grecs du moyen âge. Dans aucune des lettres que nous avons de lui, il n'y a le motif d'une

(1) Allatius, p. 32, recherche si le Métaphraste était Logothète de la Course ou Grand Logothète. Au temps de Codinus, au XIV^e^ siècle, ces deux dignités existaient séparément (*De Officiis*, c. 2 et 3) ; au X^e^ siècle, elles n'en faisaient qu'une (*Cérém.*, II, 52, p. 718) : la Grande Logothétie est une création d'Andronic Paléologue (Grégoras, VIII, 19). — Krause, *die Byzantiner*, p. 216-217, s'est complétement trompé au sujet de cette dignité.

(2) *Cérémonies*, II, 52, p. 718.

(3) *Cérémonies*, II, 48. — Codinus, *De Officiis*.

(4) *Cérémonies*, II, 48.

(5) *Cérémonies*, II, 47.

(6) *Vie de sainte Théoctiste*, c. 3.

(7) *Metaphr. laud.*, p. 226.

(8) *Metaphr. laud.*, c. 225.

lettre. Elles sont entièrement employées à s'excuser de ne pas écrire assez souvent ou à faire le même reproche à son correspondant. Le fonds manque ; mais l'auteur excelle à dire de ces riens, charmants pour des hommes de ce temps. Nous avons déjà cité une lettre de Métaphraste où il discute agréablement le jugement porté par son correspondant sur son propre talent. En voici une autre où il répond à quelques reproches : « Bien que ta lettre soit un peu dure pour celui que tu accuses, celui qui sait la déguster sent très-bien la douceur qui est en elle, et le miel de l'âme qui y est mêlé. Et il me semble que celui qui est en butte à des invectives si gracieuses doit s'imaginer non pas recevoir des injures, mais être couvert de roses. Les roses ont beau être hérissées d'épines ; elles n'en ont pas moins d'attrait pour ceux qui sont amoureux de leur éclat. Elles n'en sont que plus désirables et plus charmantes. C'est comme ce suave bois des Indes, la cinnamome, qui mord le palais, mais en même temps irrite et éveille le désir. L'amour lui-même, ne dit-on pas qu'il aime à lancer des traits, et qu'il ne donne jamais de plaisir sans douleur? etc. » (1). Même genre d'esprit dans ses poésies alphabétiques, dans les pièces de vers (2) qu'il adressait à divers personnages de la cour, au fameux Stylianos, par exemple, alors πρωτοασηκρῆτις, et destiné à être une sorte de beau-père de Léon VI et son premier conseiller.

Cet homme de cour, riche, mondain, spirituel, un peu superficiel, ne voulut, dit son panégyriste, être ni un orateur, ni un philosophe (3). Il fuyait toute spécialité, comme toute contrainte. « Il ne voulut rien changer dans son costume, rien diminuer de son magnifique train de maison, *il ne voulut pas déshonorer sa race* par ces nouveautés, ni travailler et retravailler des plaidoyers, ni faire le vain métier de sophiste » ; cet homme de loisir, vrai patricien, vrai gentilhomme, méprisait les longs et ingrats labeurs du barreau et de l'école, par lesquels les plébéiens de Byzance gagnaient péniblement quelque obscure renommée ; on lui eût fait hausser les épaules de dégoût, si on lui eût proposé de revêtir le manteau troué, « les longues barbes, inutiles moissons, l'air refrogné et morose, » que portaient à Constantinople les philosophes de profession.

Ces indications du panégyriste sur le genre de vie de son héros

(1) Sym. Métaphraste, *Epist.*, 2, p. 255-256.
(2) Sym. Métaphraste, *Carmina*, dans Allat., p. 132-135.
(3) *Metaphr. laud.*, p. 224-225.

prouvent encore que ce n'est point dans sa jeunesse même, mais seulement la première passion pour le monde et le plaisir un peu apaisée, qu'il se consacra au rude labeur des Biographies.

Il fallut d'abord, avec des peines infinies, recueillir, acheter, emprunter les milliers de manuscrits qui dormaient dans les poudreuses bibliothèques des couvents d'Orient et d'Occident, de l'Asie et de la Grèce, de Constantinople et de Venise, du mont Athos et du mont Cassin, de l'Italie et de l'Egypte C'est alors surtout qu'il fallut ne pas être économe et qu'il fût heureux que « deux choses dans Syméon fussent grandes : la richesse et la volonté (1). » Le crédit dont l'Empereur jouissait alors dans tout le monde chrétien lui était aussi fort nécessaire pour vaincre les résistances de tant de monastères.

Pour traduire (μεταφρασις) en grec toutes ces Vies écrites en cophte, syriaque, hébreu, arménien, arabe, germain, latin, dans toutes les langues de l'Occident et de l'Orient, il fallait disposer de ce personnel d'Ἑρμηνευται, « d'interprètes des diverses nations, » attachés à la Logothétie de la course (2).

Quand toutes ces richesses furent rassemblées, il fallait, suivant l'expression de Nicéphore Callistos, « composer de ces aliments de toute espèce un mets nouveau, un merveilleux festin pour la chrétienté tout entière. »

Jusqu'alors, dit le panégyriste, « les Biographies des saints, avaient l'une ou l'autre de ces défauts : ou elles étaient pleines de mensonges, ou elles n'étaient pas écrites d'un style qui répondît à la grandeur du sujet ; on ne savait pas dépeindre avec assez d'éloquence la cruauté et la férocité des tyrans, la sagesse avec laquelle répondaient les martyrs. Une composition sans élégance, des pensées absurbes ou sans suite, un style trivial et bas, excitaient l'hilarité ou le dégoût du lecteur ; les combats et les trophées des serviteurs du Christ devenaient un objet de dérision (3).

Comparer les textes et les manuscrits, supprimer les récits qui ne portaient pas le cachet de la vérité, corriger la barbarie des vieux hagiographes, rédiger pour la première fois les Vies que la tradition seule avait jusqu'ici conservées, revêtir ces légendes de tous les enchantements et de toutes les élégances de son style, faire de toutes

(1) *Metaphr. laud.*, p. 226.

(2) *Cérém.*, I, 52, p. 718. — *Notitia dignitatum*, c. 10 : « Interpretes diversarum nationum. »

(3) *Metaphr. laud.*, p. 227-228.

ces biographies éparses un vaste et harmonieux ensemble, telle fut la tâche que se proposa Syméon. Car toutes ces Vies furent par lui rédigées à nouveau (1), écrites de son style, empreintes de l'esprit moderne du x^e^ siècle.

Il fallait voir le grand homme siéger dans une des grandes salles de son palais, entouré d'un cercle nombreux de copistes penchés sur leurs *chartæ*, laissant tomber de ses lèvres cette prose divine, et berçant sa pensée au grincement des roseaux des tachygraphes. Car les écrivains byzantins, Constantin VII tout le premier (2), écrivaient peu de leur propre main et préféraient dicter leurs élucubrations. D'ailleurs, il fallait ici un grand nombre de copistes pour qu'il y eût un grand nombre d'exemplaires. Après cette première classe de copistes qui recueillaient la pensée du maître au moyen de signes abréviatifs, une seconde troupe se mettait à l'œuvre et recopiait ces notes avec tous les agréments et toutes les perfections de la calligraphie byzantine ; enfin, des hommes parfaitement versés dans ces matières, vérifiaient les manuscrits et corrigeaient les fautes échappées au copiste ; « car il était impossible à Syméon, vu la multitude de ces écrits, de feuilleter et d'inspecter ces manuscrits aussi souvent qu'il le fallait. »

« Mais si le labeur fut grand, si la peine fut excessive, la récolte dépassa les espérances et l'on fit une moisson comme on n'en n'a jamais vu jusqu'à ce jour (3). » Une grande partie de cette moisson a péri pour nous. De tous ces écrits, Allatius (4) n'en trouve que 122, tant biographies qu'homélies ou panégyriques, dont le style présente tous les caractères de celui du Métaphraste : la plupart n'ont été livrés à l'impression que traduits en latin dans les recueils de Surius et de Lippomanus, et de la grande association des *Métaphrastes* modernes, les Bollandistes.

Des contemporains, assure le panégyriste, reprochaient à ces écrits trop de simplicité : c'est une recommandation auprès de nous. Ils eussent voulu trouver dans ces biographies ce qu'on trouvait partout alors : quelques hors-d'œuvre philosophiques, quelques dissertations sur la puissance des nombres, sur la géométrie et l'astronomie, sur les mouvements du ciel et des planètes. Mais « il dédaignait ces

(1) Allatius, p. 73-75. *Contra* Baronius, *ad. a.* 859 « non fuisse a Metaphrasta conscriptas, sed collectas tantum, » etc.

(2) Cont., *in Proœmio.*

(3) *Metaph. laud.*, p. 233-234.

(4) Allatius, p. 124-130.

superfluités, et ne se servait de ces ornements que de temps à autre et toujours à propos (1). »

De temps à autre, en effet, il décrivait la patrie de ceux dont il faisait l'éloge ; il disait quelques mots des fleuves, dissertait sur les causes naturelles de quelque phénomène, sur le site avantageux de telle ou telle ville, sur la salubrité du climat, sur l'harmonie des saisons (2).

Le caractère essentiel de son style, c'était une simplicité qui ne nous paraîtrait pas exempte d'afféterie, mais qui pour les Grecs du x^e^ siècle, semblait pur atticisme, élégance fleurie, douceur, harmonie : on ne l'appelait que le doux Métaphraste, γλυκὺς συγγραφεύς (3).

Il savait encore, suivant le panégyriste, dépeindre avec grandeur et majesté, en style rapide comme l'action, la constance des martyrs. Mais c'était dans la description de la vie monastique qu'il se surpassait lui-même. « Son éloquence réjouissait l'oreille quand elle escaladait les montagnes, quand elle pénétrait au fond des cavernes, quand elle asseyait l'ascète au pied d'un chêne ou d'un sapin, quand elle lui improvisait avec quelques herbages une grossière nourriture et le désaltérait avec l'eau des sources (4). »

Ce biographe des saints, tout courtisan qu'il fût, était un saint. Psellus raconte avec édification ce qu'on a raconté à lui-même de ses derniers moments : « Il ne semblait pas retranché, arraché de la vie, mais délivré de quelque chaîne ; il s'élançait d'un visage joyeux vers les anges, ses guides, pour se livrer entre leurs mains et sortir plus vite de ce corps (5). » A force de glorifier toutes ces saintetés, le diplomate et l'homme d'Etat s'était sanctifié. Il éprouvait à ses derniers moments cet élan, vers la béatitude, que, tant de fois, il avait attribué à d'autres ; et, après sa mort, ce narrateur de miracles fit des miracles. Son corps répandait une odeur délicieuse ; et si cette merveille avait cessé de se produire au temps de Psellus, c'est qu'on avait eu la malencontreuse idée de placer un autre corps à côté de la dépouille de ce délicat patricien (6). Psellus termine son histoire en l'invoquant comme un saint ; comme pour les saints les plus vénérés, il lui a composé un office. Au 27 novembre, l'Église grecque

(1) Allat., p. 230.
(2) Ibid., p. 232.
(3) Ibid., p. 35.
(4) *Metaphr. laud.*, p. 233.
(5) Ibid., p. 235.
(6) *Metaphr. officium, troparia*, p. 237.

chantait donc des hymnes en l'honneur de celui « qui avait honoré Dieu de sa vie et de sa plume » (1), en l'honneur de « cet admirable Logothète (2), » de ce « membre du Sénat terrestre qui avait placé son but politique dans les cieux et qui était devenu l'ornement du Sénat d'en haut (3). »

« O bienheureux, s'écrie Psellus, dans tes savants écrits, tu as couvert d'opprobre les démons et les tyrans qui ont torturé les martyrs et les saints du Christ... Irréprochable dans ta vie terrestre, ô sage, tu as mérité de contempler dans le ciel les splendeurs des anges, que tu as si savamment célébrés ; avec eux, sans fin, prie le Christ, notre Dieu, pour nous tous (4). »

On voit que Syméon n'est pas le seul homme d'Etat qui ait glorifié les saints ; le « Prince des Philosophes » à la cour de Monomaque, un autre homme d'Etat qui n'a pas toujours été aussi irréprochable dans sa vie politique, le grand Psellus, imite le Métaphraste en le prenant lui-même pour le héros de son panégyrique.

On ne peut se faire une idée de la célébrité dont a joui le Métaphraste dans l'Église et dans la littérature byzantines. Allatius a relevé un grand nombre de passages où on ne le cite qu'avec les épithètes de seigneur, de grand, de doux et de suave, de bienheureux, où son autorité comme écrivain fait absolument loi (5). On le plaçait au rang des saints et des docteurs (6) ; on le déclarait, comme les Évangélistes, inspiré de Dieu ; avec le grand Basile et le grand Chrysostome (7), il formait une trinité sainte et savante, l'oracle de la Grèce chrétienne ; encore aujoud'hui, l'Église orthodoxe chante les hymnes que le Métaphraste a composées (8), comme elle chante l'auteur même de ces hymnes.

(1) *Metaphr. officium, troparia*, 240.

(2) Ibid., 238. Remarquer le jeu de mots : composer, arranger des mots, comme écrivain, ou être Logothète

(3) Ibid., 239.

(4) Ibid., 240-241.

(5) Allatius, p. 34-37.

(6) *Metaphr. laud.*, p. 241.

(7) Allatius, p. 37.

(8) Allatius, p. 131.

CHAPITRE VI.

AUTRES ŒUVRES HAGIOGRAPHIQUES DU RÈGNE DE CONSTANTIN VII.

I.

L'*Image d'Edesse* (1).

La plupart des critiques (2) attribuent à Constantin VII la composition de l'opuscule pieux intitulé l'*Image d'Edesse*. Deux d'entre eux (3) ont contesté cette paternité, mais pour en faire honneur à d'autres princes du même nom.

Nous nous proposons de démontrer : 1° que l'opuscule n'est pas l'œuvre de Constantin VII ; 2° qu'il a été certainement écrit sous le règne de Constantin VII et sous son patronage.

La seule raison pour laquelle on puisse attribuer la rédaction de cet écrit, soit à Constantin VII, soit à un Constantin Porphyrogénète quelconque, c'est le titre que Combefis a trouvé en tête du manuscrit de la bibliothèque royale : Κωνσταντίνου ἐν Χριστῷ βασιλεὺς Ῥωμαίων, τοῦ Πορφυρογεννήτου, διήγησις, etc. Mais qui ne sait que nombre de manuscrits dont le titre s'était perdu ont été attribués par les copistes et les *libraires* à quelque auteur illustre pour donner plus de prix au livre qu'ils voulaient vendre ? Un opuscule, uniquement pour avoir été trouvé parmi d'autres manuscrits du règne de Constantin VII, peut très-bien avoir été adjugé à Constantin VII lui-même.

Si l'on veut s'en tenir à l'indication donnée par le titre, comment expliquera-t-on le passage par lequel se termine l'ouvrage, l'invocation adressée par l'orateur à l'objet de son panégyrique ? « O divin portrait de Celui qui est le portrait immuable de son Père,..... préserve, protége éternellement *celui qui règne sur nous avec tant de douceur et de piété*, et qui célèbre avec éclat la commémoration de ton arrivée parmi nous, celui que par ta présence tu as élevé sur le trône de son père et de son aïeul. Garde le rejeton de ce prince pour la perpétuité de sa race et l'éternelle hérédité du sceptre. Donne à la chose publique la paix et la tranquillité, etc. (4). » Or, peut-

(1) Dans Combefis, *Originum rerumque C. P. manipulus*. Paris, 1664, p. 75. — Dans Lippomanus et Surius, t. IV, mais seulement en latin.

(2) Hanckius, édit., 1672, p. 475. — Fabricius Harles, t. V, p. 6. — Combefis.

(3) Lippomanus et Baronius.

(4) Combefis, ibid., p. 101.

on admettre que Constantin VII, parlant de lui-même, se soit appelé βασιλεύων ἡμῶν, qu'il ait loué sa propre douceur et sa propre piété?

L'ouvrage n'est pas de Constantin VII; mais il a été certainement écrit sous son règne et probablement sous son inspiration. On voit par cette même péroraison que le Basileus en présence duquel le panégyrique a été prononcé : 1° est un Porphyrogénète, puisque son père et son aïeul ont occupé le trône ; 2° qu'à ce moment il occupait seul le trône, puisqu'on ne fait pas mention de son collègue ou de son associé ; 3° que cependant il avait un fils qui serait un jour son héritier ; 4° qu'il était monté sur le trône de son père et de son aïeul, à l'époque de l'arrivée du S. Suaire à Constantinople ; 5° qu'il célébrait à ce moment même une fête commémorative de l'entrée du S. Suaire dans la capitale.

Toutes ces circonstances s'appliquent admirablement à Constantin, fils de Léon VI, petit-fils de Basile 1er, père du jeune Romain, et qui, précisément vers l'époque du rachat de l'Image, recouvra son trône usurpé par les Lécapènes.

Il est même facile de préciser l'année et le jour où ce panégyrique fut prononcé. C'est en janvier 945 que Constantin fit son coup d'Etat contre ses deux derniers collègues Lécapène, et c'est en avril de la même année qu'il associa son fils à la couronne et cessa d'être seul Empereur. C'est donc dans l'intervalle de ces deux dates qu'il faudrait placer la célébration de la fête et de la lecture du panégyrique. Mais cette fête était l'anniversaire de l'entrée de l'Image par la Porte d'Or, entrée qui eut lieu le 16 août de l'année précédente. Elle fut donc célébrée le 16 août 945. L'orateur, à la vérité, ne parle que d'un seul Empereur ; mais Romain, couronné en 945, n'avait que sept ans, et il se peut très-bien que le 16 août de cette même année, l'orateur sacré n'ait parlé dans sa péroraison que d'un seul Basileus, et nous ait présenté, dans « le rejeton de l'Empereur, » moins un associé à la couronne que le futur héritier du trône et l'espérance de l'avenir.

Ce discours, prononcé en public devant Constantin VII, avait dû lui être soumis à l'avance. Bien plus, l'orateur avait dû recevoir directement l'inspiration du prince ; car je vois dans ce discours deux intentions politiques : c'est d'abord de la part de Constantin une grande manisfestation religieuse, l'affirmation de la politique orthodoxe de la maison de Macédoine, après les visées iconoclastes de la maison Phrygienne qui l'avait précédée sur le trône ; 2° c'est une célébration de la victoire récemment remportée par le prince légitime sur les usurpateurs de son trône.

La maison Phrygienne n'avait pas laissé un bon souvenir dans la mémoire des fidèles : Michel II et Théophile avaient été d'ardents iconoclastes, de cruels persécuteurs des moines et des prêtres ; si Théodora, la « sainte Théodora », avaient relevé les images, l'impiété et le scepticisme de l'aïeul et du père revivaient dans Michel l'Ivrogne. Il ne persécutait plus les patriarches et les moines, mais il bafouait les saints mystères avec la plus sacrilége témérité.

C'est ce que le Continuateur de Théophane, un des collaborateurs de Constantin VII, avait eu soin de bien mettre en lumière dans ses Vies de Michel II, Théophile et Michel III. Avec non moins de soin, l'auteur de la Vie de Basile Ier avait montré dans ce prince le restaurateur de la religion, le zélateur du culte des saints, le bâtisseur d'églises. Les princes Phrygiens jetaient au vent la cendre des saints ; les princes Macédoniens étaient toujours en quête de reliques.

Lécapène ne pouvait suivre, très-dévot d'ailleurs, une autre ligne de conduite, et ce fut pour lui un coup de fortune que de pouvoir mettre la main sur une des reliques les plus vénérées de l'Orient, sur le S. Suaire de Jésus-Christ, autrement dit l'Image d'Edesse.

Cette image avait toute une histoire. Formée par l'impression du visage du Christ sur un morceau de toile, envoyée par lui au prince d'Edesse Abgare, source de miracles innombrables et de la guérison du prince, elle avait été appliquée par lui, en manière de fresque, au-dessus d'une des portes d'Edesse, exposée à la vénération de tous ceux qui entraient et sortaient. On l'avait ensuite murée dans sa niche, avec une lampe devant elle, pour la soustraire à l'impiété du petit-fils d'Abgare, et, des siècles après, instruits par une apparition, les gens d'Edesse avaient retrouvé leur palladium, avec la lampe toujours allumée. Elle avait suffi pour obliger Chosroès à lever le siége d'Edesse et pour exterminer son armée ; elle avait ensuite guéri la fille du roi possédée du démon.

Il n'était bruit dans l'Orient que de ses miracles. Quand les pères du Synode Oriental voulurent prouver à Théophile la légitimité du culte des images, en lui racontant les miracles opérés par elles, ils lui citaient en première ligne le portrait de Marie par saint Luc, l'image de sainte Marie à Diospolis, mais surtout l'Image d'Edesse (1).

Il y avait bien des copies de cette fameuse image ; le portrait miraculeux avait le don de se reproduire : des tuiles et des pierres, contre lesquelles il s'était trouvé appliqué, avaient conservé les traits

(1) *Orientalium Synodica ad Theoph. Imp.*, dans Combefis, p. 115-116.

du Christ. En outre, pour mieux le dérober aux impies, on en avait tiré, par les procédés ordinaires, des copies extrêmement ressemblantes ; et même ces copies, faites de main d'homme, avaient, quoique à un degré moindre, le don des miracles (1).

On peut s'étonner que cette précieuse relique eût échappé aux agents du gouvernement romain qui, depuis Constantin Ier, n'avaient cessé de dépouiller les provinces pour embellir Constantinople. Heureusement peut-être pour les habitants d'Edesse, leur ville tomba au pouvoir des Arabes, qui respectèrent la dévotion des habitants. Bien souvent depuis, les Empereurs grecs avaient agi auprès de l'émir d'Edesse pour obtenir la précieuse relique (2) ; Romain Lécapène, tout récemment, avait offert de lui rendre deux cents prisonniers du plus haut rang et de lui compter douze mille pièces d'argent. L'émir musulman craignait une révolte de ses sujets et de son clergé chrétien. Enfin, quand les armées romaines reparurent, sous Lécapène, sur les bords de l'Euphrate, l'émir effrayé demanda la paix : une des premières conditions fut naturellement de livrer l'Image convoitée. Lécapène d'ailleurs ne marchandait pas : avec la paix, il donnait encore à l'émir les deux cents prisonniers et les douze mille pièces d'argent (3).

A cette époque, on dépouillait un sanctuaire de ses reliques comme certains archéologues de notre époque ont brisé les sculptures des monuments helléniques pour en emporter les fragments. On croyait témoigner de son zèle pour un saint en le volant à ses adorateurs. La main de saint Jean-Baptiste avait été dérobée à Antioche par un diacre, le corps de saint Marc à Alexandrie par les Vénitiens ; dans ces deux occasions, les pieux ravisseurs avaient enivré les gardiens pour les dépouiller. La dévotion menait les hommes du xe siècle au sacrilége, comme le culte pour la Grèce antique a conduit parfois ceux du xixe au vandalisme (4).

Il y avait une ville sur l'Euphrate, ville chrétienne asservie par

(1) *Image d'Edesse*, p. 93.

(2) Ibid., p. 95.

(3) Ibid., p. 94. — Cont. sur Rom. Léc., c. 48, p. 432, — Sym., c. 50, p. 748. — Georg., c. 56, p. 918. — Léon le Gramm., — Cédrénus, — Zonaras. — Elmacin, édit. Vattier, p. 222, avec beaucoup de détails sur les fêtes célébrées à C. P. — Aboulféda, édit. Reinaud, II, 425, sur la résistance opposée par les conseillers du khalife. — Ibn Chaldun, dans Weil, *Gesch. d. Khalifen*, t. II, p. 689-690. — Maçoudi, édit. B. de Meynard, t. II, p. 331.

(4) Sur les vols de reliques par les Vénitiens, cf. Armingaud, *Venise et le Bas-Empire*, p. 83, 84. Une vraie dévotion de corsaires.

les infidèles, qui avait pour unique consolation dans son esclavage la possession de l'Image du Christ, qui voyait en elle son palladium contre de plus grands malheurs, et, dans l'histoire de cette relique, l'histoire même de leur cité. Les Grecs de Byzance n'eurent pas scrupule de lui prendre cette relique que les barbares eux-mêmes avaient respectée, de traiter avec ses oppresseurs musulmans, d'arracher à cette ville ce qui était toute son âme, pour ajouter une nouvelle relique aux milliers de reliques que renfermait Constantinople (1). Les habitants d'Edesse résistèrent vainement: ils employèrent la ruse, essayèrent de faire passer pour l'image une de ses copies ; mais on envoya l'évêque de Samosate, grand connaisseur en cette matière, et, pour plus de sûreté, on se fit livrer avec l'original toutes les copies, sauf à renvoyer ensuite ces dernières. Les habitants voulurent s'opposer par force à l'emballage du talisman ; mais l'émir musulman les contint, ceux-ci par la persuasion, ceux-là par la force « ou par les menaces de mort », ἀπειλαῖς σφαγῆς. Un orage qui éclata au moment du départ et qui parut un signe du ciel, exaspéra les habitants et une insurrection éclata : l'orateur n'ose dire que les « menaces de mort » furent mises à exécution, et que l'Image sortit d'Edesse au milieu de l'effusion du sang chrétien (2).

Pendant tout le voyage d'Edesse à Constantinople, les miracles se multiplient. Toute l'administration des *thèmes* d'Asie, toute la population est en mouvement pour lui rendre hommage. Le Protovestiaire et les premiers personnages de l'Empire vont la chercher en Asie (3) et lui font escorte comme à un roi. De toutes les villes sortent au-devant d'elle évêque, clergé et fidèles en procession. Mais rien ne put égaler la splendeur des fêtes qu'on lui donna à Constantinople : stations de l'Image dans les diverses églises de Byzance et dans les divers édifices du Palais impérial ; processions à travers la ville, les Empereurs à pied avec tout leur Sénat, le Patriarche portant l'Image ; tout cet immense clergé de Constantinople, toute cette foule des évêques de l'Empire accourus de toutes parts, toute cette masse de population, pieds nus (4), roulant ses flots par les rues semées de fleurs, ou

(1) *Corpus inscript. græcarum ; inscr. christ.*, p. 323, n° 8695, une curieuse inscription sur une cassette du temps de Basile Ier, transportée en 1205 à Nassau : l'énumération des reliques qu'elle contenait.

(2) *Image d'Édesse*, p. 95.

(3) Dans le thème Optimate, ibid., p. 97.

(4) Luitprand, *Legatio*, dans Hase, p. 347 ; dans Pertz, p. 349 : « Accessit et ad dedecoris hujus augmentum, quod vulgi potior pars, ad laudem ipsius, nudis processerat

inondant les toits et les terrasses des maisons ; le chant des psaumes et des cantiques, la splendeur des vêtements sacerdotaux tout raides d'or, l'éblouissement de myriades de cierges ; une théorie solennelle dans des barques splendidement ornées, le long des quais de Constantinople, sur le Bosphore et sur la Corne d'Or, une promenade de l'Image autour des murailles maritimes comme autour des remparts continentaux de la grande ville, afin que celles-ci comme ceux-là devinssent imprenables par la protection du Suaire et fussent comprises dans le cercle, infranchissable à l'ennemi, qu'il traçait dans sa marche autour de la ville.

Telle fut la grande manifestation religieuse imaginée par Lécapène ; Constantin, sans doute, ne voulut pas lui en laisser la gloire et le profit ; débarrassé de ses collègues, il dut s'empresser de fêter l'anniversaire de cette solennité avec un éclat qui fit oublier la solennité elle-même. Après le rachat de l'Image par Lécapène, le panégyrique de l'Image en présence de Constantin VII : deux épisodes d'une même manifestation.

Il paraît que Romain Lécapène ne fut pas compris dans les bénédictions que l'Image répandait sur la ville et sur les princes. L'orateur ne manque pas de faire remarquer qu'il n'assista point à la fameuse procession et qu'il fut retenu par la maladie dans son palais (1). Quatre mois après la fête, il était renversé ; cinq mois après, sa dynastie avait cessé de régner. C'est le souvenir de sa propre délivrance, tout autant que le souvenir de la venue de l'Image, que fêtait Constantin le 16 août 935. Cette joie personnelle au milieu de la joie publique, ce triomphe de Constantin au milieu du triomphe de l'Image devaient se faire jour dans le panégyrique inspiré par lui. Le passage suivant renferme de ces choses que l'Empereur pouvait prendre plaisir à entendre dire en public et qu'il ne pouvait guère dire lui-même. Dans le passage de l'Image à travers le thème Optimate, un homme, possédé du démon, faisait entendre, par je ne sais quel bizarre caprice du mauvais esprit, l'éloge le plus magnifique de l'Image. « A la fin, il rendit une sorte d'oracle : Reprends, ville de Constantin, ta gloire et ton bonheur, et toi, Constantin Porphyrogénète, ta royauté. — Ayant ainsi parlé, l'homme fut guéri, et sur-le-champ délivré de l'obsession du démon. De ces paroles, il existe

pedibus. Credo sic eos putasse sanctam ipsam potius ornare προέλευσιν. » — « Discalceatam multitudinem. » Description d'une procession sous Nicéphore Phocas.

(1) *Image d'Édesse*, p. 98.

beaucoup de témoins ; car l'Empereur pour recevoir honorablement l'Image désirée, avait envoyé au devant d'elle presque tous les sénateurs et tous les hauts fonctionnaires ; en outre une grande multitude les avait accompagnés pour leur faire escorte. Et non-seulement les Magistri et les patrices, mais leurs officiers inférieurs, se trouvèrent auditeurs et témoins. Et comme ces paroles furent promptement suivies de réalisation, on a droit de se demander d'où pouvait venir au démon cette connaissance de l'avenir, etc. (1). » Dans la péroraison, autre allusion au même événement (2).

Enfin dans la conception de ce panégyrique, je retrouve les habitudes d'esprit de ce qu'on pourrait appeler l'École du Porphyrogénète. D'abord une certaine prétention philosophique dans le préambule où l'on cherche à établir les droits et la raison d'être du surnaturel : puis la comparaison des différentes traditions qui nous sont parvenues sur un même fait, la préoccupation d'écarter d'un récit merveilleux toutes les particularités qui n'ont pas pour elles une autorité suffisante, cet obscur instinct de critique qui s'attaque aux détails sans s'en prendre à l'ensemble. « Sur la chose capitale, c'est-à-dire sur l'impression des traits divins, par un procédé mystérieux, sur la pièce de lin, tout le monde est d'accord ; on discute seulement sur un fait de détail ; que celui-ci ait eu lieu avant ou après, la vérité n'en reçoit aucune atteinte (3). » C'est pourquoi il nous raconte d'abord le récit qui veut que le Sauveur ait envoyé l'Image à Abgare par un serviteur de celui-ci, puis la tradition qui fait du Suaire un legs du Christ marchant à la mort ; sur la levée du siége d'Edesse par Chosroès, il expose : 1° la narration la plus généralement acceptée, 2° la narration un peu différente d'Evagrius. Nous avons affaire évidemment à quelque rédacteur d'un des recueils hagiographiques ou historiques entrepris sous la direction de Constantin VII : à un Métaphraste ou un Daphnopatès.

II.

La *Translation de la main de saint Jean.*

Au reste, cette grande solennité pour la translation d'une relique, ce panégyrique prononcé en présence de l'Empereur et presque de

(1) Ibid., p. 97.
(2) Ibid., p. 101.
(3) Ibid., p. 83.

tout l'Empire, n'est pas un fait isolé dans l'histoire de Constantin VII. En 956, la main de saint Jean-Baptiste fut enlevée par un diacre aux habitants d'Antioche et fut transportée à Constantinople (1). Théodore Daphnopatès, un des plus célèbres chroniqueurs de Byzance, prononça à cette occasion un discours qui nous est resté (2). La description qu'il nous donne de l'entrée de cette relique dans la capitale, de la pompe ecclésiastique et civile, des chants, des illuminations est tout à fait semblable à celle que nous trouvons dans l'*Image d'Édesse*.

On serait tenté d'attribuer ces deux discours au même auteur. Mais pourquoi ne pas voir dans ces ressemblances l'influence d'une même Ecole littéraire. Les discours religieux des Byzantins se ressemblaient comme se ressemblent leurs tableaux religieux. L'impersonnalité hiératique est un caractère de leur éloquence comme de leur peinture.

III.

La *Translation de saint Jean Chrysostome*.

Parmi les panégyriques qui nous sont restés de l'époque de Constantin VII, il en est un qui doit attirer spécialement notre attention, parce que les manuscrits l'attribuent à Constantin VII en personne, et parce que cette attribution paraît beaucoup mieux fondée que celle de l'Image d'Edesse.

Le titre est ainsi conçu : « Discours de Constantin, Basileus en Jésus-Christ, le Basileus éternel, fils de l'Empereur Léon le très-sage et d'éternelle mémoire : Comment la sainte et sacrée dépouille du Chrysostome a été ramenée de la terre étrangère et a été déposée comme un trésor de bénédiction et d'amour, dans cette royale et splendide Cité (3). » C'est en effet le récit de la disgrâce du saint homme, de sa mort et de son exil, de son exhumation sous le règne même de Théodore II et de sa translation à Constantinople.

Voici quelques faits qui pourraient confirmer l'attribution faite par les manuscrits :

Le biographe de Constantin VII nous raconte que ce prince avait « pour le beau génie du Chrysostome » une affection et un culte

(1) *Corpus inscript. græcarum*, *inscr. christ.*, p. 334, n° 8719 ; six jolis vers d'Anne Comnène, avec jeux de mots, sur le carpe de saint Jean-Baptiste.

(2) *Acta SS.*, 24 juin, t. IV, p. 739.

(3) Fabricius, édit. Harles, t. VIII, p. 4, nous signale quatre mss de cette *Translation* : deux se trouvent à la Bibl. Imp., sous les nos 137, 9, et 3100, 4. Ce dernier est une copie qui paraît remonter au XVIIe siècle.

tout particuliers, et qu'il fit l'éloge « du savant arrangement de ses développements et de ses pensées, de l'ampleur de ses périodes et de ses enthymèmes (1). » Nous ne trouvons, à la vérité, dans le discours qui nous occupe, rien qui rappelle ces éloges un peu scolastiques dont nous parle le biographe. L'éloquence du Chrysostome y est louée cependant avec chaleur (2). Constantin a pu faire d'ailleurs plusieurs panégyriques du même saint. Celui-ci était fort en faveur dans la maison Macédonienne ; le père de Constantin VII, dans un de ses nombreux panégyriques, avait déjà traité de la Translation de saint Jean Chrysostome (3). Surtout au x^e^ siècle, le grand évêque de Constantinople était le saint à la mode; et le Tsar Siméon, contemporain de Léon VI et de Constantin VII, de sa propre main, écrivit un recueil de morceaux choisis de ses ouvrages.

Il semblerait même qu'on pût préciser l'époque à laquelle fut prononcé notre panégyrique. Un des passages de cet opuscule fait allusion à un froid rigoureux, qui n'aurait pourtant pas empêché les populations d'accourir autour de l'orateur (4) ; or, les chroniqueurs nous ont conservé le souvenir d'un hiver extrêmement rude, qui signala les mois de décembre 928, et janvier-février 929 ; la terre

(1) Cont sur C. VII, c. 37, p. 457.

(2) Chrysostome est pour notre orateur « le grand régulateur de l'orthodoxie, la mer intarissable, aux eaux délicieuses, de l'éloquence, l'acropole de la sagesse, la voix vraiment céleste, l'hôtellerie de l'esprit divin, la trompette de la proclamation de salut, le soleil qui ne se couche pas et qui éclaire le monde, la parure de l'édifice inébranlable de l'Eglise. Il a illuminé toute la terre habitée : le monde entier, aux rayons fulgurents de son éloquence, s'est réjoui ; dans cette prairie, à la féconde humidité, aux doux parfums, le genre humain a cueilli les fleurs éclatantes et multicolores des vertus, etc. » Ms 3100, folio 25.

(3) Allatius, *De Symeonum scriptis*, p. 83.

(4) « Qui donc, comme à un saint rendez-vous et comme par un mot d'ordre, vous a rassemblés ? Où a-t-elle pris sa source, cette affluence de fidèles que nous voyons, pleins de zèle et d'ardeur, accourir ici ? Qui a rassemblé cette panégyrie de tout un peuple ? Qui, de cette sainte maison, comme d'une ruche, a forcé à se répandre au dehors ce prodigieux essaim de pieuses abeilles ? Et cela au milieu d'un hiver d'une si étrange âpreté ! Qui donc, comme une armée, vous a mis en mouvement ? Qui vous a montré les chemins qui mènent ici, ces chemins devenus trop étroits pour la multitude des pèlerins ? Et cela dans les horreurs de l'hiver, lorsque le Scythe et le Barbare, lorsque les plus belliqueuses et les plus guerrières peuplades apprennent à s'apprivoiser par la rigueur du froid et sont arrêtées court dans leurs importunes pérégrinations. Voyez, la mer est vide de navires, désertée par les navigateurs. Le paysan laisse de côté sa charrue et les soucis de l'agriculture : ses bœufs laboureurs, il les soigne, il leur donne à l'étable une plantureuse pâture. N'est-il pas évident que, comme une trompette aux sons éclatants et joyeux, c'est cette divine et auguste solennité qui vous a tous convoqués, tous ceux qui aiment Dieu, qui aiment le Chrysostome, qui aiment leur père ? »

fut, suivant leur expression, « cristallisée » pendant cent vingt jours. Une famine et une mortalité considérable sévirent en même temps ; et Romain Lécapène, pour abriter contre le froid et la neige la multitude des pauvres, fut obligé de faire mettre des planches devant les portiques. Par son ordre, dans les églises, on faisait des distributions de secours aux indigents ; et les libéralités montèrent jusqu'à 12000 livres d'argent par mois (1). Or, il est très-possible que pour distraire le peuple de ses souffrances, on ait fait appel à ces spectacles qui passionnaient le plus vivement la dévote population de Byzance, que Romain Lécapène ait imaginé de faire célébrer avec une magnificence particulière l'anniversaire de la première translation de saint Jean Chrysostome (27 février 438). C'est donc le 27 février 929 (2) que le Porphyrogénète, prêtant à cette solennité le concours de son éloquence, aurait prononcé le panégyrique qui nous occupe.

Dans la péroraison, l'orateur supplie le bienheureux d'implorer le ciel pour *les souverains*, βασιλεῦσι, ce qui semblerait se rapporter à Lécapène, à ses fils et à son gendre Constantin VII. Ailleurs il demande pour l'épiscopat « le maintien de l'état de paix par l'éloignement des scandales » : n'est-ce pas une allusion au schisme qui avait récemment déchiré l'Eglise à l'occasion du quatrième mariage de Léon, et à l'apaisement de ce schisme par Lécapène, à la promulgation de la Novelle des troisièmes noces en 920, huit ans auparavant ?

CHAPITRE VII.

TRAVAUX HISTORIQUES DU RÈGNE DE CONSTANTIN VII.

Les Chroniques et les Collectanea.

Nous arrivons à la série la plus importante des travaux Constantiniens : les ouvrages d'histoire et de politique. Nous parlerons :

(1) Cont. sur Lécap., c. 27, p, 417. — Sym., c. 38, p. 743. — Geo., c. 38, p. 909. — Cédrénus, II, 312, etc.

(2) La date du 27 février 938 serait toutefois très-admissible : 1° il serait possible que dans le passage que nous avons cité de ce discours, il ne soit pas question de l'hiver extraordinaire de 928-929 plutôt que de tout autre hiver ; 2° la date de 938 est plus solennelle que 928 ; 938 serait non-seulement l'anniversaire, mais encore le séculaire de la célèbre translation de 438. Constantin VII aurait dix ans de plus, mais son état de dépendance vis-à-vis de Romain Lécapène resterait le même.

1° des histoires ou chroniques composées sous son influence ; 2° de la grande compilation historique entreprise par ses ordres ; 3°, dans des chapitres particuliers, de ses propres écrits.

Il nous est resté du x^e^ siècle deux chroniques, en tête desquelles les auteurs n'ont pas fait difficulté de déclarer que c'était par ordre de Constantin qu'ils écrivaient l'histoire : l'*Histoire des Rois* de Génésius et la continuation de Théophane, l'oncle de Constantin VII (1).

La plus ancienne de ces chroniques est celle de Génésius, qui commence à « l'Amalécite » Léon V (2) et qui s'arrête à la mort de Basile I^er^. En tête de son ouvrage, on trouve quatre vers de dédicace : « Autocrator, maintenant que j'ai terminé, à grand peine et à grand travail, ce livre d'histoire que tu m'avais commandé, ὡς ἐκέλευσας, voici, je te l'offre en présent : on verra bien que je l'ai composé par amour et par affection pour mon maître, ἐκ φιλοδεσποτίας. » Dans le préambule du livre I, l'auteur ajoute que cet ouvrage, il l'a composé « par ordre de l'Autocrator Constantin, si distingué par ses qualités naturelles et par son éducation, le plus savant des *basileis* qui furent jamais, fils de Léon, ce prince très-sage et d'éternelle mémoire. »

La déclaration du Continuateur en tête de son histoire est tout aussi explicite. Il félicite Constantin VII de ne pas imiter l'ignorance et l'incurie de quelques-uns de ses prédécesseurs, de s'efforcer de faire renaître et ressusciter, πρὸς παλινζωΐαν αὖθις καὶ παλινγενεσίαν, ce qui par l'action du temps s'était écoulé et avait disparu. Il se donne pour un de ceux qui prêtaient le ministère de leur main et de leur plume aux doctes élucubrations du prince. Dans le titre même de l'ouvrage, nous remarquerons cette mention : « Chronographie composée par ordre de Constantin Porphyrogénète ; » plus loin : « Le basileus Constantin lui-même a rassemblé avec soin, article par par article, tous les faits, et en a composé un ensemble facile à saisir, afin que l'histoire des Empereurs présente plus de clarté à la postérité (3). » Si l'on prenait à la lettre cette mention, la collaboration de Constantin à cette histoire serait plus active qu'on ne l'aurait cru d'abord. Mais nous savons quelle était l'habitude des savants de sa

(1) *Adm. Imp.*, c. 22, p. 106. — Voir page 6, note 3.

(2) *Historia Regum*, l. I, p. 4, édit. de Bonn, à la suite de Théophylacte Simocatta.

(3) Τῶν δὲ καθ'ἕκαστα τὰς ὑποθέσεις ὁ αὐτὸς βασιλεὺς Κωνσταντῖνος φιλοπόνως συνέλεξε καὶ εὐσυνόπτως ἐξέθετο, νῇ τῶν μετέπειτα ὄφλα γίν..... (lacune) τῆς βασιλείας.

cour : faire honneur à la plume du prince de tout ce qui s'écrivait par ses ordres.

La continuation anonyme est plus récente que l'*Histoire* de Génésius, puisque celui-ci déclare dans son préambule, qu'il vient raconter des événements qu aucun historien n'avait racontés avant lui. Les sources de Génésius furent principalement les écrits polémiques que suscitèrent d'abord l'hérésie iconoclaste, puis le schisme photien. L'Histoire Ecclésiastique de Nicétas le Paphlagonien, la lettre de Théognoste de Smyrne au Patrice Manuel sur le schisme, le libelle anonyme sur les *Stauropates* ou insulteurs de la croix, le mémoire envoyé par le moine Théognoste au pape Nicolas Ier sur les mauvais traitements infligés au Patriarche Ignace, les biographies des divers Patriarches (1) ont dû fournir les principaux éléments de cette première continuation de Théophane par Génésius. Quant au Continuateur proprement dit, il a eu les mêmes documents, plus le secours de Génésius lui-même. Enfin, à l'un comme à l'autre, Constantin VII a pu fournir un grand nombre de renseignements précieux sur la guerre et la politique.

Cédrénus et Scylitzès, au début de leur histoire, ont mentionné un certain nombre d'auteurs qui ont écrit sur le schisme d'Ignace et de Photius : outre Nicétas le Paphlagonien et Léon le grammairien, Jean de Sicile, Nicéphore le diacre ou le Phrygien, Théodore de Sidè, Théodore de Sébaste, Démétrius de Cyzique, Jean le moine, Jean le Protovestiaire ou le Thracésien. Malheureusement, nous ne savons presque rien sur ces auteurs : nous ignorons même s'ils ont fourni des renseignements à ces deux continuateurs de Théophane, Génésius et le Continuateur anonyme, ou si, au contraire, ils sont venus après eux.

On a essayé de faire sortir le Continuateur de l'anonyme où il se dérobe ; on a voulu voir en lui ce Théodore Daphnopatès dont parle Cédrénus dans le passage mentionné. Rien ne confirme cette conjecture (2).

Ces deux historiens auraient pu se dispenser de nous dire qu'ils écrivaient par l'ordre du Porphyrogénète : on s'en aperçoit de reste à la manière dont ils présentent l'histoire du fondateur de la dynastie.

Au contraire, Léon le grammairien et le continuateur anonyme de

(1) Hanckius, p. 223 et suiv.

(2) Voir page 65, note 7.

Georges le moine échappèrent complétement à l'influence de Constantin : ils sont franchement hostiles à Basile Ier. Chose plus étrange, Syméon, collaborateur de Constantin dans les Métaphrases, grand fonctionnaire de l'Empire grec, Magister et Logothète de la course, fait cause commune avec les historiens indépendants contre les écrivains dynastiques.

Arrivons enfin à la fameuse Collection historique en cinquante-trois livres.

L'idée mère de cette vaste compilation, nous la trouvons développée dans les deux *proœmia* des livres des *Ambassades* et du livre *de la Vertu et du Vice*

On y explique qu'autrefois les rois et les particuliers qui ne s'abandonnaient point aux voluptés essayèrent de s'immortaliser, les uns en agissant, les autres en écrivant ; que par la suite des temps, une immensité de faits ont été consignés par écrits et que le tissu de l'histoire a pris des proportions infinies ; que cette masse énorme d'écrits rebutait les lecteurs et que, par dégoût, les recherches historiques était abandonnées ; que Constantin Porphyrogénète avait pensé qu'il serait bon, utile à tous, avantageux pour le genre humain : 1° de faire une recherche de tous les livres dans tous les pays et de les rassembler de toutes les parties de la terre ; 2° de résumer ce fatras énorme « dont on s'épouvantait rien qu'à en entendre parler ; » 3° de partager les extraits en cinquante-trois titres ou livres (*hypotheseis*). Alors ces abrégés « exciteraient chez les nourrissons des lettres une attention plus soutenue, imprimeraient plus fortement dans leur esprit les choses dignes de mémoire. »

L'idée de Constantin n'est pas absolument nouvelle. Avant lui, comme après lui, à Rome et à Byzance, on avait fait non-seulement des compilations de livres de médecine, d'agriculture, d'hippiatrique, mais des compilations d'historiens.

Maï énumère un grand nombre de ces faiseurs d'extraits. Citons parmi les plus connus : Athénée, Stobée, Photius. Tite-Live a été abrégé par Florus, Trogue-Pompée par Justin, Dion Cassius par Xiphilin, par Zonaras, par un Théodore, Denys d'Halicarnasse par lui-même, Stéphane de Byzance par Hermolaüs, Strabon par Plétho et un anonyme. On trouve un *epitome* de Polybe dans un manuscrit du Vatican et de Diodore dans un manuscrit florentin, des *églogues* de Josèphe et de Procope dans la Bibliothèque Ambrosienne. Les auteurs sacrés, S. Augustin, S. Maximin, S. Jean, Damascène, S. Jean Chrysostome, n'ont pas plus échappé aux fai-

seurs d'extraits que les auteurs profanes ; les poètes pas plus que les prosateurs ; les écrivains scientifiques pas plus que les littérateurs (1).

Le nombre des *eglogaria* et des *florilegia* est infini ; le *florilegium Vaticanum*, avec ses fragments de Dion, Diodore, etc., a fait quelque bruit en notre siècle.

Beaucoup des compilations de Constantin VII ne sont peut-être que des rééditions de travaux antérieurs (2).

Veut-on des précédents que l'orgueil impérial de Constantin VII ne puisse récuser : un autre empereur, Marc-Aurèle et son maître Fronton, avaient faits des extraits de divers écrivains (3).

Il faut avouer pourtant que si Oribase n'avait rien laissé à faire à Constantin VII pour les compilations médicales, en fait d'histoire, au x^e^ siècle, on n'avait encore rien d'analogue à la grande Collection historique.

Ce n'est plus un auteur seulement qui se trouve, ou abrégé, ou compilé : c'est la littérature historique de l'antiquité grecque tout entière qui est soumise à une compilation méthodique.

Pour savoir si telle collection de fragments d'auteurs anciens, parmi celles qui nous sont parvenues, faisait partie de ces cinquante-trois livres, outre les indices que fournira au paléographe l'étude des manuscrits (4), il y aura plusieurs choses à considérer.

1° Le mode de compilation qui consiste à placer en tête de chaque morceau le nom de l'auteur dont il est tiré semble avoir été uniformément employé pour tous les livres de la Collection. C'est ainsi qu'on a procédé dans les *Ambassades*, dans le livre *de la Vertu et du Vice*, dans celui des *Sentences*, des *Prises de villes*, dans les *Conspirations*, dans la *Poliorcétique*. Dans les *proœmia* des deux premiers

(1) Voir page 82. — Pour les poètes, on connaît les *Anthologies* d'Agathias de Myrienne, de Céphalas, de Planudes.

(2) Pour la *Poliorcétique*, par exemple : M. Petetin estime que plusieurs parties du ms de cet ouvrage sont antérieures au x^e^ siècle.

(3) Maï, *Veterum script. nova collect*, t. II, p. XI.

(4) Certains manuscrits de telle ou telle partie des cinquante-trois livres sont contemporains de Constantin VII lui-même. Suivant M. Petetin, le ms de Minoïde Minas, contenant la *Poliorcétique*, « remonte au x^e^ siècle pour le moins, et certaines parties paraissent même antérieures à cette époque. C'est certainement un des plus anciens mss en écriture cursive qui soient parvenus jusqu'à nous. » Wescher, *Poliorc. des Grecs*, avant-propos de M. Pettelin, p. IV.—Voir dans l'édit. Didot de Josèphe, t. II, additions, p. 15, une comparaison entre un autre ms de Minoïde Minas, les *Prises de Villes*, et les mss du Vatican (les *Sentences*) et de Peiresc (la *Vertu* et le *Vice*) : ils seraient tous trois de la même époque, celle de Constantin VII.

de ces livres, cette façon de procéder est même posée en principe. On donne d'abord à la fin de ces *proœmia* la liste des auteurs qui ont servi à la compilation, sauf à reproduire ensuite leurs noms en tête de leurs fragments respectifs. Il faut qu'on sache « quels pères ont ces morceaux et par qui ils ont été enfantés ; on ne veut pas que les *Collectanea* (κεφαλαιώδεις ὑποθέσεις) soient sans nom, sans famille, des bâtards et des enfants supposés. »

Nous sommes donc autorisés à rejeter, comme ne faisant point partie de la collection, les opuscules qui ne présenteraient pas ce mode de compilation. Ainsi en sera exclue la Tactique éditée par Meursius, bien que par les matières qu'elle traite elle aurait pu se placer dans la collection, à côté d'autres livres militaires (1).

Ainsi en sera exclu le livre de Constantin VII sur l'Administration de l'Empire, bien que l'un des titres qui nous ont été conservés, *περὶ ἐθνῶν, sur les nations étrangères*, lui convienne beaucoup mieux que celui de *De administrando imperio*, inventé par Meursius. Ainsi en seront exclus le *De Thematibus*, le *De Cœrimoniis*, bien qu'à l'un ou à l'autre le titre de *περὶ πολιτικῶν διοικήσεως*, un de ceux qui nous ont été conservés, puisse assez bien convenir ; ainsi la continuation de Théophane et autres ouvrages d'histoire, bien qu'il existe un titre *περὶ ἑλληνικῆς ἱστορίας*.

2° Cette compilation est essentiellement historique, ou encore politique et militaire : nullement scientifique. Ce sont les *proœmia* qui le déclarent : « Toute la masse prodigieuse de l'histoire sera comprise dans ces cinquante-trois divisions. » Par là doivent être exclus de cette bibliothèque tous les ouvrages purement scientifiques, Géoponiques, Hippiatriques, etc., qui par leur mode de compilation se rapprocheraient, à la vérité, de nos compilations historiques, qu'Holsteinius a voulu y faire entrer et qui, suivant Angelo Maï, en doivent être bannis (2).

Une particularité remarquable, c'est qu'en tête de chacun des cinquante-trois livres se trouvait un *proœmium* : on y expliquait d'abord la pensée générale et le plan du travail ; on y indiquait le numéro d'ordre qu'occupait le présent volume dans la Collection, en ajou-

(1) Ceux des *Stratagèmes*, des *Armées* (περι τῶν στρατείων) des *Combats* (περὶ συμβολῆς,) de la *Victoire* (περὶ νίκης), des *Actions d'éclat* (περὶ ἀνδραγαθημάτων), des *Stratagèmes*, de la *Poliorcétique*, de la *Manière de rétablir un combat* (περὶ ἀναχλήσεως ἥττης).

(2) Angelo Maï, *Veterum script. nova collectio*, t. II, p. XIII.

tant que c'était le livre *sur la proclamation des Empereurs* qui formait le volume premier de la collection ; on donnait enfin la liste des écrivains dont les fragments étaient entrés dans la compilation du livre qu'on offrait au lecteur.

Tous ces cinquante-trois *proœmia* étaient rédigés, mot pour mot, de la même manière. On peut s'en assurer par les deux seuls qui nous aient été conservés : celui des *Ambassades* ou livre XXVII de la collection, celui de *la Vertu et le Vice* ou livre XV. Ces deux prologues sont en effet identiques, sauf la mention du titre, l'indication du numéro d'ordre et la liste des auteurs.

Ce procédé rappelle celui que nous employons parfois dans nos collections modernes, où, en tête de chaque volume, outre la préface qui lui est particulière, on place une préface d'intérêt général, rédigée dans les mêmes termes pour toute la collection, et qui indique la pensée et le plan général de l'encyclopédie.

Que nous reste-t-il aujourd'hui de cette vaste compilation ?

1° et 2° Dès le XVI^e^ siècle, Fulvius Ursinus publiait, d'après un manuscrit de la bibliothèque d'Antoine Augustin, évêque de Tarragone (1), un fragment du livre des *Ambassades* (2). Puis Hœschell, d'après deux manuscrits, l'un de la bibliothèque royale de Munich (3), l'autre dit d'André Schott et introuvable aujourd'hui, publiait le livre des *Ambassades*, tel que nous le possédons aujourd'hui avec le *proœmium* (4).

Le manuscrit Schott renfermait tout ce que renfermait le manuscrit bavarois ; tandis que celui-ci ne renfermait pas tout ce que contenait celui de Schott. Et, chose remarquable, c'est que d'après le tableau dressé par Hœschell, les fragments communs aux deux manuscrits se rapportent seulement aux ambassades des étrangers aux Romains : ceux que le manuscrit Schott possédait en propre se rapportent tous aux ambassades des Romains chez les barbares.

Il y avait donc dans les Collectanea une division spécialement affectée aux ambassades Romaines, et une division spécialement affectée aux ambassades étrangères. Tel manuscrit comprenait l'une ou l'autre de

(1) Cf. Miller : *Catalogue des mss de l'Escurial*, préface, p. IX. — Ibid., p. 28, M. Miller croit que le ms grec, n° 44, de l'Escurial est une copie de celui d'Augustin.

(2) En grec, Anvers, 1582.

(3) Il y a à Munich trois mss des *Legationes* qui, au dire de Sturz, renferment d'ailleurs les mêmes textes, Dion Cassius, édit. Sturz, Lipsiæ, 1824, t. I, p. XXII.

(4) *Augustæ Vindeliciorum*, 1603. — Hœschell n'a emprunté au ms d'Augustin que le morceau de généralités sur les devoirs des ambassadeurs.

ces divisions ; tel autre, les comprenait toutes deux. A la première catégorie, appartient le manuscrit bavarois; à la seconde appartiendrait le manuscrit Schott.

Reste à savoir si ces deux compilations, *Ambassades Romaines*, *Ambassades étrangères chez les Romains*, étaient des divisions d'un même livre ou formaient deux livres séparés sur les cinquante-trois.

Il semble qu'elles formaient deux livres séparés, chacun avec son proœmium. Le *proœmium* que le manuscrit Schott, d'après Hœschell, nous a conservé ne se rapporte en effet qu'à l'une de ces divisions. Suivant ce proœmium, le « présent livre, » ou livre XXVII, traite des *Ambassades Romaines chez les barbares*, et dans sa liste des auteurs, il ne cite ni Dexippe, ni Eunape, évidemment parce que, dans les fragments qu'il nous ont laissés, et qui n'en sont pas moins reproduits par le manuscrit Schott, il n'est question que des Ambassades étrangères chez les Romains.

Il faut donc que le manuscrit Schott ait réuni dans une même compilation les fragments appartenant aux deux livres d'Ambassades : seulement, au lieu de nous conserver les deux *proœmia*, le copiste s'est contenté d'en placer un seul en tête de sa compilation, le proœmium du livre XXVII ou livre des Ambassades Romaines.

Une autre preuve de cette dualité, c'est que tour à tour on a attribué la rédaction des *Ambassades* à un Théodose le Petit et à un Jean de Constantinople (1). En admettant l'existence de deux livres, on peut concilier les deux traditions et admettre l'existence de deux rédacteurs (2).

Enfin, les manuscrits n^os^ 43 et 44 de l'Escurial renferment séparément et exclusivement, l'un, les *Ambassades des étrangers chez les Romains*, l'autre, les *Ambassades des Romains chez les Étrangers*.

Le titre du second de ces manuscrits est significatif : Ὑπόθεσις τοῦ περὶ πρεσβείων τεῦχους Ῥωμαίων πρὸς Ἐθνικούς. Ainsi chacun de ces deux manuscrits forme un volume à part, τεῦχος, un livre, un *titre*, une ὑπόθεσις séparée.

Donc, rien que pour les Ambassades, nous possédons des fragments appartenant à deux *hypotheseis*, sur les cinquante-trois que renfermait la collection.

(1) Dion, édit. Sturz, ibid., p. XXI. — Le ms grec, n° 43 de l'*Escurial*, ambassades des étrangers chez les Romains, est attribué par le copiste du XVI^e^ siècle à un certain Théodose : Miller, *Catalogue*, p. 27.

(2) *Exc. Legationum*, édit. de Bonn, p. XXXV-VI.

3° Dans l'ordre chronologique des publications, le second rang appartient au περὶ ἀρετῆς καὶ κακίας (Livre de *la Vertu et du Vice*), publié par Henri de Vallois, d'après un manuscrit acheté par Nicolas Peiresc dans l'île de Chypre. Le proœmium nous est également parvenu (1).

4° Une grande partie du περὶ γνώμων ou livre des *Sentences* a été retrouvé par Angelo Maï dans un palimpseste du Vatican (2).

5° Une grande partie du περὶ ἐπιβουλῶν ou livre des *Conspirations*, a été retrouvé par M. Miller dans un manuscrit in-f° du XVI^e^ siècle, à la bibliothèque de l'Escurial, et publié par M. Ch. Muller dans la collection Didot. On y trouve environ cent dix récits inédits de conspirations, empruntés à Nicolas de Damas, Jean d'Antioche, sans parler des auteurs que nous avions déjà entre les mains. Ces récits se continuent depuis les attentats de Ninias contre Sémiramis, d'Arbacès contre Sardanapale, d'Antiope contre Lycus, de Laïus contre Œdipe, etc., jusqu'aux conspirations du V^e^ siècle byzantin (3).

6° Un manuscrit du mont Athos, rapporté en France par Minoïde Minas, en 1843, renferme d'abord deux récits de batailles, puis six récits de siéges de villes.

Après le deuxième fragment, se rencontre cette mention : « Nous allons passer aux siéges de villes et aux mesures de défense que doivent prendre les assiégés. » Le titre donné par Minas, *Siéges de diverses villes*, est donc impropre, puisque le manuscrit renferme des batailles aussi bien que des siéges. Le manuscrit de l'Athos, rogné par en haut, porte seulement en lettres onciales : « διαφόρων πόλεων » : suivant M. Wescher, il faut restituer hardiment : « στρατηγίαι καὶ πολιορκίαι (διαφόρων πόλεων), *Batailles et siéges de villes* (4).

7° La *Poliorcétique*, récemment publiée par M. Wescher, d'après un manuscrit du X^e^ siècle, rapporté par Minoïde Minas, et d'après un manuscrit du Vatican remontant au XI^e^ siècle, paraît rentrer assez

(1) Titre : Polybii, Diodori Siculi, Nicolai Damasceni, etc., Excerpta ex *Collectaneis* Const. Augusti Porph., Henricus Valesius nunc primum græce edidit. Paris, 1634, in-4°. Vallois 1° n'a édité que les passages inédits ; 2° il a interverti l'ordre des fragments.

(2) Angelo Maï, *Vet. Script. nova coll.*, t. II, *initio*. — Cf. Didot, *Fragm. hist. græc.*

(3) Didot. *Frag. hist. græc.*, t. II, préface, t. III, p. 351 et suiv. ; t. IV, p. 535-622.

(4) Collection Didot, avec Josèphe, t. II, additions, p. 15. — Réédité dans la *Poliorcétique* de Wescher, p. 283. Cf. *Journal général de l'Inst. publ.*, juin 1863 : notice de Frédéric Dübner. Wescher, *Extrait d'une introd. à la Poliorc. des Grecs*, 1869.

bien dans le système des compilations Constantiniennes ; elle se compose de quatre traités spéciaux, la Mécanique militaire d'Athénée, la Construction des machines de guerre de Biton, la Bélopée et la Chirobaliste de Héron, la Poliorcétique d'Apollodore, et, en outre, d'une collection anonyme d'extraits et de fragments, soit historiques, soit théoriques, ayant tous rapport à l'art de la guerre (1).

8° Outre les titres des sept livres qui nous sont parvenus en tout ou en partie, Suidas nous en a conservé un, le περὶ ἐκφράσεως (2) ; le fragment de Peiresc nous renvoie à treize (3) ; les deux livres des *Ambassades* à six (4) ; le palimpseste d'Angelo Maï à quatre (5) ; au total, trente-et-un titres qui nous sont connus sur cinquante-trois.

Certes il y a lieu d'envier les Byzantins, qui des grands historiens grecs possédaient encore au x^e^ siècle des manuscrits complets. Ils avaient tout Polybe et Dion Cassius, dont nous n'avons guère que le quart, tout Diodore et Denys, dont nous n'avons plus que la moitié.

Pourtant, il paraît qu'un certain nombre de manuscrits étaient dès lors en fort mauvais état. Le rédacteur des *Sentences* déclare que son Polybe n'est pas complet : « Il faut savoir que je n'ai trouvé que le proœmium du XIV^e^ livre ; il manque les trente feuilles suivantes (6). » Ce n'est peut-être qu'un cas accidentel, et Constantin VII avait sans doute des Polybes complets.

On peut se demander quels services ont rendu à la littérature grecque ces sortes de compilations ? De bons esprits croient que ce système d'extraits et d'abrégés a été fatal aux manuscrits de l'antiquité. Justin, par exemple, était moins coûteux et plus portatif que Trogue-Pompée : on a multiplié les copies de l'*epitome* et laissé perdre l'original. A ce compte, le Porphyrogénète, qui a fait jusqu'à cinquante-trois volumes d'extraits historiques, aurait à répondre devant nous de bien des historiens.

(1) C. Wescher : *La Poliorcétique des Grecs*. Imprimerie impériale, 1868. — *Journal des savants*, 1868 : Examen du livre de M. Wescher, par M. E. Miller.

(2) Suidas, v° σάμβυκες.

(3) Henricus Valesius *ad lectorem*.

(4) Dédicace de Hœschell.

(5) Angelo Maï, t. II, p. XIII.

Les compilateurs constantiniens avaient l'habitude de renvoyer, pour la suite du morceau qu'ils transcrivaient en partie, à tel ou tel autre livre de la Collection. ζήτει ἐν τῷ περὶ στρατηγημάτων, Vales, p. 437 ; — autres exemples, ibid., 422, 470, 473. C'est ce qui a permis d'établir cette liste de 31 titres.

(6) Maï, *Script. vet.*, t. II, p. 406. — Polybe, édit. Didot, t. I, p. 537.

D'autres pensent que ces extraits ont été utiles. Tous les auteurs compilés n'ont pas été nécessairement perdus, et, sans les compilateurs, nous n'aurions peut-être ni les œuvres complètes, ni les extraits (1).

Quoiqu'il en soit, il y a une infinité de textes anciens qui ne sont arrivés à nous que par les compilations Constantiniennes. Le nombre et la valeur de ces fragments antiques sont également considérables. Prenons quelques exemples.

1° L'ouvrage de Polybe se composait de quarante livres. Cinq seulement nous sont parvenus en entier. Les fragments des trente-cinq autres livres sont assez nombreux, et pour la plupart d'une certaine étendue : ils forment plus de la moitié de ce qui nous est parvenu de Polybe (2). Ce qu'ils renferment est en outre plus précieux que ce qui se trouve dans les cinq premiers livres : la partie la plus contemporaine de son histoire, celle où Polybe, en témoin oculaire et parfois actif des événements, nous racontait la chute de la Grèce, de Carthage et des monarchies orientales, est précisément celle qui a été mutilée.

Or, à qui devons-nous la conservation de cette partie si étendue, si précieuse de Polybe ? Dans quels manuscrits ces fragments nous sont-ils parvenus ? Dans ceux des *Collectanea*.

Pour les douze livres qui viennent à la suite des cinq livres intégralement conservés, on trouve que les compilations Constantiniennes ont fourni non la totalité, mais seulement la plus grande partie des fragments conservés : les fragments tirés des *Ambassades*, de *la Vertu*, des *Sentences*, alternent avec ceux qui ont été fournis par Denys d'Halicarnasse, Athénée, Plutarque, Stéphane de Byzance, Héron, Suidas, et autres faiseurs d'extraits plus anciens. Ce sont notamment les *Ambassades* qui nous ont conservé les importants fragments sur la défection d'Hiéronyme (livre VII), sur l'ambassade d'Attale et des Rhodiens aux Athéniens (livre XVII); c'est *la Vertu et le Vice* qui nous a conservé les curieux jugements de Polybe sur Hiéron, Hiéronyme, Gélon (livre VII), sur le roi Philippe, sur le grand Annibal, sur Philopémen, sur Nabis, sur les législateurs étoliens (livres IX, X, XIII, XVII) ; les morceaux de critique littéraire sur Timée, Éphore, Callisthènes, Zénon, Antisthènes (livres XII, XV).

A partir du livre XVIII, on peut dire que cette partie si impor-

(1) Maï, *Vet. Script.*, t. II, préface.

(2) Dans l'édition Didot, 334 pages pour les cinq premiers livres, 512 pour les fragments. Ceux-ci forment donc les huit treizièmes de tout ce qui nous est parvenu.

tante de Polybe qui concerne les événements contemporains, a été conservée exclusivement par Constantin VII. L'organisation de la Grèce par Flamininus après la défaite de Philippe, la guerre contre les Étoliens, les dissensions des Ptolémées en Égypte, les campagnes de Manlius contre les Gaulois d'Asie, la guerre contre Persée, les rivalités, soit des cités grecques, soit des souverains asiatiques, ces innombrables ambassades des Étoliens, des Rhodiens, des Lyciens, d'Eumène, Attale, Prusias, Ptolémée, Démétrius, auprès du sénat romain, ne nous sont connues que par les extraits des *Ambassades*, de *la Vertu*, des *Sentences* (1). Ajoutez à cela les curieux renseignements de Polybe sur sur son élève Scipion (livre XXXII), ses réflexions sur les malheurs de la Grèce (livre XXVIII), sur la diminution de la population hellénique (livre XXXVII), qui nous sont fournis les uns par le livre de *la Vertu*, les autres par les *Sentences*, on aura une idée de ce que peuvent devoir à Constantin VII les amis de Polybe. Certes, ou le ressentiment, ou la reconnaissance des lettrés à l'égard de celui qui a été cause, ou de la perte de Polybe, ou de la conservation de ces précieux fragments, doivent être sans bornes.

2° Nicolas de Damas (né en 74 avant Jésus-Christ), avait composé la Vie d'Hérode, la Vie d'Auguste, sa propre Vie, une *Histoire Universelle* en cent quarante-quatre livres, etc. Que resterait-il de cette masse d'écrits, sans les fragments publiés par Vallois, d'après le manuscrit de *la Vertu*, et surtout sans les fragments si nombreux retrouvés par M. Miller dans les *Conspirations* de l'Escurial (2)?

2° Les *Antiquités romaines* de Denys d'Halicarnasse comprenaient vingt livres. Il ne nous reste que les dix premiers livres et une partie du onzième. Constantin VII le possédait tout entier et nous a transmis des fragments de tous les livres perdus aujourd'hui : depuis le livre XII, dont nous avons des fragments dans les *Conspirations*, jusqu'au livre XX mis à contribution pour les *Sentences* (3).

4° La *Bibliothèque historique* de Diodore comprenait quarante livres. Il ne reste d'intact que les trois premiers livres sur l'Egypte et les monarchies orientales, le quatrième et le cinquième, sur la Grèce, le onzième et les suivants jusqu'au vingtième, qui nous mène de

(1) Autres fragments dans les *Prises de Villes*. Après Josèphe, édit. Didot, t. II.

(2) Didot, *Fragmenta*, t. II, préf. ; t. III, p. 351 et suiv.. — Pourtant Photius a cité son *Histoire d'Assyrie*, le *Florilegium* de Stobée a conservé des fragments de son *Recueil des coutumes singulières des nations*, M. Piccolot a publié, en 1850, un fragment, découvert en 1849, d'une *Vie de César*.

(3) Angelo Maï, *Script. vet.*, t. II, p. XIII.

l'expédition de Xercès à la bataille d'Ipsus. Ici encore c'est l'histoire des événements les plus rapprochés de l'auteur qui a été la plus maltraitée.

Les fragments qui nous restent des livres perdus sont moins considérables que pour Polybe : ils forment un peu moins du quart de tout ce qui nous a été conservé de Diodore. Nous devons la conservation d'un certain nombre de passages à Malalas, à la *Bibliothèque* de Photius. Tzetzès nous a conservé le sens de quelques autres, tout en défigurant le texte pour le faire entrer dans ses *Chiliades;* quelques lignes ont été tirées de Suidas, de Georges Syncelle, de Lydus ou d'Eusèbe. Mais la plus grande partie de ces fragments de Diodore s'est retrouvée dans les quatre principaux recueils de Constantin (1).

5° Un autre ancien qui a beaucoup souffert du temps, c'est Dion Cassius. Des quatre-vingts livres de son *Histoire Romaine*, les trente-quatre premiers, avec une partie du XXXV^e^, se sont perdus ; du LV^e^ au LX^e^ livre, nous avons un texte qui évidemment a été retravaillé par un abréviateur ; les vingt derniers sont perdus, ou nous sont connus seulement par le *Compendium* de Xiphilin (XI^e^ siècle). En somme, il ne reste d'intact que le XXXVI^e^ livre et les suivants jusqu'au LIV^e^.

Un des principaux éditeurs de Dion Cassius a essayé de suppléer à la perte des trente-cinq premiers aux moyens d'extraits, dont *la Vertu* et les *Ambassades* ont fourni la plus large part (2). La découverte des *Sentences* par Maï a apporté des éléments bien plus abondants pour un nouvel essai de restauration : le manuscrit du Vatican contient, en effet, des fragments de toutes les parties de Diodore, depuis son *Proœmium* jusqu'au règne de l'Empereur Alexandre Sévère, c'est-à-dire jusqu'à la fin de son ouvrage, et même des fragments d'un continuateur qui a conduit cette histoire jusqu'à Constantin I^er^ (3).

Ces exemples suffisent pour donner une idée des services rendus par Constantin VII aux grands historiens grecs, contemporains de Scipion-Emilien, de Cicéron, d'Auguste et d'Alexandre Sévère.

Mais les écrivains grecs du moyen âge ont aussi leur valeur.

Or, les écrits du général historien Dexippe qui vainquit les Hérules et les Goths, envahisseurs de la Grèce au III^e^ siècle, ne nous sont

(1) Diodore, édit. Didot, 1842.

(2) Dans l'édit. de Sturz, t. I, 18 pages tirées de divers manuscrits, 115 de *la Vertu* et 40 des *Ambassades*.

(3) Maï, *Script. vet.*, t. II.

connus que par les *Ambassades*, par les *Sentences* de Maï, par les *Prises de villes* de Minas (1).

La continuation de l'*Abrégé historique* de Dexippe par Eunape (né en 347), n'est connue que par les fragments des *Ambassades* et des *Sentences* (2).

Priscus, de Panium (Thrace), ambassadeur de Théodose auprès d'Attila, auteur de *l'Histoire byzantine*, de *l'Histoire d'Attila*, des *Gothica*, n'existerait pas pour nous sans les *Ambassades* de Constantin VII (3).

Pierre Patrice, Magister des offices ou premier ministre de Justinien, loué par Lydus (4), dénigré par Procope (5), aurait vainement écrit son *Histoire universelle*, son *Traité du gouvernement*, son livre sur les *Magistri*, si Constantin VII ne lui avait emprunté de précieux fragments pour ses *Ambassades*, ses *Conspirations* et ses *Cérémonies* (6).

Trois autres historiens, Jean d'Antioche (7), Malchus le Sophiste, auteur des *Byzantiaca*, contemporain d'Anastase (8), Ménander le *protecteur*, contemporain de Maurice, continuateur d'Agathias (9), si précieux pour les rapports des Byzantins avec les Avares, les Huns, les Slaves, les Turcs, sans les compilations Constantiniennes, ne seraient connus que par quelques mots de Suidas et par quelques jugements de Photius.

(1) *Script. vet.*, t. II, p. XXVIII. — *Exc. Leg.*, p. XIV. — Didot, *Fragmenta*, t. III, p. 666. — Trois fragments importants dans les *Prises de Villes*, Didot, *Josèphe*, t. II, et *Fragmenta*, t. III. — Dexippe avait écrit les *Scythica*, les *Macedonica post Alexandrum* et l'*Abrégé historique* qui s'arrête à Claude II.

(2) Maï, *Script. vet.*, t. II. — *Exc. Leg.*, p. XVIII. — Didot, *Fragmenta*, t. III, p. 7-46. — Un jugement de Photius et quelques passages de Suidas.

(3) *Excerpta Leg.* — Didot., *Fragm. script. vet.*, t IV, p. 68-110. — Fragm. inédits sur les siéges de Noviodunum et de Naïssos, publiés par M. Wescher, 1869, 8°.

(4) Lydus, *De Mag.*, II, 25-26, p. 189-190.

(5) Proc. *Goth.*, I, 3-4, 6, 7, II, 22, IV, II ; *Anecd.*, c. 16, 24.

(6) *Cérém.*, I, 83-95. — *Exc. Leg.*, p. XXI. — Maï, *Script. vet.*, t. II, p. 871. — Didot, *Fragmenta*, t. IV, 181. — Fabricius, VI, p. 135 ; VII, 538 ; VIII, 33.

(7) Jean d'Antioche, auteur d'une *Chronique*, depuis Adam jusqu'à Justinien. Connu par les *Ambassades*, la *Vertu et le Vice*, par trois mss de Paris (1666, 1763, 1630), dont le premier paraît être un ms du περὶ ἐπιβουλῶν, surtout par la découverte de M. Miller à l'Escurial. Cité par Codinus, Suidas et Tzetzès. — Didot, *Fragmenta*, t. IV, p. 535 s.

(8) Malchus, dans les *Excerpta Legationum*. — Didot, *Fragmenta*, t. IV. — Il n'est connu que par les *Ambassades*.

(9) Ménander, connu par les *Ambassades*, la *Vertu et le Vice*, les *Sentences*. — Quelques passages de Suidas. — *Excerpta* de Bonn, p. XXII. — Didot, *Fragm.*, t. IV, p. 200 et suiv.

Puissent de nouvelles recherches dans les manuscrits qui nous sont restés de Constantin VII nous faire mieux connaître ces précieux écrivains de la Grèce païenne, de la Grèce chrétienne, et nous en révéler d'autres, aussi dignes d'être connus ! Tant de fragments conservés feront peut-être pardonner au Porphyrogénète d'avoir réduit en fragments les grands historiens nationaux.

CHAPITRE VIII.

LES *CÉRÉMONIES DE LA COUR DE BYZANCE.*

I.

Le livre des *Cérémonies*, dans l'état où il nous est parvenu, est la plus curieuse et en même temps la plus indigeste des compilations entreprises par la maison macédonienne.

C'est une œuvre qui n'a aucune originalité : l'auteur lui-même déclare qu'elle est pour la plus grande partie une compilation d'anciens écrits.

Ce n'est même pas une œuvre dans le sens même du mot : la composition en est barbare, soit par la faute de l'auteur, soit par la faute du temps, par les additions ou interpolations postérieures.

Il n'est pas question seulement dans ce livre de l'ordre des cérémonies, soit religieuses, soit civiles, soit militaires. Mais on y trouve : 1° (dans le livre I, du chapitre 91 au chapitre 97) une série de morceaux, où l'on raconte de quelle manière sont parvenus au trône les Empereurs Léon I^er^, Anastase, Justin I^er^, Justinien, Nicéphore Phocas : or comme presque tous ces Empereurs sont parvenus au trône à la faveur des révolutions ou des guerres civiles, l'intérêt de ces morceaux est purement historique : il n'y avait pour un maître des cérémonies aucun renseignement à en tirer ; et l'on ne sait à quel titre ces fragments révolutionnaires peuvent figurer dans ce manuel de l'étiquette ;

2° Dans le livre II, au chapitre 40, on trouve un inventaire fort détaillé des objets précieux que renfermaient divers oratoires du Palais ;

3° Au chap. 41, l'inventaire d'une des garde-robes impériales ;

4° A la suite du chapitre précédent, on devrait trouver un morceau tout aussi étranger à la science du cérémonial : c'est « l'indication

en abrégé, de tous les Empereurs qui, depuis le très-grand et très-pieux Constantin (Constantin Ier), ont régné dans la grande et fortunée Constantinople. » Ce chapitre est indiqué à la table des matières placée en tête du livre II, mais ne se retrouve pas dans le corps de l'ouvrage ;

5° Au chap. 42, la liste des tombeaux d'Empereurs que renfermaient l'église des Saints-Apôtres et quelques autres sanctuaires ;

6° Au chapitres 44 et 45, un état fort en règle des dépenses faites dans les deux expéditions de Crète sous Léon VI (903) et Constantin VII (959) : on y indique non-seulement les sommes d'argent données à chaque officier ou soldat, mais encore, avec la dernière exactitude, les dépenses du matériel ; on y compte les haches, les chaudrons, les houes, les hottes, les cordages de navires et les cordes d'arcs, les clous, les crochets, les crampons, etc. ;

7° On n'a pas retrouvé, mais d'après la table des matières on aurait dû retrouver, sous le numéro 56, une vie d'Alexandre le Grand comprenant quatre-vingt-quatorze faits, et sous le numéro 57, un traité de physique « sur l'admirable instinct des animaux, » plus une « élévation vers Dieu, » plus un traité de morale en cinquante « discours. »

On peut juger du désordre d'un ouvrage où des matières si étrangères au sujet qu'il traite ont réussi à trouver place.

L'ouvrage se divise en deux livres ; les deux livres sont séparés par deux appendices traitant exclusivement de matières militaires.

Dans le livre II, on retrouve des matières qui auraient dû, ce semble, prendre place dans le premier livre. Ainsi les 36 premiers chapitres du livre I sont exclusivement consacrés aux cérémonies qui ont lieu dans le palais ou dans l'église, à l'occasion des principales fêtes religieuses : cela ne nous empêche pas de retrouver dans le deuxième livre (aux chapitres 2 et 6-13), les prescriptions relatives à d'autres cérémonies religieuses. Seize chapitres du livre I (du 43 au 59), traitent du cérémonial à observer dans les promotions aux diverses dignités ; et pourtant il est encore question de promotions dans trois endroits du livre II (aux chapitres 3-5, 24-25, 33-34.) De même, la matière des jeux de l'Hippodrome et des danses dans le palais, qui comprend une partie si considérable du livre I (chap. 61-73), est encore traitée dans plusieurs chapitres dispersés dans le livre II (32, 35, 36).

Le livre II semble donc en plusieurs parties comme un *auctarium* du livre I, destiné à offrir au lecteur certains renseignements

qu'il n'a pu trouver dans celui-là. Cette bizarre distribution se trouve expliquée jusqu'à un certain point dans la préface du livre II. L'auteur de cette préface déclare que pour le livre I, il n'a eu qu'à compiler les auteurs existants ; pour le livre II, au contraire, il n'a eu d'autres sources que la tradition. Le livre I serait la reproduction d'anciens ouvrages ; le livre II serait complétement inédit. Au lieu de fondre les deux livres, de réunir les chapitres traitant des mêmes matières, il a donc préféré diviser son livre en deux portions, l'une compilée, l'autre inédite.

Mais si les renvois qui doivent avoir lieu du livre I au livre II s'expliquent de cette manière, on ne peut guère expliquer l'affreux désordre du livre II, où les chapitres traitant des mêmes matières sont séparés les uns des autres, et où tant de morceaux étrangers au cérémonial sont venus prendre place.

II.

Par la description que nous venons de faire du livre des Cérémonies, on doit comprendre combien la question d'attribution présente de difficultés. Avant de s'enquérir de l'auteur, il faut retrouver le livre lui-même ; il faut le dégager des additions sous lesquelles il disparaît presque entièrement, comme l'Hippodrome de Constantinople enseveli sous les constructions et les masures entassées sur ses ruines.

Le livre I a dû se composer primitivement des quatre-vingt-trois premiers chapitres seulement. Dans ces limites, il présente une remarquable unité.

D'abord unité de plan ; les matières y sont distribuées avec beaucoup de soin : la première partie, composée des trente-sept premiers chapitres est consacrée aux cérémonies religieuses ; ces chapitres se succèdent dans le même ordre que les fêtes de l'année ; ils embrassent le cycle entier du calendrier byzantin, depuis Pâques jusqu'au samedi-saint ; puis vient une seconde partie qui traite des grandes solennités civiles, telles que couronnement, mariage des Empereurs, etc. ; une troisième partie est consacrée aux promotions des divers fonctionnaires ; une quatrième, aux danses du palais et aux jeux du cirque ; la cinquième, à diverses autres cérémonies difficiles à classer.

En même temps qu'il y a unité de plan, on sent bien que tous ces morceaux ont été rédigés vers la même époque. Ils sont tous posté-

rieurs à Basile le Macédonien (1). Quelques-uns sont tout aussi évidemment postérieurs à Romain Lécapène (2). Il faut même descendre pour d'autres jusqu'au règne de Constantin VII ; car le chap. 83 traite des Jeux Gothiques ; or, les Jeux Gothiques n'étaient pas célébrés à la cour au temps de Léon VI ; Philothée, contemporain de ce prince, n'en parle pas dans son *Cletorologium* ; Romain Lécapène qui, par une dévotion ombrageuse, abolit la fête des Brumalia, n'était pas homme à restaurer celle des Jeux Gothiques ; en revanche Constantin VII, le grand amateur d'antiquités, dut être le restaurateur de l'une comme de l'autre (3).

On ne trouve aucun passage dans les quatre-vingt-trois chapitres qu'on puisse déclarer postérieur à Constantin VII.

Tout nous porte donc à croire que si quelques-uns de ces chapitres ont subi, au temps de Léon VI ou d'Alexandre ou de Romain Lécapène, une première rédaction dont ils peuvent encore porter la trace, leur rédaction définitive est du règne même de Constantin VII. Ils furent peut-être rédigés à diverses époques de son règne, car tantôt il est question, dans le cérémonial, d'un seul Empereur, ce qui se rapporterait à la première année de son règne où il gouverna sans collègue (944-945), tantôt de plusieurs Empereurs (4) (deux seulement ?), ce qui se rapporterait à son association avec Romain le Jeune. Les Augustæ dont il est question dans les accla-

(1) Au chap. 19, il est question de l'oratoire de S. Elie, fondé par Basile (*Vie de Basile*, p. 325, 326, 337), de la fête instituée par lui en l'honneur de ce saint, de l'image du fondateur placée dans le sanctuaire, et d'un hymne composé à la louange du saint par Léon le Sage ; au chap. 17 de S. Mocius, qui dut également sa restauration à Basile (ibid., p. 323) ; au chap. 20 de la nouvelle église fondée par lui et de l'image du fondateur su l'autel ; au chap. 21, d'une autre de ses fondations (ibid., p. 331), l'oratoire de S. Pierre. Examiner encore la disposition des phiales des factions au chap. 64 des *Cérém.* et rapprocher du chap. 90 de la *Vie de Basile*, on verra que le chap. 64 des *Cérémanies* est postérieur au règne de Basile). En outre la présence d'invités bulgares dans les cérémonies (chap. 24), l'emploi du nom de Porphyrogénète dans les acclamations (*passim*) sont également significatifs.

(2) Chap. 36, fête de l'Union de l'Eglise, célébrée en mémoire de la réconciliation entre les partisans de Nicolas et de ceux d'Euthymios et qui ne commença à être célébrée qu'à partir de la première année du règne de Romain Lécapène.

(3) Voir page 75. — On trouve également, au chap. 78, l. I des *Cérém.*, la mention du palais d'Eria : or ce palais fut construit par Constantin VII. Cont. sur C. Porph., c. 26-27, p. 451.

(4) Au reste, le singulier ou le pluriel, les mots βασιλεύς ou δεσπόται, ne sont pas un indice bien certain pour la chronologie : Constantin peut fort bien avoir emprunté quelques chapitres à d'autres livres plus anciens. Dans plusieurs chapitres (c. 38, 48) le singulier ou le pluriel se trouvent même indistinctement employés.

mations seraient l'Impératrice Hélène et les Impératrices Bertha ou Théphano ; les Porphyrogénètes seraient les filles de Constantin VII et le jeune fils de Romain, Basile II, né en 958.

Les chapitres 84 à 95 ne sont évidemment plus du même auteur : ils ont été empruntés, comme l'auteur lui-même nous l'apprend, à Pierre Magister, un contemporain de Justinien. Peu importe par qui ils furent insérés dans notre livre I. Les chap. 96 et 97, au contraire, sont postérieurs à l'époque de Constantin VII ; l'un a été composé sous le règne de Nicéphore Phocas (ἐπὶ βασιλεὺς ἡμῶν, p. 434) et par un partisan dévoué de ce prince ; le second donne le cérémonial pour l'investiture d'un πρόεδρος ou prince du sénat ; or le mot de πρόεδρος est étranger à l'époque de Constantin VII, où l'on se servait de l'expression analogue de παρακοιμωμένων (1) ; Cédrénus (2) déclare que Basile le Bâtard fut promu par Zimiscès à la dignité de πρόεδρος, « dignité qui n'existait pas auparavant. » Ce morceau est donc soit du temps de Zimiscès, soit du VI^e^ siècle : car le πρόεδρος existait également à cette dernière époque (3).

III.

Le livre II a subi, comme le livre I^er^, des interpolations. L'auteur déclare dans la préface que ce deuxième livre se compose de matières complétement inédites (4) ; et pourtant le chapitre 52 est tout simplement un traité de *l'artocline* Philothée, contemporain de Léon VI, traité qu'on a inséré dans le livre des Cérémonies avec le nom de l'auteur, la préface de celui-ci, ses divisions et subdivisions, et en conservant toutes les particularités qui pouvaient distinguer le cérémonial du temps de Léon VI du cérémonial du temps de Constantin VII.

Le chapitre 50, si l'on compare sa liste des provinces de l'Empire avec celle qui est donnée dans le livre des Thèmes, est également un morceau de l'époque de Léon VI.

Y a-t-il interpolation postérieure ? Y a-t-il simplement une distraction de l'auteur qui a oublié sa promesse de ne donner que de l'inédit ? C'est ce qu'il est fort difficile de déterminer.

(1) *Cérém.*, II, 2, p. 523.
(2) Cédr., II, 379.
(3) Reisk, *Notes sur les Cérém.*, p. 465.
(4) Préface du l. II, p. 516.

Quel que soit le nombre de morceaux que l'on veuille éliminer, il restera toujours beaucoup de passages qui nous forceront à reconnaître que cette seconde partie a été rédigée, non pas sous Constantin VII, mais sous l'un de ses successeurs, probablement sous Constantin VIII ou sous Romain III.

Il est bien regrettable que cette liste d'Empereurs, indiquée dans la table des matières (au numéro 42), se soit perdue ; car on y trouverait assurément le nom de l'Empereur sous le règne duquel ce livre a été rédigé.

A défaut de cette indication, nous aurons à insister sur les suivantes :

1° A la fin du livre I, on trouve deux morceaux (chap. 96-97) qui, nous l'avons vu, appartiennent, l'un, avec une grande certitude au temps de Nicéphore Phocas, l'autre très-probablement au temps de Zimiscès.

2° Au chap. 15 (livre II), à propos d'une réception d'ambassadeurs sarrasins, on donne à Constantin VII le nom de saint, τοῦ ἁγίου Κωνσταντίνου (1), le même nom que porte la défunte Impératrice Théophano dans un autre passage (2) : or, les Grecs n'en étaient pas encore venus à ce point d'adulation qui consisterait à béatifier les princes de leur vivant ;

3° Au chap. 42, on trouve dans l'énumération des tombeaux que renfermait l'église des Saints-Apôtres, non-seulement celui de « Constantin Porphyrogénète, fils de Léon le Sage, et enseveli, longtemps après son père, dans le même tombeau, » mais encore celui de Basile II, petit-fils de Constantin VII Porphyrogénète ;

4° Au dernier chapitre, il est question non-seulement de Joseph Bringas, Préposé du Palais sous Constantin VII et destitué quatre ans après sa mort par Nicéphore Phocas (3), mais des Préposés ses successeurs, accusés par l'auteur d'avoir laissé tomber les bonnes coutumes en désuétude.

En sens contraire on peut invoquer les faits suivants :

1° Au chapitre 6 on parle du palais de Bonos, bâti par Romain Lécapène (4) et on lui donne l'épithète de Palais-Neuf. Il pouvait être neuf, dit-on, au temps de Constantin VII, mais non au temps

(1) *Cérém.*, II, 15, p. 587.

(2) Ibid., II, 6, 7, p. 533, 537.

(3) Cf. sur ces faits : Léon le Diacre, *index*, p. 593 ; Cédrénus, II, 339, 351 ; *Cérémonies*, I, 96 ; Cont. sur C. Porph., c. 51, p. 466.

(4) Cédrénus, II, 343. — Édit. de Paris, p. 644.

de Constantin VIII son petit-fils (1). — Mais pourquoi n'aurait-il pas gardé, sous le petit-fils de Constantin VII, le nom de Palais-Neuf, puisque l'église bâtie par Basile a continué, sous son petit-fils Constantin VII, à s'appeler Nouvelle-Eglise (2) ?

2° Constantin VII porte dans la plupart des passages de ce deuxième livre le nom de Philochriste (3) que l'on donne aux Empereurs vivants, et non pas celui de μακάριος ou d'ἅγιος que l'on donne aux Empereurs défunts. Mais il se peut que l'auteur du livre II, venu après le Porphyrogénète, ait compris dans sa compilation divers passages tirés d'ouvrages contemporains de ce prince ;

3° Au chap. 6, où l'on trouve l'énumération d'un certain nombre de tombeaux d'Empereurs, où il est question de ceux de Basile Ier et de Léon le Sage, on ne parle pas de celui de Constantin VII..

4° Aux chap. 47 et 48, on trouve des formules diplomatiques, qui sont évidemment du temps de Constantin VII.

Mais la plupart de ces objections peuvent se résoudre par cette simple réflexion : un écrivain, au temps de Constantin VIII ou de Romain III, peut très-bien avoir compris dans sa compilation des fragments du temps de Constantin VII, mais il est impossible que Constantin ait écrit les quatre passages que nous avons cités plus haut.

IV.

Le premier appendice qui suit le livre I n'est peut-être pas de Constantin VII, mais il a été certainement écrit sous son règne ou fort peu après.

Il y est, en effet, question du stratège de Séleucie (4) : or, ce Thème a été fondé sous Romain Lécapène (5). L'expression de *Thèmes arméniens* (6) ne peut s'expliquer également qu'après les conquêtes faites en Arménie et sur l'Euphrate, sous Basile Ier, Léon VI, Lécapène et Constantin VII.

Le deuxième appendice est certainement de Constantin VII : dans le préambule, Constantin rappelle à son fils les ouvrages qu'il a déjà

(1) Reiskius. *Notes sur les Cérém.*, p. 615.

(2) *Vie de Basile*, c. 76, p. 319. « Cette basilique, que nous avons coutume d'appeler Nouvelle-Eglise ».

(3) Par exemple, *Cérém.*, II, 18, p. 606.

(4) *Cérém.*, append. I, p. 445.

(5) *Thèmes*, I, 10, p. 36.

(6) *Cérém.*, p. 445 et p. 460.

composés pour son éducation ; il cherche à lui inspirer l'horreur de l'ignorance et l'estime des connaissances militaires. « Romain, mon fils, couronné par Dieu, le traité que voici te procurera la même utilité que *mes autres écrits* et il te dévoilera la grandeur romaine (1). » Plus loin, il parle d'un livre que lui, Constantin, a composé sur les présages (2). Le titre, la dédicace, la signature, rien n'y manque. Quant à la date de l'ouvrage, il faut la chercher entre l'année 945, où Romain fut couronné par son père (δεύστεπτε Ῥωμανέ), et l'époque de l'adolescence du jeune prince, une période de temps époque où il fût assez jeune pour que son père pût lui recommander de fuir la paresse et assez âgé pour commencer son éducation militaire : cinq ou six ans avant la mort de son père, (arrivée en 959 ; Romain II était né en 939).

V.

Je crois donc pouvoir établir les points suivants :

1° Les quatre-vingt-trois premiers chapitres du livre I sont, soit d'un contemporain de Constantin, soit plutôt de Constantin VII lui-même. On sait que ce prince prenait un grand souci de l'étiquette ; il avait soin de faire réparer les vêtements impériaux (3) qui jouent un si grand rôle dans les *Cérémonies ;* « il apprenait à son fils de quelle façon un Empereur doit parler, se conduire, marcher, rire, s'habiller, se tenir debout, s'asseoir sur le trône (4) » et il est probable qu'il employa, pour lui inculquer ces principes, sa méthode ordinaire d'enseignement : la rédaction ou la compilation d'un traité sur la matière.

Constantin avait certainement chez les lettrés de Byzance la réputation d'avoir composé un traité sur le Cérémonial : on ne peut guère expliquer autrement que le dernier copiste du livre des *Cérémonies* ait jugé à propos de lui attribuer l'ouvrage tout entier. Or les quatre-vingt-trois premiers chapitres du livre I doivent être ce traité dont l'existence est si probable. Ils forment, comme nous l'avons vu, un tout homogène et harmonieux et donnent des renseignements fort complets sur toutes les parties du Cérémonial. Il est probable seulement que le préambule du livre premier n'est pas du

(1) *Cérém.*, p. 456.
(2) Ibid., p. 467.
(3) Cont. sur C. VII, c. 15, p. 447.
(4) Ibid., c. 21, p. 450.

Porphyrogénète : autrement, on y trouverait ces conseils à son fils, ces effusions paternelles que renferment toutes les dédicaces de ses traités d'éducation. Le compilateur de la période suivante l'aura sans doute fait disparaître et remplacé par une préface de son style.

2° Le premier appendice est l'œuvre, sinon de Constantin VII, au moins d'un contemporain ;

3° Le second appendice est certainement de Constantin ;

4° La majeure partie du livre II a été rédigée à la fin du x^e^ siècle : on y a fait entrer des fragments composés sous le règne de Constantin VII ; et l'auteur de cette compilation doit être en même temps l'éditeur du livre des Cérémonies dans son état actuel.

L'auteur du livre II déclare, à la vérité, dans sa préface qu'il est aussi l'auteur du livre I ; mais autant il y a d'ordre et de suite dans le livre I, autant il y a de désordre dans le livre II. L'auteur, ou plutôt le dernier éditeur, était un esprit confus et brouillon qui a fait entrer dans son œuvre personnelle, le livre II, des morceaux de toutes sortes, qui, sans même se rappeler qu'il avait promis de ne donner ici que des choses inédites, a copié plusieurs morceaux du temps de Léon VI, entre autres le traité tout entier de Philothée. Il a ensuite défiguré le traité, en quatre-vingt-trois chapitres, du Porphyrogénète, en ajoutant à la suite des fragments d'époques différentes. Puis il a transcrit entre les deux livres les deux premiers traités de Cérémonial militaire qui lui sont tombés sous la main. Enfin il a écrit en tête du livre I et du livre II deux préfaces, dont le style et les idées se ressemblent beaucoup, sur l'utilité du Cérémonial.

Quel est l'auteur de cette compilation ? Constantin VIII ou quelque autre ? Cela est difficile à déterminer : je rappellerai seulement la réputation de paresse que Constantin VIII a laissée dans l'histoire. En outre, si l'on suppose que l'auteur est un simple sujet, un homme obscur, on comprendra mieux que le nom de Constantin VII ait éclipsé le sien, et que l'écrivain impérial, auteur d'une partie seulement de l'ouvrage, se soit vu attribuer par les copistes l'ouvrage tout entier (1).

(1) M. Rački, dans son *Konstantin Porphyrogeneta, Ocjena starijih izvora*, p. 39, a émis des conclusions qui se rapprochent des nôtres : « Les *Cérémonies* doivent être considérées comme une compilation de deux écrivains, commencée par Constantin VII et continuée par quelque autre. »

Le ms des *Cérémonies* (celui de Reisk) est à la Biblioth. royale de Copenhague. — Edition Leichius et Reiskius, Leipsig, 1751-54, 2 vol. in-f°. — Reproduite à Bonn, 1828-30, 2 vol. 8°. — Cf. Nobbe, *Specimen Reliquiarum Reiskian.*, Lipsiæ, 1829, 8°.

CHAPITRE IX.

LA *VIE DU CÉLÈBRE EMPEREUR BASILE* (1).

I.

Une des œuvres les plus remarquables du x^e^ siècle, c'est « l'Histoire de la vie et des actions de Basile, le célèbre Empereur, que Constantin, Empereur des Romains par la grâce divine, son petit-fils, a composée de divers récits et dictée à l'écrivain : *ἀπὸ διαφόρων ἀθροίσας διηγημάτων τῷ γράφοντι προσανέθετο.* »

Le manuscrit (1) fait donc honneur de cette biographie à la plume de Constantin Porphyrogénète, petit-fils du « célèbre Empereur Basile. » Les textes viennent confirmer cette attribution :

1° L'auteur des quatre premiers livres du *Théophane Continué*, dans la dédicace de son ouvrage à Constantin VII, lui rappelle que lui aussi, l'Empereur, est un historien, qu'il emprunte seulement la main de l'auteur, *χεῖρα μόνως λαβὼν ἡμῶν διακονουμένην σοι* (2) » et qu'il a écrit l'histoire d'un passé « où il se trouve bien des choses misérables et peu glorieuses, » allusion à d'autres travaux sur l'histoire byzantine, soit à cette *continuation*, soit à la grande *collection* historique.

On voit que l'écrivain courtisan n'hésite pas à faire de Constantin VII l'auteur unique de ces ouvrages.

Et pourtant il a soin de distinguer, par un éloge à part, ces livres dont Constantin VII n'est que l'inspirateur et un livre dont il est véritablement l'auteur, aussi ajoute-t-il : » Celui auquel tu es uni par les liens du sang, puisque tu as le bonheur d'être son petit-fils, tu l'as puissamment glorifié par tes écrits, *ἐκ τῶν σῶν*, et en revanche tu reçois de lui un grand éclat (3). »

2° L'auteur de la *Vie de Basile*, dans son préambule, nous raconte

(1) Cette biographie forme le livre V du *Théophane continué*. Edition Allatius dans ses Συμμικτά, Colon. Allobr. 8° 1653, d'après un ms du Vatican. — Combefis, dans ses *Script. post. Theoph*, Paris, 1685, f°, d'après une copie du même ms, de la Biblioth. Barberine. — Le *Corpus* de Paris, de Venise, d'après Combefis, de Bonn, d'après le ms du Vatican. — Ce ms, désigné dans le Catalogue ms du fonds de la Reine Christine, dressé par la Porte du Theil, folio 92, *verso*, porterait le n° 167.

(2) Cont., *Proœmium*, p. 4.

(3) Cont. *Proœmium*, p. 5.

qu'il aurait eu l'ambition d'écrire l'histoire entière de l'Empire Romain ; mais, comme pour cette entreprise il fallait beaucoup de temps, un travail assidu, un grand nombre de livres, *et être dégagé du souci des affaires*, » il s'est décidé à n'écrire *que cette biographie* (1). Quel est donc cet écrivain qui parmi les sujets proposés aux historiographes du Porphyrogénète, a pu choisir la biographie qu'il lui plaisait d'écrire, qui dans la distribution du travail s'est adjugé ce morceau de roi, la vie de ce Basile dont le nom même est synonyme de royauté (Βασίλειος, Βασιλεία)? Quel est celui qui s'est chargé de la tâche la plus délicate, l'histoire du parvenu qui a fondé la dynastie ? Quel est celui qui ne fait de dédicace à personne, ne parle que de lui dans sa préface, qui regrette de n'être pas assez dégagé du souci des affaires, σχολῆς τῆς ἀπὸ τῶν πραγμάτων, qui exprime le désir de continuer l'histoire de la dynastie si les affaires de l'extérieur le laissent libre, μηδὲ τῶν ἔξωθεν εἴη τι ἐμποδών ? N'est-ce pas là le langage d'un prince amoureux de l'étude, mais forcément distrait par les soins du gouvernement ?

3° L'auteur des quatre premiers livres, ayant à nous parler de Basile, s'arrête tout à coup devant je ne sais quel scrupule et nous dit : « Mais qui était ce Basile, d'où il venait, comment il fut remarqué des puissants, c'est ce que montrera la biographie qui lui est consacrée : ἡ κατ' αὐτὸν ἱστορία (2). » Il nous annonce donc une suite à son histoire, une biographie sur le terrain de laquelle il ne veut pas empiéter, et qui formera avec les siennes comme un tout harmonieux. Elle paraît, cette biographie ; mais elle a la prétention de ne pas être une suite ; elle veut avoir un commencement et elle reprend l'histoire de Michel III, sans prendre souci d'empiéter sur son devancier ; elle répète ce qui a été dit dans l'ouvrage précédent ; elle emploie les matériaux déjà employés, elle copie des pages entières dans les sources mises à la disposition des historiographes, sans se demander si elles n'ont pas été déjà transcrites par son collaborateur (3). Si notre historiographe eût été un écrivain ordinaire, ses collaborateurs l'eussent sans doute rappelé au respect du plan commun ; on eût retranché ces pages entières de répétitions, on eût

(1) *Vie de Basile*, c. 1, p. 212.

(2) Cont. sur Michel III, c. 43, p. 207.

(3) Ainsi, entre autres ressemblances, les chapitres 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 29 de la *Vie de Basile*, sont la répétition un peu amplifiée des chapitres 21, 38, 39, 43, 44, etc. de la *Vie de Michel* III.

fait de son ouvrage simplement le livre V du *Théophane Continué*. Il n'y a qu'une œuvre impériale qui ait pu être traitée avec tant d'indulgence.

4° Enfin, si l'on considère les nombreux détails que nous donne l'écrivain sur la naissance, l'éducation de Basile, l'honnêteté de l'homme obscur qui fut son père et dans lequel on semble vouloir honorer le premier auteur de la dynastie, tout en cachant son nom à la postérité (1), sur les présages qui annoncèrent son élévation (2), sur les charges de famille qui lui incombèrent à la mort de son père (3), sur la manière dont il entra au service de son premier maître (4), tous ces détails que les biographies antérieures de Basile ne nous donnent pas, que la famille du héros a d'abord été seule à connaître et qui ont fait l'objet des causeries intimes avant de devenir la matière de l'histoire ; si l'on remarque avec quelle prolixité complaisante l'auteur s'étend sur toutes ces particularités, bien qu'il se flatte d'éviter la prolixité et la minutie (5), on aura peine à ne pas voir dans nombre de chapitres les épanchements de l'orgueil de famille.

5° L'auteur déclare qu'il a écrit l'histoire de Basile « afin que ses descendants aient devant les yeux, dans leur propre famille, un modèle de vertu, une image, un archétype à imiter (6). » Quel est celui qui se mêle de faire des exhortations et de proposer des modèles aux descendants de Basile, si ce n'est celui-là même qui a déjà écrit pour eux tant d'ouvrages d'éducation, comme le *De Administrando imperio*, la *Collection historique*, etc. ?

6° Je ne crois pas forcer le sens du passage qui termine le même chapitre (7) en le traduisant de la manière suivante :

« Peut-être pourrons-nous écrire, d'une manière suivie, toute l'histoire des princes qui sont descendus de lui jusqu'à nous-mêmes ? »

Enfin, nos recherches au sujet de la date qu'on peut assigner à la composition de ce livre, nous fourniront une nouvelle preuve à l'appui de nos conjectures.

Cette date, on peut la déterminer approximativement au moyen des deux faits que nous allons indiquer. L'auteur de cette *Vie* raconte

(1) *Vie de Basile*, c. 6, p. 200.
(2) c. 3-11, p. 216-233.
(3) c. 6, p. 200.
(4) c. 9, p. 224.
(5) c. 5, p. 219.
(6) καὶ τοῖς ἐκγόνοις ἐκείνου οἰκοθεν εἴη, etc. *Vie de Basile*, c. 1, 212.
(7) τῆς ἄχρις ἡμῶν κατιούσης αὐτοῦ γενεᾶς.

que Basile Ier ne put prendre la forteresse d'Adapa (1) dans les environs de Germanikia (Marasch) : un devin lui prédit que la prise de cette ville était réservée à un certain Constantin qui serait de son sang : non pas à son fils Constantin qui l'accompagnait alors, mais à un autre Constantin qui viendrait après lui. Et, ajoute l'écrivain, « c'est de notre temps et récemment qu'un Constantin, un rejeton de la pourpre, fils de Léon le Sage et petit-fils de Basile, a eu un si grand honneur et a pu s'attribuer la gloire de l'entière destruction d'Adapa (2). » Or, c'est en 956 que Bardas Phocas, général de Constantin VII, s'empara de cette ville qui avait arrêté le grand Basile (3).

C'est donc entre les années 956, date de l'événement auquel la biographie fait allusion, et 959, date de sa mort de Constantin, qu'il faut placer la composition de ce livre. Ce serait un fruit des dernières années de Constantin ; et précisément à la fin du chapitre Ier l'auteur fait illusion aux infirmités de la vieillesse : il continuerait bien l'histoire de la dynastie de Basile « s'il lui était mesuré encore quelques années d'existence, et s'il obtenait une petite trêve avec les maladies (4). »

Au point de vue historique, la biographie a le défaut de toutes les œuvres contemporaines. Son idéal est borné ; il a rêvé, nous dit-il, « d'écrire l'histoire des Empereurs, des magistrats qui gouvernèrent sous eux, des généraux et de leurs lieutenants, enfin des actions les plus dignes de mémoire (5). » C'est donc une chose bien convenue : nous n'aurons ici que ce que nous donnent ordinairement les écrivains byzantins : l'histoire du palais et des camps, des guerres et des conspirations, des victoires et des bâtiments : toujours l'histoire externe, jamais l'histoire interne. Au reste, le reproche ne s'adresse pas à cet écrivain en particulier : il a entendu l'histoire

(1) Adata, dans la *Vie de Basile*, c. 48, dans Zonaras, XVI, 9, dans Glycas, p. 549. — Mais il faut lire avec Cédrénus, II, p. 214, 236, Adapa. — 1° Il ne saurait être question d'Adana, malgré M. de Muralt, p. 460 : Adana ne fut prise que sous Nicéphore Phocas, Cédr., II, 360 ; 2° Adata ne reparaît plus dans les auteurs : or, comment supposer qu'une ville assez forte pour avoir arrêté un empereur romain disparaisse de l'histoire sans qu'on retrouve son nom dans le récit des campagnes suivantes.

(2) *Vie de Basile*, c. 48, p. 281-282.

(3) Cédrén., II, 236.

(4) *Vie de Basile*, c. 1, p. 212. εἰ δὲ ἐπιμετρηθείη καὶ χρόνος ἡμῖν ἔτι ζωῆς, καὶ γένηταί τις καὶ ἀπὸ τῶν νόσων ἐκεχειρία μικρά. — Sur la nature de ces infirmités, cf. *supra*, p. 47.

(5) c. 1, p. 212.

comme l'ont entendu tous les historiens byzantins, orientaux (1), occidentaux, du moyen âge.

Une chose plus étonnante et qui résulte des aveux de Constantin, c'est la pauvreté des sources dont on disposait à Byzance pour écrire l'histoire. Voici le petit-fils de Basile Ier qui veut écrire la vie de son aïeul, et il se trouve qu'il y a pénurie de documents, que les renseignements commencent à manquer, que sur ses actions les plus éclatantes il y a de l'incertitude, qu'une grande partie de ses exploits sont déjà ensevelis dans l'oubli, et que les faits que nous apporte son petit-fils, c'est « ce qui n'a pas été entraîné dans le courant du Léthé et ce que la longueur du temps n'a point effacé (2). » Il n'y avait donc pas à Constantinople ces journaux que possédait du moins la vieille Rome (3) et qui furent une source abondante où durent puiser les Tacite et les Suétone ? Quand les Byzantins veulent écrire l'histoire des Romains leurs devanciers, ils ont le riche héritage de la littérature romaine, un nombre immense de livres, ἀφθονία βιβλίων, nous dit le Porphyrogénète (4) ; quand ils veulent, après une génération, écrire leur propre histoire, ils ne trouvent plus rien : des souvenirs à demi effacés, la mémoire chancelante de quelques vieillards, des traditions altérées et que leur absurdité seule a sauvées de l'oubli, des histoires de présages et de prédictions, tout ce chaos de contes à l'orientale qui circulaient parmi le peuple et dans lesquels les personnages et les règnes étaient confondus (5).

Il ne faut donc plus s'étonner de la sécheresse des récits militaires dans les auteurs Byzantins. Voici un prince qui a sous la main toutes les archives de l'Empire et qui, voulant raconter les guerres de son aïeul, nous avertit « de ne pas nous étonner, de ne pas l'accuser, s'il raconte toutes choses brièvement, simplement et comme en courant (6). » Car, ajoute-t-il, « comme il s'est écoulé beaucoup de temps dans l'intervalle, les détails des événements se sont en quelque sorte obscurcis sous un long silence ; sur la manière dont telle bataille a été livrée, sur les attaques et les charges, sur le déploie-

( ) Patnakian : *Essai sur les Sassanides. Journ. asiat.*, février-mars 1866, p. 101.

(2) *Vie de Basile, in fine*, p. 352.

(3) J.-V. Leclerc : *Des journaux chez les Romains*.

(4) *Vie de Basile*, c. 1, p. 212.

(5) Le biographe de Constantin VII fait le même aveu que le biographe de Basile : « La plupart des actions de ce prince m'ont passé de l'esprit. » C. 48, p. 463.

(6) *Vie de Basile*, c. 47, p. 279–280.

ment ou la concentration des phalanges, sur l'emploi opportun de tel stratagème, nous ne savons rien et ne pouvons rien apprendre au lecteur. » Ainsi, même sur ces exploits des Empereurs et des chefs d'armée, qui forment pour lui la vraie matière de l'histoire, il est obligé de se borner aux faits les plus généraux, parce qu'il ne veut pas accepter, nous dit-il, des bruits qui ne présentent pas de garanties suffisantes, bien qu'on les répète tous les jours (1). » Encore s'il s'agissait de choses qui se soient passées sous les yeux du public de Constantinople, on trouverait bien assez de renseignements : sur les débauches de Michel l'Ivrogne, sur les excentricités qui firent alors le scandale de la cour et de la ville, Constantin VII ne croit pas avoir besoin d'en dire bien long : « ce sont choses notoires et connues de tous (2). » Mais ce qui s'est passé au camp, à l'armée, sur les frontières éloignées de l'Empire, n'a pas frappé au même degré le public byzantin, de goûts peu militaires, comme l'on sait. La mémoire populaire est ici en défaut, et cette source principale de ses informations manque à Constantin VII. Nous devons également noter cet aveu qu'à Byzance on ne conservait pas, comme chez nous, les rapports des généraux et les bulletins des batailles.

Ainsi donc, il n'y avait à Constantinople ni journaux pour les faits de l'intérieur (3), ni dépôt de la guerre pour les faits extérieurs. Les archives de l'Empire renfermaient seulement des bulles, des traités conclus avec les peuples étrangers (4), le détail de la dépense de telle ou telle expédition (5) : mais il n'y avait pas là un véritable ensemble de sources historiques. Or, la source des renseignements oraux était tarie après une génération ; les archives de l'Empire n'étaient pas à la portée de tous les écrivains. Rien d'étonnant si les écrivains qui viennent une génération après les événements en sont réduits à copier textuellement les chroniques contemporaines ; car telle ou telle chronique, comme la *Vie de Basile* par Constantin VII ou par Génésius, est tout ce qu'on possède en fait de documents sur tout un règne ; c'est le dépositaire unique de la tradition éteinte, le seul mémorial des générations qu'on ne peut plus interroger.

Il faut transcrire scrupuleusement, aveuglément, comme on trans-

(1) *Vie de Basile*, ibid.
(2) Ibid., c. 21, p. 244.
(3) Voir pourtant notre chapitre des *Informations sur l'Arménie*.
(4) Voir au même chapitre.
(5) *Cérémonies*, II, 44 et 45.

crit une formule magique, où l'omission d'un mot peut ôter à l'incantation toute sa vertu. Tout écart du récit primitif doit être un pas vers l'erreur.

Tout au plus se hasardera-t-on, quand les données de deux chroniques seront divergentes, à alterner les emprunts à l'une et à l'autre : on amalgamera deux récits différents, plutôt qu'on ne les contrôlera l'un par l'autre. Que l'œuvre soit signée Zonaras, Cédrénus ou Manassès, elle n'en est pas moins impersonnelle, et dans cette marquetterie de plagiats qu'on appelle une chronique byzantine, la seule originalité du prétendu historien consistera souvent dans la beauté de son manuscrit et la perfection de sa calligraphie.

La biographie de Basile est composée avec un certain art. Par là elle se distingue complétement des chroniques proprement dites, comme celles de Syméon Magister, de Georges le Moine, ou des écrivains anonymes auxquels on doit les autres livres du *Théophane continué*.

Au lieu de se laisser entraîner au courant des événements, et de suivre l'ordre chronologique, l'auteur s'est rendu maître de sa matière et lui a imposé un plan rationnel. Dans sa première partie, il raconte l'histoire de Basile jusqu'à son avènement ; dans la seconde, il parle de l'administration intérieure de ce prince ; dans la troisième, il rassemble toutes les guerres du règne, celles d'Orient d'abord, celles d'Occident ensuite ; dans la quatrième, les bâtiments ; dans la cinquième, l'histoire domestique des dernières années de l'Empereur. Il y a donc une véritable composition, et par là ce livre se place fort au-dessus de tout ce qu'on écrivait en fait d'histoire au x^e^ siècle, tant en Occident qu'en Orient.

Non-seulement l'auteur a soumis sa matière à un plan déterminé, mais il l'a asservie à l'idée maîtresse du livre : l'apologie du fondateur de sa dynastie, *apologie* dans le sens grec du mot, défense, réfutation.

Il s'agit, en effet, de défendre la réputation attaquée de Basile I^er^, de confondre les bruits fâcheux qui circulaient sur l'auteur de la dynastie et que l'on commençait à consigner dans les chroniques contemporaines (Léon le Grammarien, Syméon Magister, Georges le Moine).

Nulle part, l'écrivain n'a perdu de vue le but qu'il se proposait. Au lieu de prendre de toutes mains et de copier en aveugle comme les chroniqueurs vulgaires, il a su faire un choix parmi les documents, écarter les pièces accusatrices, mettre en lumière les témoi-

gnages favorables, les disposer dans l'ordre le plus commode pour la défense. Sa longue accusation contre Michel III, il l'a placée dans le récit non pas au moment où ce prince adopte Basile, mais bien au moment où il faut qu'il disparaisse pour faire place à celui-ci. Il ne se borne pas à copier les documents favorables, comme a fait le biographe de Michel III dans les passages correspondants, mais il sait les développer, les amplifier, leur donner de la vie et du pathétique, les tourner en invectives ou en panégyriques. Il écrit son histoire bien moins *ad docendum* que *ad probandum* ; et voilà ce qui fait de la *Vie de Basile*, pour ce siècle de copistes et de compilateurs, une œuvre originale et relativement supérieure.

On peut dire que tout ce qu'on possède dans la littérature byzantine, en fait de chroniques, sur le règne de Basile, qu'elles soient écrites au XI^e^, au XII^e^ ou au XIII^e^ siècle, qu'elles soient de Cédrénus ou de Scylitzès, de Zonaras, d'Ephrem ou de Glycas, de Manassès ou de Joël, procède de deux sources seulement d'informations, de deux traditions parallèles. Ces deux traditions prennent corps au X^e^ dans les écrits de six ou sept historiens. D'une part Génésius, Constantin VII, le continuateur anonyme (*Vie de Michel III*) ; d'autre part, Léon le Grammairien, Syméon Magister, Georges le Moine (1). Les premiers ont adopté ou créé la version la plus favorable à Basile : les autres se sont faits les échos des bruits les plus hostiles. Le but des premiers est évidemment l'apologie ; on trouve chez les seconds de terribles accusations. Et pourtant, je crois qu'on doit plutôt rencontrer la vérité chez des écrivains indépendants, qui ont consigné les faits avec toute la sécheresse de chroniqueurs que chez le petit-fils de Basile, et chez deux historiographes aux gages de la cour, surtout quand l'histoire entre leurs mains prend le pathétique et les amplifications du plaidoyer. La persistance des trois écrivains indépendants à suivre une tradition défavorable à Basile, est d'autant plus remarquable que les sources auxquelles ont puisé Constantin VII et ses clients ne leur sont pas inconnues : ainsi les détails sur les débauches de Michel III, le compte des sommes par lui dissipées, jusqu'aux vers prononcés par Michel III lorsqu'il présenta aux sénateurs le rival de Basile, l'histoire de la prise de Bari et la fameuse légende du sultan d'Afrique, se trouvent reproduits chez eux aussi exactement que chez leurs adversaires. Ils avaient donc le choix en-

(1) Voir pages 1 et 42, une distribution analogue des historiens de Constantin VII.

tre les deux sources d'informations, et c'est en connaissance de cause qu'ils ont adopté la version la plus hostile.

Pour faire ressortir l'idée apologétique qui domine la biographie de Basile par Constantin, nous examinerons la manière dont il a présenté certains points fort délicats de la vie et du gouvernement de Basile.

Il courait au moyen âge, sur l'origine de la famille de Basile Ier, deux traditions différentes. Suivant l'une, elle était de race slave, suivant l'autre, d'origine arménienne. La première aété a doptée avec enthousiasme par tous les historiens modernes des antiquités slaves (1) : elle repose sur quelques témoignages arabes. Après la mort de Michel III, raconte Hamza d'Ispahan, « l'Empire fut transféré à la race slave. Car Basile *le Slave*, au temps du khalife Almotazzi, tua l'Empereur Michel et régna pendant 20 ans (2). »

A l'appui de ce témoignage, on a fait remarquer que la Macédoine (3), dont la famille de Basile était originaire, était une province presque entièrement peuplée de Slaves, que les environs d'Andrinople où il était né étaient pleins de colons de cette race. La taille gigantesque que lui attribue son petit-fils, sa force prodigieuse qui attira d'abord sur lui l'attention des puissants, semblent appartenir à un homme du Nord.

Ainsi donc, avec Justin Ier et Justinien, qui naquirent dans le bourg slave de Bédériana, aurait commencé pour l'Empire grec la première dynastie slave ; Basile Ier aurait été le fondateur de la seconde ; et il serait remarquable que l'époque la plus importante des rapports de l'Empire avec les nations slaves, au point de vue religieux comme au point de vue politique, ait coïncidé avec le gouvernement d'une dynastie slave.

Quoiqu'il en soit, Constantin VII ne fait pas mention de cette généalogie, peu honorable, semblait-il, pour un Empereur Romain, et qui faisait remonter son origine à une colonie de prisonniers barbares. Suivant lui, les parents de Basile descendraient de la dynastie Arsacide d'Arménie, renversée par les Sassanides, et dont le chef

(1) Thunmann, *Untersuchungen über œstliche Vœlker*, p. 334. — Kopitar, *Glagol.*, LXXI. — Schafarick, *Slavische Alterthümer*, t. II, p. 196.

(2) Hamza d'Ispahan, cité par Reisk, *Notes sur les Cérémonies*, p. 451. — Elmacin, trad. Vattier, p. 172, « Basile... était Esclavon de naissance. » — Maçoudi, *Prairies d'or*, édit. Meynard, t. II, p. 352, l'appelle « *Basile le Slave.* »

(3) La Macédoine du moyen-âge, partie de l'ancienne Thrace. Voir Tafel, *De Provinciis regni byzantini Epistola critica*, p. XIII. — *De Urbe Thessalonica ejusque agro.*

Artaban, sous le règne de l'Empereur Léon Ier, serait venu chercher asile dans l'Empire. Le biographe nous donne beaucoup de détails sur les vicissitudes de cette famille proscrite : tracassée par les demandes d'extradition des princes orientaux, des Sassanides d'abord, des Khalifes arabes ensuite ; transférée par la politique des Empereurs grecs à Nicè de Macédoine, puis à Philippes, puis à Andrinople ; emmenée captive par les Bulgares de Krum avec toute la population d'Andrinople, puis rendue à ses foyers, elle garde au milieu de ces traverses sa noblesse originaire. Un Arsacide de passage à Constantinople renoue connaissance avec la famille exilée, et s'unit à elle par un mariage. Non-seulement Basile descend par son père des Arsacides, mais par sa mère, noble fille d'Andrinople, il descend de Constantin Ier. Les Byzantins ne marchandent pas les titres nobiliaires à ceux qu'ils veulent flatter, pas plus qu'ils n'épargnent l'infamie héréditaire à ceux qu'ils veulent déshonorer. On n'hésite pas plus à donner à Basile Ier Alexandre le Grand comme ancêtre paternel et maternel, qu'à faire descendre Léon l'Arménien d'un père et d'une mère parricides (1).

Il est possible qu'une colonie arménienne, que même une des innombrables branches de la famille Arsacide, se soit établie en Macédoine. Constantin VII peut faire une histoire véridique des vicissitudes de cette famille. Les noms cités par lui, Artaban, Maiclès (Hmaiea) sont bien des noms arméniens. Le tout est d'établir que c'est bien de cette famille que descend Basile Ier. Son biographe fait une concession assez fâcheuse: c'est que les Arsacides de Macédoine se sont fréquemment unis par des mariages aux indigènes : et jusqu'à quel point l'Arsacide Basile n'est-il pas croisé de Slave, de Valaque ou de Grec ?

Il y aurait une circonstance plus fâcheuse encore, c'est que la généalogie de Basile n'a trouvé dans son siècle aucune créance. Non-seulement tout un groupe d'historiens se bornent à constater que Basile était Macédonien et natif d'Andrinople, sans faire mention de sa descendance arsacide (2) ; mais Syméon va jusqu'à nous déclarer que cette généalogie est une pure invention, que c'est un faux de l'expatriarche et courtisan Photius, que, pour rentrer en grâce auprès de Basile, il a fabriqué une histoire de fantaisie, qu'il a donné à

(1) Cont. sur Léon V, c. 1, p. 6. — Génésius, l. IV, p. 107.

(2) Sym. Mag. sur Mich. III et Théodora, c. 11, p. 655. — Sur Bas. Ier, c. 1, p. 686. — George le Moine, sur Mich. III et Théodora, c. 8, p. 817.

son manuscrit toutes les apparences d'un manuscrit antique et l'a fait déposer dans la bibliothèque de l'Empereur par un homme à lui. Le compère feignant de découvrir le livre et de ne pouvoir le déchiffrer, engagea le monarque illettré à rappeler à la cour Photius, le seul savant qui pût lire ce grimoire (1).

Remarquez que Siméon ne fait que reproduire ici le récit de Nicétas « le Paphlagonien (2). » Or Nicétas est tout à fait un contemporain de Basile : seulement sa haine contre les schismatiques le rend suspect. Le même homme qui absout Basile du meurtre de Michel III, sous prétexte que celui-ci a été frappé par Dieu, est tout disposé à faire de Basile le fils d'un paysan pour pouvoir accuser Photius d'un mensonge de plus.

Ainsi, Génésius et Constantin VII, les seuls historiens du x^e^ siècle qui nous aient rapporté cette tradition généalogique sur Basile, sont accusés par leurs contemporains d'avoir reproduit, sciemment ou par ignorance, l'invention d'un faussaire. La descendance arsacide, dont Constantin VII s'est fait le prôneur intéressé, n'a pas trouvé plus de croyants dans les âges suivants. Les soit-disant révélations de Syméon avaient mis en garde les historiens, et bien que Cédrénus, au xi^e^ siècle, ait copié le chapitre généalogique (3) comme tant d'au- chapitres de la *Vie de Basile*, il n'a pas réussi à populariser cette version : car au xii^e^ siècle Zonaras, faisant allusion peut-être à Cédrénus, plus probablement à Génésius ou à Constantin VII, nous dit que « Basile le Macédonien était né de parents obscurs, en dépit des hâbleries d'un de ses historiens qui le fait descendre des Arsacides (4). » Supercherie et charlatanisme, τερατεύεται, voilà le dernier mot de la critique byzantine sur la fameuse généalogie fabriquée, dit-on, par Photius, adoptée par Génésius, patronnée par Constantin.

Quelle est la vérité sur cet question ? Après avoir indiqué les autorités ou les probabilités que la version de Constantin VII peut avoir contre elle, je me propose de démontrer : 1° que la *nationalité arménienne* de la famille de Basile me paraît mieux établie que

(1) Sym. Mag. sur Bas.-le-Macéd., c. 7, p. 689.

(2) Nicétas le Paphlagonien, cité dans Baronius, a. 878, n° 36. — Sur Nicétas, Hanckius, *De Script. byz.*, I, 16, p. 258 et suiv.

(3) Cédrén., t. II, p. 182-186.

(4) εἰ καί τις τῶν τὰ περὶ αὐτοῦ ἐξιστορησάντων ἐκ τοῦ τῶν Ἀρσακίδων αὐτὸν γένους κατάγεσθαι τερατεύεται. Zonaras, XVI, 6. — Manassès reproduit Nicétas. — Silence de Glycas. — Ephrœmius (Angelo Maï, *Vet. script. frag. nova*, t. III et Bonn, 1840), dit que Basile naquit de parents obscurs, en Macédoine, etc.

la nationalité slave, en faveur de laquelle nous n'avons qu'un mot dans quelques historiens arabes et les probabilités qui résultent de la présence des Slaves autour d'Andrinople ; 2° que sa *descendance royale* est loin de pouvoir être aussi bien prouvée, mais qu'elle a pour elle, outre le témoignage de Génésius et de Constantin VII, des témoignages arméniens.

Sur le premier point : 1° il y avait au temps de Michel III assez de familles arméniennes établies dans l'Empire pour que l'origine arménienne de Basile ne soit pas improbable ;

2° Bien que Constantin VII ne nous ait donné aucun détail sur les parents de son aïeul, nous savons par Syméon Magister, par Georges le Moine, enfin par le chapitre des tombeaux dans le livre des *Cérémonies*, que Basile Ier avait deux frères, l'un Symbatius, l'autre Marianos, qui, suivant les *Cérémonies*, aurait été Domestique des Scholae (1). Tous deux prirent une part active au meurtre de Michel III, ainsi qu'Asyléon ou Syléon, frère, suivant Syméon, neveu, suivant Georges, de Basile Ier (2) : depuis lors, il n'est plus question d'eux dans l'histoire de Basile Ier, mais ce nom de Symbatius ou Sempad, de provenance toute arménienne, donne à réfléchir.

3° Voici des historiens arméniens qui vont jusqu'à indiquer le canton arménien d'où la famille de Basile aurait tiré son origine : « On dit que Basile tirait son origine du village de Thil dans le district de Dâron (3). »

La descendance royale arsacide est plus difficile à prouver. Un prince arménien, du même nom que celui qu'indique Constantin, un Artaban, s'illustra parmi les généraux de Justinien. Mais c'est encore les Arméniens qu'il faut interroger : suivant des témoignages recueillis par Tchamtchian, Basile, à peine arrivé au trône, se serait souvenu de sa descendance arménienne et princière, et, apprenant que « c'étaient les rois Pagratides qui avaient le droit de mettre la couronne sur la tête des princes de leur nation, » il aurait envoyé un certain Nicétas porter de riches présents au roi Aschod Ier, et le prier de lui envoyer une couronne (4).

Mathieu d'Edesse, après avoir raconté le meurtre de David, Curo-

(1) *Cérém.*, II, 42, p. 648.

(2) Sym. Mag., p. 678 et 688. — Georg. le Moine, p. 837 et 840.

(3) Guiragos, dans Dulaurier, *Rech. sur la Chronol. arm.*, t. I, p. 268. — Samuel d'Ani, a. 866, p. 65, reproduit la même indication dans les mêmes termes, et ajoute : « In quo (oppido) etiam ædem struxit quæ dicitur *Sancti Duces*. »

(4) Tchamtchian, II, 697. — Brosset, *Additions* à Lebeau, t. XIII.

palate du Taïkh, qui était de race Pagratide, ajoute que, comme ce David « portait le nom patronymique de Basile II, » c'est-à-dire était de la même famille que lui, le Basileus tira de ses meurtriers une vengeance éclatante (1).

Quoiqu'il en soit, à défaut d'une noblesse mieux établie, le petit-fils de Basile veut du moins lui donner l'auréole de la prédestination : à défaut de droit au trône, une vocation.

Le Porphyrogénète ne devait pas être plus embarrassé que tout autre Byzantin pour établir la prédestination de son aïeul.

Enfant, on avait vu autour de ses cheveux naissants un bandeau de pourpre, et dans ses langes des taches de pourpre (2) ; un aigle, un jour qu'on l'avait couché dans un champ, vint à plusieurs reprises planer sur sa tête, comme planait dans le palais impérial les aigles d'or sur le berceau d'argent des Porphyrogénètes, et l'abriter de ses ailes contre l'ardeur du soleil (3).

Sa mère avait rêvé, comme la mère de Cyrus, comme le père d'Othman, (4) qu'un grand arbre au rameaux d'or, aux feuilles d'or, s'élevait au-dessus de son humble cabane, et qu'au sommet était assis Basile (5). Elle avait vu en rêves S. Élie Thesbite, avec la barbe blanche des vieillards et la flamme à la bouche, tel qu'il était représenté sans doute dans les mosaïques à fond d'or des églises d'Andrinople, qui lui renouvelait les promesses du ciel et lui ordonnait d'envoyer son fils à Constantinople (6). Quand le jeune paysan, le soir de son arrivée dans la grande ville, se fut étendu sous le portique d'un monastère, poudreux, fatigué, affamé, mais tout joyeux d'avoir franchi la fameuse Porte d'Or, le saint martyr Diomède avait réveillé un de ses moines et lui avait ordonné d'aller chercher à la porte celui que Dieu avait oint comme Empereur et qui un jour enrichirait le couvent (7). Plus tard, entré avec son maître le stratége du Péloponnèse dans l'église de Patras, un vieux moine qui passait tout son temps assis dans l'église, négligea de se lever à l'approche du gouverneur de la province, mais se prosterna devant son écuyer Basile (8). Une riche veuve du Péloponèse, Daniélis, alléchée par la

(1) Mathieu d'Edesse, trad. Dulaurier, c. 24, p. 34.
(2) *Vie de Basile*, c. 3, p. 216. — Comparer le récit presque identique de Génésius.
(3) Ibid., c. 5, p. 218 et suiv.
(4) Hammer, *Hist. des Ottomans*.
(5) *Vie de Basile*, c. 8, p. 222 ; c. 10, p. 225.
(6) Ibid., c. 8, p. 222.
(7) Ibid., c. 9, p. 223.
(8) Ibid., c. 11, p. 226.

prédiction, soigna Basile dans une maladie, le combla de présents, l'adopta pour son fils et lui fit promettre qu'il se souviendrait d'elle quand il serait Empereur (1). A la cour, le César Bardas ne l'eut pas plutôt vu qu'il déclara à ses amis que c'était celui-là qui devait être fatal à sa famille (2) ; l'Impératrice-mère Théodora tomba évanouie à son aspect, parce qu'elle reconnut en lui, à certains signes que lui avait révélés feu l'Empereur Théophile, l'exterminateur de la dynastie (3).

Il est certain que plusieurs des présages dont Constantin a gratifié son aïeul aurait suffi pour lui faire abattre la tête sous un monarque soupçonneux : et si Michel III n'en fit rien, c'est qu'il lui aurait fallu, pour les mêmes motifs, exterminer la moitié de la nation. Mais pour un homme neuf et superstitieux comme le jeune paysan d'Andrinople, ces prédictions durent être un stimulant puissant : parce qu'on lui avait prédit l'Empire, il fit tout ce qu'il fallait pour l'atteindre. Se regardant comme l'homme du destin, tous les moyens lui furent bons pour se mettre en possession d'un trône qui lui appartenait et dont il était tout disposé à considérer le possesseur actuel comme un usurpateur. Ni la vie de Bardas, dans la famille duquel il avait fait sa fortune, ni celle de Michel III, qui avait partagé le trône avec lui, ne lui furent sacrées. Cette vision d'Empire le fascinait ; il suivait sans scrupule le poignard fantatisque qui le guidait à l'accomplissement de ses destinées ; il crut accomplir innocemment l'arrêt du destin et supprimer un obstacle sans commettre un crime. C'était la faute de Michel III, s'il s'opposait à l'accomplissement des promesses du ciel, s'il faisait mentir S. Elie Thesbite et S. Diomède le Martyr. Comme le dit Constantin VII, c'est lui-même « qui aiguisa contre sa poitrine le glaive des meurtriers (4). » Tel est le rôle de messie, promis et annonçé par les saints et les prophètes, que Constantin VII réserve à son aïeul ; c'est la théorie de l'homme providentiel telle que pouvait la concevoir, au x^e^ siècle et à Byzance, l'héritier d'un grand nom.

Et telle était à cette époque l'universalité avec laquelle s'exerçait l'empire de ces idées, que les mêmes historiens que nous trouvons sur d'autres points si critiques et si incrédules, ne révoquent pas en doute cette prédestination et reproduisent à peu près textuellement

(1) *Vie de Basile*, c. 11, p. 227 et suiv.
(2) Ibid., c. 14, p. 232.
(3) Ibid., c. 15, p. 233.
(4) Ibid., c. 20, p. 242.

les mêmes histoires (1). Quant aux auteurs des âges suivants, retenus par moins de scrupules historiques que les contemporains, ils se laissent aller à l'attrait des choses miraculeuses et reproduisent presque tous les merveilleux récits du Porphyrogénète (2).

Ayant à parler de l'éducation qu'avait reçue le jeune barbare de Macédoine, le Biographe n'ose pas nous dire d'abord qu'il ne savait ni lire, ni écrire : il appelle à son aide les ressources de la rhétorique et s'en tire par un euphémisme qui est un chef-d'œuvre de l'art byzantin. « L'enfant fut donc élevé par son père (dont son arrière-petit-fils continue à taire le nom) ; il l'eut pour guide de ses actions, pour directeur de ses paroles, pour maître et pour instituteur *en toutes choses honnêtes et vertueuses :* il n'eut pas besoin de l'équivoque Chiron comme Achille, ni des législateurs Lycurgue ou Solon, *ni de cette culture étrangère et extérieure* ; mais par son père seul, il fut exercé dans la pratique des choses honnêtes, la piété, la crainte de Dieu, le respect et l'obéissance pour ses parents, la vénération pour les vieillards, etc., etc. (3). »

Nous arrivons à la partie la plus délicate de la tâche entreprise par le biographe impérial : le meurtre de Bardas, l'élévation de Basile à la dignité de César, enfin l'assassinat de Michel III.

Basile avait été en quelque sorte une créature de la famille de Bardas : c'était au service d'un parent de Bardas qu'il avait fait ses premiers pas dans le monde (4) ; c'était grâce à lui qu'il s'était signalé d'abord à l'attention des puissants, d'abord en terrassant un fanfaron bulgare (5), puis en domptant le cheval de l'Empereur (6) : c'est grâce à lui qu'il obtint la dignité de Protostrator ou premier écuyer. Bardas lui-même ne paraît pas avoir été son ennemi, jusqu'au jour où son regard perçant découvrit la terrible ambition qui fermentait dans l'âme de cet aventurier macédonien (7).

Le meurtre de Bardas par Basile était donc chose embarrassante dans un panégyrique. Dans Léon, Syméon, Georges le Moine, les charges les plus terribles s'élèvent contre Basile (8).

(1) Sym. Mag., p. 655-656. — Georg. le M., p. 820, etc.
(2) Zonaras, l. XVI, c. 6-7. — Cédrénus, t. II, p. 186-192, etc., etc.
(3) *Vie de Basile*, c. 6, p. 220. Basile était illettré, ibid., c. 89, p. 334.
(4) Ibid., c. 9, p. 224.
(5) Ibid., c. 12, p. 229.
(6) Ibid., c. 13, p. 231.
(7) Ibid., c. 14, p. 232.
(8) Sym. Mag., c. 40-42, p. 675-79. — Georg. Mon., c. 23-29, p. 828-831. — Léon le Gramm., p. 242.

C'est lui qui, tout d'abord, excite Michel III contre Bardas, accuse le César de conspiration, cherche à faire naître chez l'Empereur la pensée du meurtre ; c'est lui, qui n'étant pas écouté, se cherche un autre complice dans un parent même de Bardas, affirmant à Symbatius, sous les serments les plus terribles, que l'Empereur lui veut du bien, mais que Bardas s'oppose à son avancement ; qui, assuré de ce renfort, revient à la charge auprès de l'Empereur, et, toujours sous les plus terribles serments, lui affirme que le César en veut à ses jours ; qui, pour trouver un théâtre propice à l'assassinat, engage l'Empereur à partir avec le César pour l'armée ; qui, appelé avec Bardas à la table sainte par Photius, jure en présence de l'hostie qu'il n'en veut pas à Bardas, et signe l'engagement de ne rien entreprendre contre lui ; qui, au camp, se met en quête d'un nombre suffisant de conjurés ; qui, le jour du meurtre, offre la main à Bardas et par la main le conduit aux pieds de l'Empereur où la mort l'attendait. C'est lui qui porta le premier coup à Bardas et le poignarda par derrière ; qui, lorsque le César eut été coupé en morceaux et ses parties génitales promenées au bout d'une perche, s'indigna des imprécations qu'un moine énergumène lançait au visage de l'Empereur et dépêcha des gens pour le mettre à mort.

De cette longue préméditation, de cette obstination à suivre une pensée de meurtre, de ce triple parjure de Basile, la dernière fois en présence de l'hostie, de toutes les circonstances atroces au milieu desquelles le meurtre fut perpétré et du premier coup porté par Basile, pas un mot dans la Biographie. Le nom de Basile ne paraît même pas dans l'histoire de la conjuration contre Bardas ; ce n'est qu'au dernier moment, quand Michel III, qui, de lui-même, avait juré la mort du César, voit faiblir ses complices qu'il appelle Basile, et, poussé par la crainte, lui révèle la conjuration : il est perdu si Basile ne parvient à relever le courage des conspirateurs. Il ajoute : « Si vous ne le faites, c'est vous qui serez mon assassin et mon bourreau. » Ces paroles décident Basile, et « plein d'angoisses pour la sécurité de l'Empereur, » — il ne tire pas le glaive contre Bardas, mais rend le courage aux conjurés. Il n'a pas assassiné son bienfaiteur, il a sauvé son prince ; il n'a pas commis un meurtre, il a engagé des sujets à faire leur devoir.

Le récit de Génésius est bien plus caractéristique : non-seulement il ne nomme pas l'ambitieux Macédonien parmi les conjurés, mais il cherche à justifier Michel III lui-même, qui n'aurait eu aucune connaissance du complot. Il s'y prend d'ailleurs de la façon la plus

maladroite : à force d'exagération, il tombe dans l'absurde. Suivant lui, la vie de l'Empereur était également menacée ; on l'aurait tué sans le dévouement du drongaire Constantin, qui, par ses cris et à la force des poignets, αὐταῖς παλάμαις, le dégagea des étreintes homicides (1). S'il y a eu tentative d'assassinat contre Michel III, qu'il nous montre donc le châtiment des assassins ! Comment ? Michel III aurait échappé à grande peine au poignard, et il n'y a pas eu d'enquête, pas de condamnation, pas d'yeux crevés ni de poings coupés ! C'est plus invraisemblable encore à Byzance que partout ailleurs. Autre exagération qui tourne contre l'auteur : il a eu si peur de mêler Basile à l'affaire qu'il ne le fait même pas accourir au secours de son maître : il laisse à un autre le soin de sauver Michel. Qu'il explique alors en récompense de quelle action Basile fut, aussitôt après le meurtre, nommé César à la place de Bardas et adopté par Michel III !

Il est presque certain que Génésius et Constantin mentent également. Mais il faut avouer que l'écrivain couronné est plus habile dans son apologie que l'écrivain soudoyé.

Le récit de Constantin VII, scrupuleusement reproduit par l'anonyme dans sa vie de Michel III, n'a eu aucun succès dans la littérature historique de Byzance. Il n'y a que le copiste Cédrénus (2) qui, sans s'arrêter à cette énormité, continue à transcrire Constantin. Pour Zonaras (3) et pour la plupart des historiens, Basile est toujours celui qui a eu, le premier, l'idée du meurtre et qui a porté le premier coup. Mais le texte même de Constantin accuse Basile : la vérité vainement comprimée se fait jour : n'a-t-il pas montré Bardas pressentant en Basile son meurtrier et l'exterminateur de sa famille (4) ? N'ajoute-t-il pas, immédiatement après le récit du meurtre : « L'armée revint à Constantinople et aussitôt après, εὐθέως, Basile fut adopté par l'Empereur (5). » N'est-ce point s'exposer à l'application de la maxime : *is fecit cui prodest ?*

Il n'était pas mauvais, à Byzance, que le trône fût accessible à des parvenus : après la race Phrygienne devenue imbécile avec Michel III, une race nouvelle était portée au trône et, de sa jeunesse, rajeunissait l'Empire. Le mal est que les meilleurs ne parvenaient pas sans souil-

(1) Génés., l. IV, p. 106.
(2) Cédrénus, II, p. 180 et 198.
(3) Zonaras, XVI, 7.
(4) *Vie de Basile*, c. 14, p. 232.
(5) Ibid., c 17, p. 238.

lures : souillures de sang, souillures de boue, étaient inévitables dans cette cour vicieuse, féroce, luxurieuse.

D'après Léon, Georges et Syméon, Michel III aurait forcé Basile à répudier sa femme Maria, sa compagne des mauvais jours : il la renvoya, comme on renvoie une nourrice mercenaire dans son village, en lui mettant de l'or dans la main, δοὺς χρυσίον καὶ πλοῦτον πολὺν, ἀπέστειλεν εἰς τὰ ἴδια. Michel fit alors épouser à Basile Eudokia Ingérina qui était sa concubine, qu'il aimait passionnément, qu'il comptait bien posséder encore, tandis que le complaisant mari sauverait les apparences (1).

En échange, il lui livrait, pour la posséder, sa propre sœur Thécla (2). On pense de quel étrange ménage à quatre, ils scandalisèrent cette cour, si peu prude qu'elle fût, de Byzance.

Au reste, les déportements d'Eudokia auraient continué même après l'avènement de son mari au trône : car la onzième année de son règne, Nicétas Xylénites, préfet de la table, fut accusé « d'être aimé par l'Impératrice », ὡς φιλούμενος παρὰ τῆς Αὐγούστης, tondu et enfermé dans un cloître. Les autres femmes de la famille impériale ne se conduisaient guère mieux : Basile fut obligé de faire fouetter sa propre sœur Thécla, ainsi qu'un certain Néatocomètès, un de ses domestiques, qu'elle honorait de ses faveurs ; il prit en outre l'argent de la femme et envoya l'homme, dûment tondu, dans un couvent (3).

Mais de ces imputations, la plus terrible de toutes, c'était celle qui faisait de la femme de Basile la concubine de Michel III. Donc tous les enfants qu'eut Basile avant son avènement n'étaient pas de lui : Constantin le Vieux qui naquit du vivant de Michel, Léon le Sage qui vint au monde peu de temps après sa mort, étaient des fils, non de Basile, mais de Michel (4). Après Michel et Basile, ce n'est pas une autre dynastie qui a régné, c'est l'ancienne dynastie, souillée par l'adultère, qui s'est perpétuée. Constantin Porphyrogénète a pour aïeul, non plus Basile le Grand, mais Michel l'Ivrogne. Pour glorifier son héros, c'est son propre grand-père qu'il insulte et invective.

Cet effroyable secret de la bâtardise de toute la maison Macédo-

(1) Elmacin, trad. Vattier, p. 172.

(2) Θέκλαν δὲ τὴν ἰδίαν ἀδελφὴν προσήρμωσε Βασιλείῳ τοῦ ἔχειν αὐτὴν ἰδίως.

(3) Sym. Mag., p. 675, 681, 691, 692. — Georg. le Moine, p. 828, 835, 842, 843. — Léon le Grammairien, p. 242, 249, 256, 257.

(4) Syméon, Georges, Léon le disent en toutes lettres, à plusieurs reprises : Κωνσταντῖνος υἱὸς Μιχαὴλ ἐξ Εὐδοκίας, etc.

nienne, sauf Alexandre (1), il semble que Constantin Porphyrogénète en ait la douloureuse connaissance. Sur le divorce avec Maria, il se tait ; sur les débauches des deux Thécla, il ne sait rien ; sur Eudokia, il dit seulement que l'Empereur fit épouser à Basile « une femme d'une beauté, d'une grâce et d'une vertu supérieures à celles des plus nobles femmes, fille d'Inger, célèbre entre tous par sa noblesse et sa sagesse (2). » Le silence de l'anonyme est encore plus complet. Mais ce qui est remarquable, c'est que Constantin, qui trouve en toutes choses matière à éloges, n'ait pas insisté sur cet éloge si naturel des vertus et de la piété d'une Impératrice.

Nous arrivons au point le plus délicat. Basile devait tout à Michel ; mais lorsque ce monarque insensé voulut lui donner un compétiteur et qu'il présenta le rameur Basilicinos comme plus digne que Basile de l'Empire, « Basile fut pris d'un grand ressentiment et d'une grande douleur. » Et quand Michel, dont l'ivresse devenait chaque jour plus furieuse et qui donnait après boire les ordres les plus sanguinaires, lui inspira des inquiétudes pour sa vie même, « il aima mieux le prévenir que de périr par lui. » Dans un festin où il fut invité avec Michel, lorsqu'il vit l'Empereur déjà pris de vin, il se leva sous quelque prétexte, se rendit à la chambre à coucher destinée à l'Empereur, en força les serrures, grâce à sa force athlétique, afin d'empêcher qu'on ne pût les fermer, et revint s'asseoir à la table du festin. Puis quand Michel se leva, Basile lui prêta son bras et le conduisit par la main, comme il avait conduit Bardas. Un moment après, entraient les assassins ; l'Empereur était percé de coups, Basile couvert du sang qui jaillissait de ses blessures et proclamé à sa place. Ainsi périt sous ses yeux, et par son ordre, sinon par sa main, celui qui l'avait adopté pour son fils et associé à l'Empire. Tel est le récit des historiens indépendants (3).

Aucun de ces historiens ne dissimule, d'ailleurs, les griefs que Basile pouvait avoir contre Michel, les menaces proférées par celui-ci contre lui, le mépris qu'il faisait de ses conseils, le choix qu'il avait fait d'un rameur pour le remplacer, l'ordre qu'il avait donné

(1) Voir page 7.

(2) De même Génésius, l. IV, p. 111. Mais voir ibid., p. 112, un trait singulier qui peint cette cour avilie : Michel fait mettre Basile tout nu, la veille de son couronnement et pour lui laisser un *monument écrit*, μνήμην ἀνάγραπτον, de son affection, lui applique sur le dos trente coups de fouet.

(3) Sym. Mag., c. 48, p. 683-686. — Georg. Mon., c. 24, p. 836-838. — Léon le Gramm., p. 249.

de le tuer à la chasse, le danger où les fureurs orgiaques de ce maniaque aviné le mettaient tous les soirs : mais ce régicide, ce double parricide d'un prince légitime et d'un père adoptif, ne leur inspire que de l'horreur, et, c'est avec un profond soulagement de leur conscience, qu'ils racontent la fin misérable de tous ceux qui avaient porté les mains sur l'oint du Seigneur : tous périrent assassinés par leurs esclaves, empalés pour conjuration, emportés par leurs chevaux dans les précipices, rongés des vers comme le sacrilége Antiochus (1).

Les faits sont ici racontés avec une très-grande modération par ces écrivains si peu favorables : c'est que ces faits parlaient d'eux-mêmes. Quant au panégyriste, il n'avait que deux choses à faire : exagérer les torts de Michel, atténuer la part qu'avait pris Basile à l'assassinat. Il procède avec une remarquable habileté. Tant qu'il a eu à rappeler l'élévation de Basile par Michel, il a gardé le silence sur les vices de ce prince ; le moment venu de raconter la mort de Michel, il répand le trésor d'invectives et de fâcheuses anecdotes qu'il tenait en réserve. Il reprend tous les faits scandaleux qu'on trouve exposés dans les chroniques du x^e^ siècle et des âges suivants : les folles prodigalités de Michel, son goût pour les histrions et les débauchés, sa manie du cirque, ses abominables parodies des cérémonies de l'Eglise, les farces impies qu'il se permettait envers sa mère et le Patriarche, les ordres cruels qu'il dictait après ses repas, ordonnant de couper des nez, de crever des yeux, de fouetter, de brûler, de décapiter. Mais l'auteur de la *Vie de Basile* va plus loin que les autres historiens : il nous montre ces ordres barbares exécutés par la perversité des domestiques. Tous ces récits sont par lui développés, amplifiés, passionnés ; les violentes métaphores, les gros mots, les comparaisons avec Néron, par exemple, se pressent sous sa plume. Parfois, au milieu de ses colères, une ironie acerbe : « Voilà les exploits de ce courageux prince (2) ; » Basile veut le ramener au bien, « mais c'était semer sur le roc, c'était savonner un nègre (3). » Il le montre Michel maudit par le Patriarche, que ses bouffons avaient outragé dans une procession (4), maudit par sa mère, qu'il avait insultée (5). Il cherche à le rendre odieux au

(1) Sym. Mag. sur Bas., c. 3, p. 687. — Georg. le Moine, sur Bas., c. 2, p. 839.
(2) *Vie de Basile*, c. 23, p. 247.
(3) σμήχειν Αἰθίοπα, ibid., c. 24, p. 248.
(4) Ibid., c. 22, p. 245 et suiv.
(5) Ibid., c. 23, p. 247.

clergé, en racontant son mépris des choses saintes, en montrant qu'après avoir épuisé le trésor, il ne lui restait plus qu'à piller les églises et les couvents (1) ; odieux aux riches, en le montrant appauvri par ses désordres et sur le chemin des proscriptions et des confiscations (2) ; odieux aux citoyens qui avaient à cœur la grandeur de l'Empire et du nom chrétien, en rappelant les Dalmates abandonnés par lui, livrés aux Musulmans (3) ; odieux aux contribuables de toutes classes, en parlant des 970 *Centenaria* (4) qu'il a dissipés, de l'orfévrerie des palais impériaux qu'il a fait fondre, des cent *litrae* qu'il donnait à un cocher, des cinquante *litrae* dont il récompensait une sale plaisanterie (5).

Après l'appel à la conscience publique, l'appel aux intérêts menacés : la condamnation du gouvernement par la discussion du budget ; des procédés d'attaque qu'on pourrait croire tout modernes ; une diatribe financière à la Cormenin alternant avec les imprécations d'un dévot de Byzance ; et il termine ainsi ce sombre tableau du règne de Michel : « Quand on aurait un cœur de rocher, comment ne pas s'indigner, ne pas s'enflammer de colère, ne pas venger tant d'innocents mis à mort..... Ce ne serait point indulgence et longanimité, ce serait imbécillité et stupidité (6). »

Quant à Basile, quelle reconnaissance devait-il à Michel ? Et ici se dévoile l'habile manœuvre de l'apologiste. Nous voyons où il voulait en venir avec tous ses présages. Basile ne doit rien à Michel, mais tout à la Providence qui l'avait choisi pour le trône, qui, bien avant que Michel le fît César, lui avait donné l'onction royale, κεχρισμένον εἰς βασιλέα (7). Aussi, après sa proclamation, c'est au Christ qu'il adressera ses remerciements : « O Christ-Roi, c'est par ton jugement que j'ai reçu l'Empire (8) ; » c'est vers la croix que, dans les représentations en mosaïques de son palais du Cénourgion, il tendra ses mains reconnaissantes, lui et les siens (9) ; sur les monnaies de

(1) *Vie de Basile*, c. 27, p. 254.

(2) Ibid, ibid.

(3) Ibid., c. 53, p. 289.

(4) Un *centenarium* vaut cent *litræ* byzantines ou livres romaines : une *litra*, suivant Dureau de la Malle, pèse 326 gr. 33 d'or et vaudrait environ 1034 fr. Sabatier, t. I, p. 59 et suiv.

(5) *Vie de Basile*, c. 27, p. 253, c. 29, p. 257.

(6) Ibid., c. 26, p. 252.

(7) Ibid., c. 9, p. 223.

(8) χριστὲ βασιλεῦ, τῇ σῇ κρίσει τὴν βασιλείαν δεξάμενος: Ibid., c. 28, p. 255.

(9) Ibid., c. 89, p. 334.

la dynastie, c'est le Christ-Roi qui sera représenté, c'est la main de Dieu, non celle de Michel l'Ivrogne, qu'on verra apparaître en haut de ses médailles, bénissant et élisant, (χειροτονεῖν), les princes Macédoniens (1).

Après la Providence, s'il est redevable à quelqu'un, c'est à la nation, au Sénat, à l'armée, au peuple, dont les murmures l'ont d'abord imposé, comme César, au choix de Michel (2), qui, après la mort de celui-ci, unanimement l'ont proclamé Empereur (3).

C'est plutôt Michel III qui lui était redevable : Basile avait sauvé sa vie menacée par Bardas (4), avait gouverné pour lui, qui était reconnu par tous incapable de régner (5), lui avait donné de bons conseils, le faisant d'abord avertir par d'autres, puis l'avertissant avec douceur et modestie, poussant la condescendance pour cet homme égaré, jusqu'à prendre sa part des reproches qu'il était forcé de lui adresser. « Nous sommes odieux aux citoyens, au Sénat, etc. (6). » En récompense, Michel III avait voulu lui reprendre cette dignité de César que Dieu et la volonté nationale lui avaient donnée ; il lui avait tendu des embûches ; un homme avait été chargé de le tuer à la chasse, mais son trait s'était détourné du prédestiné ; son cheval l'avait emporté dans les précipices, et tout brisé de sa chute, il avait avoué ses criminels desseins à son confesseur et supplié ses complices de ne plus attenter à celui que Dieu protégeait (7).

Mais si Michel méritait la mort, si Basile, loin de lui devoir quelque reconnaissance, était constitué par lui en état de légitime défense, le panégyriste peut très-bien avouer que Basile a fait tuer Michel ?

Il ne l'ose. Il rejette toute la responsabilité sur autrui. Il ne s'avance pas même, comme l'anonyme, à reconnaître que ce pourrait bien être des amis de Basile qui firent le coup (8). Mais « les plus considérés des hommes élevés en dignité, la plus saine partie du Sénat,

(1) Cf. De Saulcy, *Essai de classification des suites monétaires byzantines*. Sabatier, *Classification générale des monnaies byzantines*, etc.

(1) *Vie de Basile*, c. 18, p. 239.

(3) Ibid., c. 28, p. 255.

(4) Ibid., c. 17, p. 237.

(5) Ibid., c. 18, p. 239.

(6) Ibid., c. 24, p. 248-249.

(7) Ibid., c. 24, p. 249.

(8) Cont. sur M. III, c. 44, p. 210. εἴτε βουλῇ τῆς συγκλήτου βουλῆς, εἴτε βουλῇ τῶν φιλούντων Βασιλείου.

se concertèrent, et par le ministère des soldats qui gardaient le cubicule, ils le firent périr dans le palais de Saint-Mamas. Ivre-mort, il passa sans le sentir du sommeil à la mort. Dès qu'on a vu un scorpion ou une vipère, on n'attend pas d'être piqué par eux, mais connaissant le venin inné en eux, on les tue ; de même pour les hommes venimeux et meurtriers, on prévient leur atteinte et l'on se hâte de les détruire avant d'être blessé par eux (1). » Ainsi donc, Basile n'a pas tué son ennemi ; mais les pouvoirs réguliers du pays ont fait justice d'une peste publique. Il va sans dire que l'apologiste ne sait rien des châtiments qui auraient ensuite puni à leur tour ces vengeurs de la morale publique.

Génésius, non moins zélé, mais moins adroit que Constantin, trahit la vérité par son récit étrangement naïf et plein de suspectes réticences. Ne commence-t-il pas par nous dire qu'il y avait, sur certains points importants, deux traditions dans le peuple ? Il y en a qui racontent, nous dit-il, que Michel voulut tuer Basile ; mais, ajoute-t-il, suivant d'autres, « malgré les mauvais conseils qu'on lui donnait, il conserva sa bienveillance envers lui. Il laisse voir que si Basile ne fut pas l'auteur de l'attentat, il ne repoussa point ceux qui osèrent l'engager à le commettre : et « comme ils ne réussissaient pas à le persuader, ni à changer ses sentiments affectueux pour Michel, ni à vaincre son horreur pour ce meurtre, ils se chargèrent eux-mêmes de tuer Michel, pour ne point périr par lui. » Basile se contenta « de retirer de l'assassinat son avantage particulier, et comme il sentait que la royauté lui était donnée, non comme auparavant par un homme, mais par la divinité, il rendit grâce à Dieu (2). »

On pourrait attendre quelque lumière de Nicétas le Paphlagonien qui est tout à fait un contemporain. Mais emporté par son zèle contre les schismatiques, ennemi juré de Bardas et de Michel III, les soutiens de Photius, il ne prononce même pas le nom de leur meurtrier. C'est Dieu qui les a frappés : qu'importe au moyen de quel instrument ? Le fougueux orthodoxe n'ira point, pour si mince détail, se créer des embarras en accusant les puissants du jour. Tout ce qu'il sait, c'est que Bardas a vu en songe Ignace qui demandait vengeance contre lui aux pieds de S. Pierre, que S. Pierre a ordonné que Bardas fût coupé en morceaux, et que le César est tombé victime des vengeances d'en haut (3). Quant à Michel III, « il a été

(1) *Vie de Basile*, c. 27. p. 254.
(2) Génésius, l. IV, p. 112-113.
(3) Nicétas le Paphlagonien, dans Baronius, a. 867, n° 78 et suiv.

tué par S. Mamas le martyr, juste punition de sa folie et de ses crimes (1). »

Quels que soient les motifs qui ont fermé la bouche à ces écrivains, l'intérêt de famille à Constantin VII, l'autorité impériale à l'anonyme et à Génésius, l'indifférence politique produit par l'excès du zèle religieux à Nicétas, on a vu qu'ils n'ont point réussi à tromper l'opinion byzantine.

Pas davantage l'opinion des autres pays. Luitprand nous montre le Christ apparaissant en songe à Basile, tenant par la main l'Empereur assassiné et lui demandant compte du régicide (2). Elmacin, si mal informé d'ordinaire, paraît tout à fait au courant des honteuses conditions imposées au mariage de Basile, du meurtre de Michel par Basile, des motifs d'intérêt public au moyen desquels on chercha à colorer le crime (3).

Sur le règne proprement dit de Basile, la tâche du panégyriste est moins difficile : il n'a qu'à amplifier les témoignages favorables que donnent à son héros tous les historiens de Byzance. Pourtant, à ses tableaux de l'âge d'or, nous serons obligés de mêler quelques ombres, empruntées encore à la palette des historiens indépendants.

Le petit-fils de Basile s'efforce de présenter son héros sous ses côtés les plus populaires.

1° Pour le petit peuple, pour la foule innombrable des plaideurs sans patron, des contribuables sans protecteur, il fera revivre le Basileus justicier, qui, se dérobant aux splendeurs de la cour, vient siéger sur son tribunal du *genikon* (4), écoute les plaintes des petits et des humbles contre les empiètements des puissants et les exactions des collecteurs ; qui, ne trouvant un jour aucun plaignant à son tribunal, craint qu'on n'empêche les petits de venir à lui, envoie des gens s'enquérir par toute la ville s'il y a quelque injustice commise et, lorsqu'ils reviennent sans avoir rien trouvé, en verse des larmes de joie ; qui, la nuit, s'agitait sur sa couche impériale, perdait le sommeil à se travailler l'esprit pour le bonheur du peuple. Il leur montre le prince qui a organisé au IXe siècle l'assistance judiciaire, voulant que les plaideurs pauvres, que de puissants adversaires forçaient à venir à Constantinople, fussent nourris pendant tout leur

(1) Ibid., n° 92.
(2) Luitpr., *Antapod.*, l. I, c. 1.
(3) Elmacin, trad. Vattier, p. 172.
(4) Γενικόν, trésor public.

séjour aux frais de l'État; le monarque économe des deniers publics, qu'il regardait comme la propriété de contribuables, qui « ne voulait pas dissiper en festins ce que d'autres avaient gagné par leurs labeurs (1), » et qui, le jour de son couronnement, ne voulait jeter au peuple que l'argent qu'il avait en propre; la providence des petits, la terreur des fonctionnaires infidèles, le vrai roi du peuple, de ce peuple qui lui composait déjà une légende : λέγεται, nous dit son petit-fils en rapportant une historiette de couleur tout orientale (2).

On lui prêtait des mots, comme chez nous à Henri IV : « sa maxime était que le puissant ne doit pas opprimer le faible, mais l'aimer comme un frère et le réchauffer dans son sein. » C'était encore le signaler à l'amour des petits que de montrer en lui le parvenu, que Dieu avait tiré de la pauvreté Davidique (3) pour l'élever au-dessus des plus grands, mais le parvenu reconnaissant, qui ne rougissait pas de son origine, qui se souvenait de tous ceux qui l'avaient secouru : du couvent de S. Diomède dont les moines l'avaient ramassé sur le pavé, de la veuve Daniélis qui l'avait traité comme un fils (4), de S. Elie Thesbite auquel il fit élever tant de sanctuaires.

Pourquoi faut-il que les écrivains indépendants nous le montrent, sur ses vieux jours, tellement entêté de la majesté impériale, qu'il fit mettre à mort un brave homme qui lui avait sauvé la vie, en coupant la ceinture par laquelle un cerf furieux le tenait à ses cornes : on l'accusait d'avoir tiré le glaive contre son prince (5) !

2° Aux dévots, aux moines, à tout le parti religieux, le biographe dépeint le monarque plein de piété, qui envoyait ses quatre filles au couvent, « comme des épouses virginales du Christ, » qui faisait un prêtre de son fils Etienne, et ainsi « l'immolait à Dieu comme fit autrefois Abraham pour son fils Isaac (6); » qui lui-même passait de longues heures dans les monastères, plein de vénération pour les moines, ne souffrant pas qu'ils se dérangeassent pour venir le visiter, mais quittant lui-même son palais impérial pour leurs cellules (7); enri-

(1) *Vie de Basile*, c. 91, p. 337.
(2) Ibid., c. 29-31, p. 256-261 ; c. 72, p. 314-315.
(3) ἐκ πτωχείας Δαυϊτικῆς, ibid., c. 89, p. 335.
(4) Ibid., c. 73 et suiv., p. 316 et suiv.
(5) Sym. Mag., c. 23, p. 699 ; Georg. le Moine, c. 27, p. 848 ; Léon le Gramm., p. 262 ; Ephrœmius, sur Basile.
(6) *Vie de Basile*, c. 35, p. 264 ; c. 43, p. 275.
(7) Ibid., c. 72, p. 315.

chissant les églises que son prédécesseur avait voulu dépouiller, éclipsant la pieuse libéralité de tous ses devanciers (1) ; grand bâtisseur d'églises, grand fondateur de monastères ; apaiseur de schismes : car il fit sortir Photius du trône patriarcal, pour y replacer Ignace, et le lui rendit à la mort du pasteur légitime (2) ; propagateur de la foi chrétienne, convertisseur de peuples, apôtre des Slaves illyriens et péloponnésiens, des Russes, des Bulgares (3) ; quelque peu persécuteur, ce qui ne gâtait rien, et forçant les Juifs au baptême (4) ; tellement agréable à Dieu qu'il remportait des victoires rien qu'en faisant ses prières, et qu'il contribuait plus à la chute du Manichéen Chrysochir du fond de son oratoire à Constantinople, que toute la valeur de ses légions sur l'Euphrate (5).

Cet éloge de Basile, il faut en rabattre un peu, si l'on consulte les chroniques contemporaines : s'il renverse le faux Patriarche Photius, c'est parce que celui-ci, après le meurtre de Michel, l'avait traité de brigand et de parricide, et l'avait exclu de la communion (6) ; s'il l'a rétabli, c'est parce que le faux pasteur a su intéresser sa vanité de parvenu, en lui fabricant une généalogie (7). Il fréquentait des pervers, comme ce magicien Santabaren, un moine défroqué, qui l'infecta de ses hérésies, le mit en commerce avec les démons en faisant l'invocation sacrilége de son fils défunt Constantin, manqua par ses artifices et ses calomnies de le rendre meurtrier de son autre fils Léon (8). Pour le Porphyrogénète, Basile est un saint ; pour Syméon, Basile est un damné : « C'est ce sacrilége Photius, s'écrie-t-il en mourant, c'est son acolyte Santabaren qui m'ont éloigné de Dieu, m'ont rendu étranger à la science véritable, m'ont entraîné avec eux dans la même damnation (9). »

3° Aux légionnaires, aux soldats, on rappelle le vainqueur des Manichéens, des Arabes d'Orient et d'Occident, le conquérant des régions de l'Euphrate et de l'Italie méridionale, celui qui a réorganisé

(1) *Vie de Basile*, c. 84, p. 326.
(2) Ibid., c. 32, p. 261-262 ; c. 44, p. 276.
(3) Ibid., c. 96-97, p. 342.
(4) Ibid., c. 95, p. 341.
(5) Ibid., c. 41, p. 271 et suiv. Cf. *supra*, pages 43-42. On racontera la même chose du Porphyrogénète
(6) Sym. Mag. sur Bas., ç. 6, p. 688 ; Georg. le M., c. 5, p. 841 ; Léon le Gramm.
(7) Sym. Mag., c. 7, p. 689.
(8) Sym. Mag., c. 17 et suiv., p. 692 et suiv. — Georg. le M., in Bas., c. 21, p. 845. — Léon le Gramm., p. 259.
(9) εἰς τὴν ἴσην μετ' αὐτῶν κόλασιν, Sym. Mag., c. 23, p. 700.

les légions, amélioré le sort des soldats, plus généreux envers eux qu'aucun de ses prédécesseurs. Surtout on n'oublie pas de faire ressortir le côté populaire, l'Empereur soldat autant que réformateur et général, le guerrier populaire à la taille colossale, qu'on voyait marcher à la tête des siens, les traiter en camarades, partager leurs labeurs, porter sans fléchir, « le fardeau de trois hommes. » Toujours, en dépit de Syméon et de Georges, il les a menés à la victoire. Car le panégyriste n'avoue jamais une défaite; s'il est obligé de reconnaître que Basile a trouvé telle ou telle place trop bien fortifiée ou trop bien défendue, qu'il n'a pu prendre ni Téphrique (1), ni Malatia (2), ni Adapa (3), il se hâte de tout mettre sur le compte des frimas, de l'hiver, du Destin. Il fait remarquer avec quelle habileté la retraite a été conduite : on n'a pas perdu un homme ! que de places fortes on a prises en passant ! que de prisonniers on a emmenés ! à tel point qu'on a été obligé d'en égorger une partie, ce que l'historien appelle, par un horrible euphémisme, « alléger par le glaive le fardeau de l'armée ; » quelle terreur enfin le nom de Basile a semée dans le pays (4) !

4° Au monde des artistes, des sculpteurs, peintres en mosaïques, architectes, à cette foule de lettrés et d'amis des arts, dont s'enorgueillissait Byzance, on énumère les cent cinquante églises que Basile a fait bâtir ou restaurer ; on conte les merveilles du Cénourgion, les splendeurs de la Nouvelle-Eglise. Pour que la gloire du nouveau Justinien, qui a surpassé le premier par ses lois et ses bâtiments, soit connue de toutes les classes du public, pour que personne ne puisse refuser au grand homme les éloges qu'il mérite, pour que « ceux mêmes qui n'ont pas le droit d'entrer dans le Palais ne soient pas dans une ignorance absolue de ces merveilles, » l'écrivain entre dans les détails les plus minutieux sur les pierreries et l'orfévrerie des églises, les tableaux en mosaïque, les marquetteries de marbre, les colonnes de porphyre et de marbre de Paros, etc. (5).

Rien ne manquerait à la gloire de Basile si des historiens, dont il n'était pas l'aïeul, ne se fussent avisés de l'accuser de ces plagiats auxquels se laissèrent aller tant de monarques constructeurs : Justinien, Théodoric, Charlemagne, etc. « L'Empereur fit briser beaucoup d'ob-

(1) *Vie de Basile*, c. 37, p. 267.
(2) Ibid., c. 40, p. 270.
(3) Ibid., c. 48, p. 281 et suiv.
(4) Ibid., ibid.
(5) Ibid., c. 31, p. 259 ; c. 78-94, p. 321-341.

jets d'art en airain, pour en faire usage dans sa Nouvelle-Église. Il enleva quantité de marbres, de mosaïques, de colonnes, dans les églises et les maisons pour les employer à cette construction, » etc. (1). Il démolissait donc pour reconstruire, faisait du neuf avec le vieux, et n'enrichissait un saint qu'en en dépouillant un autre. Combien de ces fameux constructeurs furent plus funestes aux antiquités de la Grèce qu'Alaric et que Baïan (2) !

CHAPITRE X.

LE LIVRE DES *THÈMES*.

Aucun des critiques qui se sont occupés du livre des *Thèmes*, ni Vulcanius (3), ni Morel (4), ses premiers éditeurs, ni Meursius (5), ni Banduri (6), ni Fabricius (7), ni Angelo Maï (8), ni Tafel (9), ni Bekker (10), n'a élevé de doutes sur l'auteur du livre. Le titre, fort en règle, l'attribue à Constantin VII. Si nous admettions dans le chapitre 10 (livre I) la variante de l'édition de Vulcanius, l'évidence serait complète : dans cette variante, en effet, l'auteur, parlant de Léon VI, l'appelle son père, τοῦ μακαρίου καὶ ἁγίου πατρός μου Λέοντος, et, parlant de Basile Ier, l'appelle son aïeul, ὁ ἐμὸς πάππος.

Il ne reste plus à chercher que l'époque à laquelle cet ouvrage fut composé.

1° Dans deux passages du livre, il est question de Romain, comme vivant encore : on lui donne, en effet, les épithètes d'ὁ κύριος Ῥωμανός,

(1) Sym. Mag. sur Bas., c. 12, p. 691. — Georg. Mon., c. 13, p. 843. — Léon le Gramm., p. 257. — Georg. le M. sur Mich. III et Théodora, c. 6, p. 815, et Laborte, *Le Palais Impérial de C. P.*, 68, 136, 142, attribuent à Théoctistos, ministre de Théodora, la construction des bains du palais, dont le Porphyrogénète, *Vie de Basile*, c. 90, p. 336, fait honneur à Basile.

(2) Cf. *suprà*, page 59.

(3) Vulcanius, Leyde, 1588, pour les *Thèmes d'Orient*, d'après un ms. de sa bibliothèque.

(4) Morellus, Leyde 1617, pour ceux d'Orient et d'Occident, d'après le ms. n° 2431 de la Bibliothèque Impériale.

(5) *Opera C. Porphyr.*, Leyde, 1613 et dans les *Opera* de Meursius, t. VI, p. 1421.

(6) *Imperium Orientale*, t. Ier, d'après le même ms. que Morel.

(7) *Bibliotheca græca*, édit., Harles, t. VII.

(8) *Veterum scriptorum fragmenta nova*, t. I.

(9) Tafel, *Const Porph. de provinciis regni Byzantini*, Tubingen, 1846.

(10) Bonn, 1840, d'après les mss. de la Biblioth. imp., nos 2431 et 854.

ὁ καλός τε καὶ ἀγαθὸς βασιλεύς (1), et non celles de μακαρίτης, comme dans le *De administrando* composé après sa mort (2).

2° Ces épithètes sont déjà fort élogieuses ; en outre Constantin (3) loue ce prince « qui a donné à l'Empire romain plus de largeur, de longueur et de grandeur ; » or, dans les ouvrages composés par Constantin après la mort de son beau-père, il se montre plus disposé à l'invectiver qu'à le glorifier (4).

3° Constantin avait l'habitude, dès que son fils Romain fut parvenu à l'adolescence, de se proposer dans ses livres un but d'éducation et de les faire précéder d'une préface, pleine de paternels conseils à l'adresse du jeune prince. On ne trouve ici rien de semblable : rappelons-nous que le jeune Romain II naquit seulement en 939, et que même à la chute de Lécapène (il avait alors cinq ans), il était trop jeune pour qu'on lui dédiât un traité de géographie ;

4° L'auteur du livre des *Thèmes* énumère déjà parmi les thèmes d'Asie celui de Séleucie : ce thème, au témoignage de Constantin VII, fut créé par Romain Lécapène (5) : en quelle année ? Il semble que ce soit après 934, époque à laquelle Malatia, s'étant révoltée, fut prise et détruite par Jean Courcouas ou Gourgen, et le pays réduit en *curatorie*.

Vers cette époque, la puissance arabe se trouva assez affaiblie en Orient pour qu'on pût agir sur la frontière la plus rapprochée des Sarrasins de Tarse : on y constitua donc le thème ou province militaire de Séleucie, qui forma un nouveau boulevard de l'Empire. Constantin VII, en 934, avait dix-neuf ans : c'est peu de temps après cette dernière époque que son livre dut être écrit.

5° Dans le chapitre qu'il a consacré au thème Lycandos, Constantin VII parle d'un célèbre Arménien du nom de Mélias qui était mort depuis peu : πρὸ μικροῦ τελευτήσαντα. Or ce Mélias, en 934, à l'époque de la prise de Mélitène, était encore à la tête des contingents, arméniens dans l'armée de Courcouas (6).

6° Si on donne à l'auteur du livre une vingtaine d'années, on s'étonnera moins des défauts énormes de l'ouvrage : pure compilation dans certaines parties, abus des citations et des digressions étran-

(1) *Thèmes*, I, 13, p. 36, II, 6, p. 54.
(2) *De Adm. Imp.*, c. 51, p. 241.
(3) *Thèmes*, I, 13, p. 36.
(4) Voir ci-dessus, page 40.
(5) *Thèmes*, I, 10, p. 36.
(6) Cont. sur Lécap., c. 24, p. 416.

gères au sujet, absence de vues et d'expérience politiques ; l'auteur ne connaît l'Empire que par les livres, et même par les livres des anciens. Il vient d'échapper à son précepteur et, à la légèreté avec laquelle il tourne en ridicule les défauts de ses sujets, on voit bien qu'il n'a ni la responsabilité, ni le souci de l'Empire.

Passons à l'examen de l'ouvrage.

Une chose qui frappe tout d'abord, c'est que l'écrivain ne s'est occupé que de la géographie ancienne de l'Empire en croyant faire de la géographie contemporaine. C'est l'Empire au VI^e^ siècle, et non pas au X^e^ siècle, que nous trouvons dans son livre. Le cadre de l'ouvrage, c'est-à-dire la division générale de l'Empire en douze thèmes d'Europe et dix-sept thèmes d'Asie, appartient seul à l'époque de Constantin VII. Mais pour la description de chacun des thèmes, il se borne à copier les auteurs anciens, Hellanikos, Alexandre Polyhistor, Nicolas de Damas, Denys le Périégète. L'auteur auquel il a le plus emprunté, c'est Hiéroclès, auteur d'un Vade-mecum ou *Synecdemos* géographique ; il était contemporain de Justinien I^er^. Constantin le copie servilement, aveuglément : *incredibili socordia scriptum*, dit Tafel (1).

Prenons un exemple : après avoir énuméré trois des thèmes de l'Empire, Macédoine, Strymon, Thessalonique, il passe à la description du premier. Ce thème, suivant lui, comprendrait : *l'Eparchie* de Macédoine *Première* sous un *consulaire*, 31 *cités* (suit l'énumération des cités) ; *l'Eparchie* de Macédoine *Seconde* sous un *Hegémôn* ou *praeses*, 8 cités ; *l'Eparchie* de Thessalie sous un *Hégémôn*, 17 *cités*, etc. Il n'a pas l'air de se douter : 1° qu'il n'y a plus dans l'Empire ni éparchies, ni préfectures, ni consulaires, ni *præsides*, ni *rectores*, qu'il n'y a plus que des *thèmes* et des *stratèges*, c'est-à-dire des gouverneurs militaires ; 2° que l'expression de πόλεις ou *civitates* est également impropre, puisque son propre père Léon, par sa Novelle 47 (2) a légalement aboli ce qui restait des divisions et du système municipal du VI^e^ siècle ; 3° que les anciennes divisions en éparchies ne correspondent nullement avec les divisions plus nouvelles en thèmes, et que le territoire de celles-là n'est pas identique au territoire de ceux-ci ; 4° qu'en copiant les villes qu'Hiéroclès attribuait à la Macédoine du VI^e^ siècle, il a énuméré non-seulement les villes de la Macédoine du X^e^ siècle, mais encore les villes des thèmes du Strymon et de Thessalonique : en sorte que, passant à la

(1) Tafel, ouvrage cité, p. XII.

(2) Zachariæ, *Jus Græco-Romanum*, t. III, p. 139.

description de ces deux thèmes, il ne trouve plus rien à en dire et ne peut citer une seule de leurs villes.

Pour être juste, il faut remarquer que ces défauts se trouvent surtout dans le livre II, qui traite des thèmes d'Europe. Le livre I est beaucoup plus soigné. On sait que les Byzantins connaissaient mieux l'Orient que l'Occident. Il n'est plus question dans les thèmes d'Asie ni d'*éparchies*, ni d'*hégémones*, ni de consulaires. Les limites réelles des différents thèmes sont mieux connues et quelquefois indiquées avec beaucoup d'exactitude. Mais Hiéroclès continue à être la principale source d'informations.

En suivant les renseignements des anciens, on risquait fort de ne faire que de la géographie ancienne. Rien que pour le thème de Péloponnèse et les quarante villes que lui attribue Constantin, toujours d'après Hiéroclès, combien d'entre elles qui n'étaient plus que des ruines ! Il y en avait qui, même au temps d'Hiéroclès, n'existaient plus que sur les listes officielles. Èges avait disparu dès le temps de Pausanias ; Mégalopolis, Tégée, Elis, Amyclée, Olénos, Sicyone, n'étaient plus que des souvenirs (1). Qu'est-ce que ces 79 villes de la Hellade (2), ces 40 villes du Péloponnèse (3) sur lesquelles (à part quelques-unes, mentionnées de temps à autre dans les chroniques : Athènes, Thèbes, Patras, etc.), s'étend pendant des siècles le plus profond oubli ? Qu'est-ce qui pouvait subsister au x^e^ siècle de ces 119 villes qu'on ne peut plus retrouver quand les ténèbres du moyen âge se sont dissipées et dont le nom même, au milieu des variantes et des passages corrompus, ne peut plus être rétabli avec quelque certitude par les savants modernes (4) ? Pourquoi Constantin VII n'a-t-il pas nommé plutôt ces villes neuves de la Grèce du x^e^ siècle qui apparaissent tout à coup rayonnantes de vie sur les ruines des vieilles cités : Vostiza, Veligosti, Nikli (la future Tripolitza), Arkadia, Monemvasia, etc. ?

C'est que l'Empereur ne connaissait pas l'Empire. Le pupille de Romain prenait déjà, un peu par nécessité, ces habitudes casanières qu'il conservera après son affranchissement. On voit bien qu'il a lu : il cite à tout propos ses autorités : Hésiode (5), Homère (6), le poète

(1) Falmerayer, *Gesch. der Halbinsel Morea*, I, 266, 270, 335.
(2) *Thèmes*, II, 5, p. 51.
(3) *Thèmes*, II, 6, p. 52.
(4) Cf. les travaux et les notes de Weisseling sur le *Synedecmos* d'Hiéroclès.
(5) *Thèmes*, II, 2, p. 48.
(6) Ibid , II, 7 et *passim*.

comique Alexios (1), Clidemos, Marsyas, Alexandre Polyhistor (2), Euphemios (3), Thucydide (4), Hesychios, Grégoire le Théologien (5), etc.

Il y a même dans ces citations un soin particulier : « Hellanikos au livre I de ses Argoliques »,— « Marsyas au livre I de ses *Macédoniques*, »— « Clidemos dans ses premiers *Commentaires attiques* (6), » — « Nicolas de Damas au livre IV de son *histoire* (7) ». Denys le Periégète est cité textuellement (8) : même honneur aux poètes Hésiode et Alexios.

On reconnaît bien dans l'auteur le savant de cabinet et le compilateur de bibliothèques dont nous parle l'histoire. Mais son intelligence n'a pas encore atteint sa maturité. Son livre II surtout n'est pas un livre, c'est un cahier de notes et de rédactions historiques et géographiques assez mal tenu.

Gibbon a déjà exprimé son désappointement de ne trouver dans ce livre rien de ce que semblait promettre son titre : aucun détail sur la situation économique ou sociale des provinces, l'administration, la statistique, les impôts. Au lieu de ces utiles renseignements, nous trouvons des citations de poètes, des recherches étymologiques, des épigrammes sur les vices de certaines populations, des souvenirs d'Homère, des *Actes des Apôtres*, de l'histoire ecclésiastique et de l'histoire ancienne, de vieux récits fabuleux, qui n'ont même pas l'avantage d'être nouveaux pour nous, sur l'origine d'une ville ou d'une nation. A propos du thème de la mer Égée, on évoque Égéos, fils de Neptune (9) ; à propos de la Macédoine, Deucalion (10); de la Hellade, Deucalion et son fils Hellen (11); du Péloponnèse Pélops, Œnomaüs, Phoronée (12), etc. Les allusions aux faits contemporains n'occupent qu'une place fort restreinte. Il semble que pour le jeune Empereur, tout rempli de souvenirs littéraires et mytholo-

(1) *Thèmes*, II, 10, p. 59.
(2) Ibid., II, 5, p. 51.
(3) Ibid., II, 6, p 54.
(4) Ibid., II, 6, p. 53.
(5) Ibid., II, 8, p. 55.
(6) Ibid., II, 2, p. 48.
(7) Ibid., II, 6, p. 52.
(8) Ibid., ibid.
(9) Ibid., I, 17, p. 42.
(10) Ibid., II, 2, p. 48.
(11) Ibid., II, 5, p. 51.
(12) Ibid., II, 6, p. 52.

giques, ce traité de géographie n'ait été qu'un prétexte pour épancher les trésors d'une trop facile érudition.

Une chose remarquable encore et qui prouve combien le jeune prince, dans son cercle étroit de lettrés et de bibliophiles, se souciait peu d'écrire un ouvrage ayant caractère officiel, c'est la facilité avec laquelle il manie l'épigramme contre ses sujets.

L'habitude des souverains de Byzance, dans leurs documents officiels, c'était de faire précéder les lois qu'ils destinaient à telle ou telle ville ou province de l'Empire d'un pompeux éloge de cette ville ou de cette province. L'éloquence des hommes de lois ou des rhéteurs qui formaient le conseil de l'Empereur se donnait pleine carrière : on n'épargnait point l'encens aux contribuables, et les plus misérables populations de l'Empire se voyaient rappeler les souvenirs d'un passé glorieux.

Les Pisidiens avaient autrefois commandé à toute l'Asie (1), et l'on démontrait aux Lycaoniens, avec une profusion d'arguments généalogiques, qu'ils étaient les frères d'origine du peuple romain (2). Les Paphlagoniens étaient une race illustre, d'une glorieuse antiquité et qui avait couvert l'Occident de ses colonies (3). La Cappadoce, personne n'ignorait combien elle avait été grande et célèbre, comment elle avait dominé sur le Pont et courageusement résisté aux Romains : elle a eu d'illustres citoyens ; ses cités sont nombreuses et elle a pour capitale la ville honorée du nom de César (4). On sait que le style de la chancellerie byzantine a été ensuite imité dans toutes les monarchies issues des invasions barbares (5).

Comment s'exprime le Porphyrogénète sur le compte de ces mêmes peuples ?

Le nom des Cibyrrhéotes (Lycaoniens, Ciliciens, etc.) est un « nom d'opprobre et non d'honneur, qui vient d'une misérable et obscure bourgade : c'est une nation de rebelles et d'insolents : leur Sidè est « une officine de piraterie (6). » Les Paphlagoniens ne sont connus que par leur dépravation et leur méchanceté, et Homère, non sans malice, a parlé des mulets qui naissent chez eux : l'étymologie pro-

(1) Justinien, *Nov.* 24, c. 1.

(2) Id., *Nov.*, 25, préface.

(3) Id., *Nov.*, 29, préface.

(4) Id., *Nov.*, 30, préface.

(5) Les lettres de Théodoric, à Arles, Venise, etc. ; les *bonnes villes* des rois français, etc. Voir un chrysobulle dans Deville, *Etude sur le dialecte tzaconien*, p. 21.

(6) *Thèmes*, I, 14, 37-38.

posée par Constantin pour le nom d'une de leurs villes, Pompéiopolis, n'est guère plus flatteuse (1). Sur les Cappadociens, sa verve irrévérencieuse ne tarit pas : « Il y a trois mauvais K, la Cappadoce, la Crète, la Cilicie ; » — « une vipère mordit un Cappadocien et ce fut la vipère qui creva, » etc. (2).

CHAPITRE XI.

LE LIVRE DE L'*ADMINISTRATION*.

Tout, dans le *De Administrando imperio* (3), porte l'empreinte de Constantin VII et de sa préoccupation paternelle pour l'instruction de son fils. C'est un des plus originaux, en même temps que le mieux travaillé et le plus précieux de ses écrits. Entre autres passages (4), où se révèle le but d'éducation que s'est proposé Constantin, celui que je vais citer a vraiment de la grandeur et de l'élévation.

On y sent à la fois la tendresse paternelle, l'orgueil du souverain de Byzance, héritier de l'Empire du monde, le fierté du prince légitime, né dans la pourpre et fort de son droit divin :

« Ces choses je les ai considérées dans ma sagesse et je me suis dit que je les porterais à ta connaissance, mon fils bien-aimé, pour que tu apprennes à connaître chacune de ces nations, pour que tu saches comment il faut traiter avec elles et les gouverner, porter chez elles la guerre ou repousser leurs attaques. Et les nations demeureront frappées d'étonnement devant ta grandeur, et elles fuiront devant toi comme devant le feu ; leur bouche sera bâillonnée et tes paroles les perceront comme des traits. Ton aspect leur sera terrible et devant ta face un tremblement les saisira. Le Tout-Puissant te couvrira d'un bouclier, ton Créateur te remplira de sa sagesse, il conduira tes pas et te placera sur une base inébranlable. Ton trône devant lui sera comme le soleil, et ses yeux seront fixés sur toi, et l'adversité n'aura point prise sur toi : car lui-même t'a élu et il t'a choisi dès

(1) De πομπή, ostentation. *Thèmes*, I, 7, 29, 30.

(2) *Thèmes*, I, 2, p, 21. Constantin n'a pas même le mérite de la nouveauté. Ses épigrammes sont copiées comme le reste. Celle de la vipère se trouve dans Martial.

(3) Titre inventé par Meursius pour suppléer à la perte du titre original. Un des titres des cinquante-trois livres historiques lui conviendrait beaucoup mieux : Περὶ ἐθνῶν.

(4) *De Adm. Imp.*, c. 1, p. 66, c. 13, p. 81 et 90.

le sein de ta mère, et il t'a confié comme au meilleur sa royauté sur tous les hommes, et il t'a élevé comme une tour sur une colline ou comme une statue d'or sur une hauteur et comme une ville sur une montagne, afin que les nations t'apportent des présents et que les habitants de la terre se prosternent devant toi.

« Mais, Seigneur, mon Dieu, toi dont la royauté est impérissable, éternelle, sois le guide de celui qui en toi est né de moi, que ta face soit tournée vers lui et que ton oreille soit tendue vers sa prière, que ta main le protège, qu'il règne pour la vérité, que ta droite lui montre le chemin. Que ses voies soient dirigées en ta présence, pour garder tes commandements. Que devant sa face tombent ses adversaires, et que ses ennemis lèchent la poussière. Que sa souche soit ombragée des feuilles d'une nombreuse postérité, et que l'ombre de ses fruits s'étende sur les montagnes royales, car c'est par toi que règnent les rois et qu'ils te célèbrent dans l'éternité (1). »

La date de ce livre est aussi peu contestée que son attribution. Tous les auteurs qui s'en sont occupés, Pray, Katona, Stritter, Rački, etc., arrivent à peu près aux mêmes conclusions. Il semble que l'auteur, craignant qu'on ne lui contestât le plus beau et le plus précieux de ses écrits, ait pris plaisir à multiplier les indications.

1° Le livre est adressé à Romain le Jeune, *couronné de Dieu ;* il fut donc composé après son couronnement (945).

2° Il fut écrit également après la mort de Romain Lécapène (948), à laquelle Constantin fait allusion en plusieurs passages (2).

3° Il est question dans ce livre, au chapitre 26, du roi d'Italie Lothaire comme étant encore vivant (3) : or, ce prince mourut en 950.

Donc la composition du livre, ou du moins de ses 26 premiers chapitres, doit se placer entre les années 948 et 950.

D'autres passages permettent une précision plus grande encore.

4° Au chap. 27, il déclare qu'il écrivait, en l'indiction VII, an du monde 6457 : or, l'indiction VII ou l'an du monde 6457, c'est l'an du Christ 949 (4).

5° Le chap. 29 est également daté de l'indiction VII et de l'an du monde 6457 (5).

(1) *De Adm. Imp.*, préface.
(2) Ibid., c. 13, p. 88 ; c. 51, p. 241.
(3) Ibid., c. 26, p. 118.
(4) Ibid., c. 27, p. 121.
(5) Ibid., c. 29, p. 137.

6° Au chap. 45, toujours dans le but de préciser une date, il déclare qu'il écrit en l'an du monde 6460 (Ind. X, soit 952) (1).

Ainsi, les 29 premiers chapitres au moins furent rédigés en 949 et 950 ; deux années s'écoulèrent avant la rédaction du chapitre 45 ; et ce n'est guère que l'année suivante (953) que le livre parut à la lumière : Constantin avait alors 48 ans et son élève 14 ans.

Le plan du traité a été indiqué dans le *proœmium* et suivie avec une grande fidélité dans tout le cours de l'ouvrage.

L'auteur déclare qu'il apprendra à son fils : 1° quelles sont les nations dangereuses pour l'Empire et par quelles autres nations on peut les combattre ; 2° le moyen d'éluder leurs demandes indiscrètes ; 3° l'origine, les mœurs, les institutions des différents peuples et la nature de leurs rapports, soit entre eux, soit avec l'Empire ; 4° divers événements ou innovations qui se sont produits soit à la cour, soit dans l'Empire.

Le premier point a été traité dans les douze premiers chapitres de l'ouvrage, où l'on enseigne le moyen d'opposer les unes aux autres les diverses nations barbares, Russes, Petchenègues, Hongrois, Khazars, Bulgares, etc.

Le second point est traité avec de grands développements dans le chap. 13

La troisième partie, qui est la plus importante, s'étend du chap. 14 au chap. 46 : huit chapitres sont consacrés aux Arabes ; six aux Occidentaux, Espagnols, Germains, Italiens, Vénitiens ; sept aux populations de l'Illyricum, Croates, Serbes, Dalmates ; six aux régions septentrionales, Hongrie, Moravie, « Patzinacie, » Khazarie, Alanie ; les trois derniers à l'Arménie et au Caucase.

Enfin, les six chapitres qui terminent l'ouvrage sont consacrés, comme l'auteur l'avait annoncé, aux affaires ou de la cour ou de l'intérieur de l'Empire : on y parle de l'île de Chypre, des Slaves du Péloponnèse, des modifications apportées par divers Empereurs dans la division de l'Empire en thèmes, de la juridiction palatine du Protospathaire de la Phiale, du thème de Chersonèse, etc.

Dans presque tout le cours de l'ouvrage, aucune digression inutile. Rien qu'il ne soit absolument nécessaire au jeune Empereur de connaître.

Le but d'éducation se manifeste à chaque page. Dans la première partie, presque tous les paragraphes commencent par le mot ὅτι,

(1) *De Adm. Imp.*, c. 45, p. 199.

et dans la seconde partie par les mots *ἰστέον ὅτι*. Constantin VII revient avec insistance sur la même idée ; « il faut savoir que... » — « il faut se souvenir que... » C'est une suite de préceptes, en quelque sorte numérotés, qu'il faut que le jeune prince se mette dans la tête, c'est une série de recettes gouvernementales dont il ne faut point oublier la formule.

On détermine avec la dernière précision quel est le peuple qu'il faut armer contre telle ou telle nation ennemie, quel est le chemin que doit suivre le *basilikos* chargé de négocier avec lui, quelles précautions prendra celui-ci avant de débarquer, de quelle valeur seront les présents qu'il doit remettre aux chefs de la nation (1). On donne mot pour mot ce qu'il faudra répondre aux barbares assez importuns pour demander, ou des vêtements comme ceux de l'Empereur, ou le secret du feu grégeois, ou une Porphyrogénète en mariage : le conte destiné à les amuser et à les tromper sera invariablement le même. Avec la même précision (2), on indique les moyens de répression en cas de désobéissance des Chersonésiens (3). Ce sont les affaires courantes, les complications qui se préparent, qui peuvent survenir d'un jour à l'autre, que l'Empereur prend à tâche d'expliquer à son fils. Il y a une certaine donation faite par Romain Ier à un prince arménien ; mais elle n'a pas été confirmée par une bulle d'or : il faut que Romain II n'oublie pas ce détail, qu'il en fasse son profit si quelque difficulté se présente : aussi à trois reprises nous voyons Constantin insister sur cette particularité (4).

A voir le caractère pratique de cet ouvrage, l'ordre qui règne dans tant de matières diverses, le soin de la rédaction, l'exactitude des renseignements, on aura peine à croire que ce soit le même homme qui a écrit les *Thèmes ;* mais il faut se rappeler à combien d'années de distance les deux ouvrages furent rédigés.

Combien le livre de l'*Administration* est précieux pour l'histoire des peuples slaves, des Hongrois, Petchenègues, Khazars, pour la géographie des régions caucasiques ou arméniennes, on pourra en juger dans nos recherches sur les voisins et les vassaux de l'Empire. L'histoire de toutes ces régions du IXe au Xe siècle aurait été presque perdue pour nous si ce livre ne nous fût parvenu. C'est

(1) *De Adm. Imp.*, c. 7, 8, p. 72 et suiv.
(2) Ibid., c. 13, p. 81 et suiv.
(3) *Cérém.*, II, 53, p. 269-270.
(4) *De Adm. Imp.*, c. 43, p. 186-189.

là que les Hongrois, les Jugo-Slaves, les populations de la Russie méridionale retrouvent le berceau de leur nation et l'histoire de ses premiers pas dans le Nord. Il est le point de départ des annales de vingt peuples divers. Tant qu'il y aura des historiens ou des académies chez les Russes, les Croates, les Serbes, les Madgyars, etc., cet opuscule sera livré aux discussions de la critique. Ce qu'est la Bible, ce qu'est Hérodote pour les races orientales, César pour les races celtiques, Tacite pour les races germaniques, voilà ce qu'est le *De Administrando* pour les races de l'extrême Europe. Il est la Genèse des peuples du Nord.

Voici donc comme s'établirait, pour les ouvrages dont la date de composition peut être fixée, la CARRIÈRE LITTÉRAIRE DE CONSTANTIN.

Suivant nous :

En 928 ou 938, il prononça le *Discours sur la Translation de S. Jean Chrysostome ;*

Peu après 934, il écrivit le *Livre des Thèmes ;*

Peu après 951, il réédita la *Tactique* de son oncle Constantin ;

En 952 ou 953, il publia le *Livre de l'Administration ;*

Son livre sur les *Présages* est antérieur à cette époque ;

Vers cette même époque, il rédigea les 83 premiers chapitres des *Cérémonies* et la *Tactique* comprise dans l'*Appendice* au livre I du même ouvrage ;

En 958 ou 959, la *Vie de Basile.*

Les *Métaphrases* furent commencées sous la minorité de Constantin, vers 913 ; le *Discours sur l'Image d'Edesse* fut prononcé devant lui, le 16 août 945 ; les *Géoponiques* lui furent dédiées vers 945, etc.

L'EMPIRE GREC AU X^E SIÈCLE

CONSTANTIN VII PORPHYROGÉNÈTE

TROISIÈME PARTIE

HISTOIRE PROVINCIALE

CHAPITRE PREMIER.

DE LA DIVISION DE L'EMPIRE GREC EN *THÈMES*.

I.

L'Empire grec, suivant Constantin VII, se divise en dix-sept thèmes d'Orient et douze thèmes d'Occident.

L'énumération de ces vingt-neuf provinces ne paraît présenter en elle-même aucune difficulté. Il en est autrement, si l'on est obligé de conférer cette énumération avec les deux listes des thèmes byzantins que nous fournissent les *Cérémonies* (1).

Dans la première de ces listes, il manque sept des provinces énumérées par le Livre des *Thèmes :* ce sont celles de Sébastée, Lycandos, Mésopotamie, Séleucie, Longobardie, Chypre, Optimate. En revanche, on y voit figurer des provinces qu'on ne retrouve plus dans le Livre des *Thèmes* : la Dalmatie, la Cappadoce et le Charsian.

Dans la seconde liste, les provinces de Sébastée, Lycandos, Mésopotamie, Séleucie, Longobardie, se trouvent rétablies, Chypre et l'Optimate sont seules laissées de côté ; mais à la liste des provinces qui ne se retrouvent plus dans les *thèmes*, s'en ajoute une nouvelle : thème de Léontocomès.

Il suffira, pour résoudre la plupart de ces difficultés, de rétablir entre les trois textes l'ordre chronologique.

La première liste des *Cérémonies* paraît dater des premières années de Léon VI. On peut s'étonner qu'elle ne mentionne pas les

(1) *Cérém.*, II, 52, p. 713 et 727. — II, 50, p. 696.

thèmes de Sébastée et de Longobardie, qui existaient certainement au temps de Léon VI (1) : les Grecs avaient déjà remis le pied sur le rivage oriental de l'Italie, par la prise de Bari, dès le temps de Basile Ier (2). Mais on comprend qu'elle n'énumère ni le thème de Lycandos, fondé, soit par Léon VI, comme le veulent les *Thèmes* (3), soit par Zoé, mère de Constantin VII, comme le veut le livre de *l'Administration* (4), ni celui de Mésopotamie, fondé par Léon (5), ni celui de Séleucie, constitué par Romain Lécapène (6), ni celui de Chypre, qui n'existait que sur le papier, puisque l'île était au pouvoir des Musulmans depuis le VIIe siècle, et ne fut reconquise qu'en 965 par Nicéphore Phocas, ni celui de l'Optimate, pour le motif que nous indiquons plus loin.

Cette liste, empruntée au *Cletorologium* composé en 916 (7), par l'artocline Philothée, se rapporte donc à une époque antérieure à la mort de Léon VI, puisqu'il ne tient pas encore compte de plusieurs changements territoriaux opérés par lui. Pourtant elle mentionne déjà un thème dont la fondation lui est attribuée par Constantin VII (8), celui de Cephallénie.

Dans la deuxième liste des *Cérémonies* (9), on a tenu compte de tous les changements opérés, grâce aux acquisitions de Basile, Léon VI et Romain Lécapène. Les succès de Basile Ier, en Orient et à Bari, ont pu permettre à son fils de constituer les thèmes de Sébastée et de Longobardie. Des aventuriers arméniens ont échangé les petits états qu'ils s'étaient arrangés, contre les dignités que leur offrait l'Empereur grec : Léon VI en a fait les thèmes Lycandos et de Mésopotamie. Enfin, Romain Lécapène, trouvant sans doute que le stratège des Cibyrrhéotes avait assez de contenir ses turbulents subordonnés, a détaché de cette province la partie orientale pour en constituer une province marche, un thème frontière, contre la Syrie musulmane : celui de Séleucie.

(1) *De Adm. Imp*, c. 50, p. 227. — *Vie de Basile*, c. 77, p. 321.
(2) *Thèmes*, p. 62.
(3) Ibid., p. 35.
(4) *De Adm. Imp.*, p. 228.
(5) Ibid., p. 226. — *Thèmes*, p. 31.
(6) *Thèmes*, p. 36.
(7) Voir ci-dessus, page 132.
(8) *De Adm. Imp.*, p. 224 et suiv.
(9) *Cérém.*, II, 50, d'une époque postérieure : probablement le règne d'Alexandre ou de Lécapène (on trouve dans cette liste le thème de Séleucie). Elle est certainement antérieure à 934, époque présumée de la composition du livre des *Thèmes*.

Cette seconde liste des provinces de l'Empire ne diffère donc que fort peu de la liste des *Thèmes*. Celle-ci a en plus, Chypre et l'Optimate, en moins le Charsian, la Cappadoce, le Léontocomès, la Dalmatie.

D'où viennent ces divergences? L'omission de Chypre au livre II, c. 50, des *Cérémonies*, s'explique suffisamment : ce qu'il faut au contraire admirer, c'est l'audace de l'auteur des *Thèmes* qui maintient sur la liste des provinces de l'Empire une île, qui, de son propre aveu, est aux mains des Arabes (1). Le thème Optimate se trouve à la vérité parmi les dix-sept de Constantin VII, mais lui-même avoue « qu'il ne sait pourquoi on l'appelle *thème* Optimate : il n'a rien de commun avec les thèmes.... son commandant ne porte même pas le titre de Stratège, mais celui de Domestique (2). » C'est donc par une sorte d'abus de langage qu'il le maintient sur sa liste.

Quant aux thèmes Charsian et de Cappadoce qui ne figurent plus parmi les dix-sept de Constantin Porphyrogénète, il importe de remarquer ce passage sur le thème Arméniaque : « Dans les temps plus anciens, dit-il, à l'époque, soit de Justinien, soit de quelque autre Empereur, la Cappadoce fut divisée en trois parties : celle du milieu fut appelée Charsian, du nom d'un général nommé Charsios, qui, à cette époque, eut des succès contre les Perses ; pour ce motif, elle porta le titre de thème et de stratégie jusqu'à aujourd'hui, μέχρι τοῦ νῦν ; la partie inférieure, voisine de la mer, fut appelée Arméniaque, parce qu'elle était la plus rapprochée de l'Arménie ; enfin, la partie supérieure contiguë à la Lycaonie et au Taurus, prit le nom de petite Cappadoce; érigée *aujourd'hui* en thème, νῦν.. εἰς θέματος ὄνομα χρηματίζουσα, elle eut des rois jusqu'à César Auguste (3). »

Or, je trouve une raison plausible pour justifier la suppression, vers l'époque de Constantin VII (μέχρι νῦν), des deux thèmes Charsian et de Cappadoce et la réunion de la haute, basse et moyenne Cappadoce en un seul thème, l'Arméniaque. Tant que la Cappadoce (4) fut une province frontière de l'Empire, tant qu'elle donna, suivant l'expression flatteuse de Justinien, « un heureux commencement à notre monarchie (5), » tant qu'elle fut exposée aux invasions des rois Sassanides, puis des Khalifes arabes, il était nécessaire d'y can-

(1) *Thèmes*, p. 40.
(2) Ibid., p. 26.
(3) Ibid., p. 20.
(4) *Lato sensu*, comprenant les trois Cappadoces.
(5) Justinien, *Nov.* 30.

tonner des forces considérables : trois légions (θέματα), trois stratèges : de là sa subdivision en trois commandements militaires ou thèmes. Mais depuis les acquisitions de Basile, Léon VI et Romain, depuis la constitution du thème de Séleucie en face de la Syrie, et des thèmes Lycandos, de Mésopotamie et de Sébastée sur l'Euphrate musulman, ce qui avec les thèmes de Chaldée et de Colonée en face de l'Arménie, formait un ensemble de six corps d'armée, ou de six commandements militaires, la Cappadoce cessait d'être province frontière. Les trois thèmes Cappadociens (1) furent réunis en un seul. La frontière orientale de l'Empire parut même à Constantin VII assez bien assurée pour qu'il crût pouvoir supprimer le thème Léontocomès, création éphémère de quelques-uns de ses prédécesseurs, que Reisk (2) place en Isaurie, autour de Léontopolis et qu'on ne trouve d'ailleurs mentionné que dans les *Cérémonies*, l. II, c. 50.

Quant au thème de Dalmatie, non-seulement les Slaves s'étaient emparés de tout l'intérieur du pays, mais l'Empire avait presque abandonné les villes gréco-romaines du littoral, isolées au milieu d'une population barbare, à leurs destinées.

Basile Ier, en effet, avait autorisé les villes Dalmates à payer aux Slaves, pour avoir la paix, ce qu'elles payaient autrefois à l'Empire. Elles devaient seulement donner *quelque petite chose* au stratège, βραχύ τι δίδοσθαι τῷ στρατήγῳ, en témoignage de leur soumission au Basileus et à son représentant (3). Raguse et Aspalato étant aussi complétement abandonnées de l'Empire que l'avait été autrefois Venise, il n'y avait pas plus de raison pour maintenir le thème de Dalmatie que pour fonder un thème de Vénétie. Quelque vaniteux que fussent les *basileis*, et quelque désireux qu'ils fussent de garder le mot après avoir perdu la chose, ils durent céder à l'évidence du fait accompli. Le faible tribut, βραχύ τι, que payaient les villes romaines ne leur parut pas valoir la peine d'entretenir un stratège (4) ; et le thème de Dalmatie, sans bruit, s'effaça de la liste de leurs provinces.

(1) Que Léon VI avait pourtant travaillé à agrandir aux dépens de leurs voisins. — *De Adm.*, c. 50, p. 225.

(2) Reisk, *Notes sur les Cérémonies*, p. 821.

(3) *De Adm. Imp.*, c. 30, p. 147.

(4) Ou du moins la sinécure de stratège se trouvait réunie à la mairie de Zara. Plus tard la stratégie de Dalmatie fut donnée aux Vénitiens.

II.

On conçoit que tous les thèmes n'aient pas eu la même importance, qu'il y avait eu différentes classes de gouvernements ou de stratégies.

Dans les *Cérémonies* (1), dans la plus ancienne des listes que nous avons sous les yeux, nous trouvons les thèmes de l'Empire divisés en deux grandes catégories : 1° les thèmes d'Orient, ἀνατολικὰ θέματα ; 2° les thèmes d'Occident, αἱ τῆς δύσεως στρατηγίαι. Et ce qu'il y a de curieux dans cette classification, c'est qu'elle est hiérarchique et non géographique. L'expression des *thèmes d'Orient* correspond à celle de thèmes de première classe ; les *thèmes d'Occident* sont ceux de la deuxième catégorie. On compte parmi les thèmes d'Asie toutes les provinces importantes, même celles qui sont situées en Europe : ainsi la Thrace, la Macédoine (2) ; parmi les thèmes d'Europe, tous ceux qui, même situés en Asie, ont une importance moindre : ainsi ceux des Cibyrrhéotes, de Samos, de la mer Égée.

Pourtant, tous les gouverneurs de province, depuis le grand stratège des Anatoliques jusqu'au *Domestique de l'Optimate*, ont ceci de commun qu'ils appartiennent tous à la même classe de noblesse et portent tous le titre de proconsul patrice : ἀνθύπατος πατρίκιος.

Dans l'autre passage des *Cérémonies* (3), qui traite de la paie des stratèges, nous trouvons une classification un peu différente et qui se rapproche beaucoup de celle de Constantin. On a bien maintenu la Thrace et la Macédoine parmi les thèmes d'Orient, mais on a rendu à l'Asie ceux des Cibyrrhéotes, de Samos et de la mer Égée.

Ce fragment nous permet même d'établir avec une assez grande exactitude les différentes classes de préfectures. Il va sans dire que tous les thèmes d'Europe (Thrace et Macédoine exceptées) sont rejetés dans la dernière classe : il n'est même pas question pour leurs stratèges de la distribution des ῥόγαι : ils n'ont pas de traitement fixe, mais seulement un éventuel composé des συνηθείαι ou *consuetudines* que voudront bien leur payer leurs subordonnés Péloponnésiens, Livadiens, Dalmates ou Chersonésiens.

A la première classe appartiennent les trois thèmes des Anatoli-

(1) *Cérém.*, II, 52, p. 718 et 727.

(2) Nous trouvons de même un passage de la *Vie de Basile*, c. 6, p. 306, les thèmes de Thrace et de Macédoine opposés aux θέματα δυτικὰ ou d'Occident.

(3) *Cérém.*, II, 50.

ques, de l'Arméniaque et des Thracésiens, dont les stratèges touchent chacun 40 *litræ*. C'est bien le chiffre qui nous est donné par Ibn Khordadbeh : « la paye des officiers est au maximum de 40 ritles d'or (1) » (41,770 francs suivant le calcul de Dureau de la Malle et Letronne).

A la deuxième, ceux de l'Opsikion et des Bucellaires : 30 *litræ* de traitement (31,327 francs).

A la troisième, ceux de Cappadoce, Charsian, Paphlagonie, Thrace, Macédoine, Colonée, Chaldée : 20 *litræ* (20,884 francs). Le stratège de cette dernière province n'a même que 10 *litræ* de fixe et un éventuel de 10 autres *litræ* sur les revenus de sa province.

Ainsi 40, 30 et 20 *litræ*, environ 42,000, 31,000 et 21,000 francs de notre monnaie, voilà quels étaient au temps de Léon VI les traitements des stratèges de première, deuxième et troisième classe, traitements qui se rapprochent sensiblement des traitements respectifs de nos trois classes de préfectures françaises.

A la quatrième classe, appartiennent les thèmes des Cibyrrhéotes, de Samos, de la mer Égée : 10 *litræ* (10,442 francs).

A la cinquième, les provinces suivantes, devenues de vrais thèmes à l'époque de Constantin VII, mais simples *clisuræ*, à l'époque dont il est ici question ; elles ne rapportent que cinq *litræ* (5,221 fr.) à leurs commandants : telles sont Sébastée, Lycandos, Séleucie. Le texte ajoute Léontocomès.

A une classe particulière, qui n'est peut-être pas la dernière, mais dont on ne peut comparer, faute d'éléments, l'importance économique à celle des précédentes, appartiendraient les provinces d'Europe et la Mésopotamie, dont les stratèges sont obligés de se payer sur les revenus de leurs provinces.

Cette classification des thèmes, au point de vue du traitement des stratèges, a dû se conserver sous l'auteur des *Thèmes*, sauf une modification : les provinces de la cinquième catégorie ayant été érigées en thèmes, ont dû valoir à leurs stratèges une augmentation de traitement.

En outre, comme dans ce texte de l'époque de Léon VI, réédité par Constantin, on dit, en parlant des stratèges d'Europe, qu'ils ne *recevaient pas de traitement à cette époque*, οὐκ ἐρογεύοντο, il est possible que la situation de ces fonctionnaires ait été améliorée depuis le règne de Léon VI.

(1) *Journal asiatique*, t. V, p. 481, mai-juin 1865.

Après ces classifications empruntées aux *Cérémonies*, nous arrivons enfin à la classification du livre des *Thèmes*. Elle est purement géographique et non hiérarchique. On ne peut en tirer les éléments d'une nouvelle distribution des provinces par ordre d'importance, mais il est permis de croire cependant, puisque l'auteur traite de la Thrace et de la Macédoine dans le livre II, consacré aux provinces d'Europe, que de son temps on avait renoncé à la singulière division dont nous avons parlé.

On peut trouver dans un fragment des *Cérémonies* (1) fragment, qui bien évidemment est dû au Porphyrogénète, les éléments d'une nouvelle classification toute différente des précédentes. Il est question des distributions de vêtements que l'Empereur, s'il lui plait, peut faire aux officiers de son armée quand il est au camp. Les officiers que l'Empereur favorise de ces distributions sont divisés en deux catégories : ils appartiennent soit aux *grands thèmes* ou *thèmes Romains*, soit au *petits thèmes* ou *thèmes Arméniens : τὰ μεγάλα καὶ Ῥωμαικὰ θέματα, τὰ Ἀρμενιακὰ θέματα*. Les premiers sont bien plus favorisés que les seconds. Tandis que, même aux officiers subalternes des premiers thèmes, on ne distribue que des étoffes sorties des manufactures impériales, pour les mérarques et autres officiers inférieurs des seconds, on se contente d'étoffes achetées sur le marché.

La distinction s'établit donc ici, non plus entre les thèmes d'Occident et d'Orient, mais entre les vieux thèmes de la monarchie, ceux qui ont été légués par le grand empire romain, conquis par les légions romaines, et ces nouveaux thèmes, simples *clisuræ* décorées d'un titre plus pompeux, et dûs aux exploits de quelques aventuriers arméniens.

Si l'importance économique des différents thèmes peut se mesurer aussi bien aux dépenses qui sont imposées à leurs chefs qu'à la paie qu'ils reçoivent, nous trouvons une confirmation de ce que nous venons d'avancer dans un autre passage des *Cérémonies* (2), où il est question du nombre de mulets que chacun des stratèges est tenu de fournir pour les bagages impériaux. Les stratèges des Anatoliques, de l'Arméniaque, des Thracésiens, de l'Opsikion, des Bucellaires, bref les chefs si richement dotés de nos deux premières catégories, les gouverneurs à 30 et 40 *litræ* de traitement, l'aristocratie des stratèges, tiennent encore ici la tête et se trouvent taxés à trois

(1) *Cérém.*, append., p. 486.
(2) Ibid., p. 460.

mulets chacun ; tous les autres stratèges, ceux d'Occident, comme ceux d'Orient, comme si leur position eût été en effet nivelée sous Constantin VII, doivent fournir deux mulets ; seul, l'ancien clisurarque de Séleucie, un stratège de la création de Romain Lécapène, ne doit fournir qu'un mulet.

Ainsi, dans l'estime des Byzantins, c'étaient les grands thèmes de l'Orient : Anatolique, Arméniaque, Thracésien, Opsikion, Bucellaire, Paphlagonie, et même l'Optimate, qui tenaient la première place ; ajoutez-y, avant leur suppression par Constantin VII, le Charsian et la Cappadoce. En seconde ligne, les autres thèmes d'Orient. Des provinces d'Europe, sauf la Thrace et la Macédoine, peu s'inquiétaient-ils.

C'était à peu près dans le même ordre que les plaçait l'estime des étrangers. Consultons un géographe arabe, l'auteur du *Livre des Routes et des Provinces*, Ibn Khordadbeh, qui vivait, ce semble, au commencement du règne de notre Constantin VII, puisqu'il connaît déjà le thème de Séleucie constitué par Lécapène et qu'il mentionne encore les thèmes de Cappadoce et Charsian supprimés à l'époque de la rédaction des *Thèmes*. Des 12 thèmes que l'auteur byzantin énumère en Europe, le géographe arabe n'en connaît que trois : deux de ces trois sont les thèmes quasi-asiatiques de « *Thalaka* » (Thrace) et de Macédoine. Le troisième est celui de « *Thorakia* » ou Dyrrachium, que l'importance de sa capitale dans le système des voies de communication au moyen âge a sauvé de l'oubli où le voyageur arabe a enseveli les neuf autres. Un autre géographe, Edrisi, va même plus loin : il ne cite pas un seul des thèmes d'Europe.

Les grands thèmes de l'Orient, au contraire, Ibn Khordadbeh et Edrisi les connaissent tous. Ibn Kordadbeh énumère :

1° « L'Afladjounyah (1) ; » 2° « l'Autamathie (2) ; » 3° « Elasik » (Opsikion) ; 4° « El-Efesis » (le Thracésien avec Ephèse) ; 5° « l'Anatholos ; » 6° « Khorsoun » (le thème Kharsian) ; 7° « Kalath » (la Galatie ou le thème Bucellaire) ; 8° « El-Arsak » (l'Arméniaque), 9° « Kelkyeh » (la Chaldée) ; 10° « Séleucie » ; 11° « Kabadak » (la Cappadoce).

En revanche, les auteurs arabes ignorent l'existence de beaucoup de petits thèmes : la Cilicie, que le thème de Séleucie, plus voisin de

(1) Paphlagonie. — « Ablakhonia » dans Edrisi.

(2) Optimate : Ce mot est tout à fait corrompu dans Edrisi, qui semble avoir copié Ibn Khordadbeh, mais en l'altérant singulièrement. Les thèmes suivants s'appellent dans Edrisi, « Lamchik, El-Afachïn, Batalous, Djarsion, Baclan, Arminiac, Djaldia, Seleukia, Benadec. »

la frontière arabe, pouvait dérober à leur attention, la Mésopotamie, le Lycandos, le Sébastée, le Kolonée, dont Khordadbeh place la capitale dans le thème Arméniaque : il continue sans doute à voir dans ces quatre thèmes, des *clisuræ*, des dépendances des thèmes cappadociens. Même silence sur Chypre que les auteurs arabes savent bien appartenir à leurs compatriotes, sur Samos, sur la mer Egée, etc. (1).

III.

Quel est le caractère de cette division de l'Empire en thèmes ? Quel est le sens de ce mot ? Quelle est l'origine de ce nouvel état de choses ?

La géographie du x^e^ siècle nous met en présence d'une terminologie administrative complétement différente de celle de la *Notitia*. Il n'est plus question de *diocèses*, de *provinciæ*, de *civitates*, mais de *thèmes*, de *turmæ*, de *bandi*, de *clisuræ* ; plus question de préfets, de vicaires, de consulaires, de præsides, de correcteurs, mais de *stratèges*, de *turmarques*, de *clisurarques*. Toutes les idées de gouvernement civil que réveillaient les expressions de la *Notitia*, s'évanouissent devant celles des *Thèmes* et du *De Administrando*. A lire ces deux ouvrages, il semble qu'il n'y ait plus dans l'Empire de gouvernement civil.

Et, en effet, ce n'est que dans le livre II des *Thèmes* que le Porphyrogénète s'avise de reproduire la division de la *Notitia* et du *Synecdemos* d'Hiéroclès par préfectures ou Eparchies : *prœfectura Thraciæ*, *sub consulari*, *civitates quatuordecim*. Un moment on est tenté de croire que sous la division de l'Empire en thèmes, division évidemment militaire, s'est maintenue l'ancienne division civile en *éparchies*, ou préfectures, et en *civitates*. Mais on ne tarde pas à s'apercevoir que l'auteur, faute de pouvoir nous renseigner sur des pays qu'il ne connaît plus, s'est contenté de transcrire des passages d'Hiéroclès.

D'ailleurs, il serait étrange que pour les provinces d'Orient, riches et paisibles, toutes traces de division en préfectures, toutes traces de gouvernement civil, eussent disparu, et qu'elle se fussent conservées

(1) Ibn Khordadbeh : traduction et notes de M. Barbier de Meynard, *Journ. asiatique*, mai-juin 1865 ; notes de M. Defrémery, ibid., février, mars 1866. — Edrisi, trad. Jaubert, t. II, p. 299. — Maçoudi, ni traduit, ni même édité sur cette partie. — Yacouby (ix^e^ siècle) perdu. Un mot seulement dans Aboulféda, édit. Reinaud, t. I, p. 282.

dans les thèmes d'Occident où il n'y a pas même de gouvernement régulier.

Ainsi, l'ancienne division civile n'existe plus, nous sommes en présence d'une division toute nouvelle. Quel en est le caractère ?

Evidemment tout militaire, comme le prouve la signification des mots *thème* et *stratège*.

Le mot θέμα, qui vient du mot grec θέσις, comme le fait remarquer l'auteur des *Thèmes* (1), s'applique à la fois à la province et au corps d'armée qui est chargé de garder la province : absolument comme le mot arménien *kount*, comme le mot arabe *djound* (2), comme le mot français *division militaire*, signifient tout à la fois un corps de troupes et un gouvernement militaire ; comme l'autre mot français *poste* signifie également l'endroit que l'on veut faire garder et les soldats qui sont chargés de le garder. Il est difficile de savoir à laquelle des deux choses, à la province ou au corps d'armée, s'est appliqué d'abord le mot θέμα.

Mais il n'est pas sans exemple, à l'époque romaine, de trouver un pays qui ait pris son nom du corps de troupes chargé de le garder. On voit par le discours du Roi Agrippa dans Josèphe (3) et par le témoignage de Dion (4) qu'il n'y avait à l'époque romaine, sur toute la côte d'*Afrique*, qu'une seule légion. Cette légion campait dans la province de Numidie ; elle avait fini par lui donner son nom : la Numidie et la *Légion* étaient devenues synonymes et Tertullien se plaignait que le nom chrétien fût persécuté « a præside Legionis et a præside Mauritaniæ (5). »

A toutes les époques de l'histoire de l'Empire Romain, nous trouvons des gouverneurs de provinces réunissant les attributions civiles aux attributions militaires. Le partage opéré par Auguste des provinces de l'Empire entre le prince et le peuple Romain, avait assigné au premier toutes les provinces qui avaient besoin d'une force militaire, toutes celles dans lesquelles campaient les légions ; au second, les provinces qu'aucun danger intérieur ou extérieur ne menaçaient et où ne campait aucune troupe. Il en résultait que les gouverneurs des provinces sénatoriales n'avaient que l'autorité civile, et que les gouverneurs des provinces impériales

(1) *Thèmes*, p. 13.
(2) S. Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, p. 28.
(3) Joseph, *Bell. judaïc.*, II, 28.
(4) Dion, LV, 23.
(5) Poinsignon, *Sur les provinces romaines*, p. 63.

réunissaient aux attributions militaires les attributions civiles et financières. Il y avait donc pour les provinces de l'Empire deux régimes bien distincts : l'administration civile et l'administration militaire.

Dans le dernier état de l'administration romaine, tel que nous le fait connaître la *Notitia*, la défiance des empereurs a tout changé; il n'y a plus de *légats* réunissant les trois attributions civiles, militaires et financières. Pour la justice et l'administration civile, il y a des vicaires, des consulaires, des *præsides*, de *rectores*, qui dépendent soit des Préfets du prétoire, soit des grands proconsuls d'Asie, Achaïe et Afrique ; pour la guerre, il y a des comtes et des ducs, qui dépendent des Maîtres de la milice ; pour les finances, des comtes des largesses provinciaux, un par diocèse, des comtes du commerce, des mines, et qui dépendent du grand Comte des largesses. Les circonscriptions civiles, militaires, financières ne coïncident même pas entre elles.

Ainsi les légions sont entre les mains d'officiers militaires, l'administration entre les mains d'officiers civils : ceux-ci indépendants de ceux-là, et réciproquement. En thèse générale, on ne trouve plus de province qui soit exclusivement soumise à un gouverneur militaire, comme pour les provinces impériales du IIe siècle.

Et pourtant, il y a des exceptions à cette règle générale. Rien que pour l'Orient, deux pays qui se distinguaient par la turbulence de leurs habitants, les deux terres classiques du brigandage et de la piraterie, l'Arabie et l'Isaurie, ont paru ne pas pouvoir supporter les bienfaits du gouvernement civil. Le sabre seul pouvait les mettre à la raison. On réunit donc en la personne de leur gouverneur l'autorité civile et militaire. Le *Comes rei militaris* d'Isaurie, le *Duc* de l'Arabie furent en même temps les *præsides* de leurs turbulentes provinces. Ils avaient pour insignes de leur double dignité les deux *codicilles* symboliques (1). Au temps de Justinien, les Arabes paraissent s'être un peu amendés, puisque ce prince institue, à côté du duc, un magistrat civil, l'*Harmoste* ou le *Moderator* de l'Arabie (2). En revanche, les Isauriens persistaient dans leurs brigandages : car Justinien établit de nouveau que leur comte réunirait à perpétuité les deux sortes d'attributions (3).

(1) *Notitia Dignitatum Orientis*, chap. I. — Notes de Bœcking, p. 126 et 128.
(2) *Novelle* 102.
(3) *Novelle* 27.

Le règne de Justinien est une époque de crise pour le système administratif légué par le v^e^ siècle. L'Empire plus faible, des dangers inouïs, les Perses à l'Orient, les Slaves au Nord, les Germains à l'Est, tout semble réclamer une organisation nouvelle.

L'Empereur flotte indécis entre plusieurs systèmes.

Tantôt il veut maintenir cette séparation des pouvoirs qui fait la sécurité du souverain. Il est frappé, en outre, des inconvénients du régime militaire et de la subordination des magistrats aux soldats. Même en Arabie, il voudrait fortifier l'élément civil, représenté par l'Harmoste ou préfet civil, et sa Novelle 102 présente, au point de vue des questions coloniales de notre temps, une certaine actualité. Il y déplore l'appauvrissement de ce pays qui semble si favorisé de la nature, l'abaissement du préfet civil, devenu le « serf » du chef militaire. Il ne trouve d'autre remède à la situation que de mettre le sabre aux mains du préfet civil, de lui constituer une milice, une petite armée de l'intérieur, à l'aide de laquelle il pourra protéger ses subordonnés.

Tantôt il paraît plus sensible aux inconvénients que décrit Gibbon, la rivalité des autorités civiles et militaires et les dangers qui résultent pour l'Empire de leurs discordes (1). Il songe à simplifier l'administration, à réunir les diverses attributions en une seule main.

Enfin, par la Novelle 24 et la Novelle 25, il entre résolûment dans cette voie. Les considérants de ces deux édits ont une très-grande portée. D'une part, y est-il dit, les deux magistratures sont toujours en guerre, non pas pour faire du bien aux subordonnés, mais pour les mieux écraser. D'autre part, les Pisidiens sont nombreux, turbulents, se révoltent souvent à cause des impôts ; il y a là des peuplades rapaces et sanguinaires, plus voraces et plus insatiables que les têtes de loups, ce qui leur a mérité le nom de *lycocranites* ; les Lycaoniens diffèrent peu des Isauriens : s'ils répugnent au gouvernement militaire qui ne convient pas à leurs intérêts, ils sont portés à mépriser un gouvernement purement civil, incapables d'obéir au seul empire de la loi quand son autorité n'est pas soutenue par une main vaillante. Le nouveau gouverneur, comme chef militaire, montrera plus d'énergie contre les méchants ; comme magistrat civil, plus de modération à l'égard des bons. Si les vieux Romains, partis de si faibles commencements, ont subjugué le reste du monde, c'est qu'ils confiaient aux magistrats qu'ils envoyaient dans les provinces la

(1) Gibbon, *Hist. de la décadence de l'Empire romain*, chap. XVII.

plénitude du pouvoir, les armes en même temps que les Tables de la loi, etc.

La Novelle 24 commence donc le mouvement de réforme : « Nous voulons, y est-il dit, commencer par la Pisidie » ; la Novelle 25 le continue pour la Lycaonie, la Novelle 26 pour la Thrace, la Novelle 27 pour l'Isaurie (confirmation de l'état de choses antérieur), la Novelle 28 pour l'Hélénopont, la Novelle 29 pour la Paphlagonie, la Novelle 30 pour la Cappadoce : c'était surtout pour cette province, qui formait à cette époque la frontière de l'Empire, qu'il était nécessaire de réunir en une seule main les attributions civiles, militaires et financières : *τῶν πολιτικῶν, τῶν στρατιωτικῶν καὶ τῶν ταμειακῶν.*

Cette réduction des provinces de l'Empire en gouvernements militaires s'opère peu à peu sous les successeurs de Justinien. Au x^e^ siècle, elle est partout accomplie. Justinien se fonde surtout, pour en motiver la nécessité, sur la turbulence de certaines populations de l'Empire et leur peu de respect pour la loi quand elle n'est pas armée du glaive (Nov. 24 et 25). L'auteur des *Thèmes* l'explique surtout par les dangers extérieurs. « Il n'y avait jamais eu, dit-il, de stratèges en Thrace. Mais depuis que la nation des Bulgares, ennemie de Dieu, eut passé le Danube, alors l'Empereur pour arrêter les incursions des Scythes et des Bulgares eux-mêmes, fut obligé de réduire cette province en thème et d'y créer un stratège. »

Ainsi, de tout temps, il y a eu dans l'Empire romain des provinces soumises au régime militaire : au II^e^ comme au IV^e^ siècle. Mais Justinien commença par la novelle 24 à donner à ce régime sa forme définitive et appliqua à une notable partie de l'Empire ce que la *Notitia* ne nous montrait encore organisé, en Orient, que sous le comte d'Isaurie et sous le duc d'Arabie.

Les stratèges de l'époque de Justinien et de Constantin VII ne sont pas autre chose que les *Comites rei militaris* de l'époque de Théodose, revêtus de pouvoirs plus étendus, réunissant aux attributions militaires les attributions civiles. Lydus le déclare positivement : « Ceux qu'on appelle *stratélates* ont hérité de la dignité des anciens comtes, non d'une autre (1). »

Mais une chose qui, non moins que la réunion des pouvoirs, distinguait profondément les stratèges du x^e^ siècle des comtes et des ducs, simples chefs militaires du V^e^, c'est qu'ils n'ont pas d'autres supérieurs hiérarchiques que l'Empereur. Au XIV^e^ siècle, Codinus nous

(2) *De Magistratibus populi Romani*, II, 7, p. 172.

montre au-dessus d'eux les deux Domestiques des thèmes d'Orient et d'Occident. Ces deux charges n'existent pas au x^e^ siècle. Les chefs militaires du v^e^ siècle dépendaient des Maîtres de la milice ; les gouverneurs civils, des Préfets du prétoire. Mais les stratèges du x^e^ siècle, héritiers de ceux-ci et de ceux-là, ne dépendent que de l'Empereur. Entre le souverain et le simple gouverneur de province, cette chaîne hiérarchique de Préfets du prétoire, proconsuls, vicaires, établie par la *Notitia*, est brisée. Les stratèges sont isolés et indépendants chacun dans son gouvernement, comme les satrapes des anciens empires de l'Asie. Cette émancipation, facile à prévoir depuis la réunion des pouvoirs, s'accomplit peu de temps après Justinien : son contemporain Lydus signalait déjà ces stratèges, avec cette plénitude d'attributions, comme des démembrements de la grande magistrature pour laquelle il a tant de regrets, la Préfecture du prétoire. « De même que le possesseur d'un grand vase d'argent qu'il a reçu des ancêtres, une fois réduit à la pauvreté, le brise pour en fabriquer beaucoup de petits vases, ainsi des débris de cette magistrature nombre de petites fonctions parasites se sont formées (1). »

Constantin VII déclare que la division en thèmes a commencé à être en usage après le règne d'Héraclius. Cette assertion est confirmée par les monuments et par les historiens.

On trouve dans Bœckh une inscription un peu antérieure à l'époque d'Héraclius et où il est question de Θώμας ὁ μεγαλοπρεπέστατος κόμης Κύπρου (2). Ce Thomas est peut-être un des derniers comtes provinciaux de l'Empire. L'âge des stratèges et des thèmes commence presque aussitôt.

A la date de 668, il est fait mention de Sapor, stratège des Arméniaques (3) ; à la date de 669, du thème des Anatoliques (4) ; à la date de la colonie slave de l'Opsikion (5) , dont le premier comte connu, Georges, est nommé à la date de 713 (6) ; à la date de 698, d'Apsimar, drongaire des Cibyrrhéotes (7), et à la date de 732, de Manès, stratège du même thème (8) ; à la date de 711, de Chris-

(1) Lydus, ibid., ibid.
(2) *Corpus inscript. græc. ; inscript. christ.*, n° 8662.
(3) Theoph., a. 6159, p. 533.
(4) Id., a. 6161, p. 539.
(5) Id., a. 6183, p. 559.
(6) Id., a. 6205, p. 587.
(7) Id., a. 6190, p. 567.
(8) Id., a. 6224, p. 631.

tophe, turmarque des Thracésiens (1), dont le premier stratège connu est Sisinnakios, en 742 (2).

Ce sont là les thèmes les plus anciens ou à peu près. Il est donc certain que les dénominations caractéristiques de turmarques, stratèges, thèmes, que les noms d'Anatoliques, d'Arméniaques, d'Opsikion, de Thracésiens, de Cibyrrhéotes étaient usités dans l'Empire dès la seconde moitié du siècle d'Héraclius. A partir du huitième siècle, il est facile de suivre dans les chroniques l'histoire des thèmes byzantins jusqu'au x^e^ siècle, et pour un certain nombre d'entre eux de faire la liste à peu près complète de leurs stratèges.

A l'époque romaine, la division des provinces, surtout des provinces impériales, subissait de fréquentes modifications. Dion (3), nous dit « qu'on voyait quelquefois deux ou trois provinces réunies sous un même gouverneur. » Même observation dans Strabon. Rien que pour les provinces d'Asie, la Galatie, la Cappadoce, le Pont, la Paphlagonie se trouvèrent tantôt séparées, tantôt réunies sous un même gouvernement (4). Nous trouvons les mêmes variations dans la distribution des provinces byzantines. En présence d'une nécessité militaire, on fondait de nouveaux thèmes aux dépens des anciens, comme firent Léon VI et Lécapène (5) ; on réunissait deux provinces sous un même stratège, comme Irène qui confia la Thrace et la Macédoine à un *monostratège* (6) ; ou même on envoyait un stratège général avec des pouvoirs extraordinaires, comme fit Basile II, qui, en 995, après la défaite du stratège de Thessalonique par les Bulgares, envoya un Général en chef de l'Occident, πάσης δύσεως ἄρχων (7).

L'Empereur avait donc pleine liberté pour remanier les divisions militaires de l'Empire. De là ces fréquentes variations que nous avons peine à suivre à travers les textes de Constantin VII : ces systèmes de division, si différents dans les deux passages des *Cérémonies* et dans le livre des *Thèmes ;* ces thèmes éphémères, qui n'apparaissaient dans un texte que pour disparaître aussitôt dans les textes postérieurs, comme celui de Léontocomès qu'on ne trouve qu'au livre II,

(1) Théoph., a. 6203, p. 580.
(2) Id., a. 6233, p. 638.
(3) Dion, LIV, 4.
(4) Perrot, *De Galatia provincia Romana*, p. 101 et suiv.
(5) *De Adm. Imp.*, c. 50, p. 225 et suiv.
(6) Théoph., a. 6294, p. 737.
(7) Cédrénus, II, 449.

c. 45 des *Cérémonies ;* celui de Charpézic qu'on ne trouve qu'au livre II, c. 44, et dont les commentateurs renoncent à trouver l'emplacement ; ce stratège Arrhabonites et ce stratège de Théodosiopolis qu'on ne trouve que dans le *De Administrando* (c. 45, p. 204.) Et qu'on ne croie pas que le livre des *Thèmes* ait fixé d'une manière définitive même pour son auteur la division de l'Empire ; dans le *De Administrando* (1), il est question de nouveaux changements : la Cappadoce, ancien thème indépendant, réunie ensuite en qualité de simple *turma* à l'Arméniaque, en est de nouveau séparée pour former un thème à part ; même changement pour le Charsian qui redevient aussi un thème ; enfin la Calabre, simple *duché* (δούκατον) ou *turma* du thème fantastique de Sicile, est érigé en stratégie.

IV.

Constantin, pour les thèmes d'Asie, a déterminé avec le plus grand soin les limites de chaque gouvernement.

Il n'en n'est pas de même pour les thèmes d'Europe : la perpétuelle confusion de la géographie contemporaine et de celle du VI^e^ siècle, rend cette délimitation fort difficile et dans certains cas tout à fait hypothétique.

Nous verrons ailleurs quelles étaient les limites des thèmes de Sicile, de Longobardie et de Chersonèse. Le Péloponnèse se trouvait naturellement limité par l'isthme et par la mer ; celui de Céphallénie comprenait les iles ioniennes (2) ; celui de Nicopolis comprenait l'Etolie et l'Acarnanie ; celui de Dyrrachium, fort resserré au nord par la Serbie diocléenne (Monténégro), à l'est par la Bulgarie ochridienne, s'étendait d'Avlon à Antibari et ne comprenait guère d'autres villes importantes que Durazzo, Dulcigno et Antibari (3).

Le thème de Hellade s'étendait de l'isthme de Corinthe jusqu'au nord de Démétriade, qui est citée par Jean Caméniate comme une ville de la Hellade (4) : le Pénée formait sa limite septentrionale : « Ce qui est au delà du Pénée, dit Pachymère, c'est la Grèce proprement dite, τὴν Ἑλλάδα λεγομένην » (5). Il comprenait l'île d'Eubée.

Le thème de Thessalonique s'étendait du Pénée jusqu'aux mon-

(1) *De Adm. Imp.*, c. 50, p. 224-225.
(2) Zinkeisen, *Gesch. Griechenlands*, t. I, p. 792.
(3) Tafel, *De Provinciis Epist. Critica*, p. XXV.
(4) J. Caméniate. *De excid. Thessal.*, c. 14, p. 506.
(5) Pachymère sur M. Paléol., III, 16, t. I, p. 326.

tagnes situées à l'occident du Strymon et comprenait la Chalcidique (1).

Le thème du Strymon, suivant Tafel, s'étendrait du Strymon à la Maritza. J'ai exposé ailleurs les raisons qui m'engageaient à le restreindre dans le bassin et dans les cantons montagneux du Strymon (2).

A l'orient du thème du Strymon, s'étendaient jusqu'à la mer : 1° le thème de Macédoine, la Macédoine du moyen âge (3) qui s'est superposée, avec ses nombreux colons macédoniens, à la Thrace antique et qui a maintenant pour centre Andrinople et la Maritza ; 2° la Thrace du moyen âge, qui n'est qu'une bien faible partie de la Thrace antique.

Il est aussi difficile d'établir exactement la limite entre le thème de Thrace et celui de Macédoine, qu'entre le thème de Macédoine et celui du Strymon. Mais au temps où Dorostole (Silistrie) et Odessopolis appartenaient à l'Empire, elles sont signalées comme des villes de Macédoine : le thème de Macédoine allait donc de la mer Égée à la mer Noire et enveloppait complétement le thème de Thrace resserré autour de Constantinople. Il semble, par un passage de la Novelle 26 de Justinien (4), et par un passage de la *Légation* de Luitprand (5), que la frontière de la Thrace n'était pas fort éloignée du mur d'Anastase, et Trajanopolis est la dernière ville de ce thème que l'on indique à l'occident (6).

Au reste, que les limites des thèmes nous soient indiquées par Constantin, ou que nous les retrouvions par des combinaisons de texte, il y a une chose frappante dans ces divisions du x^e^ siècle.

Celles de la *Notitia*, de Polémius Silvius, de Justinien, d'Hiéroclès, etc. (7), ont respecté jusqu'à un certain point les nationalités. Il y a deux Cappadoces, deux Phrygies, deux Cappadoces, deux Galaties, quatre Arménies ; mais, si parfois on divise une nation, on ne la disperse pas, ou ne réunit ses fractions à d'autres débris de nations.

(1) Tafel, ouvrage cité, p. XXXIV. — Tafel, *De urbe Thessalonica ejusque agro.*

(2) Cf. notre chapitre intitulé *Ethnographie des thèmes d'Europe.*

(3) Voir ci-dessus page 145.

(4) *Nov.* 26, préf.

(5) Luitpr., *Leg.* « Haud longe Constantinopoli, in Macedonia. » Hase, p. 362. — Pertz, p. 357. — Muntaner, édit. Buchon, *Collection*, c. 214, place Gallipoli dans le *royaume* de Macédoine.

(6) Tafel, *De Provinciis*, p. XIII.

(7) Mommsen, trad. par Picot : *Mém. sur les prov. rom.* Paris, 1867.

Que trouvons-nous au contraire dans les thèmes du x^e^ siècle.

La nationalité phrygienne est coupée en trois, répartie entre trois thèmes différents, et dans chacun de ces thèmes elle se trouve réunie à des fractions d'autres peuples : dans le thème Thracésien, à des Grecs, des Cariens, des Lydiens ; dans le thème Anatolique, à des Pisidiens, des Lycaoniens ; dans le thème Opsikion, à des Mysiens, pour ne point parler des Slaves et autres étrangers.

La Galatie est coupée en cinq. Les Galates de Pessinunte sont dans le thème Anatolique, ceux d'Ancyre dans le thème Bucellaire réunis à des Bithyniens, ceux de Tavium dans le thème Charsian avec des Arméniens ; d'autres dans l'Optimate, d'autres dans l'Arméniaque.

Il faut chercher dans trois thèmes les fragments de la Bithynie.

Constantin VII parle sans cesse des ἔθνη. Mais cette géographie militaire, à supposer que les nationalités existent encore, les réduit en poussière.

Il en résulte que pour désigner une province du v^e^ siècle, il se présente une formule géographique fort simple, le nom même de l'ancienne nation : Pisidie, Carie, Phrygie première ou Phrygie seconde ; au contraire, pour les amalgames de population qui constituent les thèmes du x^e^ siècle, une dénomination ethnographique serait la plupart du temps un non-sens.

Voilà pourquoi l'on désigne les thèmes byzantins, ou par le nom de la ville où réside leur stratège : Dyrrachium, Nicopolis, Thessalonique, Séleucie, Sébastée, Lycandos ; ou par un terme géographique extrêmement vague, Anatolique, Mésopotamie ; ou par le nom de quelque personnage qui s'y est illustré : ainsi Charsian, du nom d'un certain Charsios qui se serait distingué contre les Perses (1) ; ou par des dénominations plus extraordinaires encore : le thème Bucellaire reçoit son nom des anciens *Bucellarii Cataphracti ;* l'Optimate, des *Optimates* goths, guerriers d'élite ; l'Opsikion, des *Obsequentes*, milice de gladiateurs organisée, au dire de Capitolinus, par Marc-Aurèle. Ces différents corps, à une époque quelconque, ont eu leurs cantonnements dans ces trois provinces, et, bien qu'il n'y eût plus au x^e^ siècle ni *Bucellaires*, ni *Optimates* goths, ni *Obsequentes*, et que leur souvenir même fût effacé, leur nom était resté, faute de mieux, à ces provinces qui avaient perdu toute individualité ethnographique.

Constantin VII pense que les provinces de l'Empire, avant Héraclius, étaient beaucoup plus étendues, que c'est à partir d'Héraclius

(1) *Thèmes*, I, 2, p. 20.

et des conquêtes arabes que les Empereurs ont partagé en petites provinces leur domination. Cette opinion n'est point fondée. C'est au IVe et au Ve siècles, antérieurement à la *Notitia* et à Justinien, que les anciennes provinces de l'Empire ont été subdivisées. Au contraire, à partir d'Héraclius, se manifeste une tendance à réunir plusieurs provinces en une seule. Les thèmes du Xe siècle, quelques-uns du moins, sont bien plus étendus que les provinces du VIe.

Le thème Anatolique, par exemple, comprend trois provinces de la *Notitia* : Pisidie, Lycaonie, Phrygie Salutaire, sans compter quelques portions d'autres provinces ; le thème Thracésien comprend les trois provinces de Phrygie première, Carie et Lydie ; le thème des Cibyrrhéotes s'étend bien au-delà des limites de la Lycie.

Ceci est vrai, surtout des thèmes de l'intérieur ; ceux des frontières sont moins étendus que les thèmes paisibles du centre, mais non inférieurs cependant aux provinces de la *Notitia* (1).

Une des plus graves lacunes du Livre des Thèmes, au point de vue géographique, c'est le silence de l'auteur sur le lieu de résidence des différents stratèges ; c'est un reproche que lui fait Tafel (2). Il y a fort peu de thèmes dont la capitale soit indiquée. Même pour l'illustre thème de Hellade, la capitale est inconnue : est-ce Larisse ou Chalcis, Athènes, Thèbes ou Lébadée ? on ne le sait. Il y a des chances pour Lébadée, dont le nom est devenu celui de toute la Grèce du Nord, la Livadie (3) ; il y en a pour Athènes où l'on trouve un stratège égorgé en 914 (4) ; il y en a aussi pour Thèbes, qui, sous le nom d'Estives, devient la résidence militaire des ducs français d'Athènes (5).

De ce que telle ville a été la métropole de l'ancienne province qui correspond le mieux au nouveau thème, on n'en peut conclure qu'elle est restée le chef-lieu du thème. Pour le thème de Nicopolis, Constantin VII, dans l'extrait qu'il fait d'Hiéroclès suivant son habitude, nomme Nicopolis comme métropole de la province ; et

(1) Ce que dit Constantin est surtout vrai de la Grèce : l'ancienne éparchie de Hellade (Hiéroclès) est partagée en trois thèmes : Hellade, Péloponnèse, Céphallénie. Mais la Grèce était une des provinces de la frontière maritime et peut-être la plus exposée : ce n'était pas trop de trois stratèges pour défendre l'ancienne éparchie de Hellade.

(2) Tafel, *De Provinciis*, p. VIII. « Smyrna præfecti sedes: quod, ut alia, utinam in reliquis quoque thematibus significasset. »

(3) Ibid., p. XXXV.

(4) Cont. sur Const. VII, c. 9, p. 389.

(5) *Livre de la Conqueste*, édit. Buchon et Villehardouin, édit. P. Paris.

plus loin, il ajoute que c'est Dodone qui est la capitale du thème (1). Si, antérieurement à Constantin VII, le stratège de Nicopolis avait cru devoir fixer sa résidence à Dodone, au centre de la province, près de la résidence du pacha moderne de Jannina, nous avons de bonnes raisons pour penser qu'il avait abandonné cette capitale, située trop avant dans les terres, pour revenir à l'ancienne métropole maritime de la province du vieil Epire (2), Nicopolis.

Quels sont les thèmes sur la capitale desquels Constantin VII s'est expliqué positivement ? Celui de Samos, dont le chef-lieu, suivant les *Thèmes*, est Smyrne (3) ; celui du Péloponnèse, dont le chef-lieu est le Nouveau Corinthe (*κάστρον Κορίνθου*) (4).

Les thèmes de Sébastée, Lycandos, Séleucie, Thessalonique, Céphallénie, Dyrrachium, Cherson, ne peuvent avoir d'autres capitales que les places fortes dont ils tirent leur nom. On peut conjecturer que le chef-lieu ou métropole de l'Opsikion était Nicée ; de l'Optimate, Nicomédie ; de la Chaldée, Trébizonde ; de la Longobardie, Bari (5).

Les textes ne sont pas explicites sur les Bucellaires (Ancyre ou Claudiopolis ?), la Paphlagonie (Gangra ou Amastra ?), la Sicile ou plutôt la Calabre (Rhegium ?) (6). Ils sont muets sur l'Anatolique, l'Arméniaque, le Thracésien (7), la Mésopotamie, sur les Cibyrrhéotes, la mer Égée, la Macédoine, le Strymon.

De même que l'ancienne division civile par provinces a disparu pour faire place à la division militaire par thèmes, de même l'ancienne subdivision en *civitates* ne se retrouve plus au x^e^ siècle. Vainement l'auteur des thèmes nous dira-t-il que l'île de Chypre a été partagée en 15 *civitates*, *διηρήθη εἰς πόλεις ιέ* (8), la forme même qu'il emploie (l'aoriste) indique suffisamment que ce mode de division a fait son temps.

Les subdivisions du thème au x^e^ siècle étaient : 1° la *turma*, 2° le *bandos* ou *vexillum*. Ce mot de *bandos* est assez vague. Tantôt il indique la réunion des soldats qui obéissent à un turmarque ou à

(1) *Thèmes*, p. 54-55.
(2) Cf. Hiéroclès, *Synecdemos*.
(3) *Thèmes*, p. 41.
(4) Ibid., p. 52. — *De Adm. Imp.*, p. 217. — Falmerayer, I, 101.
(5) *Thèmes*, p. 26, 27, 30, 62.
(6) Ibid., p. 27, 29, 60.
(7) Ibid. Probablement Ephèse. Ibn Khordadbeh et Edrisi appellent ce thème El-Efesis ou El-Afachïn. Voir ci-dessus page 182.
(8) *Thèmes*, p. 40.

un mérarque (1) ; tantôt il signifie corps de troupes inférieur à la *turma* (2) ; tantôt il indique un nombre de soldats encore plus faible, un simple *maniplus*, ce qui obéit à un *drongarocomès* (3). Nous l'emploierons ici dans le sens où il est pris dans le chap. 50 du *De Administrando*.

Les ouvrages de Constantin VII nous ont conservé le nom d'un certain nombre de *turmæ*.

Ainsi, la *turma Commata* composée de sept *bandes* empruntés aux thèmes voisins, dans le thème de Cappadoce (4) ; la turma *Saniana* et la turma *Cases*, dans le thème *Charsian* (5) ; la turma *Camacha* et la turma de *Celtzène*, dans le thème de Mésopotamie (6) ; la turma de Larisse, dans le thème de Sébastée (7), etc.

Beaucoup des nouveaux thèmes avaient été des *turmæ* de thèmes voisins : les thèmes Charsian, de l'Arméniaque, de la Cappadoce, de l'Anatolique, de Céphallénie, de Longobardie, etc. (8).

Dans le thème Thracésien, on remarquait le turmarque des *Théodosiaques*, les turmarques des *Victores*, les turmarques du *littoral* (9) ; dans les thèmes Cibyrrhéote et Anatolique, les turmarques de Pamphylie et Lycaonie (10); dans le thème de Hellade, l'*archôn* ou turmarque de l'Euripe : ὁ ἄρχων χρήπου (11), et dans celui de Péloponnèse, le turmarque du *littoral* (12). Le thème de Samos est divisé en deux turmæ : celle d'Ephèse et celle d'Adramytte (13).

Le thème Optimate, qui, à proprement parler, n'est pas un thème, n'a ni turmarques, ni drongaires, (14) ; sous le Domestique des Optimates, faisant office de stratège, ayant aussi le rang de proconsul

(1) *Cérém.*, II, 44, p. 663.
(2) *De Adm. Imp.*, c. 50, p. 225.
(3) *Cérém.*, appendice, p. 494.
(4) *De Adm. Imp.*, c. 50, p. 225.
(5) Ibid., p. 225-226.
(6) Ibid., p. 226-227.
(7) Ibid., ibid.
(8) Ibid., p. 224 et suiv.
(9) *Cérém.*, II, 44, p. 663 : ὁ τουρμάρχης τῶν Θεοδοσιακῶν, οἱ τουρμάρχαι τῶν βικτόρων, οἱ τουρμάρχαι τῆς παραλίου.
(10) Ibid., p. 734.
(11) Ibid., II, 44, p. 657.
(12) Ibid., II, 45, p. 665.
(13) *Thèmes*, p. 41.
(14) *De Adm. Imp.*, p. 663, 731 et suiv.

patrice, on trouve un *topotérète*, et, au-dessous de celui-ci, des *comtes* (1).

Ainsi la turma forme la principale division du thème. Le turmarque est une sorte de sous-préfet militaire, ayant par délégation, à un degré inférieur, les mêmes pouvoirs que son chef. Pour exercer ses pouvoirs, il est assisté, comme le stratège, d'un *officium* ou προσέλευσις : nous voyons en effet le turmarque des Théodosiaques (thème Thracésien) se faire accompagner en expédition de son *protomandator* (2).

La *banda* ou *bandos* était, à son tour, une subdivision de la turma. Contantin VII nous a également conservé les noms d'un certain nombre de ces subdivisions (3), où des chef inférieurs, *drongaires* ou *comtes*, avaient sans doute à leur tour la surveillance des petites autorités indigènes.

Une autre subdivision du thème, mais toute spéciale et en dehors de cette hiérarchie, c'étaient les gouvernements de colonies étrangères, cantonnées dans l'Empire et qui jouissaient de privilèges particuliers. Ainsi, les Mardaïtes du thème des Cibyrrhéotes avaient un commandant spécial, le *Catapan* des Mardaïtes, qui était nommé directement par l'Empereur et qui était fréquemment en conflit avec le stratège du thème : aussi voyons-nous le stratège écrire à l'Empereur qu'il ne pouvait y avoir deux stratèges dans le même thème et obtenir enfin de réunir à sa propre dignité celle de Catapan (4). Les Slaves de l'Opsikion avaient aussi leurs catapans (5), et il devait en être ainsi de la plupart des colonies étrangères.

Il nous reste à parler des *clisuræ* et des clisurarques. Comme on le voit par l'histoire du thème de Séleucie (6), une clisura était une forteresse, élevée aux frontières de l'Empire. La clisura de Séleucie était destinée à surveiller la ville ennemie de Tarse et à repousser les irruptions des Sarrasins. La turma est indiquée dans presque tous les textes comme une partie du thème : la clisura semble au contraire n'en pas faire partie et ne pas être soumise à l'autorité du

(1) *Cérém.*, II, 52, p. 728, *Corpus inscript. græc.; inscr. christ.*, nos 9044 et 9049, p. 419-22 : des topotérètes. — Il en est question aussi dans une bulle d'Alexis (1088). Zachariæ, *Jus Græco-Rom.* IV., p. 374.

(2) *Cérém.*, II, 44, p. 663.

(3) *De Adm. Imp.*, c. 50, p. 225 et suiv.

(4) *De Adm. Imp.*, c. 50, p. 229.

(5) *Cérém.*, II, 44, p. 663.

(6) *Thèmes*, p. 35.

stratège. Aussi, lorsque la clisura de Larisse est réunie au thème de Sébastée, elle prend le nom de turma pour indiquer sa nouvelle dépendance (1). Nous pouvons donc voir dans la clisura une petite province particulière, comme ces petits gouvernements de Sedan, du Hâvre, de Toul, etc., simples commandements de places fortes, que, dans l'ancienne organisation française, nous trouvons enclavés dans les grands gouvernements (2). L'autorité du commandant de place s'étendait sur le pays voisin, mais il n'avait pas sans doute la plénitude des attributions civiles, judiciaires et militaires du stratège.

Le clisurarque, inférieur en dignité au stratège, était supérieur au turmarque et était généralement de l'ordre des Protospathaires, tandis que les turmarques étaient de celui des Spatharocandidats ou des Spathaires (3).

V.

Les stratèges ne portaient pas tous les mêmes titres et probablement n'étaient pas tous, même ceux qui se succédaient dans le même thème, dans la même situation. Comme il y avait des classes pour les différentes préfectures, il y avait des classes pour les préfets successifs d'un même thème.

Je ne parle pas seulement des différents grades de noblesse que pouvait avoir les stratèges, comme le patriciat ou le protospathariat (4).

Mais les stratèges, personnellement, indépendamment du rang de leur province, se divisaient en stratèges proprement dits et en simples représentants de l'Empereur, οἱ ἐκ προσώπου. Je dis que cette classification s'appliquait aux personnes et non aux provinces. Philothée qui règle (*Cérém.*, II, 52) dans son *Cletorologium* l'ordre des préséances à la table impériale, et qui veut tout prévoir, suppose d'abord que tous les gouverneurs de l'Empire ont titre de stratège, et dans l'indication des places, il n'omet pas un seul des thèmes de l'Empire : ce qui prouve que rien n'empêchait que n'importe quel thème eût à sa tête un vrai stratège. Mais quelques lignes plus loin, à un rang un peu inférieur, il marque la place que pourront occuper les *représentants des thèmes*, οἱ ἐκ προσώπου.

(1) *De Adm. Imp.*, c. 50, p, 227.
(2) Chéruel, *Dict. des Instit.*, v. *Gouvernement*.
(3) *Cérém.*, II, 52, p. 732.
(4) Ibid., II, 52, p. 714 et 728.

Quelle était au juste la différence entre les deux espèces de fonctions? Voici un exemple que nous fournit l'histoire du thème Cibyrrhéote (1); on envoie un nommé Eustathios dans la province en qualité d'ἐκ προσώπου, et constamment l'auteur lui donne ce titre de représentant, jamais celui de stratège. Son successeur, au contraire, porte le titre de stratège. Le motif de cette distinction? Dans le cas qui nous occupe, j'en vois bien un : Eustathios est déjà protospathaire et *A Secretis*; son successeur Chasè, est seulement protospathaire. Le premier ayant déjà une fonction à la cour, ne pouvait pas être un stratège dans la pleine acception du mot, ne pouvait être chargé dans le thème que d'une mission temporaire, d'une simple délégation; Chasè au contraire, n'ayant pas d'autre fonction, rien n'empêcherait qu'il fût vraiment stratège (2).

On trouve encore dans les monuments, un certain nombre de titres inférieurs en dignité, mais à peu près équivalents dans le fait, à celui de stratège.

Ainsi, le gouverneur de l'Opsikion ne porte pas le titre de stratège, mais celui de *comte* (3). On le trouve pourtant, mais plus rarement, désigné par le titre de *stratège* (4). A un certain moment, il n'y eut dans ce thème ni comte, ni stratège, mais des *archontes* (5).

Le gouverneur du thème Optimate, a le titre, non de stratège, mais de *Domestique* (6).

On trouve dans les sources un *Catapan* de Nicopolis (7) et un *Catapan* de Paphlagonie (8).

Le premier magistrat de la Chersonèse a longtemps porté le simple titre de Proteuôn (9).

Les *Cérémonies* mentionnent le Juge de la Hellade, ὁ κριτὴς Ἑλλαδος. Comme nous le trouvons occupé, ainsi que les autres stratèges de l'Empire, à des préparatifs militaires (10), nous pourrions y voir un

(1) *De Adm. Imp.*, c. 50, p. 229.

(2) Reisk donne des deux passages des *Cérém.*, II, 52, une explication fort différente de la nôtre, mais inconciliable avec le passage du *De Adm. Imp.*

(3) *Cérém.*, II, 52, p. 713. — Théophane, ann. 6205, 6211, 6257, 6291. — Cont. sur Théophile, c. 7, a. 839.

(4) Cont. sur Mich. II, c. 11, a. 822.

(5) Théophane, a. 6281.

(6) *Cérém.*, II, 52, p. 714.

(7) *De Adm. Imp.*, c. 45, p. 204.

(8) Cont. sur Théophile, c. 28, p. 123.

(9) *De Adm. Imp.*, c. 53, p. 245.

(10) *Cérém.*, II, 44, p. 657.

véritable stratège. Il se peut aussi que ce *Critès* soit simplement le protonotaire du thème de Hellade (1).

Enfin, il arrivait parfois qu'une province conquise ne fût pas réduite en thème : c'est ce qui arriva pour Malatia, enlevé aux Sarrasins par Jean Courcouas. Nous avons expliqué ailleurs pourquoi on n'en fit pas un thème, mais une curatorie administrée directement par un agent de l'Empereur, et dont les revenus, assurent les historiens, furent d'un grand profit pour son trésor (2). Ce gouverneur, d'espèce particulière, portait le titre de Curateur (3).

Une question à propos des stratèges. Combien de temps restaient-ils en fonctions ? Jusqu'au IIIe siècle de l'Empire romain, la distinction avait subsisté entre les gouverneurs sénatoriaux et les gouverneurs impériaux. Les fonctions des proconsuls, encore en 253, étaient annuelles : celles des propréteurs duraient autant qu'ils plaisaient au prince (4). Les stratèges du Xe siècle étant les héritiers des propréteurs beaucoup plutôt que des proconsuls, la logique des faits nous porte à croire que la durée de leurs fonctions n'avait de limites que le bon plaisir du prince. Cette opinion est confirmée par un passage du *De Administrando* (5), où nous voyons l'Empereur, sans se préoccuper d'aucun règlement, destituer un gouverneur et le remplacer par un autre.

VI.

Nous passons au mode d'administration des thèmes et à l'énumération des autorités locales.

Si nous combinons un certain nombre de textes des *Cérémonies* (6), on trouve qu'il y avait auprès du stratège un très-grand nombre d'officiers subalternes que nous pouvons distribuer en trois catégories :

(1) Voir ci-dessous page 200.

(2) Voir notre chap. sur les *Arabes d'Orient*.

(3) *Cérém.*, II, 44, p. 658, la curatorie de Limnogalax, ou du Lac de lait. Voir Leichius, *Vita Constantini Porph.*, p. XLVI.

(4) Poinsignon, p. 7-8.

(5) *De Adm. Imp.*, c. 50, p. 229-30. — Le *Livre de la Conqueste* (p. 299, dans Buchon, *Recherches*, t. I) prouverait qu'au XIIIe siècle les stratèges ne restaient qu'une année en fonctions. Le stratège de Morée avertit les Français que « sa Chapitanerie et son office ne devoit durer que un an, car l'Empereor ne laissoit nul de ses chapitaines passer l'anée que il ne les changast. » Mais cette loi est-elle applicable au Xe siècle ?

(6) *Cérém.*, II, 52, p. 728. — Ibid., p. 716 ; II, 44, p. 662 ; II, 45 ; appendice, p. 482-485.

1° Nous trouvons d'abord un Protonotaire du thème (1) dont il est surtout question dans les deux appendices au livre I.

Il paraît indépendant du stratège, puisque les *Cérémonies* qui, à l'exemple de la *Notitia Dignitatum*, donnent *l'officium* ou *taxis* des subordonnés de chaque grand fonctionnaire, ne le citent point parmi les subordonnés du stratège. Il ne dépend que du Chartulaire du Sacellum, c'est-à-dire du grand trésorier de l'Empire. Il dépend de lui comme les anciens Comtes des Largesses et les Rationales de la *Notitia* dépendaient du grand Comte des Largesses. En ce qui concernait les intérêts du trésor, la toute puissance du stratège subirait donc un démembrement. La réunion des στρατιωτικὰ, πολιτικὰ et ταμιευτικὰ, tentée par la Novelle 30 de Justinien, ne serait pas complète : les revenus publics seraient administrés directement par le pouvoir central, au moyen d'un agent du Trésorier de l'Empire établi dans chaque thème et ne relevant point du stratège.

Ce Protonotaire est d'ailleurs, vis-à-vis du stratège, un fort petit personnage, qui a assez à faire de se maintenir dans ses attributions, sans pouvoir apporter ombrage au puissant chef militaire. Inférieur en dignité aux turmarques, à peu près l'égal des drongaires, nous le trouvons tantôt dans la troisième, tantôt dans la quatrième classe de noblesse (2).

On a voulu sans doute assurer l'indépendance à ses fonctions en ne le soumettant pas à l'autorité du gouverneur militaire, mais on a voulu empêcher des tiraillements dans l'administration en rendant toute rivalité impossible entre le proconsul patrice et stratège et ce modeste employé.

Mais l'infériorité de son grade administratif ne saurait donner une idée de l'importance réelle de ses fonctions.

Une glose des Basiliques lui donne le titre de juge du thème, ὁ του Θέματος δικαστής (3). Il serait donc investi, sous l'autorité du stratège, du pouvoir judiciaire. Ce Δικαστής, qu'il faut peut-être assimiler au Κριτὴς Ἑλλάδος, dont parle un de nos textes, serait donc au sein du thème le représentant le plus élevé des intérêts purement civils.

Quoique subordonné au stratège, il correspondait directement avec l'Empereur (4).

(1) *Cérém., passim.* — Léon VI, *Tact.*, c. 4, n° 31.

(2) *Cérém.*, II, 52, p. 737.

(3) Ducange, v. *Protonotarios.* — Voir ci-dessus page 198. C'est encore le Protonotaire qui est désigné sous le nom de δικαστής et de κριτής dans deux actes d'Alexis ; Zachariæ, *Jus Græco-Rom.*, t. III, 348 et 274.

(4) Cont. sur Const. VII, c. 17, p. 448.

Il partageait avec le stratège la responsabilité de l'administration et la plainte des populations opprimées s'élevait aussi bien contre l'agent civil que contre le chef militaire (1).

C'est lui qui est chargé du travail de colonisation dans l'Empire et qui distribue aux nouveaux colons le blé et l'argent que leur accorde l'Empereur (2).

C'est lui qui, lorsque l'armée impériale traverse la province, est chargé de fournir les vivres de toute espèce ainsi que le fourrage pour les bestiaux (3); qui, sur un ordre reçu de l'Empereur, réunit aux lieux indiqués les quantités d'orge et de blé nécessaires à la subsistance de l'armée (4); qui reçoit en dépôt le superflu des bagages dont l'Empereur, sur le point d'entrer sur le territoire étranger, est obligé de se débarrasser (5). Il fournit aussi ce qui est nécessaire à l'entretien de la cour, 100 brebis, 500 béliers, 50 vaches, 200 poules, 100 oies (6); il fournit à l'usage de l'armée la farine et le biscuit, les étoupes pour calfeutrer les navires et remplir les brûlots, les clous pour la construction des vaisseaux (7), etc. Le stratège ne peut faire aucun préparatif sans avoir obtenu de lui l'argent nécessaire (8).

Il est donc probable qu'il était chargé de percevoir l'impôt, d'en appliquer une partie aux besoins de la province et de remettre à l'Empereur les sommes nécessaires pour couvrir les frais de ses expéditions.

Il était assisté dans son administration d'inspecteurs ou ἐποπταὶ (9).

Rien ne ressemble plus à cet officier dans l'ancienne administration romaine, que ces procurateurs d'Auguste qui remplissaient auprès des légats impériaux le même rôle que les questeurs auprès des proconsuls sénatoriaux, qui étaient chargés de la perception de l'impôt, dont la mission, toute de confiance, servait de contre-poids à l'omnipotence de ces fonctionnaires civils et militaires. Comme nos protonotaires, ils étaient en général de fort petite extraction, simples cheva-

(1) Cont. sur Const. VII, c. 10, p. 443.
(2) *Cérém.*, II, 49, p. 694.
(3) Ibid., appendice, p. 464.
(4) Ibid., p. 477.
(5) Ibid., p. 466.
(6) Ibid., p. 487-489.
(7) Ibid., II, 44, p. 658 et 659.
(8) Ibid., p. 659.
(9) Bulle d'Alexis en faveur de Christodule (1088). Zachariæ, t. III, p. 374.

liers le plus souvent, ou même simples affranchis de l'Empereur (1).

2° A une autre classe appartiennent les fonctionnaires qui formaient *l'officium* du stratège, chefs de cabinet, chefs de bureaux, appariteurs, etc., bref tout le personnel de l'administration proprement dite. Le *duc d'Arabie*, dans la *Notice de l'Orient* (2), en sa double qualité de chef militaire et de præses, a deux *officia*, composés à peu près des mêmes emplois. Mais les *Cérémonies* ne parlent que d'une seule προελεύσις pour les stratèges du x^e^ siècle.

Les deux plus importants de ces agents (3), sont le *Protocancellaire*, ou chef des huissiers, et le *Protomandator*, ou chef des Mandatores, chargés des messages du stratège. Ailleurs (4), nous voyons le stratège des Thracésiens emmenant pour l'expédition de Crète, toute sa *proeleusis*, composée, outre les deux fonctionnaires déjà indiqués, d'un *premier porte-enseigne* (Πρωτοβανδοφόρος), de six *proto-domestiques*, de six *proto-centarques* et de cent appariteurs. Toutes ces fonctions étaient d'ailleurs étrangères à la hiérarchie de la légion ou θέμα, proprement dite. C'était l'office du stratège en tant que gouverneur de la province, et non en temps que commandant de la légion.

3° Quant à la hiérarchie de la légion, c'est un des points les plus obscurs de l'organisation byzantine.

Voici un passage d'Ibn Khordadbeh, un des plus complets que les Arabes nous aient laissés sur cette question, qui nous montre l'idée que se faisaient les voisins de Byzance de son organisation militaire : « Un *patrice*, nous dit-il, commande 10,000 hommes. Il a sous ses ordres deux *thoumarkh* qui commandent chacun 5000 hommes; sous le thoumarkh, cinq *thoumahar* commandant chacun 1000 hommes ; sous le thoumahar, cinq *coumès*, commandant 200 hommes ; puis cinq *katontarkh* commandant 100 hommes ; dix *damarkh* commandant 10 hommes. » (5)

Les textes des *Cérémonies* sont assez bien d'accord avec ce passage qui se rapporte au commencement du x^e^ siècle.

D'abord une liste d'officiers qui se rapporte à l'époque de Léon VI (6).

(1) G. Perrot, *De Galatia*, p. 137.
(2) *Notitia Dignitatum Orientis*, c. 30.
(3) *Cérém.*, II, 52, p. 716.
(4) Ibid., II, 44, p. 663.
(5) *Journ. asiat.*, t. V, p. 481. — Il doit y avoir erreur sur le chiffre des *katontark*.
(6) *Cérém.*, II, 52, p. 729.

En tête de cette liste, dans la classe des proconsuls patrices, figure le stratège.

Puis dans la classe des spatharocandidats, les turmarques qui sont pour les thèmes provinciaux ce que, pour les *tagmata*, c'est-à-dire pour les corps résidant à Constantinople, pour les *Scholæ*, les *Excubiteurs*, l'*Arithmos*, les *Hicanates*, les *Numeri*, etc., sont les *topotérètes* : ils sont les premiers lieutenants des stratèges provinciaux, comme les *topotérètes* sont les lieutenants des Domestiques ou Drongaires des *tagmata*.

Turmarques et topotérètes appartiennent également à la classe des spatharocandidats, comme les Stratèges, Domestiques, Drongaires, etc., appartiennent également à celle des proconsuls patrices (1).

Viennent ensuite, dans les dernières classes de noblesse, les drongaires, les comtes, les centarques, etc., qui se succèdent dans le même ordre que les thoumahar, coumès et katontarkh d'Ibn Khordadbeh.

Quant aux *Drongarocomites*, je ne vois guère que le damarkh d'Ibn Khordadbeh, dont le nom arabe semble une transcription du grec δεκάρχος, qui puisse correspondre à ce grade. En tout cas, le *Drongarocomès* est un officier d'un rang fort inférieur, car nous voyons, dans la première expédition contre la Crète, le seul thème Thracésien envoie jusqu'à 64 *drongarocomites* dont les uns commandaient à deux, les autres à trois soldats (2).

Il n'en est que plus singulier de voir cette espèce de bas-officier compté parmi les fonctionnaires envers lesquels les simples sujets sont astreints à une hospitalité onéreuse (3).

Il y a seulement quelques officiers que leurs attributions toutes spéciales placent en dehors de cette hiérarchie, et dont le nom a bien pu échapper au géographe étranger. En première ligne, le Κόμης τῆς κόρτης ou *Comte de la tente*, dont les attributions, en temps ordinaire, étaient de surveiller le service militaire du quartier-général de la stratégie, et, dans le cas d'une expédition commandée par l'Empereur en personne, de se réunir aux *Comtes de la tente* des autres thèmes pour dresser la tente impériale, la plier au moment du départ, préparer des chevaux de réquisition pour les messages pressants, faire avec le *Drongaire de la Veille* les rondes de nuit (4).

(1) *Cérém.*, II, 52, p. 727-728 et 733-734.
(2) Ibid., II, 44, p. 663.
(3) Bulle d'Alexis en faveur de Christodule.
(4) *Cérém.*, append., p. 489-490. — Bulle d'Alexis en faveur de Christodule.

Le *Chartulaire du thème* est un officier chargé de tenir les registres ou *codices* où étaient inscrits les noms des soldats ; il leur passait des revues d'intendance (τοῦ στρατοῦ καταγραφήν τε καὶ ἀναζήτησιν) ; il devait aussi tenir registre de l'argent reçu et des dépenses faites pour le compte de sa légion (1). Les *Cérémonies* placent à la fois le Chartulaire du thème sous la dépendance de son stratège et sous la dépendance d'un des plus hauts fonctionnaires financiers de l'empire, le *Logothète du militaire* (2). Le stratège, probablement, ordonnançait les dépenses et le Logothète vérifiait les comptes, non d'administration, mais de finances.

Le *Domestique du thème* (3) était un officier qui n'avait pas, comme les turmarques, de commandement séparé dans une subdivision militaire, mais résidait au quartier-général du thème, exécutait les ordres du stratège et le suppléait en cas d'absence.

Ces trois officiers étaient les premiers officiers du thème après les turmarques. Le chapitre des préséances leur donne le pas sur tous les les autres, et range les deux premiers dans la classe des Spathaires, le troisième à un des premiers rangs de la quatrième classe de noblesse.

Le chapitre des préséances ne s'explique pas sur d'autres officiers indiqués dans d'autres passages des *Cérémonies*.

Ainsi, le *Centarque des Spathaires* et le *Comte de l'Hétairie* (4) qui semblent avoir commandé auprès des stratèges des détachements de Spathaires, ou d'Hétaires, pour lui servir de garde particulière ou de piquet d'honneur (5), et qui avaient sans doute le rang que leur titre de comte et de centarque semble leur donner.

Ainsi encore le *Mérarque*, que les *Cérémonies* nomment immédiatement après les turmarques (6). Il ne se distinguait pas d'abord au point de vue du grade, des turmarques, car la *Tactique* de Léon dit que « les Mérarques étaient appelés auparavant στρατηλάται, mais que la coutume a prévalu de les appeler turmarques. »

(1) Ducange, v. *Chartularios*. Voir le dernier chapitre des *Cérémonies*, p. 867, pour les chartulaires des milices vénète et prasine. — La Bulle d'Alexis nomme les chartulaires de *la Course* et ceux *des thèmes*.

(2) *Cérém.*, II, 52, p. 718.

(3) Bulle d'Alexis.

(4) *Cérém.*, II, 52, p. 716.

(5) Reisk, p. 839. — La Bulle d'Alexis mentionne les mérarques et les turmarques.

(6) *Cérém.*, II, 52, p. 716 ; nommés au pluriel. — Au singulier dans *Cérém.*, append., p. 482, 486, 662.

Reisk (1) conjecture qu'ils étaient pour les troupes d'infanterie ce que les turmarques étaient pour la cavalerie. Leur position paraît pourtant fort inférieure, car (*Cérém.*, p. 485) le mérarque est honoré par l'Empereur de présents bien moins considérables que les turmarques : il est traité comme les officiers qui ont rang de spathaires (2).

L'état-major d'un thème admettait, en outre, des éléments complétement différents quand ce thème possédait une marine : alors on voyait figurer des *protocarabi*, des *naucleri* de galères (3).

Voilà donc la hiérarchie militaire d'un thème, telle que nous pouvons l'établir par le rapprochement d'Ibn Khordadbeh avec les *Cérémonies*. Elle comprend : 1° stratège, 2° turmarques, 3° mérarques, comte de la tente, chartulaire du thème, domestique du thème ; 4° drongaires ; 5° comtes ; 6° centarques ; 7° drongarocomites.

Ces données sur la hiérarchie byzantine se trouvent confirmées par deux passages des *Cérémonies*, relatifs à l'expédition de Crète. Le premier (4) montre qu'on donnait comme argent de poche (ῥόγα) pour l'expédition, 36 nomismata à un turmarque, 12 à un drongaire, 6 à un comte, 4 à un simple soldat. L'autre passage (5) établit la même proportion entre des chiffres un peu différents : 30 nomismata à un turmarque, 20 au comte de la tente, au chartulaire et au domestique, 20 aux drongaires, 6 à un comte, 3 ou 4 aux simples soldats ou marins.

Ce qu'il faut remarquer cependant, c'est que si la hiérarchie donnée par le géographe arabe concorde très-bien avec celle qu'on peut établir au moyen des différents passages des *Cérémonies*, il y a chez lui bien moins d'officiers et bien plus de soldats qu'il n'y en avait en réalité dans les troupes byzantines. Les légions grecques étaient bien loin de ce cadre si simple.

Dans les *Cérémonies*, ce n'est plus 2 turmarques par légion, mais jusqu'à cinq au minimum pour le seul thème de Sébastée ou des Thracésiens (6).

En revanche, ce n'est plus à 5000 hommes que commande un turmarque, mais « à 500 archers, 300 peltastes et 100 δεξιολάβοι. » (7)

(1) Reisk, p. 838.
(2) *Cérém.*, app., p. 482.
(3) Ibid., II, 52, p. 717 ; II, 44, p. 662.
(4) Ibid., II, 44, p. 656.
(5) Ibid., II, 44, p. 662.
(6) Ibid., II, 44, p. 656 ; II, 44, p. 663.
(7) *Thèmes*, p. 17.

N'est-il pas étrange de trouver, dans le thème Charpezic (1), les turmarques divisés en deux classes, et d'en compter au minimum 24 pour la première et 47 pour la seconde ; il faut y ajouter 205 drongaires au lieu de 10 thoumahar que compte Ibn Khordadbeh par légion.

D'après le géographe arabe, le thème ou la légion, serait fort de 10,000 hommes ; dans les *Cérémonies*, pour une telle masse d'officiers, le thème Charpezic ne compte que 428 soldats en campagne.

Ce thème, sans doute, avait une organisation particulière. Mais ce qui frappe dans la statistique des armées byzantines, c'est l'exagération du nombre des officiers en comparaison de celui des soldats. Deux des thèmes les plus importants de l'Empire, ceux de Thrace et de Macédoine, envoient à l'expédition de Crète 202 officiers (ἄρχοντες) et 700 soldats (2). D'autres thèmes n'envoyaient que leurs officiers et leurs premiers soldats (προαγέται) (3). Les cadres des légions étaient considérables : mais les soldats étaient peu nombreux, parce que ceux qu'on appelait sous les drapeaux pouvaient se racheter du service (4). Il y avait parmi les combattants un officier au moins par deux ou trois soldats. Toute l'armée était état-major.

Nous avons parlé successivement : 1° du Protonotaire dont l'office est peut-être la seule épave des anciens gouvernements civils, et qui est comme le successeur de ces *Harmostes* ou *Modérateurs* que Justinien plaçait à côté des chefs militaires pour faire quelque contre-poids à l'élément guerrier (5) ; 2° de ce qu'on appelait alors *l'Office* du gouverneur ; 3° de l'*État major* d'un thème.

Pour compléter la liste des fonctionnaires que le gouvernement central pouvait entretenir dans un thème, sans parler des métropolites ou évêques dont Léon VI nous a laissé le catalogue (6), il faut nommer :

Les inspecteurs des thèmes, les *comtes des aqueducs*, les *commerciarii*, les inspecteurs des *mines*, les *curateurs* (ἐπόπται κόμητες

(1) *Cérém.*, II, 44, p. 662 ; p. 45, p. 669.
(2) Ibid., II, 44, p. 660.
(3) Ibid., p. 663.
(4) *De Adm. Imp.*, c. 52, p. 244.
(5) Nov. 102.
(6) Cf. dans Tafel, *De Provinciis*, l'*Hypotyposis* de Léon VI. — *Cérém.*, II, 54, la liste d'Evagrius.

ὑδάτων, κομμερκιάριοι (1) κόμης τῆς λαμίας, διοικηταί (2)), envoyés dans les provinces par le *Logothète du revenu* ;

Les chartulaires des thèmes, les λεγατάριοι et les ὀπτίονες, envoyés par le *Logothète du militaire* pour faire préparer aux troupes en marche les vivres et les logements (3) ;

Les ἐπισκεκτῆται, chargés par le *Logothète de la Course* de tout examiner dans les provinces et sur les frontières, de lui faire leur rapport sur tout et de constituer la police de sûreté générale (4) ;

Les ἑρμηνευταί (5) chargés par le même Logothète d'assister les diplomates, les généraux et les gouverneurs ;

Les διατρέχοντες et les *mandatores* chargés de porter partout ses ordres ;

Sous les ordres du *Logothète des troupeaux*, d'autres administrateurs et d'autres inspecteurs, surtout les deux Protonotaires spéciaux d'Asie et de Phrygie, où se trouvaient la plus grande partie des troupeaux impériaux ;

Sous les ordres du *Comte de l'Etable*, les différents directeurs des haras impériaux, surtout ceux des fameuses écuries de Malagina dont il est si souvent question dans les *Cérémonies* : ἄρχοντες τῶν σταύλων τῶν Μαλαγίνων (6) ;

Sous les ordres du *Chartulaire du Trésor*, outre les protonotaires des thèmes, les chartulaires des couvents fondés par l'Empereur (χαρτυλάριοι τῶν οἴκων) ;

Sous les ordres du *Logothète de la chose privée*, les directeurs de ces manufactures impériales, ἄρχοντες τῶν ἐργοδοσίων, où l'on fabriquait les étoffes brochées d'or (7), les soieries, les objets d'orfèvrerie, les armes offensives et défensives (8) ;

Sous les ordres du *Grand Curateur*, les Curateurs des Palais et des domaines de l'Empereur, κουράτορες τῶν παλατίων, τῶν κτημάτων, et les ξενοδόχοι ou directeurs d'hospices (9).

(1) κομμερκιάριος Χαλδίας. *De Adm. Imp.*, c. 43, p. 190.

(2) Dans la *Notitia*, « comites commerciorum, metallorum ; procuratores saltuum, fundorum ». — Une bulle de Basile II (Zachariæ, III, 305) cite encore beaucoup d'agents subalternes du *Logothète du Revenu*.

(3) Reisk, p. 476, 846.

(4) *Notitia* : « Curiosi ».

(5) *Notitia* : « Interpretes diversarum gentium. »

(6) *Cérém.*, *appendice*, p. 458, 476, 486.

(7) Theoph., a. 6285, p. 726 : τὸ βασιλικὸν ἐργοδόσιον τῶν χρυσοκλαβαρίων.

(8) *Notitia* : « Procuratores gynæciorum, baphiorum, linyfiorum, lineæ vestis, scutariorum, clibanariorum. »

(9) *Notitia* : « Domus divinæ, Procuratores saltuum et fundorum. »

Chacun de ces officiers dépendait de leur chef d'administration qui tenait son bureau central à Constantinople, mais se trouvait naturellement, chacun dans le thème où il résidait, sous la haute surveillance du stratège : à peu près comme dans notre organisation moderne, les divers fonctionnaires se trouvent à la fois sous les ordres de leur ministère respectif et sous l'autorité du préfet dans le département duquel ils résident (1).

De toutes les divisions anciennes de l'Empire, il ne subsiste plus au x^e^ siècle que : 1° au point de vue religieux, les provinces ecclésiastiques ; 2° au point de vue civil, la commune, l'élément indestructible et indivisible. Les Novelles de Léon VI (2) ont aboli l'ancien système municipal et les curies des villes. Mais les communautés de villes et de campagnes n'en ont pas moins subsisté : la commune, c'est l'*ὁμὰς τῶν καλουμένων χωρίων καὶ ἀγριδίων*, à laquelle Romain Lécapène, dans sa Novelle de 922, reconnaît au plus haut degré la qualité de personne morale, lui accordant le droit de prélation et un droit de retrait, pour protéger ses biens contre les envahissements des grands propriétaires, des monastères ou du domaine impérial. Ces communautés jouissaient apparemment d'une assez grande autonomie municipale sous la haute autorité du stratège et la surveillance des chefs militaires inférieurs.

Enfin, l'autorité des stratèges avait encore à compter avec la noblesse provinciale, les notables de leurs thèmes. Constantin VII, à côté des métropolites et des évêques, nous montre des protospathaires, des spatharocandidats, des spathaires, des stratores (3) : c'était à de grands propriétaires, à des chefs de tribus, que se distribuaient ces grades de noblesse administrative. Constantin VII nous fait assister à un conflit qui éclata, sous Romain Lécapène, entre l'un de ces protospathaires et les autres protospathaires de la province, soutenus du stratège (4).

(1) Sur tout cela, *Cérém.*, II, 52, p. 716 et suiv. On trouverait bien d'autres fonctionnaires provinciaux dans la fameuse bulle d'Alexis à l'higoumène Christodule. — Zachariæ, *Jus græco-romanum*, III, 375.

(2) *Novelles*, 46 et 47. — Zachariæ, *Jus græco-romanum*, III, 138-139.

(3) *De Adm. Imp.*, c. 52, p. 243.

(4) *De Adm. Imp.*, c. 50, p. 223. — Voir notre chapitre sur la *Question sociale dans les provinces.*

CHAPITRE II.

ETHNOGRAPHIE DES THÈMES D'EUROPE.

I.

Sur les transformations ethnographiques que subit la Péninsule gréco-illyrienne pendant les longs siècles du moyen âge, on peut dire que le premier éveil fut donné par les remarquables travaux de Falmerayer (1). Il n'hésitait pas à déclarer que les guerres, les invasions et les fléaux naturels avaient fait périr la presque totalité des anciennes races de la Péninsule, que les Grecs actuels n'étaient point les descendants des anciens Grecs, mais ceux des Slaves, des Avares et des autres barbares qui avaient envahi la Péninsule, et que peut-être pas une goutte de sang hellénique ne coulait dans les veines des prétendus fils de Léonidas.

Les exagérations qui déparaient ces originales et savantes recherches ont déjà été relevées par des historiens de mérite (2). On peut donc arriver à se faire une idée assez exacte de l'ethnographie de la Péninsule au x^e^ siècle (3). On verra que Constantin VII n'avait ou ne

(1) Falmerayer, *Geschichte der Halbinsel Morea wœhrend des Mittelalters*, Stuttgard und Tubingen, 1830-1836. — *Welcéen Einfluss hatte die Besetzung Griechenlands durch die Slaven auf das Schicksal der Stadt Athen und der Landschaft Attika*, 1835. — *Fragmente aus dem Orient*, 1846.

(2) Zinkeisen, *Gesch. Griechenlands vom Anfange geschichtlicher Kunden*, etc. Leipsig, 1832.

Paparrigopoulo, Περὶ τῆς ἐποικήσεως σλαβικῶν τίνων, etc. (*Sur l'établissement de quelques tribus slaves dans le Péloponnèse*). Athènes, 1843.

Paparrigopoulo, Ἱστορικαὶ πραγματεῖαι (*Recherches historiques*), Athènes, 1858, t. I, p. 226.

(3) Consulter surtout : 1° Sur les faits généraux :

Leeke, *Researches in Greece.*

Pouqueville, *Voyages.*

Tafel, *De Provinciis Imperii Byzantini Epistola critica*, Tubingen, 4° 1844.

Finlay, *Medieval Greece and Trebizond*, Edinburgh, a. London, 8° 1851.

Kiepert, *Orbis antiquus* et *Inhaltreiches Texte zu dem hist. geog. Atlas der Alten Welt.*

Sprœner, *Atlas Antiquus ;* la carte intitulée *Das Byzantinische Reich bis in das* xi^e^ *Jahrhundert.*

Lejean, *Carte ethnographique de la Turquie d'Europe.*

2° Sur la Thrace, la Macédoine et l'Illyrie.

Pouqueville : *Mémoire sur l'Illyrie ancienne et moderne, sur les colonies valaques*, etc., dans les *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, t. XII, 1839.

nous a donné que des renseignements fort défectueux sur cette partie de son Empire.

On ne peut nier que la Péninsule gréco-illyrienne n'ait cruellement souffert depuis la conquête de la Grèce par les Romains : plus cruellement peut-être qu'aucune des futures provinces de l'Empire romain. La conquête des diverses parties de la presqu'île s'accomplit d'une manière sanglante ; la domination romaine, au moins dans les derniers siècles, fut là comme ailleurs, une cause de dépopulation ; les invasions barbares ne furent pas, comme en Occident, l'affaire d'un siècle ou deux ; elles continuèrent pendant tout le moyen âge.

Dans la Péninsule gréco-illyrienne, c'est d'abord Mummius, cent mille Corinthiens vendus comme esclaves ; c'est Paul-Emile qui, d'un seul coup, dans l'Épire seulement, renverse soixante-dix villes, réduit 150 mille âmes en esclavage. Jamais l'Épire ancienne ne se releva de ce règlement de compte, dont elle faisait les frais, entre Paul-Émile et ses soldats. Strabon, deux siècles après, constatait la dépopulation du pays, et Auguste avait peine à y reformer une seule ville, Nicopolis.

Tafel, *De urbe Thessalonica ejusque agro*, Berlin, 1839. — *De Via Egnatia*, Tubingen, 1842.

Heuzey, *Le mont Olympe et l'Acarnanie*, Paris, 1856.

Les travaux d'OEconomos, Tsoucalas, *sur l'Eparchie de Philippopolis*, de Cordélis, *sur les Grecs de la Thrace*.

Mézières : le *Pélion et l'Ossa*.

Viquesnel, *Carte de la Thrace, d'une partie de la Macédoine et de la Mésie*, Paris, 1854.

Etc.

3° Sur l'Attique :

De Laborde, *Athènes au* XV^e^, XVI^e^ et XVII^e^ *siècles*, Paris, 1854.

Aug. Mommsen : *Athenæ Christianæ*.

Sourmélis, *Histoire d'Athènes* (en gr. mod.), 1846.

F. Lenormand, *Recherches archéologiques sur Eleusis*, Paris, 1862.

Petit de Julleville : *Recherches sur l'emplacement et le vocable des églises chrétiennes en Grèce*, dans les *Arch. des Miss. scientif.* 2^e^ série, t. V, p. 469, etc.

4° Sur le Péloponnèse :

Buchon, *Recherches sur l'histoire de la principauté française de Morée*, Paris, 1845.

Mézières, *Voyage en Laconie*.

Deville, *Etude sur le dialecte tzaconien*.

Curtius : *Peloponnesos*, etc.

5° Sur les Slaves :

Schafarick, *Slavische Alterthümer*, trad. allemande de Wutke, Leipsig, 1843.

Hilferding, *Gesch. der Bulgaren u. Serben*, trad. du russe, Bautzen, 1856-64.

6° Voir plus loin pour les Valaques, Albanais, Maïnotes.

Puis viennent les légions des guerres civiles vivant à discrétion sur le pays, comme les régiments de la guerre de Trente ans : c'est Sylla, la ruine d'Athènes, l'appauvrissement de Thèbes ; c'est Mithridate, ce sont les pirates, c'est Pompée et César, c'est Brutus et Octave, Pescennius Niger et Septime Sévère, Licinius et Constantin, etc.

Puis les guerres barbares : au I^er^ siècle, le soulèvement des nations pannoniennes, l'insurrection, la répression en permanence sur la côte d'Illyrie ; au II^e^ siècle, les Daces ; au III^e^ et au IV^e^, les Goths ; au V^e^, Alaric et le ravage de la Grèce continentale, Genséric et la dévastation de la Grèce maritime ; au VI^e^, les Antes, les Slaves, les Bulgares ; au VII^e^, Baïan et les Avares, Asparuch et le retour des Bulgares, les incursions slaves et arabes. Ainsi, la guerre frappait tantôt le nord, tantôt le sud de l'Empire ; le vent de la destruction soufflait tantôt sur le Péloponnèse et tantôt sur la Thrace ; il sautait du nord au sud, et du cap Ténare aux bords du Danube.

Sans doute, jusqu'au VII^e^ siècle, l'Empire maintint à peu près la frontière du Danube et de la Save, et nominalement au moins, conserva ses provinces. Mais il eût bien mieux valu pour ces provinces être une bonne fois conquises. La Gaule était plus malheureuse à l'époque où les Francs et les Alamans étaient chaque année battus sur son territoire et rejetés au-delà du Rhin, que depuis l'époque où Clovis s'en empara définitivement. Conquises du premier coup par les Goths ou par les Slaves, la Mésie, la Thrace, l'Illyrie eussent mieux conservé leur population. Le malheur fut que les barbares, pénétrant sans cesse sur leur territoire, en étaient sans cesse chassés. C'était double fléau, les barbares d'abord, puis les troupes impériales. Les premiers toujours repoussés, où ils avaient espéré une patrie, ne voyaient plus qu'un champ de bataille, un territoire de chasse ; au lieu de traiter la terre et les colons comme leur bien, ils détruisaient tout ce qui leur tombait sous la main. Les Ostrogoths coupaient les bras aux laboureurs de la Pannonie ; les Avares empalaient ceux de l'Illyricum ; les Slaves, tapis dans les roseaux ou le lacet à la main, allaient à la chasse à l'homme dans les campagnes désertes ; ils crucifiaient, pendaient la tête en bas, criblaient de flèches leurs prisonniers. Ce flux et ce reflux de barbarie, plus funeste qu'une véritable et permanente inondation, ces tribulations des paysans de l'Illyricum, de la Mésie et du Péloponnèse, cent fois plus malheureux que ceux de la Gaule, de l'Espagne ou de l'Italie, cette lente extermination des vieux peuples scordisques, triballes, péoniens, liburniens, cette agonie du

monde gréco-pélasgique dura près de six siècles. La chute rapide de l'Empire d'Occident préserva de la destruction les races de l'Occident ; la longue résistance de l'Empire byzantin faillit causer la perte des races de l'Europe orientale : c'est de la vitalité de la monarchie que moururent les sujets.

Dans les populations dont aucune cause extérieure n'entrave la reproduction, le vide causé par les fléaux naturels est bien vite réparé. Il en est autrement de ces populations si profondément éprouvées par les mauvais gouvernements, les guerres, les invasions, dont le sang était en quelque sorte appauvri par la misère, les privations, les terreurs continuelles, la fièvreuse et perpétuelle attente de quelque grand désastre. Les famines, les pestes, les tremblements de terre y font des vides irréparables ; deux siècles après on s'aperçoit encore du grand nombre de ceux qui ont alors péri, et l'on compte les villes qui ne sont point relevées. Chez un pareil peuple, on ne sait pas plus repeupler les cités que refaire les chefs-d'œuvre détruits.

Or, les habitants de la Péninsule, pendant tout le Bas-Empire, furent en proie à ces grands désastres qui sont à une population affaiblie ce qu'une blessure est à un corps malade.

L'époque de Justinien est surtout féconde en semblables catastrophes. Si nous en croyons Procope, fort ignorant d'ailleurs en statistique comme tous les Byzantins, il serait mort, sous le règne de Justinien, par la guerre, la famine, la peste, les tremblements de terre, sur tout le littoral de la Méditerranée, près de 100 millions d'hommes. Les pestes, les tremblements de terre, qui coïncidèrent avec les tentatives iconoclastes et qui en parurent le châtiment, ont laissé aussi un souvenir terrible dans l'histoire. C'est même à propos de la peste de 747, sous Copronyme, que notre Constantin prononce le mot fameux : « Ἐσθλαβώθη πᾶσα ἡ χώρα : le Péloponnèse devint slave (1). » Il semblerait que l'ancien monde, races et civilisation, cités et monuments, dût s'abîmer, pour faire place aux générations et aux idées nouvelles. Le règne de Justinien qui vit ce terrible éclaircissement des anciennes races, le règne d'Héraclius qui vit les races nouvelles franchir le Danube et s'établir dans la Péninsule, forment la transition tragique entre deux histoires.

(1) *Thèmes*, II, 6, p. 53.

II.

A mesure que la population de l'Empire diminuait, les Empereurs s'ingéniaient à trouver les moyens de la renouveler.

Une des gloires du vieil Empire Romain avait été la colonisation. Les princes byzantins tenaient à ne point laisser perdre cette tradition. Leur triomphe était, dans un canton dépeuplé, de créer une population nouvelle. Ils y employaient jusqu'à leur fortune personnelle : Léon le Sage, enrichi par le testament de Daniélis, rend la liberté à trois mille de ses esclaves et les envoie coloniser les terres désertes de l'Italie byzantine.

Le plus souvent, ces colonies avaient le caractère d'établissements militaires : en échange des terres qu'on leur concédait, les nouveaux habitants contractaient l'obligation du service militaire. La concession n'était héréditaire qu'à condition que les héritiers succéderaient à l'obligation. Ce système de fiefs militaires rappelaient à la fois les *lites* de l'Empire Romain, la féodalité européenne, le système ottoman des *Ziams* et des *Timars*, et les Confins militaires de l'Empire d'Autriche (1).

Quelquefois les colons étaient établis dans l'Empire, non plus individuellement, mais, pour ainsi dire, en corps de nation. C'était généralement des barbares qui avaient demandé des terres à l'Empire, et qui se chargeaient de défendre quelque frontière, le passage d'un fleuve ou d'un défilé. C'est ainsi qu'en Occident, Marc-Aurèle avait établi les Marcomans sur le Danube et le Rhin et même en Italie ; que Valentinien avait cantonné des Alamans sur le Pô ; que Julien appela les Francs Ripuaires sur le Rhin ; c'est ainsi qu'en Orient, les Goths avaient été admis par Valens dans la Mésie, et par Théodore dans la Thrace ; que les Gépides furent cantonnés par Marcien sur le Danube, les Hérules par Anastase au sud de la Save, les Lombards par Justinien entre le Danube et la Theiss, les Huns par le même Empereur sur la rive méridionale du Danube (2) et les Antes sur la rive septentrionale (3).

Sous Constantin Pogonat, les Mardaïtes s'emparent des défilés du Liban, se soumettent au protectorat byzantin, infectent de leurs ravages toute la Syrie musulmane, et au nombre de près de 25 000

(1) Voir notre chapitre sur les fiefs militaires.
(2) Finlay, *The Greece under the Romans*, I, 301-306.
(3) Schafarick, II, 153.

guerriers, constituent un des boulevards les plus indestructibles, une des marches les mieux gardées de l'Empire Romain (1). Quand Justinien II eut commis l'imprudence d'affaiblir cette colonie de pillards dans l'espoir d'assurer la paix avec les Khalifes, on put en former sur différents points de l'Empire cinq ou six colonies : les Mardaïtes d'Arménie (2), les Mardaïtes du thème des Cibyrrhéotes sous leur Catapan (3), des Mardaïtes d'Occident dans les thèmes de Nicopolis, Péloponnèse, Cephallénie (4), très-probablement les Myrdites d'Albanie (5) : tous frères des Maronites ou Mardaïtes restés dans le Liban (6), tous indomptables et belliqueux, les sujets les plus indépendants et les meilleurs défenseurs de l'Empire. Leur nom seul rappelait tellement l'idée de guerre et de rapides algarades, qu'on en a fait le nom d'un des corps de l'armée byzantine, les Myrtaïtes ou les Mourtati du XIV^e^ siècle, sous le commandement du stratopédarque des Mourtati et du grand Myrtaïte (7). Leur habileté à dresser une embuscade et à fondre à l'improviste sur l'ennemi, était passée en proverbe ; δίκην Μαρδαϊτων, dit Cédrénus, en parlant d'une surprise organisée par des soldats grecs (8).

L'Empereur Théophile fut, dit-on, le fondateur d'une célèbre colonie militaire, établie en Macédoine sur l'ancien Axios. Elle était forte à l'origine de quatorze mille guerriers. Codinus, à une époque où les dénominations de Perses et de Turcs étaient synonymes, leur fait parler la langue persane (9), Anne Comnène et les voyageurs modernes leur restituent leur nationalité : ce sont des Turcs.

Etablis sur l'Axios qui, paraît-il, leur devrait son nom nouveau de Vardar (10), les Turcs Vardariotes avaient l'air d'être au cœur des possessions romaines, fort en deçà de la frontière. En réalité, ils se trouvaient en plein pays ennemi, entourés des tribus slaves des

(1) Cédrén., I, p. 765, 771. — *De Adm. Imp.*, 21, p. 96 ; c. 22, p. 103.

(2) Cédrén., II, 771. — *De Adm. Imp.*, c. 22, p. 103. — Théoph., a. 6178, p. 555.

(3) *De Adm. Imp.*, c. 50, p. 229. — *Cérém.*, II, 44, p. 657.

(4) *Cérém.*, II, 44, p. 655 et suiv., p. 665.

(5) Anquetil Duperron. — Chopin, *Provinces danubiennes, Univ. pitt.*, p. 112. — Fallmerayer, I, p. 294 et suiv., prétend que les Maïnotes du Péloponnèse ont en partie la même origine.

(6) L'identité des Mardaïtes et des Maronites contestée par Anquetil Duperron, *Mém. de l'Acad. des Inscriptions.* — De Mas Latrie, *Hist. de Chypre*, I, p. 107.

(7) Codinus, *De officiis*, c. 2, n^os^ 65, 72, 78. — Ducange, v^o^ Μυρταϊτης.

(8) Cédrén., I, 790.

(9) Codin. *De officiis*, c. 6.

(10) Schafarick, II, 124.

Drégovitches et des Strumentes ; aussi Théophile les avait-il exemptés de tout impôt, ne leur demandant que le service militaire.

De ces Turcs Vardariotes, convertis au christianisme dès le IXe siècle (1), était sans doute issue une seconde colonie turque que nous trouvons établie dans les environs du lac d'Ochride.

C'est sans doute à ce dernier établissement que se rapportent les indications d'un ancien manuscrit bulgare, qui nous montre un canton musulman au milieu des régions ochridiennes, et qui enseigne la manière de procéder, non-seulement pour convertir ces musulmans au christianisme, mais encore pour empêcher qu'ils n'entraînent les chrétiens dans l'islamisme.

Quant aux Turcs Vardariotes d'Anne Comnène, un voyageur français, de notre temps, les a retrouvés à la même place, parlant encore leur ancien idiome asiatique au milieu de leurs voisins grecs ou slaves, et célébrant en cette langue le service divin ; les fragments d'une ancienne traduction de l'Evangile en dialecte turc-tatar ont été remarqués par le même voyageur entre leurs mains (2).

Au même mode d'établissement, se rattachent les nombreuses colonies slaves ou arméniennes qui, du consentement des Empereurs, et sous condition de service militaire, s'établirent dans les thèmes d'Asie.

De cette manière encore, se trouvaient sans doute établis dans l'Empire ces trente mille Perses commandés par un homme de leur race, Théophobe, qui servaient dans les rangs des armées grecques sous l'Empereur Théophile. Ils étaient déjà tellement convertis aux idées byzantines que, mal payés, ils se révoltèrent à Sinope et voulurent faire de leur général un Basileus. Après leur révolte, qui leur fut d'ailleurs pardonnée, Théophile jugea bon de ne point laisser une telle masse d'étrangers cantonnée autour d'Amastris et de Sinope, et, deux mille par deux mille, il les répartit dans les différents thèmes de l'Empire, sous la surveillance des stratèges. Au temps où fut rédigée la continuation de Théophane, c'est-à-dire à l'époque de Constantin VII, ces Perses étaient certainement encore établis dans l'Empire. L'auteur de ce livre parle du souvenir qu'ils avaient conservé de leur chef Théophobe, mis à mort par Théophile,

(1) Evêché des Vardariotes, ὁ Βαρδαριωτῶν ἤτοι Τούρκων, dans l'*Hypotyposis* de Léon VI, dans Tafel, *De Provinciis*, p. 47.

(2) Anne Comnène, IV, 109. — Ducange, *ad locum*. — Pouqueville, *Voy. en Grèce*, III, 74. — Hilferding, *Gesch. der Serben u. Bulgaren*, II, 16.

et de la croyance où ils étaient que ce rejeton unique de leurs anciens rois n'avait pu mourir. Il en parle en homme qui a pu recueillir cette tradition de leur propre bouche (1).

Dans quinze thèmes au moins, on devait trouver des colonies persanes, débris de la grande armée de Théophobe. « Jusqu'à aujourd'hui, ajoute l'écrivain, ἄχρις ἡμῶν, il y a dans ces thèmes des *turmæ* qui ont conservé le nom des Perses. Ils sont placés sous l'autorité supérieure du stratège et sous le commandement de turmarques particuliers (2). »

On avait fait tout ce qui était possible pour les rattacher à l'Empire. Théophile avait rendu une loi qui autorisait les mariages entre ces Perses et les anciens sujets de Byzance, et lui-même avait donné l'exemple en mariant sa sœur à Théophobe. Il leur avait distribué les dignités de l'Empire (3). Une propagande énergique avait dû les amener à l'union religieuse avec les sujets chrétiens, d'autant plus que leur roi légitime Théophobe était chrétien, né à Byzance d'une femme grecque. Il pouvait passer pour un *Hémiargos* ou demi-grec et était le symbole vivant de la fusion prochaine des deux races.

Nous citerons encore ces fameux Varangiens qui plus tard s'établirent d'abord comme colons militaires sur la côte d'Asie, puis formèrent, à Constantinople, la garde d'honneur du Basileus (4). Mais cette colonie n'existait pas encore au temps de Constantin VII. Dans le corps des Varangiens ont dominé successivement, à deux époques différentes, deux éléments : l'élément varègue-russe et, après la conquête de l'Angleterre par les Normands, l'élément anglo-saxon. Il ne pouvait être question, au temps de Constantin VII, des Saxons ; quant aux Phargans ou aux Russes qui servaient dans ses troupes, c'étaient des aventuriers mercenaires et non des colons établis à demeure dans l'Empire (5).

A défaut de colons volontaires, les Empereurs transplantaient les populations de vive force, d'Occident en Orient, d'Orient en Occident. Ils continuèrent cette tradition du despotisme antique. Les rois de Ninive avaient transplanté des nations entières : toute la Judée, avec son roi, ses prophètes et ses lévites. Les rois de Perse

(1) Cont. sur Théophile, c. 38, p. 136.

(2) Ibid., c. 29, p. 125.

(3) Ibid., c. 21, p. 112. — Zachariæ, *Jus Græco-Roman.*, III, p. 64, en note. — Mortreuil, I, 356. — Bonfidius, p. 7-12, d'après Cédrénus.

(4) Notes de Ducange sur l'*Alexiade*, *loc. cit.*

(5) Autres exemples d'établissements semblables dans Finlay, *Medieval Greece*, p. 32.

avaient fait des transplantations de Thrace en Asie Mineure. Ils faisaient en grand ce que les marchands d'esclaves faisaient en détail : ils opéraient en rois des rois. Les Romains employèrent peu ce moyen : c'étaient les vainqueurs qui colonisaient, et non des vaincus arrachés à leur pays. C'est donc à l'Orient que l'Empire grec emprunta ce procédé, mais sans pouvoir l'appliquer dans les gigantesques proportions des anciennes monarchies asiatiques (1).

La plus fameuse des transplantations byzantines, c'est celle des Manichéens de Théodosiopolis et de Mélitène, que Zimiscès, après la prise de leurs châteaux forts, transporta aux environs de Phi-

(1) Schapouh Ier, vers 375, transporta quatre millions d'Hébreux d'Arménie à Aspahan. Patnakian. *Essai d'une hist. de la dyn. des Sass.* dans le *Journ. as.*, fév.-mars 1866, p. 182.

Khosroès Ier transplante en Perse, dans la ville neuve de Veh-Andschah-Khrosrou, les habitants d'Antioche de Pisidie. Patnak., p. 182. — C'est la même qui est appelée, par les Grecs, Khrosro-Antioche. — Proc. *de bello pers.*, II, 5-14. — Fondation de Veh-es-endi Khosrou, etc. Hamza, I, 4.

Sous Khosroès II, son général Khorheam « transporta de très-élégantes villes romaines avec leurs habitants sur le territoire perse : il prescrivit à ses architectes de construire des villes en Perse sur le modèle des villes détruites. Il appela l'une de ces villes Antioche-la-Glorieuse et les autres par leur nom précédent, en y ajoutant le mot *veh*, glorieux. » Patnakian, p. 204, d'après Moyse de Kanghankatouk.

Même système sous les khalifes. Haroun-Al-Raschid, en 806, fait transporter les Cypriotes, une fois déjà transportés par Justinien II. Théophane a. 6298, p. 749. En 663, des Grecs de Sicile sont transportés dans le pays de Damas. Théoph., a. 6154, p. 532.

Même système sous les dynasties modernes : Schah-Abbas fait transporter la population de Djoulfa pour peupler sa capitale. Texier, *Asie Mineure*, dans l'*Univers pittoresque*, p. 509.

Quand Basile II renversa l'empire bulgare, il pratiqua aussi la transplantation des vaincus. A la prise de Moglène, il transporta en Arménie tout ce qui, parmi ses prisonniers, était en état de porter les armes. Le reste fut vendu. Hilferding, t. II, p. 82.

Les Barbares agissent de même : les Avares furent transplantés par leurs vainqueurs les Turks : Am. Thierry, *Attila et ses successeurs*, t. I, p. 378.

De 774 à 813, les Bulgares transportent au-delà du Danube les Slaves de Macédoine et de Thrace : Schafarick, II, 202. — Krum transporte les habitants romains d'Andrinople, de Develt, d'Arcadiopolis, 811-814 : Schafarick, II, 174, Hilferd., I, 20. — Siméon transporte la population de la Serbie. *De Adm. Imp.*, p. 158. — En 1205, un successeur de Siméon, Jean, roi de Blaquie et Bulgarie, transplantait dans ses États la population de Serres, Philippopolis, Apron, Rhodoste : il se proposait d'agir de même avec celle d'Andrinople et de Démoticon : Villehardouin, édit. P. Paris, chap. 153, 154, 158-160.

Au moyen âge, les Ottomans transportent dans C. P. les habitants d'Ak-Seraï ou Archelaïs : Texier, *Asie Mineure*, p. 509.

Tout le monde connaît les récentes transplantations ordonnées par le gouvernement russe.

On voit que cette tradition du despotisme asiatique, que Byzance avait voulu recueillir, ne fut pas perdue pour ses imitateurs.

lippopolis. Ils formaient là une colonie militaire de 2500 guerriers indomptables, fanatiques de leur religion, qu'on avait dû leur laisser, cruels comme des barbares et farouches comme des sectaires : de vrais buveurs de sang, comme les dépeint Anne Comnène (1), toujours prêts à goûter celui de leurs ennemis, et qui devaient inspirer à leurs voisins slaves le respect d'une majesté impériale, qui avait de tels ministres pour ses vengeances. C'est là que les croisés de la quatrième croisade les rencontrèrent et préludèrent par des supplices aux horreurs de la guerre albigeoise (2).

Quand Justinien II, en 687, vainquit les Slaves indépendants de Macédoine, il en transplanta 30,000 en Asie Mineure (3).

Le même Empereur, en 690, transporte les habitants de Chypre à Cyzique, dans les thèmes Thracésien et Cibyrrhéote. C'était pour ruiner cette île dont les impôts appartenaient en commun au Basileus et au Khalife Abd-el-Mélik. L'archevêque Jean dut transférer le siége cypriote à Cyzique. Une partie des victimes de cette mesure barbare périt en mer : les autres retournèrent plus tard dans leur patrie (4).

Ce Justinien II avait la manie de ces transplantations : c'est lui qui déplaça, en 687, les Mardaïtes du Liban et les dispersa dans l'Empire (5). C'est lui aussi qui eut l'idée, moins grandiose que féroce, d'exterminer ou de transplanter la population de la Chersonèse (6).

Constantin Copronyme, après la prise de Malatia et de Théodosiopolis, fit transporter à Constantinople des Syriens et des Arméniens, presque tous manichéens (7).

Léon IV, en 778, après le siége de Germanikia, dirigea sur la Thrace des populations entières d'Arméniens jacobites (8).

D'autres Arméniens furent amenés, soit dans la Thrace, soit dans les autres provinces européennes de l'Empire par l'esprit d'aventure ou par les nécessités commerciales. Mais les colonies arméniennes que l'armée de Frédéric Barberousse rencontra dans la Thrace à Philip-

(1) Anne Comnène, *loc. cit.*, αἵματος ἀπογεύσασθαι τῶν ἐχθρῶν ἑτοιμοι.

(2) Villehardouin, édit. P. Paris, c. 154, leur donne le nom de Popelicans.

(3) Théoph., a. 6183, p. 559.

(4) *De Adm. Imp.*, c. 47, p. 214. — De Mas Latrie, *Histoire de l'île de Chypre sous les princes de la maison de Lusignan*, t. I, Paris, 1861, p. 87.

(5) Voir ci-dessus, page 214.

(6) Théoph., a. 6203, p. 578 et suiv.

(7) Théoph. a. 6247, p. 662, dit encore qu'il y transporta des habitants de la Grèce, des îles et d'autres pays.

(8) Théoph., a. 6270, p. 698.

popolis et au *Prusenum Castellum*, devaient plutôt descendre de transportés que de libres émigrants. Ils détestaient les Grecs, accueillaient les Allemands comme des libérateurs, et tandis que les populations orthodoxes s'enfuyaient à leur approche, ils couraient au devant d'eux pour leur fournir des provisions, des guides et des renseignements (1).

La présence de colons arméniens sur le sol de la Thrace est d'ailleurs attestée par de nombreuses inscriptions (2).

Les colons dont il a été jusqu'ici question, qu'ils fussent transportés volontairement ou de force, individuellement ou par peuplades entières, devenaient en tous cas, dans la pleine acception du mot, des sujets de l'Empire. Mais la population de la Péninsule des Balkans se repeupla aussi par l'émigration de peuplades qui étaient de force à faire respecter leur indépendance. 1° Les uns furent sinon appelés par l'Empereur lui-même, du moins tolérés et soufferts sur les terres de l'Empire, et se reconnurent, non pour ses sujets, mais pour ses vassaux : tels furent les Serbes et les Croates, établis sous Héraclius ; 2° Les autres, non appelés, toujours repoussés, ravageant pendant des siècles la terre qu'ils devaient un jour occuper, se glissèrent dans l'Empire groupe par groupe, à petit bruit, à la faveur de la solitude qu'eux-mêmes avaient faite : ce furent ces nombreuses tribus slaves qu'on trouve partout établies dans la Péninsule, depuis la Mésie jusqu'à Lacédémone. Elles furent assujetties les unes par les Bulgares, les autres par les Byzantins, d'autres se maintinrent longtemps dans une obscure indépendance ; 3° Un troisième mode d'immigration, ce fut l'invasion par grandes masses, en corps de nation, bruyante, franchement hostile, achetée par des batailles, aboutissant à la fondation d'un Empire ennemi de l'Empire sur les terres romaines : telle fut l'invasion des Bulgares. L'immigration slave, sous cette triple forme, fut la source la plus abondante dans ce repeuplement de la Péninsule.

Nous n'avons pas à nous occuper que des guerres des Avares contre l'Empire, guerres qui permirent aux Slaves de s'établir sur le territoire romain. Elles ont été racontées par un maître (3).

L'époque à laquelle le Péloponnèse fut conquis par les Slaves ou

(1) Nicétas Choniate, sur Isaac I l'Ange, p. 527 et 534.

(2) Je dois ce renseignement à M. Albert Dumont, dont le récent voyage dans la Thrace nous donnera des lumières nouvelles sur l'histoire, l'archéologie et la géographie de ce pays.

(3) M. Amédée Thierry, *Attila et ses successeurs*.

les Avares nous importe peu (1). Ce n'est point par de grands et retentissants événements, mais par une obscure immigration que s'opéra la transformation ethnographique. L'effort du gouvernement byzantin, l'attention du public de Constantinople, les recherches des historiens sont tournées tout entières vers les siéges de places, les bruyantes conquêtes de provinces, les grandes batailles entre les légions romaines et la légère cavalerie des Khagans avares. Pendant ce temps, sur d'autres contrées que semblent oublier le gouvernement, et le public, et les généraux, et les historiens, une révolution s'accomplit.

Dans les provinces les plus mal défendues de l'Empire, sur ces terres que la grande guerre avait nettoyées de places fortes, venaient par groupes de familles ou de tribus, s'établir les nouveaux colons. Les stratèges du Péloponnèse, de l'Epire, de la Hellade, renfermés avec une poignée de soldats dans quelques places fortes que le bélier avaient épargnées, assistaient du haut de leurs remparts à cet étrange spectacle. Des bandes de barbares, aux grands corps blancs, aux yeux bleus plutôt doux que farouches, à tel point qu'on les eût crus étrangers à la dévastation de la province, parlant un langage étrange et qui, pour des Grecs, semblait plutôt un sifflement qu'un idiome, menant avec eux, dans les lourds chariots scythiques, leurs femmes et leurs enfants, traînant des charrues de forme primitive, des bœufs enlevés aux pâturages de la Mœsie, montés sur des chevaux, à la crinière échevelée, bien différents de ceux qu'on voyait à la frise du Parthénon, se mettaient en devoir de défricher le désert qu'eux-mêmes, ou que leurs frères, avaient fait.

La Grèce du VII^e^ et du VIII^e^ siècle devait ressembler beaucoup à la France du XIV^e^ siècle : les guerres avares et les bandes slavonnes avaient dû produire les mêmes ravages que nos guerres anglaises et les compagnies d'écorcheurs. La population n'était pas détruite, mais dispersée, réfugiée dans les forêts et les montagnes, comme nos paysans français dans les souterrains de la Picardie ou dans les îles de la Loire. La population dut certainement diminuer ; mais l'aspect de la terre inculte, des broussailles et des forêts empiétant chaque jour sur les champs, pouvait faire croire à un désastre ethnographique encore plus grand. Pourtant, la France de la fin du XV^e^

(1) Voir une dissertation assez longue dans Falmerayer : de 584 à 593, d'après un passage d'Evagrius, VI, 10, et la lettre du Patriarche Nicolas à l'empereur Alexis Comnène. Comparer M. Paparrigopoulo, *Sur l'établissement de quelques tribus slaves.*

siècle et la Grèce du x^e^ n'en virent pas moins reparaître et multiplier l'ancienne population. Mais tandis que la conquête anglaise ne laissa après elle aucun élément étranger dans la France débarrassée de l'invasion, la population hellénique en reparaissant à la lumière de l'histoire, eut à compter avec des hôtes étrangers.

Repousser ces hôtes non invités, n'était point prudent ; car ils avaient encore le glaive au côté et sur l'épaule les flèches empoisonnées, le fatal lazzo avec lequel ils savaient enlever un légionnaire du milieu des rangs. Quand même on l'eût pu, il répugnait d'égorger ces femmes, ces enfants, ces vieillards qui formaient le gros de la horde. D'ailleurs, sous Constantin Copronyme, n'était-ce pas le gouvernement lui-même qui les avait appelés pour combler les vides causés par la peste (1). Sur beaucoup de points, il n'y eut même pas un fonctionnaire romain pour contempler la marche de cette révolution : les anciens habitants du pays profitaient de la désorganisation gouvernementale ; ils voyaient un avantage dans la retraite de l'administration, lors même qu'elle coïncidait avec l'arrivée des nouveaux colons. Ils se déshabituaient de l'obéissance, et de la confiance comme de la crainte, à l'égard du gouvernement. Les stratèges de Patras, de Corinthe, de Durazzo, de Nicopolis, savaient-ils ce qui se passait à quelques milles de leurs forteresses, dans les vallées de l'Arcadie ou du Pinde, savaient-ils quelles hordes passaient et repasssaient sans cesse au pied de la montagne, quelles tribus se heurtaient dans ces gorges désormais inaccessibles au collecteur romain ?

Les citoyens de Byzance étaient aussi ignorants de ce qui se passait au sein des populations grecques émancipées par les barbares ou réfugiées dans les cantons les plus inaccessibles, que de ce qui se passait au sein des peuplades envahissantes. Complétement séparés des premières par les secondes, ils crurent à la destruction totale de l'élément grec. Ils virent le mal plus grand qu'il n'était, et il faut remarquer que ce sont les Byzantins eux-mêmes qui, par leurs exagérations, ont donné lieu aux exagérations des modernes. Le livre de Falmerayer n'est en somme qu'un commentaire adouci de l'affirmation si radicale de Constantin VII : Πᾶσα ἐσθλαβωθή.

Pas un Romain, nous dit un auteur, ne pouvait mettre le pied dans l'intérieur du Péloponnèse (2). Les communications entre les terri-

(1) Paparrigopoulo, *Recherches historiques*.

(2) Lettre de Nicolas III, Patriarche, à Alexis I^er^. — Leunclavius, *Jus græco-romanum*, t. I, p. 278.

toires envahis et le centre de l'Empire étaient presque impossibles ; le sort de chaque pays était inconnu à tous les autres : le gouvernement se taisait sur la perte de tant de provinces, ou par indifférence, ayant à lutter pour lui-même, ou par pudeur, n'osant avouer à ses sujets de Constantinople et de l'Asie qu'il abandonnait ainsi les sujets d'Europe. Il suffisait qu'aux yeux du public la liste des thèmes de l'Empire fût intacte, et que la Notitia de l'Empire mentionnât toujours un stratège de la Hellade et du Péloponnèse. De ce silence, qui est le seul recours des gouvernements despotiques après de grands désastres, est venu le silence de l'histoire. De la surprise qu'éprouvèrent gouvernement et historiens, quand ils reportèrent les yeux sur la Grèce et le Péloponnèse, vient l'exagération de leurs déclarations (1).

Telles sont les transformations qui s'opérèrent dans la constitution ethnographique de la Péninsule gréco-illyrienne, du VI^e^ au X^e^ siècle.

Au X^e^ siècle, sous les yeux mêmes de Constantin, les transformations continuaient à s'opérer. Sous Romain Lécapène, une colonie bulgare s'établissait près d'Actium (2). Suivant le Notaire anonyme du roi Béla, des Magyars se seraient établis, vers 930 ou 940, dans l'Empire et auraient formé la peuplade des Soba-Magyars (3). Un peu plus tard, sous Zimiscès, l'établissement des Pauliciens en Macédoine (4).

III.

Examinons quelle était, au temps de Constantin, la distribution de ces races nouvelles dans les thèmes européens de l'Empire. A côté des anciens habitants de l'Empire, on trouvait alors :

1° En Mésie, en Thrace, dans les Balkans, dans l'Illyricum, des colons de race gothique, descendants de ceux qui n'avaient pas suivi les armées d'Alaric au V^e^ siècle, de Théodoric au VI^e^, quand elles passèrent en Italie ; nous trouvons encore ces établissements en voie de prospérité au temps d'Anastase (5) ;

2° Des Arméniens, des Syriens (probablement Syriens blancs ou

(1) *Thèmes*, II, 6. — Zinkeisen, t. I, p. 743, sur les restrictions que comporte le mot de Constantin.

(2) Cont. sur Rom. Léc., c. 29, p. 420.

(3) Anonymus Notarius regis Belæ, c. 45.

(4) Cédrén., II, 382. En 970.

(5) Falmerayer, *Gesch. d. Halb.*, I, p. 152. — Théoph., a. 5997, I, 224.

Cappadociens), des Anatoliens établis à plusieurs reprises, surtout en Thrace et à Constantinople.

3° Des Turcs sur le Vardar et autour du lac d'Ochride ;

4° Des Mardaïtes en Thrace, Thessalie, dans les îles de l'Archipel, dans l'Albanie (peut-être les Mirdites), dans le Péloponnèse (peut-être dans le Magne).

5° Des Avares, qui durent s'établir pour leur propre compte, à côté de leurs vassaux slaves sur quelques points de l'Empire : en Messénie, par exemple, où ils fondirent Avarino (Navarin) (1).

Il ne saurait encore être ici question des établissements manichéens de Zimiscès, et il nous est impossible d'apprécier avec quelque précision l'altération produite dans la nationalité par l'établissement individuel de milliers de colons étrangers, anciens soldats des légions, Huns, Perses, Turcs, Sabires, Goths, Franks, Italiens, Arabes, Egyptiens, Circassiens, Arméniens (2). Il est probable que, comme les armées byzantines se recrutaient dans l'univers entier, il n'est pas une race du moyen âge qui n'ait fourni son contingent à la nouvelle population de l'Empire.

Au reste, toutes ces colonies étrangères, tous ces établissements individuels ou collectifs, se trouvent comme perdus au milieu de l'immigration slave.

C'est ce dernier élément de population qui a transformé la langue de la géographie et de l'histoire ; c'est à cause de lui que les auteurs byzantins ne parlent plus seulement de Mésie, de Thrace, de Dardanie, de Macédoine, de Thessalie, d'Epire, de Hellade, de Péloponnèse, mais de Bulgarie, Serbie, Moravie, de Slavinies et de Zagories, de Morée, de Berzétie, etc.

Examinons les principaux cantonnements des Slaves dans les divers thèmes de l'Empire.

Nous avons vu que le premier thème européen de l'Empire, celui de Thrace, était resserré dans des limites extrêmement étroites : sa frontière doit être placée entre la Maritza et le mur d'Anastase. Il se trouvait en quelque sorte entièrement compris dans le rayon de défense de la capitale. On ne peut donc songer à y trouver des établissements étrangers quelque peu considérables.

(1) Falmerayer, I, 88. — Etymologie fortement contestée par Kopitar (*Jahrbücher der Litteratur*, 1830, Wien, p. 118, t. 51), et par M. Paparrigopoulo (*Recherches historiques*, p. 273).

(2) Nous avons vu que la maison régnante au X^e^ siècle descendait d'une famille arménienne établie en Macédoine.

Dans le thème de Macédoine qui, à l'est, s'étendait presque jusqu'au mur d'Anastase, et à l'ouest n'arrivait pas jusqu'au Strymon, l'élément slave était fort important. Les Slaves, dit *l'Epitome* de Strabon, monument de la fin du x^e^ siècle, habitent encore, νέμονται, la Macédoine (1). Il est vrai que toute la partie septentrionale de cette Macédoine du moyen âge était sous la domination bulgare. C'est sur le territoire bulgare que nous rencontrons la province de Zagorie qui s'étend de la Maritza au golfe de Burgas, le long du Balkan (2); c'est sur ce territoire, récemment acquis par eux, que se trouvait au x^e^ siècle, sur le golfe de Burgas, la ville de Zagora ; que sur la Dragovitza, nom tout nouveau au x^e^ siècle, sous le gouvernement spirituel de l'Evêque de la Thrace Drégovitche, étaient établis les Slaves *Drégovitches*.

Mais les environs d'Andrinople, capitale du thème byzantin de Macédoine, étaient peuplés de Slaves (3), et non loin de cette grande ville grecque, on rencontrait la ville slave Versinicia ou Bresnitza : celles de Tchrnomian se trouvaient dans le sud de la province, restée sous la domination byzantine, et l'antique Hebrus, dans tout son cours, porte le nom slave de Moravitza ou Maritza (4). N'est-ce pas en Macédoine que les auteurs nous signalent toutes ces Slavinies, τὰς κατὰ Μακεδονίαν Σκλαβινίας, qui donnèrent tant de souci aux Basileis (5) ?

Cela ne veut pas dire que l'ancienne race, ce mélange des vieux habitants de la Thrace et des nombreux colons macédoniens qui ont valu à la Thrace antique ce nom nouveau de Macédoine, ait complétement disparu. Les Thraco-Macédoniens ne furent pas plus anéantis dans la plaine que les Valaques dans le Balkan ou les Grecs sur le littoral. Les noms de Macédoniens et de Thraces persistent : ces populations belliqueuses figurent, avec les nouveaux venus de race slave, dans toutes les guerres byzantines (6). La maison régnante au x^e^ siècle s'honorait du surnom de Macédonienne; et au xiv^e^, le sultan

(1) Edit. d'Amsterdam, p. 1951, cité dans F. Lenormand, *Rech. archéol. sur Eleusis.*

(2) Les habitants du Balkan et du Rhodope ont le type grec et parlent slave : est-ce une preuve de la fusion entre les vieilles races helléniques et les envahisseurs septentrionaux ? — Cf. Albert Dumont, *Sur quelques monuments du musée de Belgrade*, dans la *Revue archéologique* de 1868. — Sur les chants slaves du Rhodope, voir un article du même dans le *Bulletin de l'École d'Athènes.*

(3) Cont. sur Michel, II, c. 19, p. 68.

(4) Schafarick, II, 218 et suiv.

(5) Théophane, a. 6250, p. 663.

(6) Tafel, *De Provinciis*, p. XV et suiv., a recueilli de nombreux passages qui témoignent de l'activité guerrière des Thraces et des Macédoniens.

d'Egypte, écrivant à Cantacuzène, lui donnait le titre d'Epée des Macédoniens, de roi des Hellènes, de roi des Bulgares, de roi des Valaques (1), etc. Les anciennes nationalités se maintenaient ainsi dans l'Empire à côté des nouvelles.

Une circonstance singulière et qui prouverait combien rapidement les colons slaves ont été absorbés par la population grecque de la Thrace macédonienne, c'est la rareté des inscriptions slaves sur le sol de la Thrace. M. Albert Dumont n'en trouve que deux à signaler. Cela prouverait tout au moins que les nouveaux habitants ont perdu leur nationalité avant d'avoir acquis la civilisation, et que lorsqu'ils ont été assez instruits pour nous laisser des monuments écrits, il s'est trouvé qu'ils avaient oublié leur idiome maternel.

Dans les thèmes du Strymon et de Thessalonique, nous n'avons plus besoin d'interroger la topographie (2). Les tribus slaves de la vieille Macédoine antique, leurs attaques contre Thessalonique (675-688), leurs pirateries contre les îles grecques, les luttes qu'elles soutinrent contre les Empereurs (686, 687, 758, etc.), ont fait assez de bruit dans l'histoire.

Désespérant d'emporter Thessalonique, elles avaient fini par s'établir dans ses environs. Sur la Mesta, nom slave de l'ancien Nestos, se cantonnèrent les *Smolènes*. Il paraît que le Basileus se décida plus tard à les organiser en un gouvernement militaire, analogue à celui qui régissait depuis longtemps les Slaves du Strymon ; car Nicétas Choniate nous signale un peu plus tard le « Thème des Smolènes, *τὸ θέμα τῶν Σμολενῶν* » (3) ; dans le bassin du Strymon, les *Vajunites* ou *Vagenètes*, Βαιουνῆται, s'établissent sur la Strumnitza, où au XIV^e^ siècle, ils forment aussi un thème, *θέμα Βαγενετείας* (4) ; tout près de la mer et autour de la ville Rhentina, se fixèrent les *Runchines* (5) et les *Strumentes* prirent le nom du fleuve Strymon en se cantonnant à son embouchure (6).

(1) Cantacuzène, IV, 14.

(2) Noms des cantons : une nouvelle Zagorie au pied du mont Perin ou Orbelos, la plaine de Cirkuvitz sur la haute Maritza. — Montagnes : le Belathista ou Belasitza de Cédrénus, etc. — Fleuves : Velikaïa, Serava, Bregalnitza, Tchrna, etc. — Villes : Strumnitza, Radovicht, etc. Schafarick, II, 223 et suiv.

(3) Nicétas, sur Alexis l'Ange, l. III, p. 680.

(4) *Vita S. Demetrii*, dans les *Acta SS.*, t. IV, p. 87-209, c. 158. — Tafel, *De Urbe Thessalonica*, p. 52. — Nombre d'autorités et de variantes du même nom, apportées par Tafel, à propos de la *Partitio regni Græciæ*, dans les *Fontes rerum austriacarum*, t. XII, p. 473 et 491. — Le *thème de Vagénétie*, dans un diplôme de 1361.

(5) *Vita S. Demetrii*, c. 185. — Tafel, *De Urbe Thessalonica*, p. 59.

(6) Mêmes autorités.

Dans le bassin du Vardar, toujours dans le thème de Thessalonique, s'établirent les *Drégovitches*, frères d'origines des Drégovitches de la Thrace (1) ; et plus au nord, dans la montagne, les *Sakoulates*, qui portent aussi le nom de *Sagoudates* dans la *Vie de S. Démétrius* et dans Jean Caméniate, et de *Subdélites* dans les *Cérémonies* (2).

Dans le thème de Thessalonique, il se trouvait encore, au temps du Porphyrogénète, probablement autour de la ville actuelle de de Servia, un pays qu'on appelait la *Serblie :* c'est là que les Serbes avaient d'abord, au temps d'Héraclius, reçu des terres de l'Empire, et qu'après le départ du gros de la nation, dut se fixer un certain nombre d'entre eux (3).

Dans la partie méridionale du même thème, formée de l'ancienne Thessalie, habitaient encore deux grandes tribus slaves : les *Véligostes*, frères d'origine de ceux qui bâtirent Véligosti dans la Morée, et qui eux-mêmes construisirent en Thessalie celle de Vélestin, et donnèrent à l'ancien golfe Pagasien le nom de golfe de Volo (4) ; ils s'étendirent aussi dans la Béotie et dans l'Attique ; Thèbes de Thessalie et Démétriade, dans la *Vie de S. Démétrius*, sont signalées comme des villes Véligostes ; c'est d'eux sans doute que la partie orientale de l'ancienne presqu'île de Magnésie prit le nom de Zagorie (5).

Les *Berzites* (6) nous laissent plus d'incertitude sur le pays qu'ils occupent : d'une part, nous trouvons les Berzites unis à ceux qui assiégèrent Thessalonique, et nous voyons (773) un prince bulgare marcher contre eux avec 12 000 hommes pour les transplanter en Bulgarie (7); d'autre part, nous voyons un prince de Berzétie (τῆς Βερζητίας ἄρχων), Akamir, entreprendre sous Irène, d'enlever d'Athènes les fils de Constantin Copronyme et de les replacer sur le trône (799) (8). Il faut en conclure que les Berzites se trouvaient établis entre Thessalonique et la Bulgarie d'une part, Athènes, de l'autre : en Thessalie

(1) *Vita S. Demetrii*, c. 158, 185. — J. Caméniate, c. 6, p. 496. — Tafel, p. 52, 59.

(2) Mêmes autorités. — *Cérém.*, II, 37, p. 634.

(3) *De Adm. Imp.*, c. 42, p. 152. — Mentionné dans le privilége d'Alexis III aux Vénitiens : Provincia Serviæ, et dans la *Partitio Regni*, Provincia Servion. *Fontes rerum austriac.*, t. XII, p. 260, 277, 488.

(4) *Vita S. Demetrii*, ibid. — Tafel, ibid. — Mentionnés dans le Privilége d'Alexis III et dans la *Partitio regni* : Provincia Velechative.

(5) Mézières. *Le Pélion et l'Ossa.* — Ibid., mention de plusieurs autres provinces qui portent le même nom.

(6) *Vita S. Demetrii ;* Tafel.

(7) Théoph. a. 6265, p. 691. — Cédrén., II, 17.

(8) Théoph., a. 6291, p. 734.

probablement, mais il est impossible d'arriver à plus de précision (1).

Dans les deux thèmes de Dyrrachium et de Nicopolis, dont le premier finit par tomber presque entièrement entre les mains des Bulgares, l'immigration slave a dû laisser des traces ; l'*Epitome* de Strabon cite l'Epire parmi les pays habités de son temps par les Slaves (2). Ces traces, on les retrouve dans le nom de Zagorie, que porte en Epire la pente occidentale du Pinde, dans celui de Babagora, montagne qui sépare l'Albanie de la Macédoine ; dans les noms de villes, comme Mokrotch, Bielograd, la ville blanche (auj. Arnaut-Bérat) ou la ville belle, traduction slave de l'ancien nom gréco-romain de Pulchériopolis. La puissance de l'élément slave dans les deux thèmes se montre encore par la rapidité avec laquelle se constitua, dans ces parages, le royaume slavo-bulgare de Samuel.

L'histoire, qui ne nous donne le nom d'aucune tribu slave de ces deux thèmes, mentionne pourtant une bande de bannis bulgares, qui, en 933, après quelques ravages sur les terres de l'Empire, finirent probablement, avec l'agrément et sous l'autorité de l'Empereur, par s'établir près de Nicopolis même, à Actium (3).

Sur le thème de Hellade, nous avons moins de renseignements que sur tout autre ; mais il est impossible qu'entre des contrées si fortement slavisées, les thèmes de Nicopolis et de Macédoine au nord, le thème de Péloponnèse au sud, il ait pu échapper complètement à l'immigration (4).

Si on lui donne l'étendue que lui assigne Tafel (5), c'est-à-dire si on y comprend Démétriade et le golfe de Volo, ce thème de Hellade embrassera la plus grande partie du territoire des Véligostes.

Les Berzites d'Akamir avaient leurs établissements assez rapprochés d'Athènes pour influer sur les mouvements politiques de cette grande ville.

Les montagnes voisines du golfe de Volo et des sommets antiques de l'Ossa et du Pélion renferment un canton de Zagorie.

Dans le ressort de l'évêché de Larisse, on trouve au x^e^ siècle l'é-

(1) Consulter l'*hypotyposis* de Léon VI, sur les évêchés de Drogoubitie, des Serviens, de Lité et Rentine, dépendants de l'archevêché de Thessalonique. Tafel, *De Provinciis*, p. 47.

(2) Voir page 224, note 1.

(3) Cont. sur Léc., c. 29, p. 420. — Cédrèn., II, 313.

(4) La Hellade est mentionnée dans le célèbre passage de l'*Epitome* de Strabon.

(5) Tafel, *De Provinciis*, p. XXXIV.

vêché d'Ezeron, nom significatif, si on le rapproche de celui des Ezérites du Péloponnèse (1).

Même aux portes d'Athènes, sur le territoire sacré d'Eleusis, on a trouvé une inscription slave, et M. Lenormand nous signale comme des colonies slaves, les villages de Vrana, de Zastani, Varnabé, Mazi, Tsiourka, Braôna, dans la plaine et les collines de Marathon, et Zouno dans la plaine d'Eleusis (2).

Pour le Péloponnèse (3), nous avons le minutieux travail de Falmerayer, qui, canton par canton, interrogeant la nomenclature topographique, discutant chaque étymologie, conclut, comme Constantin VII, à la slavisation totale de la Péninsule. D'abord, ce nom même de Morée, qui s'est substitué à l'ancien nom de l'île de Pélops, et qui, en langue slave, indique un pays maritime (4) ; ces noms de montagnes comme le Chelmos d'Achaïe ; ces noms de villes : en Laconie, Gardilibon, Arachova, Chelmina, Σλαβοχώριον ou canton des Slaves, près de Lacédémone, Misitra, qui existait certainement comme village bien avant la construction d'une forteresse par les Villehardouins (5) ; en Messénie, Zagora ; en Arcadie, Véligosti, qui semble attester la présence dans le bassin de l'Alphée d'une autre tribu de Véligostes (6) ; sur les ruines de cette Mantinée qui vit tomber Epaminondas, Goritza ; sur celles de Tégée, Nicli qui a fait place, à son tour, à Tripolitza.

Toutefois, en enregistrant ces résultats des recherches topographiques et étymologiques de Falmerayer, il ne faut pas perdre de

(1) *Hypotyposis de Léon VI.* — Falmerayer, ibid., et Zinkeisen, t. I, p. 857, sur l'origine du mot de Livadie : il peut se rattacher à la Lébadée antique (λείβω) comme au slave, Livadija : ces deux mots ont également le sens de marais ou prairie humide.

(2) F. Lenormand, *Rech. archéolog. sur Eleusis*, p. 403.

(3) Mentionné dans le passage cité de l'*Epitome* de Strabon.

(4) Schafarick, Falmerayer, et Niebuhr, *Vorlesungen*, I, p. 28, maintiennent cette étymologie. Zinkeisen a démontré, dans une dissertation spéciale, que ce nom de Morée n'apparaît dans les monuments historiques que vers l'époque de la domination franque en Morée (Cf. Villehardouin et le *Livre de la Conqueste*), époque où l'hellénisme avait repris le dessus sur les éléments étrangers et où l'usage de la langue slave se perdait dans la Péninsule. Le fait est vrai ; mais rien n'empêche qu'avant de paraître dans les monuments écrits il ne se soit décidément implanté dans la langue populaire et que la langue slave, au moment de disparaître, ne l'eût déjà légué à la langue grecque péloponnésienne.

(5) Mézières : *Voy. en Laconie.* — Sur le sens de Misitra, cf., Zinkeisen, t. I, 855-856.

(6) M. Hopf, dans une dissertation *De Fontibus ducatus atheniensis historiæ*, Bonn, 1852, prétend que ce nom remonte seulement à la domination française et n'est qu'une corruption de celui de Mathieu de Valaincourt, baron français de Véligourt ou Veligosti.

vue la contre-épreuve : Leake assure que dans la géographie du Péloponnèse, on trouve dix noms helléniques pour un seul nom slave. C'est peut-être combattre une exagération par une autre (1).

Au reste, le Péloponnèse apparaissait, aux étrangers aussi bien qu'aux Grecs, comme un pays slave.

S. Willibad, allant en pèlerinage à Jérusalem, vers 723, s'arrête à Monemvasie, et, dit son biographe du XII^e^ siècle, cette ville se trouve dans la terre des Slaves : *ad urbem Manafasiam in Slavinica terra* (2).

L'histoire des Slaves de Morée ne fut pas sans éclat. Constantin VII nousmontre établies, non pas dans la plaine où l'on comprendrait très-bien qu'elles se fussent substituées à l'ancienne population, mais dans la montagne même qui est ordinairement le refuge des vieilles races, sur les deux pentes de ce Taygète si célèbre dans les guerres de Messénie, les deux tribus slaves des Milinges (Μιλιγγοί) et des Ezérites (3). Les premiers dans les défilés voisins de Sparte, les seconds dans le voisinage d'Hélos : une partie au moins du territoire des Ezérites, y compris Ezeron, leur capitale, était située dans la plaine, et même dans les marécages de l'Eurotas, si nous en jugeons par l'étymologie slave de leur nom. Ce qui le prouverait encore, c'est qu'ils étaient taxés plus haut que les Milinges, complètement montagnards.

Ces deux tribus étaient cantonnées dans les montagnes de Laconie, comme on dit que s'établirent les Vandales du V^e^ siècle dans les montagnes des Berbères ; et, comme ceux-ci, elles prirent les mœurs indomptables, les habitudes de guerre et de pillage des anciens habitants. Cette Kabylie slavonne était devenue pour les habitants de la plaine le plus terrible des fléaux.

Les Empereurs eurent aussi souvent à diriger des expéditions contre cette Slavinie du sud (4) que contre les Slavinies macédoniennes (5).

(1) Kiepert, *Inhaltreiches Texte*, p. 29, donne pour le Péloponnèse, la Hellade, la Thessalie, îles exceptées, la proportion suivante : noms de localités slaves, les trois quarts ; noms albanais, un dixième ; noms grecs d'origine moderne, un dixième : donc, un dixième seulement pour les noms anciens. — Curieuse classification de ces noms dans Curtius, t. I, p. 88.

(2) *Vita S. Willibaldi*, dans les *Acta SS.*, juillet, t. II, p. 504.

(3) *De Adm. Imp.*, c. 50, p. 221 et suiv. — Μελίγγοι, dans la *Chronique de Morée*, v. 386, 1667, etc. — Chalcondyle, p. 35.

(4) *Vita S. Willibaldi*, p. 504. — *Chronique de Morée*, v. 1713, Τὰ Σκλαβικά.

(5) Théophane, a. 6250, p. 663.

Il y avait encore dans le Péloponnèse d'autres tribus, dont le Porphyrogénète ne nous a pas transmis les noms, mais qui n'étaient guère moins enclines à prendre les armes : témoins ces Slaves d'Achaïe qui assiégèrent Patras par terre et par mer, comme ceux de Macédoine avaient assiégé Thessalonique, et qui obligèrent S. André de Patras à renouveler les miracles de S. Démétrius de Thessalonique (1).

L'Elide renfermait des tribus slaves dont l'histoire ne nous a pas conservé les noms. C'est même à l'Elide que s'est appliquée d'abord cette appellation slave de Morée, qui s'est ensuite étendue à tout le Péloponnèse (2).

Dans l'Arcadie, il paraît bien que le canton de Scorta, ou Escorta dans le *Livre de la Conqueste*, qui tant de fois se révolta contre les dominateurs francs du XIII^e^ siècle, avait reçu des colons slaves qui, de bonne heure, se confondirent avec les Grecs (3).

Sur les frontières de l'Arcadie et de la Corinthie, à Aspro Campo, M. Rhangabé a pu signaler, sur une espèce de piédestal barbare, une des rares inscriptions slaves que nous ait fournie la Péninsule gréco-illyrienne (4).

IV.

Après avoir indiqué les principaux cantonnements des races nouvelles de la Péninsule il nous reste à indiquer les pays où les anciennes populations s'étaient maintenues en force.

Les anciennes races peuvent se ramener à trois : les Albanais (5), les Valaques, (6) les Grecs, auxquels se rattachent les Tzaconiens et les Maïnotes.

(1) *De Adm. Imp.*, c. 49.

(2) Dans Villehardouin, édit. P. Paris, c. 133, le nom de *Morée* a le sens d'Élide ; mais, dans le *Livre de la Conqueste*, on le trouve indifféremment appliqué soit à l'Elide en particulier, soit au Péloponnèse tout entier ; on le trouve souvent employé dans les deux sens, à quelques lignes d'intervalle : ainsi dans le *Livre de la Conqueste*, dans Buchon, *Rech. sur la Princ. franç. de Morée*, t. I, p. 218 et 224, p. 381 et 382, p. 465 et 466. Il en est de même dans la traduction métrique grecque du même ouvrage, connu sous le nom de *Chronique de Morée*.

(3) Buchon, *Recherches*, t. I, p. XXX.

(4) *Mém. présenté à l'Acad des Inscr.*, t. V, partie I, pl. XIII, n° 1.

(5) Hahn, *Albanesische Studien*. Iéna, 1854. — *Univers pittoresque*. Bosnie, Servie, par Chopin, p. 111. Paris, 1836. — Nicoclès, Περὶ τῆς αὐτοχθονίας τῶν Ἀλβάνων ἤτοι Σκυπεταρ. Gœttingen, 1855. — M^me^ Doria d'Istria, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 15 mai 1866.

(6) Mémoire de Pouqueville. — F. Lenormant, *Etude sur la grande Valachie*. — Finlay, *Medieval Greece*, p. 33.

Les deux grands cantonnements de la race valaque sont, au nord, la chaîne du Balkan, au midi, la chaîne du Pinde. Le grand éclat de cette race date du XII^e^ et du XIII^e^ siècle, lorsque, au nord, ils donnèrent leur nom au troisième empire bulgare, et qu'au sud, ils fondèrent le despotat de la grande Vlachie.

Mais le nom des Valaques, pas plus que celui des Albanais illyriens, ne se rencontre dans les écrits du Porphyrogénète. Il est inconnu des écrivains antérieurs à ce prince comme de ses contemporains. L'existence politique aussi bien qu'historique de ces deux peuples n'est pas encore commencée au X^e^ siècle. Nous les laisserons pour passer aux populations de race grecque.

Quand nous parlons ici des Grecs, nous n'avons point la prétention de retrouver en Thrace, Macédoine, Hellade, Péloponnèse, même avant toute invasion septentrionale, la pure descendance des quatre tribus hellènes qui, quatorze siècles avant J.-C., envahirent la Péninsule. Dès le I^er^ siècle de l'ère chrétienne, comme nous le voyons par les bustes des *Cosmetes*, le type grec était singulièrement altéré. Même dans l'Attique, l'extension du droit de cité, sous l'Empire romain, avait eu pour effet de confondre avec les véritables Athéniens les innombrables *Métèques* syriens, phéniciens, égyptiens, etc., qui s'étaient établis dans leur ville.

Mais par ce mot de Grecs, nous entendons toutes les nationalités de la Péninsule qui, avant le IV^e^ siècle de l'ère chrétienne, sous la prédominance croissante de la race et de la langue hellénique, s'étaient laisser gréciser. Thraces, Macédoniens, Illyriens, légionnaires barbares de Gaule et de Germanie, colons romains de Patras, Corinthe, Nicopolis et Constantinople, tout ce qui parle la langue, désormais officielle, de Byzance, est grec pour nous. Nous ne distinguons pas entre Hellènes et hellénisés.

Donc, au moyen-âge, une bonne partie de la race grecque, refoulée dans les montagnes de l'intérieur, disparaît un moment de l'histoire, sans disparaître du sol hellénique. Retranchée sur les hauteurs, elle se maintient pendant des siècles dans une liberté ignorée; ou, non moins obscurément, fusionnée avec les nouveaux venus, elle contribue à cette rapide altération de la nationalité slave qui perdit ses dieux, sa langue, ses mœurs, et ne garda de son ancienne idiome que quelques noms de villes, de fleuves ou de montagnes.

Il est difficile d'établir une proportion entre l'ancienne race et la nouvelle. Les envahisseurs s'absorbèrent à la fin dans le peuple vaincu, comme en Gaule les Germains, en Neustrie les Scandinaves,

en Angleterre les Français. Ce qui prouve pourtant que les Slaves étaient proportionnellement plus nombreux que ces différents peuples, c'est la persistance des dénominations qu'ils imposèrent aux localités.

Nous ne pouvons nous occuper ici que des cantons de l'Empire où la race grecque se maintint en masse de population, sans se laisser asservir, fût-ce momentanément, par les envahisseurs.

C'est d'abord tout le littoral du thème de Thrace avec la Chersonèse de Thrace, depuis les villes commerçantes du golfe de Bourgas, Anchiale, Develt, Mesembria, qui avaient conservé leur population hellénique malgré leur cession au royaume bulgare, jusqu'à la hauteur de Thasos et de Philippi : car les Grecs ne se laissaient pas, même à travers les révolutions politiques, déposséder de la mer et du commerce. Depuis tant de siècles, les descendants des colons de Milet, de Mégare, de Clazomène (1), se sont maintenus sur cette côte : les colonies ont survécu aux métropoles.

Dans la partie continentale, comprise entre les rivages de la mer Noire et ceux de la mer Egée, la race grecque se maintint non-seulement derrière le mur d'Anastase, mais derrière la ligne de l'Hèbre inférieur que défendaient les deux places de Trajanopolis (2) et d'Andrinople. Au reste, tout ce triangle était hérissé de places fortes : Tsurulos, célèbre par le siége de 592, Drizipère qui vit fuir Baïan (3), etc.

Entre l'Hèbre et la Mesta, nous avons vu que les établissements slaves ne s'étaient guère étendus que sur le nord de la Thrace : la population grecque, bien clair-semée, mélangée même d'éléments asiatiques, s'était massée dans la partie méridionale, dans le voisinage de la mer.

Entre la Mesta et la Strymon, tout le pays, la mer elle-même avec le littoral du golfe de Rhentina, appartiennent généralement aux Slaves. Nous n'y trouverons aucune grande masse de population gréco-macédonienne.

Le thème de Thessalonique, avec la puissante forteresse du même nom, avec sa presqu'île de Chalcidique dont l'isthme était fermé par un rempart, avec la sainte montagne de l'Athos, est le point prin-

(1) Strab , l. VII. c. 6 : Mesembria (Misiwri), colonie de Mégare ; Anchiale, colonie d'origine milésienne, etc.

(2) Am. Thierry, *Attila*, II, p. 25 et 26.

(3) Σαβίνου ἡγεμόνος ἐν Τραϊανόπολει. — *Menol. Basil.* ad 13 maii. — Tafel, *De Provinciis*, p. XVII.

cipal autour duquel se maintient dans ces régions la population hellénique.

Et, non-seulement Thessalonique, la seconde ville européenne de l'Empire grec, fut le grand centre militaire de la puissance grecque, mais elle fut le centre de son rayonnement civilisateur. Cette seconde Constantinople avait, comme l'autre, la puissance intellectuelle avec la force matérielle. Vis-à-vis des Slaves elle se dressait, guerrière et civilisatrice, armée du glaive et de l'Evangile : elle avait S. Démétrius, le vainqueur des Slaves, elle avait S. Cyrille, le créateur de l'alphabet, de la littérature et de l'Église slaves. Tandis qu'elle contenait et asservissait les tribus d'envahisseurs (1), elle éblouissait les Grecs et les barbares par sa splendeur monumentale : l'arc-de-triomphe d'Antonin, sa rotonde antique métamorphosée en église, ses arènes, tout y rappelait l'époque romaine, y attestait la tradition non interrompue de la civilisation antique ; S^te^-Sophie, S^t^-Démétrius, avec son église souterraine et ses mille colonnes, y marquaient l'épanouissement de la civilisation et de l'art chrétiens. Sa grande école de peinture religieuse, tant d'écrivains remarquables, tant de grands artistes (2) qu'elle avait donnés à l'Empire, le souvenir de Cyrille et de Méthode faisaient de Thessalonique une des métropoles intellectuelles du monde grec et, jusqu'à un certain point, du monde slave. Située d'un côté sur la grande voie Egnatia qui allait de Constantinople à l'Adriatique, de l'autre sur la mer la plus sillonnée de vaisseaux marchands qu'il y eût au moyen âge, placée au débouché des grands fleuves de la Macédoine, elle était une des principales cités commerçantes de l'Orient. Prise et pillée par les Siciliens, en 1185 elle n'en apparaissait pas moins aux guerriers de la quatrième croisade, comme « une des plus fors et des plus riches villes de la crestienté (3). » Puissance militaire, industrie, commerce, art, religion, toutes les forces du génie grec s'y manifestaient avec un prodigieux éclat (4).

C'est ainsi qu'entre le golfe de Rhentina, livré aux Runchines, et le golfe de Volo, aux Véligostes, Thessalonique et la Chalcidique continuaient à revendiquer, pour la race hellénique, la puissance maritime et la suprématie politique.

(1) J. Caméniate, *De Excidio Thessalonicæ*, c. 6, p. 496.
(2) Voir ci-dessus page 68.
(3) Villehardouin, c. 118. — Fabriques d'armes, *Cérém.*, II, 44, p. 657.
(4) Tafel, *De Thessalonica, De Via Egnatia.*

Dans le thème de Hellade (1), de nombreuses portions de territoire sont restées, sans conteste, aux mains de la race grecque, et même du gouvernement byzantin. De nombreuses places fortes ont échappé à l'invasion ou se sont relevées pour réagir contre elle : dans l'ancienne Thessalie, Larisse ; en Béotie, Thèbes avec sa Cadmée (2) ; dans l'Attique, Athènes avec son Acropole et son Pirée. A la forteresse continentale de l'Acropole répondaient les forteresse maritimes de l'Eubée : l'Eubée avec Chalcis et d'autres places formaient comme une gigantesque forteresse insulaire dont le rayonnement protecteur se faisait sentir jusque dans la Hellade et le Péloponnèse.

Le maintien et même la sécurité de la race grecque dans le thème de Hellade, sont attestés par la prospérité et le rôle, important pour une ville de province, de la cité de Démosthène pendant tout le moyen âge. Trois Athéniennes occupèrent le trône de Byzance : Eudokia Athénaïs, fille du professeur Léontios ou Héraclite, sous Théodore II ; Irène, la contemporaine de Charlemagne ; Théophano, femme de l'Empereur Staurakios.

Contre Léon l'Isaurien, les habitants de la Hellade, unis à ceux des Cyclades pour la défense des images, préparent un armement formidable et, suivant la coutume byzantine, proclament un nouvel Empereur. Le nom des anciens Hellènes reparaît alors dans celui de la milice helladique (3). Au VIII^e^ siècle, les Hellènes d'Athènes se concertent avec les tribus slaves du voisinage pour élever au trône les beauxfrères d'Irène exilés dans leur ville (4). En 913, les Athéniens se soulevaient contre leur stratège et le lapidaient dans l'église de la Vierge (5). En 1022, Basile II suspendait dans la même église les trophées de ses victoires bulgares (6). Le thème de Hellade, à Athènes et à Thèbes, renfermait de grandes manufactures de soieries : c'est de ces deux villes que Roger de Sicile transplanta la popula-

(1) Avec les limites que lui donne Tafel, ibid., p. XXXIV.

(2) C'est ce qui explique l'importance de Larisse, de Thèbes, comme forteresses encore au XIII^e^ siècle. *Livre de la Conqueste*, dans Buchon, t. I, p. 77. — Henri de Valenciennes, édit. P. Paris, c. 24, etc. Thèbes a même mérité de devenir la capitale des ducs français d'Athènes.

(3) ὁ τουρμάρχης τῶν Ἑλλαδικῶν. — Théophane, a. 6218, p. 623-624. — Cédrénus, I, 796. — Le mot Hellène rappelant les souvenirs de l'ancien paganisme (*De Adm. Imp.*, c. 50, p. 225), les Grecs, pour éviter ce fâcheux souvenir, se donnaient le nom d'Helladiques.

(4) Théoph., a. 6291, p. 734.

(5) Léon le Gramm., p. 294. — Sym. sur C. Porph., c. 9, 723.

(6) Cédrén., II, 475. — Zon. XVII, 9. — Glycas, 579, 1.

tion ouvrière qui fit fleurir cette industrie à Palerme (1). On trouvait aussi dans la province d'importantes fabriques d'armes : dans l'expédition de 902, le juge de Hellade fournit à l'armée impériale 1,000 épieux, et l'archôn d'Eubée fournit 3,000 piques et 200,000 flèches (2). Au XI^e^ siècle le Parisien Adam, comme aux beaux jours de Cicéron, venait compléter ses études à Athènes (3).

Sur les colonnes du côté occidental du Parthénon, on trouve un certain nombre d'inscriptions grecques, les unes rappellent le décès de personnages ecclésiastiques, évêques, archevêques, métropolites ; les autres contiennent des prières pour l'âme de tel ou tel. Elles forment une série non interrompue du VI^e^ au XIV^e^ siècle (4).

Au plus fort des invasions slaves, au VII^e^ siècle, ou bâtissait à Athènes. C'est ce que nous apprend une inscription lue par Pittakis sur le temple de S^te^-Sophie d'Athènes et disparue depuis : « L'an 630 du salut, fut renouvelé ce temple de la Divine Sagesse (5). »

Ainsi, la vie politique, industrielle, économique, religieuse, intellectuelle de la race grecque dans la Hellade, et principalement à Athènes, n'a subi pendant le moyen âge aucune atteinte grave. La splendeur de la cour d'Athènes, sous la domination de ses Ducs de race française, qui passèrent au XIV^e^ siècle pour les plus grands des princes qui n'avaient pas la couronne royale (6), le grand développement du commerce et de la richesse d'Athènes, sous la domination franque, prouvent bien en faveur de sa prospérité, sous la domination byzantine.

Pour le thème de Péloponnèse, on peut dire que le centre de la presqu'île fut partagé dans une proportion qui nous est inconnue entre les Grecs et les Slaves (7) ; en outre, les Grecs se maintinrent dans les places du littoral.

Au nord, Patras, Corinthe avec ses deux ports de Cenchrées et de Léchée : Patras et Corinthe, les seules colonies romaines de la Péninsule, qu'Auguste agrandit aux dépens de toutes les villes du voisi-

(1) Otton de Freisingen, I, 33. — Nicétas, sur Manuel Comnène, l. II, c. 1, p. 98 ; sur Alexis III, l. I, c. 3, p. 609.

(2) *Cérém.*, II, 44, p. 657.

(3) Thomas Archidiaconus, c. 16, dans Lucius, *De Regno Croatiæ et Dalmatiæ*, p. 323.

(4) Paparrigopoulo, *Rech. historiques*, p. 241.

(5) Petit de Julleville, *Rech. sur l'emplacement*, etc., p. 475.

(6) Muntaner, *Chronique*, trad. Buchon, c. 244, 261. Paris 1827.

(7) Un texte curieux sur le partage du Péloponnèse entre les deux races, la partie occidentale aux Slaves, la partie orientale aux Grecs. Dans les *Codices mss. Bibliothecæ Reg. Taurin.* Turin, 1749, t. I, p. 417, cité par M. Paparrigopoulo, ibid., p. 247.

nage, qu'il constitua aux deux angles septentrionaux de la Péninsule, l'une sur le détroit, l'autre sur l'isthme, pour que nul, ni par terre, ni par mer, ne pût pénétrer dans la presqu'île sans la permission de l'Empire (1). Les Grecs conservent encore au sud, dans la presqu'île Pylienne, Coron et Modon; à l'est, resserrés entre les hauteurs du Parnon et la mer, toute la plaine d'Argos et de Nauplia, tout le canton de Prasto et d'Hagio Petro.

En outre, deux nouvelles cités grecques s'étaient formées, l'une sur la côte occidentale, l'autre sur la côte orientale. De même que les Vénètes, fuyant devant Attila, avaient fondé Venise dans les lagunes, de même que les Romains de Dalmatie, fuyant devant les Slaves, avaient fondé Raguse sur un rocher, de même les Péloponnésiens de Messénie choisirent un promontoire escarpé et y fondèrent Arcadia; de même les Epidauriens Limériens choisirent quelques îlots rocheux, déjà mentionnés par Strabon, et sur l'un d'eux bâtirent Monemvasia (2), la ville au difficile accès, au sentier unique, qui péniblement monte du rivage à la citadelle (3).

Enfin, Lacédémone qui se maintenait à côté de sa future rivale Misitra, la puissante cité grecque à côté de l'humble bourg slavon, avec ses quinze ou vingt mille habitants, avec ses murailles bien cimentées avec la chaux et que les Franks trouvèrent encore debout lors de l'invasion du XIII^e^ siècle (4). Dans les ruines de Sparte, ne trouve-t-on pas encore aujourd'hui, dans la poussière de ces misérables huttes, qui au plus beau temps de son histoire, à l'époque de Thucydide, composaient seules la cité royale, ne trouve-t-on pas des débris de thermes, de théâtres, d'hippodromes ; puis des débris d'églises moyen âge et un pont byzantin sur l'Eurotas ; des murailles byzantines qui ont pour base des murailles romaines (5) ? Tout cela indique qu'après le temps où l'histoire a fait le silence sur elle, Sparte a continué à vivre pendant des siècles ; que la cité qui, au temps de Thucydide, n'avait que la splendeur de sa gloire, a eu après l'asser-

(1) Finlay. *The Greece under the Romans*, p. 68 — La citadelle de Corinthe était une vaste et vraiment formidable forteresse, πλατὺ καὶ μέγα φοβερόν, dit la *Chronique métrique de Morée*. Buchon, *Recherches sur la Principauté française de Morée*, t. I, p. 87.

(2) Sur sa prospérité du IX^e^ au XIII^e^ siècle, Deville, *Étude sur le dialecte tzaconien*. Un évêché de Monembasie, dépendant de l'archevêché de Corinthe, dans l'*Hypotyposis* de Léon VI.

(3) Falmerayer, *Gesch. der Halbinsel*, I, p. 187 et p. 260 et suiv.

(4) Buchon, *Voyage en Morée*, — *Rech. sur la Princ.*, p. XLV-VI. — *Chronique de Morée*, v. 724-725.

(5) Mézières, *Voy. en Laconie*, p. 391-398.

vissement ses splendeurs monumentales ; que Lacédémone s'est avec quelque éclat survécue à elle-même, et qu'après la Sparte des rois, il y a eu deux époques de l'histoire spartiate : la romaine et la byzantine (1).

C'est à Patras et Corinthe, ces deux vieilles colonies latines hellénisées, que se trouvaient encore au x^e^ siècle la force militaire du Péloponnèse : là, les fortes garnisons, les arsenaux, les flottes de guerre, le stratège et le quartier-général de la province. Mais c'est à Arcadia, d'une part, à Monemvasia, Prasto, Argos, Nauplie, etc., de l'autre, que nous chercherons le vrai Péloponnèse, les vrais fils des Doriens de Messénie, de Laconie et d'Argolide. Là, le vieux sang hellénique n'a point été altéré comme à Dyme par des colonies de pirates ciliciens, comme à Corinthe et Patras par des éléments latins. Sur la côte du golfe Argolique est la vraie Laconie, ou plutôt comme on disait déjà au x^e^ siècle, la Tzaconie : c'est là qu'on parle le tzaconien, ce dialecte qui ne sera bientôt plus compris des populations mêlées du reste de la Péninsule (2), qui n'est pas la langue savante des grands écrivains du dorisme, mais la langue populaire, la langue des paysans, le patois héroïque que devaient parler ces Lacédémoniens qui ne voulaient pas de poètes dans leur cité (3).

La prospérité industrielle, la puissance militaire du Péloponnèse, au x^e^ siècle, témoignaient de la sécurité dont jouissait la race grecque dans les cantons qu'elle avait conservés, et de son influence croissante sur la race slave (4). C'est dans le Péloponnèse que se fabriquaient ces soieries, ces draps d'or, ces tapis magnifiques que Daniélis envoyait à Byzance (5). C'est à Corinthe que se tissaient les étoffes à la flamboyante écarlate, au vert lustré, brodées d'or et

(1) Du xi^e^ siècle, témoignage d'Edrisi, édit. Jaubert, t. II, p. 125 : « El-Kédémona est une ville considérable et florissante, située à 6 milles de la mer. » Le même, p. 123-125, donne au Péloponnèse 50 villes, nombre de bourgs et une population considérable.

Mieux que les *Thèmes*, quoique peu sûrement encore, l'*Hypotyposis* de Léon VI peut nous donner une idée de ce qui restait des anciennes villes péloponnésiennes : I. Archev. de Corinthe, évêchés de Damalos, *Argos*, Monemvasie, Céphallénie, Zacinthe, Zémène, Maïna ; — II. Archev. de Patras : év. de *Lacédémone*, *Méthone*, *Corone*, *Helos*, Bolaïna.

(2) Schafarick, II, 230.

(3) Deville, *Etude sur le dialecte tzaconien.*

(4) M. Paparrigopoulo pense que les Slaves étaient en minorité dans le Péloponnèse. Autrement leur idiome n'eût pas aussi complétement disparu de la Péninsule. L'influence de la langue religieuse et administrative ne lui paraît pas suffisante pour expliquer ce phénomène philologique.

(5) *Vie de Basile*, c. 75, p. 318.

de soie, enrichies parfois de figures relevées en bosse avec des perles orientales, qui allaient augmenter les splendeurs de Ste-Sophie et du Sacré Palais et qui, plus tard, excitèrent la convoitise des Normands (1). Le gouvernement grec avait le bon esprit de ne pas arrêter, par des impôts vexatoires, l'essor de la production. Les matelots, les ouvriers en pourpre, les parcheminiers étaient exempts du service militaire (2). La fabrication des armes y était aussi fort active, le stratège du Péloponnèse, comme celui de Hellade, lors de l'expédition de 902, envoyait à l'armée impériale 3000 piques et 200,000 flèches (3).

Une chose assez remarquable, c'est que dans ce thème, si exposé aux attaques du dehors et aux guerres intestines, l'esprit militaire était peu développé. Le Péloponnèse fournissait à l'Empire des armes et des vaisseaux (4), mais peu de soldats ; seuls, les Mardaïtes, les Tzaconiens (5), les Slaves du Taygète eurent quelque réputation militaire. Les autres habitants, Grecs ou Slaves, se rachetaient volontiers du service militaire. En 935, ils donnèrent à l'Empereur, pour ne pas aller en Longobardie, 1000 chevaux tout harnachés et 100 *litræ* d'or (6). Tous les militaires péloponnésiens payaient pour se racheter : les riches cinq nomismata ; les plus pauvres se réunissaient à deux pour fournir la même somme (7).

Ces dispositions peu belliqueuses doivent être un indice de prospérité ; aussi, dans ces riches familles du Péloponnèse, Basile Ier ne rougissait pas de choisir une mère adoptive, Daniélis, et Romain Lécapène une épouse pour son fils Christophe, la Basilis Sophia, (8). La bru de Constantin VII, Théophano, suivant Léon le Diacre, était Lacédémonienne : *Lacæna* (9).

Dans les trois thèmes Épirotes, ceux de Dyrrachium, de Nicopolis

(1) Gibbon, *Décad. de l'Emp. romain*, c. 53. — Nicétas, sur Manuel, p. 101.

(2) πλώϊμοι, κογχυλευταὶ χαρτοποιοί. *De Adm. Imp.*, c. 52, p. 244.

(3) *Cérém.*, II, 44, p. 657.

(4) Ibid., II, 45, p. 665.

(5) Les *Cérémonies*, II, 49, p. 696, nous montrent les Tzaconiens occupant un rang fort inférieur dans l'armée byzantine : ils ne fournissent que des troupes légères, irrégulières, des batteurs d'estrade. Mieux traités dans Codinus, c. 2, n° 1, qui place à leur tête le Stratopédarque des Tzaconiens ; dans Pachymère, l. 4, p. 309, qui les fait servir dans la marine.

(6) *De Adm. Imp.*, c. 51, p. 243.

(7) Ibid., c. 52, p. 243-4.

(8) Paparrigopoulo, *Recherches*, p. 239.

(9) Leo Diac. III, 9, p. 49.

et de Céphallénie, la population grecque s'est maintenue, malgré les pirateries des Slaves de Dalmatie, dans les îles ; malgré des siéges répétés, dans les places fortes de la côte ; malgré le grand courant d'invasion que les Avares lancèrent à travers l'Epire, dans les montagnes du Valtos et du Xéroméros, où les voyageurs modernes constatent, dans le caractère et les habitudes, la filiation des indigènes avec les honnêtes Acarnanes de Thucydide (1). La place maritime de Naupacte dut échapper à l'invasion : nous la trouvons encore mentionnée comme place forte importante au temps de l'Impératrice Zoé (2). Ce qui prouve que toute activité industrielle n'était pas éteinte dans le thème de Nicopolis, c'est que le stratège, en 902, était soumis aux mêmes réquisitions d'armes, de piques et de flèches, que ceux du Péloponnèse et de la Hellade (3).

A la race hellénique, appartiendrait, suivant Constantin VII, les Maïnotes du Péloponnèse. « *Il faut savoir* que les habitants de la ville de Maïna (4) ne sont pas de la race des Slaves, mais des anciens Romains, (c'est-à-dire des Grecs). Encore aujourd'hui, ils sont appelés Hellènes par les gens du pays, parce que dans les temps anciens ils ont été idolâtres, ils ont adoré les idoles suivant les vieux rites helléniques. »

Cette filiation avec les vieux Laconiens a été plus d'une fois contestée. On l'a niée par mauvaise humeur : Chateaubriand, que les jeunes Maïnotes avaient reçu à coups de pierres, s'écriait : « J'ai le malheur de regarder les Maniotes comme un assemblage de brigands, Slavons d'origine, qui ne sont pas plus les descendants des Spartiates que les Druses ne sont les descendants du comte de Dreux, etc. » Et il ajoutait : « On le soutient aujourd'hui sans savoir que ce n'est qu'une opinion ridicule de Constantin Porphyrogénète (5). »

La descendance hellénique a pourtant été reconnue par la plupart des historiens (6). D'autres ont insinué qu'ils pouvaient être quelque

(1) Heuzey, *l'Acarnanie*.

(2) Cédrénus, t. II, p. 329. — Tafel, *De Provinciis*, p. XXXV.

(3) *Cérém.*, II, 44, p. 657.

(4) *De Adm. Imp.*, c. 50, p. 224. — Edrisi, t. II, p. 124 : « Maïtha (Maïna) ville grande et peuplée. »

(5) Châteaubriand. *Itin. de Paris à Jérusalem.*

(6) Zinkeisen, I, 769. — Hilferding, II, 8. — Leake, *Researches in Greece*. — Curtius, II, 15. — Un vieux livre « *Précis historique de la maison des Comnènes*, où l'on trouve l'origine, les mœurs et des usages du Magne. » — Berger de Xivrey, dans les *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, 1845. — Buchon, *Nouvelles Recherches sur la princ. franç.*, t. I. — Yéménis, *le Magne et les Maïnotes. Revue des Deux-Mondes*, 1er mars 1865.

peu mélangés de Slaves (1). Falmerayer a contesté sinon la descendance hellénique, au moins la pureté de race affirmée par Constantin : certaines coutumes du Maïna, la dot payée par le mari, coutume si opposée aux lois grecques et romaines, et qui n'est en somme que l'achat de la femme par le mari, lui ont paru une tradition de l'Orient plutôt que de la Grèce antique. Il a rapproché le nom de Maïna et de Maïnotes de celui de ces Mardaïtes, dispersés dans tout l'Empire et qui se retrouve sous tant de formes différentes : Myrdites, Maronites, Mardaïtes, etc. (2). Il est difficile de prouver cette fusion entre les Hellènes et les hommes du Liban. Il est certain pourtant qu'il y avait des Mardaïtes dans la Morée : il y en avait 3000 dans le Péloponnèse et dans les thèmes voisins de Céphallénie et de Nicopolis (3). Avant l'expédition de 949, sous Constantin, les Mardaïtes du Péloponnèse (3) avaient pris part à la campagne de 881 contre les Arabes (4). En 876, ils défendirent contre les Arabes la ville de Syracuse ; et ce furent quelques-uns de ces Mardaïtes péloponnésiens, échappés à la destruction de la ville, qui en portèrent la nouvelle à l'amiral de Basile Ier (5). Leur présence dans la presqu'île étant bien avérée, rien n'empêche que dans les cantons montagneux du Taygète, qui pouvaient leur rappeler les vallées du Liban, les Mardaïtes se soient mêlés aux montagnards hellènes dont les mœurs avaient tant de ressemblance avec les leurs.

CHAPITRE III.

ETHNOGRAPHIE DES THÈMES D'ASIE (6).

Si l'on étudie l'ethnographie de l'Asie Mineure à la fin de l'Empire romain on trouve que ses éléments constitutifs sont les mêmes qu'au temps de Strabon. Au IVe siècle, comme au premier siècle de l'ère chrétienne, comme dans l'antiquité, une ligne prolongée de l'embouchure de l'Halys à l'île de Rhodes formait la limite des deux

(1) Schafarick, II, 229.
(2) Falmerayer, *Gesch. d. Halbinsel*, I, 299-304.
(3) *Cérém.*, II, 44, p. 665.
(4) τῶν κατὰ Πελοπόννησον Μαρδαϊτῶν. *Vie de Basile*, c. 63, p. 304.
(5) Ibid., c. 69, p. 311. — Voir page
(6) Texier, *Asie Mineure*, dans l'*Univers pittoresque*. — G. Perrot, *Exploration en Bithynie et en Galatie*. — G. Perrot, *De Galatia Provincia Romana*. — Mommsen, *Mémoires sur les Provinces romaines*, trad. Picot. — S. Martin, *Mémoires sur l'Arménie*. — Schafarick, *Slavische Alterthümer*.

grandes races d'hommes de la Péninsule ; à l'orient de cette ligne de démarcation, les peuples sémitiques, Cappadociens, Ciliciens, Lycaoniens, Cataoniens, Lyciens, et, au delà de la Cappadoce, une race mêlée, les Arméniens ; à l'occident, les peuples aryâs : les Grecs, sur le littoral ; les Thraces, Mysiens, Lélèges, Bithyniens, Phrygiens, Paphlagoniens, Galates, dans l'intérieur des terres.

Seulement, un certain nombre de phénomènes que nous voyons déjà se manifester dans Strabon, avaient dû prendre un plus grand développement : l'Asie antique avait dû éprouver de plus grandes déformations.

1° Le géographe d'Amasie nous signale en Asie Mineure, comme en Grèce et en Illyrie, nombre de villes en ruines (1) : les guerres, les invasions, les tremblements de terre avaient dû, depuis Strabon, en augmenter le nombre ;

2° Il nous signale à plusieurs reprises les difficultés de l'ethnographie asiatique : d'anciennes langues disparues, comme la langue lydienne dont on ne trouve plus de vestige en Lydie, et qu'on ne parle plus que dans une petite ville de Carie (2) ; des races qui se sont absolument mélangées ; en un mot, « une confusion énorme entre les différentes nations barbares, confusion qui s'est produite par la longueur des temps (3). » Si les vieilles nationalités d'Asie Mineure, au temps de Strabon, commençaient déjà à s'effacer, le travail devait être bien autrement avancé à la fin du IVe siècle.

3° L'élément romain avait dû prendre en Asie Mineure une place plus considérable. Strabon nous parle déjà de colonies romaines, Cremna en Pisidie, Dymen en Cilicie, Ilion en Troade (4) ; mais la vraie colonisation romaine, c'était cette armée de gouverneurs, de publicains, de soldats que Rome avait dispersés dans la Péninsule ; l'influence des mœurs, des idées, de la langue latine, plutôt que l'infusion du sang latin, devait modifier l'Asie Mineure. Les lettres de Pline nous montrent la Bithynie vivant à la romaine.

4° Ce ne fut pourtant ni le sang latin ni la langue latine qui étaient destinés à renouveler la face de la Péninsule anatolique. Il y avait des colons plus nombreux et plus anciens que les colons romains : les négociants grecs du littoral de la mer Noire, les nations

(2) Strabon, XII, 3, 17 ; 3, 38 ; 3, 39 ; XIII, 3, 3 ; 2, 4 ; etc.

(3) Strab., XIII, 1, 17.

(4) Strab., πολλὴν σύγχυσιν διὰ τὸν χρόνον. XIV, 5, 23 et 27 ; XII, 8, 7 ; 3, 3 ; 4, 4 ; 8, 12 ; XIV, 1, 38. — Perrot, *Exploration*, p. 61.

(5) Strab., XII, 6, 5 ; XIII, 1 ; XIV, 3, 3.

dorienne, éonienne, éolienne sur la mer Egée. Il y avait une conquête qui, sur l'Asie pélasgique et sémitique, avait précédé la conquête romaine: c'était la conquête gréco-macédonienne. Il y avait une langue qui était, depuis un millier d'années, la langue commerciale de l'Asie Mineure; qui en était depuis quatre ou cinq siècles, depuis le temps où l'on jouait à la cour des rois Parthes les tragédies d'Euripide, la langue littéraire; qui, après avoir servi à la propagande du christianisme, en devint la langue d'église; qui, après la fondation de l'Empire byzantin, s'imposa de plus en plus au gouvernement romain lui-même, et finit par supplanter le latin, même comme langue administrative.

Race et langue grecques, voilà les agents les plus énergiques de la transformation de l'Asie; partout où cette race se trouve en présence avec les races antiques, elle finit par les absorber; dans la région du Méandre, suivant Strabon, l'hellénisation des Lydiens et des Cariens était complète; les Gaulois, à peine arrivés dans la plaine du Sangarius, deviennent des Gallo-grecs; les Goths, au VIII^e^ siècle, des Gotho-grecs (1).

Tout au plus, les races sémitiques, moins voisines du littoral grec, moins assimilables à l'hellénisme que les races pélasgiques, avaient-elles gardé leur ancien caractère: de là, peut-être, tant d'épigrammes des Grecs contre les Cappadociens (2). Les peuplades des montagnes, Lycaoniens, Isauriens, Ciliciens, avaient peut-être aussi mieux résisté.

Mais si les vieux dialectes et les vieilles mœurs se maintenaient chez les serfs de la campagne ou les barbares du Taurus, il n'en n'est pas moins vrai que, pour l'Asie civilisée, il n'y a plus qu'une seule langue; les Cappadociens Basile, Grégoire de Naziance, Apollonius de Tyane, Eusèbe de Césarée, le Syrien Chrysostome, le Mésopotamien Lucien de Samosate, l'Arménien Strabon, ne connaissent qu'une langue, celle des anciens colons grecs du littoral.

Remarquons pourtant que si l'Asie antique a subi toutes ces transformations, ses éléments ethnographiques restent les mêmes. C'est avec les vieilles races seulement que s'est fait ce mélange nouveau. C'est entre les anciens colons grecs et les anciens *barbares* que s'est opérée cette confusion, cette σύγχυσις dont parle Strabon. Mais, à part un élément romain presque insignifiant, on peut dire

(1) Théoph., a. 6208, p. 592.
(2) Lydus, *De Mag.*, II, 20, p. 185.

que les habitants de la Péninsule vivaient au IVe siècle sur le sol qu'habitaient leurs ancêtres au moins huit siècles auparavant.

En sorte que, même au début des révolutions qui signalèrent le moyen âge, les provinces orientales de l'Empire grec ont mieux conservé leurs éléments anciens de population que les provinces occidentales.

Quels sont les faits qui, à partir du IVe siècle, ont pu amener une transformation plus rapide de l'Asie Mineure ?

La Péninsule anatolique a été aussi cruellement éprouvée que la Péninsule illyrique par la peste, et plus cruellement par les tremblements de terre (1).

Mais il s'en faut qu'elle ait autant souffert des invasions. Nous distinguerons : 1° les invasions germaniques ; 2° celles des Sassanides ; 3° celles des Arabes ; 4° celles des peuples transcaucasiques.

1° On sait que le courant des grandes invasions germaniques et hunniques du IVe et du Ve siècle passa fort au nord de l'Asie Mineure. Pourtant, elle avait été visitée par les Goths qui avaient pillé Chalcédoine, Nicomédie, Nicée, Brousse, Cyzique, la Troade, Ephèse ; elle avait été visitée par les Huns qui avaient ravagé l'Arménie, la Cappadoce, la Syrie, la Cilicie, la Mésopotamie, et ne s'étaient arrêtés que devant Antioche (2).

Mais quand le mouvement de migration se fut porté décidément vers l'Occident, l'Anatolie se trouva placée hors du chemin des invasions et échappa à la conquête germanique, hunnique ou slave.

Contre les barbares, la mer Noire la protégeait au nord ; la mer Egée, à l'ouest ; l'épaisseur de l'Empire sassanide, à l'est.

2° Mais cet Empire des Chosroès était lui-même un terrible voisinage. A plusieurs reprises, les armées persanes couvrirent l'Asie Mineure tout entière, coururent jusqu'à Chalcédoine et jusqu'à Jérusalem. La guerre persane, cette guerre entre deux Empires civilisés, égalait en puissance dévastatrice la guerre barbare.

Les armées régulières des princes sassanides entraînaient avec elles des masses immenses d'auxiliaires barbares, Sarrasins, Sabires, Souaniens. Ces peuplades du désert ou du Caucase, à côté de la guerre politique, faisaient la guerre d'extermination.

La politique même des despotes persans, imprimait à leurs guerres

(1) Voir l'énumération de ces désastres dans Texier, *Asie Mineure, Univ. pitt.*, p. 330.

(2) Finlay, *The Greece under the Romans*, p. 110-112. — Texier, *Asie Mineure*, p. 257.

un caractère de désolation. Il ne leur suffisait pas de prendre les villes, mais, méthodiquement, ils les rasaient au niveau du sol, et emmenaient les habitants dans leurs États où ils construisaient pour eux des villes nouvelles (1) : ainsi furent traitées Sura, Berrhoé, Antioche (540), etc.

Un troisième caractère de la guerre persane, ce fut, au moins à un moment donné, sous Chosroès II, le fanatisme religieux, causé par la renaissance du culte de Zoroastre : c'est ce qui explique la cruelle exécution de Jérusalem, la destruction du S. Sépulcre, en 614 (2).

Enfin, ce qui faisait de cette guerre un fléau égal aux invasions barbares dont souffraient les provinces d'Occident, c'est sa perpétuité. Elle ne cessa que par la chute de l'Empire sassanide.

3° Mais la guerre musulmane, sous les Khalifes arabes, en fut comme une continuation.

Elle rappela, à certains moments, le fanatisme religieux des sectateurs du feu. Il fallut aussi la chute de l'un des deux Empires pour qu'elle prît fin ; et après l'anéantissement du Khalifat politique, elle ne perdit, sous la domination sedjoukide, rien de son élan.

Quel que fût l'éclat de la civilisation arabe à Bagdad, les armées de l'Islam étaient pleines de barbares comme celles des Sassanides. Les mêmes peuples, Bédouins, Turcs, Khazars, qui au temps de Justinien et d'Héraclius avaient dédommagé l'Anatolie de n'avoir vu ni Attila, ni Genséric, continuèrent à la dévaster sous l'hégémonie arabe. Depuis l'apparition des Arabes jusqu'au règne de Constantin VII, c'est par milliers que l'on compte les prisonniers romains, hommes ou femmes, emmenés en captivité à chaque irruption musulmane.

Les Khalifes avaient parfois des fantaisies de Chosroès. Haroun-Al-Raschid traita la population de Chypre comme les Sassanides avaient traité celle d'Antioche (3).

Les incursions arabes s'étendirent aussi loin dans l'Anatolie que celles des Sassanides ou des Arsacides. Les Arabes coururent plusieurs fois jusqu'à la Propontide et jusqu'à la mer Egée. En 671, nous les trouvons à Smyrne ; presque en même temps, comme les Sassanides au temps de Chosroès II, nous les trouvons campés à

(1) Voir ci-dessus page 217.
(2) L. Drapeyron : *Héraclius*, Paris, 1869.
(3) Voir ci-dessus page 217-218.

Cyzique, à Chalcédoine même, ce faubourg transmarin de Constantinople, menaçant la capitale de l'Empire et, plus redoutables que les Perses, qui au moins n'avaient pas de marine, armant contre elle leurs flottilles ; enfin, en 717, passant le détroit et osant par terre assiéger Constantinople (1).

Même quand le premier élan de la conquête religieuse fut calmé, même quand un gouvernement régulier fut établi à Bagdad, et qu'au lieu d'une guerre de propagande on eut la rivalité de deux Empires, on revit plus d'une fois les Arabes au cœur même de l'Anatolie. Encore sous Irène, ils attaquent Chrysopolis et Nacolie (782) ; sous Théophile, en plein thème Anatolique, ils enlèvent et saccagent Amorium (838) ; sous Léon VI, ils arrivent encore jusqu'à Iconium (905) ; sous Lécapène, encore jusqu'à Ancyre (931) ; sous Constantin VII, encore jusqu'à Colonée (940).

4° La présence de ces grands monarchies demi-civilisées, perse ou arabe, sur les bords de l'Euphrate, avait une influence particulière sur la marche des migrations barbares. Elles avaient intérêt, comme la monarchie byzantine, à ce que les hordes scythiques ne pussent pénétrer au midi du Caucase. Elles fermaient les passes de la grande chaine aux Khazars, aux Huns, aux Sabires, aux Kouschans, ennemis communs de l'Empire grec comme de l'Empire perse (2). Dans les intervalles de paix, quand les deux Grands Rois n'avaient pas intérêt à appeler ces barbares à leur aide, ils s'entendaient pour fortifier le Caucase contre eux et les repousser des régions civilisées vers les pays glacés du Nord. Au traité de 562, entre Justinien et Chosroès, il fut convenu que les défilés du Caucase seraient fermés par des forteresses (3) et que les Romains paieraient 500 livres d'or pour leur entretien (4). Quand les deux souverains se brouillaient, ils rouvraient les portes aux peuples de Touran, offraient, comme

(1) *Corpus inscript. græc., inscr. chr.*, n° 8664, p. 311 : l'inscription qui témoigne de la défaite des Sarrasins à Nicée, sous Léon III, faussement attribuée par Texier, *Un. pitt.*, p. 93, à Léon VI.

(2) Patnakian, *Essai sur les Sassanides*, p. 153 et *passim*. Au temps de Nuschirvan, le *marzpan* (ou margraff) du Caucase, chargé de la défense des défilés, avait le droit dans les assemblées de s'asseoir sur un trône doré. Maçoudi, *Prairies d'or*, t. II, p. 2. — — D'Ohsson, *Les Peuples du Caucase*, p. 26. — Ibn Foszlan, dans Fraehn, *De Khazaris*, p. 619. — Neumann, *Die Vœlker der sudlichen Russlands*, p. 100.

(3) Dans Frédégaire, c. 66, un curieux passage sur ces portes caspiennes, bâties, disait-on par Alexandre le Grand et rouvertes par Héraclius. — Curieuses traditions dans les *Historiens des croisades*, Arméniens, t. I, p. 312-313.

(4) Ménander, dans les *Excerpta Legationum*, II, 3, III, 24, 25.

Chosroès, sept mille jeunes captives aux Turcs Thétals (1) pour avoir leur secours, ou comme Héraclius, projetaient une alliance matrimoniale avec les Khazars.

Parfois, quand les gardiens du Caucase ne pouvaient ou ne voulaient pas arrêter l'invasion, les cavaliers touraniens apparaissaient tout à coup au milieu des paisibles populations romaines. C'est ainsi, qu'à trois reprises, les Huns Sabires envahirent l'Anatolie ; en 504, ils envahirent la Cappadoce, ravagèrent tout sur leur passage, et s'en retournèrent chargés de butin (2) , en 515, malgré les forteresses qu'Anastase avait partout fait élever en Cappadoce, ils dévastent la Cappadoce, la Galatie, le Pont et, même suivant quelques auteurs, la Lycaonie (3) ; en 531, ils apparaissent au midi du Caucase, au grand effroi du roi de Perse, Cabad, et des populations byzantines : ils ravagent l'Arménie, l'Euphratèse, la Cilicie, la Cyrrestique et apprenant que l'armée romaine est à leur poursuite, se retirent avec tout leur butin par la même route (4).

Si l'on ajoute à tant de désastres ceux que produisirent les guerres civiles dont l'Anatolie fut le théâtre, les brigandages et les dévastations des Isauriens, Ciliciens, Cibyrrhéotes, on verra que les populations des thèmes d'Asie avaient été, antérieurement au x^e^ siècle, cruellement éprouvées. Mais aucune de ces invasions ou irruptions n'était de nature à modifier leur constitution ethnographique. Les barbares du Nord et du Sud, après l'incendie de quelques cantons, retournaient chez eux en emportant leur butin ; les armées régulières des rois de Perse ou des Khalifes retournaient dans leurs garnisons ; l'invasion, à la différence de ce qui se passait en Macédoine, en Illyrie, en Grèce, ne laissait après elle aucune race nouvelle d'habitants. La population de l'Anatolie pouvait être appauvrie, diminuée, éclaircie : elle n'était pas ethnographiquement modifiée.

La grande transformation ethnographique, si avancée pour la Péninsule illyrique, n'était pas encore arrivée pour la Péninsule anatolique.

Les grandes races qui devaient l'accomplir, les trois races dont on retrouve aujourd'hui les représentants sur tous les points de l'Asie Mineure, les Turcs, les Kurdes, les Arméniens, ne s'étaient pas encore mises à l'œuvre.

(1) Patnakian, ibid., p. 186.
(2) Malalas, p. 406.
(3) Théoph., a. 6008, p. 249. — Evagrius, III, 43, etc.
(4) Malalas, p. 472.

Les Touraniens étaient encore confinés derrière l'Oxus et le Caucase ; les aventuriers turcs, en tant que milice mercenaire, régnaient déjà sur Bagdâd et sur le Khalife ; mais, en tant que nation, les Turcs n'avaient pas encore paru dans l'Asie antérieure. « Gog et Magog, suivant l'expression d'Ibn Khordadbeh, étaient encore confinés derrière la muraille de fer » ; mais aux ruines qu'ils accumulaient déjà dans les pays voisins, on pouvait prévoir ce qu'ils apporteraient un jour dans les pays civilisés : l'écrivain arabe raconte qu'il a voyagé vingt-cinq jours entiers au milieu de villes dévastées (1).

Les Kurdes ont été nomades de tout temps , mais les historiens ne mentionnent pas leur présence dans les provinces de l'Empire. Le premier pays où il nous les signalent, ce sont les territoires de Tarse et Téphrique, où les Manichéens et les Arabes les employaient sans doute comme soldats mercenaires. Constantin raconte que son aïeul Basile, dans ses campagnes contre Chrysochir, en captura un grand nombre ; « mais il ordonna de les égorger, parce qu'il n'y avait rien de bon à faire d'eux (2). »

Quant aux Arméniens, nous verrons que leur mouvement vers l'Occident est déjà commencé, qu'on les trouve déjà sur plusieurs points de l'Empire, que des provinces dépeuplées ont été par eux repeuplées, mais la grande émigration, provoquée par l'invasion sedjoukide, ne se produira que plus tard : la Syrie septentrionale et la Cilicie ne sont pas encore devenues arméniennes (3).

Bien que la population de l'Anatolie n'ait pas été transformée, il s'y est mêlé, à petite dose, sans doute certains éléments dont il faut tenir compte.

1° L'élément germanique. Nous ne parlerons que pour mémoire des colons francs établis dans le Pont par Probus. Quant aux Goths, nous les trouvons établis en Lydie, Phrygie et Bithynie, dès les commencements de l'Empire d'Orient. Ce sont même les soldats d'élite de leurs nations, *optati* ou *optimates*, à qui l'on concéda dans la péninsule des fiefs militaires, qui donnèrent son nom à l'un

(1) Ibn Khordadbeh, *Le Livre des Routes et des Provinces*, dans le *Journ. as.*, t. V, p. 492. — Sur les luttes des Samanides contre les Turcomans, Weil. *Gesch. d. Khalifen*, II, 651.

(2) Εἰς οὐδὲν γάρ σχέδον ἐτύγχανον χρήσιμοι. — Cf. G. Perrot, *Les Kurdes de l'Haïmaneh*, *Revue des Deux-Mondes*, 1er fév. 1865.

(3) Sur l'extension actuelle de la race arménienne, Saint-Martin, *Mém.*, I, 2. — Sur leur extension en Cilicie au xie s., ibid., I, 197. — *Historiens des Croisades* (Arméniens).

des thèmes bithyniens. Théophane nous les montre, en 714, encore fort reconnaissables dans cette partie de l'Asie sous le nom de Gotho-Grecs (1).

2° L'élément touranien, fut représenté de bonne heure dans l'Anatolie par les Bulgares, qui furent faits prisonniers par Mundus, et transportés par Justinien (530) dans l'Arménie romaine et en Lazique où ils furent transformés en tenanciers militaires (2).

3° Les Mardaïtes, transplantés par Justinien II, du Liban dans les provinces de l'Empire, race iranienne mêlée, ce semble, d'éléments syriens et arméniens, furent cantonnés au nombre de douze mille, les uns en Arménie (3), les autres dans le thème Cibyrrhéote, autour d'Attalie, où ils se trouvaient sous l'autorité d'un *catépan* ou *catapan*, presque indépendant du stratège du thème (4).

4° Les Perses durent émigrer en grand nombre sur les terres de l'Empire après la chute des Sassanides. On connaît l'histoire du patrice Théophobe, et des 30,000 Perses, ses compatriotes (5).

5° L'élément arabe se composa principalement des prisonniers de guerre qui consentirent à recevoir le baptême et à desservir des fiefs militaires. Si les Arabes, en 663, formaient, autour de Damas, toute une colonie byzantine avec des prisonniers enlevés en Sicile (6), on leur rendait la pareille dans l'Empire ; sous Léon VI, en 901, au rapport même des historiens arabes, les Grecs auraient fait sur les terres du Khalifat 15,000 prisonniers ; sous Constantin VII, en 915, 50,000, en 942, 70,000, prisonniers (7).

Dans les *Cérémonies*, on détermine à quelles conditions les prisonniers arabes seront établis dans l'Empire en qualité de colons militaires. Tout prisonnier qui consentira à recevoir le baptême recevra du Protonotaire du thème trois *nomismata* comme frais d'établissement, plus six *nomismata* pour l'achat de ses bœufs et instruments d'agriculture, plus cinquante-quatre *modii* de froment pour la semence. D'autres règlements déterminent la valeur de la terre qui lui sera concédée, valeur variable, suivant que le nouveau colon s'engagera à servir dans telle ou telle arme : la terre

(1) Théoph., a. 6207, p. 592. — Finlay, *The Greece under the Romans*, p. 185.
(2) καὶ κατετάγησαν ἐν τοῖς νουμερίοις ἀριθμοῖς. Théoph., a. 4022, p. 340.
(3) Théoph., 6179, p. 557.
(4) *De Adm Imp.*, p. 229. — Voir ci-dessus page 196.
(5) Voir ci-dessus page 215.
(6) Théoph., a. 6155, p. 532.
(7) Weil, *Gesch. der Khalifen*, t. II, p. 492, 633 et 689.

d'un cavalier aura une valeur de cinq *litræ*, d'un marin de la marine impériale trois *litræ* (1). Le gouvernement, en outre, favorise par tous les moyens, le mariage de ces colons avec les femmes de la province. Toute famille qui acceptera pour gendre un prisonnier baptisé sera exempte d'impôts pendant trois années (2).

Dans un autre passage des *Cérémonies*, nous voyons ces « captifs » remplissant leurs obligations militaires : soixante-dix-neuf des plus nouvellement établis prirent part à la compagne de Longobardie en 935 (3).

6° Les Slaves, en Orient, comme les Serbes et Croates en Occident, s'établirent dans des cantons où ils auraient pu retrouver la trace de populations antiques sorties de leur race. La côte d'Asie, dans les temps les plus reculés, a eu ses Hénètes. Le nom de cette Zagora que nous signale Schafarick à l'est de l'Halys (4) n'est peut-être pas si moderne qu'il le croit. Arrien, précisément entre l'Halys et Trébizonde, nous signale deux villes du nom de Zagora (5).

On trouve des Slaves en Asie Mineure dès le temps de Justinien ; mais il semble que ce soit plutôt des aventuriers à la solde de l'Empire que des tenanciers militaires : ainsi Dobrogost, Vségerd, qui commandent les vaisseaux et les légions de l'Empire, le vaillant soldat Svaruna, s'illustrèrent contre les Perses et les peuples du Caucase (6).

Le premier établissement slave en Asie remonte à 664, et eut lieu sur le territoire musulman. Cinq mille Slaves qui étaient probablement à la solde de l'Empire, passèrent aux Arabes qui envahissaient la *Romanie*, les suivirent ensuite en Syrie et s'établirent aux environs d'Apamée, auprès de Skenobolon (7).

Les historiens byzantins nous signalent deux grandes immigrations slaves dans la Péninsule. L'une fut accomplie en 688 par un acte du despotisme de Justinien II, qui transporta de la Slavinie macédonienne en Bithynie une telle masse de Slaves, qu'il put recruter

(1) C'est-à-dire suivant le calcul de Dureau de la Malle, 5221 et 3217 francs de notre or : abstraction faite de la valeur relative.

(2) *Cérém.*, II, 49, p. 694. Cette dernière disposition rappelle la Novelle de Théophile sur les mariages entre Perses et Romains : voir ci-dessus page 216.

(3) Ibid., II, 44, p. 660-661. — Cf. aussi Barhebraeus, p. 179, sur l'emploi des prisonniers arabes contre les Bulgares sous Lécapène.

(4) Schafarick, II, 232.

(5) Texier, *Asie Min.*, dans l'*Univ. pitt.*, p. 621.

(6) Schafarick, II, 231. — Stritter, II, 33.

(7) Théoph., a. 6156, p. 532.

parmi ces exilés un corps d'armée de 30,000 hommes : on ajoute qu'il en eut peu de contentement, car les deux tiers firent encore défection aux Sarrasins, et Justinien II, par mesure de précaution, fit massacrer les 10,000 qui restaient, avec leurs femmes et leurs enfants, auprès du rocher de Leucate (environs de Nicomédie). Les 20,000 transfuges durent s'établir sur quelque point, à nous inconnu, du territoire musulman (1).

L'autre immigration, en 762, fut spontanée de la part des Slaves, provoquée, ce semble, par les violences de la conquête bulgare en Mésie. Une grande masse de Slaves, que quelques auteurs évaluent à 208,000 têtes, alla se fixer sur l'Artana (2).

Quoiqu'il en soit, on peut compter dans les provinces byzantines d'Anatolie trois grands établissements de colons slaves :

Le thème de l'Opsikion, qui était province slave au même titre que le thème Optimate était province gotho-grecque. C'est dans ce pays sans doute se trouvaient ces *Serbochoria*, ou cantons des Serbes, que nous signale au XIII^e^ siècle le traité de partage de l'Empire grec (3). Toutefois, l'auteur des *Thèmes* qui mentionne dans l'Opsikion tous les anciens peuples, Bithyniens, Mésiens, Phrygiens, Grecs, Troyens, etc., ne dit pas un mot des Slaves (4);

Aux confins des thèmes Paphlagonien et Arméniaque, les Slaves de l'Artana, issus de la grande émigration mésienne de 762 (5) ;

On trouve aujourd'hui des Slaves dans les environs de Trébizonde (6). Il est probable qu'on les y trouvait déjà au temps de Constantin.

Des Bulgares (ouraliens ou Slavo-Bulgares ?) se sont établis, on ne sait à quelle époque, sur les pentes du Bolghar-Dagh (7).

Les Slaves d'Asie portent dans les auteurs byzantins le nom de Slavésiens, comme les Thraces d'Asie portent celui de Thracésiens : les deux diminutifs expriment une idée de descendance et de dérivation (8). Des personnages considérables sont sortis de leur race, comme ce Thomas qui disputa l'Empire à Michel II (9).

(1) Théoph., a. 6180-83, p. 557-61.

(2) Théoph., a. 6254, p. 667.—*Miscella historia.*—Patriarche Nicéphore, *Breviarium*, p. 74.

(3) Tafel et Thomas, *Fontes rerum austriacarum*, t. XII, p. 475, 491, 494.

(4) *Thèmes*, I, 4, p 26. — *Cérém.*, II, 44, p. 663 ; II, 45, p. 666-669.

(5) Théoph., a. 6254, p. 667.

(6) Schafarick, II, 232.

(7) Sprœner, *Atlas Antiquus*, *Erlaüternde Erklœrungen*, p. 50. — Ci-dessus, p. 248.

(8) Schafarick, II, 194.

(9) Cont. sur M. II, c. 10, p. 50.

Mais il s'en fallait bien qu'ils fussent en Asie les plus dociles sujets de l'Empire. Théophane nous montre les hordes scélérates, παράνομοι λαοί, de l'Opsikion, faisant irruption avec Théodore III dans Constantinople et livrant à un pillage nocturne les maisons des citoyens, de concert avec les Gotho-Grecs (1).

Sous Constantin VII et Romain Ier, des *Slavésiens*, c'est-à-dire des Slaves asiatiques, probablement de passage dans le Péloponnèse à l'occasion des guerres d'Italie, se révoltent et menacent, unis aux Slaves péloponnésiens, d'enlever cette province à l'Empire (2).

7° Malgré la constitution des thèmes arméniens de Lycandos et de Mésopotamie sur l'Euphrate, la race arménienne n'avait pas encore fait, à l'occident de ce fleuve, de progrès considérables. Au temps de Justinien, en effet, Sébastée était déjà dans la province de seconde Arménie, Mélitène dans l'Arménie troisième, Trébizonde, Cérasonte et Colonée, dans l'Arménie première (3).

Au xe siècle, nombre d'Arméniens avaient dû s'établir individuellement à l'occident de ces contrées. Mais je ne trouve au xe siècle, dans l'Anatolie, que deux colonies militaires de cette race :

1° Dans le thème Anatolique, la colonie arménienne du Platanion qui, à l'expédition de Crète sous Léon VI, fournit cinq cents hommes (4).

2° Dans le thème Thracésien, la colonie arménienne de Prinè, préposée à la garde du littoral qui, à l'expédition de Crète sous Léon VI, fournit cinq cents hommes, et à l'expédition de Crète sous Constantin VII, six cents hommes (5).

On peut consulter la Novelle de Nicéphore Phocas sur les fiefs concédés dans l'Empire aux Arméniens, sur l'humeur vagabonde de ces colons militaires qui s'absentaient des années entières et sur les mesures prises pour les obliger à cultiver et à desservir leur fief (6).

Mais il devait y avoir dans les provinces d'Asie, et principalement sur le littoral, des colonies de commerçants arméniens beaucoup plus

(1) Théoph., a. 6207, p. 590.

(2) *De Adm. Imp.*, c. 50, p. 220.

(3) Just., *Novelle* 31. — Sous Léon VI, établissement d'un prince de Técé aux environs de Trébizonde, *De Adm. Imp.*, c. 50, p 226. En 1021, sous Basile II, Senakhirim du Vaspouracan s'établit à Sébaste. Saint Martin, I, 187, etc.

(4) *Cérém.*, II, 44, p. 652, 655, 658.

(5) Ibid., II, 44, p. 652, 656, II, 45, 667.

(6) Mortreuil, II, 352. — Zachariæ, *Jus græco-romanum*, III, p. 289.

nombreuses. Aux XIII^e^ siècle ceux d'Adramyttion et d'Abydos accueillirent les croisés français avec cet enthousiasme et cette haine des Grecs qu'on avait déjà trouvés dans les Arméniens de la Thrace. Vingt ou trente mille d'entre eux suivirent l'armée française dans son mouvement de retraite, et, mal défendus par les croisés, fut cruellement massacrés par les Grecs avec leurs femmes et leurs enfants (1).

Le X^e^ siècle est pour l'Asie Mineure une époque solennelle de son histoire. C'est la dernière fois que l'Asie grecque est décrite par un écrivain grec. Toutes les vieilles nations, quoique mêlées ensemble, quoique semées déjà de colonies étrangères, sont encore là. Les Paphlagoniens, dont se moquait Aristophane, les Cappadociens, que persiflait Martial (2), les Isauriens, qui avaient exercé les armes de Servilius, les Ciliciens, qui avaient fait la fortune du grand Pompée, nous les retrouvons tous dans Constantin VII. Le thème Thracésien, c'est encore le pays des Ioniens (3). Constantin à chaque instant parle des ἔθνη, des nations.

Toute la terminologie antique s'est conservée dans cette géographie : l'Halys que passa Crésus, le Sangarius des Galates, le Granique d'Alexandre, la Méandre d'Homère. Dans les noms des villes, soigneusement conservés, sont écrites les annales de l'Asie ancienne. Les souvenirs de la mythologie se réveillent encore au nom des Héraclées, des Aphrodisias, des Apollonias, des Sélinontes, des Dioclées ; les souvenirs de l'histoire revivent dans les Prusias, les Apamées, les Antioches, les Séleucies, dans la Sardes de Crésus et la Pergame des Attales ; dans les Césarées, les Pompéiopolis, les Claudiopolis. Reconnaissable encore est la Mitylène de Pittacus, d'Alcée, de Sapho, la Cos d'Hippocrate, la Samos de Pythagore, l'Halicarnasse d'Hérodote, la Tyane d'Apollodore, l'Amasie de Strabon.

Les villes des grands conciles chrétiens, Chalcédoine, Nicée, Ephèse, les provinces qu'évangélisa saint Paul, la Naziance de Grégoire, la Césarée de Basile et d'Eusèbe (4) ne sont pas encore profanées par la domination musulmane ; dans la métropole des Lyciens, saint Nicolas sue encore des parfums célestes (5).

(1) Villehardouin, c. 49. — *Estoire de Eracles*, dans les *Hist. des Croisades* t. II, liv. 29, c. 10-11. — Nicétas, *Urbs Capta*, p. 814.

(2) Voir ci-dessus page 170.

(3) *Vie de Basile*, c. 18, p. 238.

(4) *Thèmes*, I, 2, p. 22.

(5) Cédrénus, t. II, p. 512. — *Thèmes*, I, 14, p. 37 ; I, 10, p. 31 : le martyr Eustrate, des Abracènes, et le thaumaturge Grégoire, de Néocésarée.

Le XI^e^ siècle, qui fut pour les provinces d'Anatolie ce que le XV^e^ siècle fut pour celles d'Europe, n'a pas commencé ; les peuples de Touran, Sedjoukides ou Ottomans, n'ont pas encore anéanti la civilisation asiatique ; les derviches tourneurs ne se sont pas encore précipités sur les traces des Apôtres. L'Asie du Porphyrogénète, c'est l'Asie d'avant le déluge barbare, mais c'est l'Asie dont les jours sont comptés ; toutes ces reliques du monde pélasge et du monde grec, du monde mythologique et du monde chrétien, tous ces monuments, toutes ces églises, tous ces vieux peuples contemporains d'Homère, sont encore en sûreté derrière la ligne des nouveaux thèmes arméniens, et la guerrière Byzance s'est constituée la gardienne de ce musée ethnologique.

CHAPITRE IV.

SITUATION POLITIQUE DES PROVINCES. — RAPPORTS DES ANCIENNES RACES AVEC L'EMPIRE. — SOUMISSION DES TRIBUS SLAVES. — PROPAGANDE RELIGIEUSE DANS LES PROVINCES.

I.

Nous avons commencé cette *Histoire provinciale* en décrivant l'organisation et le mode de gouvernement des thèmes byzantins. Mais après notre exposé de l'état ethnographique de l'Empire, on doit bien penser que ce système d'administration ne devait pas fonctionner bien régulièrement. Tant d'éléments hétérogènes, indisciplinés, indomptables, rendaient impossibles l'uniformité et la centralisation. Même cette organisation en thèmes, image grossière et déformée de l'ancienne organisation romaine en provinces était trop parfaite et trop régulière pour les nouveaux sujets de Byzance. Après l'empire tel qu'il aurait dû être, voyons l'empire tel qu'il était.

Du VII^e^ au X^e^ siècle, l'Empire grec ne répond en rien à l'idée qu'en Occident nous nous faisons d'un empire. Il n'y avait pas deux provinces où l'autorité du souverain s'exerçât de la même manière. Dans le mode d'administration, dans les lois qui les régissaient, dans le système d'impôts, dans les droits et les obligations des habitants, pas d'uniformité, pas d'unité. La monarchie byzantine ressemblait

plutôt à la monarchie perse, où, suivant Hérodote, chaque nationalité obtenait du gouvernement central un traitement différent (1).

Le Grand Roi, au dire de l'historien grec, ne pouvait passer de l'une de ses capitales à l'autre, de Suze à Persépolis, sans payer le passage à une peuplade de bandits qui s'étaient emparés des montagnes intermédiaires ; mais il y eut une époque où l'Empereur grec ne pouvait aller par terre de Constantinople, sa capitale, à Thessalonique, la première ville commerciale de la mer Égée : Constantin Pogonat, Justinien II, n'accomplissaient ce voyage qu'à la tête d'une armée.

Xénophon nous parle de ces montagnards Carduques qui se maintenaient indépendants les armes à la main, au sein de l'Empire perse : une armée de 120,000 hommes, ajoute-t-il, ayant une fois pénétrée dans le pays pour y lever le tribut, pas un soldat n'en revint (2). Mais dans l'Empire grec du x^e^ siècle, il y avait tel canton de l'Albanie ou de l'Acarnanie, où une armée byzantine eût éprouvé le même sort.

Les Lycaoniens ravageaient les terres du roi de Perse : le Grand Roi serait heureux de leur faire un pont d'or pour s'en aller (3), mais que ne donnerait pas Constantin Porphyrogénète pour en purger son thème des Cibyrrhéotes ?

Sous les dominations assyrienne, perse, alexandrine, romaine, byzantine, ottomane, il y a eu dans les pays orientaux des cantons où l'obéissance a été de tout temps inconnue : il suffit de nommer la Cilicie, les cantons montagneux d'Albanie, jusqu'à un certain point l'Acarnanie, où retentissait, sous la domination turque, ce cri de défi : « Vite un poste d'Armatoles, ou nous venons comme des loups ! » (4) C'était aussi le mot de la situation au x^e^ siècle, pour beaucoup de prétendues provinces de l'Empire : on y voulait bien rendre au prince le service militaire, mais contre argent ; et même il était prudent pour l'Empereur de prendre à sa solde ces hardis barbares : les organiser en Armatoles, était le seul moyen de les empêcher de piller le pays. C'est parce qu'on refusa aux Valaques du Balkan, sous Isaac II, de les enrôler dans les troupes romaines,

(1) Hérodote, III, 97.

(2) Anabase, III, *in fine*.

(3) Anabase III, 2.

(4) Heuzey, l'*Acarnanie*, 1856. — Sur les milices de Chypre, De Mas Latrie, *Hist. de Chypre*, t. I, p. 85.

que la grande révolte d'Asan et Pierre éclata et qu'un empire vlacho-bulgare fut au XII^e^ siècle fondé contre l'empire grec (1).

On pourrait diviser les cantons de l'Empire en pays où les ordres du gouvernement central sont rigoureusement exécutés et ceux où ces ordres deviennent des prières auxquelles la population ne fait droit que si elle y trouve son intérêt ; en pays où l'impôt était exactement payé et toutes les charges publiques acquittées, en pays où l'on ne pouvait guère exiger des habitants que le service militaire, et en pays où c'était au contraire l'Empereur qui accordait une sorte de tribut à ses prétendus sujets pour s'assurer de leur tranquilité ou de leurs services.

Il y avait aussi les provinces paisiblement et depuis longtemps possédées par l'Empire et celles qui étaient disputées entre les Grecs et les Barbares, aussi souvent aux mains des Arabes, des Bulgares et des Francs, qu'aux mains des Byzantins : des champs de bataille plutôt que des provinces.

Or, les provinces obéissantes, payant l'impôt, non disputées par l'ennemi, se trouvaient généralement en Asie : les autres appartiennent presque toutes à l'Europe. De là, la prédominance, dans l'Empire grec, de l'Orient sur l'Occident. Parmi les thèmes d'Orient, je ne vois guère de non-valeur que Chypre.

Quant aux autres provinces de l'Asie Mineure, bien gardées du côté de la mer par les flottes des stratèges de Samos, des Cibyrrhéotes, de la mer Égée, protégée, du côté de l'Euphrate par une série de thèmes frontières, ou confins militaires, habitées, en général et sauf réserves au sujet des colonies gothiques, slaves, bulgares, mardaïtes, arméniennes, par d'anciens sujets gréco-romains, civilisés, dociles à l'Empire et à leurs stratèges, adonnées au commerce, à l'industrie, à l'agriculture, conservant la trace du grand éclat littéraire de l'Asie Mineure au IV^e^ siècle en même temps que les monuments de leur vieille civilisation, elles formaient vraiment l'Empire romain. C'étaient sur elles que pesaient les impôts et que reposait le luxe de la cour, c'étaient elles, et non pas les Péloponnésiens à demi païens, que passionnaient les querelles théologiques et les beautés de la littérature ; c'étaient pour elles que les jurisconsultes de Byzance élucubraient leurs plus savantes lois, et non pour les sujets slaves d'Occident qui avaient apporté du Nord leurs barbares coutumes, non pour

(1) Nicétas, sur Isaac l'Ange, I, 4, p. 482.

les Maïnotes, chez lesquels, au mépris des Pandectes, le mari payait au beau-père le prix de sa femme (1).

En Europe, combien y a-t-il de provinces qui méritent ce nom ? La Macédoine et la Thrace sont presque tout entières aux mains des Bulgares ; les thèmes du Strymon et de Thessalonique, perpétuellement menacés par eux, ne sont, l'un qu'une sorte de bureau slave, l'autre que la banlieue d'une grande ville, Thessalonique ; tous les autres thèmes de la Péninsule illyrique sont occupés par des tribus slaves résistant isolément aux efforts des Empereurs et n'attendant qu'un signal pour se réunir à l'Empire slave de Bulgarie. Le thème de Belgrade, dont nous parle Constantin (2), a depuis longtemps disparu. Il n'y a plus de thème de Dalmatie. L'Empire ne possède guère dans le thème de Dyrrachium que Dyrrachium, dans celui de Nicopolis que Nicopolis. Que de cantons peu soumis dans la Hellade et le Péloponnèse ! De quoi se composait le thème de Longobardie ? Presque uniquement de Bari, conquête de Basile, et encore la ville était-elle un objet de litige avec les Francs. Qu'était-ce que le thème de Sicile ? Un souvenir. Qu'était-ce que le thème de Chersonèse ? Une seule ville, Cherson, et encore presque indépendante de l'Empire et qui, à ses risques et périls, se défendait contre les barbares du voisinage.

On comprend alors que les thèmes d'Europe aient été pour les Byzantins d'une importance secondaire, que tout ce qui se trouvait à l'ouest du mur d'Anastase fût aussi étranger aux citadins de Byzance, suivant l'expression un peu humoristique de Falmerayer (3), que le pays des Nasamons ou des Gétules.

L'Empire byzantin d'Europe, composé de provinces complétement indomptées ou même soumises aux étrangers, n'en existe pas moins légalement. Il continue à enregistrer parmi ses provinces les pays perdus, il maintient à leur poste, dans toute province où il conserve un pouce de terre, un stratège et un centre d'administration. Il paie au besoin ses sujets pour les engager à rester soumis ; c'est un être de raison plutôt qu'un être réel.

Cet empire européen, produit artificiel de la politique et de la diplomatie, chef-d'œuvre de l'habileté et de l'obstination byzantine, se changeant en protectorat partout où il ne peut plus être une do-

(1) Falmerayer, *Gesch. d. Halb.*, t. I, p. 303.

(2) *De Adm. Imp.*, c. 32, p. 153. Rétabli en 1018 par Basile II, après la destruction du royaume bulgare.

(3) *Geschichte der Halbinsel Morea*, I, p. 153.

mination, agissant sur les barbares établis sur ses terres par la persuasion et la propagande, quand il ne peut plus agir sur eux par les armes et par les lois, cette idée d'empire qui devait pourtant finir pour reprendre corps, après la conversion, la civilisation et la soumission des barbares, contre lesquels ils s'obstine à lutter, n'offre pas moins d'intérêt que l'empire plus réel, effectif, paisible des provinces d'Asie.

Ces stratèges européens, sans stratégies, ont été, bien mieux que les stratèges richement payés des provinces d'Asie, les agents de la civilisation orientale.

II.

Les diverses races qui formaient la population de l'Empire ne montraient pas toutes la même soumission aux ordres du pouvoir central.

Les pays et les villes habités par la race grecque ou gréco-italienne, par esprit religieux et monarchique, par tradition, par besoin surtout de l'ordre et de la paix nécessaires à leur commerce, donnaient le bon exemple aux autres races. Situés généralement sur le rivage de la mer, en un temps où la mer appartenait aux flottes impériales, toute rébellion de leur part eût été promptement réprimée. Mais, même les pays grecs qui n'avaient rien à craindre de l'Empire, même ceux que les circonstances avaient déliés du serment de fidélité, subissaient encore le prestige à la fois politique et religieux du pouvoir impérial : ils s'honoraient d'un protectorat qui ne les protégeait pas et se considéraient comme vassaux d'un Empire qui n'eût pu les réduire à la sujétion. En communauté avec Byzance, ou de langue, ou de mœurs, ou de religion, l'Empire leur apparaissait toujours comme le seul pouvoir légitime. C'était l'État policé par excellence, le seul héritier du monde civilisé : hors de lui, rien que barbarie. Le renier était en quelque sorte renier la civilisation et sortir de l'humanité.

Enfermées de toutes parts par les dominations barbares, les villes italiennes par la domination germanique, les villes dalmates par les états slaves, les villes de Chersonnèse par les peuplades turques ou finnoises, elles subissaient parfois leurs exigences, mais n'acceptaient que le protectorat byzantin. Au xv^{e} siècle, les villes dalmates que l'Empire avait abandonnées nommaient encore l'Empereur grec dans toutes les prières publiques. Elles cherchaient la sanction de

leur liberté républicaine, vaillamment conquise et défendue par elles, dans la légitimité impériale.

Par les sentiments que manifestaient pour l'Empire les pays qui avaient dû se détacher de lui, on peut juger de ceux qui animaient les pays grecs soumis à sa domination. Secouer le joug du Basileus, chef religieux et politique de la race hellénique, dont le nom, par tous les conciles de la chrétienté, était inscrit en tête des décisions canoniques, c'eût été à la fois abjurer sa religion et sa race, se ravaler au niveau des barbares, ennemis de Dieu et de l'Empire (1).

La race grecque, pour la docilité, était donc la première de l'Empire. Sa vie provinciale n'était pourtant pas complétement exempte de troubles.

Dans la Chersonnèse, sous Léon VI, en 892, les habitants avaient tué leur stratège Syméon, fils de Ionas (2) ; ceux de la Calabre, sous le gouvernement de Zoé, en 917, avaient égorgé Jean Muzalon (3).

A Athènes, en 953, les habitants de la ville et du thème « ne pouvant supporter les continuelles vexations, la luxure et la débauche de Chasè, fils de Juba, se soulevèrent contre lui et le tuèrent à coups de pierres dans l'église d'Athènes (4). » Ce Chasè devait être sans doute le stratège du thème. C'est le troisième soulèvement d'Athènes au moyen âge (5). Pourtant, il paraîtrait bien, de l'aveu même du biographe officiel, que ce fonctionnaire méritait son sort. Ce doit être le même Chasè dont Constantin VII fait un portrait peu flatté : « Le Protospathaire Chasè était de race sarrasine ; par son esprit, par ses mœurs, ses croyances, il était resté Sarrasin. » Il ajoute qu'il était en grande faveur auprès de l'Empereur Alexandre (6) : aussi fut-il assommé par les Athéniens l'année qui suivit la mort de ce prince, et ni Constantin VII, ni son biographe ne regrettèrent beaucoup ce désagréable fonctionnaire.

Dans le Péloponnèse, sous l'administration de Lécapène et la stratégie de Vartan *aux larges pieds* (Bardas Platypode), une sorte de guerre civile éclata entre les notables ou protospathaires de la

(1) θεομίσητοι βάρβαροι.

(2) Cont. sur Léon VI, c. 10, p. 360. — Sym. Mag., c. 4, p. 702. — Georg., c. 15, p. 855.

(3) Cédrén., II, 355.

(4) Cont. sur C. VII, c. 9, p. 389. — Sym., c. 9, p. 723, etc.

(5) Voir ci-dessus, page 234.

(6) *De Adm. Imp.*, c. 50, p. 230.

presqu'île moréote : l'un d'eux fut expulsé du pays par ses adversaires (1).

Dans les thèmes d'Asie, nous trouvons sous le règne de Constantin VII deux révoltes importantes. Toutes deux ont pour théâtre des pays qui n'étaient grecs qu'à moitié.

En 923 (2), Vartan Boïlas, stratège de Chaldée, ami personnel et compatriote de l'Empereur régnant, Romain Lécapène, forma une conjuration avec deux dynastes de sa province, Adrien, prince de Sper, et Tadjat ou Tatzates. Ils prirent les armes et s'emparèrent de Païperd ou Barbourd. Ce fut Jean Gourgen qui dompta les rebelles : le prince de Sper eut les yeux crevés, Tatzates, retranché dans un manoir de montagne, obtint un traité particulier : il fut gracié, créé manglabite, gardé à vue dans un palais de Constantinople et aveuglé quand il essaya de s'enfuir. Quant au stratège infidèle, il trouva moyen d'intéresser en sa faveur l'Empereur, son compatriote, il fut simplement rasé, enfermé dans un couvent, et remplacé en Chaldée par Théophile (3).

Un certain Basile, originaire de Macédoine, essaya d'agiter le thème Opsikion, province de race slave, en se faisant passer pour Constantin Doucas, tué dans une révolte contre Constantin VII (4). Il fut arrêté par le turmarque Eléphantinos et livré au Préfet de la ville, Pétros, qui lui fit couper la main droite. Il s'échappa, se fit faire une main d'airain, et armé d'un glaive gigantesque, parcourut de nouveau le thème Opsikion et souleva une partie de la population. Il s'empara ensuite, dans la province, du fort de Platæa Pétra, y amassa de grands approvisionnements, en fit un centre d'opérations pour la dévastation de la province. A la fin, il fut pris par les troupes impériales et mené à Byzance. Mis à la torture, il essaya d'impliquer plusieurs personnages haut placés dans le complot. Mais convaincu de mensonge, il fut brûlé au forum Amastrianum (5).

(1) *De Adm. Imp.*, c. 50, p. 223.

(2) Cette révolte, racontée par tous les historiens byzantins, est la même évidemment que celle dont Samuel d'Ani et Tchamtchian nous ont conservé le souvenir. Pourtant M. de Muralt donne deux dates différentes, 923 et 936, comme s'il s'agissait de deux révoltes différentes. *Essai de Chronog.*, p. 501 et 509.

(3) Cont. sur Lécap., c. 12, p. 404. — Sym., c. 26, p. 734. — Georg., c. 14, p. 896. — Cédrén., II, 300. — Samuel d'Ani, — Tchamtchian, II, 826.

(4) Voir ci-dessus page 11.

(5) Cont. sur Léc. c. 33, p. 421. — Sym., c. 42, p. 745. — Georg., c. 44, p. 912. — Léon, 321. — Cédrén., II, 315. — Sur le *Forum Amastrianum*, voir Codinus, *De Originibus*, et dans Banduri, t. I, *Anonymus de Antiquitatibus*.

Dans le thème Cibyrrhéote, de fréquents actes de brigandage et de rébellion expliquent sans doute la mauvaise humeur de l'auteur des *Thèmes* (1).

Quelle pouvait être la cause de ces désordres? Des fléaux naturels avaient ajouté au malaise des populations : en 925, un tremblement de terre bouleversa le thème Thracésien (2) ; en 928, un hiver rigoureux suivi d'une famine, désola l'Empire (3).

Mais le plus grand fléau, c'était la mauvaise administration des stratèges. Les Protonotaires des thèmes, les *militaires* et généralement tous les *puissants*, s'associaient à ces actes d'iniquité (4). La plainte des opprimés arrivait même jusqu'aux oreilles de l'Empereur. De là ces inspections ordonnées par Constantin VII dans les divers thèmes de l'Empire, l'envoi de Romain Saronite dans l'Anatolique, de Romain Musele dans l'Opsikion, du patrice Photius dans le Thracésien, de Léon Agélaste dans l'Arméniaque (5). Quel fut le résultat de ces *grands jours* provinciaux de 945 ? on l'ignore. On peut remarquer qu'à partir de cette époque, le biographe officiel n'enregistre plus de révoltes dans les provinces.

Mais il y avait bien des cantons de l'Empire sur la situation desquels, ni le biographe officiel, ni les autres historiens de Byzance, ne peuvent rien nous apprendre.

Les Valaques, de langue latine, n'avaient pas comme les Grecs, le respect inné du gouvernement. D'ailleurs, assauvagis par le contact des barbares au milieu desquels ils étaient emprisonnés, éloignés de la mer, enfermés dans ces montagnes qui, depuis Hercule jusqu'à nos jours, n'ont jamais vu s'interrompre les traditions du brigandage, ils étaient devenus bientôt une des races les plus turbulentes de l'Empire. Ils étaient d'incommodes voisins pour les colons de la plaine, pour les Slaves qui les avaient dépossédés, pour les Grecs contre lesquels ils semblent avoir nourri l'éternelle aversion du latinisme contre l'hellénisme. Ce sont eux, assure Nicétas, à propos de ceux du Balkan, qui ont appris aux Bulgares à détester les Grecs (6). Quant à ceux du Pinde ou de la Grande Vlachie (7),

(1) *Thèmes*, I, 9, p. 38.
(2) Cont. sur Léc., c. 19, p. 411.
(3) Voir ci-dessus page 113.
(4) Voir le chapitre sur la *Question sociale dans les provinces*.
(5) Cont. sur Const. VII, c. 10, p. 443.
(6) Nicétas, *Urbs Capta*, p. 831.
(7) Entre la Thessalie et l'Épire. Cf. Lenormand, *La Grande Valachie*. Rœssler, *Dacier und Romœnen*, Vienne, 1866.

agiles comme chèvres, ils avaient coutume de descendre des montagnes sur les territoires grecs, de piller et d'enlever les habitants. L'histoire ne nous dit rien des campagnes qui furent dirigées contre ces derniers par les stratèges de la Hellade ou de Nicopolis. Benjamin de Tudèle, qui assure qu'aucun général n'a pu encore en venir à bout, laisse supposer de nombreuses tentatives et de nombreux échecs de la maréchaussée byzantine (1).

Au XIV^e^ siècle encore, la Grande Vlachie était « une des plus dangereuses contrées de l'Europe » : la grande Compagnie catalane eut des peines inouïes à s'y frayer passage (2).

Les Valaques apparaissent pourtant à plusieurs reprises dans les armées byzantines : en 579, dans les campagnes de Comentiolus contre les Avares, en 1027 dans celles de Constantin VIII contre les Sarrasins, en 1082 et en 1091 dans celles d'Alexis I contre les Normands et les Kumans (3). Une imprudente tentative d'Isaac l'Ange pour soumettre ces pauvres bergers à l'impôt et son refus de les admettre dans les légions en firent des ennemis implacables de l'Empire romain (4).

On est encore moins renseigné sur l'attitude des Arnautes du X^e^ siècle vis-à-vis le pouvoir impérial. Notre guide ordinaire, le Porphyrogénète, nous abandonne ici. Il est probable que dès longtemps, depuis les inutiles campagnes des généraux d'Auguste contre les débris des tribus illyriennes et épirotes, le gouvernement avait renoncé à obtenir d'eux une soumission absolue : de leur côté, ils devaient avoir renoncé à dominer et à ravager la plaine comme avaient fait leurs ancêtres. Chacune des deux parties, gouvernement et sujets, devaient avoir appris, par une longue expérience, l'un ce qu'il était dangereux d'exiger, les autres ce qu'il était dangereux de refuser.

Il devait en être des Arnautes comme des Maïnotes, dont parle Constantin VII. Ces derniers, habitants d'une contrée aussi sauvage et escarpée que l'Albanie, étaient pourtant, au dire de l'historien impérial, « complétement soumis ; ils recevaient un chef du stratège, obéissaient aux ordres de ce dernier, et depuis un temps extrêmement ancien, ἐκ παλαιοτάτου χρόνου, payaient 400 *nomismata* (5). »

(1) Benjamin de Tudèle, *Itinerarium*, en 1173, trad. Barratier. Amsterd., 1734.

(2) Muntaner, *Chronique*, édit. Buchon, p. 474.

(3) Théophane, p. 397 ; Simocatta, p. 99. — *Annales Barenses*. — *Alexiade*, VIII, 227, X, 273-274 — Rœssler, *Dacier und Romœnen*, p. 55.

(4) Nicétas, Isaac l'Ange, I, 4, p. 482.

(5) *De Adm. Imp.*, c. 50, p. 224. — D'après le calcul de Dureau de la Malle (Sabatier, t. I, p. 59), environ 6380 francs de notre monnaie.

Pour les Albanais, comme pour les Mainotes, il devait y avoir un pacte établi depuis un temps immémorial entre le gouvernement et les sujets, un tribut fort léger, plutôt une marque de soumission à l'Empire qu'un véritable impôt. Ce tribut semblait d'autant plus facile à payer, que les ancêtres l'avaient toujours payé, que les vieux de la nation ne se rappelaient point l'avoir jamais vu refuser, et qu'on était bien certain que le gouvernement ne se hasarderait point à l'augmenter. En outre, le stratege avait le droit de leur choisir un chef au nom de l'Empereur : mais c'était l'un des leurs, un homme que le stratège savait accepté d'avance par la tribu, qu'on revêtait du *pallium* d'archôn.

En somme, sur toutes ces tribus à demi-barbares, protégées contre toute oppression par l'aspérité de leurs montagnes, le gouvernement byzantin pesait bien moins lourdement que sur les habitants plus civilisés de la plaine et du littoral. L'habitant de la plaine, en général, avait affaire, individuellement, personnellement, avec le fisc : on lui demandait l'impôt foncier, la capitation, le chrysargyre, s'il était industriel, les impôts de consommation, le droit de gîte, les superindictions, les taxes de guerres, les impositions extraordinaires pour réparations de remparts ou rachats de captifs, les δικέρατα de toute espèce (1). Jamais il n'en avait fini avec l'impôt : fixé arbitrairement par le gouvernement, réparti non moins arbitrairement, sujet à des augmentations postérieures, perçu d'une manière souvent vexatoire, tel était l'impôt de la plaine. Pour l'homme de la montagne, l'impôt d'abord était fort léger ; puis il n'avait pas à s'inquiéter de superindictions ou de *dikerata :* c'était un impôt unique, un forfait avec le gouvernement, un pacte dont la rupture eût exposé la plaine à la dévastation. En outre, individuellement, il n'avait jamais affaire avec le fisc : c'était la nation qui était taxée et non l'homme ; il ne se trouvait pas, simple et faible unité, face à face avec la puissante machine de l'administration impériale : il avait pour lui les bras et les arcs, toujours prêts à se tendre, de ses compatriotes. Ici c'étaient les sujets eux-mêmes dans leurs assemblées, d'organisation bien souvent démocratique, qui discutaient le chiffre de l'impôt, en opéraient la répartition, le percevaient sur eux-mêmes et, quand bon leur semblait, le remettaient à l'homme du fisc. Voilà ce que devait être au x^e^ siècle la montagne valaque, maïnote, cilicienne ou albanaise.

(1) Voir l'énumération de ces charges, dans Zachariæ, *Jus Græco-Romanum*, t. III, p. 373, Bulle d'or d'Alexis en faveur de Christodule.

III.

C'était le gouvernement des tribus slaves qui devait donner aux stratèges des thèmes le plus d'inquiétude. Dans les deux premiers siècles de leur établissement dans la Péninsule, ils furent un des principaux dangers de Constantinople. Non-seulement ils se conduisaient en conquérants sur les terres de l'Empire, refusant de payer aucun impôt et d'accepter pour leurs princes l'investiture de l'Empereur ; non-seulement ils se livraient au brigandage et à la piraterie, empêchant toute communication entre Thessalonique et Constantinople, entre Corinthe et Patras, perpétuant dans la Thrace et la Macédoine l'horreur des guerres hunniques, portant sur leurs *monoxyles* la dévastation dans les iles de l'Archipel et de la Propontide, assiégeant en moins de six années (675-681), jusqu'à quatre fois la ville de Thessalonique ; mais au cœur de l'Empire, ils tendaient la main à tous ses ennemis. Bulgares, Arabes, tout leur était bon. Au siége de Patras, vers 807, ils demandèrent le secours des Sarrasins d'Afrique et firent assiéger la ville, du côté de la mer, par une flotte musulmane ; au siége de Thessalonique, en 677, ils avaient des machines à lancer le feu grégeois qui leur avaient été probablement fournies par les Arabes.

Mais leurs rapports avec les Bulgares offraient bien plus de persistance et bien plus de danger. A partir du moment où l'Empire slavo-bulgare se fut constitué sur le Danube, il devint en quelque sorte le promoteur de toutes les insurrections slaves. A chaque grande guerre sur le Danube ou sur le Balkan, correspondait une insurrection sur quelque point de la Péninsule.

Aux premiers succès des Bulgares dans la Thrace, sous Constantin Pogonat et Justinien II, correspondent les quatre siéges de Thessalonique, qu'une fois même, en 677, les Slaves et les Bulgares assiégèrent en commun, puis dix années de pirateries dans toutes les iles de l'Archipel septentrional ;

Aux victoires de Krum sur Nicéphore, correspond l'insurrection des Slaves du Péloponnèse et le siége de Patras ;

Aux ravages de Boris sous Théophile et Michel III, la première révolte des Milinges et des Ezérites avec tous les Slaves du Péloponnèse, et le soulèvement des Sakoulates de Macédoine ;

A l'apparition du tsar Siméon qui conquiert la Thrace et assiége Constantinople, la deuxième insurrection des tribus du Taygète.

Le royaume slave de Bulgarie exerçait une puissante attraction sur tous les Slaves de la Péninsule. Cette communauté de race et de nationalité fut d'abord affirmée par les Bulgares à demi-slavisés, d'une manière violente et barbare : en 773, nous voyons un *Voïévode* bulgare pénétrer avec 12,000 hommes en Thessalie pour en enlever les Berzites et les transporter en Bulgarie (1) : c'étaient des concitoyens qu'on voulait rapatrier. Plus tard, cette communauté d'origine entre les colons de la Péninsule et les Slaves de Mésie qui s'étaient assimilés les Bulgares, se manifesta sous des formes moins brutales, mais avec plus de péril pour l'Empire. Il n'eût tenu qu'aux tsars de Bulgarie d'ajouter à leur Empire tous les cantons slaves de la domination byzantine, c'est-à-dire la moitié de la Péninsule.

C'est de cette façon que toute la haute Macédoine et toute la région du lac d'Ochride, sans bruit et probablement sans résistance, se trouvèrent territoire bulgare. C'est même cette sympathie des Slaves pour les Bulgares qui allait rendre si générale, si universelle, si dangereuse, la grande insurrection dirigée par Samuel au temps de Basile II, le petit-fils de Constantin. Le danger était immense pour l'Empire grec : les Basileis sentirent de bonne heure la nécessité de dompter leurs nouveaux sujets.

Malgré la violence des invasions, l'Empire grec avait su conserver dans tous les thèmes qu'on lui enlevait, d'excellentes positions. Dans chacun d'eux, il avait de puissantes forteresses, généralement situées sur la mer, que ses flottes pouvaient facilement ravitailler, et du haut desquelles il surveillait le travail ethnographique qui s'accomplissait sur son territoire.

Par Thessalonique, il contenait les Slaves de Macédoine, empêchait la piraterie des Runchines de donner naissance à une véritable marine, gardait l'entrée de la plaine de Macédoine, commandait l'embouchure du Vardar et, par là, se rendait maître du commerce et des ressources de la contrée ; au point de vue commercial, il mettait à sa discrétion, non-seulement les tribus indépendantes, mais une notable partie du royaume bulgare ; le thème du Strymon et les places de la Maritza lui soumettaient également les autres grands fleuves, thraces ou macédoniens, de la mer Egée. Par les forteresses de l'île d'Eubée, il dominait la Hellade ; par Patras et Corinthe, le Péloponnèse ; par Nicopolis, par Durazzo, l'Epire et une partie de l'Illyrie.

(1) Théophane, a. 6265, p. 691.

Militairement, il n'avait perdu aucune de ses provinces : il en avait gardé la clef. Il pouvait attendre le moment où l'apaisement des premières fureurs de l'invasion, l'habitude des travaux pacifiques, quelques générations d'agriculture et de vie paisible lui livreraient ces sauvages colons. Les Slaves le sentaient bien : ils voyaient que ces forteresses leur enlevaient à jamais la mer, la marine, c'est-à-dire le commerce et la puissance militaire ; que par ces portes perpétuellement ouvertes, les légions byzantines pouvaient entrer chez eux à l'improviste, pénétrer en masses serrées au milieu de leurs cantonnements dispersés ; ils s'irritaient de se sentir, par ces citadelles élevées sur leur propre territoire, surveillés, espionnés, dénoncés à Constantinople au moindre préparatif militaire : nulle imprudence, nulle lutte intestine, nul embarras intérieur ne pouvaient échapper à leurs ennemis. Mais, ce qui était plus grave que tout cela, par le commerce et les rapports quotidiens, ils sentaient rayonner sur eux de ces centres étrangers, je ne sais quelle influence fatale : ils se sentaient mollir dans leur vigueur et leur barbarie, faiblir dans leur haine du christianisme et de l'hellénisme, glisser sur la pente de la civilisation et de la servitude.

L'histoire ne nous dit rien des campagnes entreprises par les Empereurs pour amener la soumission des Slaves de l'Epire. Les tribus de Thessalie et de Hellade ne durent que peu les occuper : les Véligostes nous sont représentés comme pacifiques, adonnés à l'agriculture ; il n'est question que deux fois des Berzites.

C'est surtout le groupe septentrional ou macédonien, le groupe méridional ou péloponnésien, qui figurent dans ces luttes de l'indépendance slave.

Comme le premier menaçait plus immédiatement la sécurité de la capitale, par sa proximité de Constantinople, d'une part, et du royaume bulgare, d'autre part, c'est contre lui que commencèrent les expéditions (1). Une première tentative eut lieu en 678. Constantin Pogonat, pour punir les Runchines de la part qu'ils avaient prise aux deux premiers siéges de Thessalonique, fit enlever leur roi Perbound, que le stratège du thème lui avait dénoncé, le chargea de fers et l'emmena à Constantinople. Perbound, ayant voulu s'évader, fut repris et mis à mort. Ces sévérités n'empêchèrent pas un

(1) En 657 déjà, expédition de l'Empereur Constant contre les Slaves du Nord. Ces premières tentatives furent arrêtées par l'apparition des Bulgares en Mésie.

nouveau soulèvement des tribus et une troisième attaque contre Thessalonique (1).

En 688, Justinien II, à la suite d'une alliance avec les Bulgares et de nombreux actes de piraterie, marcha contre les peuplades de la Slavinie macédonienne : probablement les Runchines, Drégovitches, Strymoniens, Sakoulates, car les auteurs ont négligé de nous donner les noms. Trente mille captifs, tous en état de porter les armes, furent enlevés par lui et transportés en Asie, où 20,000 d'entre eux passèrent aux Arabes, et où il fallut exterminer les autres pour les empêcher de suivre cet exemple (2). C'est aussi à cette occasion qu'il fonda le thème du Strymon.

« Le thème du Strymon, dit le Porphyrogénète, fait partie de la Macédoine, et nulle part il n'en est parlé comme d'un thème, mais on l'a toujours rangé parmi les *clisuræ*. Les Scythes l'habitent, et non plus les Macédoniens, depuis que Justinien Rhinotmète les a établis dans les montagnes du Strymon et dans les passages des défilés. » (3)

On peut s'étonner, d'après ce passage des *Thèmes*, que M. Tafel ait assigné au thème du Strymon des dimensions aussi considérables, lui ait donné pour limites le Strymon et la Maritza et y ait fait entrer un nombre considérable de villes de Macédoine (4). Il reconnaît cependant qu'on ne voit pas clairement dans les auteurs que le thème du Strymon ait ces limites. Mais à défaut d'autres textes, celui des *Thèmes* est suffisamment clair. Justinien établit tous ceux de ses prisonniers qu'il ne transporte pas en Asie « dans les montagnes du Strymon et aux passages des défilés, » c'est-à-dire dans les massifs du Jel Tepe, de l'Arnaut, du Perin, de l'Alibutusch, bref, dans la région de l'ancien Orbelos et en face des défilés du Despoto-Tagh ou Rhodope ; c'est par ces défilés, en effet, que les barbares du Nord pouvaient, de la Zagorie et de Philippopolis, pays bulgares, pénétrer en Macédoine. C'est donc entre le Strymon et le Despoto-Dagh, dans la partie montagneuse du bassin, qu'il faut chercher ce canton slave. Quant à l'étendue de la province, elle devait être peu considérable : ce thème, suivant Constantin VII, était, à vrai dire, une simple *clisura*. Il se composait de quelque chose comme trente mille Slaves (la moitié sans doute des prisonniers de Justinien II),

(1) *Vie de S. Démétrius*, c. 182-186.
(2) Théophane, a. 6180 et 6183, p. 557 et suiv.
(3) *Thèmes*, II, 3, p. 50.
(4) Tafel, *De Provinciis*, p. XXIII.

astreints au service militaire et surveillés par un général ou stratège, qui résidait dans une forteresse que nous pourrions appeler Fort-Strymon. Cette *clisura* du Strymon devait être située, à en juger par un passage de George Acropolite, non loin de Serres, à l'endroit où le cours du Strymon est le plus resserré, entre l'Alibutusch et le Sultaniza, près de la ville actuelle de Roupel (1).

Le thème de Strymon ne s'étendait probablement pas jusqu'à la mer. Tout le littoral appartenait au thème de Thessalonique. Divers passages de Caméniate indiquent que le fort du Strymon était à une ou deux journées de marche de Thessalonique : assez loin pour que son commandant pût demander du temps pour secourir la ville assiégée (2), assez près pour qu'on pût facilement lui envoyer des messagers (3), lui faire parvenir de l'argent (4), etc.

La campagne de Justinien II avait affaibli la Sclavinie macédonienne d'environ 60 ou 70,000 guerriers, transplantés soit en Asie, soit sur les bords du Strymon. En 758, Constantin Copronyme fit une nouvelle campagne et emmena un nombre de prisonniers que les auteurs n'ont pas essayé de préciser (5). Et pourtant, après cette double saignée, la Sclavinie continue à être un foyer de résistance à la domination byzantine : les incursions continuent et, en 769, le même Copronyme a l'humiliation de traiter avec ces rebelles comme avec une puissance rivale, de leur racheter, moyennant 25,000 habits de soie, les prisonniers qu'ils avaient faits à Imbros, Ténédos et Samothrace (6).

A la longue, sous la pression de la puissance romaine, les plus méridionaux d'abord, puis ceux du Nord se soumirent. La dernière révolte de ces Slaves eut lieu sous Michel III : ils furent battus et le livre des *Cérémonies* raconte en ces termes la réception qui fut faite, tant aux députés des Sakoulates rebelles qu'aux autres députés de la Sclavinie macédonienne :

« Revêtu du *sagum* de pourpre, dont la bordure d'or était brodée de perles, ayant en tête la couronne ornée de perles et de pierreries qu'on appelle *cæsarikion*, il était assis sur son trône dans le Triclinium d'Or. Après la réception des fonctionnaires, l'*ostiaire*

(1) George Acropolite, c. 58, p. 122.
(2) *De Excidio Thess.*, c. 20, p. 515.
(3) διὰ τίνων ταχυδρόμων, ibid., et c. 64, p. 576.
(4) Ibid., c. 59, p. 569.
(5) Théophane, a. 6250, p. 663.
(6) Nicéphore le Patriarche, *Breviarium*, p. 86, à la suite de Paul le Silentiaire.

sortit avec sa verge d'or et, assisté du Logothète de la Course, introduisit les Slaves Sakoulates. Après que le Basileus leur eut parlé, ils sortirent. Et aussitôt on introduisit les Slaves du gouvernement de Thessalonique. L'Empereur, après leur avoir dit ce qu'il voulait, les congédia en leur donnant à chacun un manteau, en signe de sujétion (1). »

Les Sakoulates avaient éprouvé la vaillance des légions et vu de près les splendeurs du Triclinium d'Or, toujours irrésistibles sur des imaginations barbares. La soumission de cette peuplade, la plus septentrionale de la Macédoine byzantine, assurait la pacification des Sclavinies du Nord.

Au temps de Léon VI et de Constantin VII, un habitant de Thessalonique, Jean Caméniate, nous représente les Slaves de la Macédoine partagés entre trois gouvernements : ceux du Nord obéissaient au tsar de Bulgarie ; les Drégovitches et les Sakoulates payaient l'impôt au stratège de Thessalonique ; le reste dépendait du stratège du Strymon (2). Tous ces barbares étaient des archers de première force : « rien n'égalait leur dextérité à atteindre le but, et rien ne pouvait résister à la puissance de leurs traits (3). » C'était sur eux que l'on comptait maintenant pour défendre cette Thessalonique qu'ils avaient tant de fois attaquée : quelques-uns d'entre eux prirent part à la défense de la ville contre les Arabes, en 904. Mais Caméniate nous les montre livrés à des chefs sans probité, avides de présents (4). A part quelques-uns, les Slaves montrèrent en cette circonstance peu de bonne volonté. Ils subissaient le joug byzantin sans l'accepter, et au temps de Constantin VII, on aurait pu saisir les symptômes avant-coureurs de la grande révolte de 986.

Les expéditions contre les Sclavinies du Sud avaient commencé un siècle plus tard, lorsqu'une femme de la Grèce méridionale, bien au fait des dangers et des besoins du pays, l'Athénienne Irène, fut montée sur le trône. C'est dans Théophane (5) qu'on trouve la mention la plus explicite de l'expédition de 789 : « Irène envoya avec une grande armée le Patrice et Logothète Staurakios contre les Sclavins. Il descendit en Thessalie et en Grèce, soumit toutes les peuplades et les rendit tributaires de l'impératrice. Puis il entra

(1) *Cérém.*, II, 37, p. 634.
(2) J. Camén., *De Excid. Thess.*, c. 6, p. 496 ; c. 20, p. 514.
(3) Ibid., c. 25, p. 523.
(4) Ibid., c. 20, p. 515.
(5) Théoph., a. 6275, p. 707. — Cédrén., II, 21.

dans le Péloponnèse et ramena à l'impératrice beaucoup de prisonniers et un grand butin. »

L'expédition de Staurakios eut peu de résultats. La Thessalie et la Hellade étaient déjà, comme nous l'avons vu, disposées à l'obéissance : le patrice n'y rencontra, ce semble, point de résistance, et n'y fit pas de prisonniers. Quant au Péloponnèse, sa soumission ne fut qu'apparente et, sous Nicéphore, une vingtaine d'années après l'expédition d'Irène, aux premières nouvelles des succès du roi Krum, une insurrection générale éclata. Les possessions des Grecs furent ravagées, Patras assiégé par terre et par mer, avec le concours d'une flotte arabe. Constantin VII a raconté par quel miracle les assiégeants furent battus. Cette fois, les Slaves furent complétement assujettis, devinrent serfs de leur vainqueur Saint André de Patras, astreints à toutes les charges des sujets byzantins : notamment au droit de gîte (1).

Sous Théophile et Michel III, nouvelle révolte des Slaves du Péloponnèse. Cette fois, le Protospathaire Théoctistos, non content de faire rentrer les révoltés dans le devoir, soumit toutes les tribus qui étaient restées indépendantes (2).

Ni par Staurakios, en 783, ni par Saint André, en 807, ni par Théoctistos, en 841-842, les tribus du Taygète n'avaient été soumises. Un dernier effort de Théoctistos, probablement le ravage de leurs possessions de la plaine, les amena à faire une soumission.

Mais quand on voit le chiffre dérisoire du tribut auquel elles se soumirent (60 nomismata pour les Milinges et 300 pour les Ezérites) (3), on doit bien penser qu'ils ne furent pas complétement subjugués (*καταπολεμῆσαι*) et que les légionnaires byzantins renoncèrent à forcer les terribles passes du Taygète.

Quelques mécontentements que dut leur donner le stratège Jean, successeur de Théoctistos, sous Romain Lécapène et Constantin VII, les portèrent sans doute à refuser l'impôt : il dut y avoir ou tyrannie ou incapacité de la part de ce stratège, car nous voyons qu'à la première nouvelle de l'insurrection, on lui donne un successeur, Crinites Arotras. La guerre de montagne, l'incendie des moissons, le ravage de leurs champs, dura du mois de mars jusqu'au mois de novembre.

(1) *De Adm. Imp.*, c. 49, p. 217-220.

(2) Ibid., c. 50, p. 220.

(3) D'après Dureau de la Malle, environ 870 et 4350 francs de notre monnaie. Sabatier, t. I, p. 59.

Pas de batailles, mais des razzias : une vraie guerre de Kabylie. A la fin, ils consentirent à payer le tribut : il fut porté à 600 nomismata pour chacune des deux tribus révoltées (1). Le stratège reçut de l'avancement et fut promu à la stratégie de la Hellade.

Les vaincus ne payèrent que peu de termes du nouvel impôt : des difficultés survinrent dans le Péloponnèse ; un conflit s'éleva entre le nouveau stratège et les nobles ou notables du thème ; des Slaves de l'Opsikion, de passage dans la presqu'île, y firent une sédition militaire. Les tribus du Taygète en profitèrent pour demander la réduction de l'impôt à son ancien chiffre. Constantin VII, au moment où il écrivait le chapitre 50 de son *Administration*, pouvait se souvenir des perplexités dans lesquelles fut jeté alors son collègue et tuteur Lécapène : la demande en réduction était présentée par des hommes, et dans des circonstances qui n'admettaient pas de refus. Une prise d'armes des Milinges et Ezérites était la perte de la province. On accorda ce qu'il était si dangereux de refuser, et Constantin VII continue à ne tirer de l'ancienne Laconie que 360 nomismata de revenu (2).

Telle était la situation des Sclavinies de la Péninsule gréco-illyrienne au temps du Porphyrogénète.

Généralement, on imposait aux sujets slaves de l'Empire trois espèces d'obligations. Elles sont indiquées dans ce même chapitre 50 : le stratège Jean annonce à l'Empereur que ses administrés refusent : 1° d'accepter les chefs que leur donne le stratège ; 2° de faire le service militaire : συνταξιδεύειν ; 3° de payer l'impôt (3).

Mais les différentes tribus slaves de la Péninsule n'étaient pas toutes soumises au même traitement. Même proportionnellement à leur population, le montant de l'impôt variait singulièrement. Leur situation politique n'était pas non plus la même. Les Sakoulates, les tribus des environs de Thessalonique (4), les tribus du Taygète n'obéissaient qu'à des chefs de leur nation : l'investiture du stratège ne faisait que confirmer le choix des guerriers : aussi voit-on ces chefs être avant tout, dans leurs réclamations au gouvernement, les organes de la nation (5).

Quand les Français s'établirent dans la Morée, au XIIIe siècle, les

(1) Environ 8,700 francs de notre monnaie. Ibid.
(2) *De Adm. Imp.*, c. 50, p. 220 et suiv.
(3) Ibid., p. 222.
(4) *Cérém.*, II, 37, p. 634.
(5) *De Adm. Imp.*, c. 50, p. 223.

Milinges « envoyèrent leurs messages au Prince (de Morée), demandans franchise de non estre tenu de servir comme li villain dou pays, mais qu'il le serviroient en fait d'armes quand il en aurait mestier (1). » En d'autres termes, ils demandaient à servir le Prince de Morée aux mêmes conditions qu'ils avaient servi l'Empereur. On remarquera avec quel mépris les hommes de la montagne considéraient les *vilains*, c'est-à-dire les paysans grecs ou slaves de la plaine.

D'autres tribus, plus faibles numériquement ou moins favorisées par la topographie, étaient soumises à des chefs tout dévoués au gouvernement et probablement choisis par lui : lors de l'insurrection des Slaves du Péloponnèse septentrional, en 807, ce sont leurs propres chefs qui avertissent le stratège des préparatifs de l'insurrection (2).

D'autres, moins favorisées encore, étaient soumises directement aux officiers romains : ainsi les Smolènes, les Slaves du Strymon, ceux de l'Opsikion, etc. Ils étaient enrégimentés sous les ordres directs du stratège, comme les habitants des Confins actuels de l'Autriche, et soumis à une sorte de discipline militaire. Rien d'étonnant : c'étaient des prisonniers, des transportés auxquels le gouvernement avait pu dicter les conditions.

Mais les plus maltraités certainement de tous ces peuples, c'étaient ceux qui avaient été réduits en servage comme les Slaves d'Achaïe après le siége de Patras, qui avaient perdu non-seulement leur indépendance politique, mais jusqu'à leur liberté individuelle, étaient devenus serfs de corps, attachés à la glèbe ecclésiastique (3).

C'était généralement au stratège du thème, qu'était réservé le soin de donner le manteau d'investiture aux chefs de tribus : il en était ainsi pour les Maïnotes (4), les Milinges et les Ezérites (5), et probablement pour les Slaves de Macédoine, malgré l'investiture qui fut, dans une occasion exceptionnelle, conférée à leurs chefs par l'Empereur en personne (6).

On ne peut guère citer que la puissante colonie des Mardaïtes de Cilicie qui ait eu l'honneur de voir son Catapan, en vertu d'un

(1) Le *Livre de la Conqueste*, dans Buchon (*Recherches*), p. 93.
(2) *De Adm. Imp.*, c. 49, p. 217.
(3) Ibid., c. 49, p. 220.
(4) Ibid., c. 50, p. 224.
(5) Ibid., p. 222.
(6) *Cérém.*, II, 37, p. 634.

règlement ancien (τόπος παλαιός), recevoir l'investiture de la main même de l'Empereur (1).

Ce qui prouve combien à l'époque de Romain Lécapène et de Constantin, la soumission des tribus slaves, même celles du thème de Thessalonique, même les plus anciennement soumises, laissait à désirer, c'est ce qui arriva, en 926, au père de Luitprand. Ambassadeur du Roi Hugues auprès de Lécapène, il fut attaqué auprès de Thessalonique par « certains Slaves, rebelles à l'Empereur et dévastateurs de son territoire, qui se jetèrent sur lui. » Son escorte franque reçut vigoureusement ces bandits ; suivant Luitprand, un grand nombre furent tués et deux chefs restèrent prisonniers. L'ambassadeur eut l'honneur de les présenter à l'Empereur et en reçut l'accueil le plus flatteur (2). Il n'en était pas moins prouvé que sur le territoire de la seconde ville européenne de l'Empire, il n'y avait point de sécurité pour les voyageurs, fussent-ils ambassadeurs, accompagnés d'une escorte et précédés du renom de la valeur franque. Au XIIIe siècle encore, à l'époque de l'invasion franque, voici le portrait qu'on faisait des Slaves du Péloponnèse : « Des hommes audacieux, qui n'ont aucun respect pour l'Empereur (3). »

IV.

Le plus puissant moyen d'unification pour les éléments discordants dont se composait l'Empire, c'était la propagande chrétienne. L'Empire byzantin trouvait dans la religion l'unité qu'il ne trouvait ni dans la langue, ni dans la race. L'orthodoxie lui tenait lieu de nationalité.

Au milieu du IXe siècle, outre la religion grecque orthodoxe qui ne se séparait point encore du catholisme romain, professé par les sujets dalmates et italiens, on trouvait dans les diverses parties de l'Empire, cinq religions différentes.

1° Le paulicianisme et le manichéisme, fort répandus dans les

(1) *De Adm. Imp.*, c. 50, p. 228.

(2) Luitprand, *Antapodosis*, III, 24. — Pertz, t. III, p. 307.

(3) Ἀνθρώπους ἀλαζομένους, οἱ οὐ σέβονται αὐθέντην. *Chronique de Morée*, dans Buchon, *Recherches*, v. 1668.

L'organisation des Milinges semble avoir été aristocratique, mais avoir laissé une grande part à la volonté du peuple. La *Chronique de Morée*, vers 1681, nous montre une assemblées des archontes et du peuple, où les premiers ne peuvent réussir à faire prévaloir leur opinion.

provinces d'Asie et transplantés, avec les colons syriens et arméniens, dans la Macédoine; le manichéisme byzantin trouvait un point d'appui dans le bogomilisme bulgare ;

2° Le judaïsme. Au VIIIe siècle, les sectateurs de cette religion avaient été saisis d'une ardeur de prosélytisme qui est assez rare dans leur histoire. Des missionnaires juifs avaient converti la Khazarie, fait des prosélytes chez les Bulgares noirs, les Hongrois, les Bulgares danubiens, et essayé de convertir les Russes à la loi de Moïse. Dans les provinces mêmes de l'Empire, il paraît qu'ils s'étaient attachés de préférence aux Valaques du Pinde. Benjamin de Tudèle, qui les vit au XIIe siècle, assure qu'ils avaient des noms hébreux. Quand ils rencontraient un voyageur grec, ils le dépouillaient, puis le battaient ; quand ils rencontraient un voyageur juif, ils se contentaient de le dépouiller. Dans certaines villes de l'Empire, les juifs étaient en grand nombre : à Antioche, au VIe siècle, c'étaient eux qui persécutaient les catholiques (1) ; à Constantinople, il y avait près de la tour de Galata toute une ville israélite (2).

3° L'islamisme, professé par un certain nombre de colons arabes d'Anatolie et par les Turcs du Vardar et de l'Ochride (3).

4° Le paganisme slave qui se maintenait encore, au IXe siècle, parmi les vassaux mêmes de l'Empire, chez les Narentans, conserva aussi chez les tribus slaves de la Macédoine et du Péloponnèse de nombreux sectateurs.

5° Les montagnards du Magne avaient conservé la vieille religion hellénique (4).

Nous ne parlons que pour mémoire du nestorianisme d'un grand nombre de sujets arméniens, du sabéisme professé pendant une partie du IXe siècle par les Perses de Théophobe, du naturalisme turc ou du chamanisme mongol, professés individuellement par les mercenaires Khazars, Petchenègues, Ouzes, Turcs, Hongrois, que l'Empire pouvait prendre à son service, enfin de l'odinisme de quelques-uns des mercenaires varègues.

Une des gloires à laquelle un Basileus byzantin était le plus sensible, c'était la propagande religieuse. Dans les acclamations

(1) Malalas, p. 487.

(2) Villehardouin, c. 72, *Estoire de Eracles*, l. 27, c. 14. Ils étaient soumis à la juridiction du stratège du *Stenon*, ou de l'*Estanor*, comme disaient les Français. — Zacharïæ, III, 504.

(3) Voir ci-dessus page 214.

(4) Sur les souvenirs mythologiques du Magne contemporain, les *Néréïdes*, etc., voir Buchon, *Recherches*, t. I, p. XXIX.

des factions du Cirque, on lui répète sans cesse qu'il est un apôtre, semblable aux anciens apôtres, Ἰσάποστολος (1). « Ta ville prospère te proclame un autre David, très-sage héraut de la foi, un apôtre Paul qui a le Christ pour cuirasse (2). » — « C'est à toi de subjuguer les nations par les armes de la religion (3). » A plus forte raison avait-il pour mission la conversion de ses propres sujets : « O maître, conduisez dans le Saint-Esprit votre peuple ! (4) »

De là ce sermon solennel qu'à certaines fêtes, il prêchait au palais de la Magnaure (5). De là ce goût passionné pour les discussions théologiques. Le plus humain d'entre eux, Alexis Comnène, consacrait de longues conférences à argumenter contre le Bogomile Basile et ne l'envoyait au bûcher que lorsqu'il se trouvait à bout d'arguments (6).

Ce zèle pour la religion produisit au dehors les grandes missions byzantines, qui, sous Justin et Justinien s'étendirent jusqu'en Ethiopie, jusqu'à Socotora, à Ceylan, au Malabar, à la Chine, d'où les missionnaires byzantins rapporterent la soie (7). L'histoire du Bas-Empire fournirait peut-être les plus belles pages aux Annales de la propagande chrétienne : sous Valens, la conversion des Goths par Ulphilas; les missions, sous Justinien, chez les Huns de la Mésie, chez les Goths Tétraxites de Crimée, chez les Abasges du Caucase (8) ; sous Héraclius, chez les Croates et les Serbes ; sous Michel III, chez les Bulgares, les Moraves, les Khazars, les Russes ; sous Basile Ier, chez les Narentans ; sous Constantin VII, chez les Hongrois. Sous Constantin Monomaque, une tentative sur les Petchenègues, etc.

Au dedans la propagande ne fut pas moins active. Hors des frontières, elle était une condition de suprématie ; en deçà des frontières, une condition d'unité et presque d'existence.

1° Le paulicianisme avait été ébranlé en Asie par les grands égorgements du règne de Théodora : cent mille hommes, au dire de Cé-

(1) Ducange, v° *Isapostolos*.
(2) *Cérém.*, I, 73, p. 368.
(3) Ibid., I, 63, p. 281.
(4) Ibid., I, 9, p. 59.
(5) Ibid., II, 10, p. 545. — Homélies de Léon VII et de notre Constantin.
(6) *Alexiade*, l. XV, édit. de Paris, p. 486-495.
(7) Finlay, *The Greece under the Romans*. — Reinaud, *Relations politiques et commerciales de l'Empire romain avec l'Asie Orientale*, — Ambassade de Justinien chez les Indiens Homérites : Cédrén., I. 656, Malalas, p. 457.
(8) Am. Thierry, *Attila*, t. Ier, p. 272, 277, 325, etc.

drénus, auraient péri dans les supplices. La prise de Téphrice, sous Basile Ier, les transplantations de Zimiscès l'affaiblirent encore plus. En Europe, les Pauliciens et Manichéens furent persécutés par les Empereurs byzantins comme par les tsars de Bulgarie. Au XIe siècle encore, sous Alexis Comnène, or brûlait ces hérétiques. Même les Manichéens belliqueux de Philippopolis ne réussirent pas toujours à imposer le respect de leur croyance au gouvernement grec (1).

2° Le judaïsme, devenu tout aussi dangereux, puisqu'il faisait aussi de la propagande, fut poursuivi pendant toute la durée du Bas-Empire. Aux lois de Justinien et de Justin contre les Juifs et les Samaritains (2), succédèrent les Novelles de Phocas (3), d'Héraclius (4), de Léon III (5), de Léon VI (6).

Héraclius les avait chassés de Jérusalem, sa nouvelle conquête. Suivant Frédégaire, il se serait entendu avec son puissant contemporain Dagobert pour que le même jour, en Occident comme en Orient, les Juifs fussent saisis et plongés dans l'onde régénératrice (7). Une autre source occidentale nous révèle un troisième prince qui aurait pris part à ce complot : Sisebotus, roi des Wisigoths d'Espagne, ordonna de baptiser, la cinquième année d'Héraclius, tous les Juifs de son royaume (8).

Basile Ier s'employa avec beaucoup de zèle à « envelopper dans les filets du Christ, les Juifs, cette race incirconcise et de cœur obstiné. » Il organisa des conférences où l'on travaillait à leur prouver que le Christ était la tête de la loi et des prophètes. Il accorda des primes à ceux qui se faisaient baptiser, les éleva aux honneurs, à la noblesse, promit des exemptions d'impôts. Grâce à ces moyens, et à d'autres plus énergiques dont son petit-fils ne parle point, il en décida quelques-uns à recevoir le baptême : mais « c'était blanchir un nègre ; » lui mort, « ils retournèrent à leur vomissement (9). » Son successeur Léon VI fit une novelle qui infligeait aux relaps les peines de l'apostasie. Il « imposait silence à

(1) Cédrén., II, 153-154. — *Alexiade*, édit. de Paris, p. 131, 154-7, 452-7.
(2) Justinien, *Nov.* 129. — Justin II, dans Zachariæ, t. III, p. 15.
(3) Am. Thierry, *Attila*, t. II, p. 46.
(4) Mortreuil, I, 348, d'après Nicéphore Patriarche et Cédrénus.
(5) Mortreuil, ibid. — Zachariæ, III, 49, en note.
(6) Léon VI, *Nov.* 55, Corpus Kriegel, t. III, p. 55. — Zachariæ, III, p. 149. — *Basiliques*, I, 1, 56, édit. Heimbach, t. I, p. 31.
(7) Frédégaire, c. 65.
(8) Continuateur de Marius d'Avenches, dans D. Bouquet, t. XIII, p. 43.
(9) *Vie de Basile*, c. 95, p. 341.

l'ancienne loi (1). » Les persécutions de Lécapène n'eurent d'autre résultat que l'émigration de sujets riches et industrieux (2). On arrêta sans doute la propagande hébraïque chez les Slaves et les Valaques de l'Empire, mais on ne réussit pas mieux en Occident qu'en Orient à extirper le judaïsme.

3° L'islamisme ne se développa que fort peu dans l'Empire. On accordait des terres aux prisonniers arabes surtout lorsqu'ils se faisaient baptiser (3). Les missions chez les Turcs du Vardar et de l'Ochride commencèrent aussitôt après leur établissement. Nous trouvons déjà dans l'*hypotyposis* de Léon VI, un évêché des Vardariotes. Nous avons vu que l'église grecque, animée de l'esprit le plus libéral, en même temps qu'elle inventait pour les Goths l'alphabet d'Ulphilas et pour les Slaves l'alphabet cyrillique, traduisait les livres saints, à l'usage des Vardariotes, en dialecte turc-tatar (4).

4° Dès le règne de Nicéphore Ier, les Slaves du Péloponnèse septentrional avait été soumis au *dominium* et probablement à l'autorité spirituelle de l'église de Patras. On peut croire que les Milinges et les Ezérites qui, en somme, se trouvaient en rapport amicaux avec les Grecs, ne se montrèrent pas plus récalcitrants que les Narentans ou *Paganiens* de la Croatie rouge, les *païens* par excellence, et qu'ils furent baptisés comme eux vers le règne de Basile (5).

5° Les Maïnotes, débris de ces Hellènes qui, malgré les constitutions des Empereurs et les ravages d'Alaric, avaient conservé le culte des dieux d'Homère furent baptisés sous le règne de Basile Ier (6). L'évêché de Maïna (dans l'archevêché de Corinthe) attesta la victoire de l'orthodoxie (7).

Les dissidences qu'apportaient dans l'Empire les mercenaires sabéens, naturalistes, chamanistes, odinistes, étaient peu considérables. Les Petchenègues endurcis dans leurs superstitions ne four-

(1) Νόμῳ ἀρχαιοτέρῳ... σιγᾶν ἐπιτρέπομεν. *Nov.* 55.

(2) Maçoudi, dans d'Ohsson, les *Peuples du Caucase*, p. 26. — Edit. Barbier de Meynard, t. II, p. 8.

(3) *Cérém.*, II, 49, p. 694.

(4) Voir ci-dessus page 214.

(5) *De Adm. Imp.*, c. 29, p. 129. — Lebeau, t. XIII, p. 439.

(6) Ibid., c. 50, p. 224.

(7) *Hypotyposis* de Léon VI, n° 27. — Tafel, p. 49.

Alors sans doute dans le Péloponnèse et dans toute la Péninsule, sur les ruines des paganismes slave ou hellénique, s'élevèrent des villes neuves portant des noms de saints, centres de missions devenus des centres de population : Hagios Georgios, Hagios Petros, Hagios Andreas, Hagios Isidoros, Hagia Triada, Hagion Oros, Christiano,

nirent peut-être pas de mercenaires à l'Empire. Chez les autres peuples, on enrôlait de préférence les soldats chrétiens.

Ainsi, dans les provinces byzantines, tout avait reconnu la puissance du Christ : Mahomet sur l'Ochride et le Vardar, les dieux slaves sur le Rhodope et le Taygète, Jupiter dans le Magne, avaient abdiqué, rendu l'unité religieuse à l'Empire romain : seules, l'obstination juive et l'hérésie paulicienne attristaient le cœur de l'Isapostolos.

CHAPITRE IV.

LA QUESTION SOCIALE DANS LES PROVINCES : LES PUISSANTS ET LES PAUVRES

I.

Dans la décadence de l'Empire carolingien, et même du vivant de Charlemagne, on avait vu, dans tout l'Occident, la féodalité naissante se manifester par une double tendance : la disparition des hommes libres, enlacés dans les liens soit de la vassalité, soit du servage ; la disparition des petites propriétés que la grande propriété travaille à s'annexer ou à s'inféoder (1). Un travail tout à fait analogue, du VI^e^ au XI^e^ siècle, se manifeste dans l'Empire d'Orient. Les Novelles des Basileis byzantins, comme les Capitulaires des rois germaniques, ne cessent d'accuser la rapacité des puissants, qui usurpent les terres des petits propriétaires et cherchent même à se saisir de leurs personnes. Ici, comme là-bas, ces grands propriétaires ambitieux empruntent une partie de leur force à des fonctions de l'Etat ou de l'Eglise : ce sont des évêques, des abbés de monastères, des gouverneurs, des chefs militaires. L'Empire d'Orient, comme l'Empire d'Occident, lutte contre cette tendance, mais avec plus de succès que son voisin, grâce à la puissance plus grande de sa centralisation administrative, et à l'absence d'un lien de caste ou de hiérarchie entre les oppresseurs du peuple.

Christianopolis. Alors sur la cime des montagnes s'élevèrent les chapelles à S. Élie. Curtius, *Péloponnesos* t. I, p. 92.

Sur les Juifs et les idolâtres de l'Empire au temps de Basile I^er^, Ibn Khordadbeh, p. 480 : « Les Juifs et les idolâtres paient chaque année un dinar par tête. »

Sur la conversion du Magne, consulter Chatel, *Hist. de la chute du paganisme en Orient.* et M. Petit de Julleville, *Recherches sur les Églises chrétiennes en Grèce.*

(1) Lehuërou, *Institutions mérovingiennes* et *Institutions carlovingiennes.*

Tous les monuments du droit, dans les provinces, à côté des *præsides* ou des stratèges, des officiers du fisc, des évêques et des higoumènes de monastères, nous signalent de puissantes maisons indigènes qui abusent d'antiques droits de patronage pour empiéter sur la propriété ou la liberté des sujets de l'Empire. Dans les Novelles de Justinien, il est souvent question de ces puissants, δυνατοί, οἶκοι δυνατῶν, de ces chefs de tribus, φύλαρχοι, qui exercent d'injustes patronages, ἄδικους προστασίας, qui sont entourés de clients et de satellites, δορύφοροι, θεραπεύοντες, et qui, au mépris des lois et des gouverneurs impériaux, en font les instruments de leurs usurpations (1).

Cette puissante aristocratie provinciale, nous la retrouvons encore du IXe au XIIIe siècle. Qu'était-ce que Daniélis, au temps de Basile et de Léon VI, sinon une des plus opulentes *archontisses* du Péloponnèse ? Sous Lécapène, nous trouvons les archontes péloponnésiens, presque tous honorés par le gouvernement de quelque grade de noblesse, exercer en quelque sorte, les uns contre les autres, le droit de guerre privée (2).

C'est ainsi que Villehardouin nous signale, au commencement du XIIIe siècle dans un canton de la Morée « uns Griex qui moult estoit sires dou païs » (3) ; c'est ainsi que le *Livre de la Conqueste* et la *Chronique de Morée*, qui n'en est qu'une traduction en vers grecs, nous montrent partout une noblesse provinciale, qui défend bien le pays contre les envahisseurs, mais qui, après la victoire des Latins, n'abandonne pas le pays comme les capitaines de l'Empereur, et se soumet au régime nouveau.

Après la conquête de l'Elide et de l'Arcadie, quatre *archontes* indigènes, « quatre arconde grec des plus sages dou pays » sont adjoints à cinq évêques ou nobles francs pour procéder à un nouveau partage des terres (4). Les *archontes* de Monemvasia, après avoir défendu trois années leur ville contre les Français, finissent par traiter avec eux moyennant la conservation de leurs franchises et de leurs propriétés (5). Les archontes de Nikli (6), de Lacédémone,

(1) Justinien, *Novelles* 17, 12-13 ; 28, 5 ; 30, 11 ; c. II, 1, etc. — Nov. de Lécapène.

(2) Voir ci-dessus page 258. Les *archontes* ou *sébastades* paraissent avoir été assez nombreux. Les Français de Morée en prennent 350 dans une seule bataille. *Livre de la Conqueste*, p. 185.

(3) Villehardouin, édit. P. Paris, c. 133.

(4) *Livre de la Conqueste*, p. 46.

(5) Buchon, *Recherches*, t. I, p. 92.

(6) Οἱ ἄρχοντες τοῦ Νικλίου, *Chronique de Morée*, v. 699.

d'Amyclée (1) et en général tous les grands seigneurs de Morée, τοὺς πρώτους τοῦ Μωραίως (2) agissent de même. Ils défendent d'abord contre les Latins la Morée, moins comme une province de l'Empire que comme leur propre terre ; vaincus, ils se soumettent, deviennent des *gentilshommes* (3), entrent dans la nouvelle organisation féodale que leur apportent les Français et avec laquelle l'organisation sociale des provinces de l'Empire présente beaucoup d'analogie. Les mêmes textes nous montre une scission radicale entre la classe dominante et les serfs ou les petits propriétaires, confondus sous le nom de paysans, χωριάται τῶν χωριῶν (4), ou, comme disaient les Français, de *vilains*. Quand les *archontes* font leur soumission aux étrangers, ils ne stipulent que pour eux : les paysans resteront ce qu'ils étaient auparavant (5). En revanche, lorsque les *archontes* se révoltent contre les Francs pour le maintien de leurs priviléges, comme firent ceux de l'*Escorta* (Scorta), ils ne trouvent aucun appui dans les vilains, leurs compatriotes (6).

Tous ces textes nous montrent donc dans les provinces de l'Empire une noblesse provinciale fort puissante, sur laquelle le gouvernement se confiait pour la défense du pays, qui était péloponnésienne ou livadienne avant d'être byzantine, et qui préférait changer de domination que de changer de pays ; une noblesse qui, par une série d'usurpations et d'empiétements, avait réduit tous les autres habitants de la contrée à un état fort voisin du servage. Au reste, nobles slaves ou nobles grecs avaient les mêmes tendances et, sans distinction de nationalité, formaient une seule et même caste. La spoliation ou l'asservissement du petit propriétaire s'accomplissait aussi bien dans les districts slaves ou semi-slaves de Patras ou de Scorta, que dans la Corinthie ou dans l'Argolide, aussi bien dans l'Arménie ou la Cilicie que dans la Cappadoce et dans la Thrace.

Leurs « attentats, » suivant l'expression de Justinien, s'exercaient à la fois sur les personnes et sur les propriétés.

Très-souvent, peut-être, cette prétendue tyrannie sur les personnes n'était-elle qu'une protection sollicitée par le faible contre les exactions des gouverneurs et du fisc ; très-souvent, cette usurpation

(1) *Chronique de Morée*, v. 738-739.
(2) Ibid., v. 752.
(3) *Livre de la Conqueste*, p. 46, 191 et *passim*.
(4) *Chron. de Morée*, v. 316.
(5) Ibid. — *Livre de la Conqueste*, p. 39.
(6) *Livre de la Conqueste*, p. 433.

des propriétés n'était-elle qu'une *recommandation* que le petit propriétaire faisait de sa terre au grand propriétaire : il échangeait, pour échapper à la tyrannie des forts, la condition de propriétaire libre contre celle de colon.

Constantin VII, au xe siècle, comme Justinien, au vie (1), constate avec douleur que bien des propriétaires avaient été dépouillés de leurs biens et de leur liberté et réduits en servage, ἐν ἀνδραπόδων λόγῳ (2).

Le mode d'usurpation pour les terres, au temps de Justinien, consistait à faire placarder, sur les murs ou sur les portes d'un domaine, des tablettes avec le nom de l'usurpateur : τίτλους. Justinien n'a pas de menaces assez terribles contre ces audacieuses usurpations. Si c'est un propriétaire qui a cette témérité, on lui confisquera ses biens et on lui brisera les *tituli* sur la tête ; si c'est un intendant, on le mettra à la torture (3). Sous d'autres formes, tantôt par intimidation et tantôt par force, le plus souvent par des ventes à vil prix, par des échanges ruineux, ou sous l'apparence de donations, ces usurpations se perpétuèrent jusqu'au xe siècle.

Une des causes qui favorisaient ces empiétements de la grande propriété, c'est qu'au ixe et au xe siècle, le système de la responsabilité des curiales avait cessé de peser sur elle; les grands domaines, appauvris et désagrégés par cette ruineuse institution, commençaient à se reformer et à exercer leur attraction, si naturelle en ces temps de violence, sur la petite propriété.

Avant que le système des curies ne fonctionnât, il y avait en Orient des *latifundia* aussi étendus qu'en Occident. L'histoire nous a conservé les noms de plusieurs grands propriétaires, contemporains des premiers temps de l'Empire. Ainsi Julius Euryclès qui, au temps d'Auguste, possédait toute l'île de Cythère (4), Caius Antonius, toute l'île de Céphallénie (5), Claudius Timarque, une grande partie de la Crète (6), Paula, la correspondante de S. Jérôme, au ive siècle, presque tout Nicopolis (7).

Or, au ixe siècle, après l'abandon du système des curiales, Daniélis,

(1) Justinien, *Nov.* 116. — *Code Théod.*, XI, 24, de patrociniis vicorum. — Lebuërou, *Inst. mérov.*, p. 124.

(2) Zachariæ, *Jus Græco-Romanum*, III, p. 265. — Mortreuil, *Hist. du droit byz.* II, 339. — Meursius, *Opera C. Porph.*, p. 200-213.

(3) Justinien, *Nov.* 17, 15 ; 28, 5 ; 29, 4 ; 30, 8.

(4) Strabon, VIII, 6.

(5) Ibid., X, 2.

(6) Tac., *Ann.* XV, 20.

(7) Finlay, *The Greece under the Romans*, p. 70.

ne le cédait pas en richesse immobilière à ces grands propriétaires des quatre premiers siècles (1). L'eunuque Basile, au temps de Zimiscès, par la vaste étendue de ses possessions excitait l'indignation de l'Empereur (2). Et par combien d'usurpations ou de προστασίαι ἄδικοι se formèrent ces *latifundia* de l'Orient, se reconstituèrent au sein de l'Empire byzantin ces seigneuries (3), dont les empiétements le menaçaient du même sort que les royaumes éphémères de l'Occident barbare ?

II.

Les Empereurs du IX^e^ et du X^e^ siècle réagirent de toutes leurs forces : on sait avec quelle rigueur Théophile enseignait aux grands le respect des propriétés. Basile I^er^, pour empêcher que les petits propriétaires, craignant les dépenses d'un séjour à Constantinople et les frais d'un procès, ne souffrissent trop facilement ces usurpations, organisa un système d'assistance judiciaire. « Il constitua des revenus suffisants pour procurer, jusqu'à l'issue du procès, des aliments aux plaideurs (4). »

En avril 922, pendant l'association de Constantin et de Romain Lécapène, fut promulguée la fameuse Novelle qui défendait aux *riches* l'acquisition des biens des pauvres et des militaires. Elle fut renouvelée et complétée soit en 929, soit en 935 (5).

La Novelle de 922 renferme des dispositions qui peuvent se grouper sous deux chefs : les unes cherchant à maintenir la possession ou la translation des terres dans un cercle restreint de propriétaires ; les autres ayant pour but la protection de la petite propriété contre la grande.

Un propriétaire peut être uni à un autre par divers liens : 1° par la parenté ; 2° par l'indivision de la propriété entre eux ; 3° par l'enchevêtrement ou par la simple contiguïté de leurs domaines ; 4° par la circonstance que leurs terres font partie de la même unité imposable, d'une même *metrocomia*, et se trouvent solidaires vis-à-vis du fisc pour le revenu total de cette unité ; 5° enfin ils font partie de la même *commune* : ὁμὰς τῶν καλουμένων χωρίων.

(1) *Vie de Basile*, c. 11, c. 73-77, p. 227 et 317.

(2) Cédrén., II, 415.

(3) Δεσποτιάδες, dans Bœckh, *Inscr. christ.*, nos 8656, 8657, p. 307-309, à propos des grands domaines de Théra et Astypaléia.

(4) *Vie de Basile*, c. 31, p. 260.

(5) Voir ci-dessus page 91. — Zachariæ, III, 234-242. — Montreuil, II, 330 et 433.

Or, le gouvernement byzantin tenait essentiellement à ce que la terre fût immobilisée dans les mêmes mains, ou dans les mains d'un même groupe de propriétaires. Il voulait que la terre, en cas d'aliénation, passât aux mains d'un parent ; sinon, d'un co-propriétaire indivis ; sinon, du propriétaire voisin ; sinon enfin, d'un membre de la même *metrocomia* ou de la même commune. D'une part, il craignait que le nombre des propriétaires diminuât, que celui des familles pauvres augmentât, et il voulait que lorsqu'un homme renonçait à sa qualité de propriétaire, sa propriété restât au moins dans sa famille. D'autre part, il n'aimait pas qu'on désagrégeât les unités imposables, qu'on transportât sur des têtes étrangères la responsabilité fiscale. Comme il faisait tous ses efforts au VI^e^ siècle pour que les biens des curiales restassent dans le ressort de la curie, ainsi, au X^e^ siècle, la *metrocomia* devait autant que possible conserver les possessions de ses contribuables. Enfin, la tendance de cet Empire était d'immobiliser la société et de lui donner quelque chose de ce que Bossuet admirait dans l'ancienne Egypte. Il fallait que les provinciaux restassent en province, les Byzantins dans leur capitale : de là ces prescriptions de la Novelle 80 de Justinien, reproduites par les *Basiliques*, qui recommandent au Questeur d'interroger tous les provinciaux qui viennent à Constantinople, de faire expédier leurs affaires au plus vite, et de les renvoyer, marchands, propriétaires, agriculteurs, fonctionnaires, militaires, chacun dans ses foyers et à ses occupations (1). Il n'aimait pas non plus que le citoyen d'un thème se transportât dans un autre thème, celui d'une cité dans une autre cité, celui d'une métrocomia dans une autre métrocomia. On devait, de père en fils, prendre racine et végéter au même endroit, et le fils devait suivre autant que possible la condition du père (2). Il y avait dans les provinces trois espèces de terres, classées en quelque sorte par la loi : la terre militaire, les terres des δυνατοί, les terres des πένητες. Or, il fallait que la terre militaire restât entre les mains du militaire ou de sa famille, la terre du pauvre entre les mains des pauvres, la terre du riche entre les mains des riches.

Voilà pourquoi nous avons : 1° les Novelles sur les fonds militaires, 2° les Novelles qui défendent aux puissants l'acquisition des biens

(1) Justinien, *Nov.* 80. — *Basil.*, VI, 6, 5-14.

(2) *Code Théodosien*, VII, 1, *de liberis veteranorum* ; XIV, 3, *de filiis pistorum* ; VIII, 4, *de cohortalibus*.

des pauvres, 3° enfin la Novelle de Nicéphore Phocas, qui institue en faveur des riches, à l'exclusion des pauvres, un droit de prélation pour acquérir les biens appartenant à des riches (1). Toutes ces Novelles tendaient à l'immobilisation de la terre dans les mêmes mains.

Pour assurer la translation d'une terre, soit aux mains d'un parent, soit aux mains d'un co-propriétaire, ou d'un voisin, ou d'un co-contribuable, ou d'un combourgeois, la Novelle de 922 institue un droit de prélation en faveur de ces cinq catégories de propriétaires.

Le propriétaire qui veut vendre sa terre devra donc l'offrir d'abord à son parent ; puis, sur son refus, ou à l'expiration d'un certain délai, à son co-propriétaire ; puis à son voisin ; puis à son ὁμοτέλης ; enfin aux autres membres de la commune. Au refus de tous les intéressés, il aura la liberté de droit commun. C'est seulement dans le cas où il fera de sa terre une donation ou une constitution de dot qu'il sera affranchi de la servitude que lui impose la loi ; et, dans ce cas, les intéressés auront le droit de lui faire jurer qu'il ne déguise pas, sous l'apparence d'une aliénation à titre gratuit, une aliénation à titre onéreux.

C'est dans la dernière partie de cette Novelle, en quelques lignes seulement, que Romain Lécapène promulgue la défense au δυνατός d'acquérir la terre du πένης, soit par adoption, soit par donation à cause de mort, soit par testament, soit sous forme d'usufruit, de location ou d'échange. En cas de contravention, la peine sera double ; le δυνατός sera dépouillé de la terre et, en outre, il paiera au fisc une somme égale à sa valeur.

Cette Novelle ne traite donc la question des *riches* et des *pauvres* qu'en passant ; ses dispositions à ce sujet sont trop vagues ; sa pénalité est trop rigoureuse pour être applicable.

L'insuffisance de la loi se montra bien dans ce rigoureux hiver de 928 qui fut suivi d'une famine cruelle et à la suite de laquelle « la mortalité fut si grande que les vivants ne suffisaient plus à ensevelir les morts (2). » Les riches profitèrent de la misère publique, et la faim conspira avec la crainte qu'inspiraient les δυνατοί pour amener la dépossession à vil prix d'une partie des propriétaires de l'Empire.

Le gouvernement impérial s'émut de ce scandale. Il s'indigne contre ces riches qui « avaient fait de la misère des pauvres l'ori-

(1) Mortreuil, II, 354. — Zachariæ, III, 296.
(2) Contin. sur Rom. Léc., c. 27, p. 417. Voir ci-dessus p. 113.

gine de leur opulence... qui les voyant mourir de faim, pour de l'argent ou pour du blé, à vil prix, ont acheté les biens des malheureux πένητες : plus cruels que la détresse qui les pressaient, s'abattant en ces jours de douleurs comme une contagion pestilentielle et s'attachant comme la gangrène aux membres des propriétaires » (1).

Par la seconde Novelle de Lécapène, l'acquisition de la terre du riche par le pauvre était déclarée nulle ; mais cette loi se montrait moins rigoureuse pour le riche que celle de 922. L'acquéreur ne pouvait être expulsé de l'immeuble que moyennant le remboursement du prix : autant que possible, on devait lui rembourser ses dépenses d'amélioration. Ce n'est que pour l'avenir qu'on édictait à nouveau l'amende et la dépossession, sans indemnité, contre les violateurs de la loi.

L'obligation du remboursement imposée au vendeur rendait cette constitution complétement illusoire. Un homme qui, pour ne pas mourir de faim, a vendu sa propriété, n'a guère les avances nécessaires pour en opérer le rachat. Les menaces de Romain n'effrayèrent personne ; et, par transaction ou par violence, par achat ou par échange, l'envahissement de la petite propriété continua.

III.

Lorsque Constantin VII resta seul maître de l'Empire, « il vit que la cupidité des hommes insatiables se répandait au loin, que les grands s'introduisaient dans les provinces et dans les cantons pour opprimer les infortunés πένητες, et que par la violence ou par des ruses de toutes forces, ils s'emparaient de leurs possessions. Il résolut donc de les forcer à restitution. Que fit cet homme sage en toute chose ? Il réunit le Sénat et décréta que tous les riches qui, depuis son avènement, avaient acquis ou par achat ou par donation des maisons de campagne, des champs ou toute autre possession, en seraient expulsés sans indemnité, ἀνάργυροι, et il réussit à arrêter un peu la tyrannie et la cupidité des gens insatiables (2). »

C'est en ces termes que le Continuateur rend compte de la réforme législative de Constantin ; c'est ainsi que le Sénat, cet assemblée de grands propriétaires, de πλούσιοι et de δυνατοί, fut associé à la répression des empiétements que beaucoup de ses membres avaient com-

(1) Zachariæ, III, p. 217.
(2) Cont. sur C. Porph., c. 15, p. 447-448.

mis. La loi qui sortit de ces délibérations fut la Novelle de 947 (1).

Cette Novelle constate que les lois impériales, la loi naturelle et enfin les ordres récents de l'Empereur sont ouvertement violés.

Elle distingue quatre espèces d'acquéreurs :

1° Les δυνατοί qui, depuis la famine jusqu'à l'avènement de Constantin, de 928 à 944, ont acquis des terres. S'il s'agit d'échanges, le πένης aura le droit de les maintenir, s'il y trouve son avantage, ou d'en demander la résolution. Pour les ventes, si le πένης ne possède pas 50 nomismata et que l'acheteur soit un δυνατός ou l'ami d'un δυνατός, pas de restitution de prix : si les deux circonstances ne se trouvent pas réunies, il y aura restitution, mais le juge donnera au vendeur qui recouvre son immeuble tous les délais nécessaires pour opérer cette restitution ;

2° Les δυνατοί qui, depuis l'avènement de Constantin VII ont continué à méconnaitre les lois. C'est à ceux-là que s'applique toute la rigueur des dispositions dont parle le Continuateur. Il seront expulsés de la terre sans restitution du prix, ἀνάργυροι. On ne leur tiendra même pas compte de leurs impenses : on les traite comme la loi civile traite les possesseurs de mauvaise foi ;

3° Si l'acheteur n'est pas précisément un δυνατός, mais un fonctionnaire d'un grade inférieur à celui de spathaire, un couvent dont la fortune est peu considérable, etc., l'immeuble sera rendu, mais l'acquéreur sera traité comme un possesseur de bonne foi ; le prix sera restitué ; on lui tiendra compte de ses dépenses d'amélioration ; pour les dépenses voluptuaires, on lui permettra d'enlever ses matériaux sans dégradation. Enfin on lui donnera de sérieuses garanties pour la restitution du prix et des impenses : le juge pourra même laisser la terre entre ses mains à titre de séquestre ou d'antichrèse ;

4° Si l'acquéreur est un πένης, l'acquisition sera maintenue.

Après les trois Novelles de Romain Ier et celle de Constantin VII, les empiétements continuèrent ; tant était puissante l'attraction exercée par les grandes masses de propriétés sur les petites ; tant était rapide la pente où se trouvait alors engagé l'Empire grec, et que l'Empire romain comme l'Empire carolingien avaient descendue jusqu'au bout : l'anéantissement de la petite propriété indépendante.

Nicéphore Phocas s'en occupe encore dans deux Novelles (2).

(1) Voir page 91. — Mortreuil, II, 338. — Meursius, p. 192-200. — Zachariæ, III, 252. — Nous avons l'exemplaire envoyé dans le thème Thracésien.

(2) Mortreuil, II, 354 et suiv. — Leunclavius, p. 48-49. — Fréher, II, 170-171. — Bonefidius, p. 29. — Zachariæ, III, 296 et suiv.

Le petit-fils de Constantin, Basile Bulgaroctone, en promulgua également deux : par la première, toute prescription pour l'exercice du droit de *retrait*, même celle de 40 ans, est déclarée abolie : le droit de revendication est imprescriptible (1) ; sur l'autre nous n'avons qu'une mention fort vague de Cédrénus (2).

Il y avait une classe de grands propriétaires, dont l'existence seule, lors même qu'ils se fussent défendus toute espèce d'empiètements, pesait lourdement sur l'économie sociale de l'Empire : les églises et les grands monastères. Les monastères surtout agissaient à la fois sur les personnes et les propriétés : ils enlevaient à l'Empire ses sujets, à la culture libre ses terres. Le développement de la population comme celui de la richesse publique étaient cruellement atteints. Dans cette monarchie presque sacerdotale de Byzance, il fallait un homme singulièrement énergique pour porter la main sur cet abus : ce fut le deuxième successeur de Constantin VII, Nicéphore Phocas. Par l'une de ses Novelles, il défendit la construction de nouveaux monastères (3), par l'autre il défendit aux églises d'acquérir de nouveaux immeubles (4). Mais il luttait contre toute l'organisation politique, contre l'esprit même de la civilisation byzantine, contre la politique de sa dynastie (5). La digue fragile de ses lois fut emportée : elles furent formellement abolies par Basile II qui rentra ainsi dans les traditions dévotes de la maison de Macédoine (6).

De toutes les Novelles des princes macédoniens, celle qui aurait porté à la grande propriété le coup le plus terrible, c'est celle de Basile II (7), aux termes de laquelle l'impôt que les pauvres ne pourraient payer devait être acquitté par les riches (l'*Allelengyum*). On comprend que le Patriarche, les évêques et les moines aient supplié l'empereur de retirer cette loi. C'était, sous un autre nom, la restauration du funeste système de la solidarité des curiales. Forcément, au x^e^ et au xi^e^ siècle, les mêmes effets qu'avaient vus le vi^e^ siècle devaient se produire. La grande propriété, en progrès depuis l'abo-

(1) Mortreuil, II, 358. — Leunclavius, p. 51-53. — Fréher, II, 172-179. — Witte, *Anecd.*, p. 265 et 278-279. — Bonefidius, 33-34. — Zachariæ, III, 306.

(2) Cédrénus, II, 448.

(3) Mortr., II, 353. — Zachariæ, III, 292.

(4) Mortr., II, 356. — Bonefidius, p. 30.

(5) De nombreuses bulles de concessions aux églises et couvents sous Romain Lécapène, Constantin VII, Romain II : Zachariæ, III, p. XV, XXVII, 241.

(6) Mortr., II, 357. — Zach., II, 303.

(7) Mortr., II, 359. — Cédrénus, II, 456. — Zonaras, XVII, 8.

lition des curiales (1), aurait recommencé à se désagréger et à se morceler. Cette Novelle marque le dernier effort pour la réforme sociale dans la maison macédonienne. Le tableau de l'Empire au moment de l'invasion franque nous montre l'insuccès de ces tentatives.

CHAPITRE V.

LA FÉODALITÉ DANS L'EMPIRE GREC : LES FIEFS MILITAIRES (2).

I.

Le principal élément de recrutement pour les armées byzantines, malgré l'adjonction des auxiliaires étrangers, c'étaient encore les sujets immédiats de l'Empire (3). Or les monuments du droit et de l'histoire nous montre qu'au sein de la population « romaine, » il y avait deux classes bien distinctes : les *πολῖται* ou les civils, et les *στρατιῶται* ou militaires. La tendance du gouvernement romain, à toutes les époques, avait été d'établir une distinction marquée entre ces deux classes de sujets, les contribuables et les militaires (4). Les premiers n'avaient d'autre fonction dans l'Etat que d'alimenter le trésor, les autres portaient seuls les armes et seuls entraient dans l'armée. C'est la distinction entre le tiers-état payant et la noblesse guerrière de l'ancien régime français. Ces distinctions étaient devenues en quelque sorte héréditaires dans l'Empire grec : il y avait légalement des familles civiles et des familles militaires, *ὁ στρατιώτικὸς*, *ὁ πολιτικὸς οἶκος* (5). Mais, comme nous le voyons dans les Novelles de Constantin et de Nicéphore Phocas, l'ordre militaire n'était pas

(1) Par les *Nov.* 46 et 47 de Léon VI. — Zachariæ, III, 139.

(2) Nous aurons quelques rapprochements à signaler entre l'organisation des fiefs militaires et celle des confins militaires de l'Autriche. Nous renvoyons à une étude de M. G. Perrot, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1er nov. 1869, à propos d'un livre de M. Utiésénowitch, *Die Militærgrænze und die Verfassung*. Vienne, 1861.

Sur toute cette question des bénéfices ou fiefs militaires dans l'Empire romain, institution qui remonte au premier siècle de l'ère chrétienne, cf. Lehuërou, *Inst. mérov.* Paris, 1842, p. 41 et 335.

(3) Nicétas, p. 491 et 588 établit nettement la différence entre les mercenaires étrangers, *τὸ μισθοφορικόν*, et les vrais *militaires*, c'est-à-dire les légionnaires romains, *τὸ στρατιωκὸν σύνταγμα, συλλογαὶ καὶ ἀπογραφαὶ τῶν Ῥωμαϊκῶν στρατευμάτων.*

(4) Finlay, *The Greece under*, etc., p. 244 et suiv.

(5) *Cérémonies*, II, 49, p. 695.

fermé : en succédant à un fief militaire, en acceptant les obligations qu'il imposait, on devenait militaire (1).

Cette question des fiefs militaires, considérés comme base essentielle du recrutement des légions, a été pour les princes de la maison de Macédoine une constante préoccupation.

Certaines dispositions de la Novelle de Romain Lécapène, en 922 (2), celle de Constantin VII, au temps de la questure de Théodore (3), la Novelle de Romain II, sur la restitution du prix payé pour les fonds militaires (4), une autre Novelle de Romain II dont nous ne possédons que l'exemplaire envoyé dans le thème Thracésien (5), celles de Nicéphore Phocas sur les fonds militaires arméniens (6), sur les fonds militaires achetés par des riches (7), et enfin sur les militaires qui ont vendu leurs fonds et qui les répètent (8), montrent à quel point l'attention des Empereurs du x^e^ siècle était éveillée sur cette question.

Ces fiefs se composent de terres concédées par les Empereurs, sous condition de service militaire, à des colons qui, en général, n'étaient pas de race grecque, mais des aventuriers arméniens, huns, arabes, des mercenaires étrangers, des Slaves de la péninsule illyrienne qui, de gré ou de force, avaient quitté leur indépendance barbare pour se soumettre aux lois militaires, sinon aux lois civiles de Byzance.

Cette terre, concédée par l'Empereur, porte souvent le nom de *γῆ βασιλικὴ* (9).

On peut voir, dans les *Cérémonies*, à quelles conditions on faisait aux prisonniers arabes qui consentaient à recevoir le baptême des concessions de fiefs (10). Dans une des novelles de Nicéphore (11), il est également question de concessions de fiefs : on y prévoit le cas

(1) Meursius, *Const. Porphyr. Opera*, p. 202-203, 255-256.

(2) Voir page 91. — Zachariæ, III, 234-241. — Mortreuil, II, 336. — Meursius, p. 175-184.

(3) Voir page 91. — Zachariæ, III, 261. — Mortreuil, 339. — Meursius, p. 200-213, 253 et suiv.

(4) Zachariæ, III, 281. — Mortreuil, II, 340, 350. — Meursius, p. 212-217. — Rédigée par Théodore le Décapolitain.

(5) Zachariæ, III, 285.

(6) Zachariæ, III, 289. — Mortr., II, 352. — Meursius, p. 275 et la note.

(7) Zachariæ, III, 296, promulguée en 967.

(8) Zachariæ, III, 299. — Mortr. II, 355. — Fréher, II, 171.

(9) *De Adm. Imp.*, c. 80, p. 226. — Sur les fiefs de l'Optimate, *Cérém.*, p. 476.

(10) Voir ci-dessus page 248.

(11) Meursius, p. 275 et p. 279. — Zachariæ, III, 289. — Mortr., II, 352.

où un fonds militaire ayant été retiré à un militaire qui ne remplit pas ses obligations sera concédé « à des militaires qui se seront courageusement conduits ou à des chefs de légions, ou *à d'autres personnes sous condition de service public.* »

Les fonds affectés à l'entretien de chaque militaire devaient avoir une valeur déterminée. Les prisonniers sarrasins devaient être sans doute traités plus favorablement que les sujets de l'Empire, puisqu'on désirait les fixer sur le territoire romain : aussi les fonds qui leur sont concédés valent-ils jusqu'à trois et jusqu'à cinq litræ (1).

Dans la Novelle principale de Constantin VII, nous trouvons un autre règlement en vigueur : 1° les fonds destinés à entretenir un cavalier devaient avoir une valeur de quatre litræ. Il en était de même pour les matelots des thèmes Samien, Cibyrrhéote et de la mer Egée (2). Leurs obligations, dit la Novelle, sont fort lourdes, ils doivent servir en personne et manier la rame : αὐτόστολοι καὶ αὐτερέται. Ces trois thèmes étaient en effet les plus exposés de l'Empire du côté de la mer, ils formaient comme la frontière maritime de la monarchie contre les flottes musulmanes et leurs matelots étaient perpétuellement appelés à servir. Ce sont presque toujours ces trois thèmes qui fournissent à la flotte impériale le contingent le plus considérable : aucune des deux expéditions de Crète, sous Léon VI, ou sous Constantin VII, ne s'est faite sans eux (3). Ils formaient l'élite de la marine impériale, sans cesse requis pour le service de la flotte, astreints, par conséquent, malgré les secours en argent, les *rogæ* que leur fournissait l'Empereur, à des dépenses considérables; le fonds sur lequel ils vivaient devait donc être au moins égal en valeur à celui des cavaliers ; 2° pour tous les autres marins de la flotte impériale, probablement aussi pour l'infanterie, la valeur du fief militaire était fixée à deux litræ (4) ; 3° au-dessous des cavaliers, des marins et des fantassins, il y avait les hommes chargés de la conduite des bêtes de somme de l'armée, formant ce que l'on pourrait appeler le service des équipages : c'étaient les Optimates. Eux aussi possédaient un fief emportant l'obligation de ce service quasi militaire. Les *Cérémonies* nous disent que « celui qui perdra la bête

(1) *Cérém.*, II, 49, p. 694 et suiv. — Voir page 248.

(2) Meursius, p. 201, 254. — Zachariæ, III, p. 262. — Cf. *Chronique de Morée*, v. 610 et suiv., un texte curieux sur le service des marins de Monemvasie (thème de Péloponnèse).

(3) *Cérém.*, II, 44 et II, 45.

(4) Meursius, ibid., ibid. — Zachariæ, ibid.

de somme qui lui est confiée sera puni par la confiscation de son fonds (1). »

Le fief, une fois constitué, était porté, ἀπογραμμένος, sur des registres spéciaux, κώδιξιν στρατιωτικοῖς, et dès lors il était frappé d'une servitude particulière, l'inaliénabilité, et jouissait d'un privilége remarquable, étant insaisissable vis-à-vis du fisc (2). Le fief consistait en immeubles comme nous l'avons déjà vu dans les *Cérémonies*. S'il arrivait, par une circonstance quelconque, que les immeubles du militaire n'eussent plus la valeur réglementaire, et qu'il possédât au contraire une quantité considérable de biens meubles, on suppléait avec ceux-ci, sur l'estimation d'un homme de bien, à l'insuffisance des premiers. Si, au contraire, les biens immeubles du militaire inscrits sur les registres dépassaient la valeur légale, ils n'en étaient pas moins, en vertu de cette inscription, inaliénables en totalité (3).

Ces biens, au décès du militaire, étaient transmissibles, soit par testament, soit *ab intestat;* ils pouvaient passer soit aux ascendants, soit aux descendants, en ligne directe ou collatérale. Mais la transmission avait toujours lieu sous cette condition : que le possesseur desservirait le fief. Si le fief était partagé, chacun contribuerait à l'accomplissement de l'obligation militaire, au prorata de son émolument (4) : c'est-à-dire que les héritiers, en cas d'appel sous les drapeaux, se cotiseraient, soit pour envoyer l'un d'entre eux, soit pour fournir un remplaçant.

Autre dérogation aux principes du droit civil : le fonds militaire ne pouvait jamais passer à un héritier revêtu d'une qualité incompatible avec le service militaire : tout magistrat ou dignitaire (ἀξιωματικὸς), tout évêque ou clerc, était absolument, πάντι τρόπῳ, exclu de cette sorte de succession. Une incapacité de droit administratif empêchait la loi civile d'hérédité de produire son effet.

II.

Deux sortes d'abus avaient compromis l'existence des fiefs militaires et, par conséquent, le recrutement régulier des légions : 1° les fiefs militaires n'avaient pas été, plus que les terres des petits propriétaires, à l'abri des convoitises des grands propriétaires. Le mili-

(1) *Cérém.*, appendice, I, p. 476.
(2) Meursius, p. 256. — Zach., ibid.
(3) A défaut d'inscription, ses immeubles sont tacitement obligés jusqu'à due concurrence
(4) Ibid., ibid.

taire lui-même, poussé par la misère ou égaré par l'inconduite, vendait la terre qui servait à son entretien et par là se mettait hors d'état de pourvoir à son équipement et de remplir ses obligations.

2° Ce n'était pas seulement à la propriété, mais à la personne même du militaire, que s'attaquait la convoitise des grands : une des Novelles de Constantin VII nous le montre traité en esclave par le puissant propriétaire, qui a commencé par lui ravir son fief, obligé de cultiver comme un serf agricole la terre de son oppresseur, ou, pressé par la misère, d'aller servir comme colon ou comme journalier chez quelque autre propriétaire : parfois livré par ses propres chefs militaires, loué ou vendu comme colon, à quelque cultivateur (1).

« Elle peut attester nos efforts pour combattre le mal, s'écrie le Porphyrogénète, cette multitude de récents affranchis qui, grâce à nous, ont revu la terre paternelle. » Il s'emporte contre « ces coupables officiers, ces hommes lâches, paresseux, impropres à la guerre, plus vils que les fourmis, plus rapaces que les loups, qui, ne pouvant ravir à l'ennemi, mettent à rançon nos sujets (2). »

C'est ce déplorable état de choses qui excitait les préoccupations des Empereurs, au point, nous dit Constantin, qu'ils en luttaient contre le sommeil : ὑπνομαχοῦντες.

L'armée est à l'État, nous dit-il, ce que la tête est au corps : et si l'on n'en prend grand souci, c'est le salut de l'Empire qui sera compromis (3).

On remédia à ces abus en instituant le droit de retrait au profit des pauvres contre les riches, en punissant d'une amende de soixante-trois nomismata toute personne qui se serait emparée d'un fief militaire ou qui aurait retenu le militaire dans le colonat (4), en frappant d'une nullité absolue toute vente de son fief consentie par un militaire, au profit de toute personne, lors même qu'elle ne serait pas un δυνατός.

Le militaire peut aliéner seulement ceux de ses biens qui ne sont pas inscrits dans les *Codices*, à moins que les biens inscrits soient

(1) Ἐν παροίκου λόγῳ κατέχων. — L'abus était fort ancien. Justinien, *Nov.* 116, rappelle avec quel soin il fait exercer et instruire les soldats pour la défense de l'Empire ; il menace des peines les plus sévères ceux qui se permettent de les retenir sur leurs terres et de les employer à leurs affaires particulières.

(2) Meursius, p. 264. — Zachariæ, p. 266.

(3) Meursius, p. 253. — Zachariæ, p. 261.

(4) Meursius, p. 265-266. — Zachariæ, p. 266.

insuffisants à constituer la valeur réglementaire : auquel cas l'aliénation des biens non inscrits est rescindée jusqu'à concurrence des biens nécessaires pour parfaire cette valeur (1).

La défense d'aliéner est naturellement plus rigoureuse encore quand il s'agit d'acquéreurs dont la condition est incompatible avec le service militaire, tels que dignitaire (ἀξιωματικὸς), évêque, métropolitain, monastère, etc.

La nullité était si absolue, que tout intéressé était admis à la faire valoir et à réclamer l'éviction de l'acquéreur : ainsi, après le décès du militaire, ses héritiers, suivant leur rang de succession ; à défaut d'héritier, ceux qui servaient dans la même milice, et qui étaient obligés soit de marcher en personne, soit de contribuer à l'équipement d'un homme : συναίχμοι καὶ συνδόται ; à leur défaut, tout militaire pauvre, ἀπορωτέροι στρατιῶται, qui, n'ayant pas un fonds d'une valeur suffisante, voudrait l'augmenter de celui du défunt, par l'éviction de l'acquéreur ; à défaut de militaire, les simples citoyens, les παγάνοι étaient appelés à poursuivre l'éviction (2).

Le désir de donner à ces prohibitions une sanction plus énergique alla même si loin qu'on ordonna aux acquéreurs de rendre les terres sans obliger les vendeurs à rendre l'argent. Romain Lécapène, dans la Novelle de 922 (3), déclare que la terre retournera à la milice sans que le prix soit restitué. Dans la Novelle contresignée par Théodore, Constantin déclare aux acquéreurs qu'il leur refusera toute action en restitution du prix et les traitera comme les possesseurs de mauvaise foi (4) en leur refusant également une action pour leurs impenses, leur permettant seulement d'enlever leurs constructions sans dégrader l'immeuble. Pourtant les considérations d'équité (beaucoup, en effet, pouvaient avoir ignoré la qualité ou du vendeur ou de la terre) finirent par prévaloir : dans la Novelle de Romain II sur la restitution du prix, on prescrivit au vendeur qui recouvrait sa terre de rendre l'argent ; les juges, s'il ne pouvait payer comptant, devaient fixer des termes de paiement, exiger une caution ou ordonner que la terre fût laissée à

(1) C'est ainsi que dans l'organisation autrichienne on distingue entre le *Stammgut*, c'est-à-dire la quantité de terre réglementaire, nécessaire à l'entretien du militaire et de sa famille, et le *Ueberland* ou *terre excédante*. Le premier est en principe inaliénable, le second peut être aliéné, sauf autorisation.

(2) La prescription ne s'établit que par quarante ans.

(3) Meursius, p. 183. — Zachariæ, p. 241.

(4) Meursius, p. 206 et 239. — Zachariæ, p. 263. — Σχεδὸν τοῖς κακῇ πίστει νομεῦσιν.

l'acheteur à titre d'antichrèse, le temps nécessaire pour qu'il pût se payer avec les revenus. La Novelle de Nicéphore sur les militaires qui ont vendu leurs fonds est également destinée à combattre un abus, né du privilége des militaires. Un militaire fort riche vendait ses terres, puis prétendait les recouvrer sans payer. Nicéphore décida que les biens du militaire n'étaient inaliénables que jusqu'à concurrence de la valeur réglementaire. Tout ce qui est au-delà de cette valeur peut être revendiqué par le vendeur, mais à charge d'en rembourser le prix (1).

En même temps que le fief était inaliénable pour son possesseur, il était insaisissable pour le fisc. La jurisprudence, abusant du silence de la loi écrite (2), en avait décidé autrement ; mais le Porphyrogénète se récrie contre une telle iniquité, si impolitique : « Il faut la bannir de la terre et de la mer ; elle est digne de bêtes féroces et de barbares. J'imagine que ceux qui l'ont introduite prêtaient à l'Etat le naturel de l'ours. On dit en effet que les ours, seuls parmi les bêtes, se mangent les doigts quand ils sont affamés : et, à le bien considérer, les militaires, c'est bien autre chose que les doigts, ce sont les mains de la République (3). »

III.

Dans certains cas, le militaire encourait la perte du fief.

1° Si, par une circonstance quelconque, la valeur du fonds avait diminué au point de se trouver insuffisante à entretenir le militaire, le prince pouvait lui venir en aide, et, par un édit, le relever d'une partie de ses obligations : il ne perdait pas complétement sa qualité de militaire ; ce qui lui restait continuait à être inaliénable ; et il était de ceux qui avaient le droit de se reconstituer un fief en poursuivant l'éviction des détenteurs de fonds militaires illégalement aliénés (4).

S'il lui restait encore une portion considérable de son fief, on lui adjoignait certaines personnes, *συνδόται*, qui, en cas de guerre, devaient l'aider à faire les frais nécessités par son entrée en campagne. Si, même avec le secours de ces contribuants, il se trouvait trop pauvre pour remplir ses obligations, il subissait une sorte de

(1) Zachariæ, III, 299-300.
(2) *ἄγραφον ἀδικίαν*. Zach., p. 264.
(3) Meursius, p. 207, 260. — Zach., p. 264.
(4) Meursius, p. 206, 260. — Zach., p. 264.

déchéance. Il cessait d'appartenir aux légions sacrées, *ἱεροῖς λεγεῶσι τῶν στρατιώτων*, aux troupes d'élite, aux corps pesamment armés, et il était envoyé dans l'infanterie légère, dans les troupes de qualité inférieure, qu'on employait, comme les Tzacones, à battre la campagne, à convoyer le butin et à garder les places (1). Ses biens étaient séquestrés, placés sous les scellés jusqu'au moment où un retour de fortune lui permettait de se reconstituer un fief et de recouvrer sa dignité de militaire, *τὴν ἰδιαν στρατείαν*.

2° Le refus de remplir son obligation devait, par analogie, entraîner la confiscation du fief et l'assujettissement du militaire à un service moins honorable.

3° La négligence à entretenir son fief en bon état de culture pouvait amener la confiscation temporaire, puis perpétuelle, du fonds militaire. C'était le cas de beaucoup de militaires arméniens, auxquels Nicéphore Phocas reproche leurs goûts nomades, leurs longues absences du territoire de l'Empire, le dépérissement des terres qu'on leur a confiées (2). Pour les punir de cette double négligence dans leurs devoirs de militaires et de propriétaires, on leur déclare qu'en leur absence, l'État disposera de leurs fiefs, et qu'après un laps de trois années, ils ne seront plus admis à rentrer en possession (3). Ce laps de temps est réduit à une année pour ceux qui passeront en Syrie, territoire ennemi de l'Empire, et qu'on sera autorisé à considérer comme de véritables déserteurs.

4° Tout crime qui entraîne la dégradation du militaire amène du même coup la confiscation de son fief.

Autrefois, quand un militaire avait été puni comme homicide, on donnait son fief aux héritiers de la victime, en manière de consolation. Il n'en sera plus ainsi après la Novelle sur les fonds arméniens. On leur abandonnera seulement quelque partie du mobilier, et c'est au plus proche héritier du coupable, pourvu que personnellement il ne soit pas en butte aux sévérités de la loi et qu'il s'engage à desservir le fief, que l'immeuble vacant sera concédé. A défaut d'héritiers, toute personne, *ἕτερος*, qui s'engagera à remplir les obligations pourra jouir de ce bénéfice.

(1) *Cérémonies*, II, 49, p. 696.

(2) Novelle de Nicéphore, *de fundis militum armeniacorum*. — Meursius, p. 275. — Mortr., II, p. 352. — Zach., p. 289.

(3) Dans l'organisation autrichienne, la négligence dans la culture peut également entraîner une déchéance. Si, après trois avertissements, le militaire persiste à laisser la terre en friche, il est déclaré déchu et la terre est transportée à une autre famille.

IV.

Quant au nombre de ces tenanciers militaires, quant à cet élément si important de la statistique militaire de l'Empire, il est à peu près impossible de l'évaluer. Nous avons pourtant une précieuse indication de Constantin Porphyrogénète pour le Péloponnèse. Il nous raconte que sous Romain Lécapène, tous les militaires de ce thème se firent exempter à prix d'argent de prendre part à une expédition. Les plus riches donnèrent cinq nomismata, les plus pauvres se réunirent à deux pour fournir la même somme. La contribution totale monta à cent litræ, ou 7200 nomisma (1). Or, si tous les militaires péloponnésiens avaient été riches, on n'en trouverait que 1444 ; si tous avaient été pauvres, on en trouveratt 2888 ; le chiffre réel de ces militaires doit être cherché entre 1444 et 2888. Pour d'autres thèmes plus peuplés, comme ceux d'Asie, on pourrait admettre, d'après certains textes, 4000 καβαλλαριοί ou *militaires* (2).

V.

C'est ainsi qu'à l'époque où la féodalité s'organisait, sous l'empire de coutumes non écrites dans les contrées barbares de l'Occident, une institution tout à fait analogue se régularisait en Orient, sous l'influence des constitutions impériales. Beaucoup de différences sans doute séparaient au x^e^ siècle ces deux féodalités : l'existence d'une hiérarchie, d'une chaîne de suzerains et de vassaux, caractérisait celle de l'Occident ; en Orient, tous les possesseurs de fiefs étaient soumis directement à un souverain unique. Mais, pour toutes deux, la qualité de militaire était attachée à la possession de la terre ; chez toutes deux, la base du système était la propriété foncière ; le but de l'institution, c'était l'organisation d'une force militaire.

L'analogie était si grande qu'elle frappa les conquérants du XIII^e^ siècle. Les barons français trouvèrent en Morée une organisation semblable à celle qu'ils avaient laissée en Occident ; en bas de l'échelle sociale, des paysans, des serfs, auxquels ils appliquèrent tout naturellement la dénomination de *vilains ;* de l'autre des nobles et des militaires, de grands propriétaires et des possesseurs de fiefs, auxquels ils appliquèrent tout aussi naturellement la dénomination de

(1) *De Adm.* Imp.

(2) Voir notre chapitre sur la politique extérieure, *in fine.*

de *gentilshommes*. Ces *militaires* et ces nobles, dans leurs traités avec les Francs, demandaient qu'on reconnût leurs franchises et leurs propriétés, que l'on continuât à les exempter d'impôts et à n'exiger d'eux que le service militaire (1). Rien ne paraissait plus équitable aux barons français que ces prétentions d'hommes de guerre à ne pas être traités comme des paysans. Dans les traités entre Grecs et Français, la terminologie féodale et occidentale est également comprise des deux parties. On convient « que li gentilhomme grec qui *tenoient fiés* et terres et les casaux du pays, eust cescun et tenist selonc sa qualité (2). »

D'ailleurs, les militaires grecs ne songent pas plus à trouver étrange la féodalité occidentale que les barons champenois à s'étonner de cette chevalerie byzantine. Les Grecs, qualifiés par les Français de gentilshommes, n'hésitent pas à appliquer aux nobles français l'honorable dénomination de στρατιῶται et de καβαλλαριοί, et le *Maréchal de la noblesse d'Achaïe* leur semble tout simplement une manière de Πρωτοστράτωρ (3).

Si l'on viole leurs priviléges, si on veut leur imposer des taxes, ces *gentilshommes* n'hésitent pas à déclarer qu'ils « souffriroient ainçois la mort que de payer un seul denier (4). » Le maréchal d'Achaïe, chargé de défendre vis-à-vis du Prince les priviléges de la noblesse française, est également considéré comme le défenseur naturel des προνοίαι (5) de la gentilhommerie grecque.

Ces analogies profondes n'échappèrent point aux légistes occidentaux ; la fameuse Novelle de Constantin, περὶ στρατιωτικῶν, fit loi dans l'Empire allemand et dans les royaumes issus de l'invasion germanique. La plupart de ses dispositions passèrent dans les célèbres constitutions de Lothaire II et de Frédéric Barberousse et se trouvent reproduites dans les principaux ouvrages des feudistes occidentaux (6).

(1) Pour exprimer cette idée de franchise, ils emploient également des mots de langue française et de langue gréco-romaine : φράγκοι, ἐγκούσατοι (du latin *excusatus*). *Chronique de Morée*, v. 1611. — Voir ci-dessus, p. 271.

(2) *Livre de la Conqueste*, p. 39, 44, 87.

(3) *Livre de la Conqueste*, p. 52 et 53 et citations de la *Chronique* en note. — Nicétas fait la même assimilation à propos de l'historien Villehardouin.

(4) *Livre de la Conqueste*, p. 423.

(5) *Chron. de Morée*, v. 739. — *Livre de la Conq.*, p, 434.

(6) *Liber fundorum*, l. I, titre 13, l. II, titre 9 ; *Corp. Juris*, édit. Kriegel, t. III, p. 847 et 854. — La Novelle de 922 et celle de Théodore le Décapolitain se trouvent dans le *Livre des fiefs* de Cujas, édit. de Naples, t. II, p. 1342 et 1345, etc.

L'EMPIRE GREC AU Xe SIÈCLE

CONSTANTIN VII PORPHYROGÉNÈTE

QUATRIEME PARTIE

LES VOISINS DE L'EMPIRE

CHAPITRE PREMIER.

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DES BYZANTINS.

Quelle était l'étendue des relations extérieures des Byzantins ? Depuis la perte de l'Egypte et des ports de la mer Rouge, il est probable que les rapports avec l'Inde, la Chine et l'extrême Orient, fort suivis sous l'Empire romain et dans les premiers siècles de l'Empire byzantin (1), avaient cessé d'être aussi directs et aussi réguliers (2). Les textes du xe siècle ne nous parlent plus de la Chine.

On trouve pourtant dans les *Cérémonies* l'indication de rapports diplomatiques suivis avec l'Arabie Heureuse et l'Hindoustan.

Nous avons la formule des missives impériales adressées aux princes de ces deux pays : « Constantin et Romain, croyant en Dieu le Christ, grands Autocrates des Romains à un tel Souverain de l'Arabie Heureuse ; » — « à un tel Maitre suprême de l'Inde (3). »

On a peu de détails sur ce « Souverain de l'Arabie Heureuse. » Il s'agit sans doute de quelque gouverneur qui avait réussi à se maintenir indépendant des Khalifes (4).

(1) Reinaud, *Rapports de l'Empire romain avec l'Asie orientale*, *Journ. asiat.*, mars-avril et mai-juin 1863. — Neumann, *Die Vœlker des südlichen Russlands*, p. 113. — Finlay, *The Greece under the Romans*.

(2) La communication était donc rompue entre C. P. et ces Grecs que les auteurs nous montrent encore dans l'île de Ceylan, dans celle de Socotora, en Abyssinie, etc. Edrisi, édit. Jaubert, t. I, p 72, 48, 35.

(3) *Cérémonies*, II, 48, p. 691.

(4) Ibn Khordadbeh, parle de « Samdad-Chah, roi de l'Yémen, » p 258. — Cf. Edrisi, édit. Jaubert, I, p. 150.

Le « Maitre suprême de l'Inde » c'était sans doute, ou celui que les Arabes appellent « le Balhara, roi des rois (1), » dominateur de l'Inde orientale (depuis le Malvah jusqu'à l'extrémité du Malabar), ou le représentant de la dynastie des Pâlas, dominateur de l'Hindoustan septentrional (2).

Les Pâlas, en effet, qui, depuis le IXe siècle, c'est-à-dire depuis l'époque de Basile Ier, n'avaient cessé de s'agrandir par des conquêtes, ne furent renversés qu'au XIe siècle par les Râshtrakutas.

Ainsi la Grèce chrétienne se trouvait en rapport direct avec l'Inde boudhiste et brahmanique.

La domination des Pâlas, qui s'étendait par delà l'Himalaya jusqu'au Thibet et au Boutan, mettait en communication indirecte, l'Empire byzantin et l'Empire chinois. Les États du Balhara mettaient également les deux Empires en communication par la voie maritime.

Sur les relations diplomatiques entre la dynastie de Basile et les grandes dynasties de l'Hindoustan, nous avons, outre ce témoignage des *Cérémonies*, celui du biographe de Constantin VII. Il nous raconte que ce prince, le jour des Brumalia, distribua, suivant la coutume (3), des présents à ses courtisans (4) : « Il leur donna aussi des bois odorants de l'Inde, que l'on voyait et dont on entendait parler pour la première fois. » C'étaient sans doute des présents du « Maître souverain de l'Inde », c'est-à-dire du « Balhara, roi des rois » ou du Pâla de Delhy.

Mais en négligeant ces obscures relations avec des peuples si éloignés, on verra que l'influence byzantine s'étendait au Xe siècle jusqu'au fond du Caucase et de l'Arménie, jusqu'aux extrémités du monde occidental.

(1) Ibn Khordadbeh, p. 257 et 289. — Edrisi, édit. Jaubert, t. I, p. 160, 172 et suiv. — Maçoudi, édit. Barbier de Meynard, t. I, p. 176. — Il y avait un troisième prince à qui Ibn Haoukal et Istakri, mais eux seuls, accordent la prépondérance sur les autres : celui de Canoge, sur le Gange. Reinaud, *Mém. sur l'Inde*, p. 241.

(2) Ersch et Gruber, *Encyclopœdie*, v° Indien. — Art. Baudry dans l'*Encyclopédie moderne*. — Reinaud, *Mém. géog., hist. et scient. sur l'Inde, antérieurement au milieu du XIe siècle de l'ère chrétienne*, d'après les écrivains arabes, persans et chinois, dans les *Mémoires de l'Acad. des Inscr.*, t. XVIII (1849). — Les souverains Pâlas du Xe siècle furent Kallar, Samanda, Kamaleva, Bhima et Djaya-Pâla, qui régna vers 977 : Reinaud, *Mem. sur l'Inde*, p. 211. Plusieurs de ces princes furent contemporains et probablement des correspondants de Constantin VII.

(3) *Cérémonies*, II, 18, 52, *in fine*, 53, *initio*.

(4) Cont. sur C. VII, c. 35, p. 457. — Une lettre de Syméon Métaphraste fait aussi allusion à ces bois odorants, dans Combefis. Voir ci-dessus, p. 100.

Cette influence si étendue flattait l'orgueil des Byzantins. Ils étaient disposés à la transformer en une véritable domination. Qui leur envoyait des ambassadeurs était censé faire acte de soumission : on s'exposait, en faisant des présents au Basileus, à paraître lui payer tribut.

C'est que l'Empire grec, à son point de vue, n'avait d'autres frontières, du côté de l'Occident, comme du côté de l'Orient, que celles de l'ancien Empire romain.

Les Byzantins étaient « les fils des Romains qui ont subjugué toutes les nations (1), » — « qui ont courbé sous leur joug, tous les peuples et les ont fait vivre en paix les uns avec les autres (2). » Ils se rattachaient non-seulement aux Romains, mais à l'antique Ausonie : Michel VII Ducas écrivait sur les remparts d'Andrinople restaurés par lui : « Le prince Michel, vraie gloire des Ausones ! (3) »

Byzance étant l'héritière légitime de Rome, qu'importaient les usurpations des Barbares ? qu'importaient ces prétendus royaumes ou empires de France, d'Allemagne ou d'Italie. Contre le droit, disaient ses jurisconsultes, aucun droit.

Or, jamais les Byzantins n'ont reconnu en droit l'émancipation complète des anciennes provinces romaines, jamais ils n'ont désespéré de rétablir en fait la légitimité.

Un contemporain de Justinien, Lydus nous expose qu'il y a eu un temps où les Romains ne possédaient que l'Italie ; mais « aujourd'hui par la protection divine, ils possèdent à la fois toute la terre et toute la mer (4). »

Au x^e^ siècle, Constantin VII écrivait dans ses *Thèmes* que Rome avait passé de la domination des Empereurs de Rome sous celle des Empereurs de Byzance : « car l'Autocrate de Constantinople est maître de la mer (5) jusqu'aux colonnes d'Hercule. » Et Constantin VII n'était même pas assuré de conserver sa capitale !

Un peu plus tard, Léon le Diacre estime que si Nicéphore Phocas n'était pas mort prématurément « il eût donné pour frontière à l'Empire les Indes et l'Océan (6). »

(1) Leo Diaconus, VIII, 3, p. 132 : Disc. de Zimiscès à ses soldats.

(2) *Image d'Édesse*, p. 77, δουλείᾳ ὑποκλινάντες πρὸς ἀλλήλους εἰρήνευσαν.

(3) Bœckh, *inscr. christ.*, n° 8713, p. 332 : Ζνκξ Μιχάηλ, Αὐσόνων ὄντως κλέος. — *Anthologia græca*, *Epig. 9*, *sur Porphyrius le cocher*, édit. Brunck, t. III, p. 240 : κοίρανος Αὐσονίων signifie l'Empereur grec.

(4) Lydus, *de Magistr.*, I, 24, p. 189.

(5) Θαλασσοκρατεῖν : *Thèmes*, II, 10, p. 58.

(6) Leo Diac., V. 3, p. 81.

Au XI^e siècle, Anne Comnène nous dénonce cette conspiration universelle et permanente des Turcs, Scythes, Celtes, Italiens, Sarrasins contre l'Empire grec : ce sont « des esclaves envieux de leurs maîtres et qui n'attendent qu'une occasion pour se *révolter* (1).

Au XIII^e siècle, entre les deux prises de Constantinople par les Francs, le vieil Empereur aveugle, Isaac l'Ange, rêve la réunion prochaine de l'Occident et de l'Orient et la reconstitution de la monarchie universelle (2).

Chez les Byzantins, il y avait donc une revendication permanente des droits de l'Empire.

Il fallait pourtant bien admettre les faits accomplis et l'impuissance des Byzantins à remplir le cadre immense qu'ils se proposaient.

Alors, tantôt on maintenait dans une ville qui n'avait plus de communication qu'avec la mer, un stratège, un gouverneur qui n'avait rien à gouverner, et l'on continuait à inscrire dans le catalogue des provinces : thème de Dalmatie, thème de Dyrrachium, thème de Longobardie, thème de Sicile.

Tantôt on amenait les souverains étrangers à se contenter du titre de gouverneur de leurs états pour le compte de l'Empire ; un prince arménien, Grégoire, porte le titre de Magister et Stratège de Dâron (3), un prince slave, Lutovid, est protospathaire et stratège de Servie et de Zachlumie (4), en 1018 ; le doge de Venise est stratège de Dalmatie, au nom du Basileus.

Tantôt on distribue aux princes barbares les dignités auliques : les rois francs, burgondes, ostrogoths, sont des patrices ; d'autres portent le titre de Magistri, Anthypati, Protospathaires, etc. Le roi d'Ibérie est Curopalate, maréchal du palais de l'Empereur ; le Grand Prince de Russie est Préfet de la table impériale, ἐπὶ τραπέζης, et se plaît à faire remonter l'investiture de cette dignité à une époque où il n'y avait ni Grands Princes, ni Russie : à Constantin le Grand (5).

La hiérarchie byzantine embrasse dans ses degrés innombrables toutes les notabilités du monde civilisé. Le Bulgare, le Franc, l'Arabe, ont leur place marquée dans ce palais impérial qu'ils voient pour la première fois et à ces « festins sacrés » où ils ne se sont jamais assis. Les ambassadeurs du Pape ont rang immédiatement

(1) *Alexiade.*
(2) Nicétas sur Isaac l'Ange retablie, p. 737.
(3) *Cérém.*, I, 25, p. 138. — *De Adm. Imp.*, c. 43, p. 185.
(4) Hilferding, *Gesch. der Serben und Bulgaren*, II, 104.
(5) Codinus, *De Officiis.* — Grégoras, l. VII, 85.

avant les Magistri de l'Empire ; les *amis* arabes, les *amis* huns et bulgares, immédiatement après les patrices ; les ambassadeurs francs, immédiatement après les *officiales* ; les *amis* des autres nations, après les spatharocandidats (1).

Les rois eux-mêmes pouvaient, sans déroger, figurer parmi les dignitaires de l'Empire byzantin. Bien avant les Empereurs allemands, le Basileus grec avait proclamé son droit à faire des rois (2).

L'Empire byzantin était un arbre immense qui couvrait le monde de ses rameaux : c'est ainsi que l'apercevait dans ses rêves la paysanne qui fut mère de Basile Ier (3).

Interrogez les Barbares eux-mêmes. Les Empereurs ce sont les maîtres du monde : *kosmokratores*, dit Luitprand (4). L'Empire byzantin, c'est *l'Imperium universale*, suivant Dandodo (5). Les Arméniens sont plus enthousiastes encore (6).

Cet Empereur unique, toutes les langues ont un mot pour le désigner : Imperator chez les Latins, Kaïçar chez les Arabes (7), Tsar chez les Slaves, Basileus chez les Grecs, Thakavor chez les Arméniens (8) : car sur toutes les nations il projette son ombre.

Cette ombre était-elle bienfaisante ou malsaine ?

L'Empereur byzantin se flattait qu'en dehors de son Empire il n'y avait pour le genre humain ni salut, ni bonheur, ni liberté. S'il faisait des conquêtes c'était pour le bien des peuples conquis. Aussi le Porphyrogénète recommandait-il à ses généraux de traiter avec humanité les vaincus et de ne pas les écraser de contributions. « Car Notre Majesté, dans les conquêtes, ne cherche pas le gain, mais seulement la gloire et l'honneur, en même temps que le salut, la liberté, le bonheur de ceux qui se soumettent à nous (9). »

Pour les princes barbares, comme pour ses propres sujets, l'Empereur affecte les sentiments et les droits paternels : Constantin VII

(1) *Cérém.*, II, 52, p. 739-740.

(2) Lydus, *de Mag.*, I, 5, p. 125 : δοῦναι βασιλέας τοῖς ἔθνεσιν.

(3) *Vie de Basile*, p. 225.

(4) Luitpr.. *Legatio*, édit. Hase, p. 349. — Pertz, p. 350.

(5) Dandolo, dans Muratori, t. XII, p. 162.

(6) Voir notre chapitre sur les petits princes d'Arménie.

(7) Ibn Khordadbeh, p. 256. — Edrisi, édit. Jaubert, I, p. 173.

(8) Mathieu d'Edesse, trad. Dulaurier ; notes, p. 369. — Procope, édit. de Bonn, t. I, planche III, une image de Justinien tenant le globe du monde dans sa main, enveloppée de la toge impériale.

(9) Πρός σωτηρίαν καὶ ἐλευθερίαν καὶ εὐεργεσίαν αὐτῶν ὑποκειμένων ἡμῖν. *Tactique*, p. 1346.

et son fils Romain, qui n'est qu'un enfant, traitent les princes bulgares arméniens et la vieille princesse Olga de fils spirituels (1). Maurice avait adopté Chosroès (2).

Le sinistre comique Baïan, Khagan des Abares, abusait de cette fiction bienveillante : « Puisque tu es mon père, écrivait-il à Justin II, donne-moi Sirmium, cela ne changera pas de main puisque Sirmium te reviendra par ton fils (3). »

Quand les Croates et les Serbes revinrent à l'Empire, Basile Ier les reçut « comme un père affectueux reçoit des fils qui, follement, ont secoué le joug, puis se repentent et reviennent à la maison paternelle (4). »

Il y avait dans les procédés de Byzance à l'égard des barbares un mélange d'hospitalité et d'exclusion ; tantôt elle semblait s'ouvrir à eux, tantôt elle ne leur montrait que morgue et que défiance.

Perpétuellement, dans les textes, on voit placer en opposition le λάος et l'ἔθνος, c'est-à-dire les Byzantins, le peuple de Dieu, le peuple par excellence, et l'étranger, le gentil (5). La terre byzantine, c'est l'οἰκουμένη, la terre habitée par des hommes ; la terre étrangère c'est l'ἔρημος (6), le désert. Hors de l'*orbis Byzantinus*, le néant.

Ils gardaient jalousement les couronnes impériales, les robes de pourpre, tout l'appareil de leur splendeur, et s'étudiaient à tromper par des mensonges la convoitise des barbares (7). Ils gardaient plus soigneusement encore les secrets de l'art militaire, surtout celui du feu grégeois (8). Justinien édictait la peine de mort contre les marchands qui exporteraient de l'or à l'étranger (9). Théophile, instruit par les prières et les demandes du Khalife Almamoun, de la valeur du mathématicien Léon, refuse de laisser celui-ci partir pour Bagdad : « Il trouvait insensé de donner à autrui un bien national, de livrer aux gentils la connaissance des choses, et toutes ces

(1) *Cérém.*, II, 48. — Jean VI Patriarche, trad. Saint-Martin, c. 22, p. 145, c. 41, p. 189, c. 108, p. 283 : ici Constantin VII, qui a 15 ans, appelle Aschod, l'Homme de fer, « son cher enfant ».

(2) Théoph., a. 6081, p. 410.

(3) Ménander, *Excerp. Leg.*, a. 568. — Am. Thierry : *Attila*, I, 408.

(4) *Vie de Basile*, c. 54, p. 291.

(5) *Thèmes*, I, 5, p. 26.

(6) *Cérém.*, appendice, 445. — Reisk, *Notes*, p. 481.

(7) *De Adm. Imp.*, c. 13, p. 82.

(8) Ibid., p. 84.

(9) Code, IV, 63 : cette législation un peu adoucie par la Nov. 62 de Léon VI

sciences qui font que les Romains sont admirés et estimés de l'univers (1). »

Le Franc, le Russe, l'Arabe qui s'aventurait dans cette Chine européenne se voyait, dès son arrivée à Byzance, surveillé, gardé à vue.

Les *Cérémonies* prescrivent les précautions à prendre à l'égard des ambassadeurs étrangers (2), et la *Légation* de Luitprand a laissé venir jusqu'à nous les doléances de l'un d'eux (3). Il y avait certaines marchandises qu'il ne fallait pas emporter, comme certains secrets qu'il ne fallait pas chercher à connaître. Les avenues de la civilisation byzantine étaient gardées par une nuée de douaniers armés de la *τειρομάστης* pour percer les sacs, découvrir la soie sous le lin et le métal caché dans la cire (4).

Quels moyens Byzance avait-elle à sa disposition pour imposer des volontés au monde barbare, pour faire valoir la notion du droit, dans ce chaos où l'on ne connaissait d'autre droit que la force?

1° D'abord le prestige de l'antiquité de son Empire et le prestige de la civilisation ; puis la supériorité énorme que lui donnait sur ces masses désorganisées la centralisation administrative.

2° La propagande religieuse fut une autre force : Byzance devenait, pour les peuples convertis, une ville sainte, le Basileus devenait pour les princes néophytes un père spirituel. La farouche défiance des barbares était apprivoisée. Les nouveaux coreligionnaires de Byzance ne rougissaient plus de se reconnaître vassaux du saint Empire. Ils avaient peine à concilier les sentiments de reconnaissance et de fraternité religieuse avec la défiance politique.

3° La diplomatie byzantine était admirablement organisée. On verra jusqu'à quel point elle fut active. Une grande administration des affaires étrangères, éclairée par un corps nombreux d'interprètes

(1) Cont. sur Théophile, c. 27, p. 190.

(2) *Cérém.*, I, 89, 90, p. 398 et suiv.

(3) Luitpr., *Legatio*. Voir notre chapitre sur les Francs et sur les Russes. Mêmes usages dans la Chine du x^e^ siècle : Maçoudi, c. 16, édit. Meynard, I, 390.

(4) Notes sur Codinus. — Ces entraves et cette défiance étaient tellement dans les principes byzantins que les barbares d'Occident les prirent avec le reste. « Quand Charlemagne recevait les ambassadeurs étrangers, de peur qu'ils ne conspirassent contre l'Italie, il leur défendait d'emporter les vins précieux et les autres produits de la contrée. » Paulus Diaconus, VI, 55. — Procope, *Goth.*, l. IV, raconte une dérogation à ces règles de surveillance en l'honneur de l'ambassadeur perse Isdigunas, sous Justinien. — Les ambassadeurs de Kaïan profitent d'un relâchement dans la surveillance, pour acheter des armes dans la ville. Amédée Thierry, *Attila*, I, 388.

en toutes langues (1), surveillait, contenait et au besoin divisait le monde barbare.

La fixité des principes diplomatiques de Byzance est suffisamment prouvée par la fixité du cérémonial et des formules (2). C'était à cette époque un usage bien établi que le nouveau basileus notifiât son avènement à tous les princes d'Occident et d'Orient (3).

C'était aussi un usage établi que l'Empereur grec donnât aux autres souverains le nom de frère (4), ἀδελφὸν ἡμῶν, quand il ne leur donnait pas celui de fils.

Quand arrivait dans l'Empire un ambasseur étranger, sans doute on prenait toutes les précautions nécessaires pour qu'il ne pût, sous prétexte d'amener une escorte d'honneur, tenter un coup de main sur quelque forteresse de l'Empire (5) ; sans doute on recommandait aux officiers impériaux de surveiller attentivement, « de manière toutefois à n'être pas surpris, » tous les mouvements de ces étrangers (6) ; sans doute on leur assignait dans la ville un palais qui était une sorte de prison et l'on plaçait à leur porte une garde d'honneur qui était surtout un poste de surveillance (7) ; sans doute on les accompagnait dans toutes leurs courses à travers la ville pour les empêcher ou d'acheter des armes ou de prendre des renseignements (8) ; sans doute, pour peu qu'ils fussent d'une nation voisine et redoutable, on évitait de leur montrer les richesses de la capitale, de leur vanter la beauté des femmes grecques (9) et on leur faisait admirer, de préférence, la belle tenue des troupes et la hauteur des remparts (10).

Mais, tous les devoirs de l'hospitalité et de la courtoisie étaient

(1) *Cérémonies*, I, 89, p. 405 ; II, 52, p. 718, ἑρμηνεῦται, sous l'autorité du Logothète de la Course. — *Notitia Dignitatum* : « Interpretes omnium nationum, sub dispositione Magistri officiorum. » — Cont. sur Const. VII, c. 3, p 383-384, nous signale un certain Manuel, interprète des Arabes sous Zoé. — Théodore et Crinitès, interprètes des Arméniens sous Constantin VII : *De Adm. Imp.*, c. 43, p. 184, 188.

(2) *Cérém.*, II, 47, 48 ; II, 15 ; I, 89, 90.

(3) Cont. sur Romain II, c. 2, p. 470. — *Cérém.*, I, 87, 88.

(4) *Cérém.*, I, 89, p. 406-407.

(5) Ibid., I, 89, p. 399. — Traités avec Oleg et Igor, dans Nestor.

(6) *Cérém.*, ibid.

(7) Luitpr., *Legatio ad Nicephorum.*

(8) Ibid. — *Excerpta Legationum*, p. 6.

(9) Μήτε γυναίκων κάλλη ἐμφανίζειν αὐτοῖς. — Ibid., p. 7.

(10) Ibid., ibid. — Voir dans Pachymère, II, 25, p. 134, les étranges précautions prises par Michel Paléologue pour inspirer aux envoyés des Tartares une terreur salutaire de l'Empire. On les fait passer par la route la plus longue, la plus montagneuse, la plus

remplis à leur égard. Pendant leur séjour dans l'Empire, le trésor impérial se chargeait de toutes leurs dépenses et de celles de leur suite, quelque nombreuse qu'elle fût. Un bureau spécial, appelé le bureau des barbares, *σκρίνιον τῶν βαρβάρων*, était chargé de subvenir à tous les frais (1). Après la première entrevue avec l'Empereur, qui se bornait à une muette et fastueuse réception et à des formules de politesse échangées par l'intermédiaire du Logothète (2), l'Empereur leur accordait d'autres entrevues, s'y montrait plein d'affabilité et de courtoisie. Le cérémonial lui permettait alors d'entretenir l'ambassadeur aussi souvent et de telle façon qu'il le désirerait (3).

On ne négligeait rien pour honorer la nation ou le prince étranger en la personne de son ambassadeur. Des officiers impériaux avaient mission de leur faire les honneurs de la capitale. On leur faisait admirer les splendeurs monumentales de Sainte-Sophie et les magnificences de la liturgie orthodoxe ; on leur ouvrait les trésors des églises, on exposait à leur vénération les plus précieuses reliques de la ville la plus riche en reliques qui fût au monde : la verge de Moïse, la vraie croix, le *maphorium* de la Vierge, etc. (4). Les musulmans eux-mêmes n'étaient point privés de la contemplation des choses saintes (5) ; quant aux païens, les habiles explications qui accompagnaient ces pieuses exhibitions étaient souvent un commencement de propagande (6).

Les ambassadeurs étrangers avaient leur place marquée dans toutes les solennités (7). Les *Cérémonies* nous montrent Constantin VII donnant une fête dans l'Hippodrome en l'honneur des envoyés arabes (8), et les historiens nous montrent Justinien présidant, avec l'ambassadeur de Perse, à une course de chars (9).

difficile, en leur assurant qu'il n'y en a pas de meilleure pour arriver à la capitale. On les fait assister à d'interminables revues de troupes romaines, où les mêmes troupes reparaissent souvent avec des armes et des enseignes différentes. L'Empereur et ses courtisans s'étudient à se donner un air belliqueux et féroce, etc.

(1) Luitpr., *Legatio.* — *Excerpta Legationum*, p. 6. — *Cérém.*, I, 89, p. 400 et suiv.

(2) *Cérém.*, II, 47, — Luitpr., *Antapodosis*, l. VI. —*Cérém.*, II, 15, réception d'Olga.

(3) *Cérém.*, I, 90, p. 409. — Luitpr., *Antapod.*, l. VI.

(4) Ms. Colbert sur le voyage des Russes à C. P., dans les notes de Banduri sur le *De Adm. Imp.*, p. 357. — Cont. sur C. Porph., c. 9, p. 402, réception du Curopalate d'Ibérie sous C. VII.

(5) *Cérém.*, II, 15, p. 591, réception des ambassadeurs arabes en 956.

(6) Soloviev, *Istoria Rossii*, t. I, p. 127.

(7) *Cérém.*, I, 94, p. 431.

(8) Ibid., II, 15, p. 588 et suiv.

(9) Malalas, p 488. — Théoph., a. 6048, p. 356.

Le cérémonial prescrivait à l'Empereur d'inviter à certains jours les ambassadeurs étrangers à de grands festins : pour les honorer davantage, il leur envoyait, avec des paroles d'amitié, une part des mets qu'on servait devant lui. Par un raffinement de courtoisie, il était recommandé au Basileus de choisir, pour ces sortes de politesses, non-seulement les jours de fêtes en usage chez les Grecs, mais aussi les jours de fêtes particuliers à chaque nation (1).

Mais où brille encore plus la sagesse des Byzantins, c'est dans l'envoi de leurs propres ambassadeurs aux nations étrangères. On leur recommande, chez les étrangers, de se montrer courtois, généreux, autant que leurs moyens leur permettaient. Ces moyens devaient être d'ailleurs assez restreints : l'Empereur était pauvre, et très-souvent, pour couvrir les frais de l'ambassade, il chargeait l'ambassadeur de tissus ou d'autres produits des manufactures impériales qui seraient vendus à meilleur compte en pays étranger (2). Ils devaient louer, jamais blâmer, ce que possédaient les étrangers, sans déprécier ce que possédaient les Byzantins (3). Probablement aussi ils étaient chargés de tout regarder et de tout écouter, et les précautions que prenaient les Grecs contre la curiosité des ambassadeurs étrangers, nous laisse deviner la nature des instructions qu'ils donnaient aux leurs.

Une fois que l'Empereur avait fait choix d'un envoyé « honnête, pieux, incorruptible et disposé, comme Régulus, à se sacrifier pour la patrie, » on devait, avant de l'expédier, lui faire passer un examen. On l'interrogeait sur les principaux points de sa mission ; on lui demandait comme il entendait se conduire dans telle ou telle circonstance donnée (4). C'est une des meilleures coutumes empruntées aux Byzantins par le sénat de Venise.

Il nous reste un monument de la sagesse diplomatique des Vénitiens : les *Relations* de leurs ambassadeurs. Mais les ambassadeurs byzantins aussi, nous ont transmis leurs relations (5) : et ceux-là ne sont que les disciples de ceux-ci.

L'honneur de Byzance, c'est d'avoir cherché plus souvent à réagir sur le monde barbare par la propagande et la diplomatie que par les armes. Mais ses moyens militaires étaient redoutables. Ses places

(1) Luitpr., *Legatio.* — *Cérém.*, I, 90, p. 409.
(2) *Cérém.*, II, 44, p. 662.
(3) *Excerpta Legationum*, p. 7.
(4) Ibid., ibid.
(5) *Excerpta Legationum*, Bonn 1829 — Voir ci-dessus page 120.

fortes, ses arsenaux (1), ses galères, son feu grégeois (2), toute son organisation matérielle de la guerre, n'avaient rien d'analogue chez les barbares. Les soldats byzantins, recrutés parmi les plus belliqueux des Grecs et des Barbares, avaient, sur toute sorte d'ennemis, la supériorité de la tactique et de l'armement. Ils étaient plus braves qu'on ne le croit généralement : ils savaient se battre sans compter sur la victoire. Sans cesse l'invasion leur amenait, avec de nouveaux peuples, une nouvelle manière de combattre et de nouveaux sujets de terreur : ils ne refusèrent jamais le combat. Sous un Héraclius ou un Zimiscès, ils avaient de l'enthousiasme : sous un Léon VI, ils savaient se résigner et faire leur devoir.

La force numérique des armées byzantines, au x^e^ siècle, n'était point méprisable : Ibn Khordadbeh l'évaluait à 120,000 hommes (3).

Léon VII avait réuni contre la Crète 100 *dromons* montés chacun par 300 hommes et 75 *pamphyles* montés chacun par 130 ou 160 hommes (4). Y avait-il alors un état chrétien ou musulman qui pût réunir une flotte aussi nombreuse ?

Passons à l'étude des relations de Byzance avec les divers peuples voisins : voyons à l'œuvre sa diplomatie, ses missionnaires, ses flottes, ses légions.

(1) *Cérém.*, II, 44 et 45, sur le matériel des expéditions de Crète.

(2) Ludovic Lalanne, *Essai sur le feu grégeois et sur l'introduction de la poudre à canon en Europe*. Paris, 1841. — Reinaud et Favé, *Du feu grégeois, des feux de guerre*, etc. — *Biblioth. de l'Ecole des Chartes*, t. VI, p. 465, t. VIII, p. 338, 427 et suiv. (Polémique entre MM. Lalanne et Reinaud).

(3) *Cérém.*, II, 44.

(4) Ibn Khordadbeh, p. 480 chiffres contemporains sur la force de quelques expéditions. — Michel III, en 859, réunissait 45,000 hommes contre les Arabes d'Orient qui, à la même époque, mettaient eux-mêmes tantôt 30,000 hommes, tantôt 40,000 sur pied: Cédrén., II, 162-163. — Léon VI, en 902, envoie 34,000 hommes et Constantin VII, en 949, environ 15,000 hommes contre la Crète : *Cérém.*, II, 44 et 45. — Zimiscès, en 972, contre les Russes et les Bulgares, avait, rien que de troupes d'élite, 28 à 29,000 hommes : Leo Diac., VIII, 4, p. 132. — Alexis, contre les Normands, 70,000 hommes (chiffre peu certain, autorité italienne, Malaterra). — En 904, suivant les Arabes, une armée byzantine de 100,000 hommes aurait envahi l'Asie : Ibn Athir, dans Weil, II, 531. — Même chiffre de 100,000 hommes dans Nestor, pour l'armée de Zimiscès, en 972. Les sources étrangères sont toujours exagérées.

Suivant la *Tactique* des deux Constantins, un thème fournissait 4,000 hommes d'élite ; neuf thèmes d'Orient seulement fournissaient un contingent total de 36,000 hommes d'élite, sans compter les troupes de moindre qualité. *Tactique*, p. 1402. Les thèmes d'Occident pouvaient sans doute en fournir autant.

CHAPITRE II.

LES FRANCS.

Dans le livre des *Cérémonies*, on trouve l'indication de cinq princes d'Occident avec lesquels la cour de Byzance fut en rapports diplomatiques réguliers : 1° le roi (ῥήξ) de Saxonie ; 2° le roi de Βαϊούρη ; 3° le roi de Gaule ; 4° le roi de Germanie ; 5° le roi de Francie (1). Il faut en ajouter un sixième roi, celui d'Italie (2).

Cherchons d'abord à quelles portions de l'Occident répondent ces cinq expressions géographiques : Gaule, Saxonie, Baïouri, Germanie, Francie.

Les trois premières sont faciles à expliquer : elles désignent la France, sous les derniers Carolingiens, et deux des quatre duchés allemands, Saxe et Bavière. Il faut donc que Germanie et Francie répondent aux deux autres duchés primitifs de l'Allemagne, à la Souabe et à la Franconie. Il est tout naturel que les Byzantins aient conservé pour désigner la Souabe, l'ancienne expression romaine *Germania*, la Germanie par excellence, avec laquelle, depuis Arioviste et César, les Romains avaient été le plus directement en rapports. Ils ne pouvaient, d'autre part, ignorer que les bords du Mein, c'est-à-dire la Franconie, avaient été au VIII^e^ siècle le noyau de l'Empire des Francs, et restaient au X^e^ le pays d'habitation des Francs proprement dits. Cette Franconie, dans les premières années du règne de Constantin VII, venait encore de donner un roi, Conrad le Salique (911–919), à la Germanie tout entière.

Un passage de Luitprand énumère presque dans les mêmes termes les quatre grands duchés de l'Allemagne : « Per idem tempus Arnulfus, rex potentissimus, Bagoariis, Suevis, Francis teutonicis,... audacibusque principabatur Saxonibus (3). »

Depuis l'avènement d'Henri l'Oiseleur (919), il y avait en Allemagne un duc de Saxe, portant le titre de roi de Germanie, et trois ducs de Souabe, Franconie et Bavière.

En France, en Italie, il y avait des couronnes royales, disputées entre divers compétiteurs. Plusieurs mêmes de ces rois d'Italie, Bé-

(1) *Cérém.*, II, 48, p. 689 et 691.

(2) Ibid., II, 44, p. 661. — *De Adm. Imp.* c. 26, p. 414.

(3) Luitp., *Antapodosis*, I, 5, p 276. — III, 21, p. 306, énumération semblable à la date de 926, à propos de Henri l'Oiseleur.

renger de Frioul, Guy et Lambert de Spolète, portèrent, au temps de Constantin VII, la couronne impériale.

Mais Ducs, Rois, Empereurs, les Byzantins les confondent tous sous cette dénomination uniforme : ῥήξ.

D'une part, ils donnent ce titre au moins en Occident, à tout souverain indépendant, pourvu que sa puissance soit considérable ; d'autre part, ils ne reconnaissent pas le titre d'*Imperator*. Il n'y a qu'un seul Empereur, qu'un seul Basileus au monde, celui de Byzance: ajoutons, quoiqu'ils rougissent eux-mêmes de cette concession à la violence, celui de Bulgarie (1).

Sous le règne de Constantin VII, la question d'un Basileus franc ne se posa point ; du moins elle ne se débattit pas avec la même âpreté qu'avant lui, entre Louis II et Basile Ier, et, après lui, entre Nicéphore Phocas et les Othons. Le couronnement d'Othon Ier comme Empereur, en 962, devait réveiller la querelle : sous Constantin VII, elle est assoupie. En 916, les troupes de l'Empereur italien et de l'Empereur grec marchent de bon accord à l'attaque du Garigliano.

Constantin VII fut contemporain, en France, des trois Capétiens, Eudes, Robert et Raoul, et des trois Carolingiens, Charles-le-Simple. Louis IV et Lothaire. Nous ne savons rien à cette époque sur les rapports de cette France lointaine, barbare, morcelée par la féodalité, déchirée par la rivalité des deux maisons royales, avec l'Empire civilisé de Byzance.

En Allemagne, le Porphyrogénète fut contemporain de Conrad le Franconien et des deux Saxons, Henri l'Oiseleur et Othon Ier;

En Italie, de Bérenger Ier, duc de Frioul, de Guido et de Lambert, ducs de Spolète, de Rodolphe, roi de la Bourgogne transjurane, de Hugues de Provence et de son fils Lothaire, de Bérenger II, marquis d'Ivrée, qui tous portèrent la couronne royale d'Italie et quelques-uns mêmes la couronne impériale.

A Rome, il fut témoin du plus grand abaissement de la papauté, sous le patronage de Marozie et de Théodora, sous les pontificats de Jean X, amant de l'une, de Jean XI, fils de l'autre, et des élus d'Albéric.

Sur tous ces princes, planait toujours, dans la mémoire un peu con-

(1) Dans Reiskius, *Notes sur les Cérémonies*, édit. de Bonn, p. 811, un grand nombre de textes sur cette question. — Hardouin, *Conciles*, p. 896 : Louis d'Allemagne n'a d'autre titre, dans les actes du concile de 870, que celui d'Archôn, qui le met au niveau des petits princes du Caucase et de l'Arménie. — Voir la fameuse lettre de Louis II à Basile Ier, dans Baronius, t. IX, et Duchesne, *Historiæ Franc. Script.*, t. III, p. 555.

fuse d'un Byzantin, le souvenir écrasant pour leur médiocrité de celui dont ils se sont partagé les dépouilles, de ce grand Empereur d'Occident qui avait failli épouser une Augusta byzantine pour réunir sous sa protection les deux chrétientés et reconstituer dans son immensité l'Empire romain. Ce grand Karl, ὁ μέγας Κάρουλος, suivant le Porphyrogénète, « régnait sur tous les royaumes, ἦν μονοκράτωρ πάντων τῶν ῥηγάτων : il régnait dans la grande Francie ; et de son temps, personne des autres rois n'osa s'appeler roi ; tous étaient ses confédérés et ses subordonnés, ὑπόσπονδοι. Il envoya d'immenses richesses, des biens infinis en Palestine, et y fonda beaucoup de monastères (1).

Au sang de ce grand homme, Constantin voudrait se persuader qu'il a pu mêler le sien, par le mariage de Romain II avec Bertha.

Bien que les monuments fort incomplets ne nous donnent pas la suite des relations de Byzance avec l'Occident, elles furent assez fréquentes avec quelques-uns de ces princes, surtout avec les princes italiens.

1° En 916, nous trouvons la régente Zoé unie à l'Empereur Bérenger et au pape Jean X contre les Sarrasins.

2° C'est surtout avec le roi Hugues, mêlé dès 926 aux compétitions italiennes, que la cour de Byzance entretint des relations diplomatiques persistantes. Dès son arrivée en Italie, il envoya des ambassadeurs « pour se rendre amis les princes et les rois, » et il n'oublia pas de « faire connaître son nom aux *Achéens* si éloignés de nous. » Il envoya auprès de Lécapène (926) le père de l'historien Luitprand ; celui-ci nous a conservé de curieux détails sur l'ambassade, sur le combat livré auprès de Thessalonique à une bande de brigands slaves, sur les deux chiens envoyés par Hugues à Lécapène et qui, voyant le Basileus si étrangement accoutré, avec sa pourpre, ses brodequins rouges et les pendeloques de sa couronne, manquèrent de se jeter sur lui et de le déchirer (2).

Cette ambassade n'avait apparemment d'autre but que de nouer des relations et de donner à l'usurpateur Hugues, vis-à-vis de ses compétiteurs italiens, le prestige d'une reconnaissance de son titre royal par l'Empereur romain.

3° En 935, ce même roi Hugues fut chargé par Lécapène de la mission la plus singulière : il devait soumettre les princes rebelles

(1) *De Adm. Imp.* c. 26, p. 114. — *Annales d'Eginhard* et *de Lorch.*, *année* 800, dans Pertz, t. I, p. 186.

(2) Luitprand, *Antapod.*, III, 22-24, dans Pertz, t. III, p. 307.

de Bénévent, de Capoue et de Salerne à l'autorité impériale et les forcer à restituer au stratège de Longobardie les places fortes qu'ils lui avaient enlevées. On lui envoya pour l'aider dans cette tâche un secours d'environ quinze cents cavaliers, tirés de tous les corps de l'armée et de toutes les colonies étrangères de l'Empire, Thraces, Macédoniens, Russes, Phargans, Khazars, Arabes de Mossoul, Palermitains, Turcs, Arméniens, etc. On lui envoyait des machines ; on lui payait cent livres d'or ; on le comblait, lui et ses lieutenants, de manteaux, de coupes d'onyx, de verreries de Balbeck, etc. Nous ignorons le résultat de cette mission (1).

4° A son tour, en 941, il réclama le bénéfice de l'alliance ; comme en 916, on allait voir le roi d'Italie, le pape et l'Empereur confédérés contre les infidèles. Le pape, c'était Marin II et il s'agissait des Arabes de Fraxinet. Les *chelandia* grecs et le feu grégeois devaient jouer le rôle principal dans les opérations (2). Lécapène renvoya les ambassadeurs italiens, accompagnés d'ambassadeurs byzantins : il accordait le secours demandé, à condition que le roi d'Italie lui donnerait une de ses filles pour son petit-fils Romain, fils d'Hélène et de Constantin.

La cour byzantine s'humanisait étrangement : ces alliances étrangères dont jadis elle avait horreur, voici qu'elle courait au-devant d'elles. Il y a plus. Le roi Hugues répondit qu'il n'avait pas de fille légitime et offrit une de ses bâtardes : on l'accepta ! Il est vrai qu'il s'agissait, non pas d'un fils de Lécapène, mais de Romain, fils du déshérité Constantin VII. Il est à remarquer que Lécapène avait peu de scrupules et volontiers faisait de la politique matrimoniale : il mariait la fille de son fils Christophe à un Bulgare et le fils de son gendre Constantin à une bâtarde italienne. Cette mésalliance fut pénible sans doute au Porphyrogénète : il essaya dans ses écrits d'en atténuer le fâcheux caractère. Dans le livre de l'*Administration* il consacra au roi Hugues un magnifique chapitre de généalogie, où il prouvait sa filiation avec « le grand Karoulos. » Il se tut sur la concubine Pezola, bien qu'en somme elle fût la mère « de la fille de l'illustre roi Hugues: » il ne parla que de son aïeule, la grande Berthe (3). Ailleurs, tout en prohibant les alliances entre les Basileis et les familles étrangères, il déclare que le grand et saint Constantin

(1) *Cérém.* II, 44, p. 660-661.
(2) *Antapod.*, V, 9, p. 329.
(3) *De Adm. Imp.*, c. 26, p. 116-118.

a excepté « les Francs » de cette prohibition, à cause de l'antiquité, de la noblesse et de l'illustration de ces peuples (1). »

Ce fut le beau-père de Luitprand, ambassadeur du roi Hugues, qui eut les honneurs de cette négociation difficile (2). Peu de temps après, Fraxinet était pris et le vénérable Sigefried, évêque de Parme, conduisait à Constantinople la fiancée italienne (3). Le protospathaire Pascal, stratège de Longobardie, les accompagnait (4).

La même année, sous les yeux de l'ambassadeur Sigefried, tombait Lécapène, et l'année suivante Hugues était renversé par Bérenger, marquis d'Ivrée. Hugues abdiqua en faveur de son fils Lothaire une royauté qu'il n'avait plus, et, tandis qu'il terminait comme Lécapène sa vie dans un cloître, le malheureux Lothaire languissait entre les mains suspectes de l'ambitieux Bérenger. Il portait le titre de roi, mais c'était Bérenger qui régnait (5).

5° Entre le nouveau gouvernement byzantin et le nouveau gouvernement italien, les relations se rétablirent promptement. Trop d'intérêts politiques et commerciaux mettaient en contact les deux empires. Des intérêts d'affection hâtèrent le rapprochement. Constantin VII qui avait conservé de Lécapene un souvenir si amer, n'avait pas de rancune contre la famille d'Hugues. L'ambassadeur de ce prince, Sigefried, s'était très-bien montré pour Constantin dans la révolution de 944 (6). La fille d'Hugues, Bertha, qui avait pris, à son mariage le nom d'Eudokia, trouvait dans le Porphyrogénète un beau-père affectueux ; enfin son fils Lothaire, le captif de Bérenger, excitait de vives sympathies à la cour de Byzance : sa situation ressemblait tellemment à celle de Constantin sous la tutelle de Lécapène ! En 948 ou 949, Constantin VII envoya un certain André, *comte de la tente*, porter au régent d'Italie une lettre où il lui recommandait de se montrer « le tuteur loyal de celui que la Providence lui avait confié (7). »

6° Bérenger, raconte Luitprand, chercha pour répondre à ce message, un ambassadeur qui ne lui coûtât rien. La famille de Luitprand semble avoir eu pour mission, au x^e^ siècle, de fournir exclusi-

(1) *De Adm. Imp.*, c. 13, p. 86.
(2) *Antapod.*, V, 14, p. 331.
(3) Ibid., V, 20, p. 332.
(4) Cédrénus, II, 319, etc. — En 944.
(5) Luitpr., *Antapod.*, VI, 2, p. 337.
(6) Ibid. V, 21 p. 333. — Voir ci-dessus, page 21.
(7) Ibid. VI, 2, p. 337. — Sa mort ne se fit guère attendre (950).

vement à tous les rois d'Italie, quels qu'ils fussent, des diplomates pour l'ambassade de Grèce. Son père avait ouvert, en 926, les premières relations entre Hugues et Lécapène ; son beau-père (*vitricus*) avait conduit la négociation du mariage ; voici Luitprand, à son tour, qui part pour Byzance, comme ministre de Bérenger, et qui, un peu plus tard, y retournera pour le compte d'Othon Ier.

L'ambassadeur économique que cherchait l'avare Bérenger était tout trouvé : Luitprand brûlait d'apprendre le grec. Il partit sans traitement, sans indemnité ; bien plus il fut obligé d'offrir à l'Empereur, au nom de son parcimonieux souverain, les présents qu'il s'était proposé de lui offrir pour son propre compte.

N'importe, il s'embarquait à Venise et arrivait à Constantinople, plein de curiosité, dans les dispositions les plus favorables, les plus différentes de ce qu'elles furent à son second voyage, en 968. Constantin VII était plus aimable, sans doute, que Nicéphore Phocas et les rapports entre les deux cours moins difficiles. Il ne se plaignit cette fois ni de cette sorte de captivité où l'on tenait les ambassadeurs étrangers avant de les présenter à l'Empereur, ni de l'attente que leur imposait le cérémonial, ni des prohibitions apportées à leurs achats sur les marchés de Constantinople (1).

Il n'eut que de l'admiration pour l'arbre doré placé devant le trône impérial, pour les oiseaux d'or qui voltigaient et gazouillaient dans ses branches, pour les lions dorés ou d'or massif (Luitprand conserve un doute sur point) qui gardaient le trône impérial, qui se dressaient, qui frappaient le sol de leurs queues d'automates et faisaient entendre des rugissements métalliques (2). Ce fut avec stupeur qu'après s'être prosterné devant le Basileus, relevant ensuite la tête, il l'aperçut non plus en face de lui comme auparavant, mais enlevé avec son trône jusqu'à la hauteur des lambris et déjà revêtu d'un costume différent (3) ; ce fut avec un respect de néophyte qu'il répondit aux questions que l'Empereur, non directement, mais par l'organe du Logothète, lui adressait sur la santé de Bérenger et de sa famille, sur la façon dont il avait fait le voyage (4) ; ce fut avec orgueil qu'il déposa au pied du trône les cuirasses, les boucliers, les coupes, les glaives, les lances, tout le belliqueux attirail qu'il apportait en présent à ce mo-

(1) *Legatio ad Niceph.*, après le Leo Diaconus de Hase, et dans Pertz, t. III.
(2) *Antapod.*, VI, 5, p. 338. — *Cérém.*, II, 15, p. 569.
(3) *Antapod.*, VI, 5, p. 338.
(4) Ibid. — *Cérém.*, II, 47, p. 180.

narque peu belliqueux, et les quatre eunuques de Verdun, « plus précieux pour l'Empereur que tout le reste (1). »

Tout remplissait d'étonnement le jeune clerc barbare ; et lorsque Constantin VII put s'humaniser avec lui sans déroger au cérémonial, il fut pour le studieux monarque un curieux sujet d'étude. Un jour, on le faisait asseoir à l'un de ces festins solennels et de caractère archaïque où sur dix-neuf lits du fameux Triclinium, deux cent quatre convives se couchaient à la manière antique ; il admira la rude tâche que le cérémonial imposait à l'Empereur, obligé de servir lui-même, de sa table impériale, les convives des dix-huit autres tables : on déposait devant lui, à grand renfort de grues et de poulies (2), des plats gigantesques que dix hommes n'auraient pu porter. Comme Luitprand n'était pas dans les mêmes fâcheuses dispositions qu'en 968, il ne remarqua point que le vin des Grecs fût infecté d'un mélange de poix et de plâtre ou qu'ils abusassent de l'huile et de l'oignon dans leurs ragoûts (3). Les bateleurs, les grimpeurs de perches, les équilibristes, qui égayaient ces graves festins officiels, le ravirent d'étonnement, et Constantin VII se laissait aller jusqu'à rire aux éclats de ses naïves exclamations.

Il n'a oublié qu'une chose, au milieu de tous ses étonnements, c'est de nous exposer le sujet de sa mission. Sans doute, confiée à ce jeune, inexpérimenté et désintéressé diplomate, elle n'était que de simple apparat et n'avait d'autre but que de nouer des relations amicales entre les deux cours.

7° Déjà Byzance était en rapport avec le successeur futur de Bérenger II en Italie. En 945, les annales de l'Occident nous signalent l'arrivée auprès d'Othon I^er^, la veille de la Toussaint, d'une ambassade grecque.

8° Elles nous signalent encore, en 949, à la même époque de l'année, une seconde députation chargée de présents (4). C'est sans doute à la tête de cette ambassade, que se trouvait le *Chitonite* Salomon : celui-ci revenait à Byzance au moment où Luitprand, ambassadeur de Bérenger, s'y rendait lui-même. Seulement, le ministre grec était accompagné d'un ministre d'Othon, l'évêque Luitfried de Mayence (5). Quel était le motif de ces allées et venues ? Etait-ce

(1) *Antapod.*, V, 6, p. 338.
(2) Ibid., VI, 8, p. 338. — *Cérém.*, II, 52.
(3) *Legatio*, Hase, p. 343 et 352 ; Pertz, p. 347 et 351.
(4) *Annales Hildesh.*, *Quedlimb.*, *Lamberti*, *Wissemb.*, dans Pertz, III (V), 56-57.
(5) *Antapod.*, VI, 4 et 6.

contre Bérenger que se formait cette alliance entre le Basileus de Byzance, et le lointain monarque de Saxonie ? Était-ce contre les Hongrois fort incommodes alors à tous leurs voisins et qui, vers ce même temps, 948, firent une incursion dans la Thrace ? C'est ce que nous ignorons.

9° Il est probable aussi que la grande victoire d'Augsbourg, en 955, signal d'affranchissement pour l'Orient comme pour l'Occident, fut suivie d'échange d'ambassades et de félicitations entre les deux cours de Byzance et de Germanie (1).

CHAPITRE III.

LES BULGARES (2).

Le fait capital de l'histoire extérieure de Byzance, au x^e^ siècle, c'est la rivalité avec la Bulgarie sous les Empereurs Romain Lécapène et Constantin Porphyrogénète, et les Tsars Siméon, fils de Boris, et Pierre, fils de Siméon.

Voyons d'abord ce qu'était la Bulgarie au x^e^ siècle.

(1) Szalay, *Gesch., Ungarns.*

(2) Stritter, *Memoriæ populorum circa Pontum Euxinum et Danubium incolentium*, Pertersb., 1781, t. II.

Nicolai papæ *Responsa ad consulta Bulgarorum*, en 864; Mansi, t. XV, p. 401. — Migne, t CXIX, p. 978-1016.

Hilferding, *Geschichte der Serben und Bulgaren*, traduit du russe, Bautzen, 1856-64.

Schafarick, *Slavische Alterthümer*, traduit du tchèque, Leipsig, 1842-44.

Hergenrœther : *Photius, Patriarch von Constantinopel*, Ratisbonne, 1867.

Zachariæ de Lingenthal, *Beitrœge zur Gesch., der Bulgarischen Kirche*, dans les Mém. de l'Académ. de S.-Pétersbourg, 1865, t. VIII

Louis Léger : *Cyrille et Méthode*, Paris 1868. — *Études sur la littérature bulgare sous le règne de Siméon*, dans la *Revue des Cours publics*, 1868-69, p. 462.

Ginzel, *Gesch. der Slaven Apostel*, Vienne 1861.

Wattenbach, *Beitrœge zur Geschichte der christlichen Kirche in Bœhmen und Mœhren*, Vienne 1849.

Dudik, *Gesch. Mœhrens*, t. I, Brünn, 1860.

Il y a en russe une histoire spéciale : Palausoff, *Le Siècle du tsar Siméon*, Pétersbourg, 1852.

Compléter cette notice avec les notices sur les Hongrois, les Serbes et les Croates.

I.

Au temps de Léon VI, l'empire bulgare était composé de deux parties à peu près égales en étendue : la Bulgarie trans-danubienne et la bulgarie cis-danubienne, comprenant elle-même la région mésienne, entre le Danube et le Balkan, et la région du lac d'Ochride, dans les hautes terres de la Macédoine et de l'Illyrie méridionale.

La Bulgarie trans-danubienne se composait de principautés vassales du roi des Bulgares, comme celle du prince Zalan qui, en 889, s'étendait entre la Theiss et le moyen Danube et était surtout peuplée des descendants du peuple conquérant, de véritables Bulgares ; comme celle de Mennumorout qui commandait, dans le bassin supérieur de la Theiss, aux débris des tribus avares ; comme celle de Gelu qui dominait sur les Slaves et les Valaques (1) de la Transylvanie ; comme celle de Glad, qui régnait sur les tribus slaves, valaques ou bulgares du bas Danube.

La Bulgarie trans-danubienne comprenait donc toute la Hongrie orientale, avec le Banat, la Voiévodie, la Transylvanie et la Roumanie. Peuplée de belliqueuses tribus (2), parmi lesquelles les Avares et les Bulgares tenaient le premier rang en valeur guerrière, défendue par des forteresses comme celles de Ungh, Zemplin, Borzoa, Szathmar, Bihar (3), confinant en même temps à l'Empire morave, à l'Empire carolingien, à la Pologne, à la domination des Varègues russes, elle était pour la Bulgarie méridionale un puissant boulevard contre les migrations septentrionales et une réserve inépuisable de barbarie et d'énergie guerrière.

Protégée par la Bulgarie trans-danubienne contre de nouvelles invasions barbares, protégée par la péninsule syrmienne, (entre le Drave et la Save,) récemment enlevée aux Francs, contre toute attaque de l'Empire allemand, la Bulgarie cis-danubienne pouvait poursuivre en toute sécurité ses plans de destruction contre l'Empire grec.

(1) Le Notaire anonyme du roi Béla parle à plusieurs reprises des « Blachii ac pastores Romanorum », c 9, c. 46. — Mais M. Rœssler nie absolument la présence d'une population valaque un peu considérable au nord du Danube antérieurement au XII^e^ siècle.

(2) Il paraît pourtant que les Slaves du nord étaient peu exercés à la guerre. Les flèches des Hongrois les effrayèrent : « Quia talis armatura nunquam visa fuit eis. » Notaire Anon., c. 36-37.

(3) Notaire Anonyme, c. 12 et suiv.

Tous ces avantages furent perdus lorsque la politique de l'Empereur Léon et les hasards des migrations eurent amené les Hongrois sur le moyen Danube et les Petchenègues sur le bas Danube. La Bulgarie trans-danubienne fut détruite et la presqu'île syrmienne passa aux mains des Hongrois.

Sous Constantin VII, la frontière bulgare, du côté du Nord, était donc le Danube ; du côté de l'Empire grec, elle fut déterminée sans doute par le traité de 927 qui suivit le mariage du Tsar Pierre et de Marie Lécapène (1). Vers cette époque, la frontière partait du golfe de Burgas, de manière à laisser aux Bulgares Mésembria, Anchiale, Develt et la Zagorie (2), passait entre Philippopolis, ville bulgare, et Andrinople, ville romaine. Elle longeait les pentes du Rhodope où se trouvaient situées les forteresses bulgares par la prise desquelles Nicéphore Phocas, en 966, devait commencer la grande guerre contre le Tsar Pierre (3). Elle contournait le bassin du Strymon où se trouvaient des forteresses et un stratège romain (4). Au commencement de la guerre entre le Tsar Samuel et Basile II, les villes de Mélénik (5), Moglena (6), Vodena (7), Ostrov (8), Verria (9), Servia (10), étaient des forteresses bulgares. Mais au temps de Constantin VII, elles n'étaient peut-être pas encore tombées entre les mains des Barbares ; Jean Caméniate, en 902, fait de Verria, ou Berrhœa, un éloge qui ne peut guère s'appliquer qu'à une ville byzantine (11). En tout cas, la frontière bulgare a toujours dû se tenir à une distance peu considérable de la grande forteresse de Thessalonique. Jean Caméniate, qui était de Thessalonique, nous dit que parmi les tribus slaves des environs, « quelques-unes paient tribut aux Scythes

(1) Cont. sur Rom. Léc., c. 22, p. 413 et suiv.

(2) Cédées, 1° par le traité entre Terbel et Justinien II, en 705 : Nic. Patriarche, p. 47. — Théoph., a. 6198. — Cédrén., I, 780. — Zonaras, XIV, 25, etc. — 2° par le traité entre Boris et Michel III et Théodora, en 844 : Cont. sur M. III, c. 15, p. 165. — Sym., c. 25, p. 666. — Cédrén., II, 151.

(3) Leo Diaconus, IV, 5, p. 62.

(4) *Thèmes*, II, 3, p. 50. Mais Strumnitza était une forteresse bulgare. Cédrén., II, 459.

(5) Cédrénus, II, p. 460.

(6) Ibid., p. 461.

(7) Ibid., 453, 461.

(8) Ibid., 461, 453.

(9) Ibid., p. 452.

(10) Ibid., ibid.

(11) J. Caméniate, *De Excidio*, c. 6, p. 496.

(c'est-à-dire aux Bulgares) qui ne sont pas éloignés : *τῷ συνομόροῦντι τῶν Σκυθῶν ἔθνει οὔ μακρὰν ὄντι* (1). »

A l'est du Vardar, commençait la Bulgarie ochridienne qui ne s'appuyait pas seulement sur les sympathies et les forces inconsistantes des tribus slaves, mais sur de puissantes forteresses, comme Prilep, Castoria, Bitolia, Prespa, Ochrida, etc.

Elle confinait alors au thème de Dyrrachium dont la capitale, sous le Tsar Samuel, fut un moment aux mains des Bulgares ; aux massifs montagneux de l'Albanie qui n'avaient pas besoin du secours des légions romaines pour faire respecter leur indépendance ; à la Serbie dont elle n'était séparée que par le cours de l'Ibar et le bassin de la Morava : faibles obstacles à ses projets d'envahissement.

Mais la Bulgarie, menaçante pour l'existence de l'Empire grec, redoutable à l'indépendance de la Croatie et de la Serbie, tout offensive dans les contrées méridionales, était sur sa frontière septentrionale dans une situation purement défensive.

Elle avait là pour voisins les Hongrois et les Petchenègues : les uns à l'ouest, les autres à l'est du pont de Trajan, sur toute la ligne de la Save et du Danube.

Les Bulgares qui faisaient trembler les Byzantins, tremblaient à leur tour devant les Hongrois et les Petchenègues. Pour se défendre contre eux, ils avaient déjà cessé de compter sur leur valeur. Ils commençaient à employer à leur égard les moyens de corruption et de persuasion, l'argent et les caresses, dont eux-mêmes, vis-à-vis des Byzantins, avaient éprouvé l'efficacité. Le tribut que leur payait la pusillanimité grecque passait presque tout entier des mains des Bulgares dans celles des Hongrois et des Petchenègues.

Les Byzantins le savaient bien, et Constantin VII, dans son *Administration*, s'appliquait a montrer à son fils Romain tout le parti qu'on pouvait tirer contre les Bulgares de leurs redoutables voisins.

Lui-même se rappelait que son père Léon VI, avait appelé contre eux les Hongrois, que sa mère Zoé avait soudoyé contre eux les Petchenègues. Plus tard, Nicéphore Phocas ira leur chercher des ennemis jusque dans les steppes de la Russie nouvelle.

II.

Les historiens byzantins, qui nous renseignent assez bien sur l'histoire extérieure de cet Empire, ne nous ont presque rien appris

(1) Jean Caméniate, *De Excidio*, ibid.

de son état social. Son histoire intérieure, à cette époque, ressemble à l'histoire de tout pays où des peuples relativement civilisés ont été conquis par une nation plus barbare.

Quatre races principales formaient la population de cet Empire : les Bulgares, race d'origine finno-ouralienne, les Slaves, les Grecs de Philippopolis et des villes marchandes du littoral, les Valaques du Balkan.

Les Valaques n'apparaissent dans l'histoire que plus tard ; les Grecs formaient une minorité ; la plus puissante des trois races conquises étaient donc les Slaves.

Adonnés depuis plusieurs siècles à une vie paisible et agricole, depuis plusieurs siècles en contact avec la civilisation romaine et chrétienne, ils étaient à la fois moins barbares et moins belliqueux que ces nouveaux arrivants.

Une horde peu nombreuse de Bulgares finno-ouraliens, en fort peu de temps, avait assujetti les tribus slaves de l'ancienne Mésie.

Mais une fois la conquête terminée, une réaction se produisit.

1° Les envahisseurs bulgares avaient dû être fort peu nombreux ; une loi nationale interdisait chez eux, sous peine de mort, à tout guerrier de sortir du royaume (1) ; ils sentaient la nécessité de garder sous les armes toute leur jeunesse. Or, les agriculteurs et les colons mésiens au contact des Bulgares, comme les Gallo-Romains au contact des Francs, retombèrent jusqu'à un certain point dans la barbarie, mais recouvrèrent du même coup l'antique valeur nationale ; transformés d'agriculteurs inoffensifs en paysans belliqueux, ils reprirent l'avantage que leur donnait la supériorité du nombre, et en moins d'un siècle forcèrent leurs maîtres à compter avec eux.

2° Les cavaliers bulgares qui étaient venus facilement à bout de populations agricoles et mal armées, trouvèrent les conditions de la guerre tout à fait changées quand ils franchirent le Balkan, et vinrent se heurter aux armées régulières de Byzance.

Le nombre des guerriers était forcément ici une condition de succès. Ils songèrent alors à utiliser leurs vassaux slaves, comme au XII^e^ siècle ils utilisèrent leurs vassaux valaques, et admirent les vaincus dans les rangs des victorieux.

3° La civilisation relativement supérieure des Slaves produisit son effet sur les conquérants bulgares. Après avoir subi une dépression momentanée sous le premier effort de la barbarie, elle finit par re-

(1) Dans les *Responsa Nicolai papæ*, c. 20-23.

prendre ses droits sur les premiers habitants et sur les nouveaux venus. Elle releva les vaincus au niveau des vainqueurs.

4° L'introduction du christianisme, au temps de Boris, ne put s'accomplir sans porter un grand coup à la nationalité finno-ouralienne des Bulgares : il proscrivit, comme on le voit dans les *Réponses* du pape Nicolas, l'emblème hunnique de la queue du cheval, le turban asiatique, les formes antiques et superstitieuses des serments, etc. Contre la nationalité orientale des conquérants, le christianisme se fit l'allié des Slaves. D'ailleurs c'était dans la langue des vaincus que les disciples de Méthode avaient prêché le christianisme en Bulgarie et traduit les livres saints.

La fusion certainement ne se fit pas du premier coup. Il y eut, au début, exercice violent et anarchique du droit de conquête, de grands bouleversements suivis de grandes émigrations slaves (1), des défections de tribus entières comme celles qui, en 822 envoyèrent une ambassade à Louis le Débonnaire (2), des guerres civiles qui finirent par emporter la dynastie de Kubrat (3), et auxquelles se mêlèrent sans doute les Slaves, comme les Gallo-Romains, au temps de Frédégonde et de Brunehaut, se mêlaient aux guerres des Franks de Neustrie et d'Australie. Mais plusieurs faits nous montrent la fusion s'établissant régulièrement entre les deux peuples. En 811, les grands de race slave prennent place à un banquet du roi Krum et boivent avec les Bulgares dans le crâne de l'Empereur Nicéphore (4). En 812, un ambassadeur bulgare s'appelle d'un nom, bien évidemment slave : Dargamir (5). Le souverain porta longtemps chez les chroniqueurs byzantins le titre de prince des Slaves et des Bulgares (6) ; longtemps on distingua la langue bulgare de la langue slave (7) ; mais à la fin, ce dualisme disparut. Les Bulgares moins nombreux, s'absorbèrent dans la nationalité slave et oublièrent l'ancienne langue bulgare ; mais, ici encore, ce furent les moins nombreux, ceux-là même qui perdaient leur nationalité, leur idiome, leur religion, qui donnèrent leur nom à l'amalgame ethnographique. Au temps du Porphyrogénète, la pré-

(1) Voir ci-dessus, page 250.

(2) *Annales d'Eginhard*, a. 822.

(3) Nicéph. Patr., p. 78. — Théoph., a. 6254, p. 667 et suiv.

(4) Théoph., a. 6303, p. 764.

(5) Théoph., a. 6305, p. 775.

(6) Λαὸν τῶν Βουλγάρων καὶ τῶν Σκλάβων. Théophane, a. 6196, p. 573.

(7) VIII[e] siècle : γλῶσσαν τὴν Ῥωμαίων, Σκλάβων καὶ Βουλγάρων. *Vie de S. Demétrius*, *Acta SS. Oct.*, t. IV, p. 481.

pondérance était décidément acquise à l'élément slave. Le vieux titre des princes turcs, celui de Khagan, avait disparu, probablement avec l'ancienne dynastie bulgare ; il ne se retrouvait plus que dans le nom altéré de Tarchan que portait un des fils du roi (1), comme un dernier hommage à l'origine ouralienne. C'étaient les noms slaves de Knès et plus tard de Tsar qui l'avaient remplacé, ou, suivant la traduction qu'en donnaient les Byzantins, celui d'Archôn, puis celui de Basileus.

Cette slavisation était une condition imposée à l'Empire bulgare et sans laquelle il ne pouvait prétendre à la réunion sous son sceptre des tribus slaves de la Péninsule. Si la Bulgarie était restée la vieille Bulgarie d'Asparuch et de Kubrat, elle eût eu moins de prise sur les Slaves que n'en eurent plus tard les Magyars. Il fallait se dénationaliser comme firent les Russes de la Scandinavie.

Les conquérants bulgares paraissent avoir pris leurs quartiers dans la partie orientale de la Mésie, car ils en assignèrent la partie occidentale aux Timotchanes et autres peuples slaves. Ils ne paraissent pas s'être jamais établis en masse considérable aux environs du lac d'Ochride, par exemple. Et pourtant, la région de l'Ochride est, à la fin du x^e^ siècle, bien mieux que la Mésie orientale, ou Bulgarie proprement dite, le centre et le noyau de l'Empire bulgare : c'était là qu'étaient les capitales du roi Samuel, ses places fortes, ses palais, ses trésors enfermés dans des châteaux (2) : grande preuve qu'au x^e^ siècle la prépondérance avait passé du pays bulgare aux pays slaves, et que le vrai soutien de l'Empire fondé par les fils d'Asparuch, c'étaient les peuples slaves.

La présence d'une puissante aristocratie dans l'Empire bulgare nous est révélée par des faits nombreux.

Elle luttait à chaque pas que faisait la royauté dans la voie de l'imitation byzantine (3) : car elle sentait que toutes ces imitations, christianisme, gouvernement régulier, tendaient à son affaiblissement. Quand Boris se fit chrétien, et ordonna à ses sujets de se faire baptiser, une insurrection nobiliaire éclata et une bataille en règle fut livrée au pouvoir royal ; elle fut vaincue : 22 *Boliades* ou boyars,

(1) *Cérém.*, II, 47, p. 681.

(2) Voir ci-dessus page 318.

(3) *Responsa Nicolai papæ*, c. 17. — Hincmar, *Annales*, a. 868. — Cont. sur M. III, c. 15, p. 164. — Sym. c. 25, p. 665.

Cont. sur Léc., c. 28, p. 419. — Sym., c. 39, p. 744. — Georg., c. 40, p. 910. — Léon, p. 320.

avec toute leur famille, furent livrés au supplice. Quand Sursubul, le tuteur et le ministre du tsar Pierre, voulut contracter avec Byzance une alliance plus étroite, les Boliades, déjà affaiblis, firent une nouvelle tentative, et nombre d'entre eux furent encore exécutés.

Cette aristocratie se signale glorieusement dans les luttes de l'indépendance nationale. Quand la deuxième dynastie bulgare tomba et que les fils de Pierre furent emmenés captifs à Byzance, le boyar Mocros ou Siseman releva dans la région de l'Ochride le drapeau bulgare et fut le père d'une nouvelle dynastie (1). Après la chute de cette troisième dynastie, sous Basile II, quand toute la Bulgarie était entre les mains des Grecs, quand les gouverneurs mêmes de la région ochridienne accouraient partout faire leur soumission au *Bulgaroctone*, deux boyars de l'Albanie bulgare, Prusian et Ibatzès, essayèrent encore de lutter pour leur compte : retranchés sur les hauteurs inaccessibles du Tmor et du Vrochot, enfermés dans leurs forteresses de montagne, qui plus d'une fois sans doute avaient bravé les ordres du tsar bulgare avant d'affronter le courroux du Basileus byzantin, ils résistèrent jusqu'au moment où la force, pour Prusian, la trahison, pour Ibatzès, triomphèrent de leur valeur (2).

Dans les formules de questions courtoises que, suivant le *Livre des Cérémonies*, le Logothète byzantin devait adresser aux ambassadeurs bulgares, on trouve le passage suivant : « Comment se portent les fils du Prince de Bulgarie, comment se portent les six grands *Boliades* ? comment se portent les autres *Boliades*, tant du dedans que du dehors, οἱ ἔσω καὶ ἔξω Βολιάδες ? » etc. (3) On voit par ce passage que : 1° le corps de la noblesse bulgare était soumis à une sorte de hiérarchie ; qu'au-dessus de tous les Boyars se trouvaient six grands chefs, les pairs du royaume bulgare ; 2° qu'outre les Boyars résidant à la cour, οἱ ἔσω, il y en avait d'autres qui résidaient dans les provinces en qualité de commandants de places fortes ou de gouverneurs de provinces.

La noblesse *du dedans* était sans doute plus étroitement dépendante du prince : elle était retenue dans l'honorable domesticité des emplois auliques, astreinte à une discipline empruntée au céré-

(1) C'est le fameux *Comte* de Cédrénus, II, p. 435 et de Zonaras, XVII, 6, qui eut quatre fils : David, Moïse, Aaron et Samuel-Etienne, appelés par les Byzantins *les fils du Comte, Comitopouli*. Il porte le nom de Mocros dans Anne Comnène, VII, 3, p 343, et de Siseman dans l'acte de Pincius (Farlati, *Illyria Sacra*, II, 11, et dans Hilf., II, 24).

(2) Cédrénus, II, 469 et II, 470 et suiv. — Ibid., p. 474, l'histoire de Nicolitzès.

(3) *Cérém.*, II, 47, p. 681.

monial byzantin : elle échangeait son ancienne liberté contre la puissance que lui conférait les grandes dignités du royaume.

Il n'en était pas de même de la noblesse *du dehors*. A mesure qu'on s'éloignait du centre de l'Empire, l'obéissance des populations et la facilité à faire acquitter les charges publiques allaient diminuant. Avec des moyens politiques bien moins perfectionnés que ceux de Byzance, avec une armée permanente plus faible et une administration moins centralisée, le souverain ne pouvait gouverner directement qu'une assez faible partie de l'Empire. Pour tout le reste, il était obligé de se contenter, plutôt d'un hommage, que d'une véritable obéissance.

Nous voyons les rois bulgares contribuer eux-mêmes à constituer cette féodalité, en conférant dans les provinces éloignées de l'empire de véritables fiefs : le roi ou *joupan* de Dioclée (Montenégro), Vladimir, le *joupan* de Trébinié, Dragomir, reçoivent de Samuel l'investiture de leurs propres principautés (1). Le même Samuel confère à Romain, fils du tsar Pierre, l'investiture de Skopia (2), au Grec ou Arménien Aschod le commandement de Durazzo (3).

On voyait donc à la fois en Bulgarie, despotisme byzantin au centre, indépendance féodale dans les provinces. C'est l'histoire de tous les États fondés par les Barbares, sur les terres des deux Empires Romains.

Cette constitution de la Bulgarie, au point de vue militaire, avait ses avantages et ses inconvénients. Quand l'Empereur byzantin pouvait disposer de toutes ses forces contre la Bulgarie, sans être inquiété par quelque autre peuple, il était bien difficile que le tsar, avec des troupes féodalement organisées, pût lutter contre les armées permanentes et les troupes régulières de l'Empire. C'est cette infériorité qui deux fois amena le renversement de la monarchie bulgare : à la mort de Pierre par Zimiscès, puis à la mort de Jean Vladislav par Basile II.

Mais comme la tête de la Bulgarie n'était nulle part, aucun désastre pour elle n'était mortel. Le premier boyar venu, dans la région ochridienne ou dans le Balkan, relevait, après la chute de la monarchie, le drapeau national.

(1) Presbyter Diocleas, *Regnum Slavorum* dans Lucius *De Regno Croatiæ et Dalmatiæ*, p. 294.

(2) Cédr., II, 455.

(3) Ibid., II, 451.

III.

La Bulgarie se trouvait enfermée entre l'Empire byzantin et le plus civilisé des Etats slaves, la Moravie. Elle subissait, tour à tour, l'influence slave et l'influence grecque. En même temps que le slave devenait la langue nationale, le grec tendait à devenir la langue de la cour : Siméon se faisait acclamer en grec (1) par ses soldats et ses officiers. Le christianisme fut introduit pour la première fois en Bulgarie, par des missionnaires grecs, mais sa plus grande efflorаison eut lieu après l'arrivée des missionnaires slaves, les disciples de Méthode chassés de Moravie (2).

C'est surtout dans les modifications du système politique, dans la transformation de la royauté bulgare que l'influence de Byzance fut remarquable.

Pour les Khagans bulgares comme pour les autres rois qui se partagèrent les dépouilles de l'Empire, comme pour Evaric, Dagobert, Théodoric, il eût été doux, si l'aristocratie nationale n'eût sans cesse réagi, de transformer un chef barbare, au pouvoir précaire, obligé de gouverner avec le concours d'une assemblée, et de compter sur les forces militaires de ses leudes, en un souverain absolu appuyé sur des légions permanentes, sur une armée de légistes et d'agents fiscaux. On prit du moins de ce parfait modèle tout ce qui fut possible.

La première fois que cette tentation de pouvoir absolu et de faste byzantin s'offrit aux chefs des pasteurs ouraliens, c'est lorsque Justinien II Rhinotmète, fit alliance avec le roi Terbel, et, replacé par lui sur le trône, lui rendit tous les honneurs de la royauté. Il le nomma César, lui plaça une couronne sur la tête, le revêtit du manteau de pourpre broché d'or, ordonna aux citoyens de Byzance de se prosterner devant ce barbare comme devant l'Empereur lui-même. C'était pour mieux le duper qu'il cherchait ainsi à l'éblouir, et pour se dispenser de lui céder les territoires qu'il lui avait promis. Quoiqu'il en soit, ce fantôme brillant de Terbel semble avoir hanté comme une vision obstinée l'imagination de ses successeurs. Dans leurs grossières bourgades de Mésie, ils s'étudiaient à jouer au Basileus. Certainement ce n'est pas une coutume en vigueur chez

(1) Τῇ τῶν Ρωμαίων φωνῇ. — Cont. sur Léc., c. 15, p. 407. — Georg., c. 17, p. 900
(2) L. Léger, *Cyrille et Méthode*, p. 159 et suiv.

les princes finnois ou tartars, que d'obliger leurs courtisans et leur épouse même, à prendre leurs repas assis à terre (1), tandis qu'eux-mêmes sont assis sur un trône à une table séparée. C'est pourtant cette coutume que les prédécesseurs de Boris avaient introduite à leur cour (2). Ils avaient ouï dire que l'Empereur grec, le monarque modèle, tenait ses sujets à distance, mangeait à une table séparée quand il donnait un festin (3) ; et ils imitaient à leur manière cet auguste cérémonial, à peu près comme un roi nègre de la côte de Guinée peut imiter le cérémonial des Tuileries.

Mais quand l'Empire bulgare, sous Siméon, atteignit sa plus grande extension, quand les trois quarts de la Péninsule obéirent au Knès de Bulgarie, quand l'Empire Romain, en la personne de Lécapène dut s'humilier devant un vainqueur, quand à la gloire des armes se joignit l'éclat d'une civilisation naissante et d'une littérature nationale, le titre d'Autocratôr et de Basileus ne parut plus à Siméon trop au-dessus de lui. Ce que Byzance ne voulait pas lui accorder, il le demanda à la Vieille Rome ; et le pape, pour rattacher le prince bulgare à l'église latine, lui envoya « sa bénédiction paternelle et la couronne d'Empereur (4). »

A partir de ce moment, la maison de Siméon fut montée sur un pied tout impérial : rien ne rappelait plus les tentes de feutres qui composaient l'*aoul* des anciens Khagans (5) ; sa cour de Preslav, sur le Danube, ne le cédait pas en magnificence à celle de Byzance : sur la personne de cet étrange successeur d'Auguste et de Constantin, brillaient cette chlamyde de pourpre enrichie d'or et de pierreries, ce manteau impérial et ces brodequins de pourpre, que son petit-fils Boris devait un jour déposer sur l'ordre du Bulgaroctone, cette splendide couronne d'or que le destructeur de sa dynastie devait suspendre à Sainte-Sophie (6). Sa garde impériale avaient des cuirasses d'airain éblouissantes, des lances d'or et d'argent (7).

En prenant le costume impérial, les princes bulgares prirent aussi

(1) Priscus : « Mensæ juxta mensam Attilæ erectæ. » *Extraits des Ambassades*, p. 204.

(2) *Responsa*, c. 42.

(3) *Cérém.*, II, 52.

(4) *Vita Innocentii III*, dans Muratori, t. III, p. 516 ; lettre de Johannicius à Innocent III, où il rappelle que « ses prédécesseurs de bienheureuse mémoire, ces glorieux empereurs des Bulgares, Siméon, Pierre, Samuel » ont reçu de Rome la couronne impériale.

(5) Sur le mot *aul* ou aoul, cf. Schaf., II, 167.

(6) Léon le Diacre, IX, 12, p. 158-159.

(7) Cont. sur Léc., p. 407. — Cf. Sym. Mag. ; Georg. Mon. ; Cédrénus, Barhebraeus.

les maximes et les mœurs politiques de l'Empire. En Bulgarie aussi, l'Eglise et l'Etat furent étroitement unis : les ennemis de celle-là furent les ennemis de celui-ci ; les résistances des païens furent noyés dans le sang sous Boris. Dans les questions adressées au pape Nicolas, on demande si l'apostasie n'est pas justiciable des tribunaux : il est probable que la réponse affirmative du pape devint une loi de l'Etat (1). En revanche, le christianisme donna une consécration et une force nouvelle à la royauté : en exterminant vingt-deux familles de Boyars attachés aux idoles, Boris se débarrassait du même coup des membres les plus turbulents de sa noblesse : c'était une victoire de l'idée monarchique en même temps que de l'idée chrétienne. Siméon, couronné par le pape, dut paraître plus sacré à ses sujets que ses ancêtres coiffés d'un turban. Connaissant l'importance d'avoir l'Eglise nationale dans leurs mains, les princes bulgares ne cessent de réclamer, tantôt à Rome, tantôt à Constantinople, l'érection d'un Patriarche indépendant pour la Bulgarie : indépendant de toute influence étrangère, mais entièrement subordonné au prince qui le traiterait comme il voyait traiter par les princes grecs le Patriarche byzantin.

Les moyens usités chez les Grecs pour se débarrasser des compétiteurs politiques furent bientôt en usage à la cour bulgare. Au lieu d'égorger ses ennemis comme autrefois, on employait des moyens plus civilisés : on leur crevait les yeux comme Boris à son fils aîné (2), on leur rasait la tête et on les envoyait au couvent, comme fit le Tsar Pierre à ses deux frères Jean et Michel (3).

Malgré les progrès de l'idée monarchique, les institutions libres de la nation n'étaient pas encore complétement anéanties.

Nous voyons l'assemblée nationale se réunir encore en 888, lorsque Boris fait proclamer roi son second fils Siméon (4).

Le système de fiscalité byzantine n'avait pas encore pu s'introduire en Bulgarie. L'impôt foncier, par un reste de simplicité antique, se percevait en nature. Encore au temps de Samuel, tout Bulgare qui possédait une paire de bœufs, payait à l'Etat un *modius* de blé, un *modius* de millet et une cruche (σταμνος) de vin. Cette coutume était tellement enracinée dans les mœurs, que le *Bulgaroctone* lui-même ne crut pas pouvoir rien innover, et quand les officiers ro-

(1) *Responsa*, c. 18.
(2) *Annales Einsidlenses ;* Regino, *Chronique*, a. 868. Pertz, t. I, p. 473 et 580.
(3) Cont. sur Léc., c. 28, p. 419.
(4) *Annales Einsidlenses*, et Regino, *Chronique*, a. 868.

mains, sous Michel IV, voulurent substituer à ce tribut un impôt en argent, les insurrections éclatèrent (1).

Il n'y avait sans doute de permanent dans l'armée bulgare que la maison militaire du Roi, ces gardes aux lances d'or qui escortaient Siméon, et les nobles qu'il nourrissait à sa cour (2).

L'art militaire avait pourtant fait chez eux des progrès considérables : c'est la première chose que des barbares empruntent à leurs voisins civilisés. Quand Michel II, en 823, assiéga son rival Thomas dans Andrinople, raconte Cédrénus, il ne voulut pas employer les machines de siége et les hélépoles, crainte d'enseigner soit aux Slaves, soit aux Bulgares, voisins d'Andrinople, les secrets de la poliorcétique (3). Ce que les Byzantins refusaient de leur enseigner, les Bulgares l'apprirent des Sarrasins. Dès 812, Crum assiégeait Mésembria avec des machines de siége que dirigeait un transfuge d'origine arabe (4).

En 820, lorsqu'il se préparait à assiéger Constantinople, il réunit une telle quantité de béliers, balistes, catapultes, tours roulantes, pierriers, scorpions, chausse-trappes, tortues, machines à lancer du feu, qu'il lui fallut 5000 voitures et une multitude de bœufs (5). Boris, en 887, dans sa campagne de Serbie, se voyait enlever par l'ennemi douze grandes machines (6). Ces moyens durent aller sans cesse en se perfectionnant, jusqu'à l'époque dont nous nous occupons. La construction des châteaux forts, la fortification des villes et des défilés de montagne étaient aussi avancées chez les Bulgares que chez les Grecs, comme le prouvent ces lignes de forteresses qui défendaient le Danube, le Balkan, la Rhodope, qui hérissaient la région de l'Ochride et serraient de si près la Macédoine romaine.

Les Bulgares avaient apporté des steppes du Volga une remarquable facilité à recevoir la civilisation.

Le premier territoire qu'ils se firent céder par l'Empire, ce fut un territoire maritime, la Zagorie de Thrace, avec ses ports marchands d'Anchiale, Mésembria, Burgas, Sozopolis : la mer et le commerce les attiraient irrésistiblement. Ils avaient déjà dans les mains les ports de la basse Mésie : Odessos, Constantiana (l'Istropolis des

(1) Cédrénus, II, 330.

(2) Il est possible que le tsar bulgare, comme le basileus byzantin, ait pris à sa solde des auxiliaires étrangers : peut-être des Grecs. *Anonymus Belæ*, c. 38-42.

(3) Cont. sur M. II, c. 19, p. 68. — Cédrén., II, p. 88.

(4) Théoph., a. 6304, p. 776.

(5) Sym. sur Léon V, c. 11, p. 617.

(6) *De Adm. Imp.*, c. 32, p. 154.

Grecs), etc. Dans toutes ces villes, de nombreuses colonies de négociants, d'origine grecque et asiatique, devaient leur apprendre les secrets du trafic oriental. A peine établis en Mésie, ils entrent en relations commerciales avec leurs voisins. Aux Moraves, ils vendaient le sel, denrée si nécessaire à ce peuple, qu'Arnould de Carinthie, son ennemi acharné, ne demande qu'une chose aux Bulgares : de ne plus leur fournir de sel (1) (892). La Bulgarie devint l'entrepôt du commerce occidental et septentrional et du commerce byzantin. Les denrées de l'Allemagne, de la Moravie, de la Russie, des régions danubiennes, s'échangeaient par eux contre les produits manufacturés de l'Empire et les denrées de l'Asie et de l'Afrique. Les immenses régions des pays slaves, où les Grecs ne pouvaient pénétrer, étaient ouvertes aux marchands bulgares, grâce à leurs connaissances des idiomes slaves. Et qu'on n'objecte pas que le commerce devait sembler à ces barbares une dérogation et qu'ils devaient l'abandonner exclusivement à leurs sujets grecs. Les Franks, dès le temps de Dagobert, ne faisaient-ils pas la lance à la main, le commerce des régions danubiennes (2) ?

Dès le temps de Léon le Sage, nous trouvons les Bulgares en possession de comptoirs à Constantinople, au centre même du commerce de l'Orient. Une intrigue de spéculateurs, qu'appuyait le crédit d'un eunuque du Basiléopator Stylien, obtint de Léon VI la translation des comptoirs bulgares à Thessalonique. C'était la seconde ville commerciale de l'Empire, mais un entrepôt bien moins commode que Byzance, pour des navires partis du golfe de Burgas ou de l'embouchure du Danube. Non-seulement les navires bulgares étaient obligés de faire tout le tour de la péninsule thracique pour se rendre à Thessalonique, au lieu de décharger comme autrefois sur les quais de Constantinople ; mais à Thessalonique même, leurs concurrents byzantins avaient obtenu, par le crédit de l'eunuque, la ferme des impôts et les accablaient d'exactions : *βαρέα τελωνήματα* (Cédr.), *κακῶς κουμερκεύοντες* (Cont).

Les plaintes du commerce bulgare attirèrent l'attention du Tsar Siméon, et ses réclamations auprès du Basileus n'ayant point obtenu satisfaction, on eut, en 889, le spectacle singulier, pour le

(1) Dudik, *Gesch. Maehrens*, t. I, p. 260. — Boczek, *Codex Diplomaticus Moraviæ*, p. 52 et 70-73.

(2) Am. Thierry, *Attila*, sur l'histoire du Franc Samo, roi des Vendes Carinthiens. — Palacki : *Ueber Fredegar und seinen Nachrichten über Samo.*

IXe siècle, d'une guerre entreprise pour des motifs commerciaux (1).

Avec le christianisme, la passion du couvent s'empara des Bulgares : c'est alors que s'élevèrent sur le mont Athos des couvents gréco-slaves, comme celui de Kilandjar.

On sait combien de princes chrétiens, au Xe ou XIe siècles, se sentirent attirés vers le cloître, et, ne pouvant y entrer, voulurent vivre comme des moines (2) : Nicéphore Phocas, le belliqueux Empereur grec, faisait sa société habituelle de moines, couchait sur la dure, portait un cilice, et si les religieux, ses directeurs, l'eussent permis, se fût abstenu de viande et eût gardé la chasteté dans le mariage (3). Les princes demi-barbares de la Bulgarie ne pouvaient échapper à cette attraction : un des plus actifs et des plus belliqueux de la dynastie, le roi néophyte Boris, termina sa laborieuse carrière dans le repos du cloître.

Le bruit de sa vocation monacale est parvenu jusqu'en Occident : les annalistes francs nous le représentent aspirant à descendre du trône et préludant par les austérités qu'il s'impose dans son palais aux austérités du cloître : « Le jour, aux yeux du peuple, il s'avançait revêtu des ornements royaux ; mais la nuit, revêtu d'un sac, il se rendait secrètement dans une église, se jetait sur le pavé et couché sur un cilice, se livrait à la prière (4). »

Sur quel fondement Luitprand accuse-t-il Siméon d'apostasie et de désertion de son couvent (5) ? Peut-être en sa qualité de puîné, l'avait-on d'abord destiné au cloître d'où les nécessités politiques l'appelèrent au pouvoir.

La Bulgarie présentait au Xe siècle de singuliers contrastes : la masse du peuple avait encore conservé beaucoup de ces superstitions qu'avait condamnées le pape Nicolas ; elle avait conservé la croyance à la pierre qui guérit, aux conjurations et incantations avant la bataille, aux bons et mauvais présages (6), à ces pratiques démoniaques qui avaient valu un si mauvais renom aux vieux Bulgares. Luitprand assure gravement qu'un des fils de Siméon était un

(1) Cont. sur Léon VI, c. 9, p. 357. — Georg, c. 11, p. 853. — Léon, p. 266. — Cédrén., II, 254. — Zon , XVI, 12.

(2) Michelet, *Hist. de Fr.*, t. III.

(3) Léon le Diacre, III, 9, p. 49 ; V, 5, p. 83.

(4) *Annales Einsidlenses* et Regino, a. 868.

(5) Luitpr., *Antapod.*, III, 29. — Pertz, III, p. 309 « elegitque potius apostatam Julianum quam beatissimum Petrum. »

(6) *Responsa Nicolai papæ.*

sorcier si accompli, qu'en un clin d'œil il changeait un homme en loup ou en toute autre bête (1).

Il n'y avait pas si longtemps que l'Eglise avait été appelée à statuer sur les derniers polygames (2), que l'on avait cessé de porter la queue de cheval à la tête des troupes (3) et de collectionner les crânes des ennemis tués à la guerre. Sans doute le turban asiatique n'avait pas encore complétement disparu, et si les rois prêtaient serment sur la croix et l'Evangile, plus d'un parmi leurs sujets étendait encore la main sur le glaive nu des ancêtres (4).

Le christianisme qui, après l'émigration des disciples de Méthode avait eu une si brillante renaissance, était déjà sourdement miné par les doctrines manichéennes.

Mieux que personne, les Byzantins savaient à quoi s'en tenir sur ces Finnois mal grécisés : ils avaient beau s'appeler Michaël, Petros, Siméon, Romanos, Joannes, Aaron, Mosès, Samuel, David, etc., ils avaient beau rejeter leurs anciens noms ouraliens qui sentaient la steppe et la tente de feutre : à tout moment le vieil homme reparaissait : le premier éveil de la ferveur chrétienne se manifesta chez eux par l'empressement qu'ils mirent à couper le nez et les oreilles à des missionnaires étrangers soupçonnés d'hétérodoxie (5).

Qu'on étudie même ce fameux Siméon, cet *Hémiargos*, comme l'appellent les contemporains, ce demi-grec qui, dans son enfance, avait étudié à Constantinople « la rhétorique de Démosthène et les syllogismes d'Aristote (6). » Il n'aimait que le luxe de Byzance, les soieries, les draps d'or. Dévotement, il s'intitulait prince des Bulgares par la grâce de Dieu (7). Il accueillait avec enthousiasme les Gorazd et les Clément, les apôtres proscrits des Moraves (8). Il aimait à s'entourer, comme les Basileis byzantins, d'une cour de littérateurs. Il faisait traduire en slave, par le pope Grégoire, la *Chronique de Ma-*

(1) Luitprand, *Antap*, III, 29. — Pertz, 309.

(2) *Responsa*, c. 51. — Sur la polygamie de Krum, Schaf., II, 167 ; de Menumorout, Szalay, *Geschichte Ungarns*, I, 64.

(3) *Responsa*, c. 33. — Sur la queue de cheval, enseigne au temps de Romulus, cf., Lydus, De *Mag.*, I, 7, p. 127.

(4) *Responsa* c. 66. — Ibid., c. 67.

(5) *Responsa*, c. 14, 16.

(6) Luitprand, *Antapod*, l. III. — Pertz, III, p. 309. « Hunc etenim Symeonem hemiargon, i, e, semigræcum esse aiebant, eo quod a pueritia Byzantii Demosthenis rhetoricam, Aristotelisque syllogismos didicerit. »

(7) *Cérém.*, II, 47-48, p. 681, 690.

(8) L. Léger, *Cyrille et Méthode*.

lalas, par l'évêque Constantin, les *Discours* du grand Athanase contre les Ariens ; il se faisait dédier par le même écrivain son *Explication des Evangiles*, son *Tableau de la création* (l'*Hexaméron*) où l'on trouve des extraits d'Aristote aussi bien que de S. Jean Chrysostome. Comme un autre Porphyrogénète, il faisait faire des compilations : témoin cette vaste encyclopédie patrologique retrouvée dans un manuscrit de 1073, et dans la préface de laquelle on le compare à Ptolémée. Lui-même aspirait à la gloire d'auteur, écrivait de sa propre main le *Livre Doré*, choix de morceaux de Jean Chrysostome (1). L'éloquent évêque de Constantinople était, comme on le voit, son auteur favori : cette passion commune au Porphyrogénète et à son terrible rival, est d'ailleurs le seul point de ressemblance qu'on puisse trouver entre ces deux hommes remarquables. En un mot, Siméon fut le Charlemagne de la Bulgarie, plus lettré encore que notre Charlemagne, et bien plus heureux, car il fonda une littérature nationale. Mais ce Tsar bibliophile, « cette diligente abeille qui empruntait le suc de toutes les fleurs pour le répandre sur ses boyars, » avait parfois des accès de barbarie effroyables : on se rappelait alors le vieux Krum et ses orgies dans le crâne doré de l'Empereur Nicéphore. Dans sa première guerre contre les Byzantins, il fit couper le nez à tous ses prisonniers (2) ; à la prise d'Andrinople, il fit torturer le gouverneur grec qui avait osé lui résister, et le fit ensuite périr d'un affreux supplice (3). Plus d'une fois, il ordonna de saisir et de jeter en prison les ambassadeurs romains (4). Les mœurs ne s'adoucirent guère sous ses successeurs : à en juger par les vengeances exercées par Pierre Ier sur ses ennemis politiques (5). Le Tsar Samuel fut l'assassin de son père et de ses frères (6). Toutes les horreurs de l'histoire mérovingienne se reproduisent dans les palais de Preslav et de l'Ochride.

IV.

Il y avait des nations qui avaient fait aux Byzantins du bien et du mal ; mais la Bulgarie avait été pour eux une ennemie implacable.

(1) L. Léger, *La littérature bulgare au temps de Syméon* (Extrait d'un cours professé à la salle Gerson) : *Revue des Cours*, 1868-1869.

(2) Cont. sur Léon VI, c. 9, p. 358.

(3) Cont. sur Léc. c. 13, p. 404-405.

(4) Cont. sur Léon VI, c. 9., p. 358-359.

(5) Cont. sur Léc., c. 23, p. 419.

(6) Le document de Pincius (voir ci-dessus p. 322, note 1). — Cédrén. II, 435.

Elle n'accordait de répit à l'Empire que lorsqu'elle-même se trouvait travaillée par quelque mal intérieur. Après le terrible Krum, qui, en 811, détruisit une armée et un Empereur romain, et en 813 fit des sacrifices humains devant la Porte d'Or, une période de paix avec Mortagon, avec Présiam : la Bulgarie souffrait de la guerre civile. Après les grandes guerres de Boris, autre temps de repos : la Bulgarie était ravagée par la famine. A peine remise sous Siméon, la Bulgarie redevient si pressante qu'il faut recourir contre elle à un expédient terrible : l'appel aux Magyars (1).

Constantin Porphyrogénète fut élevé au milieu des terreurs de l'invasion bulgare. Que de fois on put se demander si cet enfant, couronné à cinq ans par son père (911), deviendrait jamais un Empereur, si même il y aurait encore un Empire Romain !

Collègue à sept ans de son oncle Alexandre, il put lire sur les visages de son entourage la consternation qui s'empara de la cour après l'insolente réponse que fit l'Empereur Alexandre, dans un moment d'ivresse, aux envoyés bulgares (2) et qui attira de nouveau sur l'Empire les escadrons danubiens. Empereur en tutelle, il vit, en 913, de son palais du Cénourgion, l'incendie qui dévastait la Thrace tout entière, d'Andrinople à Constantinople ; il vit les tentes bulgares se dresser autour des remparts de sa capitale, des Blachernes à la Porte d'Or ; il reçut à sa propre table les deux fils de son ennemi qui venaient demander à ses ministres l'humiliation de l'Empire (3) ; il vit les angoises de ses tuteurs, les larmes de sa mère (4) impuissante à préserver la Thrace.

La prise d'Andrinople, en 914 (5), la grande défaite de l'armée romaine à Anchiale, en 917 (6), signalèrent tristement le premier règne de Constantin. Tandis que ses tuteurs se disputaient la régence, que ses généraux se disputaient l'Empire, l'ennemi avançait toujours. Les Byzantins se laissaient distraire de leur danger, mais non pas Siméon de son ambition.

(1) Cont. sur Léon, VI, c. 9, p. 358.

(2) Cont. sur Alexandre, c. 6, p. 380. — Sym. c. 3, p. 717. — Georg. c. 6, p. 873. — Léon, p. 287. — Cédrén., II, 277.

(3) Cont. sur C. Porph., c. 5, p. 385. — Léon, p. 291. — Sym. c., 5, p. 721. — Georg., c. 7, p. 877.—Cédrén., II, p. 282. — Zon. XVI, 16. — Nestor, a. 6422, c. 25.

(4) Cont., c. 7, p. 387 : ἐν φροντίδι οὔσης τῆς Ἀυγούστης καὶ τῶν ἐν τέλει, etc.

(5) Les mêmes. — Nestor, a. 6423.

(6) Cont., c. 10, p. 389. — Les mêmes auteurs.

Léon le Diacre, VII, 7, p. 123, dit que de son temps on voyait encore des monceaux d'ossements près d'Anchiale.

« Quand Lécapène vint partager le trône de Constantin, il ne restait plus à l'Empire en Europe que l'espace de terrain que renfermaient les remparts de Constantinople : Andrinople, pour la troisième fois, était aux mains de Siméon (1), la Thrace en proie à l'ennemi jusqu'aux faubourgs de la capitale, et Byzance, isolée de l'Europe, resserrée entre les conquêtes bulgares et la mer, n'avait plus de communication qu'avec l'Asie. C'était presque, cinq cents ans à l'avance, la situation de 1453.

Pour mettre fin à l'existence de l'Empire Romain en Europe, il ne restait qu'une ville à emporter. L'entreprise ne parut à Siméon ni au-dessus de son ambition, ni au-dessus de ses forces. Le moment était venu où le nom bulgare remplacerait en Orient la gloire du nom romain ; où l'héritage d'Auguste et de Constantin le Grand tomberait entre les mains d'un descendant d'Asparuch. Ce n'était pas pour rien que Siméon s'était fait grec, homme civilisé, byzantin : il se créait des titres à l'héritage. Partout sur le chemin « avec l'insolence habituelle aux Scythes, il forçait les Romains à l'acclamer *Autocratôr* (2). »

Enfin, en 924, les Bulgares parurent sous les murs de la ville. Il y avait onze ans qu'ils ravageaient la Thrace, d'Andrinople au Bosphore (3) : il ne restait pas aux Grecs une seule place forte pour couvrir Constantinople. Il y avait onze ans que l'on combattait : il n'y avait pas une légion qui ne se fût mesurée, et sans succès, contre les Bulgares. Rien ne pouvait plus sauver Byzance que Byzance elle-même et ses prodigieuses murailles.

Chose étrange, Siméon, au lieu de donner l'assaut, négocie. Il s'avance jusqu'aux Blachernes (4) et demande à voir le patriarche Nicolas et quelques-uns des grands de l'État pour traiter de la paix avec eux. On lui envoie des députés ; par une nouvelle bizarrerie, il refuse de les recevoir : c'est à l'Empereur qu'il veut parler. Romain qui ne désirait que la fin des hostilités, se rend à cette demande.

On choisit un emplacement pour l'entrevue, on y construit les barrières, on prend les précautions usitées en pareil cas. Que fait Siméon pendant ce temps ? il s'empare de Notre-Dame-des-Sources,

(1) Cont. sur Léc., c. 13, p. 404. — Les mêmes.

(2) Léon le Diacre, VII, 7, p. 123.

(3) Cont. sur Léc., c. 10-13, p. 402-405. — Les mêmes.

(4) Sur l'ensemble de ces faits : Cont. sur Lécap., c. 15, p. 408. — Sym. Mag., c. 30, p. 737. — Léon, p. 311. — George le Moine, c. 21, p. 900. — Cédrén. p. 305. — Zonaras, XVI, 18. — Nestor, a. 6437, c. 26. — Barhebræus, 194.

et livre cette église aux flammes. Rien ne pouvait blesser plus cruellement les Grecs que la destruction d'un sanctuaire vénéré, célèbre par sa sainteté et par ses reliques. C'était une insulte purement gratuite, sans but, sans portée : car le projet d'entrevue avec l'Empereur subsistait toujours. On ne sait vraiment quelle pensée inspirait Siméon. Etait-ce par dépit de ne pouvoir atteindre son but de vive force ? sentait-il, à la fois, que prendre Constantinople était impossible et que continuer une guerre que ne couronnerait pas la prise de la capitale était inutile ? La paix lui était aussi désagréable que nécessaire. Il donnait carrière à son dépit, il se livrait à toutes les sauvages fantaisies d'un despote impuissant.

Le jour de l'entrevue arrivé, on vit bien le caractère différent des deux princes. Tous deux se trouvaient acculés à une impossibilité : Siméon ne pouvait prendre Constantinople, Romain ne pouvait chasser les Bulgares de la Thrace. Mais le demi-barbare, l'*hémiargos* s'abandonnait à toute la violence de ses passions : il se vengeait sur les hommes et les monuments de la ruine de ses espérances ; il rendait amère, insultante pour les Grecs, la paix qu'il ne pouvait leur refuser ; à force de fanfaronnade, d'insolence, d'ostentation, il voulait déguiser l'amer sentiment de son impuissance. Forcé de renoncer à l'Empire, il voulait se donner la satisfaction de se proclamer Empereur.

Romain, au lieu d'être abattu, se laissait aller à une sorte de résignation mystique. Il lui semblait beau de se courber devant un barbare, au nom d'un maître commun, et pour arrêter l'effusion du sang chrétien. Contre l'humiliation, il cherchait un refuge dans une humilité volontaire. La paix, qui lui était nécessaire, il la demandait au nom de Dieu et de la fraternité chrétienne.

Tandis que Siméon paradait sous les yeux des Byzantins dans une sorte d'apothéose impériale et qu'il s'enivrait des acclamations de ses barbares, l'Empereur était prosterné les mains jointes auprès du tombeau de la Vierge, arrosant le pavé de ses larmes et suppliant la Théotokos d'amollir le dur cœur de ce barbare. Il prit dans le tombeau de la Vierge le *maphorium* miraculeux et le plaça sur sa poitrine « comme une cuirasse qu'aucun trait ne pouvait percer ; sa foi en la Vierge immaculée lui servait de casque. »

Sur le lieu de l'entrevue, l'insolence du barbare se manifesta de nouveau. D'abord, il se donna le plaisir de faire attendre l'Empereur ; puis des Bulgares vinrent examiner les barrières avec un soin outrageant ; enfin il descendit de cheval et s'avança vers Romain.

Je ne sais si le discours qu'on lit dans les auteurs a bien été prononcé par Romain. Le Continuateur de Théophane, contemporain du Porphyrogénète, est le premier qui l'ait rapporté : Syméon, George le Moine, Cédrénus, etc., l'ont ensuite reproduit textuellement. Pourtant il me semble bien vraisemblable et bien dans la situation. La vraie supériorité de Byzance sur la Bulgarie, ce n'étaient plus les armes, la poliorcétique, la civilisation extérieure : Siméon ne l'avait que trop prouvé. Mais c'était la civilisation intérieure, un christianisme, en somme, plus profond chez les Byzantins ; une force morale, religieuse, qui agissait puissamment sur les Bulgares sans qu'ils s'en rendissent compte. Puis la légitimité, l'antiquité, cet héritage de la civilisation ancienne et de la gloire romaine, tout entier concentré entre les mains de Byzance ; quatorze siècles d'Empire depuis Auguste, sept siècles de monarchie chrétienne depuis Constantin ; l'Orient tout entier, tous les peuples du Nord, les Bulgares eux-mêmes en première ligne, initiés par les Grecs aux christianisme ; le nom de Byzance devenu le synonyme de toute une civilisation et de toute une religion : voilà ce qui, sans doute, avec le spectacle de ces murailles inébranlables de Byzance, toutes couvertes de guerriers, de machines, d'une multitude immense, dut agir sur l'imagination du barbare pendant que l'Empereur grec lui parlait. Lui qui, tout à l'heure, s'était cru si près de se substituer aux Césars, qui maintenant s'en trouvait si éloigné, il comprenait quelle grande chose c'était que l'Empire byzantin. Celui qui lui parlait en ce moment, ce vieillard qu'il avait pris plaisir à insulter et à braver, ce prince qui, avec une faible escorte, un cilice sur le corps, était venu sans frayeur le trouver au milieu de sa puissance et de son triomphe, qui, les yeux humides des larmes versées au pied des autels, lui parlait de piété et d'humanité, ce n'était point un prince ordinaire. C'était l'Empereur par excellence, le monarque-type, l'héritier de la plus vieille royauté de l'univers, un prêtre-roi et le vrai Patriarche du christianisme d'Orient. Son âme hautaine et insolente « éprouva de la pudeur devant l'humilité de celui qui parlait (1), » sa fougue tomba devant la révélation d'une puissance morale, si considérable qu'elle pouvait s'abaisser sans déchoir. « De retour auprès des siens, il leur parlait de la sagesse et de l'humilité de Romain, » tout étonné sans doute que ce fussent là les vertus impériales. « Il exaltait sa majesté, sa grandeur d'âme, son courage

(1) Αἰδεσθεὶς τὴν τούτου ταπείνωσιν καὶ τοὺς λόγους. Cont. *loc. cit.*, p. 409.

inébranlable. » Il s'éloigna de Constantinople, comme Attila s'était éloigné de Rome, troublé, confus, étonné de céder. C'était l'irrésolution qui dominait en lui : il leva le siége sans signer de traité et termina la guerre sans se décider à la paix.

En ce jour, Siméon avait bravé l'Empire byzantin à la face même de Byzance. Patriarche, Empereur, le Sénat, les reliques des saints, tout s'était humilié devant lui. Son triomphe fut complet, mais non son succès. En ce jour, il fut décidé que jamais Constantinople ne serait la capitale d'un Empire bulgare ; et c'est de ce moment qu'il faut dater la rapide décadence de la Bulgarie.

Une autre raison déterminante de la retraite de Siméon, c'est que pour assiéger Constantinople, il fallait une marine. Elle fut imprenable aux Ottomans tant qu'ils n'eurent pas organisé une flotte. Les janissaires des deux Amuraths furent impuissants contre elle ; elle ne fut réduite que par les galères de Mahomet II.

Les Bulgares n'avaient pas une flotte capable d'arracher l'Empire de la mer à celle de Byzance. Ils firent ce que plusieurs fois déjà avaient fait les Slaves : ils recherchèrent l'appui des flottes sarrasines. Les hommes du Nord et ceux du Midi se donnèrent la main contre l'Empire. La première puissance maritime de l'Europe après Byzance, c'étaient les Arabes. Un traité de partage fut ébauché entre Phatloum ou Phatmoun, c'est-à-dire le Fatimite Almedhi, Khalife d'Afrique, et Siméon.

L'un fournirait la flotte, l'autre l'armée. On partagerait également le butin ; mais les Bulgares auraient Byzance.

Comme les députés bulgares revenaient chez eux accompagnés d'ambassadeurs sarrasins, les uns et les autres furent pris par les Calabrais et envoyés à Constantinople. Romain mit en prison les Bulgares, mais résolut de bien traiter les Arabes. Il les combla de présents pour eux et pour leur prince, les renvoya à leur maître, et sachant bien ce qui irritait celui-ci contre l'Empire, lui fit dire que s'il ne lui avait pas encore payé le tribut de 22 000 nomismata, c'était la faute des circonstances et non mauvaise volonté.

Le Fatimite qui aimait mieux percevoir annuellement, régulièrement le tribut de l'Empire que de s'enrichir en un jour d'un pillage tumultuaire, qui mieux que Siméon connaissait l'imprenable Byzance, affecta d'être touché de la courtoisie de Romain(1) et même, assure Cédrénus, réduisit de moitié le tribut que lui payait l'Empire.

(1) Cédrénus, II, 356. — Amari, *Storia Dei Musulmani di Sicilia*, t. II, p. 173.

Il parut sans doute au Khalife que même onze mille nomismata valaient mieux que toutes les chances de conquête (1). Ainsi acheva de s'évanouir le rêve doré de Siméon.

V.

Quand Romain Lécapène et Siméon s'étaient rencontrés sous les murs de Constantinople, on avait vu deux aigles placés au-dessus de leurs têtes, se réunir un instant, puis reprendre leur vol, l'un vers la Ville, l'autre vers la Thrace. En effet, il y avait maintenant deux Empires dans la Péninsule. L'Empire bulgare, d'une immense étendue ; l'Empire romain presque réduit à une seule ville. Mais l'un, privé de centre et d'appui, sans capitale parce qu'il n'avait pas d'unité, œuvre de la force et non de la civilisation, sentant déjà lever en lui le germe de sa dissolution prochaine ; l'autre en un seul point, en une seule ville, concentrant une force d'expansion immense. Constantinople était comme une souche impossible à extirper, de laquelle, en dépit de destructions répétées, pouvait toujours jaillir une végétation nouvelle. De sa prodigieuse vitalité, Constantinople refaisait incessamment l'Empire sans cesse mutilé.

Du jour où il fut démontré, d'une part, que Constantinople ne pouvait pas être la capitale d'un Empire bulgare, d'autre part que la Bulgarie ne pouvait pas être une province de l'Empire grec, il fallait bien chercher un accommodement, un *modus vivendi* entre les deux monarchies qui se partageaient la Péninsule. La paix que Siméon avait refusé de mener à sa conclusion, les circonstances l'imposèrent à son successeur. Quand Siméon mourut, au lendemain d'une défaite, vaincu par les Croates, la Bulgarie se trouva dans une situation presque désespérée. L'ordre de succession interrompu

(1) Voir dans les auteurs arabes l'impression produite par ces murailles de « Constantiniah, » hautes de 21 coudées, avec 10 coudées de parapet, des tours de 50 coudées, 100 portes, etc. Ibn Khordadbeh, p. 473 — Reinaud : Aboulféda, t. II, p. 282. — Edrisi, trad. Jaubert, t. II, p. 298.

Voir l'effet produit sur les croisées de la quatrième croisade : Villehardouin, c. 61. — Robert de Clari, édité par le comte Riant, p. 33 et suiv. — Gunther, c. 17 : très-curieuse description.

Romain Lécapène paraît avoir fait aux murailles de C. P. d'importantes réparations. Bœckh, *Inscr. christ.*, n° 8791, signale l'inscription suivante sur l'une des tours de la Ville : ΠΑΣΙ ΡΩΜΑΙΟΙΣ ΜΕΓΑΣ ΔΕΣΠΟΤΗΣ ΗΓΕΙΡΕ ΡΩΜΑΝΟΣ ΝΕΟΝ Ο ΠΑΜΜΕΓΙΣΤΟΣ ΤΟΝΔΕ ΠΥΡΓΟΝ ΕΚ ΒΑΘΡΩΝ.

par le dernier Roi (1), le fils cadet sur le trône et les aînés en révolte, un régent mal obéi d'une noblesse partagée en factions, la famine qui, une fois déjà, sous Boris, avait mis la Bulgarie à la discrétion de ses ennemis ; puis tous les peuples voisins, Hongrois, Serbes, Croates s'apprêtant à une revanche ; pour comble de malheur, la nouvelle que l'Empereur grec lui-même faisait des préparatifs.

Placé entre les Romains et les Barbares, le régent de Bulgarie, Georges Sursubul, pensa qu'il valait mieux se rapprocher des premiers. Mais pour leur faire désirer la paix, que bientôt peut-être il serait obligé d'implorer, il pensa qu'il fallait leur faire peur. Une armée bulgare se mit en marche vers la Macédoine ; presque aussitôt après, on fit des ouvertures de paix. Deux moines et un clerc palatin, envoyés par les deux parties, se rencontrèrent à Mésembria. Après les moines chargés de tâter le terrain, une véritable ambassade bulgare, le régent Sursubul à sa tête. Puis, les ambassadeurs ayant eu occasion de voir Marie, fille de Christophe et petite-fille de Romain, on écrivit au jeune Tsar de faire le voyage de Constantinople. Une fois déjà, au dire d'Elmacin (2), Siméon avait proposé aux tuteurs et à la mère de Constantin VII une alliance de famille. On lui avait sans doute répondu par une de ces fins de non-recevoir, dont le Porphyrogénète donne la formule dans un de ses ouvrages (3).

Mais les circonstances n'admettaient plus ces défaites. Il fallait laisser dormir le prétendu testament de Constantin-le-Grand et se résigner à une nouvelle mésalliance. L'Empereur grec envoya un Magister de ses parents au-devant de Pierre pour l'amener à Constantinople ; lui-même se rendit en trirème à la porte de Blachernes et embrassa le fils de son ennemi. Le protovestiaire Théophane fut le négociateur du traité et le *paranymphe* du mariage, qui fut béni par le Patriarche Théophylacte, fils de Romain, frère de la nouvelle épouse. Ce fut à cette occasion que, pour honorer son hôte, l'Empereur commit une nouvelle usurpation sur les droits du Porphyrogénète, et, sur la demande des Bulgares, donna à son fils Christophe, devenu le beau-

(1) Cont. sur Lécap., c. 21, p. 411-412, etc. Autres autorités sur la mort de Siméon : — Sym., c. 38, p. 740. — Georg. c. 28, p. 904. — Léon, p. 315. — Cédrén. II, 307. — Zon. XVI, 18. — Glycas, 558. — Nestor, a. 6450, c. 26.

(2) Leichius, *Vita Const. Porph.*, p. XXVII. — Elmacin, trad. Vattier, p. 207-208.

(3) *De Adm. Imp*, c. 13, p. 82.

père d'un Tsar, la préséance sur le légitime Empereur. Des fêtes splendides, auxquelles Constantin VII ne pouvait cependant guère s'associer, signalèrent cette réconciliation de deux ennemis acharnés, et inaugurèrent une paix de quarante années : la plus longue dont la Thrace et la Macédoine aient gardé le souvenir, depuis la création de l'Empire d'Orient.

Enfin, la jeune reine s'arracha à sa famille et à son peuple pour aller régner chez les Barbares. « Sa joie était mêlée de tristesse, dit l'historien ; elle était triste de renoncer à des parents bien-aimés, à ces demeures royales, à la tendresse de ses proches ; elle se réjouissait de ce qu'elle était la femme d'un roi et de ce qu'on l'acclamait souveraine des Bulgares (1). » Il ajoute qu'elle emmenait avec elle des richesses de toutes sortes et un mobilier prodigieux. Elle faisait bien ; car il est probable, malgré l'ostentation théâtrale de Siméon, qu'on ne retrouvait pas chez les Bulgares le luxe et le confortable byzantins. Une génération après, quand Zimiscès demanda aux Bulgares les filles de cette même princesse pour les marier aux petits-fils du Porphyrogénète, ce fut sur un chariot à la scythe qu'ils dirigèrent sur Constantinople les deux jeunes fiancées (2).

Le nom que prit la jeune tsarine en Bulgarie était plein de promesses : Irène, la Paix. A partir de ce moment, Byzance et la Bulgarie furent étroitement unies : union religieuse, union politique contre les barbares du Nord, union dynastique et de famille. Tant que la race de Romain fut sur le trône, il y eut même de la tendresse et de la cordialité dans cette alliance.

« Plus d'une fois, dit le chroniqueur (3), la petite-fille de l'Empereur Romain, femme de Pierre le Bulgare, vint de Bulgarie à la Ville pour voir son père et son aïeul. La dernière fois, elle fit le voyage avec trois enfants, quand son père Christophe était déjà mort. Elle reçut de grands présents de son aïeul et s'en retourna comblée d'honneurs. »

On comprend que rien de ce qui se passait en Bulgarie, comme père et comme prince, ne pouvait être indifférent à Romain. La Bulgarie était devenue en quelque sorte un satellite de l'Empire grec ; elle vivait de sa vie, et tout ce qui se passait dans l'une avait son contre-coup dans l'autre. Quand le Tsar eut étouffé dans le sang la

(1) Cont. sur Lécap., c. 23, p. 415.
(2) Léon le Diacre, V, 2, p. 78.
(3) Cont. sur Lécap., c. 35, p. 422.

révolte suscitée par son frère Jean, il ne manqua pas d'en avertir l'Empereur ; et l'Empereur envoya à Mésembria un homme à lui, sous couleur de racheter des captifs, mais en réalité pour se faire remettre le rebelle. Pierre l'avait chargé d'en faire un moine ; mais Lécapène se ravisa, lui donna des terres, le fit patrice et le maria (1). L'Empire grec avait déjà une arrière-pensée.

En Bulgarie, tout le parti favorable aux institutions monarchiques était en même temps dévoué aux Romains ; le parti féodal, national, anti-monarchique, haïssait Byzance et n'espérait que dans les Barbares : ce fut lui qui s'allia plus tard à Sviatoslav et aux Russes contre Zimiscès. Quand le second frère de Pierre se souleva contre lui, c'est dans ce parti qu'il trouva un appui ; quand il mourut, ses adhérents voulurent se venger sur l'Empire : ils passèrent le Strymon et ravagèrent les provinces romaines jusqu'à l'Attique et jusqu'à Nicopolis (2).

Quand la famille de Romain tomba du trône, il dut y avoir quelque refroidissement entre Pierre et Constantin Porphyrogénète. Si les liens politiques subsistaient, les liens de famille étaient à peu près rompus, puisque Constantin n'était que par alliance l'oncle de la tsarine Marie. La paix subsista pourtant entre les deux Empires, et si profondément, que les historiens du Porphyrogénète ne font même pas mention des Bulgares (3).

VI.

Cette période des rapports de Constantin avec les Bulgares, vide d'événements, contraste singulièrement avec les agitations des premières années du règne. C'est le moment d'étudier la nature de ces rapports, en temps de paix, et les usages diplomatiques qui s'étaient établis entre les deux cours.

Les *Cérémonies* de Constantin, composées de fragments se rapportant à diverses époques, nous offrent comme le développement historique de ces usages de la cour. On voit, par l'ambassade de Luitprand auprès de Nicéphore Phocas, que le Tsar Pierre portait à la cour de Byzance, le titre d'Empereur ou de Basileus (4). Ce titre, un

(1) Cont. sur Léc., c. 28, p. 419.

(2) Ibid., c. 29, p. 420. — Voir page 222.

(3) Dans Nestor, ce sont les Bulgares qui avertissent l'Empereur, en 941 et 944, des invasions d'Igor. Nestor, a. 6449, 6452.

(4) Luitprand, *Legatio*.

concile tenu à Constantinople en 870, sur la convocation de Basile Ier, en présence du roi Boris et de tous les ambassadeurs chrétiens, l'avait refusé aux rois des Francs (1). Même à l'Empereur d'Allemagne, la chancellerie byzantine continuait à le dénier obstinément, et Othon le Grand lui-même, à la grande indignation de Luitprand, était traité de ῥήξ par Nicéphore Phocas (2).

Un passage des *Cérémonies*, qui se rapporte au règne du Porphyrogénète et de Romain II, parle également de l'Empereur des Bulgares : Βασιλέα Βουλγάρων (3). Antérieurement, le prince Bulgare portait simplement le titre d'archôn, que les Byzantins donnaient également à tous les régules étrangers, aux chefs des Magyars, des Khazars, des Petchenègues, etc. (4) : il est vrai que depuis la conversion de Boris au christianisme, on faisait aux Tsars de Bulgarie les honneurs du droit divin : ὁ ἐκ Θεοῦ ἄρχων Βουλγαρίας (5).

La grande difficulté consiste à établir l'époque précise à laquelle les souverains byzantins firent aux Tsars de Bulgarie une concession aussi considérable que celle du titre d'Empereur.

Il semblerait bien que c'est au moment même où fut conclu le mariage de Pierre et de Marie. Que pouvait-on refuser à un prince pour lequel on dérogeait aux lois les plus sacrées de l'Empire ? Lui qui paraissait en mesure de tout exiger, lui qui dictait la loi, aurait-il négligé cette occasion de faire reconnaître par ses nouveaux alliés le titre que s'était arrogé Siméon, et que le pape lui avait déjà reconnu (6). Les textes semblent d'accord avec cette conjecture, qui a déjà pour elle tant de probabilités. « Marie, dit le Continuateur, se réjouissait d'avoir pour mari un Empereur : Βασιλεῖ προσήρμοστο ἀνδρί (7). » Quand les officiers de Nicéphore essaient de calmer par leurs explications la colère de Luitprand, ils semblent faire dater du mariage même de Pierre la dénomination de Basileus accordée aux princes bulgares : « Cum Christophori filiam Petrus, Bulgarorum Vasileus, conjugem duceret (8). »

Mais cette conjecture est inconciliable avec les textes suivants :

1° Dans les formules de suscription pour les lettres envoyées par

(1) Hardouin, *Conciles*, p 896 et 1092. — Voir ci-dessus page 309.
(2) Luitprand, *Legatio*. — Hase, p. 344. — Pertz, p. 347.
(3) *Cérém.*, II, 48, p. 690.
(4) Ibid., II, 48, *passim*.
(5) Ibid., II, 47, p. 681.
(6) *Vita Innocentii III*. — Voir ci-dessus page 325, note 4.
(7) Cont. sur Lécap., c. 23, p. 415.
(8) Luitprand, *Legatio, loc. cit.*, p. 351.

les Empereurs, celle qui concerne les Bulgares est ainsi conçue : « Au nom du Père et du Fils, etc., Constantin et Romain, Basileis des Romains, fidèles en Dieu, à notre cher enfant spirituel, l'archôn par droit divin de la très-chrétienne nation des Bulgares. » — « Mais, ajoute le texte, *depuis peu de temps*, ἀρτίως, l'on écrit : « Constantin et Romain, etc., à notre cher fils spirituel, le seigneur N., Basileus de Bulgarie. » Dans ce texte, il s'agit évidemment de Constantin Porphyrogénète et de son fils Romain (1). C'est donc sous l'association de Constantin VII et de Romain II, et non sous le gouvernement de Romain Lécapène que s'introduisit cette innovation.

2° Dans les interrogations courtoises que doivent échanger les ambassadeurs étrangers et le Logothète de la Course chargé de les recevoir, on trouve deux formules concernant les Bulgares.

Dans la première, les ambassadeurs demandent : « Comment se porte le Basileus couronné de Dieu, l'aïeul spirituel, ὁ πνευματικὸς πάππος, de l'archôn, par la grâce de Dieu, de Bulgarie, etc. ? » et le Logothète demande à son tour : « Comment se porte le petit-fils spirituel de notre Empereur, ὁ πνευματικὸς ἔγγονος, l'archôn par la grâce de Dieu, etc.

Dans la seconde formule, le prince bulgare continue à être qualifié simplement d'archôn ; mais les noms de père spirituel et de fils spirituel, ont remplacé ceux d'aïeul et de petit-fils. En un mot, suivant l'expressson de la rubrique, la formule s'est transformée et *s'est tournée vers la filiation* : ἔλθοντος εἰς υἱότητα (2).

De quelle époque sont ces textes ? Tout Empereur grec, quel que fût son âge, et quel que fût l'âge du prince bulgare, pouvait traiter celui-ci de *fils*. Mais je ne vois qu'un Empereur grec à qui la qualification d'aïeul, πάππος, puisse s'appliquer : c'est Romain Ier, l'aïeul de la tsarine Maria. Et quand la formule *se tourne vers la filiation*, c'est que Romain a été renversé et que Constantin s'est remis en possession du trône.

Ce qui prouve encore que la seconde formule se rapporte au règne de Constantin, c'est que l'ambassadeur bulgare demande des nouvelles d'abord du grand Empereur, puis de l'autre Empereur son fils. Or, Constantin VII est le seul Empereur de cette époque qui n'ait eu qu'un fils unique, associé au trône avec lui.

Donc, ce n'est pas sous le gouvernement Romain Ier, c'est après

(1) *Cérém.*, II, 48, p. 690.
(2) Ibid., II, 47, p. 681.

l'année 945, dans laquelle Constantin fit couronner son fils, qu'on fit aux Bulgares cette importante concession.

A quelle occasion Constantin aurait-il accordé à un prince qui n'était pas son parent, ce que l'aïeul de Marie, si affectueux pour sa petite-fille, avait jugé à propos de lui refuser ? Je ne puis que hasarder une nouvelle conjecture. L'histoire ne dit rien des efforts qu'aurait faits Pierre de Bulgarie, soit pour rétablir sur le trône de Byzance l'aïeul de sa femme, soit pour soutenir les tentatives de Stéphane et Constantin, fils de Romain, en vue de ressaisir la couronne. L'occasion était belle pourtant : la famille des Lécapènes avait de nombreux partisans à Constantinople et dans l'Empire ; le patriarche Théophylacte était un Lécapène ; la plèbe était dévouée aux Lécapènes à cause de leur munificence ; le Continuateur parle de nombreux complots qui auraient eu pour but leur restauration ; à la tête de l'un d'eux, le premier des officiers palatins, le Parakœmomène Théophane, si connu des Bulgares, celui-là même qui avait négocié le mariage de Pierre (1). La Bulgarie ne remua pas : Pierre ne fit rien pour augmenter les embarras de Constantin. Il faut donc qu'il ait reçu le prix de sa complaisance ; de cette même année, 945, qui vit à la fois la chute définitive des Lécapènes et l'association de Romain II à l'Empire, daterait la reconnaissance du Basileus de Bulgarie par la chancellerie byzantine. C'est alors que la deuxième formule de suscription épistolaire, *la plus récente*, ἀρτίως, celle qui comportait le titre d'Empereur, aurait été adoptée par Constantin VII.

Depuis que les Bulgares étaient chrétiens, il n'y avait plus à Constantinople un repas officiel où leur nation ne fût représentée. Déjà, sous Michel III, nous voyons les *amis bulgares*, φίλοι Βουλγάροι, assister à un festin donné au César Bardas par le Domestique des Scholæ. Ces hôtes sauvages apportaient au milieu de l'élégance et des raffinements byzantins, leurs manières grossières et brutales, leurs vanteries de mauvais ton, l'orgueil de leur force musculaire. Un jour, pour rabattre la jactance d'un de ces géants fanfarons, on envoya chercher un autre barbare, un grand garçon d'Andrinople, écuyer d'un noble byzantin : en un tour de main il étendit le Bulgare sur le pavé de marbre du triclinium. Telle fut la première action d'éclat du futur Basile Ier (2).

Un document comtemporain de Léon VI, le *Cletorologium* de

(1) Voir ci-dessus, page 40.
(2) *Vie de Basile*, c. 12, p. 229.

Philothée, nous montre les *amis bulgares* admis aux festins officiels de la cour, lors des fêtes de Noël, de Pâques, etc. Parmi les amis bulgares, les uns demeuraient habituellement à Constantinople, *συνήθως κατὰ τὸν τότε καιρὸν τῇ Βασιλευούσῃ ἐνδιατρίβοντας* : c'étaient sans doute des espèces de consuls de commerce ou de jeunes nobles envoyés à Constantinople, comme le fut Siméon lui-même, pour y étudier la civilisation byzantine; ou peut-être des représentants que la cour de Preslav entretenait habituellement à celle de Byzance. D'autres venaient tout exprès de Bulgarie, à l'occasion des fêtes de Pâques ou de Noël, pour célébrer cette solennité avec le *père spirituel* de leur prince, et lui apporter des présents : *οἱ ἐκ Βουλγάρων φίλοι μέτα τῶν ἐκ Βουλγαρίας δώρων* (1). Quand le festin se donnait au Triclinium des Dix-neuf Lits, deux des amis bulgares avaient l'honneur de s'asseoir à la table particulière de l'Empereur, et de compléter autour de lui le nombre des douze apôtres. Les autres, au nombre de douze, s'asseyaient à la huitième ou à la neuvième table (2). Les règlements prescrivaient de leur laisser leur costume national : *μέτα τῶν οἰκείων αὐτῶν σχημάτων* (3) : c'est-à-dire les larges pantalons à l'orientale, qu'avaient si fort critiqués les premiers missionnaires byzantins (4), les vêtements de peaux de bêtes qui excitaient les sarcasmes de Nicéphore (5), la tête rasée à la mode barbare et une chaîne d'airain autour du corps, comme ce convive bulgare qui soulevait le dégoût de l'évêque de Crémone (6).

Non-seulement, ils prenaient place à la table impériale, mais ils avaient sans doute la place d'honneur à S^te^-Sophie, à l'Hippodrome, aux danses des factions dans la Phiale du Triconque ; et, à la Saint-Basile, le premier jour de l'année byzantine, ils venaient se prosterner aux pieds du Basileus avec les grands de l'Empire pour recevoir comme eux les étrennes (7) impériales.

Au temps de Léon VI et de Philothée, ils n'avaient pas encore conquis à la cour toutes les préséances qu'on leur accorda sans doute après le mariage du Tsar Pierre sous Romain et sa recon-

(1) *Cérém.*, II, 52, p. 771 ; cf. aussi, I, 25, p. 139 : *κατὰ τύπον ἐρχομένους, συνεορτάσοντας τοῖς φιλοχρίστοις δεσπόταις.*

(2) Ibid., II, 52, p. 740 et *passim*.

(3) Ibid., II, 52, p. 768.

(4) *Responsa Nicolai papæ*, c. 59.

(5) Les princes mangeurs de peaux : *σκυτοκρώκτῃ ἄρχοντι*. Léon le Diacre, IV, 5, p. 62.

(6) « Ungarico more tonsum, æneâ cutenâ cinctum : Luitpr., *Legatio*. — Hase, p. 351. — Pertz, p. 351.

(7) *κανισκίον*. *Cérém.*, I. 25, p. 138.

naissance comme Basileus sous Constantin VII. Au temps de Philothée, ils venaient immédiatement après les patrices, mais, sauf qu'en leur qualité de chrétiens ils étaient représentés parmi les douze apôtres, les Sarrasins avaient le pas sur eux (1). Sous Constantin VII, au contraire, sous Romain II et sous Nicéphore Phocas, les ambassadeurs bulgares avaient le pas sur tous les autres. D'indignation, Luitprand en quittait la table : « Mais le Curopalate et le Proto-a-secretis courent après moi en aboyant ces paroles : Quand Pierre, Vasileus des Bulgares, épousa Marie, on fit un traité par écrit, confirmé par serment, en vertu duquel, chez nous, sur les nonces ou envoyés de toutes les nations, les ambassadeurs bulgares ont le pas, la préséance, la préférence. Il est l'envoyé de Bulgarie, et bien que, comme tu le dis fort bien, il ait la tête rasée, qu'il porte une ceinture d'airain et qu'il ne soit pas encore baptisé, il n'en est pas moins patrice, et ce serait un sacrilége à nos yeux que de lui préférer un évêque, surtout un évêque des Francs (2) ».

C'est ainsi que le Khagan des Bulgares était devenu pour les Byzantins d'abord un Archôn par la grâce de Dieu, le fils spirituel de l'Empereur, puis le seul Basileus reconnu par les Byzantins; c'est ainsi que la race des Bulgares, odieuse à Dieu (3), était devenue le peuple très-chrétien (4) des Bulgares ; c'est ainsi qu'un descendant d'Asparuch put mériter chez un historien byzantin, les noms de pieux et de vénérable, *θεοφιλὴς καὶ σεβάσμιος* (5).

Un dernier trait à ajouter à cette situation. L'Empire grec continua, sous Romain Ier, sous Constantin VII, sous Romain II, à payer tribut a la Bulgarie affaiblie, mais qui restait encore pour lui un épouvantail. Le refus du tribut par Alexandre (6) avait amené la guerre dans laquelle avait failli périr l'Empire Romain ; le refus du tribut par Nicéphore Phocas (7) inaugura la guerre qui devait emporter la Bulgarie.

(1) *Cérém.*, II, 52, p. 740.
(2) Luitprand, *Legatio, loc. cit.*
(3) Θεομίσητον, encore dans les *Thèmes*, II, 1, p. 45.
(4) Χριστιανικώτατον ἔθνος : *Cérém.*, II, 48, p. 690.
(5) En parlant de Pierre, Léon le Diacre, V, 2, p. 78.
(6) Cont. sur Alexandre, c. 6, p. 380.
(7) Léon le Diacre, IV, 5, p. 62.

CHAPITRE IV.

LES HONGROIS (1).

I.

Constantin Porphyrogénète monta sur le trône cinq ans après la mort d'Arpad : il fut contemporain de deux princes magyars, Zoltan et Taksony (2) : en sorte que, s'il vit l'apogée de la puissance et de la civilisation des Bulgares, sous Siméon et Pierre, il put voir les Magyars ou « les Turcs, » comme il les appelle, dans toute la plénitude de leur barbarie première.

Il ne vit pas commencer avec Geyza un nouvel ordre de choses : l'établissement de rapports pacifiques avec les pays voisins, les premiers essais de christianisme et d'organisation.

Les Bulgares, les Magyars, deux peuples congénères, lui permirent d'étudier, dans la race finno-ouralienne, deux états de civilisation successifs.

Il y avait entre les destinées de ces deux peuples si dissemblables au x^e^ siècle, une singulière analogie. Sortis tous deux des régions

(1) Schwantner, *Scriptores rerum hungaricarum veteres ac genuini.* Vienne, 1746, folio, t. I^er^, contenant le Notaire anonyme du roi Béla et Jean de Thwrocz.

Endlicher, *Monumenta Arpadiana*, 8°, S. Gall, 1849.

Stritter, *Memoriæ populorum*, t. III, partie II.

Pray, *Annales veteres Hunnorum, Avarum et Hungarorum.* Vienne, folio, 1755. — *Dissertationes criticæ*, Vienne, 1775.

Katona, *Historia critica primorum Hungariæ ducum.* Pesth, 1778.

D'Anville, *Mémoire sur les Hongrois, les Mazari, les Baschkirs*, etc., dans les *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, 1764, t. XXX.

Fraehn, *De Baschkiris*, (Ibn Foszlan, etc.) dans les *Mém. de l'Acad. de S. Pétersbourg*, 5^e^ série, t. VIII.

Fessler, *Gesch. der Ungaren*, Leipsig, 1812-1825. Nouvelle édition revue et augmentée par Ernest Klein, Leipsig, 1867.

Mailath, *Gesch. der Magyaren*, Vienne, 1828.

Selig Cassel, *Magyarische Alterthümer*, Berlin, 1848.

Szalay, *Gesch. Ungarns* (trad. du magyar en allemand), Pesth, 1866.

Palacky, *Gesch. von Bœhmen*, Prague, 1836.

Rœsler, *Dacier und Romœnen*, Vienne, 1866.

Boczek, *Codex Diplomaticus Moraviæ.* Olmutz, 1836, 4°.

Dümmler, *Gesch. des ostfrœnkischen Reiches*, Berlin, 1862, 8°, t. II, p. 493 et suivants.

Amédée Thierry, *Attila et ses successeurs.*

Compléter ces renseignements avec la notice bibliographique sur les Bulgares.

(2) Année 907-947 et 947-972.

de l'extrême Europe, Finno-ouraliens d'origine, ayant laissé derrière une Bulgarie et une Hongrie du Volga ; longtemps errants dans les steppes de l'Europe méridionale et mêlés à tous les mouvements qui agitaient les hordes de ces régions ; réduits à l'état de vasselage par les nations turques et forcés d'accepter le mélange de leur sang ; puis jetés par la conquête au milieu de peuplades un peu plus avancées en civilisation qu'ils domptèrent facilement, mais dont ils subirent bientôt la réaction : tous deux virent leurs institutions nationales, leurs croyances, leur liberté s'altérer au contact des vaincus, et par l'entente de leurs propres chefs avec les nations soumises et les missionnaires étrangers, la royauté militaire de la steppe se changer en une monarchie de droit divin.

Les pays que subjuguèrent les Hongrois étaient habités par des nations bien diverses : des Bulgares sur la Theiss, des Valaques (1) en Transylvanie, des Avars entre la Theiss et le Maros, des transportés grecs dans quelques cantons, des Juifs dans le voisinage des marchés les plus importants (2), des Szeklis, descendants des Huns d'Attila, dans les Carpathes méridionales (3) : les Slaves formaient la majorité.

A peine établis, les Magyars commencèrent à ravager les contrées voisines et contribuèrent eux-mêmes à fortifier l'élément étranger dans le pays qu'ils habitaient, en y transportant des colonies entières de prisonniers allemands, bulgares, italiens. Leurs princes continuèrent par politique ce qu'on avait fait d'abord sans dessein : quand ils rencontrèrent chez leurs anciens compagnons trop d'opposition à leurs visées monarchiques, ils établirent, comme fit Geysa, de nouveaux colons allemands ou italiens, imbus d'idées monarchiques et chrétiennes ; ils fondèrent des communes privilégiées pour les laboureurs étrangers, attirèrent des guerriers allemands, des prêtres, des moines (4). Ajoutons à cela les barbares orientaux qu'ils s'étaient adjoints tout d'abord : des Russes, des Koumans (5) au moment de leur entrée en Moravie ; après leur défaite du Lech, des Bissènes ou Petchenègues sur la Theiss et le lac de Neusiedeln (6) ; enfin,

(1) Voir ci-dessus page 316, note 1.

(2) Mailath, t. I, p. 55.

(3) « Siculi qui primo erant populi Attilæ regis. » Anon., c. 50. — Habiles comme les Magyars à lancer des flèches, c. 51.

(4) Mailath, I, 34-38, 48-49. — Szalay, I, 55.

(5) Zoltan épouse une Koumane : Anon. c. 57.

(6) Anon., c. 57.

des Musulmans (à Pesth) (1) : on aura une idée du chaos ethnographique, sur lequelle ils étaient appelés à dominer. Et pourtant, de cette masse se dégageaient deux influences : l'une religieuse, le christianisme, l'autre ethnographique, non plus l'hellénisme et le slavisme comme pour les Bulgares, mais le slavisme et le germanisme. C'est par là que se préparait pour eux une transformation prochaine.

Mais au temps du Porphyrogénète, les Hongrois croyaient n'avoir rien à redouter de leurs vassaux. Leurs cent huit familles fournissaient chacune deux mille guerriers ; les sept tribus, chacune trente mille (2) ; c'était une masse de plus de deux cent mille cavaliers, les plus braves de la steppe : ils ne redoutaient au monde que les Petchenègues, non pas plus vaillants, mais plus nombreux (3). Dans tout le reste de l'Europe, il n'y avait pas une armée qui put leur résister : ni la féodalité allemande, ni la feodalité française ou italienne, ni la légère cavalerie arabe des Khalifes de Cordoue, ni les vétérans de Siméon qui faisaient encore trembler l'Empire grec, ne purent pendant près de quarante années préserver leurs pays des impétueuses incursions magyares.

Quant aux légions régulières de l'Empire byzantin, lors même qu'on eût réuni les thèmes d'Asie et les thèmes d'Europe, elles n'auraient pu égaler en nombre les escadrons hongrois ; comme bravoure, on n'eût pu comparer ce ramas de mercenaires maigrement payés à une aristocratie guerrière, qui avait déjà conquis des royaumes, et pour laquelle d'immenses populations de serfs cultivaient la terre, l'affranchissant par leur labeur de tout travail servile (4).

Leur discipline égalait en rigueur la discipline romaine. Leurs chefs avaient sur les guerriers qui, librement s'étaient joints,

(1) Ils venaient de la Bulgarie (du Volga) : « Cum magnâ multitutine Hismaëlitarum,... duces Billa et Bocsu : » Anon., c. 57. — Rapports arabes sur des Baschkirs, sujets des Hongrois et restés musulmans : Ibn-Foszlan, dans Frœhn, *De Baschkiris*, p. 627. — Maçoudi, édit. B. de Meynard, t. II, p. 58, sur les Baschkirs, les Petchenègues, etc., qui combattirent avec eux contre les Grecs, en 934. — Thwrocz, II, 2, p. 90 : « Prætereà intraverunt Hungariam tam tempore Geysæ et sancti Stephani quam diebus aliorum regum, Bohemi, Poloni, Græci, Hispani, Hismaëlitæ, Bessi, Armeni, Saxones, Turingi, Misnenses, Rhenenses, Cumani, Latini. »

(2) De Thwrocz, *Chron.*, P. II, c. 2. — Ils étaient cent mille à la bataille d'Augsbourg.

(3) *De Adm. Imp.*, c. 8, p. 74.

(4) Sur les formes du servage, Mailath, I, 46.

à eux, un pouvoir absolu (1) : on avait vu dans une expédition en Flandre des cavaliers fouettés par leurs généraux, parce qu'ils n'avaient pas obéi assez vite au signal de la retraite. Jamais dans une poursuite, on ne les voyait se débander pour piller, oublier l'ennemi pour le butin « comme font les Grecs et les autres nations (2) ; » ils ne s'arrêtaient qu'après l'anéantissement complet de leurs adversaires.

Leur armement, leur manière de combattre, Léon VI, le savant tacticien, n'en parle qu'avec admiration.

Cet armement était celui de barbares qui avaient à leurs ordres des esclaves civilisés et industrieux : comme armes offensives, le sabre, la lance longue et légère, l'arc surtout, dont il se servaient avec une merveilleuse habileté, lançant les traits en fuyant, comme tous les cavaliers orientaux ; pour armes défensives, ils avaient la cuirasse ; ils cuirassaient aussi le poitrail de leurs chevaux, mais ils ne pouvaient imposer à ces légers coursiers l'armure complète des lourds cataphractes de Byzance ou de la Perse.

En général, ils n'aimaient pas les batailles rangées ; ils préféraient épier l'ennemi, le harceler à la manière cosaque, lui couper les vivres, fondre sur lui à l'improviste, comme ils firent en 900, quand ils détruisirent l'armée de Bérenger à l'heure du dîner.

Ils aimaient à tromper l'adversaire par une fuite simulée pour revenir ensuite sur lui et profiter de son désordre (3) ; ainsi firent-ils en 910, à la première bataille du Lech, où ils exterminèrent les troupes allemandes de Louis l'Enfant.

C'était grande imprudence avec eux que de partager une armée en corps séparés, comme firent l'archevêque de Salzbourg, l'évêque Othon et le margrave Léopold à la bataille de Presbourg, en 907 : car leur cavalerie rapide se concentrait avec une rapidité que ne pouvaient imiter leurs ennemis, et ils portaient successivement leur armée tout entière contre chacun des corps isolés.

En revanche, comme ils pratiquaient volontiers les embuscades et les surprises, ils aimaient à se partager en deux masses, dont

(1) Léon VI, *Tactique*, publiée avec les *Tactica* d'Elien, Leyde, 1612, 4°, *græce-latine*.

Les pages que Léon VI a consacrées aux Hongrois prennent encore plus d'intérêt si on les rapproche des *Strategica* de l'Empereur Maurice, XI, 3, sur les Avares. Ce sont les mêmes mœurs : c'est le même peuple à trois ou quatre siècles d'intervalle !

(2) Léon VI, *Tactique*.

(3) Léon, *Tactique*.

l'une attaquerait de face et l'autre par derrière : cela leur réussit nombre de fois ; ils détruisirent ainsi Gélu, puis Glad, en Pannonie et en Transylvanie (1), plusieurs armées allemandes en Germanie ; mais cette tactique leur devint fatale quand les troupes allemandes eurent pris de l'expérience et de la légèreté : c'est par là qu'ils périrent à Mersebourg, en 934, à Augsbourg, en 955.

Tous les champs de bataille leur était bons : leurs chevaux ouraliens étaient nés pour la montagne comme pour la plaine. Ni les Alpes, ni les Pyrénées ne les arrêtèrent ; ils passaient des fleuves immenses, le Danube, par exemple, à la nage ; la mer, les lagunes de Venise, ne purent les effrayer : contre la cité insulaire, ils s'improvisèrent pirates, se hasardèrent sur des radeaux formés d'outres attachées ensemble ou de peaux de bêtes remplies de paille, enlevèrent les îlots (2). Heureusement pour les Byzantins, les Hongrois n'eurent point de littoral ; car, avec cette variété d'aptitudes, ils eussent augmenté le nombre de ces races de corsaires qui infestaient déjà les mers byzantines.

Cette force redoutable n'obéissait pas à un chef unique : le descendant d'Arpad n'était le roi des Magyars que pour les grandes entreprises nationales.

Ceci nous amène à parler de la constitution politique de la Hongrie au x^e^ siècle. L'Empereur byzantin est ici un meilleur guide que l'historien national. Le Notaire du roi Béla, en parlant de l'élévation de la race d'Arpad, obéit à une préoccupation très-ordinaire, transportant au x^e^ siècle les mœurs déjà monarchiques qu'il trouvait à la cour de son prince.

Constantin VII échappe à ce travers, grâce à cette merveilleuse aptitude des Byzantins à comprendre les États de civilisation les plus divers.

« Les huit nations turques (en y comprenant les Koumans) ne sont pas sujettes du prince : οὐχ ὑπηκούουσιν ; mais elles sont unies par une alliance en cas de guerre, et quelle que soit la partie qui est attaquée, elles doivent se secourir avec zèle et promptitude. Elles ont pour *tête première* le prince qui descend de la race d'Arpad, plus deux grands officiers, le Gylas et le Karchas, qui sont chargés de ren-

(1) Anon., c. 26-27 et 44.

(2) En 920. — Joannes, *Chronic. Venet.* dans Muratori, t. VII, p. 22. « Ad Venetias introgressi cum equis atque pelliciis navibus. » — Voir Nicétas, p. 124, sur la manière analogue dont les Petchenègues passaient le Danube : κάρφης πλήρης διφθέρα.

dre la justice : en outre, chaque nation a son chef particulier (1). »

Il n'y a pas là autre chose qu'un lien fédératif, qui a son utilité, principalement en temps de guerre, entre des nations d'origine semblable. En dépit de l'investiture donnée par le Khan des Khazars, suzerain des Hongrois, en dépit de l'élévation sur le bouclier de feutre, le fils d'Arpad n'est pas autre chose qu'un chef militaire, le guide et le général en chef héréditaire des huit nations : sa magistrature militaire, comme le lien fédératif qui lui servait de base, était toute de circonstance. Le mot de *dux* et de *præceptor*, que l'Anonyme lui-même met dans la bouche des Kumans rappelle le mot grec de πρώτην κέφαλην, employé par Constantin VII, et qui, dans toutes les tactiques byzantines s'applique à un commandant de cohorte ou de légion (2). Telle était cette dictature, perpétuelle comme dignité, toute temporaire comme fonction (3).

A cette premier e magistrature fédérale, ajoutez-en deux autres, pour l'administration de la justice et de la police de l'armée, chargées d'appliquer aux délinquants ces rudes châtiments dont nous parle les auteurs : le Gylas et le Karchas, noms de dignité et non de famille, répète avec insistance Constantin. Ces deux magistratures sont probablement héréditaires comme la première : Constantin nous montre en effet le Karchas Voultzous, fils du Karchas Kalé.

« Le Gylas, ajoute-t-il, est supérieur au Karchas. » Enfin, au-dessous des trois magistratures fédérales, venaient les chefs particuliers des huit tribus hongroises. Probablement que les trois premiers se confondirent avec le Roi, le Gylas et le Karchas, tandis que les cinq autres gardaient le titre générique de *voiévodes* ou *boebodes* que leur attribue Constantin.

Plusieurs passages des œuvres de Constantin viennent confirmer celui qui nous occupe. Le roi y est rarement nommé à part : il y est toujours confondu parmi les autres princes magyars. Quand l'Empereur grec envoya demander aux Hongrois du secours

(1) *De Adm. Imp.*, c. 40, p. 174.

(2) Note de Bauduri, *ad locum*.

(3) « Protége comme un père, comme un prince, notre vie nationale, ainsi que l'aigle protege ses petits. Si l'ennemi nous menace et que nous prenions les armes, *tu es notre chef ;* quand la paix est rétablie, *chaque chef redevient indépendant*. Si nous prenons dans nos ravages des terres, de l'argent, de l'or, tu partages tout cela entre nous, selon notre mérite... Ainsi nous voulons notre chef ; parle, à ces conditions es-tu prêt à nous conduire ? » André Horvath, poème d'*Arpad.*, publié en 1831, chant III. — Je dois cette traduction à M. Soyous, dont nous espérons voir paraître prochainement une histoire des Hongrois que sa connaissance de la langue magyare rendra infiniment précieuse.

contre les Petchenègues, « tous les princes des Turcs πάντες οἱ ἄρχοντες τῶν Τούρκων, (1) répondirent tous d'une voix, » etc. La formule prescrite par les *Cérémonies* pour la rédaction d'une missive impériale aux Hongrois porte seulement ; « Lettre de Constantin et Romain, Empereurs philochristes des Romains, aux princes des Turcs, πρὸς τοὺς ἄρχοντας τῶν Τούρκων. » (2)

Le mode d'hérédité chez les Hongrois était réglé à cette époque plutôt par les idées qui ont cours chez les nations turques que par les idées européennes. Constantin, qui nous donne la généalogie de la race d'Arpad, nous dit que quand Arpad mourut, ses fils aînés, déjà morts, avaient laissé des enfants : ce fut pourtant le fils cadet Zoltan qui succéda (3). Ainsi le commandement passe, non du père au fils, mais du frère aîné au cadet. Un système analogue chez les Petchenègues : « Leurs princes doivent se contenter d'être princes et de commander jusqu'à leur mort ; après eux, c'est leur oncle, ou les enfants de leur oncle qu'on choisit : on ne veut pas que la dignité se continue exclusivement dans une seule branche de la famille (4). »

Cette organisation fédérative des Hongrois n'avait rien qui pût étonner Constantin. Il connaissait la division des Petchenègues en huit tribus ou thèmes, les trois premières formant l'aristocratie de la nation et portant le glorieux surnom de Kankar (5).

Les historiens hongrois nous ont conservé le souvenir des sept tribus Koumanes (6), Constantin des trois tribus Cabares, qui s'adjoignirent aux Magyars, et qui n'eurent ensuite qu'un seul chef (7). Ce fait que ces trois tribus Cabares malgré leur subdivision, n'ont qu'un chef et ne forment qu'une seule des huit tribus hongroises, ne leur est peut-être point particulier : les sept autres tribus magyares pouvaient admettre dans leur sein des subdivisions semblables, commandées par des chefs secondaires : autrement que seraient devenues ces 108 familles que Jean de Thwrocz (8) nous montre à leur entrée en Europe et dont la réunion formait les sept nations purement hongroises. Subdivision analogue parmi les huit tribus Petchenègues

(1) *De Adm. Imp.*, c. 8, p. 74.
(2) *Cérém.*, II, 47, p. 691.
(3) *De Adm. Imp.*, c. 40, p. 175.
(4) Ibid., c. 37, p. 165.
(5) Ibid., c. 37, p. 164-167.
(6) Anonyme, c. 8.
(7) *De Adm. Imp.*, c. 39, p. 172.
(8) Thwrocz, *Chron.*, II, c. 2, p. 81 : « Chacune des sept armées avait son capitaine, ses centurions et ses *decani* et se composait de 30,857 hommes. »

de Constantin : « Les huit thèmes se divisent en 40 régions, qui ont chacune à leur tête un chef de second rang (1). »

Il résultait de cette organisation que, sauf dans les grandes occasions, où la confédération tout entière se trouvait en péril, chacune des huit nations reprenait pour son compte l'exercice du droit de guerre. Chacun des princes courait en son propre nom les aventures. Même pour la conquête de la grande Moravie et des possessions bulgares au nord du Danube, on voit à l'œuvre, non pas une seule armée, mais huit armées lancées dans des directions opposées; elles sont surveillées, il est vrai, par Arpad, auquel on renvoie les propositions de l'ennemi; elles sont réunies, soutenues par lui dès que le danger devient plus grand, dès que Siméon, par exemple, passe le Danube pour leur livrer bataille (2). Cette liberté d'action des généraux est encore plus frappante dans les courses à travers l'Europe qui suivirent l'établissement des Hongrois : comment expliquer autrement qu'on les trouve à la fois, à Hamborg, en Bulgarie, dans l'Empire grec, en Italie, en Croatie, au cœur de l'Allemagne ?

Cette organisation si lâche du faisceau fédéral contribual ongtemps à rendre les Hongrois encore plus redoutables. Non-seulement leur légère cavalerie, sans infanterie et sans bagages, se transportait avec une rapidité merveilleuse d'un bout à l'autre de l'Europe, tombant tout à coup sur les points mêmes où elle était le moins attendue, disparaissant avant que les milices du pays se fussent rassemblées; mais leurs guerres ne subissaient même pas l'entrave d'une délibération nationale. La multiplicité des chefs multipliaient les expéditions ; c'était, au lieu d'une guerre, sept ou huit guerres, sept ou huit contrées ravagées simultanément. Une direction unique eût fait porter tout l'effort sur un point ; le reste du monde eût respiré. Mais la terreur magyare était partout à la fois. C'était bien de la Hongrie qu'on pouvait dire que la pointe de son glaive était partout ; mais où était la poignée ? A qui s'adresser pour obtenir la cessation des ravages ? Par quels traités, par quels présents, réussirait-on à enchaîner le monstre aux huit têtes. Ce n'est guère qu'avec l'Allemagne, qui n'est pas sans leur imposer quelque respect, que les Hongrois eurent de l'ensemble dans leur politique, respectèrent tous les traités faits par tous, et vinrent en masse, le descendant d'Arpad à leur tête, pour venger des défaites communes.

(1) *De Adm. Imp.*, c. 37, p. 165.
(2) Anon., c. 39, 41, 44, 51.

II.

Pour les Byzantins, ils parurent d'abord un expédient politique plutôt qu'un danger. Par leur invasion dans la plaine du Danube, ils rendirent à la Grèce, à l'Allemagne aussi, un grand service (1).

Avant l'invasion des Hongrois, l'Empire grec était comme perdu dans l'immensité du monde slave. Sur sa frontière si mal définie du Nord, pesait le grand Empire slavo-bulgare, qui de Philippopolis et du lac d'Ochride, s'étendait jusqu'au Danube, et du Danube, par les principautés feudataires de Zalan, Glad, Gelu, Menumorout, jusqu'aux Carpathes. Au delà de la grande Bulgarie, la grande Moravie, qui de la Save s'étendait jusqu'aux monts de Bohême : elle dominait en outre sur une infinité de peuplades feudataires, sur la Bohême réduite en vassalité par Sviatopulk (2), sur les Silésiens, Sorabes, Lusaciens, qui reportaient la frontière morave presque jusqu'aux grèves de la Baltique. A l'Orient, c'était encore deux grands Empires slaves : la Pologne sur la Vistule, l'empire des Varègnes, sur le Dniéper. C'était le temps où, suivant Nestor, les fils de Rurik, après avoir affranchi tous les peuples slaves de la Susdalie, s'attaquaient aux peuples de race turque ou finnoise, et enlevaient aux Khazars la domination de l'Euxin. Plus près de Byzance, les Serbes, les Croates ; plus près encore, au cœur même de l'Empire, les tribus slaves du Péloponnèse et de la Thrace, de l'Asie-Mineure.

Qu'on juge si l'Empire grec pouvait négliger ce qu'on pourrait appeler la question slave ! Cinq ou six grands états de la même race pesaient sur lui ; les chefs de ces Empires étaient des hommes d'une activité redoutable, comme Sviatopulk, comme Oleg, comme Siméon. Une rupture dans l'équilibre de leurs forces respectives pouvait amener des conséquences incalculables. Siméon pouvait improviser, avec les races slaves soumises à l'Empire, un grand Empire bulgare dans la Péninsule ; il avait un moment subjugué la Servie, attaqué la Croatie. Les Moraves s'étendaient sans cesse vers le

(1) Szalay, I, 4. — Palacky, *Geschichte von Bœhmen*, livre III, chap. I, tome Ier. L'Anon., c. 38-39, prétend pourtant que l'Empereur des Grecs et le Duc des Bulgares envoyèrent des troupes en Pannonie pour arrêter les progrès des Magyars : les Grecs auraient été exterminés, un petit nombre seulement aurait pu porter à l'Empereur la nouvelle du désastre. Du temps de l'Anonyme, le lieu où ils tombèrent s'appelait encore *Portus Græcorum*. — Ibid., c. 41.

(2) Palacky, I, p. 132. — Dudik, *Geschichte Maehrens*. t. I.

Nord, les princes de Kiev et de Novogorod sans cesse vers l'Orient. Il n'y avait encore eu, pour aucun d'eux, de temps d'arrêt dans la conquête. Qui pouvait assurer que l'un de ces états ne réussirait pas à absorber quelque autre des états congénères? c'est un fait qui n'est pas sans exemple dans l'histoire des Slaves. Il pouvait se former un empire dont l'Empire grec n'eût été bientôt qu'une province. Cet empire encore innommé avait déjà des partisans parmi les sujets mêmes de Byzance.

L'Allemagne pouvait concevoir les mêmes craintes : elle aussi, avait de nombreuses colonies slaves dans ses provinces (1) ; si l'Empire grec ne demandait qu'à conserver, la race allemande était appelée à s'étendre, à conquérir d'autres races à sa langue et à sa religion, à germaniser des pays qui ne firent jamais partie de la vieille Germanie. Or, ses destinées eussent été étrangement changées, si un grand empire slave au x^e^ siècle ou au xi^e^ siècle, se fût constitué sur sa frontière orientale.

La plupart de ces conséquences ne furent point aperçues par Arnulf de Carinthie ou par Léon le Sage. Sans doute, ils sentaient un danger et ils le sentaient grand. Mais ce fut sous la pression d'une nécessité actuelle, que presque simultanément, chacun de son côté, ils appelèrent les Hongrois, l'un contre les Moraves, l'autre contre les Bulgares.

Il parut, ce peuple qui devait changer si profondément les destinées de la race slave (2) ; et dès sa première apparition sur la scène de l'histoire, il infligea trois désastres aux trois Etats slaves les plus puissants du x^e^ siècle : ils battirent Oleg sous les murs de Kiev (3), ils renversèrent la grande Moravie (4) ; ils rejetèrent les Bulgares au delà du Danube (5).

(1) Schafarick, II, 11 et suiv.

(2) Palacky, I, 195 et suiv.

(3) Anonymus, c. 8. — Nestor, a. 6406, parlent du passage des Hongrois devant Kiev, mais non de leur victoire.

(4) Dudik, *Gesch. Maehrens*, t. I^er^. — Anonymus. — Thwrocz, II, 3. — *De Adm. Imp.*, c. 41, p. 175, etc.

(5) Nestor, a. 6410, c. 21. — Cont. sur Léon, VI, c. 9. — Léon, p. 267. — Georges, c. 11, p. 853. — Cédrén., II, 255. — Zon., XVI, 12. — Anon., c. 38-39, 41-42, qui nous montre les Grecs alliés aux Bulgares. Voir page 354. — Szabo, *Der bulgarisch-ungarische Krieg*, dans le *Neues Ungarisches Museum*, 2^e^ année, IX, 513. — Les poètes hongrois de notre siècle ont chanté ces premiers exploits des Magyars, Debreczeni : dans sa *Bataille de Kiev*, 1826 ; André Horvath, dans son *Arpad*, 1831 ; Vœvœsmowty, dans sa *Fuite de Zalan*, 1825.

Mais le plus grave, c'est qu'ils implantèrent une domination étrangère au cœur des pays slaves. Ils dispersèrent les membres de la grande famille : au Sud, ils isolent les Croates, les Serbes, les Bulgares ; à l'Ouest les Carinthiens, Pannoniens ; au Nord et à l'Est, ils contiennent la masse principale. Dès lors, le fait que, sur le Danube, au point de réunion de toutes les races slaves, existait un État magyar, finno-ouralien, inattaquable au slavisme par l'énergie de son caractère national, fut la pierre d'achoppement de toute grande tentative d'agglomération slave. L'Empire d Ottokar au XIII^e^ siècle est étouffé entre l'Allemagne et la Hongrie ; une forte barrière se trouva constituée pour l'avenir contre toute tentative semblable venue de l'Est ou du Nord.

Et, en attendant, quand le débordement hongrois s'arrêta, les Allemands purent se mettre en toute sécurité à germaniser les Slaves de l'Ouest ; Byzance de son côté put se préparer à la grande revanche contre la Bulgarie isolée et mutilée.

III.

Tel était le service que l'invasion hongroise, provoquée par un Empereur grec, était appelée à rendre à la monarchie byzantine. Ce service était plus grand qu'on ne voulait l'avouer. La Providence, nous dit Léon VI, envoyait les Magyars « pour que les chrétiens romains ne fussent pas contraints à tremper leurs mains dans le sang des chrétiens bulgares. » On n'admettait pas qu'ils eussent sauvé l'Empire : ils ne faisaient que ménager la sensibilité grecque, en se chargeant de cette grosse besogne, odieuse et nécessaire : la punition des Bulgares.

Mais Byzance, dans les premiers temps qui suivirent l'invasion, fut placée comme le reste de l'Europe sous le coup de la terreur hongroise. Ce n'était pas sans effroi qu'elle entendait raconter ces courses immenses à travers l'Europe, jusqu'en Italie, jusqu'en Espagne, jusqu'en France ; des fleuves larges comme le Danube passés à la nage, des remparts plus forts que ceux de Thrace renversés : cent mille cavaliers s'abattant presque à l'improviste sur une contrée. Plus d'une de ces rumeurs sinistres qui couraient l'Occident sur les buveurs de sang et les mangeurs d'enfants (1) dut jeter l'effroi parmi les citadins de Constantinople. En même temps que leur ima-

(1) Am. Thierry, *Attila*, t. II, p. 214. — Regino, a. 889. — Ekkehard, *Casus S. Galli*, c. 5. — Luitprand, *Antapod.*, II, 2 : « Ut magis magisque timeantur, interfectorum sese sanguine potant. »

gination, leurs intérêts se trouvèrent d'abord frappés. Le commerce du Danube fut bouleversé par l'invasion ; les incursions des Hongrois en Italie furent encore plus funestes au commerce maritime. C'étaient d'ailleurs des territoires de l'obéissance impériale qui étaient attaqués : Venise, en 920, la Campanie avec Capoue, en 936 (1) : le fléau se rapprochait donc de l'Empire. La Bulgarie réduite de moitié, impunément ravagée par eux, ne paraissait plus, sous le Tsar Pierre, qu'une barrière insuffisante (2). En serait-on réduit à regretter l'abaissement trop complet d'un ennemi qui ne protégeait plus suffisamment contre l'ami ?

Enfin, ils se montrèrent : ce fut en 934 (3) qu'ils envahirent la Thrace, l'année même où ils étaient battus à Mersebourg par les Allemands : soit que des chefs d'aventuriers eussent entrepris cette expédition pour leur propre compte, soit que leur Grand-Prince eût soupçonné Byzance de s'entendre avec Francfort. Il est curieux de voir avec quel soin les Byzantins évitent d'en venir aux mains, d'attirer sur leur pays ce terrible orage qu'ils préfèrent voir dévaster l'Occident. On envoya aux Magyars le Protovestiaire Théophane qui n'épargna ni caresses, ni présents; ils voulurent qu'on leur rachetât les prisonniers qu'ils avaient faits sur les terres de l'Empire : on leur en donna le prix qu'ils demandèrent, et le négociateur, disent les historiens, « s'en

(1) Lupus Protosp , a. 920 ; a. 936. — Anon., c. 53. — Thwrocz, II, 23-24.

(2) Anonymus. — Thwrocz, II, 24, p. 91. — Hilferding, I, p. 125.

(3) C'est l'invasion que Maçoudi, édit. B. de Meynard, t. II, p. 58, raconte à la date de 932, et avec des circonstances fort différentes de celles des récits byzantins ; suivant lui : 1° les Hongrois unis aux Petchenègues (Batchenaques) et à d'autres peuplades, étaient au nombre de 60,000 cavaliers ; 2° l'Empereur Armenus (Romain Lécapène) aurait envoyé contre eux 50,000 Grecs et 12,000 cavaliers arabes récemment convertis ; 3° les Hongrois auraient appelé à eux les marchands musulmans originaires de la Khazarie et de l'Alanie ; 4° une bataille se livra près de la ville de Valander ; 5° les Grecs furent vaincus et perdirent 60,000 hommes ; 6° « les Hongrois restèrent environ 40 jours au pied des remparts de la ville, vendant une femme et un enfant pour un habit de soie ou d'autre étoffe, égorgeant ceux qu'ils ne pouvaient pas vendre, massacrant les hommes. Ils portèrent ensuite le ravage dans le pays des Slaves, des Romains, en Espagne, en Galice et chez les Francs. » — D'Ohsson, *les Peuples du Caucase*, p. 118.

Suivant Nestor, a. 6406, l'invasion de 934 ne serait pas la première : dès leur établissement sur le Danube, ils auraient attaqué les Grecs et ravagé la Thrace et la Macédoine jusqu'à Thessalonique. Exploit de Botund contre la Porte d'Or de Constantinople : Anon., c. 42. — Les invasions commencent sous le règne même et avec la permission d'Arpad ; ils attaquent la Macédoine, prennent « la cité de Philippe » et celle de « Cléopâtre ». Ils s'emparent de toute l'Illyrie de Durazzo à la Rascie. Une partie de l'armée, après la mort de son chef, s'établit même « en Grèce » : ce furent les *Sobamogères* ou *Magyars Stupides*, qui oublièrent ainsi le chemin de la patrie : Anon., c. 44-45. — *Antap.*, II, 7.

tira avec une si merveilleuse habileté, que les Turcs lui firent des compliments et témoignèrent leur admiration pour sa sagesse et sa courtoisie (1). »

Ils ne manquèrent pas de revenir, et en fort grand nombre, *μετὰ πλείστης δυνάμεως*, en 943 : on employa encore la douceur, on leur envoya leur négociateur favori Théophane, on leur demanda des ôtages choisis parmi les plus illustres, on conclut la paix pour cinq années. On ne pouvait se décider à les accepter pour ennemis ; on leur rappelait sans cesse leur ancienne alliance avec l'Empire, leur fraternité d'armes contre les Bulgares, ce fameux passage du Danube où ils avaient appris à estimer la bravoure romaine et donné des applaudissements au dévouement de Barcalas (2). Il y eut sans doute après celui-là d'autres traités de paix, car, en 951, nous trouvons comme ôtages à la cour de Constantin VII, deux princes magyars, le Karchas Voultzous et le Gylas.

Les Byzantins n'espéraient pas avoir jamais avec les Hongrois une paix assurée, tant qu'on n'en aurait pas fait des orthodoxes : on essaya donc de la propagande sur ceux qu'on avait sous la main. On les combla de caresses, on les décida à se faire baptiser : ils retournèrent chez eux chrétiens et *patrices* de l'Empire Romain. Un moine, Hiérothée, fut consacré « évêque des Turcs » par le Patriarche Théophylacte et chargé d'accompagner les néophytes dans leur pays. L'une de ces deux conversions au moins ne réussit guère : Voultzous, tout patrice qu'il fût, continua à faire des incursions sur le territoire de l'Empire grec, et fut pendu après la bataille d'Augsbourg par les Allemands (3).

Quelque ménagement qu'on eût avec eux, c'était en somme de fort redoutables voisins. Il n'est pas prouvé que Romain ait voulu s'allier avec Henri l'Oiseleur, à l'époque de la bataille de Mersebourg : ils étaient encore bien redoutables à cette époque. Mais après la bataille d'Augsbourg, on ne se mit plus en peine de cacher ses véritables sentiments. Constantin VII envoya des ambassadeurs féliciter Othon de cette victoire sur l'ennemi commun et ses ambassadeurs

(1) Cont. sur Lécap., c. 37, p. 423. — Georg., c. 48, p. 913. — Léon, p. 322. — Sym., c. 44, p. 746. — Cédrén., II, 315. — Nestor, a. 6442, c. 26.

(2) *De Adm. Imp.*, c. 51, p. 238-239. — Sur l'invasion de 943, Cont. sur Lécap, c. 45, p. 430. — Sym., c. 47, p. 748. — Georg., c. 53, p. 917. — Léon, p. 325. — Cédrén., II 319 et Scylitzès. — Zon., XVI, 20. — Nestor, a. 6451, c. 27.

(3) Cont. sur C. Porph., c. 40.—Cédrén., II, 328.—Zon., XVI, 21.—Lupus Protosp., a. 945, l'appelle Hepidanus. — Thwrocz, II, 25, p. 92, Bulchu.— Baldericus, *Chron.* a. 953, Vulgio. — L'Anonyme, c. 56, l'appelle Botond et nie la pendaison comme la défaite.

se rencontrèrent à la cour avec ceux du Khalife de Cordoue (1). On trouva que le patrice Voultzous avait bien mérité son gibet, et quand les Hongrois reparurent en Thrace, en 958, on se décida à employer à leur égard des moyens plus énergiques. On envoya contre eux Pothus Argyre avec les *Excubiteurs*, les trois stratèges des Bucellaires, de l'Opsikion et du Thracésien à la tête de leurs légions, composées en grande partie de Slaves d'origine, qui marchaient sans le savoir à une revanche. On usa contre les Magyars de leurs stratagèmes favoris : « on les attaqua au milieu de la nuit ; — on fit un grand massacre : on prit le camp, beaucoup de butin, beaucoup de prisonniers, et les Turcs honteux d'une si grande défaite retournèrent dans leur pays (2). »

Ils revinrent en 961, en 962 : mais ils trouvèrent les Grecs déterminés à ne plus employer que les moyens coercitifs : au lieu du complaisant Théophane, ils furent encore reçus par Pothus Argyre ou par Marianos, à la tête des légions. Pourtant les incursions continuèrent, et sous Nicéphore Phocas, elles devinrent le prétexte d'une guerre entre Byzance et la Bulgarie, accusée de leur donner passage sur son territoire.

C'est à l'une de ces nombreuses incursions qu'il faut rattacher la légende hongroise du brave Botond qui enfonça sa hache d'armes dans la Porte d'Or et y fit un trou à passer un enfant, qui terrassa un géant byzantin que l'Empereur avait envoyé lutter contre lui, etc. (3)

Les Hongrois n'ont pas laissé dans la littérature byzantine cette impression d'épouvante dont frémissent tous les monuments occidentaux de la même époque. Sans doute les Byzantins étaient plus habitués que les Français à l'étrangeté farouche des visages finnois : les hétairies de la garde impériale n'étaient-elles pas pleines de Petchenègues, de Khazars, d'Ouzes, de Turcs? Les curieux de Byzance avaient pu s'assurer que les soldats de la garde ne faisaient pas leur ordinaire de chair humaine. Le nom sinistre d'Ougres, qui sonnait si étrangement aux oreilles occidentales, ne se trouve pas dans les auteurs byzantins du x^e^ siècle.

Tout le monde, à Byzance, était quelque peu ethnologue. Les Byzantins appliquèrent donc aux nouveaux venus le nom d'une

(1) Szalay, I, p. 43-44. — Ils allaient faire du butin « jusqu'aux frontières de l'Espagne et des Galiciens. » Maçoudi, édit. Meynard, t. II, p. 64.

(2) Cont. sur C. VII, c. 47, p. 463. — Sym. c. 8, p. 756, etc.

(3) Thwrocz, II, 26, p. 93. — Anonyme. — Les expéditions contre la Grèce sont racontées par ces deux écrivains avec un vague qui ne permet pas d'en fixer la date.

famille ethnologique, leur donnèrent place dans la collection des types barbares qui leur étaient familiers, les étiquetèrent sous la dénomination générique de Turcs. De là, à les prendre pour des ogres, il y avait loin. Il ne paraît pas d'ailleurs que les Hongrois se soient conduits avec une grande férocité dans la Thrace byzantine. Ils vinrent fort nombreux, nous dit le Continuateur, et il fallut envoyer contre eux jusqu'à quatre légions. Mais les chroniqueurs, qui nous ont conservé tant d'affreux détails sur les incursions des Russes à la même époque (1), sont bien moins émus quand ils parlent des Magyars. Ces « Turcs » paraissent bien plus avides de butin que de carnage. Leur premier souci est de faire des prisonniers, le second de s'en défaire à bon compte. Après leur invasion en Bulgarie, ils font prier l'Empereur Léon de vouloir bien leur acheter leurs prisonniers bulgares (2); après l'invasion de la Thrace, ils s'occupent fort soigneusement de la vente des captifs romains (3). La formule qui revient toujours dans les chroniqueurs est celle-ci : « Ils coururent jusqu'à Constantinople et enlevèrent tous les êtres humains qu'ils rencontrèrent ; » — « Ils emmenaient prisonnier tout ce qu'ils trouvaient en Thrace, et faisaient beaucoup de butin (4). »

Cette grande terreur hongroise se réduisit à n'être qu'un des dangers ordinaires de l'Empire. Comme toutes les nations barbares du voisinage, les Hongrois fournirent à la fois des mercenaires aux Byzantins ou des auxiliaires à leurs ennemis : très-souvent l'un et l'autre en même temps. En 968, Nicéphore Phocas partait pour la guerre de Syrie avec quarante prisonniers magyars qui, tirés du *prætorium*, d'ennemis de l'Empire étaient devenus ses défenseurs (5); mais son successeur Zimiscès, dans sa campagne de Bulgarie, trouva les Hongrois combattant à Silistrie à côté des Russes, des Petchenègues et des Bulgares (6).

IV.

Jusqu'ici, dans les rapports de Byzance et des Magyars, nous n'avons parlé que de guerres, d'invasions, d'alliances offensives.

(1) Cont. sur Léc., c. 39, p. 425. — Sym., c. 46, p. 745, etc.

(2) Cont. sur Léon VI, c. 9, p. 359.

(3) Voir ci-dessus page 359.

(4) Cont. sur Léc., c. 37. — Sur Const. VII, c. 47, p. 422 et 462.

(5) Luitpr., *Legatio*, Pertz, 357 ; Hase, p. 362. — Ibid., les Hongrois ravagent l'Empire à la même époque : 300 Hongrois enlèvent 500 Grecs en vue de Thessalonique.

(6) Ils sont appelés Οὖννοι, dans Léon le Diacre, VI, 12, p. 108 et suiv.

C'est qu'au temps du Porphyrogénète, sous Arpad, Zoltan et Taksony, on ne pouvait avoir avec cette nation que des rapports militaires. On pouvait provoquer leurs attaques contre un pays ennemi ou les repousser sur son territoire ; on pouvait voir en eux des auxiliaires ou des ennemis, des mercenaires ou des brigands : leur barbarie héroïque ne comportait pas d'autre rôle.

Quelques mots cependant sur des rapports d'autre nature, d'une bien faible importance au temps de Constantin VII, mais dont on pouvait rêver une future extension : les rapports de commerce et de religion.

Le négoce entre Byzance et la Hongrie fut longtemps presque nul. Au milieu des bouleversements de la conquête, le commerce du Danube fut anéanti: les caravanes franques, grecques, slaves, vénitiennes, cessèrent de se croiser à travers les provinces de la grande Moravie et de la grande Bulgarie. Et quand l'ordre commença à se rétablir, ce fut la politique de prohibition qui domina dans le système commercial de Geysa et de ses descendants.

Trois branches de commerce tout au moins en furent frappées :

1° Rien ne devait plus exciter les convoitises des amateurs de chevaux à Constantinople, de l'hippomane patriarche Théophylacte et des officiers préposés à la remonte de la cavalerie impériale, que ces admirables petits chevaux de la steppe, amenés par les Hongrois sur le Danube, aussi étonnants par l'originalité de leur tournure que par l'énergie de leurs jarrets. Les bestiaux que nourrissaient en grand nombre les immenses pâturages de la Pannomie, les bœufs hongrois aux longues cornes aigües, au long poil soyeux, étaient aussi fort désirables pour l'agriculture et l'industrie byzantines. Or, on ne pouvait acheter un certain nombre de chevaux ou de bêtes à cornes, sans une autorisation du Roi et en présence d'un *pristald* du Comte. On ne permettait à chaque étranger de prendre qu'un cheval pour accomplir son voyage, ou une paire de bœufs pour traîner sa charrue (1) ;

2° Un des objets les plus importants du commerce de l'Orient, c'étaient les esclaves : or il était défendu d'exporter les esclaves hongrois ou nés en Hongrie. Le margrave qui fermait les yeux sur une semblable contravention était destitué, les soldats de garde punis d'amende ou vendus comme esclaves (2).

(1) Mailath, I, 55.
(2) Mailath, ibid.

3° Le produit des mines de sel appartenait au prince : le duc Almos, de ses seuls biens de Transylvanie, retirait jusqu'à 24 000 blocs de sel (1) ; mais l'exploitation des salines par le gouvernement était aussi nuisible aux transactions internationales que les nombreux monopoles impériaux de Byzance.

Ajoutez à cela que les marchands grecs rencontraient une redoutable concurrence dans les Juifs qui s'étaient déjà saisis de tout le commerce du pays. On fut obligé, sous S. Etienne, pour mettre quelque limite à leurs envahissements, de fixer les marchés au samedi (2).

Malgré ces entraves, la Hongrie était un débouché extrêmement précieux dont profiterait un jour le commerce byzantin. Ses blés étaient nécessaires pour nourrir Byzance ; on avait besoin de son sel, de ses métaux, dont les colons allemands allaient bientôt commencer l'exploitation (3). Les produits de l'industrie slave ou valaque, les cuirs, les fourrures, le fer et l'acier travaillés, continuèrent sans doute, comme par le passé, à figurer avec honneur dans les bazars de Thessalonique, de Smyrne et de Constantinople. Les nobles magyars, s'accoutumèrent au luxe : ils ne purent bientôt se passer des soieries, des armes de luxe, des parures : comme ces chaînes d'or ou de cuivre qui leur servaient de ceinture, comme ces grelots d'or dont ils avaient garni le bas de leurs vêtements à la bataille d'Augsbourg (4), bijoux démodés ou ridicules que Byzance accommodait au goût barbare de ses voisins ; ils ne pouvaient se passer des vins précieux de la Grèce, que leurs ancêtres, buveurs de lait, avaient bien pu dédaigner. Quand ils cherchèrent à acheter ce qu'ils ne pouvaient plus ravir, il fallut bien que les marchands grecs ou bulgares fussent admis dans la Hongrie.

Les missions latines avaient commencé presque en même temps que les missions byzantines : sous Taksony, avaient paru presque en même temps un évêque, Hiérothée, envoyé de Byzance par Constantin VII (5), et un moine descendu de la Forêt Noire à l'appel de Pilgrim, évêque de Lorch. Pilgrim, voyant l'insuccès de ses efforts, l'avait ensuite rappelé : on ignore si Hiérothée fut plus heureux (6).

(1) Mailath, I, 54 et la note.
(2) Mailath, I, 55.
(3) Mailath, I, 54.
(4) Szalay, I, 73.
(5) Voir ci-dessus page 358.
(6) Mailath, I, 34.

Mais Szalay a mis à néant cette fable d'une femme de Geysa, fille du Gylas baptisé par Constantin VII, qui aurait amené la révolution religieuse de la Hongrie. Celle des femmes de Geysa qui contribua le plus au mouvement, ne fut point une néophyte byzantine, mais une catholique romaine, la polonaise Adelhaïde (1). La bataille d'Augsbourg donna la victoire en Hongrie à l'Eglise latine : l'Empire grec perdit à jamais l'espérance d'entraîner la Hongrie dans son système politique et religieux, et de propager l'orthodoxie jusqu'aux montagnes de Bohême. Ce fut à l'Allemagne que la Hongrie domptée demanda ses missionnaires ; ce fut un Latin, Déodat de San-Séverino, qui fit l'éducation du futur convertisseur de la Hongrie, S. Etienne ; ce fut le latin qu'on apprit à S. Etienne avec les deux langues nationales de la Hongrie, le slave et le magyar ; ce fut à une Latine, Gisèle, sœur d'Othon, qu'on le maria (2) ; à des Latins, le doge de Venise, le duc de Pologne, qu'on maria ses sœurs (3). Non que l'influence grecque cédât le terrain sans combattre : les continuateurs d'Hiérothée fonderent une Eglise grecque qui compte aujourd'hui près de 2 millions d'âmes (4). Dans la famille de Geysa, il y a des noms d'hommes à la grecque, Stéphane, Basile, Michaël (5); si l'on appelait des prêtres latins, on appelait des constructeurs d'églises byzantins (6) ; si l'on fondait pour les pèlerins hongrois des hospices à Ravenne et à Rome, on en fondait aussi à Constantinople (7) : il est vrai que Rome était un but de pèlerinage tandis que Byzance n'était qu'une halte sur le chemin de Jérusalem.

Le symbole de cette lutte d'influence, c'est la fameuse couronne de S. Etienne, formée de deux couronnes soudées l'une à l'autre : l'une donnée par un Pape, l'autre envoyée par un Basileus.

(1) Szalay, I, 48 et suiv. — Ibid., la note.

(2) Mailath, I, 37, 38.

(3) Ibid., p. 55. — Un Allemand, Vécellin, devient général en chef d'Etienne : Thwrocz, II, 28, p. 94. — Sur les intrigues des Allemands à la mort d'Etienne, ibid., II, 34, p. 98.

(4) Mailath, p. 32.

(5) Thwrocz, II, 36, p. 93. — Mailath, p. 55.

(6) Thwrocz, II, 31, pour l'église de Bude : « Magistri lapicidæ de Græcia ducti erant. » — II, 31. « Beatus Benedictus, Romanæ ecclesiæ pontifex » — bénit la cathédrale d'Albe : Ibid., 30, p. 95.

(7) Mailath, p. 41.

CHAPITRE V.

LES RUSSES (1).

I.

La Russie du x^e^ siècle n'était point pour les Byzantins un pays inconnu. Ils avaient des notions très-précises :

1° Sur le nom des principales villes de la Slavie russe, leur disposition géographique, les distances respectives des diverses parties de ce vaste pays.

L'auteur du *De Administrando* ne se trompe pas d'un point quand il nous trace l'itinéraire que suivent les Russes pour venir à Constantinople, quand il les fait partir de « Nemogard » ou Novogorod, descendre le Dniéper par Smolensk (Μιλινίσκαν), par Lubec ou Liubetch (Τελιούτζαν, par métathèse), par Tchernigov, Vichegrad, Kiev, Vititchevo jusqu'aux porogues ou cataractes du Dniéper. Trois de ces cataractes conservent encore aujourd'hui le nom sous lequel il les a connues (2).

L'importance de Kiev comme lieu de rassemblement pour les flottilles russes, l'importance, comme stations navales, des îles de Saint-Grégoire, de Saint-Ethérios, qui porte le même nom dans

(1) Nestor (mort vers 1115). — Edition slavonne de Miklosich, Vienne 1860. — *Voyez* Bielowski. — Traduction tchèque de Erben, avec un index plein de renseignements curieux, Prague 1867. — Traduction française de L. Paris, Paris, 1834-35. — Je dois rendre hommage à une traduction française encore inédite qui m'a été communiquée par son auteur, M. L. Léger, professeur de langues et littératures slaves à la salle Gerson.

Fraehn, *Ueber die Rüssen* (Témoignages d'Ibn Foszlan et d'autres écrivains arabes), in-4°, Saint-Pétersbourg, 1823.

Bielowski, *Monumenta Poloniæ historica*, Lemberg 1864, t. I, comprenant Constantin Porphyrogénète, Nestor, Thietmar, etc., avec des notes intéressantes.

Karamsin, *Histoire de l'empire de Russie*, trad. Saint-Thomas et Jauffret, Paris, 1819.

Soloviev, *Istoria Rossii*, Moscou, 1851.

Wilken : *Ueber die Verhœltnisse der Russen zum Byzantin. Reiche*, dans les *Mém. de l'académie de Berlin*, nouvelle série, t. XIII, 1829, p. 75-135.

Bayer, *De Russorum prima expeditione CPana*, dans les *Mém. de l'académie de Saint-Pétersbourg*, t. VI.

Neumann, *Die Vœlker des Südlichen Russlands*, Leipsig, 1855.

Schafarick, *Slavische Alterthümer*. — D'Ohsson, etc. — Voir la Notice bibliographique sur les Petchenègues et les Khazars.

(2) Schafarick, II, 110, 128, 129, 146-148. — Neumann, *Die Vœlker d. südlichen Russlands*, p. 122. — Sur les *porog* (πράχ de Constantin VII), et les Zaporogues qui en ont pris leur nom, Lehrberg, *Untersuchungen*, p. 320.

Nestor (1), du *Fleuve blanc* (ἄσπρος), c'est-à-dire de la rivière de Bieloberejnie ou d'Akkerman (2), du Delta du Danube qu'il appelle le *Paracladion* (la *Ramification*), de la bouche de Sélina ou de la Sulina, de la baie de Varna, etc., ne lui a pas échappé.

2° Sur la situation ethnographique de la Russie, sur l'ordre de choses qu'avait créé l'invasion varègue, et la superposition d'un peuple conquérant, les Scandinaves, à des peuples conquis, les Slaves. La plupart des peuples slaves, vassaux des princes varègues, se trouvent nommés dans le livre de Constantin VII : les Krivitches (3), les Lutchanes (4), les Slovènes (5), les Tivertses (6), les Drégovitches (7), les Serbes (8), les Ulitches (9), les Drevlianes (10).

Il savait fort bien que, sans parler des populations finnoises ou turques, également tributaires des Varègues, on parlait dans l'empire varègue deux langues fort différentes : le scandinave, langue des Suédois russes (11), et la langue slave. Constantin VII nous donne le nom de la grande cité du Dniéper dans les deux idiomes : Κιοάβα (Kiev) et Σαμβατάς (en scandinave *Sambat*, le lieu où se réunissent les bateaux) (12). Le même auteur donne de chacune des sept cata-

(1) Erben, p. 282.

(2) Erben, p. 274.

(3) Κριβηταινοί, Κριβιτζοί. *De Adm. Imp.*, c. 9, p. 75, 79. — Schafarick, II, 107 et suiv. — Erben, *Index nominum*, p. 293.

(4) Λενζανῆνοι, Λενζενίνοι : ibid., p. 75 ; c. 37, p. 166. — Schafarick, II, 113.

(5) Σκλαβίνιοι : *De Adm. Imp.*, c., 9, p. 75. — Remarquer les trois formes Σκλάβοι, Σκλαβίνιοι, Σκλαβήσιοι, invariablement employées dans Constantin VII pour désigner respectivement les Slaves (en général), les Slovènes (en particulier), les colons slaves d'Asie. — Schafarick, I, 98.

(6) Τεβερβιάνων, et non τε Βερβιάνων, *De Adm.*, c. 9, p. 79. — Schaf. II, 133. — Erben, Index nominum, p. 319.

(7) Δρουγουβιται. *De Adm.*, ibid. — Schaf., II, 114. — Erben, ibid. p. 281.

(8) Σερβίων. *De Adm.*, ibid. — Karamsin entend par ce mot les Severianes — Schaf. II, 102, les Serbes de la Vistule, la grande Serbie qui était disséminée de l'Oder au Volga

(9) Οὐλτίνοι. *De Adm.*, c. 37, 166. — Schafarick, II, 130. — Erben, ibid. p. 321.

(10) Δερβλενίνοι. *De Adm.*, ibid. — Schaf. II, 123. — Erben, Index, p. 281.

(11) Ces «Ros» descendants de Ros, l'*homme fort*, appelés *dromites* ou coureurs étaient pour les Grecs de race franque, ἐκ γένους τῶν Φράγκων ; ils confondaient les Germains et les Scandinaves, mais il les distinguaient parfaitement des Slaves. Léon le Gramm. ; — Sym., sur Léon VI, c. 13, p. 707, — sur Lécap. c. 46, p. 746. — Voir sur cette confusion Soloviev, t. I, note 147.

(12) Schafarick, II, 127.—De Muralt, *Essai de chronog.* p. 522.—L'étymologie bizarre de Karamsin (Sama mat', *la mère elle-même*) n'a pas trouvé de crédit.

ractes du Dniéper, le nom scandinave et le nom slave, avec l'étymologie ou la traduction en grec (1).

3° Sur l'état politique de la Slavie russe. On voit par les *Cérémonies* que les Byzantins se rendaient compte de cette organisation si différente de l'organisation byzantine, la féodalité scandinave. Lors de la réception d'Olga, Constantin fit des présents non-seulement à la Grande Princesse, mais aux députés (*Apocrisiarii*) que chacun des dynastes varègues avait envoyés ou accrédités à Byzance en son propre nom (2). C'est ainsi que dans les traités avec Oleg et Igor, rapportés par Nestor, on trouve la signature des envoyés « de toutes les principautés et de tous les peuples de la Russie, » stipulant chacun au nom du prince ou de la princesse dont ils avaient reçu leur mandat.

Dans le traité avec Igor, outre les apocrisiaires particuliers du prince Igor et de la princesse Olga, on trouve le nom des députés ou apocrisiaires de vingt-deux princes varègues (3) ; or, c'est précisément le nombre que nous donne les *Cérémonies* (4). Le nombre des états formant la confédération ou l'empire varègue n'avait donc pas changé depuis le traité de 945, jusqu'à la visite qu'Olga, vers 957, fit à Constantin Porphyrogénète.

Constantin connait le secret du gouvernement barbare des Varègues, de cette tyrannique oligarchie militaire qui s'est superposée à l'antique anarchie slave. Ils ne maintenaient que par la terreur cet ordre étrange que, suivant Nestor, Karamsin et la plupart des historiens nationaux, les hommes du Nord étaient venus apporter au milieu des luttes sanglantes des tribus. S'ils donnaient à la Slavie la paix romaine, leur système d'administration ne rappelait en rien celui de l'Empire romain. Quand le prince varègue voulait lever l'impôt, il se mettait à la tête d'une petite armée scandinave et faisait la tournée des peuples tributaires. S'il se sentait en force, il se laissait aller à percevoir deux fois le tribut : mal lui en prenait quelquefois : témoin le prince Igor, assasiné par les Drevlianes dans une de ses tournées de perception (5). Or, Constantin nous montre

(1) Voir l'explication et l'étymologie de ces mots slaves ou scandinaves dans Schafarick, II, 146. — De Muralt, *Essai de Chronog.*, p. 522.

(2) *Cérém.* II, 15, p. 595.

(3) Nestor, a. 6453, — en l'an 945, suivant Erben, p. 32.

(4) *Cérém.* II, 48, p. 598.

(5) Nestor. a. 6453. — c. 33 du texte de Miklosich. — Les Grecs du x° siècle avaient quelques notions vagues sur cette catastrophe : Zimiscès en Bulgarie (970), rappelle à Sviatoslav que son père Igor est mort dans une guerre injuste contre « les Germains » et qu'il a été écartelé au moyen de deux arbres. Leo Diac. VI. 11, p. 106.

également les princes russes, dès le commencement de novembre, sortant de Kiev avec toute l'armée conquérante et visitant les bourgades ou *gyra* (γύρα, *gorod*, villes) des Slovènes, des Tivertses, des Drégovitches, des Krivitches, des Serbes et autres peuples slaves tributaires des Russes : οἱ Σκλάβοι οἱ πακτιῶται (1).

II.

Au x^e^ siècle, rien peut-être dans les rapports des « Ros » et des Byzantins ne pouvait faire prévoir à quel point les destinées des deux peuples devaient être un jour unies. Qui pouvait deviner que dans cette contrée lointaine, éloignée de la Mer Noire et des mers byzantines par toute l'épaisseur de la « Patzinacie, » de la Hongrie et de la Bulgarie, se trouvaient les futurs héritiers de l'Empire byzantin ? ceux qui, plus directement peut-être qu'aucun peuple du monde, recevraient la tradition de son système politique et religieux, de son despotisme autocratique, de ses *scrinia*, de ses *secreta*, de ses *notarii* et de ses *chartularii*, de son orthodoxie ombrageuse et tyrannique, qui incarnait la religion dans le souverain et traitait les dissidents en criminels d'État ? Qui pouvait pressentir dans les descendants de Rurik ceux qui poursuivraient la mission politique et religieuse des Byzantins vis-à-vis des peuples barbares, qui continueraient par delà le Volga et l'Oural les missions byzantines, qui déploieraient dans l'œuvre d'intimidation ou de séduction des races inférieures toutes les ressources de la diplomatie grecque, qui emprunteraient aux Byzantins ce que peut-être aucun peuple n'a eu au même degré, la faculté de comprendre l'organisation politique, religieuse, sociale des peuplades les plus diverses et de faire servir à la politique ce grand sens ethnographique ?

La Russie du x^e^ siècle, c'était un chaos de toutes les races asiatiques et européennes, un pêle-mêle de nations turques ou finnoises que le courant d'émigration jetait sur les peuples slaves ou que l'écroulement des grands empires scythiques avaient laissées au milieu des steppes européennes. L'immigration d'Asie en Europe était en permanence, et il ne semblait pas que toutes ces invasions pussent jamais se fixer ou se constituer. Les Varègues étaient accourus au bruit des guerres intestines de toutes ces peuplades : mais la force d'organisation qu'ils apportaient avec eux n'était point encore assez développée pour fixer ce grand monde flottant. De la Scandinavie,

(1) *De Adm. Imp.*, c. 9, p. 79.

ils apportaient la force ; mais c'était de Byzance que viendraient l'idée politique, l'idée religieuse.

La barbarie de cette Scythie septentrionale était incomparablement plus grande que celles des Scythes méridionaux, Khazars ou Petchenègues, plus rapprochés de Byzance. Je ne parle pas seulement des peuplades finnoises ou tartares, tributaires des Varègues ; mais des Slaves eux-mêmes, quoique infiniment mieux doués que les Petchenègues et les Khazars. Si quelques peuples slaves vivaient dans une barbarie douce et champêtre, comme les Polanes, d'autres comme les Drevlianes, les Radimitches, les Viatitches, les Sévérianes « vivaient brutalement, comme des bêtes féroces ; » comme les peuples mangeurs de vermine qu'Hérodote connaissait dans l'Afrique du Nord, « ils dévoraient toutes sortes d'immondices. » — « Ils vivaient dans les bois comme des bêtes fauves... ils tenaient des propos obscènes devant leurs pères et leurs mères ; le mariage n'existait point chez eux.. ils enlevaient les jeunes filles qui allaient puiser de l'eau... ils avaient jusqu'à deux ou trois femmes... ils se tuaient les uns les autres (1), etc. »

Ce que les hommes du Nord avaient apporté en Slavie valait-il mieux ? Ce n'était point la barbarie infâme et bestiale de ces Slaves dégradés, mais une barbarie héroïque, guerrière, féroce, l'esprit d'aventure et la cruauté scandinave, les courses intrépides à la recherche du butin jusqu'au delà du Volga, jusqu'au delà du Caucase, au pied duquel ils venaient heurter à Berdaa les guerriers de l'Arabie ; c'étaient les sacrifices humains à de farouches divinités, le fanatisme odinique qui, si durement, se fit sentir aux chrétiens et aux clercs de l'Empire byzantin.

Sans doute, une grande chose se préparait à éclore dans les plaines de la Slavie, entre Kiev et Novogorod. Mais, pour Constantin VII, la Russie était loin d'être le plus intéressant ou le plus dangereux des voisins de l'Empire. La Bulgarie avec ses intelligences chez les tribus slaves de la Hellade et du Péloponnèse, avec la ligne de forteresses dont elle enserrait la capitale de l'Empire grec, avec les légions du Tsar Siméon, braves comme des guerriers slaves et disciplinées comme des troupes romaines ; la Hongrie avec ses cent mille cavaliers qu'à la première occasion, par delà la Bulgarie complice ou effrayée, elle pouvait jeter sur la Thrace ; les Petchenègues eux-mêmes, terreur de l'Empire comme des ennemis de l'Empire, étaient

(1) Nestor-Miklosich., c. 10, trad. Léger.

pour les Byzantins des ennemis bien autrement redoutables que les Russes.

D'immenses armées bulgares, hongroises, petchenègues, pouvaient en quelques marches venir camper sous les murs de Byzance. Les Russes étaient loin. Pour venir déployer leurs voiles dans le Pont-Euxin, il leur fallait descendre le Dniéper, de Smolensk à Kiev et aux cataractes du Dniéper. Là, il leur fallait, à chacune des cataractes, tirer leurs barques sur le rivage, les porter sur leurs épaules jusqu'à ce que l'obstacle fût tourné, les remettre à flot pour débarquer encore un peu plus loin. Il fallait, en outre, se cacher, se faire petits, échapper aux regards des Petchenègues, dont le Dniéper, pendant près de soixante lieues, traversait le territoire. Si l'on était vu de leurs rôdeurs le danger était grand : il fallait lutter à la fois contre le fleuve et contre les Petchenègues, faire le coup de lance tout en ployant sous le poids des barques, livrer bataille à chacun des sept embarquements et des sept débarquements, au risque de voir les esclaves et les prisonniers qu'à chaque opération on retirait enchaînés des bateaux se tourner tout à coup contre leurs maîtres. Au sortir du Dniéper, commençaient les dangers et les tempêtes de la Mer Noire. Après avoir bravé la Mer Noire, les Russes se trouvaient en présence des redoutables amiraux grecs, célèbres par leurs victoires sur les Arabes. Avec leurs frêles esquifs (1), produits grossiers de l'industrie krivitche ou lutchane, ils allaient se heurter contre les massives galères byzantines, manœuvrant suivant toutes les règles de la tactique décrite par le Parakœmomène Basile, vrais chefs-d'œuvre de l'art du constructeur au x^e^ siècle. Chose plus terrible encore, ils allaient affronter ce redoutable feu grégeois, dont un ange avait apporté le secret au premier Empereur chrétien, Constantin (2). Combien peu arrivaient jusqu'en vue de la grande Ville, imprenable à tous les barbares, presque inabordable pour les Russes ! Quand ils parvenaient dans le Bosphore, combien peu retournaient à Kiev ! Les Petchenègues à la rigueur leur laissaient bien, à prix d'or ou autrement, descendre le Dniéper : les barques russes, vides de butin, étaient alors une chétive proie. Mais quand ils remontaient le grand fleuve avec les dépouilles de quelques bourgades du littoral grec, avec quelques mille litræ d'or dont le Basileus avait payé leur retraite, les Petchenègues ne laissaient rien passer ; il y avait une embuscade à chaque rocher.

(1) Les *Akatia* dans Léon VI, *Tactique*, c. 19.
(2) *De Adm. Imp.*, c. 13, p. 84.

On voit que les Russes ne pouvaient tenter contre l'Empire grec que ces courses de pillards, ces expéditions de *wikings* qui désolaient vers la même époque le littoral des Francs. Ajoutons que les Normands russes étaient beaucoup moins dangereux pour l'Empire grec que les Normands danois pour l'Empire carolingien. Ils venaient plus rarement, ils étaient moins nombreux. Le risque de semblables expéditions était plus grand pour les wikings de la Slavie que pour ceux de l'Occident : les Danois avaient la mer libre depuis la Norvége jusqu'au littoral français ou germanique, point de cataractes à franchir, point de Petchenègues à combattre. Le morcellement féodal ne prêtait pas à la défense les mêmes forces que la centralisation byzantine. Les pauvres et nécessiteux Carolingiens du x^e^ siècle ne possédaient pas la formidable marine du Basileus. Ils n'avaient pas le feu grégeois.

Une chose aurait pu diminuer le danger que couraient les Varègues dans leurs entreprises contre *Tsarigrad*. Il eût fallu qu'ils s'emparassent de quelque île dans la mer Noire. Elle fût devenue leur chantier, leur arsenal, leur lieu de recel, leur point de refuge et de ralliement. De là, ils eussent pu à l'improviste entrer dans le Bosphore, dans la mer de Marmara, dans le détroit des Dardanelles, suivre ce grand fleuve marin jusqu'à Byzance, Thessalonique ou Smyrne : c'est ainsi que les Normands d'Occident, de leurs îles fortifiées à l'embouchure des fleuves, remontaient jusqu'aux villes de la France centrale ; de l'île Walcheren jusqu'aux villes de l'Escaut et de la Meuse, de l'île d'Oyssel jusqu'à Rouen et Paris, de Noirmoutiers jusqu'à Tours et Orléans.

Dans la Mer Noire, le fleuve Aspros, les îles de S. Grégoire et de S. Etherios étaient des points tout désignés. Je ne sais si les Varègues y pensèrent ; mais les Grecs y pensèrent avec terreur. On voit la trace, ou des premiers établissements des Russes, ou des premières craintes des Byzantins, dans un des articles du traité avec Igor : « Les Russes ne pourront passer l'hiver à l'entrée du Dniéper, à Bieloberejnie (le fleuve Aspros), ni à S. Etherios ; mais quand viendra l'automne, ils devront retourner chez eux, en Russie (1). » Les stipulations réitérées des Grecs en faveur de leurs vassaux de Crimée peuvent s'expliquer par la même préoccupation.

Les rapports entre les Grecs et les Slaves de la future Russie peuvent être fort anciens : Nestor raconte que bien avant Rurik,

(1) Nestor-Miklosich, c. 27, p. 28.

trois frères slaves s'étaient établis sur le Dniéper et que Kij, le fondateur de Kiev « étant allé voir le Tsar à Tsarigrad, suivant ce qu'on raconte, reçut de grands honneurs de ce Tsar : quel Tsar? c'est ce qu'on ignore (1). » Avec les Varègues, les relations sont également fort anciennes et remontent à un temps où les « Ros » n'étaient pas encore établis en Slavie. Un passage équivoque de Théophane ferait remonter à l'année 774 la présence de vaisseaux russes dans les mers byzantines en qualité d'auxiliaires de la marine grecque (2).

Voici un fait beaucoup plus certain : trente et un ans avant l'arrivée de Rurik en Slavie, événement que Nestor raconte à la date de 858 (3), il vint à la cour de l'Empereur Théophile (839) des ambassadeurs du *Khagan des Ros* pour contracter alliance avec lui. Mais comme ils n'osaient, à cause des Petchenègues, retourner dans leur patrie par le Dniéper et la Slavie, ils accompagnèrent les ambassadeurs que le Basileus adressait lui-même à Louis le Débonnaire : ils comptaient retourner par le pays des Francs plus sûrement en Scandinavie. Ils arrivèrent ainsi à Ingelheim. Malheureusement, ces « Ros, » hôtes tout nouveaux pour les Grecs, étaient beaucoup trop connus aux Occidentaux On n'hésita pas à identifier les protégés du Basileus Théophile avec les hardis wikings qui faisaient le désespoir des comtes du littoral franc (4) ; on vit en eux des espions northmans ; et Louis le Débonnaire, jusqu'à plus ample information, les fit garder en prison (5).

D'après d'autres documents, un chef russe, en 842, aurait attaqué Amastris sur le Pont-Euxin et essayé de détruire l'autel de S. Georges, un autre Russe, Bravalin, en 852, venu de Novogorod par Kherson, aurait attaqué Sourosch (6) près de Constantinople et profané le sanctuaire de S. Etienne. Ces légendes assez uniformes, invariablement nous racontent ensuite la vengeance de S. Georges

(1) Nestor-Miklosich, c. 6, p. 3.

(2) Théoph. a. 6265, p. 691. εἰσελθὼν καὶ αὐτὸς εἰς τὰ Ρουσια χελάνδια. — Voir la discussion de ce passage dans De Muralt, *Ess. de chron. byz.*, p. 368.

(3) Nestor-Miklosich, a. 6366, c. 15, p. 9.

(4) Luitprand, *Antapod.* V, 6. « Græci vocant Russos, nos vero... Normanos. »

(5) *Annales de S. Bertin.* année 839. — Cont. sur Théophile, c. 37, p. 135. — Génésius, l. III, p. 73. Cédrén. II, 138, etc., ne parlent que de l'ambassade de Théophile à Louis le Débonnaire pour obtenir des secours contre les Arabes, et nullement des voyageurs « Ros. »

(6) Nommée dans l'*Hypotyposis* de Léon VI.

et de S. Etienne, le repentir des Russes et leur baptême (1). Enfin, en 854, Génésius nous montre des auxiliaires ou hétaires, Scythes de la Tauride, au service de l'Empire (2) : rien ne prouve d'ailleurs que ces Scythes fussent des Varegues plutôt que des Slaves ou des Khazars de Crimée.

Donc, avant l'établissement des Varègues en Slavie, un seul fait bien certain : l'ambassade à Théophile. A partir de 858, les conquérants scandinaves entrent directement en rapport avec l'opulent empire grec, avec Tsarigrad, la Ville d'or de l'Orient.

Tant que les Russes ne s'étendirent pas vers le sud, il ne purent rien tenter contre l'Empire grec. Ils ne furent connus à Byzance que par quelques aventuriers qui prirent du service dans les hétairies, et par quelques coureurs de mer qui se hasardèrent sur les côtes de la Bithynie.

Kiev, qui devait être un jour le trait d'union entre la civilisation grecque et la barbarie slave, servit d'abord de base d'opérations aux attentats de celle-ci contre celle-là. Avec la domination du premier Varègue à Kiev, commence la première expédition russe contre l'Empire. Dir inaugure à la fois la domination russe sur le bas Dniéper et la guerre contre les Grecs. Oleg ne prit les armes contre eux qu'après avoir détruit et remplacé Dir à Kiev. Kiev fut d'abord le point de rassemblement de flottilles russes pour les expéditions contre la Grèce, avant d'être en Russie la métropole de la civilisation et de la religion grecque.

Avant la guerre, bien autrement sérieuse, que Jean Zimiscès eut à soutenir en Bulgarie contre Sviatoslav, on compte trois grandes expéditions varègues : celle d'Askold et Dir, princes de Kiev, sous Michel III (3), celle d'Oleg sous Léon VI, celle d'Igor sous Romain Lécapène. Au temps de Constantin VII, l'expédition d'Askold n'était plus qu'un souvenir, glorieux surtout pour la Théotokos, dont le *maphorion* avait soulevé les vagues du Bosphore contre les envahisseurs; le nom de Constantin VII, âgé de sept ans, associé dès 911 à son père Léon VI et à son oncle Alexandre, figura dans le traité

(1) *Acta SS. Febr.* 21, 43. — Mss. russes cités dans De Muralt, p. 427. — Sur la question : Si la légende du miracle de S. Etienne n'est pas une imitation de la légende de S. Georges, Soloviev, t. I, note 173, conclut à l'égale originalité et authenticité des deux légendes.

(2) Génés., l. IV, p. 89 ; τοὺς ἐκ Ταυρικῆς καθ' ἑταιρίαν Σκύθας.

(3) Suivant le ms. Nikonovski, cité par Erben, p. 14, en note, une deuxième expédition de ces deux princes contre C. P. eut lieu en 6375 ou 867.

avec Oleg ; enfin, il fut témoin de l'expédition d'Igor et l'un des signataires du traité conclu avec lui.

On peut se faire une idée des forces que les Russes déployèrent dans ces diverses expéditions.

Que contenait une barque varègue, *pamphylon*, *carabion*, *ouzion*, *monoxylon*, *usk* ou *akation*, suivant les différents noms qu'on lui donnait (1) ? Plusieurs passages des *Cérémonies* nous fournissent les éléments de ce calcul : vingt *pamphyles*, sous Léon VI, contenaient 830 hommes, dont 700 Russes (2) : donc 41 ou 42 hommes par embarcation. C'est bien le chiffre que nous donne Nestor pour l'expédition d'Oleg en 907 : il conduisait deux mille barques, montées chacune par quarante hommes (3). Sept *carabia*, sous Lécapène, portaient 415 Russes (4) , donc 59 ou 60 hommes par bâtiment. Mais c'étaient sans doute des bâtiments de construction byzantine et beaucoup plus grands que les *carabia* de fabrique russe.

Askold et Dir (5), en 865, avaient, suivant les historiens grecs et Nestor, 200 bâtiments (6) : donc, au maximum, un millier d'hommes. Constantinople avait bravé d'autres attaques.

Oleg, suivant Nestor, en 907, avait une flottille de deux mille barques montées chacune par 40 hommes, donc environ 80,000 guerriers, rien que pour l'armée de mer ; en outre, il avait dirigé sur le Danube par la voie de terre une immense armée composée de tous les peuples slaves soumis à sa domination, depuis la Baltique jusqu'à la Mer Noire. Mais non-seulement Nestor est seul à nous donner ce chiffre de 2000 barques et à nous décrire cette prodigieuse

(1) De Muralt, p. 369, le grec *carabion* répond bien au *Korabl* de Nestor-Miklosich, p. 10 et p. 15 ; le grec akation (Léon, *Tact.*, c. 19), le scandinave *ask* au *skédan* de Nestor, p. 23.

(2) *Cérém.* II, *44*, p. 652.

(3) Soloviev, t. I, p 26. — Karamsin, t. I, p. 162. — Maçoudi, édit. Barbier de Meynard, t. II, p. 18, dit *cent* hommes.

(4) *Cérém.* II, 44, p. 660.

(5) Ou peut-être Dir l'Oskylld, Dir l'Etranger : Nestor aurait dédoublé ce personnage : Bielowski, p. 845. — Les Arabes n'ont connu que Dir « le plus puissant des rois des Slaves ».

(6) Sym. Mag. sur M. III, c. 37, p. 674. — Nestor-Miklosich, a. 6374, c. 16, p. 10. — Contin. c. 34, p. 196, Georg. c. 4, p. 826, Cédrén. II, 173, ne donnent pas de chiffres. — Dandolo, *Chron. vén.* donne 360 vaisseaux. — Le chiffre de 200 barques admis par les historiens modernes de la Russie, Soloviev, p. 100.

Autres autorités sur cette expédition : Photius, *lettre* 58, qui ne nomme pas les chefs.— Nicétas David, *Vie d'Ignace*, dans Hardouin, t. V, p. 966. — Zonaras. — Anne Comnène sur le miracle, etc.

armée de terre, mais il est le seul qui ait parlé de cette expédition. Les historiens occidentaux, comme les historiens grecs, ignorent non-seulement les détails pittoresques qui accompagnent son récit, mais jusqu'au fait lui-même (1). On peut admettre, à la rigueur, malgré le silence des autres historiens, le fait de l'expédition comme le fait du traité. Mais il paraît impossible qu'elle ait eu de si formidables proportions : le silence des historiens byzantins, vénitiens, francs, serait inexplicable. Quatre-vingt mille Russes assiégeant Constantinople par mer et cent mille Slaves franchissant le Danube n'auraient point passé inaperçus dans l'histoire. Oleg dut faire avec quelque cent ou cent cinquante pirogues une de ces incursions, assez nombreuses, peu dangereuses, auxquelles les Grecs commençaient, comme les Occidentaux aux incursions normandes, à s'accoutumer. L'imagination des chanteurs slavo-russes fit le reste.

III.

L'expédition d'Igor contre Tsarigrad, à la fin du règne de Lécapène, fut autrement importante. Non-seulement elle est rapportée avec de grands détails par tous les historiens byzantins, non-seulement le bruit de cette tentative est venue jusqu'aux historiens arabes, mais nous avons l'important témoignage de Luitprand. Celui-ci tient ses renseignements de son propre beau-père, ambassadeur du roi Hugues à Byzance, au moment où cette ville fut attaquée par les Russes : son beau-père avait vu de ses propres yeux la défaite des Russes et assisté au supplice des prisonniers que Lécapène fit décapiter jusqu'au dernier en présence de l'ambassadeur italien.

On peut chercher les causes de l'expédition d'Igor. Avait-il en vue l'intérêt du commerce russe ? Les précautions injurieuses que la défiance des Grecs continuait, aux termes mêmes du traité conclu avec Oleg, à prendre contre les redoutables marchands russes, les lois restrictives qui formaient le code commercial des

(1) Karamsin, trad. S. Thomas et Jauffret, t. I, p. 162, dit que Const. VII nous a décrit la manière dont les 2000 barques d'Oleg franchirent les cataractes : c'est un singulier abus du texte. — Ibid., p. 167 et 381 constate le silence de Léon le Gram., Sym. Mag., Georg. Mon., Cédrénus, Zonaras, qui ont pourtant raconté les incursions d'Askold et d'Igor. Il reconnaît l'influence des sagas et chants populaires sur le récit de Nestor.

Un seul texte dans toute la littérature byzantine peut sembler une allusion à un traité avec Oleg : Léon le Diacre, rappelant l'expédition d'Igor, dit *qu'il viola les traités* : τὰς ἐνόρκους σπονδὰς παρὰ φαῦλον θέμενος.

Grecs, leur étaient-elles devenues tout à fait intolérables ? La colonie russe de S. Mamas avait-elle éprouvé quelque déni de justice comme celui dont avait été victime, sous Léon VI, la colonie bulgare ? Igor, comme auparavant Siméon, faisait-il à l'Empire grec une guerre commerciale ? On ne pourrait l'affirmer. Mais quand on voit l'étendue du commerce des Russes, quand on les voit, dès cette époque, commercer avec l'Espagne, Rome, la Syrie, la Khazarie (1), on comprend très-bien que leur négoce ait été une des principales préoccupations du Grand Prince. Peut-être aussi les Byzantins avaient-ils cessé de payer le tribut qu'ils avaient promis à Oleg, et Igor se disposait-il à aller, les armes à la main, percevoir l'impôt sur ses vassaux grecs comme il venait de le percevoir chez les Dulièbes ou les Tivertzes. Enfin, la réputation des richesses de Tsarigrad, que les Barbares ne pouvaient se décider à croire si bien gardées, put exercer sur l'imagination d'Igor sa dangereuse séduction.

Tous les auteurs byzantins du x^e^ siècle, le Continuateur, George le Moine, Syméon Magister, Léon le Grammairien, portent à 10,000 le nombre des vaisseaux scandinaves dans cette campagne. Léon le Diacre, au xi^e^ siècle, parle de milliers de vaisseaux, et Cédrénus répète ce nombre de 10,000. Les auteurs de l'âge postérieur, Zonaras, Ephrem, sont allés jusqu'à 15,000 (2). Nestor qui écrit en partie sur des sources grecques, donne également ce chiffre de 10,000, généralement adopté par les Grecs.

Il semble pourtant impossible d'admettre qu'Igor ait pu réunir contre Tsarigrad quatre ou cinq cent mille hommes. On n'embarque pas 500,000 hommes sur des esquifs. En outre, il n'y avait alors dans le monde un État capable de réunir une telle force. Le plus puissant des rois scandinaves, le maître de six royaumes, Kanut, avait une armée de 6000 hommes portée sur 600 bâtiments (3). Les Russes, suivant Ibn Foszlan, comptaient, vers 922, 100,000 guerriers (4), et suivant Maçoudi, dans leur expédition d'Arménie en 944, 50,000 hommes sur 500 bâtiments (5). Sviastoslav lui-même, qui suivait la route de terre et non la voie dangereuse du Dniéper, n'amenait, pour conquérir la Bulgarie et renverser l'Empire grec, que

(1) Maçoudi, édit. B. de Meynard, t. II, p. 18. — *De Adm. Imp.*, c. 42, p. 180.

(2) D'autres auteurs, à nous inconnus, avaient dû donner ce chiffre avant Zonaras, car il dit : ὡς λέγεται.

(3) Saxo grammaticus seu poeta (mort en 1204), 196.

(4) Ibn Foszlan, dans Fraehn, *De Russis*.

(5) Maçoudi, édit. B. de Meynard, t. II, p. 18.

10,000 hommes suivant Nestor, et 60,000 suivant Léon le Diacre (1).

Au lieu de ces chiffres fantastiques de dix ou quinze mille vaisseaux, de quatre ou cinq cent mille guerriers, il semble qu'en peut adopter pour l'expédition d'Igor les chiffres plus modérés de Luitprand : un peu plus de mille vaisseaux (2), c'est-à-dire environ quarante mille hommes. L'ambassadeur italien, qui lui donnait ces renseignements, était un témoin oculaire, tandis que le Continuateur qui, le premier, donne le chiffre de 10,000 barques et que tous les historiens orientaux ont ensuite copié successivement, écrivait postérieurement, sur des documents officiels, qui avaient intérêt à grossir le chiffre des bâtiments pour rendre la victoire plus glorieuse. En sa qualité de Franc, l'évêque de Crémone, s'entendait assez bien aux choses de la guerre, et mieux qu'un clerc byzantin, pouvait se rendre compte de la force d'une armée.

Enfin, les plus récents historiens russes, en cherchant les causes de la défaite si complète éprouvée par Igor, en donnent une explication fort naturelle, mais qui fait évanouir forcément cette fabuleuse armée de 500,000 hommes. Igor, au temps de Romain, comme Sviatoslav, au temps de Zimiscès, n'avait pas cherché à organiser une grande invasion des peuplades slaves et scythiques, comme celle que, dit-on, conduisit Oleg. Il pensait que les forces des aventuriers qu'il tenait à sa solde, ou qu'il faisait entretenir par les villes slaves, ou qu'il appelait de la Scandinavie, suffiraient pour cette expédition. Comme il faisait la guerre par amour du butin, par esprit d'aventure ou dans l'intérêt du commerce russe, il n'avait pas besoin de provoquer une levée en masse des nations slaves. Il partit avec sa *drugina* et les aventuriers disponibles. C'est le petit nombre de ces guerriers qui aurait compromis le succès de l'expédition (3).

Pourtant le chiffre donné par Luitprand, qui semble le plus probable en même temps que le plus modéré, nous donne encore un total de 40,000 hommes. C'était ce que Constantinople avait vu de plus formidable depuis les invasions du Tsar Siméon. A l'approche d'Igor, les Bulgares craignirent pour eux-mêmes : ils avertirent l'Empereur (4).

(1) Nestor, a. 6479, c. 38. Léo. Diac. V. 2, p. 77. — Il est vrai que les historiens postérieurs, Scylitzès, Cédrénus, II, 384, Zonaras XVI, 1, se laissent entraîner à leurs exagérations ordinaires ; 308 000 hommes, en comprenant il est vrai, les auxiliaires hongrois et petchenègues.

(2) Luitprand, *Antapod.* V, 15.

(3) Soloviev, t. I, p. 111-112.

(4) Nestor, a. 6449, c. 26.

D'autres avertissements vinrent sans doute à Byzance de la Chersonèse (1). Malgré tous ces avis, il parait certain que Lécapène fut pris au dépourvu : ses forces de terre et de mer étaient entièrement occupées contre les Arabes et contre les rebelles d'Italie. Luitprand assure qu'il ne restait à Byzance que 15 *chelandia*, en mauvais état, que l'Empereur fit livrer aussitôt aux calfats pour les radoubler. Ce qui perdit les Russes, c'est qu'ils disséminèrent leurs forces : ils se mirent à ravager la Bithynie et la Paphlagonie, à dévaster les rivages du Bosphore. Ils traitaient leurs prisonniers avec leur ordinaire barbarie, les crucifiaient, les empalaient, les prenaient pour but de leurs flèches ; et, chose singulière, dans une armée où il parait qu'il y avait déjà des chrétiens, ils s'attaquaient de préférence aux églises et aux monastères, qu'ils livraient aux flammes, aux prêtres qu'ils traitaient avec le fanatisme odinique des Normands de France, prenant plaisir à leur enfoncer des clous dans la tête (2).

Pendant ce temps, les troupes impériales se rassemblaient. Nestor nous donne une liste assez complète des généraux grecs qui prirent part à l'affaire : à la tête de 40,000 hommes de l'armée d'Orient, revenus en toute hâte de l'Euphrate, le domestique Pamphile ; à la tête des Macédoniens, Phocas le patrice ; à la tête des Thraces, Théodore ; à la tête de la flotte, Théophane. Tous les historiens grecs s'accordent à attribuer le principal rôle au Protovestiaire Théophane, célèbre déjà par ses négociations avec les autres barbares ; Bardas Phocas, stratège émérite sous Lécapène, mais qui sous Constantin VII devait reparaître dans les grands commandements, dirigeait en effet une partie des forces qui opérèrent en Bithynie : Jean Courcouas ou Gourgen, et non pas Pamphile comme le veut Nestor (3), était Domestique des Scholæ et commandait l'armée de terre.

Suivant Nestor, ce serait Courcouas et l'armée d'Asie qui auraient commencé l'attaque, battu les Russes en Bithynie et forcé les envahisseurs à se réfugier sur leurs vaisseaux où le Protovestiaire Théophane les aurait alors attaqués ; suivant les Grecs, ce fut au contraire Théophane et la flotte qui, après un jeûne et des prières publiques, se seraient, dans le Bosphore, auprès d'Hierium, jetés au plus épais de la flottille russe ; il aurait détruit une grande partie

(1) Nestor, a. 6452, c. 27.

(2) Nestor est d'accord avec les Byzantins, qui d'ailleurs lui ont dû servir de sources.

(3) Panthérios ou Panthir, dont le nom ressemble au Pamphile de Nestor, ne succéda à Courcouas dans la charge de *Domestique* qu'en 942 : Cont. sur *Léc.*, c. 43, p. 429.

de l'armée et forcé les survivants à se réfugier sur la côte d'Asie où les attendaient Bardas Phocas et Jean Gourgen.

Il y eut certainement trois batailles : lorsque Théophane et Courcouas eurent ainsi forcé l'armée ennemie à se concentrer, celle-ci se trouva bloquée par terre et par mer, sur la côte d'Asie. Leurs barques légères leur permettaient de se cacher dans les anses du rivage et de braver à la fois l'effort des légions et l'attaque des trirèmes byzantines, qui avaient un tirant d'eau plus considérable. Ils restèrent dans cette situation jusqu'à l'entrée de l'hiver ; mais alors, décimés par la faim et le froid, ils résolurent de tenter un effort et de se jeter sur la côte de Thrace. C'est là que Théophane les attendait : leur défaite fut complète.

Bien peu de navires échappèrent. Au dire de Léon le Diacre (1), Igor, à grand peine, s'enfuit avec dix vaisseaux.

Mais si l'on veut juger de l'effet pittoresque de cette bataille navale, c'est Luitprand qu'il faut écouter, Luitprand tout plein des récits colorés de son beau-père. Romain Lécapène, pour compenser le mauvais état de ses quinze *chelandia*, au lieu de ne placer les siphons de feu grégeois qu'a la proue des vaisseaux, en avait fait mettre partout, à la poupe et aux deux flancs (2). Aussi, quand on eut poussé les vaisseaux grecs au milieu de la flottille ennemie, les Russes furent littéralement couverts de feu grégeois. Dès qu'ils virent la lumière des siphons, la terreur les prit. En dépit de leurs lourds casques et de leurs lourdes cuirasses, ils se jetaient hors des vaisseaux « aimant mieux être noyés dans les flots que brûlés par le feu ; entraînés par le poids de leurs armes, ils descendaient au fond de la mer, qu'ils ne devaient pourtant jamais voir (3). »

Le feu grégeois, voilà ce qui frappa surtout l'imagination du peuple russe et celle de son historien. Chacun des survivants, suivant Nestor, racontait à ses amis ce qui s'était passé. « Les Grecs ont un feu semblable aux éclairs dans le ciel, et en le lançant contre nous, ils nous ont brûlés : c'est pourquoi nous n'avons pu les vaincre (4). »

Tous ces événements, suivant Nestor et les écrivains grecs, eurent lieu en 941 (5).

(1) Message de Zimiscès à Sviatoslav, Leo Diac. VI, 10, p. 106.

(2) Sur l'emploi du feu grégeois, Léon VI. *Tactique*, dans Meursius, t. VI, col. 828, 829, 841, 844 — Voir page 307.

(3) « Alii tum loricis et galeis onerati, nunquam visuri, ima pelagi petunt. » Pertz, p. 331.

(4) Nestor. — Cf. Léon le Diacre, IX, 2, p. 144.

(5) Suivant Elmacin, en 329 de l'hégire, ou 940.

En 944, eut lieu une seconde expédition du prince de Russie. Nestor est encore seul à nous la raconter ; silence absolu des écrivains grecs. Il est probable que le gouvernement byzantin réussit à détourner l'orage avant que le public de Constantinople, systématiquement tenu dans l'ignorance des dangers extérieurs, eût connaissance de l'arrivée des Russes. Pendant trois ans, de 941 à 944, Igor rassembla des forces pour se venger des Grecs : il aurait publié le ban de guerre chez tous les vassaux des Varègues, chez les Polianes, les Slaves de l'Ilmen, les Krivitches, les Tivertses ; il aurait pris à sa solde les redoutables Petchenègues ; de la Scandinavie, du berceau même de la nation russe, il aurait appelé de nouveaux Varègues, retrempé sa barbarie dans la barbarie natale. Du Danube et de la Crimée, par les Bulgares et par les Chersonésiens, parvint à l'Empereur un double avertissement. Les Bulgares avaient encore plus peur que la première fois ; les Russes les effrayaient peut-être moins que leurs auxiliaires : « Les Russes viennent, dirent-ils à l'Empereur, *et ils ont les Petchenègues* à leur service. » Lécapène, cette fois averti à temps, demanda la paix, offrit un tribut, envoya des présents. Les Petchenègues venaient par cupidité, non par vengeance : ils se laissèrent gagner par les étoffes et l'or que leur envoya l'Empereur. Les compagnons d'Igor n'étaient plus les Wikings des premières invasions, ils conseillèrent à Igor d'accepter avant le combat ce qu'il eût demandé après la victoire. L'embarras pour Igor c'étaient ses auxiliaires Petchenègues, qu'il avait appris à redouter dans leurs incursions sur son territoire. Il leur avait promis les dépouilles de Tsarigrad : il les paya en leur donnant la Bulgarie à ravager. Un nouveau traité fut conclu, suivant Nestor, au nom de Romain, Constantin et Stéphane. Nestor paraît ignorer qu'à cette époque, depuis 927, dans les actes publics, le nom de Constantin était toujours précédé de celui de Stéphane. Il se trompe aussi en donnant au traité la date de 6453 ou 945 : Romain Lécapène fut renversé du trône le 19 décembre 944 (1).

(1) L'authenticité des deux traités avec Oleg et Igor contestée par Schlœzer, Dobrowsky, défendue par Krug, Ewers, Karamsin, est fort admissible : Schaf. II, 80. — L'Ibérie (Géorgie) n'était guère plus civilisée que la Russie : or nous voyons que des actes écrits s'échangeaient entre le Curopalate d'Ibérie et l'Empereur grec : voir le chapitre VII de notre cinquième partie. — Miklosich, p. IX, Erben, p. 252.

IV.

L'épisode le plus important des rapports entre les Varègues-Russes et Constantinople, sous le gouvernement personnel de Constantin VII, c'est le voyage de la princesse Olga à Tsarigrad, vers 956 ou 957 (1). Cédrénus, Scylitzès et Zonaras, écrivains du XI^e^ et du XII^e^ siècle, sont les seuls Byzantins qui nous aient parlé de son baptême. Cet événement qui nous paraît aujourd'hui d'une telle importance en avait si peu pour les contemporains de Constantin VII, qu'ils le passèrent sous silence dans leurs histoires. Les Byzantins, comme les Allemands, devaient être fatigués de ces aventuriers scandinaves toujours prêts à recevoir le baptême, et qui trouvaient dans une série de conversions fictives un moyen d'exploiter au profit de leur cupidité le prosélytisme chrétien. Les *Cérémonies* ne parlent pas de son baptême, mais seulement de sa réception à la cour.

Nestor qui sait beaucoup de choses sur le voyage et le baptême d'Olga, paraît s'être inspiré ici encore de sagas et de chants populaires. Beaucoup des faits qu'il raconte sont évidemment controuvés. Constantin lui aurait proposé de l'épouser : or, elle avait à cette époque une soixantaine d'années (2) ; Constantin VII était marié à l'impérieuse Hélène. Il y aurait eu aussi quelque imprudence de la part de ce prince, qui avait vu le grand armement de 941 et de 944, à réclamer de la princesse de Russie, comme le prétend Nestor, le paiement d'un tribut. Le patriarche qui fit à la princesse la harangue que rapporte Nestor, était apparemment doué de seconde vue pour apercevoir de si loin et si clairement les conséquences du baptême d'Olga : « Tu es bénie entre toutes les femmes... les fils de la Russie te béniront jusqu'à la dernière génération. »

En somme, nous n'avons dans tous ces récits que deux faits his-

(1) Nestor, dans son *Histoire*, donne à ce voyage la date de 955 (6463) ; mais il dit dans les *Vies des Pères* qu'Olga fut baptisée par Polyeucte, lequel ne devint Patriarche que le 3 avril 956.

Cédrénus, II, 329 et Zonaras, XVI, 21, placent le voyage d'Olga entre la conversion de Voultzous et Gylas (951 — voir page 358) et le mariage de Romain II avec Theophano (956). Pertz, t. I, p. 624. — Pas de date à tirer de *Cérém.* II, 15.

Il se peut que, partie de Kiev en 955, Olga ne soit arrivée à Byzance qu'en 956, et n'ait été baptisée qu'en 957. Le voyage était long, et, dans Nestor, elle se plaint des retards que fit subir la cour byzantine à sa réception.

(2) Bielowski, p. 855.

toriques, le voyage et peut-être le baptême. Constantin VII ne proposa pas à la barbare sexagénaire de l'épouser, et il n'eut pas l'imprudence de lui demander un tribut. Olga, à Constantinople, ne fut reçue ni si bien, ni si mal. Comme tous les étrangers, comme Luitprand, on la fit attendre longtemps aux portes de la ville et longtemps aux portes du palais ; et Nestor, fidèlement, s'est fait l'écho de ses plaintes qui étaient celles de presque tous les Russes : « Dites au Tsar, répondait plus tard Olga aux ambassadeurs byzantins, que lorsqu'il aura attendu aussi longtemps à Potchaïna (faubourg de Kiev) que j'ai attendu au Soudou (1), je lui paierai tribut. »

On la présenta à l'Empereur avec son cortége de femmes russes, d'apocrisiaires, de princes et de marchands varègues, chacun d'eux ne s'approchant du trône impérial que soutenu et flanqué de deux eunuques, et obligé de se prosterner. On lui donna le spectacle habituel de la fantasmagorie mécanique, les lions, l'arbre, les oiseaux, etc. Mais ce qui donna à cette réception un caractère à part, et ce qui lui mérita l'honneur d'être relatée, malgré la faible importance politique de cet événement, dans les *Cérémonies*, c'est qu'Olga était une femme, la première souveraine barbare qu'on eût vue à Byzance : un cas non prévu par les cérémoniaires existants et qui obligea le Porphyrogénète à ajouter un chapitre à son *Livre des Cérémonies*. Femme, elle fut ensuite admise dans la cour des femmes qui, au fond du sérail chrétien de Byzance, entouraient l'Impératrice. La réception fut magnifique : le Préposé et les ostiaires eunuques introduisirent par *vela* ou par groupes successifs, auprès de l'Augusta Hélène et de sa bru Théophano, siégeant toutes deux sur des trônes d'or, les femmes des dignitaires de l'empire grec : d'abord les *patriciæ à ceinture* (2), puis les femmes de Magistri, puis celles des patrices, des protospathaires, des spatharocandidats jusqu'à celles des simples spathaires, candidats, consuls et *stratores*. La princesse de Russie avec son cortége fut alors présentée aux princesses. Le Préposé, eunuque, murmura quelques mots de la part de l'impératrice à l'oreille de l'*Archontissa* : car la Basilis, pas plus que le Basileus, ne s'abaissait à adresser directement la parole aux étrangers ; puis toujours « soutenue » de deux eunuques, l'Archontissa se retira. Certes, la belliqueuse Amazone scandinave, la

(1) « V. Soudou », Nestor-Miklosich, c. 31, p 35. Ce Sund, c'est le Bosphore, dans le port de la capitale où l'on attendait la permission d'entrer en ville

(2) « Patriciæ zôstæ ».

vengeresse de la mort d'Igor, la destructrice de la nation drevliane, dut être fort étonnée de la manière dont vivaient les archontissæ à Tsarigrad. Ce furent ensuite les grands festins du Triclinium de Justinien, du Chrysotriclinium, festins de fonctionnaires donnés par l'Empereur, du Pentacubiclion, festins de dames donnés par l'impératrice : les chanteurs de Sainte-Sophie, des Saints Apôtres mêlés aux chanteurs des factions Vénète et Prasine, et pendant tout le repas chantant les louanges de la famille impériale ; la musique des orgues d'or de l'Empereur et des orgues d'argent des factions, les bateleurs et les bouffons, qui cherchaient vainement à égayer cette cour sérieuse, mais qui avaient tánt de succès auprès de barbares comme Luitprand ; les petits présents que faisaient les Basileis ou les Basilides, à la fin de chaque repas, à leurs hôtes barbares.

L'Archontisse de Russie n'eut pas l'honneur de s'asseoir à la table même de l'Empereur qu'il ne partageait qu'avec l'Impératrice (1), mais seulement à celle des *Patriciæ Zôstæ*, la plus rapprochée de celle de l'Empereur ; le Basileus et l'Augusta la traitaient non point en égale, mais en sujette. Elle reçut une fois 500 miliarèses et une autre fois 200 miliarèses. Aux personnes de sa suite, à ses parentes, aux apocrisiaires et marchands, au pope Grégoire, son aumônier, on donnait ou 30, ou 12, ou même 5 *miliarèses* (2). La moindre expédition à main armée sur les terres de l'Empire eût été bien autrement lucrative. Toutes ces circonstances ne prouvent pas que le gouvernement byzantin ait eu une très-haute idée ou de la puissance de la Russie, ou de sa richesse, ou de l'utilité d'une alliance avec ce pays.

V.

Il ne faut pas s'exagérer l'importance des relations religieuses de Byzance avec les Russes, pas plus que l'importance des relations politiques. Les temps de Vladimir n'étaient pas encore venus, pas plus que ceux de Sviatoslav.

Les premières missions grecques chez les Varègues russes auraient commencé, comme celles de Moravie et de Bulgarie, sous les auspices de Michel III et du Patriarche Photius. Les Varègues qui,

(1) Comparer avec *Cérém.*, II, 52, p. 726.

(2) *Cérém.* II, 15, p. 594. — Un miliarèse, suivant le calcul de Dureau de la Malle, (Sabatier, *Monnaies byzantines*, t. I, p. 59) vaut un franc vingt centimes de notre monnaie : ce qui n'empêche pas Nestor de nous raconter, suivant son habitude, que l'Empereur la renvoya avec de magnifiques présents.

lors du désastre naval d'Askold et de Dir, avaient éprouvé la vertu des talismans chrétiens, auraient « envoyé des ambassadeurs à Constantinople pour demander le baptême et l'auraient obtenu (1). »

Sous Basile Ier, « la nation des Russes, invincible et pleine d'impiété, fut attirée par de riches présents en or et en vêtements de soie dans notre alliance ; et ayant conclu avec eux des traités de paix, Basile les décida à recevoir le baptême qui sauve (2). » C'est alors que le Patriarche leur envoya un archevêque, dont les chroniqueurs byzantins (3) ignorent le nom, mais qui est nommé Athanase dans le manuscrit Colbert (4). Suivant Dandolo et le manuscrit Colbert, on lui adjoignit le philosophe Cyrille qui inventa pour l'usage des néophytes les 35 lettres de l'alphabet russe (5). Le miracle de l'Evangile jeté par l'archevêque dans les flammes et retiré intact se trouve raconté dans tous les auteurs.

Mais ni l'or, ni les vêtements de soie, ni les anges de Sainte-Sophie, ni l'Evangile incombustible, ne produisirent avant l'époque de Constantin VII une diffusion considérable du christianisme en Russie. Les missions grecques assurément ne discontinuèrent pas. Mais ce pays où la religion orthodoxe était appelée à de si hautes destinées, ne paraissait pas alors présenter plus d'intérêt pour le développement des intérêts religieux que toute autre religion de la Scythie.

Il y avait un archevêché de Russie (à Kiev sans doute), le 63me de *l'hypotyposis* de Léon VI, comme il y avait une église d'Alanie, de Zichie, de Lazique et d'Abasgie (6). Au temps de Léon VI, il était de fondation assez récente, car il ne se trouve pas dans la liste d'Epiphanius un peu antérieure à ce prince (7).

Lors de l'expédition d'Oleg, le christianisme n'avait pas encore fait beaucoup de progrès en Russie : car, au moment du traité d'Oleg

(1) Cont. sur M. III, c. 33, 196.

(2) *Vie de Basile*, c. 97, p. 342.

(3) Cédrénus (Scylitzès) II, 242. — Zonaras, XVI, 10, etc. et Dandolo, *Chron. ven.* 183.

(4) Edité par Banduri, *Imp. Orientale*, II, 112-116. — Const. Porph., édit. de Bonn, t. III, p. 357 et suiv. — Curieux détails sur la mission donnée par le grand ρήξ des Russes à ses ambassadeurs, leur voyage à Rome et à C. P, l'impression que leur fit la liturgie grecque, la vision d'anges ailés sous les voûtes de Sainte-Sophie, etc.

(5) Ms. Colbert. — Dandolo, *loc. cit.* — Nestor ne dit rien de ce voyage d'Athanase et Cyrille. — Le grand S. Cyrille n'a jamais été en Russie.

(6) L'*Hypotyposis* de Léon ou l'ordre de préséance des églises grecques se trouve dans Leunclavius, dans le Codinus de Bekker, dans Tafel, *De Provinciis*, p. 44.

(7) *Cérém.*, II, 54, p. 791 et suiv.

avec les Grecs, tous les Russes, suivant Nestor, jurèrent par leurs épées, par Péroun et par Voloss (1).

Au temps d'Igor, le progrès n'était pas fort sensible, à en juger par l'acharnement des Russes contre les prêtres, les églises et les monastères. Pourtant, au traité de 944, quand les Russes jurèrent la paix, à Kiev, devant les envoyés de l'Empereur, les uns se rendirent sur la montagne de Péroun et prêtèrent serment à la manière antique, les autres allèrent à la chapelle de S. Elie, près du faubourg des Khazars, et mirent la main sur l'Évangile (2). C'est la première trace d'une église et d'une assemblée de chrétiens dans Kiev. Nous sommes loin encore des 40 églises que Thietmar, un siècle après Nestor, nous montrera dans Kiev (3).

Lors du voyage d'Olga, le christianisme n'avait pas encore fait des progrès bien considérables. Olga, qui, paraît-il, était en relations avec la communauté chrétienne de Kiev, n'osait y recevoir le baptême « par crainte des païens. » Le christianisme n'était toléré que parce qu'il avait peu d'adhérents et qu'il ne portait pas encore ombrage à l'ancienne religion. Son développement plus considérable, vers 957, développement qui fut ou la cause, ou la conséquence du baptême d'Olga, lui attira un commencement de persécution. « Quand un des guerriers du Grand Prince voulait se convertir, dit Nestor, on ne l'en empêchait pas, mais on se moquait de lui. » En attendant la persécution de la violence, c'était la persécution du mépris (4). Tous les efforts d'Olga pour amener son fils Sviatoslav à se convertir au christianisme ne lui valurent que des railleries ou des injures. Il ne voulait pas se donner un ridicule devant ses guerriers en recevant une foi étrangère, et il ne se croyait pas assez d'autorité pour imposer son exemple. La chrétienne Olga, « la première qui de la Russie soit montée au royaume céleste (5), » resta une exception, peu remarquée ou peu considérée, au milieu de la Slavie païenne.

Les chroniques occidentales nous parlent d'Hélène, reine des Rugiens qui, en 959 ou 960, envoya des ambassadeurs à Othon Ier pour en obtenir des évêques et un prêtre, mais qui avait été baptisée à Constantinople, sous l'association de Lécapène et de Constantin (6).

(1) Nestor-Miklosich, a. 6410, c. 21.
(2) Nestor-Miklosich, a. 6453, c. 27.
(3) Thietmar, *Chron.*, a. 1018, *in fine*.
(4) Soloviev, p. 127 et suiv.
(5) Nestor, a. 6463 (955), c. 31 ; a. 6477 (969), c. 34.
(6) « Legati Helenæ, reginæ Rugorum, quæ, sub Romano Imperatore CPno, CPi

Les sources byzantines gardent le silence sur cette autre Olga venue des bords de la Baltique.

Les historiens russes pensent que cette Hélène, « reine des Rugiens, » n'est autre que la princesse Olga elle-même. On pourrait donc croire que, mécontente de l'accueil qui lui avait été fait à Constantinople, elle se serait tournée vers des coreligionnaires moins orgueilleux.

D'ailleurs, le christianisme s'était infiltré en Russie par plus d'un côté. Si parmi les Varègues, les uns marchands ou *hétaires* à Constantinople, s'étaient laissés gagner par la propagande byzantine et revenaient à Kiev chrétiens grecs, d'autres venus du berceau de leur race, de la Scandinavie elle-même, apportaient à leurs compatriotes la foi religieuse prêchée dès cette époque en Danemark, Suède et Norwége par les missionnaires latins. Anschaire, archevêque de Hambourg et apôtre des régions septentrionales, était mort depuis près d'un siècle (865) après avoir fondé l'église scandinave.

La chrétienté russe aurait donc, comme les chrétientés bulgare et morave, un moment hésité entre Rome et Byzance. Quoiqu'il en soit, la propagande latine en Russie ne pouvait avoir et n'eut en effet aucun succès. L'évêque Libutius ou Adalbert, envoyé par Othon aux « Rugiens » ou « Rusciens », fut encore plus mal accueilli des compagnons de Sviatoslav que les missionnaires byzantins. Les chrétiens de Kiev eux-mêmes durent rejeter une communion qui les forçait à renoncer à leur langue religieuse et à leurs rits nationaux. Adalbert ne pouvait leur faire oublier S. Cyrille. L'évêché de « Rossie » continua donc à figurer dans les *Hypotyposeis* byzantines, et les Latins désappointés accusèrent de mensonge les envoyés d'Hélène : « *Ficte ut post claruit* (1). »

On voit que la majorité du peuple russe continuait à pratiquer le paganisme, ou, suivant la bizarre expression de l'Hellène Photius, « l'impie religion hellénique. »

La nation « exécrable, impie, athée » que nous signalent Photius,

baptizata est, ficte, ut post claruit ad regem venientes, episcopum et presbyteros eidem genti petebant : » Reginonis Continuator, Saxo, a. 959. Pertz, I, 624. — Qu'on se rappelle, au temps de Baïan et de Maurice, la réception, par les Romains, de trois ambassadeurs des Slaves de la Baltique : Am. Thierri. *Attila*, t, II, p. 24 — Théoph. Simoc. VI, 2, p. 242.

(1) Sur l'identification d'Hélène et d'Olga, voir De Muralt, *Essai de chron. byz.*, p. 530. — Karamsin, t. I, note 199. — Soloviev, t. I, note 217. — Hélène est peut-être le nouveau nom qu'Olga, suivant l'usage byzantin, reçut à son baptême. Wilken, p. 105.

Léon le Grammairien, le biographe d'Ignace (1), n'est pas encore près de mériter le nom de « peuple très-chrétien » que lui décernera Nicétas Choniate au XIIIe siècle (2).

VI.

Les relations commerciales entre la Grèce et la Russie étaient beaucoup plus importantes que les rapports religieux. Les routes frayées par les Slaves de Novogorod et du lac Ilmen continuèrent à être fréquentées. Ce n'étaient pas seulement des pirogues de guerre qui descendaient le Dniéper ; les Russes avaient déjà quelques-uns des besoins de la civilisation. Ils commençaient à estimer les métaux travaillés, les étoffes, les fruits, les vins de la Grèce ; ils lui envoyaient en échange les peaux, les fourrures, la cire, le miel, les esclaves, que leurs vassaux leur payaient en tribut ou que leur procuraient les transactions commerciales avec les peuples plus septentrionaux (3). On trouvait leurs marchands jusqu'en Syrie, en Bulgarie, en Khazarie (4). On peut voir la place que tiennent dans les traités conclus avec Olga et Igor, les intérêts commerciaux (5). Dans ces traités, on s'engage de part et d'autre à secourir les bâtiments en détresse, à ne pas piller les épaves que les flots jetteraient au rivage, à ne pas donner asile aux esclaves fugitifs, à rendre les prisonniers de guerre au prix déterminé par un tarif international, à livrer les malfaiteurs, à punir les voleurs.

Les marchands russes, comme les marchands bulgares, comme les marchands d'Italie ou des autres pays voisins, habitaient à Constantinople un quartier à part et formaient une sorte de colonie étrangère, la colonie de S. Mamas. Ils jouissaient de priviléges considérables : ils recevaient du gouvernement grec un subside mensuel en vivres de toute espèce ; quand ils retournaient chez eux, le gouvernement leur fournissait encore les vivres pour le voyage. Ces négociants intervenaient dans les traités de paix conclus entre les deux gou-

(1) Photius, *Lettre* 58,— Léon le Gramm., τῶν ἀθέων Ῥώς. — Nicétas, *Vie d'Ignace :* τὸ μιαιφονώτατον ἔθνος.

(2) Nicétas, sur Alexis III, c. 5, p. 691 : ἔθνος χριστιανικώτατον.

(3) Nestor, a. 6477, c. 34. — Sur le commerce des Russes avec les régions caspiennes par le Volga, Ibn Foszlan, dans Fraehn, *De Russis.* — Maçoudi, édit. B. de Meynard, II, p. 15.

(4) *De Adm. Imp.*, c. 42, p. 180.

(5) Et dans celui conclu entre Sviatoslav et Zimiscès. Leo Diac., IX, 10, p. 156. — Voir ci-dessus page 375.

vernements, et l'on trouve leurs signatures après celle des princes et des apocrisiaires des princes (1). Ils accompagnaient à la cour les princes et les ambassadeurs de leur nation, s'asseyaient avec eux dans les banquets de gala et participaient aux libéralités impériales (2). Mais ils étaient soumis à des obligations fort rigoureuses. Les unes tenaient aux mesures prohibitives qui constituaient le système économique des Byzantins : il leur était défendu d'acheter certaines étoffes ; les étoffes permises, ils ne pouvaient en acheter pour plus de 50,000 pièces d'or, et ils étaient tenus de soumettre leurs acquisitions aux agents impériaux qui apposaient sur les pièces d'étoffe l'estampille impériale (3). D'autres précautions témoignaient de la défiance qu'ils inspiraient aux Grecs. Le marchand varègue était toujours doublé d'un guerrier et, à l'occasion, d'un pirate. Ils traversaient la lance à la main l'immense étendue de la Slavie. Aux termes des traités, pour avoir le titre et les priviléges de marchand, il fallait d'abord apporter des marchandises : point de subside mensuel à qui venait les mains vides ; souvent même on lui refusait l'entrée de Tsarigrad. Les marchands russes devaient porter un cachet d'argent ; ils devaient avoir une lettre de recommandation de leur prince, où l'on désignait le nombre des apocrisiaires et celui des marchands envoyés de Kiev. Celui qui n'avait point de papiers, était arrêté et reconduit en Russie. S'il résistait, on avait, en vertu des conventions, le droit de le tuer. Ceux à qui l'accès de Tsarigrad était enfin permis, devaient entrer en ville par une certaine porte, sans armes, par troupes de cinquante seulement. Ils étaient tenus de s'occuper de commerce. Ils n'avaient le droit de passer l'hiver ni à S. Mamas, ni à l'île S. Ethère, ni à l'île S. Grégoire. Telle fut l'éducation commerciale que la Grèce donna aux Russes, ses héritiers futurs.

VII.

Les Russes ne trouvaient pas seulement dans la Grèce un débouché pour leur miel et leurs fourrures : leurs vertus militaires étaient fort prisées sur le marché de Constantinople. Leur armement et leur

(1) Voir dans Nestor, les deux traités.

(2) *Cérém.*, II, 15, p. 594.

(3) Nestor, le traité d'Oleg. — Luitprand, *Legatio* : Pertz, p. 362-363 ; Hase, p. 372. — Sur le système commercial des Byzantins vis-à-vis des autres peuples, Armingaud, *Venise et le Bas-Empire*, p. 117 et suiv. Voir ci-dessus p. 303.

tactique les mettaient à part de toutes les autres nations scythiques. Les Hongrois, les Petchenègues, les Khazars étaient avant tout des cavaliers : les Russes étaient les premiers fantassins de l'Europe barbare. Ils n'avaient point l'arc et la zagaie des peuples qui combattent en fuyant ; mais la forte lance, la hache d'armes, le glaive à deux tranchants, des guerriers de résistance, de ceux qui combattent de pied ferme.

Ils avaient sur les rapides cavaliers turcs ou finnois, dans la poursuite, sinon dans le combat, un certain désavantage. Pour vaincre les Bulgares de la Kama, il leur fallut soudoyer la cavalerie des Ouzes (1).

En revanche, ils étonnaient les Arabes et tous les Méridionaux par leur taille gigantesque : « ils étaient hauts comme des palmiers (2). » Dans ces armées du Nord, on trouvait des géants à discrétion pour les combats singuliers (3).

Par leur bravoure, leur solidité, leur mode d'armement, ils rappelaient soit les Germains de Tacite, soit les Francs du x^e^ siècle que les Grecs leur donnaient pour congénères (4), soit les preux de la féodalité occidentale. Ils étaient armés de pied en cap, portaient de lourds casques de fer et des cuirasses écaillées (5) ; un immense bouclier les couvrait jusqu'aux pieds ; quand ils battaient en retraite, ils rejetaient ce pavois énorme sur leurs épaules et devenaient invulnérables (6).

Le plus souvent, ils formaient ce *cuneus* impénétrable dont nous parle Tacite, et, serrés l'un contre l'autre, ils présentaient une muraille d'airain, hérissée de lances, resplendissant de l'éclat des boucliers d'airain (7). De là s'échappait une clameur soutenue, un mugissement semblable à celui de l'Océan, le fameux *barritus* des Germains du I^er^ siècle (8).

La fureur du combat finissait par les mettre hors d'eux-mêmes :

(1) Nestor, a. 1493, c. 40, dit des Turcs : ce sont des Ouzes. — Neumann, *Die Vœlker d. Südl. Russlands*, p. 107 108. — Sur le peu d'aptitude des Russes à combattre à cheval, Leo Diac., VIII, 7, p. 138 ; VIII, 10, p. 140.

(2) Ibn Foszlan, dans Fraehn, *Die Russen*, p. 5.

(3) Leo Diac., VI, 11, 12 p. 108-109.

(4) Les Russes sont pour les Grecs, ἐκ γένους τῶν Φράγκων. Cont. sur Léc., c. 39, p. 423 et les autres. — Cf. Lehuérou, *Instit. mérov.*, sur l'origine scandinave des Francs.

(5) χιτῶνας, θώρακας ἀλυσιδωτους. Leo Diac., IX, 2, 8, p. 144, 153.

(6) ποδηνεκεῖς θυρεούς, ibid., VIII, 4, IX, 2, 6, 133, p. 144, 149.

(7) Ibid., VIII, 10, p. 141.

(8) Ibid., ibid.

ils étaient bien alors les « enragés bersakiers » qui, la vision du Valhalla et des Valkyries devant les yeux, criblés de blessures, épuisés de sang et mutilés, combattaient. « De ces Tauroscythes, nous dit Léon le Diacre, on raconte que jamais dans une défaite on ne les a vus se rendre. » Quand ils désespéraient du salut, ils se perçaient eux-mêmes les entrailles : « Ils disent que ceux qui meurent sous les coups d'un ennemi sont condamnés à le servir dans une autre vie (1). »

Comme les preux du moyen âge, ils ne craignaient qu'une chose, le feu grégeois (2). Ajoutons, que ces descendants des pirates septentrionaux commençaient à se défier de la mer : autre ressemblance avec les héros de Joinville. « Qui est-ce qui a la mer pour alliée ? disaient-ils à Igor. Car nous ne marcherons pas sur la terre, mais sur les abimes des eaux : la mort nous menace (3). »

Les Grecs avaient toujours désiré avoir des Francs à leur solde. L'ambassade de Théophile à Louis-le-Débonnaire en 839 n'avait pas d'autre objet. Mais les Francs occidentaux étaient bien loin : on se rejeta sur les Francs du nord, les Varègues. Les Grecs s'enorgueillissaient d'avoir pour « esclaves » ces héros de l'Edda qui leur rappelaient ceux de l'Iliade (4). On trouve ces mercenaires désignés dans les sources grecques sous les noms de « Ros, » de Tauroscythes et probablement aussi de Phargans (5) ou Varangiens. Il est possible aussi que les expressions de Ros ou Tauroscythes aient servi à désigner les Varègues nés en Russie, et celle de Phargans les Varègues venus directement de Scandinavie.

Les premiers mercenaires russes dont les documents fassent mention sont les fédérés Scythes de Tauride qui, sous Michel III et sur l'ordre de Bardas, tuèrent Théoctiste (6). Un certain Théophane qui prit part à ce complot porte le surnom significatif de Phargan (7).

Dans l'armée qu'Himérius en 902 conduisit contre la Crète, on comptait 700 Russes qui reçurent une roga de 100 litræ d'or (8).

(1) Leo Diac., IX, 8, p. 151-152.

(2) Ibid., IX, 10, p. 156. — Luitprand. *Antap.* — Nestor, a. 6449, c. 26. — Joinville, édit. de Wailly, c. 43.

(3) Nestor, a. 6452, c. 27. — Joinville, c. 25, 28.

(4) Leo Diac., IX, 6, p. 150, en fait des compatriotes d'Achille.

(5) Différents sans doute des Phargans de la Transoxiane, qui servaient dans les armées du Khalife. Reisk, *Notes sur les Cérém.*, p. 674.

(6) Génés., l. IV, p. 89.

(7) Sym., sur M. III, c. 13, p. 657. — Georg., c. 12, p. 821, etc.

(8) *Cérém.*, II, 44, p. 654, 655. — Voir Karamsin, trad. Saint-Thomas, I, p. 161.

Dans l'expédition de Lombardie en 925, 415 Russes sur sept *carabia* et 45 Phargans (1).

A la réception des ambassadeurs du Khalife, en 956, figurèrent des Phargans (2) et des Russes ; ces derniers étaient baptisés, armés de larges épées et de boucliers, portaient à leurs lances des flammes ou petits drapeaux à deux pointes (3).

A l'expédition de Crète, en 949, on envoya 584 Russes, accompagnés de 42 esclaves ou valets, et montés sur neuf *carabia ;* en outre sept *ouziæ* russes surveillaient les côtes de Dalmatie (4).

Dans les deux défaites que Seiff Eddaulah infligea en 947 et 954 à l'armée byzantine, les Russes et les Bulgares constituaient une notable partie de cette armée (5).

Les Phargans étaient moins bien traités que les Russes, ils appartenaient à la troisième hétérie ; les Russes formaient probablement un corps à part, et servaient soit dans l'infanterie, soit dans la marine. Un Phargan payait sa place sept litræ et recevait 12 nomismata de *roga* (6). Nous ignorons la valeur d'un office de soldat russe et le montant de sa solde.

Les Russes ne venaient pas, en enfants perdus, s'enrôler sous les drapeaux de l'Empire. Guerriers aussi bien que marchands, la protection de leur prince et la garantie des traités signés avec l'Empire les suivaient partout. Au xvi^e^ siècle, on s'adressait aux cantons Suisses pour obtenir des mercenaires ; au x^e^ il fallait des traités avec le Prince de Russie. « Si notre Tsar, disent les Grecs dans le traité d'Igor, a besoin de soldats pour combattre nos ennemis, nous écrirons à votre Grand Prince, et il nous enverra autant de soldats que nous voudrons, et les autres pays apprendront ainsi quelle amitié existe entre les Grecs et les Russes. » De même Olga, suivant Nestor, lors de son voyage à Tsarigrad, aurait promis au Tsar « beaucoup d'auxiliaires. »

(1) *Cérém.*, II, 44, p. 660-661.

(2) *Cérém.*, II, 15, 576.

(3) *Flamoula*, ibid., II, 15, p. 579. — De Murali, p. 520, à tort, traduit par flammerges ou lames flamboyantes.

(4) *Cérém.*, II, 48, *passim.*

(5) Elmacin, Aboulféda, Barhebraeus. — De Muralt, p. 521 et 746.

(6) *Cérém.*, II, 49, p. 693. — Voir aussi II, 50, p. 697.

CHAPITRE VI.

LES PETCHENÈGUES ET LES KHAZARS (1).

I.

Dans les grandes plaines de la Scythie méridionale, des bords du Danube, limite de l'Empire bulgare, à la chaîne du Caucase, peuplée des vassaux de l'Empire grec, s'agitaient, sous la pression d'un courant non interrompu d'Orient en Occident, une infinité de tribus nomades. Les unes appartenaient à la race turque, les autres à la race finno-ouralienne. Nestor nous dépeint cette procession des peuples, qui ne cessent depuis l'origine des temps de faire rouler leurs chariots dans la direction du couchant, au nord du Palus Méotide et du Pont-Euxin : d'abord les Bulgares, puis les Ougres blancs ou Khazars, puis les Obres ou Avares, puis les Petchenègues, puis les Ougres noirs ou Hongrois (2). La plaine scythique était couverte des débris ethnographiques de tous les empires fondés par eux. Plusieurs de ces peuples avaient péri sans laisser de traces, « péri comme des Obres (3). »

(1) Deguignes, *Histoire des Huns*, t. I^er^, p. 507-509, 1756.

Stritter, *Memoriæ populorum*, t. III, partie II.

Klaproth : *Mémoire sur les Khazars*, dans les *Mémoires relatifs à l'Asie*, 1823, t. I, p. 147-156. — *Nouveau Journ. asiatique*, t. II, p. 413, 1828. — *Tableaux historiques*, p. 268, 1826, 4°.

Fraehn, *Veteres memoriæ Khazarorum ex Ibn Foszlano, Ibn Haoukalo, Schems-ed-dino, Mém. de l'Acad. de S. Pétersbourg*, 5^e^ série. t. VIII, année 1822.

Dorn, *Beitræge zur Geschichte der kaukasischen Lænder und Vœlker aus morgenlændischen Quellen.* — Ibid., 6^e^ série, t. VI, p. 443-601.

D'Ohsson : *Des peuples du Caucase et des pays au nord de la mer Noire et de la mer Caspienne au X^e^ siècle*, extraits de Maçoudi, etc., sous la forme d'un voyage fictif d'un certain Aboul Cassem. Paris, 1828, 8°.

Ersch et Gruber, *Encyclopædie*, aux mots *Khazaren* et *Petschenegen*.

Neumann, *Die Vœlker des südlichen Russlands*, Leipsig, 1847, 8°.

Selig Cassel, *Maggarische Alterthümer ;* traduction des lettres du rabbin Hasdaï et du roi des Khazars, Joseph. Berlin, 1848, 8°.

Bielowski, *Monumenta Poloniæ historica*, t. I, renfermant ces mêmes documents.

Vivien de S. Martin, *Mémoire sur les Khazars*, lu à l'Académie des Inscriptions. Paris, 1850, 8°. — Inséré aussi dans ses *Mélanges de géographie ancienne et d'ethnologie asiatique*. Paris, 1851, 8°.

Compléter cette notice avec l'indication des auteurs arabes dans les *Informations sur l'Arménie et le Caucase*.

(2) Nestor, c. 8.

(3) Proverbe russe, dans Nestor.

Au temps de Constantin VII, les principales nations des rivages de la mer Noire, c'étaient : 1° les Petchenègues ; 2° les Khazars (1) ; 3° les Ouzes ; 4° les Ziches ; 5° les Alains, qui nous font entrer dans le monde caucasien ; 6° derrière cette première ligne de peuples, assez loin vers le nord, dans le bassin du Volga, les Bulgares Noirs, ou Bulgares de la Kama, souche ethnographique des Bulgares danubiens. Sur tous ces peuples la diplomatie byzantine étendait son réseau.

Presque tous, ils avaient été à l'origine unis les uns les autres par des liens de vassalité ; les Hongrois avaient obéi aux Khazars (2) : et tous, au VI^e^ et au VII^e^ siècle, avaient été les vassaux du grand empire turc de l'Asie centrale (3).

Maintenant, ils étaient mutuellement engagés dans des luttes sans fin. Byzance pour n'avoir rien à craindre d'eux n'avait qu'à entretenir leurs divisions.

Beaucoup de ces peuplades vivaient en une sorte de république fédérative : ainsi les Ouzes, ou Gouz, dont le nom, choisi par eux-mêmes, signifiaient *Hommes libres* et qui vivaient partagés en trois hordes (4) ; ainsi les Petchenègues, divisés en treize tribus au temps de Constantin IX (5), en huit peuplades, subdivisées en quarante fractions, au temps de Constantin VII (6) et dont chacune obéissait à un chef différent (7). Nous avons vu que telle était aussi, au temps d'Almos, l'organisation hongroise. En général, à la tête de ces confédérations se plaçaient une ou plusieurs tribus nobles ; à la tête des tribus hongroises, les Kabars, à la tête des Ouzes, la Grande Horde, à la tête des Petchenègues, les trois tribus dites Kankar (8).

D'autres peuplades, au contraire, sous l'empire de certaines idées religieuses, ou par suite de l'imitation du grand empire turc, avaient admis des principes monarchiques et despotiques, dont les écrivains

(1) Il est certain que les Byzantins avaient des notions fort précises sur les Khazars. C'est par un ambassadeur byzantin à la cour du Khalife de Cordoue Abdérame III, vers 957 ou 958, que le rabbin espagnol Hasdaï apprit tout ce qu'il savait sur les juifs de Khazarie. Vivien de S. Martin, *Mém. sur les Khazars*, p. 43. — Selig Cassel, p. 196.

(2) *De Adm. Imp.*, c. 38. Ils étaient frères d'origine. Nestor appelle les uns Ougres noirs, les autres Ougres blancs : distinction entre la nation dominée et la nation dominante. Nestor, c. 8. — Selig Cassel, p. 144.

(3) Neumann, p. 96.

(4) Fraehn, *Ibn Foszlan*, p. 139, 243. — Neumann, p. 111. — d'Ohsson, p. 146.

(5) Cédrén., II, p. 581.

(6) *De Adm. Imp.*, c. 37, p. 165.

(7) *Cérém*, II, 48, p. 691.

(8) Neumann, p. 111. — *De Adm. Imp.*, c. 37, et 38.

arabes admirent et exagèrent peut-être la rigueur. Les Bulgares du Volga avaient un roi, le *Mélek*, et les Khazars un Khagan. L'autorité de l'un comme de l'autre aurait été sans bornes. Le Khagan des Khazars disait à un de ses sujets : « Va, et tue-toi. » — Et il était obéi sur l'heure (1). Le *Malek* des Bulgares avait trouvé un moyen ingénieux de se débarrasser des plus braves et des plus dangereux de ses sujets : « De tels hommes, assurait-il, étaient trop parfaits pour la terre, il était digne d'eux d'aller au service de Dieu. » Et on les immolait en grande pompe (2).

II.

De tous ces peuples, les deux plus puissants étaient sans conteste les Petchenègues sur le Dniéper et les Khazars sur le Don. Ils étaient les seuls pour lesquels la chancellerie byzantine eût des formules honorifiques (3).

Les Petchenègues étaient de tous les peuples scythiques les derniers venus dans les plaines du Dniéper. Etablis jadis sur les bords du Jaïk et du Volga, ils avaient, cinquante ans avant la rédaction du *De Administrando* (4), cédé à une coalition des Khazars et des Ouzes. Chassés par leurs ennemis, ils résolurent de se faire une place nouvelle en chassant à leur tour d'autres nations. Ils se ruèrent dans la direction de l'Occident, culbutèrent les Hongrois établis sur le versant oriental des Carpathes, les rejetèrent de l'autre côté des montagnes, et, aux dépens des Valaques, aux dépens des Slaves, aux dépens des Russes, aux dépens des Khazars eux-mêmes, ils se constituèrent un empire qui s'étendait des bords du Danube aux bords du Don. Il était baigné par la Mer Noire, et le Dniéper le partageait en deux portions à peu près égales. Quatre de leurs tribus étaient situées sur la rive droite de ce grand fleuve, les quatre autres sur la rive gauche. Les premières s'étaient données pour mission de ravager le pays des Khazars, des Ouzes et des Alains ; les quatre autres s'adressaient de préférence aux Russes, aux Hongrois et aux Bulgares (5). Tout tremblait devant eux : les Varè-

(1) Ibn Haoukal, dans Fraehn, *De Khazaris*, p. 607. — Récits arabes sur la coutume d'étrangler le Khagan au bout de 40 ans de règne, de lui serrer le cou au début de son règne pour tirer de ses paroles entrecoupées un présage de sa durée, etc. Ibn Foszlan, dans Fraehn, *De Khazaris*, p. 513. — D'Ohsson, *Les peuples du Caucase*, p. 38.

(2) Neumann, p. 107, d'après Fraehn.

(3) *Cérém*, II, 48.

(4) Vers 899.

(5) *De Adm. Imp.*, c. 37, p. 165-166. — Selig Cassel, p. 127.

gues leur payaient tribut afin de pouvoir communiquer avec la mer Noire; les Hongrois, invités par les ambassadeurs byzantins à leur faire la guerre, avaient repoussé avec une colère mêlée d'effroi cette dangereuse proposition (1).

Quant aux Khazars, il est certain que leur puissance avait décliné depuis le VIII^e^ siècle. Leur frontière occidentale qui, autrefois, était formée par les Carpathes, avait été ramenée en deçà du Dniéper. L'invasion petchnenègue leur avait enlevé les plaines occidentales de la Scythie. Rurik avait affranchi les Slaves de Kiev (2), Oleg les Slaves Polanes, Sévériens, Radimitches, du tribut qu'ils payaient aux Khazars d'une peau d'hermine par foyer (3).

Mais au temps de Constantin VII leur puissance était encore incontestée entre le Don et la Caspienne (4). Une partie des peuplades ougriennes entre le Don et le Boug, beaucoup de peuplades ouraliennes et finnoises jusqu'à la Kama, les Slaves Viatitches eux-mêmes, jusqu'à Sviatoslav, leur payèrent tribut (5). La mer Caspienne s'appelait encore la Mer des Khazars (6); la Chersonèse était presque entièrement en leur puissance; le Khagan avait un préfet à Bosporos, et en eut quelquefois à Cherson (7). Dans la lettre du Khagan Joseph au rabbin espagnol Hasdaï (948), le prince Khazar prétend recevoir les tributs de neuf nations habitant les bords du Volga, de quinze nations voisines du Caucase, de treize autres riveraines de la Mer Noire (8).

Les Petchenègues et les Khazars, voilà les deux principaux objectifs de la diplomatie byzantine en Scythie. Cette diplomatie, dans l'art de diviser les barbares, suivait des principes certains, des maximes invariables.

Les Khazars étaient peu dangereux pour l'Empire grec. Par terre, il leur était impossible d'envahir son territoire, resserrés qu'ils étaient entre les peuplades caucasiennes et les Petchenègues. Il ne

(1) *De Adm. Imp.*, c. 8, p. 74.

(2) Nestor, année 6367 (859).

(3) Nestor, a. 6370 (862), 6292-3 (884-5).

(4) Vivien de S. Martin, *Etude sur les Khazars*, 1851, p. 25, 66. — Neumann, p. 105.

(5) Nestor, 6472-3 (964-5). — Ibn Foszlan, Fraehn, De *Khazaris*, p. 594.

(6) Ibn Khordadbeh, p. 471. — Maçoudi, II, 19. — Edrisi, II, p. 332. — Reinaud, *Géographie d'Aboulféda*, t. II, p. 42. — La mer Noire s'est aussi appelée de leur nom, ibid., ibid., et p. 287. — Ibn Khordadbeh, p. 472.

(7) Théoph., a. 9196, p. 571 ; a. 6203, p. 578.

(8) Selig Cassel, p. 214, et suiv. — Vivien de S. Martin, p. 48-50.

paraît pas qu'ils aient possédé une marine. Ils n'étaient donc à redouter que pour les possessions byzantines de la Chersonèse et il paraît bien qu'ils ont toujours désiré mettre la main sur Cherson. C'est pour conjurer ce danger que Constantin VII enseigne à son fils quel parti on peut tirer des Ouzes, des Alains, des Bulgares Noirs (1). Mais il ne recommande point l'emploi des Petchenègues : le moyen serait trop violent. On peut employer contre les Khazars, ordinairement les amis de l'Empire, de petites corrections en cas de dissentiment ; mais une invasion petchenègue serait un coup mortel.

Contre les Petchenègues, il eût été excellent sans doute de pouvoir coaliser les Russes, les Hongrois et les Bulgares danubiens comme on coalisait contre la Khazarie les Ouzes, les Alains et les Bulgares du nord. Mais les Russes, les Hongrois et les Bulgares étaient eux-mêmes des ennemis de l'Empire. En outre, aucun de ces peuples n'aurait osé assumer la mission de châtier les Petchenègues. Il ne restait plus qu'à se servir contre ces nations elles-mêmes des Petchenègues.

N'ayant aucun moyen de correction contre ces Turcs du Dniéper, il fallait en faire le grand moyen de correction contre les autres peuples. Les Petchenègues étaient supérieurs à tous leurs voisins : était-ce par le nombre ou par leur bravoure ? on l'ignore. Mais l'effroi qu'ils inspiraient n'est pas douteux. Cette nation de bandits, suivant les plans politiques de Byzance, servirait au maintien de l'ordre dans les steppes de la Scythie occidentale, tandis que les Ouzes, les Alains et les Bulgares se partageraient le soin de l'établir dans la Scythie orientale. Seulement les Petchenègues demandaient plus d'attentions et de dépenses que ces trois peuplades. Un dogue, suivant l'apologue oriental, rend plus de services, mais coûte plus cher que trois mâtins.

L'auteur du *De Administrando*, à toutes les pages de son livre, insiste sur la nécessité de conserver à tout prix l'alliance des Petchenègues. Les avantages de cette alliance sont innombrables : par eux on peut empêcher les Russes de descendre le Dniéper, les Hongrois de passer le Danube, les Bulgares de franchir le Balkan ; par eux, la sécurité des transactions de la Chersonèse avec la Zichie, la Khazarie, la Russie est assurée Il ne faut épargner avec

(1) *De Adm. Imp.*, ¢c. 10-12, p. 80-81. — Ces Bulgares Noirs, si l'on en croyait Maçoudi, édit. Barb. de Meynard, t. II, p. 16, auraient été plus dangereux pour l'Empire grec que les Bulgares danubiens : leur roi envahit parfois le territoire de C. P. avec 50,000 cavaliers, bien qu'il y ait deux mois de chemin entre C. P. et sa capitale.

eux ni les subsides politiques, ni les commissions de commerce. L'important est de savoir leur refuser le secret du feu grégeois. Il faut avoir soin de temps à autre de leur envoyer un *basilikos* ou délégué impérial.

Comme la *Patzinacie* se divise en deux grandes régions, il y a deux chemins pour les aller trouver. Pour visiter ceux de l'Orient, le *basilikos* se rendra à Cherson, pour visiter ceux de l'Occident, il abordera directement aux embouchures du Dniéper ou du Dniester. Avec eux, il y a certaines précautions à prendre : le *basilikos*, avant de pénétrer sur leur territoire et de leur remettre les présents de l'Empereur, se fera livrer des ôtages et leur en donnera.

Ces ôtages seront soigneusement gardés dans la citadelle de Cherson : quant au basilikos qui visitera les Petchenègues de l'Ouest, comme il n'aura pas sans doute de forteresse à sa disposition, il aura soin de garder les présents et les ôtages dans le vaisseau qui l'aura amené, de le maintenir à une certaine distance du rivage et enfin de ne se livrer qu'à bon escient. Constantin VII ne dissimule pas qu'une pareille ambassade est coûteuse. Ces barbares ont cent inventions pour extorquer des présents à l'Empereur. Ils font tout payer au basilikos : les guides chargés de lui montrer le chemin, les bêtes de somme qui portent ses bagages : les ôtages demandent de l'argent pour eux, pour leurs femmes, pour leurs parents, pour leurs amis (1).

III.

On s'étonne de tant de sévérités pour les Khazars, de tant de complaisances et de libéralité pour les Petchenègues.

La civilisation intellectuelle et matérielle mettait une énorme distance entre ces deux peuples.

Les Khazars avaient abandonné la vie errante et le système de guerre tumultuaire des peuples barbares ; le roi avait une armée permanente et soldée de 12,000 hommes. Avec la civilisation byzantine, ils avaient pris quelques-uns de ces défauts : cette armée se composait d'étrangers mercenaires. Ces anciens dominateurs de l'Orient semblaient avoir renoncé à se défendre eux-mêmes : ils payaient

(1) Tout à fait les obsessions, les inventions fiscales, les ruses d'Harpagon dont se plaignent les voyageurs modernes dans certaines parties du monde barbare : Speke et Grant aux sources du Nil, et dans les régions du Zanguebar.

des émigrés arabes, des Russes, des Slaves païens, pour se battre à leur place (1).

Les Khazars possédaient des villes et même ils en bâtissaient. Sur le Don, en 833, le Protospathaire Pétronas, envoyé par l'Empereur Théophile, avait bâti, à la prière du Khagan pour arrêter les incursions petchenègues, la forteresse de Sarkel, la *Maison blanche*, comme l'appelle Constantin VII (2). A l'embouchure du Volga, Itil paraît avoir été la résidence politique du Khagan. C'était, suivant Ibn Foszlan, une grande ville, où des bains, des marchés, des synagogues, des mosquées musulmanes au nombre de trente, le palais de briques du Khagan, s'élevaient au milieu de misérables cabanes de feutre ou d'argile (3). Itil était le grand entrepôt commercial du Palus Méotide et de la mer Caspienne. Sur les ruines de la ville grecque de Phanagorie, les Khazars avaient bâti Taman ou Tamatarkha (4); Bosporos était un autre legs de la civilisation hellénique (5). Dans les auteurs arabes, on trouve encore mentionnées Amol, Balandjar, Semender, Khamlidje (6), Khozar, nom significatif (7). Le roi Joseph, dans la fameuse lettre au rabbin Hasdaï, parle de trois résidences royales (8).

Chez les Petchenègues, rien de semblable. Ils continuent à vivre sous la tente, à promener leurs troupeaux et leurs chariots à travers les solitudes par eux agrandies. Constantin connaît six villes dans la Patzinacie : six villes ruinées. « Parmi leurs décombres, nous dit-il, on trouve des vestiges d'églises, des croix sculptées en pierre poreuse. La tradition rapporte que les *Romains* ont eu leurs établissements dans ce pays (9). » Tels étaient les débris de l'ancienne civilisation latine ou hellénique sur les bords du Dniéper, tels étaient les monuments de l'ancienne prospérité des colons romano-grecs, main-

(1) Maçoudi, t. II. p. 11.— D'Ohsson, p. 36.

(2) *De Adm. Imp.*, c. 42, p. 178.— Cont. sur Théoph., c. 28, p. 122. — Cédrén., II, 129. — Syméon Magister et Georges ignorent ce fait.

Demande analogue adressée en 920 par les Bulgares du Volga, au Khalife Moctader. Ibn Foszlan, dans Yacout. — Rommel, *Khazaren*, dans Ersch et Gruber. — Vivien de S. Martin, p. 66. — Neumann, p. 104.

(3) Fraehn, *De Khazaris*, p. 589.

(4) *De Adm. Imp.*, c. 42. — Neumann, p. 103, 124.

(5) Voir notre chapitre sur les Vassaux de Crimée.

(6) Maçoudi, édit. Barbier de Meynard, t. II, p. 7. — Schems-ud-din de Damas, dans Fraehn, *De Khazaris*. — Reinaud, *Géographie d'Aboulféda*, I, p. 325.

(7) Ibid., II, partie I, p. 287.

(8) Selig Cassel, p. 216.

(9) *De Adm. Imp.*, c. 37, p. 167.

tenant écrasés sous le joug des pasteurs de l'Asie. Il y avait eu là des chrétientés qu'ils avaient broyées sous le sabot de leurs chevaux. En Khazarie, le missionnaire byzantin peut concevoir des espérances ; en *Patzinacie*, il n'a que des ruines à déplorer.

Les Khazars, grâce à leurs rapports avec les Khalifes de Bagdad et les Basileis byzantins, grâce à l'influence de la Bible, de l'Evangile, du Koran, étaient devenus une nation presque civilisée. Ils étaient entrés dans la famille des « peuples du livre. » Ils se préoccupaient des origines de leur nation, de leur filiation avec Japhet, avec Thogormah, avec Kazar, son septième fils. Ils cherchaient, par la Bulgarie, la Hongrie, la Valachie, la Croatie, à se mettre en rapport avec leurs coreligionnaires de la Méditerranée orientale. Ils conservaient dans leurs archives, les lettres qu'ils recevaient des princes étrangers (1). Ils se faisaient gloire d'être le boulevard de la civilisation contre la barbarie et de lutter contre les Russes pour les empêcher de dévaster les pays musulmans (2). Dans leur capitale, il y avait des colléges où les jeunes musulmans apprenaient à lire le Koran. Le bruit des controverses théologiques de Byzance arrivait jusqu'aux Khazars, et, si nous en croyons une anecdote de Syméon Magister, ils auraient eu une opinion sur la théorie photienne des deux âmes (3).

La sordide et odieuse barbarie petchenègue faisait au contraire horreur à tout le monde. Les Arabes les traitent de bêtes féroces (4). L'Arménien Mathieu d'Edesse n'a que du dégoût pour ce « peuple avide de dévorer les cadavres, scélérats et immondes, bêtes cruelles et sanguinaires (5). » Constantin raconte pourtant à leur décharge qu'ils se faisaient, moyennant finance, les facteurs du commerce byzantin et chersonésien en Zichie, Khazarie et Russie (6).

Une des choses qui nous inspirent le plus d'intérêt pour les Khazars, c'est la grande préoccupation que leur donnaient leurs intérêts religieux. Plutôt que de ne pas avoir une religion, ils en avaient plusieurs. Ils acceptaient la révélation de toute main et demandaient à tous leurs voisins la vérité.

(1) Lettre du roi Joseph, dans Vivien de S. Martin, p. 45 et Selig Cassel : « Was in unsern archiven bewahrt ist, » p. 198.

(2) Lettre du roi Joseph. — Ibn Foszlan, dans d'Ohsson, p. 42. — Maçoudi, II, 19.

(3) L. Léger, *Cyrille et Méthode*, p. 63. — Sym. sur Mich. III, c. 35, p. 673.

(4) Neumann, 127. — Aboulféda, au xvi[e] siècle, nous les montre, ainsi que les Koumans, adorant les astres, brûlant leurs morts et brûlant avec eux les étrangers qu'ils pouvaient prendre. Reinaud, Abouféda, II, I, p. 292. — Edrisi, II, p. 437.

(5) Math. d'Edesse, trad. Dulaurier, c. 85, p. 89.

(6) *De Adm. Imp.*, c. 6, p. 72.

Dès le VIIIe siècle (787), les plus rapprochés de Cherson avaient reçu les enseignements de saint Abo, emprisonné ensuite et décapité par ordre du Khalife Mousa (1). Au IXe siècle, ils avaient demandé des missionnaires à Michel III, et, suivant une tradition, Saint Cyrille partit avec son frère Méthode, pour leur prêcher le christianisme. Ce fut à la table même du Khagan que Saint Cyrille discuta avec les rabbins juifs sur le Nouveau et l'Ancien Testament. Il eut la gloire de les vaincre : le Khagan qui, à sa prière, avait déjà levé le siége de devant une ville chrétienne, lui accorda la liberté de deux cents prisonniers, consentit à recevoir ses enseignements et écrivit à l'Empereur qu'il autorisait dans ses états la prédication du christianisme (2). Quoiqu'il en soit de la vérité de cette légende, Bosporos, ou plutôt Tamatarkha, enclavé dans leurs possessions, était, au temps de Léon VI, le chef-lieu d'un évêché chrétien (3).

Le mahométisme avait fait chez eux des prosélytes dès 690 (4), et dès 868 devint une des religions dominantes de la Khazarie (5). Plusieurs générations de Khagans, avec une partie de la noblesse, professèrent la religion des Khalifes.

Mais la religion la plus ancienne que la Khazarie ait reçu des peuples civilisés, celle qui fit chez eux le plus de prosélytes, qui fut la plus chère à cette nation et qui s'y maintint le plus longtemps, c'est le judaïsme (6). Dès 81 après Jésus-Christ, les Juifs étaient établis à Kertch et à Phanagorie (7). Dès 767, Isaac Sangari commençait dans la Khazarie les missions judaïques. L'expulsion des Juifs de tout l'Empire grec à la fin du VIIIe siècle y amena de nouveaux éléments de propagande (8). Le judaïsme jeta dans ce pays de

(1) Antoine Patriarche, discours XII. Ms. Soanien cité dans De Muralt, p. 722.

(2) L. Léger, *Cyrille et Méthode*, p. 65-72. — Ginzel, p. 24. — Wattenbach, p. 7. — En 868, ils renvoient tous les esclaves chrétiens et se déclarent dévoués à l'Empire. *Vie de S. Clément*, citée dans De Muralt, p. 737.

(3) *Hypotyposis*, de Léon VI. — Liste d'Epiphanius, de Chypre, dans les *Cérém*, II, 54.

(4) Elmacin, cité dans De Muralt, p. 450.

(5) Ibn el-Asir, dans Fraehn, *De Khazaris*.

(6 Les militaires étaient musulmans ; le roi était toujours juif. On vit un jour, à la mort du Khagan, celui à qui le trône revenait de droit, en être exclu et continuer à vendre des pains sur la place : il était musulman. Ibn Haoukal, dans Fraehn, *De Khaz*. p. 608. — Maçoudi, II, 9, et s.

(7) De Muralt, p. 450, d'après des inscriptions.

(8) Ibn-el-Asir, dans Fraehn, *De Khazaris*. — D'Ohsson, p. 35. — Maçoudi, II, p. 16: il vint encore des Juifs des pays romains, après les persécutions de Romain Lécapène (944). Voir ci-dessus page 276.

profondes racines : des inscriptions, des manuscrits hébreux ont été retrouvés dans la Khazarie (1). Cette religion, infiniment supérieure au naturalisme des races turques, supérieure, au point de vue social, à l'islamisme, fut la source de la civilisation de ce peuple remarquable. Enseignement public, système politique, tout se modela sur l'idéal hébraïque ; la monarchie de David et de Salomon (2) se releva sur les bords de cette autre mer Morte, le Palus Méotide.

La famille régnante, la majeure partie de la belliqueuse noblesse khazare, abandonnèrent en effet l'islamisme. C'est devant un roi juif que Saint Cyrille, suivant la légende, fut admis à discuter. C'est un roi juif, Joseph, qui, en 948, recevait la lettre du rabbin Hasdaï, et qui apprenait à « ce prince de l'exil » les glorieuses destinées de l'Israël finnois. De cette Judée khazare partaient non-seulement les missives qui allaient consoler les malheureux frères d'Espagne, mais les missionnaires qui allaient prêcher la loi de Moïse aux Bulgares Noirs, aux Hongrois, aux Bulgares danubiens. Quand le Prince de Russie Vladimir ouvrit son enquête sur la meilleure religion, la Khazarie se fit l'avocat du judaïsme, comme la Bulgarie noire de l'islamisme.

Cette fortune des missionnaires, soit musulmans, soit israélites, chez les peuples turcs ou finnois de la Scythie, est fort remarquable. Les Bulgares de la Kama, eux aussi, se partageaient entre le naturalisme, le christianisme, l'islamisme et le judaïsme (3). Des prédicateurs juifs et musulmans, avant S. Cyrille, avaient travaillé la Bulgarie danubienne (4). Il y eut longtemps dans la Hongrie des prosélytes du Koran (5).

Cette concurrence et ce succès de tant de religions diverses indiquent chez les Khazars et les Bulgares Noirs un remarquable éveil du sentiment religieux. Mais en quoi ils étaient supérieurs non-seulement aux hordes congénères, mais aux Byzantins eux-mêmes, c'était par la tolérance réciproque des diverses communions. Les sectateurs des quatre religions vivaient en bonne intelligence : le Malek musul-

(1) Mémoires russes d'Odessa, 1844, p. 645. — Les cinq livres de Moïse consacrés en 855 à la synagogue de Solkhat (Crimée). — De Muralt, p. 450, p. 542.

(2) Il n'y manquait même pas la polygamie de Salomon : le Khagan avait 25 femmes légitimes et 60 concubines ; comme dans tout l'Orient, des eunuques veillaient sur ce personnel féminin : Ibn Foszlan, Fraehn, p. 593.

(3) Neumann, p. 106-107. — Ibn Foszlan, dans d'Ohsson, p. 79.

(4) *Responsa Nicolai papæ*, c. 103, 105.

(5) Voir ci-dessus, page 348.

man des Bulgares et le Khagan juif des Khazars n'essayaient point d'imposer leurs convictions. En Khazarie, les fonctionnaires étaient tirés des cultes dissidents aussi bien que de la religion dominante. La majeure partie de la garde royale était composée de musulmans, qui avaient leurs mosquées et leurs muezzins : le grand Vizir était nécessairement un musulman. La justice était rendue à chacun selon sa loi religieuse et dans les causes mixtes par des tribunaux mixtes (1).

Quelle différence quand on passe aux Petchenègues ! Leur histoire religieuse n'existe pas. Il n'est question pour eux ni de propagande juive ou musulmane, ni de missions byzantines. S. Cyrille laisse de côté ces brigands. Si rapprochés de l'Empire grec et de la Bulgarie chrétienne, le christianisme ne fit chez eux aucun progrès. Au XI^e^ siècle, lorsque Kégène, un de leurs chefs, se réfugia sur les terres de l'Empire grec, ni lui, ni ses compagnons n'étaient baptisés (2).

IV.

Quant aux rapports politiques de l'Empire grec avec les Petchenègues, je ne sais s'ils furent aussi avantageux pour Byzance que le désire Constantin. Les services qu'ils lui rendirent dans les obscures mêlées des peuplades scythiques, nous les ignorons. Mais à deux reprises, sous le règne de Constantin, les Petchenègues se montrent sur le Danube. La première fois, ils furent appelés contre les Bulgares par la régente Zoé. Ce moyen désespéré n'eut pas le succès qu'elle en attendait. Les agents byzantins ne s'entendirent pas. Les Petchenègues qu'on avait sans doute payés d'avance, et qui n'étaient pas sans craindre les coups, s'en retournèrent chez eux avec leur solde et leur butin. On voit que les préceptes du *De Administrando* furent rédigés, mais non inventés, par Constantin VII. Sa mère Zoé connaissait avant lui le parti qu'on pouvait tirer des Petchenègues (3).

Ce grossier instrument que les Romains avaient tant de peine à tourner contre leurs ennemis se retournait parfois contre eux. Sous Romain Lécapène, ils accompagnèrent les Hongrois dans leur invasion de la Thrace en 934 (4) ; ils accompagnèrent Igor dans sa deu-

(1) Ibn Foszlan, Fraehn, p. 590. — Ibn Haoukal, dans d'Ohsson, p. 41. — Maçoudi, t. II, p. 11. — Neumann, p. 102.

(2) Cédrén., II, 583.

(3) *De Adm. Imp.*, c. 2-5, p. 69. — Voir ci-dessus page 12.

(4) Maçoudi, t. II, p. 58. — Voir ci-dessus page 357.

xième expédition contre Tsarigrad en 944 ; on fut obligé d'envoyer de l'or et des étoffes à ces perfides alliés qui méritaient si bien qu'on essayât sur leurs crasseuses peaux de mouton l'effet du feu grégeois (1).

Sous Zimiscès, nous trouvons encore ces prétendus amis de l'Empire unis aux Russes et aux Hongrois de Sviatoslav dans une coalition générale des barbares contre l'empire civilisé (2). Sous Constantin VIII, en 1026, ils passent le Danube pour leur propre compte, mais cette fois ils sont bien battus par Romain Diogène (3) ; sous Michel IV, ils passent le Danube sur la glace et dévastent la Thrace (4) ; sous Constantin IX, l'imprudence qu'on eut de donner asile à une fraction de la nation amène pour les provinces danubiennes des désastres répétés (5). En 1051, au temps de Constantin IX, sous la pression d'une nouvelle immigration asiatique, poussés par les Ouzes, poussés eux-mêmes par les Khardesch, sur lesquels s'étaient jetés les Serpents (6), ils envahissent encore les terres de l'Empire. Ils ne cessèrent de les infester jusqu'à leur totale extermination par les autres peuples barbares (7).

Voilà l'histoire de l'alliance gréco-petchenègue.

Constantin VII aurait pu trouver, au contraire, dans l'histoire des rapports de l'Empire avec les Khazars, des motifs de se montrer plus sympathique à leur égard. Sans doute ils s'étaient autrefois montrés en Anatolie et Constantin nous dit qu'ils étaient menaçants pour la Chersonèse (8).

Mais, malgré les prohibitions matrimoniales de Constantin le Grand, il y avait déjà eu entre les maisons impériales de Byzance et les princes Khazars jusqu'à trois alliances ou projets d'alliances matrimoniales.

Au VII^e^ siècle, Héraclius avait entraîné le Khagan Ziébel avec 40 000 Khazars dans la guerre sainte contre les Perses et lui avait promis sa fille Eudokia en mariage (9). Plus tard, Justinien II épousa Théo-

(1) Nestor, a. 6452. — Voir ci-dessus, p. 379.
(2) Cédrén., II, 384.
(3) Cédrén., II, 483.
(4) Cédrén., II, 512.
(5) Cédrén., II, 581-608.
(6) Mathieu d'Édesse, trad. Dulaurier, c. 85. p. 89.
(7) Neumann, p. 127-128.
(8) Voir ci-dessus pages 245, et notre chapitre sur les Vassaux de la Chersonèse.
(9) Drapeyron : *Héraclius*, p. 217. — Théoph., a. 6117, p. 485 — Nicéph. Patriarche, p. 18.

dora, sœur du Khagan, en eut un fils nommé Tibère et les couronna tous deux à Sainte-Sophie (1). Léon III demanda pour son fils Constantin Copronyme la fille du Khagan des Khazars, née, suivant l'usage, d'une reine ou *Khatun*, de race ouze ou barsilienne (2) ; cette princesse, rejeton de deux races barbares, changea son nom finnois en celui d'Irène et d'elle naquit un fils qu'on appela Léon le Khazar (3). La Khazarie donnait des Empereurs à Constantinople (4).

Personne à Byzance ne rougit alors de ces alliances avec la nation la plus brave, la plus civilisée de la Scythie, dont la domination s'étendait de l'Oural aux Carpathes et en qui le grand Constantin n'aurait pas hésité à reconnaître les vrais Francs de la steppe. Les modes khazares prirent alors faveur à Byzance : c'est depuis Irène, suivant une variante des *Cérémonies* (5) que le vêtement khazar, le *tzitzakion*, fit partie du costume de gala que revêtait le Basileus.

Depuis cette époque, l'histoire ne nous parle que des services rendus par les Khazars à l'Empire ou reçus par eux de l'Empire pendant trois siècles. Elle ne nous montre aucun refroidissement de leur alliance.

En 833, c'est la construction de Sarkel, une digue contre la barbarie petchenègue : un profit, par conséquent, pour tous les peuples civilisés. Puis les missions byzantines en Khazarie.

Dans l'armée byzantine (6), il y a régulièrement un corps de troupes khazares, recrutées probablement parmi les chrétiens de la Khazarie. Ils forment avec les Phargans et probablement les Turcs (Hongrois), la troisième hétérie. Un office d'*hétaire* khazare coûte 7 litræ et rapporte 12 nomismata (7). Ils sont admis dans les grands festins officiels du Chrysotriclinium et des Dix-neuf Lits (8). Aucune milice ne reconnut mieux les attentions de l'Empereur ; aucune n'eut plus à souffrir pour la cause de l'Empire. Après sa victoire de 889, le Tsar Siméon, furieux de trouver dans les rangs byzantins des

(1) Théophane a. 6198, p. 575.

(2) Neumann, p. 102-103. — S. Martin, *Mém. s. l'Arménie*, II, 354.

(3) Théophane, a. 6224, p. 631.

(4) *Epistola Ludovici Imp. ad Basilium Macedonem*, a. 871 : « Ex Hispanorum, Isaurorum *et Chazarorum* gente Imperatores Romanos effectos. »

(5) *Cérém.*, I, 1, p. 22. — Reisk, *notes*, p. 126. — *Cérém.*, I, 37, p. 187.

(6) Mathieu d'Edesse, c. 103, p. 169, nous signale aussi des Petchenègues et des Ouzes dans l'armée byzantine en 1072.

(7) *Cérém.*, II, 15, p. 576, II. 49, p. 693.

(8) Ibid., II, 52, p. 749, 772.

descendants de Kazar, le frère de Bulgar (1), fit couper le nez à tous les hétaires khazars qui tombèrent entre ses mains (2). Quarante-sept d'entre eux prirent part à l'expédition de Longobardie sous Lécapène (3). Ces soldats pittoresque étaient mis en réquisition pour les réceptions d'ambassadeurs et pour toutes les solennités du palais (4).

En 1016 seulement, l'Empire est en guerre pour la première fois avec les Khazars et il a pour allié ses vieux ennemis, les Russes. Mongus, général de Basile II et Motislav, prince de Tamatarkha, fils du grand Vladimir, font prisonnier le Khagan Georges Tsoul, un prince chrétien, comme son nom l'indique, et renversent l'Empire khazar (5). Mais si l'on pense à la funeste politique d'agrandissement et de conquête inaugurée par Basile II, si l'on se rappelle qu'en Bulgarie, en Serbie, en Croatie, en Arménie, il ne voulut plus d'alliés, mais partout des sujets, si l'on songe que partout il détruisit les boulevards de l'Empire sous prétexte de lui acquérir des provinces, on aura peine à croire que les Khazars aient été les agresseurs.

Les Khazars avaient montré la supériorité d'aptitudes de la race finnoise sur la race turque. Comme les Bulgares et les Magyars leurs congénères, ils avaient fondé un Empire ; les Petchenègues n'ont rien fondé.

Les deux peuples succombèrent vers le même temps sous l'effort conjuré des Russes, des Grecs et des Barbares soudoyés. Après le milieu du XII^e^ siècle, le nom même de Petchenègues cesse d'être prononcé dans ces vastes plaines, témoins de leurs exploits (6). Au XV^e^ siècle, on donnait encore le nom de *Ghazarie* à un petit canton de la Crimée ; après 1441, ce dernier vestige achève de s'effacer (7).

Mais les deux peuples disparus laissèrent après eux un souvenir bien différent. Leurs traditions, de l'un comme de l'autre, ne furent point perdues dans les pays qu'ils avaient habités. Au XVII^e^ siècle encore, les bords du Dniéper étaient en proie aux brigands Zapo-

(1) Barhebraeus, a. 598.
(2) Cont. sur Léon VI, c. 9, p. 358. — Sym. Mag. — Georg.
(3) *Cérém.*, II. 44, p. 660.
(4) *Cérém.*, II, 15, p. 576.
(5) Cédrén., II, 464. — Nestor, c. 12. — Neumann, p. 125.
(6) Neumann, p. 127.
(7) Vivien de S. Martin, p. 69. — Schafarick, II, 64-65, sur les noms des localités qui conservent le souvenir des Khazars.

rogues : la mer d'Azov et le Volga sont restés le centre de la civilisation tartaro-turque.

La sévérité de Constantin pour les Khazars, son indulgence pour les Petchenègues ne peut s'expliquer que par le mot de Machiavel : il n'est pas si utile d'être aimé que d'être craint.

CHAPITRE VII.

LES ARABES D'OCCIDENT (1).

L'Empire byzantin se trouvait en contact avec les États arabes sur un assez grand nombre de points :

1° En Arménie, les Grecs pouvaient se trouver en conflit avec les dominateurs de l'Adzerbaïdjan, (les Sadjiites jusqu'en 930 et les Délémites, à partir de cette époque) ;

2° Sur le lac Van et sur le haut Euphrate avec les dynasties arabes de l'Apahunik et de Karin ;

3° En Mésopotamie, en Syrie, avec les émirs de Mélitène, d'Edesse, de Mossoul, de Tarse, d'Alep : mais sur les débris de ces principautés ne tarde pas à s'élever la puissante famille des Hamadanides (2), dont les plus illustres représentants furent, sous Constantin VII, à Mossoul, Nassir Eddaulah, à Alep, Seiff Eddaulah ;

4° En Egypte et dans la Syrie méridionale jusqu'à Ramlah, règnent les Ikchides de 936 à 953, et les Fatimites à partir de 953 : les premiers, tout en se rendant indépendants dans l'Egypte et la Syrie, reconnaissaient du moins la suprématie religieuse et la suzeraineté politique du Khalife : les seconds rejetaient à la fois l'une et l'autre ;

5° En Afrique, les Fatimites depuis 909 ;

6° Dans le Maroc et en Espagne, les Ommïades ;

7° En Sicile et dans l'Italie méridionale, les lieutenants du Fatimite d'Afrique, quelquefois aussi des émirs indépendants, qui, pour s affranchir de la domination fatimite, réclamaient l'investiture abbasside ;

8° En Crète, des Arabes originaires d'Espagne, mais qui nous ap-

(1) Wenrich, *Rerum ab Arabibus in Italia, insulisque adjacentibus gestarum commentarium.* 8°, Lipsiæ, 1845. — Amari, *Storia dei Musulmani di Siliciâ*, 3 vol, 8°, Florence, 1856.

(2) Sur l'origine de cette maison, Weil, *Geschichte der Khalifen*, t. II, p. 630.

paraissent, dans l'histoire du x^e^ siècle, en relations fort intimes avec les Arabes d'Orient.

Tous ces États se rattachaient donc à trois grands systèmes politiques et religieux : empire et pontificat ommïade d'Espagne et de Mauritanie ; empire et pontificat fatimite en Afrique, souvent dans l'Italie méridionale et la Sicile, à la fin en Egypte et dans la Syrie méridionale ; empire et pontificat abbasside dans tout le reste de l'Orient.

« Il faut savoir, nous dit Constantin Porphyrogénète, qu'il y a trois Αμερμουμνεῖς : le premier réside à Bagdad et descend de la famille de Mohammed ; le second réside en Afrique et descend de la race d'Ali et de Fatime, fille de Mohammed : d'où le nom de Fatimites ; le troisième réside en Espagne et descend de Moavia (1). »

Le *Livre des Cérémonies* donne la formule de suscription pour les lettres qu'enverra le Basileus, soit « à l'émir d'Afrique, » (le Khalife fatimite), soit « à l'émir d'Egypte » (le prince ikchide), soit « au très-magnifique, très-noble et très-illustre commandeur et conseil suprême, Πρωτοσύμβολος (2), des Agarènes » (le Khalife de Bagdad). La bulle d'or des lettres qu'on envoyait au premier ne valait que deux *solides* d'or, la bulle d'or destinée au second et au troisième, quatre *solides* (3).

On voit que le Khalife ommïade d'Espagne a été oublié dans ce formulaire. Mais il est certain que les cours de Constantinople et de Cordoue étaient en relations.

I.

Entre les Ommïades d'Espagne et les Byzantins, depuis que les Arabes de Crète s'étaient séparés de ceux de l'Andalousie pour se rapprocher de ceux de la Syrie, il ne pouvait plus y avoir de motifs d'hostilité. Entre les Péninsules de Thrace et d'Anatolie et la Péninsule ibérique, toutes trois pays de production et d'industrie, les rapports commerciaux étaient très-actifs. Les savants de Cordoue n'étaient pas sans communication avec ceux de Byzance. Enfin, au point de vue politique, entre l'Empire grec, sans cesse menacé par les Arabes de l'Orient et de l'Egypte, et les Khalifes ommïades, rivaux politiques et religieux des Fatimites et des Abbassides, il devait y avoir de nombreux intérêts communs.

(1) *De Adm. Imp.*, c. 25, p. 113.

(2) Lettre de Louis II à Basile I^er^, sur ce titre de Protosymbolos donné au Khalife de Bagdad.

(3) *Cérém.*, II, 48, p. 687 et suiv.

Voilà pourquoi Constantin Porphyrogénète et le grand Abdérame III (912-961) échangèrent à plusieurs reprises des ambassades.

Les *Cérémonies* nous apprennent l'arrivée d'une ambassade espagnole à Constantinople dans l'indiction IV, année 946 (1).

Luitprand, lors de son voyage à Constantinople, se rencontre à Venise avec un certain Salomon, eunuque, *Chitonite* de Constantin VII, qui revenait d'une mission en Espagne (948 ou 949).

Il se rencontre également à Constantinople avec des ambassadeurs venus d'Espagne : ils paraissent envoyés plutôt par le puissant Abdérame que par quelqu'un des petits rois chrétiens des Pyrénées.

Quel était l'objet de ces négociations entre le Khalife et l'Empereur grec : était-ce la crainte des incursions hongroises qui les rapprochaient ? C'est chose possible, car ce même Salomon, après sa mission d'Espagne, s'était rendu en Saxe auprès de l'Empereur Othon (2).

Il est possible aussi que Constantin, qui méditait déjà la grande expédition contre la Crète, ait voulu s'assurer ou les secours ou la neutralité du Khalife de Cordoue.

En 949, au moment de l'expédition, il envoya l'ostiaire et *nipsistiaire* Stéphanos en Espagne avec une escadre de trois bâtiments (3) : était-ce pour négocier ou pour menacer ?

Enfin, vers 957 ou 958, le rabbin espagnol Hasdaï rencontre à la cour d'Abdérame un autre ambassadeur de Constantin, et c'est de cet ambassadeur qu'il apprend l'existence du grand royaume israélite de Khazarie (4).

II.

Les Arabes de Crète étaient bien une colonie des Arabes d'Espagne, mais ils avaient à peu près cessé les relations avec la métropole. Il n'en était pas de même des Arabes de Fraxinet, dans les Alpes de Provence : ils étaient originaires de l'Espagne et ne cessèrent jusqu'à la fin d'en recevoir des renforts. Or, deux fois au moins sous le règne de Constantin, les Byzantins durent entrer en lutte avec eux.

En 931, comme leurs pirateries causaient de graves dommages

(1) *Cérém.*, II, 15, p. 571. — On lui donne audience le 24 octobre.

(2) Luitprand, *Antapod.*, VI, 2, p. 337-338. « Venetias veni et Salomonem comitem, Græcorum muntium.... reperi ab Hispania et Saxonia regressum. »

(3) *Cérém.*, II, 45, p. 664.

(4) Voir ci-dessus p. 392, note 1.

au commerce byzantin, Romain Lécapène envoya contre eux une expédition qui leur infligea un châtiment sévère : Flodoard prétend même, à tort, qu'ils furent alors détruits jusqu'au dernier : *internecione proterunt* (1).

Vers 941, Hugues de Provence, roi d'Italie, résolut de purger les Alpes de ces brigands. C'est alors qu'il sollicita l'alliance de Lécapène et le concours de la flotte grecque (2). Attaqués avec beaucoup d'énergie par les troupes italiennes et les vaisseaux de Byzance, privés de leur flotte que détruisit le feu grégeois, les Arabes de Fraxinet s'enfuirent de la ville et se réfugièrent sur une montagne voisine. La politique du roi Hugues épargna ces ennemis affaiblis qui pouvaient devenir, dans les guerres civiles de l'Italie, d'utiles auxiliaires : il les transplanta sur d'autres points des Alpes (3).

D'autres, sans doute, prirent leur place dans la Gaule méridionale et provoquèrent de nouvelles expéditions byzantines. En 956, au moment où les Arabes d'Afrique firent leur paix avec Constantin VII, raconte son biographe, « les barbares qui habitaient la Gaule témoignèrent en masse leurs bons sentiments pour le prince né dans la pourpre ; ils lui envoyèrent des présents magnifiques et des ôtages ; car la fortune du Porphyrogénète forçait tout le monde à la soumission et à l'obéissance (4). »

III.

Entre les Byzantins et les Arabes de l'Afrique ou Fatimites, le principal champ de bataille fut l'Italie méridionale, la Sardaigne et la Sicile.

C'était dans une période d'affaiblissement de l'Empire byzantin, à la faveur des guerres civiles et religieuses du règne de Michel II, que les Arabes avaient, par la trahison d'Euphemios, mis le pied en Sicile ; mais c'était dans une période de renaissance, sous des règnes prospères, en pleine période macédonienne, que la perte de l'île s'était consommée.

Les trois grands désastres de la Sicile byzantine, sont la prise de l'imprenable forteresse d'Enna sous Michel III (858), la prise de Syracuse sous Basile le Grand (878), la prise de Tauromenium sous

(1) Flodoard, Pertz, *Script.*, t. III, p. 379.
(2) Luitprand, *Antap.*, V, 9. — Pertz, p. 329.
(3) Luitprand, *Antap.*, V, 16-17, p. 331. — Voir ci-dessus page 311.
(4) Cont. sur Const. Porph., c. 31, p. 455.

Léon le Sage (900). Syracuse trouve un littérateur pour déplorer sa ruine, Théodore le Moine, comme Thessalonique quatre ans après trouva Jean Caméniate. Tauromenium était la dernière ville grecque de Sicile ; de l'aveu même de Constantin (1), les Arabes de Sicile n'ont plus de rivaux au midi du Phare.

Je dis les Arabes de Sicile plutôt que les Arabes d'Afrique. Cette colonie fatimite est presque indépendante des Fatimites de Kaïroan.

L'émir de Sicile n'est plus un fonctionnaire du Khalife : il est élu par la milice arabe ou berbère qui forme la garnison de l'île. On vit, en 912, sous le khalifat d'Almedhi, un émir de Sicile non content de cette émancipation de fait, aspirer à l'indépendance légale (2), secouer la suprématie spirituelle en même temps que la suzeraineté politique du Khalife d'Afrique et demander l'investiture à celui de Bagdad. Les Siciliens échouèrent en 917, en 943 ; ils réussirent en 960 (3).

L'émirat de Sicile pour le Khalife de Kaïroan était donc une possession presque aussi précaire que le thème de Longobardie ou le thème sicilien de Calabre pour l'Empereur byzantin. L'autonomie eût été plus grande encore de part et d'autre, si les princes italiens, vassaux ou sujets de l'Empire, et les émirs siciliens ne s'étaient pas fait une guerre acharnée. Pour parer aux coups qu'ils se portaient mutuellement, il leur fallait chacun, de leur côté, recourir à leur métropole. La haine de race et de religion empêcha l'émancipation commune, perpétua, des deux côtés du Phare, la suprématie de Carthage (4) et de Byzance, et les deux Siciles continuèrent à se menacer des deux côtés du détroit.

Dans la période la plus critique de la régence de Zoé, au moment où la guerre sévissait sur l'Euphrate et où les Bulgares s'emparaient d'Andrinople, les possessions byzantines d'Italie étaient attaquées de toutes parts.

Sur le continent, une colonie sarrasine, fortement établie sur le Garigliano portait le ravage avec une égale impartialité sur les territoires byzantin, lombard et pontifical. En Sicile, Ibn Korhob, porté au pouvoir par l'insurrection des Berbères et des Arabes contre la dynastie fatimite, crut ne pouvoir donner une meilleure consécration à l'usurpation politique et à l'apostasie religieuse qu'en

(1) *Thèmes*, I, 10, p. 59.
(2) Amari, t. II, p. 407.
(3) Amari, t. II, p. 147 et suiv.
(4) Luitprand, *Antapod.*, donne toujours aux Arabes d'Afrique et de Sicile le nom de « Pœni. »

provoquant la guerre sainte. Une flotte sicilienne traversa donc le détroit, porta le ravage dans la Calabre byzantine et revint chargée de prisonniers et de butin (1) (913).

Peu à peu la situation s'améliora. Contre les Sarrasins du Garigliano, une ligue se forma entre le Pape Jean X, l'Empereur italien Bérenger, le duc de Camerino Albéric, l'Impératrice Zoé. Le stratège Nicolas Picinglos apporta aux confédérés le secours de la marine grecque, des contingents apuliens et calabrais et les ressources de son habileté politique : à la fois gagnés et intimidés par lui, revêtus du patriciat ou menacés d'une guerre d'extermination, les princes de Salerne et de Bénévent désertèrent la cause de leurs amis les infidèles et se joignirent à la ligue. Assiégés par terre et par eau, resserrés par les ingénieurs byzantins qui établirent une forteresse au pied d'une côte rapide par où les assiégés pouvaient encore être ravitaillés, attaqués par une armée pleine de zèle que la présence du Pape animait encore, les retranchements arabes furent enlevés d'assaut et la colonie complétement détruite. L'Italie byzantine et longobarde respira (2) (916).

Pendant ce temps, de cruelles dissensions avaient mis les Arabes de Sicile hors d'état de nuire aux Byzantins. Ibn Korhob, l'émir sicilien, fut renversé par son rival Aboul-Djafar, chargé de chaînes et envoyé en Afrique où le Khalife lui fit couper la tête.

Aboul-Djafar comptait avoir travaillé pour lui-même et obtenir la succession de Korhob en récompense des services rendus au Khalife. Il se trompait : un nouvel émir, Mousa, fut directement envoyé d'Afrique pour gouverner la Sicile. Alors une lutte acharnée entre le nouveau représentant du Khalife et ses anciens partisans dévasta la Sicile. La prise de Palerme, en 917, fut le premier événement qui put faire espérer au Khalife le rétablissement de son autorité en Sicile.

L'Impératrice Zoé profita de ce que la situation commençait à se dessiner dans la grande île et de ce qu'on pouvait enfin trouver une autorité avec laquelle on pût traiter pour envoyer un ambassadeur. Obligée de réserver toutes ses forces contre Siméon qui venait de reprendre les armes, elle était déjà en négociations avec les Arabes d'Orient (paix de 917).

(1) Ibn Athir, dans Amari, t. II, p. 148.

(2) Luitpr., *Antap.*, II, 49-54, dans Pertz, p. 297-298. — *Chronique des Comtes de Capoue*, Pertz, ibid., 208 ; *Annales Cassinatenses, Beneventani*, ibid., p. 171, 174 ; *Chronicon Benedicti Sancti Andreæ*, ibid., p. 714. — Léon d'Ostie, l. I, c. 52. — Amari, t. II, p. 166 et suiv.

Elle chargea le cubiculaire Eustathios, stratège de Calabre, des négociations avec les Arabes d'Occident, et ce fut probablement avec Mousa (916 ou 917) que le stratège grec signa un traité par lequel les Romains s'engageaient à payer annuellement 22 mille nomismata au Khalife.

Cette paix entre le Khalife d'Afrique et l'Impératrice de Byzance se transforma bientôt en alliance. Le stratège, Jean Muzalon, successeur d'Eustathios, s'était rendu odieux à ses administrés. Ils se soulevèrent et l'égorgèrent ; puis craignant la vengeance du gouvernement impérial, ils se donnèrent à Landolphe, prince de Bénévent (1).

L'impératrice Zoé, alliée naguère des chrétiens d'Italie contre les Arabes du Garigliano, conçut l'étrange dessein de s'allier aux Arabes de Sicile contre les populations et les princes rebelles de l'Italie chrétienne. L'émir de Sicile, Salem ben Raschid, successeur de Mousa, saisit cette ouverture avec empressement.

Les troupes arabes, unies aux légions grecques, dévastèrent les provinces de Pouille et de Calabre, ainsi que les états du prince de Bénévent. Sous les auspices de la très-chrétienne Basilis de Constantinople, d'horribles sacriléges furent commis : les monastères du Sauveur, de Saint-Pierre, bien d'autres encore, furent saccagés. Puis les Arabes franchissant le Vulturne et le Garigliano, firent des courses jusque dans la campagne de Rome. Mais les forces réunies du pape Jean X et d'Albéric, duc de Spolète, leur infligèrent une défaite complète à Neptunium. Au retour, ils furent fort malmenés par les milices de Salerne, d'Amalfi, de Calabre (2).

Les Byzantins se dégagèrent de ces alliés compromettants, juste à temps pour n'être pas en butte eux-mêmes à une croisade. Mais les Arabes abandonnés par eux ne se découragèrent pas. Ils attaquèrent même les territoires et les forteresses qui restaient aux Byzantins en Calabre.

La flotte arabe, en 923, prenait et pillait Reggio ; en 924, l'affranchi slave Mes'ud s'établissait à poste fixe sur le rocher de Sainte-Agathe , et le Fatimite, mis en goût par le butin et les prisonniers qu'on lui envoyait de Sicile, préparait un armement formidable ; en 925, entre autres places fortes, Oria fut emportée.

Ces sanglants faits d'armes achevèrent pour le moment de ruiner

(1) Cédrén., II, 355. — Amari, II, 153.

(2) *Chron. Vulturnense*, dans Muratori, *Scriptores*, t. I, p. 418. — Wenrich, p. 139-140.

la domination byzantine en Calabre. Suivant quelques récits, Abu-Ahmed-Giafar-Ibn-Obéid aurait tué aux Byzantins 6,000 hommes et fait 10,000 prisonniers, parmi lesquels un patrice qui se racheta au prix de 72 mille livres d'or italiennes. Une trêve fut alors conclue entre les deux partis, à des conditions très-dures sans doute pour les Byzantins, puisque les Arabes exigèrent que Léon, évêque de Sicile, leur fût livré comme ôtage.

A l'expiration de l'armistice. Tarente, Otrante, furent prises et saccagées (927) ; la Pouille et le duché de Bénévent livrés à la dévastation ; des populations entières transportées en Afrique : douze mille habitants de la seule ville de Termula.

Un danger bien plus grave encore que la perte de la Calabre menaçait alors l'Empire byzantin. Ses deux ennemis mortels, l'Arabe et le Slave, se donnaient la main contre lui. Les pirates slaves et les corsaires musulmans infestaient de concert l'Adriatique et la mer Ionienne. Les armées fatimites étaient pleines de mercenaires slaves. Les chroniqueurs italiens ne savent pas bien si c'est par les Slaves ou par les Arabes qu'Oria fut saccagée. Lupus accuse les premiers, la chronique de Bari les seconds (1). Enfin, chose plus terrible, Siméon de Bulgarie s'avisait à ce moment que la prise de Constantinople était chose impossible sans le secours de la marine arabe et faisait alliance avec le Fatimite (2).

IV.

Heureusement, au faible gouvernement de Zoé avait succédé l'énergique régence de Lécapène. On commença par ramener les Calabrais à l'obéissance. L'éloquent patrice Cosmas de Thessalonique alla trouver le prince de Bénévent. Il était son ami personnel. Il lui montra que ce n'était pas petite chose que de s'attaquer à l'Empire Romain ; et Landolphe « comprenant que Cosmas lui donnait un bon conseil, » évacua la Calabre. Les autres princes italiens furent également persuadés et « une paix profonde régna dans l'Italie et la Longobardie » byzantines (3).

(1) *Chronicon Barense.* — Lupus Protospatharius. — Le médecin juif, Sciabtai Donolo, témoin oculaire de la prise et captif lui-même, cité dans Amari. — Wenrich, p. 140 et suiv. — Amari, t. II, p. 168-171. — Michel le Slave qui, suivant *Annales de Bari*, et Lupus Protosp., en 926, prend Siponte, est sans doute un allié des Arabes. Pertz, t. V (VII), p. 53. — Il est question plus haut de l'affranchi slave Més'ud.

(2) Cédrénus, II, 357. — Voir ci-dessus page 336.

(3) Cédrén., II, 356

Peu de temps après cette pacification, Romain Lécapène eut un coup de bonheur. Les mêmes Calabrais arrêtèrent à la fois les ambassadeurs bulgares qui revenaient de la cour du Fatimite Almedhi et les ambassadeurs arabes qui allaient conclure l'alliance avec Siméon. On a vu que l'habileté de Romain Lécapène profita de l'événement pour amener la rupture de coalition africaine et bulgare (1).

Au reste, cette domination fatimite, peu affermie en Sicile, était par situation presque aussi pacifique que Byzance. Les Fatimites se montrèrent peu exigeants pour le paiement, si nous en croyons Cédrénus : les stratèges de Calabre, quand ils étaient honnêtes, payaient le tribut ; malhonnêtes, ils le gardaient pour eux (2). La longanimité fatimite fut grande : il ne tint pas aux Khalifes que la paix fût perpétuelle.

Il est remarquable que la modération arabe et la hardiesse byzantine, en raison inverse l'une de l'autre, ne cessèrent de s'accroître jusqu'à la fin du règne de Constantin. Sous la régence de sa mère et de Lécapène, ce sont les Byzantins qui implorent la faveur d'acheter la paix moyennant tribut ; dans la seconde partie du règne, ils s'émancipent jusqu'à négliger de payer, mais non jusqu'à refuser le tribut ; dans les dernières années, ce sont les Byzantins qui sont les agresseurs.

Jusqu'à la mort d'Almedhi, le tribut fut payé régulièrement. Sous Abul-Kasem, la Sicile s'insurgea de nouveau, et après la répression qui n'eut lieu qu'au prix d'une lutte sanglante et prolongée, la Sicile et l'Afrique furent désolées par la famine.

L'Empereur profita et de la guerre et de la famine pour augmenter les embarras du Khalife. Les habitants d'Agrigente réclamèrent les secours de Lécapène : il ne refusa pas ce secours : grâce à lui, en 938, ils reçurent vigoureusement le général du Khalife et mirent en fuite son armée, le successeur de ce premier général mit huit mois à réduire la ville (3).

Lécapène offrit un asile aux transfuges de l'armée du Khalife. Le stratège de Calabre, Crenites, força les sujets calabrais à lui vendre leurs blés au-dessous du cours et les revendit à un prix énorme aux Arabes affamés. Enfin, du tribut promis par les Grecs, il ne fut plus question (4).

(1) Voir ci-dessus page 336. — Cédrén., II, 357. — Amari, II, 173.

(2) Cédrén., II, 356.

(3) Sources arabes, dans Wenrich, p. 159 (*Chron. de Cambridge*, Ibn Khaldoun). — Aboulféda, II, p. 402-403.

(4) Cédrén., II, 356.

Le gouvernement du Khalife, à tout prix, avait besoin de blé ; à tout prix, il voulait éviter une intervention directe de l'Empereur dans les affaires de Sicile. Il ne s'indigna pas du secours accordé aux Agrigentins ; il ne réclama point les transfuges ; il ne se plaignit pas des spéculations éhontées sur les blés de Calabre ; il ferma les yeux sur le non-paiement du tribut.

Mais quand la révolte de Sicile fut apaisée, Almansur, successeur d'Alkajen (depuis 945), somma le Basileus de livrer les transfuges et de payer le tribut (1).

V.

C'était alors Constantin qui régnait ; et cette même année, on venait de remporter sur les Arabes d'Orient une grande victoire. Le Porphyrogénète trouva honteux de payer tribut aux Arabes de l'Afrique et se crut en mesure de les traiter comme ceux de l'Asie.

La guerre commença par une invasion en Calabre de Hassan, émir de Sicile, et de Faradsch, général du Khalife (951). Du côté des Grecs, des forces considérables furent réunies : à la tête de la flotte on plaça Jean-le-Long (Makro-Joannes), à la tête de l'armée le patrice Malakenos ; on leur adjoignit Pascal, stratège de Calabre. Ces dignes collègues commencèrent par traiter la Calabre en pays conquis ; les plaintes des sujets de Byzance parvinrent jusqu'aux oreilles de leurs ennemis et le Khalife (Almoëzz, successeur d'Almansur dans les historiens arabes, Abulcharès dans Cédrénus), exhorta son armée « à ne pas craindre des troupes qui se rendaient coupables de tels excès contre leurs amis. » Bref, bien que les Romains fussent supérieurs en nombre, ils éprouvèrent une défaite complète (951) (2).

Constantin, mécontent du succès de son expérience, envoya l'Asecretis Jean Pilate demander une trêve au Khalife. Les Arabes qui n'avaient pas coutume de s'exalter dans leurs succès, et qui, même vainqueurs, préféraient la paix, accordèrent aussitôt l'armistice.

Ils furent pourtant les premiers à reprendre les armes : Almoëzz

(1) Cédrénus, II, 358. — C'est sans doute à cette période de démonstrations menaçantes que se rattache l'envoi en Afrique, en 949, du Protospathaire et A-secretis Jean, avec 3 chelandia et 5 dromons, montés chacun par 220 hommes. *Cérém.*, II, 45, p. 665.

(2) Lupus Protop., an. 951 : défaite de *Malachianus* battu par les Sarrasins en Calabre. — Pertz, *Script.*, t. V, p. 53. — Cédrén., II, 358-359. — Lupus Protospath. — Sources arabes, *Chron. de Cambridge*, Ibn Khaldoun, Ibn Athir, dans Amari, t. II, p. 242. — Wenrich, p. 161-162.

envoya en 956 en Sicile, l'amiral Omar, qui, après avoir passé l'hiver à Palerme, envahit au printemps la Calabre. Pour faire diversion, Constantin VII jeta sur la Sicile Basilios, qui prit Thermes et battit les Arabes dans le val Mazara. Cette défaite, suivie sans doute du départ de l'amiral vainqueur, n'empêcha pas l'émir de Sicile, Hassan, de passer le détroit et d'opérer sa jonction avec Omar sur le territoire même de la Calabre. Le stratège grec Marianos aurait même été vaincu dans une bataille navale (1).

Les deux généraux arabes poussèrent alors vigoureusement le siége de Reggio ; mais quand on apprit que le patrice Romain Argyre, commandant de la flotte, Crambeas et Moroléon, commandants des légions, venaient de débarquer à Otrante, une panique saisit les Arabes : troublés par des rumeurs exagérées sur la force de cette armée, ils quittèrent le siége de Reggio et se rembarquèrent précipitamment ; à la hauteur de Palerme, une tempête effroyable détruisit la presque totalité de leur flotte, et les deux partis consentirent à signer la paix (2).

Tel est le récit de Cédrénus, qui ne diffère pas, sur les points essentiels, du récit arabe. Mais nous avons des événements de Sicile un troisième récit. Cédrénus, écrivain du XI^e^ siècle, avait pu puiser ses renseignements à des sources d'origines diverses, même à des sources arabes. Le biographe de Constantin VII, historien officiel, nous a conservé le bulletin officiel de la campagne, bulletin envoyé apparemment à Byzance, par Romain Argyre, et où les vents qui, dans le récit de Cédrénus, jouent le rôle principal dans le désastre des Arabes, sont obligés d'en partager la gloire avec les généraux byzantins. Le biographe raconte, en effet, que les deux flottes en vinrent réellement aux mains, et qu'alors seulement « un vent violent se mit à souffler, se fit notre compagnon d'armes et notre allié, l'ennemi et l'adversaire des barbares ; ils eurent la défaite pour acolyte et furent submergés dans l'abîme avec leurs armes et leurs vaisseaux (3). »

J'incline à croire plutôt le récit de Cédrénus que ce panégyrique

(1) *Chron. de Cambr.*, dans Wenrich, p. 163.

(2) Cédrén., II, 359-360. — *Chron. de Cambridge*, Wenrich ; Amari.

(3) Cont. sur C. VII, c. 21. p. 455. — *Essai de chronographie byzantine*, p. 525 et 527, M. de Muralt a tort de rapporter la panique de Reggio, à la date de 951, et la destruction de la flotte arabe devant Palerme à 956. Dans les récits qu'on vient d'analyser, ces deux événements se tiennent, ont dû avoir lieu dans une même campagne, et probablement vers la fin du règne : 956.

ampoulé. Cédrénus déclare à plusieurs reprises, que la paix signée à la suite du désastre de Palerme, dura jusqu'au règne de Nicéphore Phocas (1), et que jusqu'au règne de Nicéphore, les Byzantins continuèrent à payer le tribut promis par Romain Lécapène (2). Ceci s'accorde mieux avec l'hypothèse d'un simple sinistre maritime qu'avec celle d'une défaite navale. Affaiblis, non vaincus, les Arabes accordèrent sans doute la paix plutôt qu'ils ne la subirent, et conservèrent les avantages du premier traité.

CHAPITRE VIII.

LES ARABES D'ORIENT (3).

I.

Les succès de Basile Ier contre le Khalife Mutamed, et la prise de Téphrice, de Sozopetra, de Lulua, le ravage des territoires de Samosate, Marasch, Malatia, Adana, n'avaient pu ébranler la puissance musulmane en Asie.

Malgré les grandes réformes que Basile avait faites dans l'armée byzantine et l'esprit belliqueux qu'il y avait réveillé, malgré la bonne organisation militaire qu'il léguait à son fils Léon, les progrès des Grecs contre les Arabes subirent sous ce dernier prince un temps d'arrêt. Sur le fonds assez monotone des guerres d'Orient, mêlées de succès et de revers, d'invasions alternatives des Byzantins sur le territoire musulman et des Arabes sur le territoire grec, se détachent pourtant deux événements saillants, deux désastres qui eurent un grand retentissement dans les chroniques byzantines : la prise et le pillage par les Arabes de la seconde ville européenne de l'Empire, Thessalonique (4), et la destruction, dans les parages de Lemnos, de la flotte grecque, commandée par Himérius (5).

(1) Cédrén., II, 360.

(2) Ibid., 357.

(3) Weil, *Geschichte der Khalifen*, Berlin 1848-1851, 3, 8°.

(4) Prise par un renégat que les Grecs appellent Léon le Tripolitain, et les Arabes El Chulam (le Jeune). Weil, t. II, p. 532 (Ibn Khaldoun, Ibn Athir : Ghulam Warafa) ; — Jean Caméniate, *De Excidio Thessalonicensi* et l'ensemble des sources byzantines sur 904.

(5) Cont sur Léon VI, c. 31, p. 376. — Sym. Mag. — Geor. Mon., etc.

Sous la minorité de Constantin, les succès continuent à se partager. La flotte arabe veut suivre l'avantage remporté à Lemnos, et Damien, l'un des amiraux victorieux, débarque dans l'île de Strobilos : il meurt, et l'expédition se rembarque (1). Les *valis* de Tarse, Beschr Alchahim, en 915, Abul-Kasim, en 916, font de cette puissante place frontière, qui avait résisté aux armes de Basile, le point de départ des incursions arabes en Cilicie et en Cappadoce. De leur côté, les Grecs s'unissent dans le Nord aux Arméniens, ravagent les territoires si souvent ravagés de Germanikia ou Marasch, Samosate, Issu Manssur, détruisent en 915 une armée sortie de Tarse et enlèvent 50,000 prisonniers (2).

Mais les Arabes, comme les Grecs, avaient chez eux de terribles embarras : chez les premiers, guerre civile entre Munis, maître de Badgad et de la personne du Khalife, et la maison hamadanide ; en Grèce, intrigues dans le palais, les Bulgares aux portes de la capitale. De là une tentative de rapprochement ; les Grecs avaient fait plus de prisonniers que les Arabes ; l'Impératrice Zoé envoya deux ambassadeurs, Jean Rhadenos et Michel Toxaras, pour négocier un échange (917).

Les récits des historiens arabes sur la réception de ces ambassadeurs à la cour de Bagdad, sont la contre-partie des récits que nous font les *Cérémonies* des réceptions d'ambassadeurs arabes à Byzance : c'est la revanche de l'amour-propre musulman. Au reste, des deux parts, même cérémonial, même déploiement de pompeux appareil, même effort pour éblouir ou terrifier l'étranger par de puériles artifices ; à Bagdad comme à Byzance, on a l'arbre d'or sur lequel chantent et voltigent les oiseaux d'or, les lions mécaniques dits de Salomon, qui, à un signal donné, se dressent aux côtés du trône du Khalife et font entendre des rugissements (3), l'admiration et l'effroi des barbares, parfois même des Grecs et des Arabes civilisés. Des deux côtés, même ostentation, même hâblerie, même mensonge ; les historiens arabes prétendent qu'on donna aux ambassadeurs byzantins le spectacle d'une revue de 150,000 hommes (4) ; on n'eût pu réunir une pareille armée dans tout l'Empire arabe. Quoiqu'il en soit, le Khalife Moctader paya 1200 mille dinars pour la rançon de

(1) Cont. sur C. VII, c. 9, p. 388. — Sym., c. 9, p. 723. — Georg., c. 13, p. 880. — Cédrén., II, 284.

(2) Weil, t. II, p. 632-634 (Ibn Athir, Ibn Khaldoun. — Ms. de Gotha B).

(3) Luitprand, *Antapodosis*, l. VI. — *Cérém.*, II, 15.

(4) Ou même 160,000 : Aboulféda.

ses sujets, et renvoya les ambassadeurs avec la paix et un manteau de 20,000 dinars pour chacun d'eux (1).

Après l'avènement de Lécapène, quand les Bulgares parurent de nouveau sous les murs de Constantinople, la guerre d'Asie recommença. Un corps d'armée arabe envahit l'Arménie ; un second corps venu de Tarse, ravagea le territoire grec du côté de Mélitène ; Munis envahit la Cappadoce ; Thulm promena sa flotte sur les côtes de la Romanie, et enleva, suivant certains auteurs, jusqu'à 300,000 bœufs. Une nouvelle ambassade des Grecs à Bagdad fut inutile : le Khalife avait beau accorder la paix, les émirs continuaient la guerre pour leur propre compte (2).

II.

Mais à ce moment, dans les deux Empires, de grands changements s'opéraient. Si les Byzantins, sous la minorité de Constantin, avaient tant de fois demandé la paix et si mal fait la guerre, c'est que les invasions répétées des Bulgares en Thrace, les siéges successifs de la capitale par Siméon, avaient forcé le gouvernement de rappeler en Europe la plus grande partie, parfois la totalité de ses légions d'Asie. Mais en septembre 924, Siméon avait une entrevue aux Blachernes avec Romain Lécapène ; en 925, il échouait dans une tentative de coalition contre Byzance avec les Fatimites ; en 927, il mourait dans une bataille contre les Croates, et son fils était obligé de traiter avec les Grecs. L'Empire allait être libre de tourner toutes ses forces contre le Khalifat. A l'intérieur, la situation s'était améliorée : l'usurpation de Lécapène avait mis fin aux révolutions de palais, aux intrigues des généraux, aux tiraillements de l'administration. Il y avait maintenant un gouvernement à Byzance.

Dans l'Empire arabe, au contraire, on commençait à ne plus avoir de gouvernement. Toutes les provinces refusaient le tribut, toutes les armées se donnaient des chefs indépendants, qui s'établissaient en souverains dans les provinces qu'ils avaient à gouverner. Les Sadjiites s'étaient rendus indépendants dans l'Arménie et l'Adzerbaïdjan ; les Délémites dans le Tabaristan et le Djordjan, les Samanides dans le Chorassan et la Transoxiane, les Ikchides, et à partir de 953,

(1) Cont. sur C. VII, c. 10, p. 388. — Sym., c. 10, p. 723. — Georg., c. 15. p. 880. — Cédrén., II, 284.— Sources arabes, dans Weil, II, 635 (Ibn Athir, Ibn Khaldoun, Ms. Gotha B.). — Barhebræus, édit. Bruns et Kirsch, p. 104.— Aboulféda, t. II, p. 329-330.

(2) Weil, II, 636 (Ibn Athir, Ibn Khaldoun).

les Fatimites dans l'Egypte et la Syrie méridionale; d'autres chefs dans les diverses régions de l'Arabie. Depuis l'avènement des Ommïades de Cordoue, il n'y avait plus d'Espagne pour le Khalife (1).

Bagdad, la capitale de l'Empire, se trouvait resserrée entre quatre principautés indépendantes : celle des Baridjites dans le Khusistan, celle des Bouïdes dans le Farsistan, celle des Hamadanides dans la Syrie et la Mésopotamie, celle des Karmates qui, du Bahreïn et de l'Imamah, poussaient leurs ravages jusqu'aux portes de la capitale

L'anarchie politique se compliquait du schisme religieux : les Alides, les Messies se montraient partout, prêchant le démembrement de l'Empire et le renversement de la dynastie.

Le Khalife n'était plus reconnu que dans Bagdad et dans sa banlieue. Et encore dans sa propre capitale, il avait des maîtres : trois hordes barbares, différentes de croyances et d'origine, les Syriens hamadanides, les Turcs, les Délémites, se disputaient le pouvoir les armes à la main, tour à tour portaient leurs chefs au vizirat ou à l'*émirat alumara*, tour à tour se rendaient maîtres de la capitale et de la personne du Khalife.

Au moment où le respect pour la vie du souverain, la vénération pour la dynastie établie prenait plus d'empire sur l'esprit des Grecs, au moment où l'affermissement du principe de légitimité devenait un des agents de la renaissance byzantine, la personne du Khalife, du vicaire de Dieu et du successeur du Prophète, cessait d'être respectée chez les Musulmans.

Six Khalifes furent contemporains du Porphyrogénète : Muktadir, Kahir, Radhi, Muttaki, Mustakfi, Muti'lillahi. Le lettré Radhi, qui par ses goûts studieux rappelle notre Constantin (2), fut le seul des six qui mourut sur le trône : tous les autres furent tués en bataille, étranglés en prison ou aveuglés.

C'est dans telles circonstances que sous Lécapène la lutte recommença entre l'Empire arabe et l'Empire grec. De vaillants généraux, de part et d'autre, parurent à la tête des armées. Chez les Arabes, le brave et ambitieux eunuque (3) Munis, plus illustre encore dans les guerres civiles du Khalifat que dans la guerre sainte contre l'infidèle ; les deux Hamadanides, Nassir, émir de Mossoul et Seiff, émir d'Alep ; le fameux amiral Thulm ; le rénégat Léon de Tripoli, destructeur de Thessalonique et vainqueur d'Himérius, le Barbe-

(1) Weil, II, 662. — Elmacin, trad. Vattier, Paris, 1657, 4o, p. 213.— Aboulféda.
(2) Elmacin, trad. Vattier, p. 216, cite des vers de Radhi.
(3) Aboulféda, II, 325 et *passim*.

rousse des mers du x^e^ siècle, qui, avec ses gigantesques « Ethiopiens » ses nègres tout nus, promenait le ravage sur toutes les côtes de l'Empire grec. Ces généraux factieux, ces amiraux corsaires, diffèrent étrangement des premiers héros de l'islamisme. L'armée aussi est en décadence, les soldats ne sont plus ces fidèles croyants que les prédications du Khalife précipitaient dans les dangers de la guerre sainte, à la recherche de la mort et du paradis. Le Toulounide d'Egypte avait acheté sur les marchés de l'Orient les vingt ou trente mille soldats qu'il légua à son fils (1). La plupart des dynastes de l'Orient agissaient de même: leurs soldats étaient des esclaves, leurs plus illustres généraux, Muflih, Nedjim, étaient des affranchis. A ces légions serviles on adjoignait le plus souvent des Turcs, des Nègres, des Kurdes, des barbares qui n'étaient même pas orthodoxes.

Du côté des Byzantins deux générations d'illustres généraux : Jean Gourgen, pour lequel le biographe de Constantin VII n'a pas assez d'éloges et dont le Protospathaire Manuel écrivit une histoire en huit livres (2). En vingt-deux ans il conquit « plus de mille forteresses ; » il doubla en Orient l'étendue de l'Empire Romain ; avant lui les armées romaines n'osaient pas se hasarder au delà du fleuve Halys : il les amena sur l'Euphrate et sur le Tigre. C'était « un autre Trajan, un autre Bélisaire. » De la grande époque militaire du Bas-Empire, il avait conservé, avec les traditions de bravoure, celles d'éloquence ; ses discours enflammaient à la veille des batailles la valeur des Grecs.

C'était un homme complet comme ceux de l'ancienne Rome ; il s'entendait à diriger les affaires civiles ou à conduire une négociation, comme à commander une armée. Lécapène aurait voulu faire entrer un tel homme dans la maison impériale ; il voulait marier à son petit-fils la fille de Gourgen. La jalousie de ses fils l'en empêcha : Gourgen, au grand dommage des intérêts chrétiens, fut disgracié (3).

A côté de lui, son frère Théophile, le vaillant stratège de Chaldée et de Mésopotamie ; puis le compagnon de tous ses travaux, l'Arménien Mélih ou Mélias, le vaincu de Bulgarophygon, le vainqueur de Mélitène, le fondateur du thème Lycandos ; enfin le vieux Bardas Phocas, fils de l'illustre général Nicéphore, père de guerriers plus

(1) Weil II, 436 (Ms. Gotha A.).
(2) Voir ci-dessus page 65.
(3) Cont. sur C. VII, c. 9, p. 443. — Sur Lécapène, c. 40-43, p. 426 et suiv.

illustres encore, bon général lui-même, mais qui déshonorait par son avarice ses grandes qualités militaires.

A cette génération, succède dans les dernières années de Constantin VII, un groupe de généraux plus jeunes : les trois fils de ce même Bardas, Nicéphore, Léon, Constantin. Nicéphore, le futur Empereur, était un général aussi distingué, au témoignage du Porphyrogénète, par son humanité, par ses ménagements politiques à l'égard des vaincus que par ses talents militaires (1). Constantin, suivant les historiens byzantins, mourut en martyr.

On peut citer à côté des fils de Bardas, le neveu de Gourgen et le fils de Théophile, Jean Zimiscès ; le vaillant eunuque Basile, fils naturel de l'ex-Empereur Romain Lécapène, préfet du cubicule de Constantin VII ; l'amiral Basile Hexamélite, stratège des Cibyrrhéotes.

Un des caractères les plus remarquables de la lutte entre les Arabes et les Grecs, un trait qui la distingue absolument de toutes celles qu'eurent les Byzantins à soutenir contre leurs voisins, à l'exception peut-être des Bulgares et des Francs, c'est la similitude des procédés de guerre. Les Grecs n'ont plus à repousser ici des hordes barbares, mais à lutter contre des troupes régulières. Sans doute, les Arabes menaient avec eux beaucoup de tribus indisciplinées, mais leurs troupes permanentes avaient les mêmes armes, les mêmes cuirasses, les mêmes armures *cataphractes*, la même tactique, les mêmes principes de castramétation que les Byzantins. Ils partageaient avec les Grecs l'héritage militaire des vieux Romains. Constantin VII s'en consolait en prétendant « qu'ils avaient puisé cette expérience dans les défaites que leur avaient fait éprouver les *Romains* (2). » Mais cette égalité de force explique les longues vicissitudes, la monotonie même et les faibles résultats des campagnes entreprises de part et d'autre.

III.

Dès que les embarras que là Bulgarie donnait à l'Empire furent écartés, on put juger de la renaissance militaire qui depuis Basile I^er^ s'était produite dans l'armée grecque.

En 925, la flotte arabe était détruite à Lemnos, sur le théâtre même de ses précédents exploits, par l'amiral grec Rhadenos (3).

(1) *Tactique*, dans Meursius, *Opera*, t. VI, p. 1346.

(2) *Tactique*, p. 1395.

(3) Cont. c. 14, p. 405. — Sym., c. 28, p. 735. — Georg., c. 16, p., 897. — Cédrén., II, 303. — Weil, II, 637.

De 927 à 929 une série de brillantes campagnes :

1° En Arménie où le roi Aschod, avec le secours des auxiliaires envoyés par Byzance, emportait la ville de Tovin ;

2° Sur la frontière d'Ibérie, où depuis longtemps les Byzantins attaquaient vainement Théodosiopolis ou Erzeroum et les deux forteresses qui en dépendaient, Abnic et Mastat. Depuis longtemps ils sollicitaient le roi d'Ibérie de s'unir à eux pour mettre fin à l'existence de ce petit état arabe. En 928 enfin, les Byzantins firent un grand effort; trois généraux, le Magister Jean Gourgen, le stratége Arrhabonite (?) et le patrice Théophile se réunirent sous les murs de Théodosiopolis, enlevèrent les forteresses, ravagèrent les campagnes et après un siége fort long, obligèrent l'émir à capituler. Théodosiopolis fut cédée aux Ibériens par les Grecs, et la population musulmane émigra (1);

3° Sur le moyen Euphrate, Jean Gourgen forçait l'émir de Mélitène ou Malatia à lui envoyer son fils Abouhafs et son général Abou-Salath et à reconnaître la majesté de l'Empire. La terreur se répandit dans toute la contrée. Les gouverneurs arabes préférèrent suivre l'exemple des Méliténiens que de subir le sort des Théodosiopolitains. Ceux d'Amide, de Martyropolis ou Miiafarakin firent leur soumission (2);

4° C'est à ce moment sans doute que la petite dynastie arabe des bords du lac Van, représentée par les trois frères, Aposebatas, prince de Manasgerd, de l'Apahunik, de Choren et de Herkan, Apolesphuet, prince de Khelath, d'Ardschisch, et de Percri, Aposelmes, prince de Tzermatzu, reconnut la suprématie de l'Empire, lui prêta hommage et lui paya tribut (3).

Les succès des Grecs avaient été singulièrement favorisés par les discordes des généraux et des gouverneurs arabes. Une partie des commandants arabes étaient même passés, par dépit, du côté des Grecs et avaient combattu à leurs côtés. Le brave et politique Munis les apaisa, les ramena à leur devoir, et les années 930 à 933 furent marquées par une série d'échecs pour les Grecs. L'affranchi Muflih les battit en Arménie, l'affranchi Nedjim vainquit Mélias ou Mélih devant

(1) *De Adm. Imp.*, c. 45, p. 203 et suiv. — Sources arabes dans Weil, t. II, p. 637 (Ibn Athir, Ibn Khaldoun).

(2) Cont. sur Léc.. c. 24, p. 416. — Cédrén., II, 316. — Weil, II, 637 (Ibn Athir, Ibn Khaldoun). — Aboulféda, II, 353. — Barhebraeus, p. 186, dit que Samosate fut pillée.

(3) *De Adm. Imp.*, c. 44, p. 193 et suiv.

Samosate. Thulm, le vali de Tarse, envahit à deux reprises le territoire byzantin, et en 931 s'avança jusqu'à Ancyre; enfin l'Hamadanide Saïd, gouverneur de Mossoul, avec le secours des généraux repentants, les chassa de Samosate et de Mélitène. Dans cette dernière ville, les deux personnages qui en 928 avaient conclu le célèbre traité avec Jean Gourgen, et qui représentaient dans Mélitène le parti grec, venaient de mourir. La ville fut entraînée dans le mouvement de réaction que Saïd venait de provoquer contre la domination byzantine.

Ce fut pour son malheur : les guerres civiles recommencèrent aussitôt dans Bagdad et dans la Mésopotamie ; Jean Gourgen et Mélih reparurent sous les murs de Mélitène, la prirent après un long siége et la rasèrent au niveau du sol. De son territoire et des villes voisines on forma un *curatorie* (1).

On ne voulut pas sans doute réunir cette contrée au thème Lycandos, par crainte de rendre Mélih trop puissant, ni former un thème séparé de ce territoire trop peu étendu. De là, sans doute, l'idée d'une *curatorie*, directement administrée par les agents du domaine impérial.

A la même date, suivant Elmacin, l'Egypte fut menacée d'un débarquement des Byzantins. Mais les circonstances romanesques qui accompagnent son récit, le silence de tous les autres historiens sur ce projet de Lécapène, doivent nous mettre en doute contre son récit (2).

Après trois années de succès partagés (3), le Khalife reçut des Empereurs Romain, Constantin, Stéphane et Constantin (4), une épitre en lettres d'or, accompagnée d'une traduction arabe en lettres d'argent, par laquelle on lui demandait la paix et un échange de prisonniers (5).

(1) En 934. — Cont sur Lécap., c. 24, p. 416. — Sym., c. 35, p. 741. — Georg., c. 35, p. 907. — Léon, p. 318. — Cédrén., II, 311. — Açoghig, III. 7, dans Dulaurier, *Rech. sur la Chron arm.*, t. Ier, p. 276. — Sources arabes, dans Weil, II, 638. (Les mêmes, le ms. de Gotha B.). — Elmacin, trad. Vattier, p. 194, 201. — Aboulféda, II, p. 389, dit que le « Domestique » byzantin força les habitants de Mélitène à émigrer, mais les conduisit sains et saufs sur le territoire musulman. — Voir ci-dessus p. 199.

(2) Elmacin, trad. Vattier, p. 207. — Les rapports entre les Ikchides d'Égypte et le gouvernement byzantin étaient peut-être amicaux. — Maçoudi, Silvestre de Sacy, dans *Notices et Mémoires*, VII, p. 180, fait allusion à de fréquentes ambassades. — Voir ci-dessus page 407.

(3) Invasions byzantines en 935 et 936. — Victoire de l'Hamadanide Seiff, en 938.

(4) Christophe était mort en 931.

(5) Weil, II, 673-674 (Ibn Khaldoun, Ms. de Gotha). — Barhebraeus, p. 190. — Aboulféda, Elmacin, etc.

L'échange eut lieu sur le Bedendum ou Podandos, au nord de Tarse ; mais la paix ne dura guère.

L'aventureux Seiff envahit l'Arménie en 939, enleva aux Grecs plusieurs forteresses, s'allia avec des principicules arméniens, probablement le Daronite Grégoire, dont Constantin nous signale la duplicité (1), et prenant Mousch, la capitale du Dâron, pour base d'opérations, envahit la Cappadoce. Lécapène lui demanda la paix ; mais les conditions offertes par Seiff parurent exorbitantes. « Il serait à Colonée qu'il ne serait pas plus exigeant ! » s'écria l'Empereur. Le mot fut rapporté à Seiff. Le chevaleresque Hamadanide y vit un défi, marcha sur Colonée et s'en empara.

Les révolutions de Badgad, la mort du Khalife Radhi (940), les intrigues des mercenaires turcs et délémites dans la capitale, arrêtèrent sans doute son élan. Les Byzantins reprirent l'avantage. En 941 et 942, ils s'avancent à leur tour jusqu'à Alep (2), puis envahissent la Mésopotamie et l'Arménie, prennent Arzen, Dara, Miiafarakin, Nisibis.

C'est en 944 que se place la célèbre négociation de Jean Gourgen avec l'émir d'Edesse. Ce prince était perdu sans doute, si les Byzantins n'avaient offert de lui accorder la paix en échange du Saint-Suaire. On a vu les résistances qu'il éprouva de la part de ses sujets et de son clergé chrétien. Il paraît que l'opiniâtreté de ses sujets et de son clergé musulman ne fut pas moindre. Pour imposer silence à ceux qui l'accusaient de favoriser la superstition chrétienne, il se munit de l'autorisation du Khalife Muttaki. Il le consulta non pas en tant que souverain politique, mais en tant que chef de la religion, et la réponse du pape musulman fut apparemment favorable (3).

IV.

L'Image d'Edesse ne porta bonheur ni à Jean Gourgen qui l'avait conquise, ni à Lécapène qui l'avait achetée. Le premier tomba, comme nous l'avons vu, sous les intrigues et la jalousie des Lécapénides, le second fut détrôné la même année. Ces révolutions byzantines coïncidaient sans doute avec de terribles révolutions arabes : dans l'Est, les Bouïdes sont en guerre avec les Samanides, en

(1) *De Adm. Imp.*, c. 43, p. 182.

(2) Barhebraeus, p. 192. — Ibid, famine à Bagdad : on mange des cadavres.

(3) Voir ci-dessus page 108.

Syrie, les Hamadanides avec les Ikchides ; dans Bagdad deux Khalifes sont détrônés et aveuglés coup sur coup.

Les années qui suivent la destitution de Jean Gourgen et la chute de Lécapène n'en sont pas moins signalées par les succès des Arabes. C'est encore Seiff l'Hamadanide qui soutient l'honneur de l'islamisme.

En 944, il bat les Grecs près de Marasch ; en 946, suivant les auteurs arabes, il leur tue vingt mille hommes et leur en prend deux mille ; il les bat encore en 947. C'est le vieux Bardas Phocas qui commandait l'armée grecque, avec ses auxiliaires russes et bulgares, et qui termina d'une si fâcheuse manière sa longue carrière militaire. Suivant les historiens grecs, ce fut l'avarice de Bardas qui lui valut cette défaite ; ses soldats mécontents l'abandonnèrent au milieu de l'action ; lui-même serait tombé au pouvoir des Arabes, si ses esclaves ne s'étaient pressés autour de lui et ne l'avaient tiré ainsi du milieu du combat, non pas sain et sauf, mais entaillé d'une large blessure au milieu du front (1).

Chose singulière, dans cette lutte acharnée des Hamadanides contre l'Empire, il n'y a pas d'interruption : on trouve seulement moyen de négocier des échanges de prisonniers ; en 945 « le philanthrope » Constantin VII, touché de compassion pour les misères de ses sujets retenus captifs chez les infidèles et voulant leur faire de la liberté un don de joyeux avénement, envoya auprès des Arabes de Tarse deux illustres personnages, Jean Gourgen et le jurisconsulte Cosmas, pour négocier un échange de prisonniers (2) ; or, Tarse dépendait précisément des Hamadanides. Ils accordèrent l'échange en 945 ; mais recommencèrent la guerre presque aussitôt.

A partir de cette époque, la victoire revient aux Grecs et leurs progrès deviennent formidables. Chacun de leurs pas est marqué désormais par une conquête ; à chaque campagne la frontière recule ; les grandes victoires des Empereurs Nicéphore et Zimiscès sont brillamment annoncées sous le règne de Constantin VII.

En 948-949, l'infatigable Seiff est battu par les Grecs ; Marasch (Germanikia), qui avait bravé les armes du grand Basile est pris ; les Byzantins coururent jusqu'à Tarse (3).

(1) Cédrénus, II, 330.

(2) Cont. sur C. VII, c. 9, p. 442.

(3) Samuel d'Ani, en 950, p. 68. — Barhebraeus. — Weil, III, 14, en note (Ibn Khaldoun). — Elmacin.

En 949-950, nouvelle incursion de Seiff (1). C'est à cette date que les sources arméniennes rapportent la prise de Théodosiopolis (Karin, Erzeroum). Nous avons vu les historiens arabes placer une première soumission de cette ville en 928 (2).

En 950-951, Seiff sortit d'Alep avec 30,000 hommes, se renforça de plusieurs milliers de Tarsites, envahit le territoire byzantin ; mais il se laissa enfermer dans un défilé, son armée fut dispersée et lui-même eut peine à s'échapper.

En 953-954, les Byzantins auraient envahi à leur tour le territoire d'Alep et d'Antioche ; mais Seiff, passant avec sa cavalerie l'Euphrate auprès de Samosate, les aurait surpris dans leur retraite, les aurait mis en pleine déroute auprès de Marasch, repris le butin et fait prisonnier un des fils de Bardas Phocas, Constantin. L'année suivante autre défaite des Byzantins, qui alors demandèrent la paix ; comme ils avaient massacré leurs prisonniers, leurs propositions furent repoussées (3).

Suivant Cédrénus, Seiff ne pouvant décider Constantin Phocas, son prisonnier, à embrasser l'islamisme, l'aurait empoisonné dans son cachot ; suivant les Arabes, il fut traité au contraire avec la plus grande humanité (4).

Vers la même époque (956-957), une victoire navale fut remportée,

(1) Les détails fournis par Scylitzès et Cédrén., II, 331, à propos d'une incursion de Seiff, sont rapportés par M. de Muralt à l'année 949-950. Ils concordent mieux avec ce que les Arabes racontent de l'incursion de 953-954.

(2) Açogh'ig, III, 7, dans Dulaurier, *Rech. sur la chron. arm.*, t. I, p. 276, donne la date de 398 (949-950), pour la prise de Théodosiopolis ; il attribue cette prise au Grand Domestique Zimiscès, et il ajoute que son petit fils Kyr Jean, encore tout jeune, donna des preuves multipliées de sa valeur. — Samuel d'Ani, p. 68.

Weil, II, 637 (Ibn Athir, Ibn Khaldoun). — Pas de date dans *De Adm. Imp.* — Mais dans la *Tactique*, Meursius, *Opera*, p. 1402, t. VI, il est dit que Théodosiopolis est prise depuis peu : πρὸ ὀλίγου. Il y eut peut être deux conquêtes : soumission volontaire en 928, prise de vive force en 950, l'une par Jean et Théophile, et l'autre par Zimiscès. Remarquer aussi dans la *Tactique* : κρατουμένην παρὰ τῶν Σαρακηνῶν, mots qui sembleraient indiquer qu'après une première conquête (928), Théodosiopolis serait retombée au pouvoir des Sarrasins et qu'on aurait dû la leur arracher de nouveau. — Voir ci-dessus page 87.

(3) Weil, III, p. 15 (Ms. Gotha A). — Barhebraeus, p. 195. — Elmacin. — Aboulféda, II, 457-461. — Cédrén., II, 331-332, qui diffère sur beaucoup de points des récits arabes. — Constantin Porphyrog., *Tactique*, dans Meursius, *Opera*, t. VI, p. 1375.

(4) Cédrén., II, 331-332. — Elmacin.

Sur une victoire remportée par Léon Phocas sur Seiff à une date difficile à déterminer, voir Cédrénus, II, 330. — Cont. sur C. VII, c. 45, p. 462. — Sources arabes dans Weil, II, 15. — De Muralt, à l'année 956.

raconte le Continuateur, sur les Arabes de Tarse par le patrice Basile Hexamélite, stratége des Cibyrrhéotes. Le stratége aurait attaqué une flotte supérieure en nombre, se serait lancé au plus épais des ennemis, aurait pris de sa propre main la galère amirale, arrosé les autres de feu grégeois et envoyé à Constantin VII une multitude de prisonniers (1).

C'est encore vers cette époque (956-957) que la ville d'Adapa, cette même ville devant laquelle Basile Ier avait échoué, et dont le destin réservait la conquête à un Constantin, son petit-fils, fut prise par Bardas Phocas (2).

Constantin VII, à ce moment, avait complétement renouvelé son état-major; au vieux Bardas, il avait substitué ses deux fils Nicéphore et Léon, et c'était un beau spectacle, assure le Continuateur, que de voir ces deux frères combattre pour la cause chrétienne et mettre la terre musulmane à feu et à sang (3). Ils savaient bien, avec le concours de l'eunuque Basile, mettre à la raison les émirs de la frontière, Caramon, de Tarse, Izeth, de Tripoli, Seiff, d'Alep, Nassir, de Mossoul (4).

Pendant que Nicéphore battait les Arabes en Syrie, Léon et Basile les attaquaient sur l'Euphrate: en 957, ils prenaient Amide sur le Tigre ; en 958, ils prenaient Samosate, sur l'Euphrate ; en 959, ils s'avançaient jusqu'au-delà du Tigre (5).

L'Euphrate était redevenu la base d'opération, le Tigre l'objectif des légions romaines. Le monde musulman, déchiré par la guerre civile entre Muizz Addawlah, maître de Bagdad, et les princes Hamadanides, maîtres de la Mésopotamie et de la Syrie, semblait tomber en dissolution.

V.

Un grand désastre maritime avait un moment attristé tous ces triomphes.

Depuis que sous le règne de Michel II, à la faveur de la révolte de Thomas, les Arabes d'Espagne s'étaient emparés de la Crète et y avait bâti la forteresse de Chandax (824), ils étaient devenus le fléau des mers byzantines. La Crète, si voisine de la Morée, de Cérigo, des

(1) Cont. sur C. VII, c. 29, p. 453.
(2) Cédrén., II, 336. Voir ci-dessus pages 139-140.
(3) Cont. sur C. VII, c. 41. p. 459 ; c. 45, p. 462.
(4) Cédrén, II, 340.
(5) Weil, III, p. 1, et suiv. 16, 17 (Ibn Khaldoun). — Elmacin, p. 230.

Cyclades, maîtresse de Naxos, qu'elle avait forcée au tribut (1), envoyait des corsaires jusqu'au fond de la mer Egée. Son port était devenu le rendez-vous et le repaire de tous les forbans, le grand entrepôt de la piraterie musulmane. Grâce à elle, Tarse, Tripoli de Syrie, l'Egypte, la Sicile, l'Afrique musulmanes, se trouvaient rapprochées. Il n'y avait plus de mer Egée, plus de Méditerranée grecques.

Jean Caméniate, qui fit le voyage de Crète, bien à contre-cœur, et qui, après la prise de Thessalonique, fut transporté à fond de cale, de Thessalonique à Chandax, de Chandax à Tripoli de Syrie, de Tripoli à Tarse, nous fait un sinistre tableau de ces nids de pirates, de ces petites Algers du x^e^ siècle, où tout le monde vivait de la traite des hommes et du pillage des villes ou des vaisseaux, où ceux qui ne pouvaient pas être corsaires se faisaient recéleurs et marchands d'esclaves.

Une effroyable complicité s'était établie entre ces villes : les rôles s'étaient partagés. La Crète, trop exposée aux colères byzantines, se modérait parfois ; lors de la prise de Thessalonique, sous la menace d'un débarquement, elle n'avait osé prendre part à l'expédition ; mais elle recéla le butin, elle acheta les esclaves, elle ravitailla les corsaires, elle reçut sa part de la dépouille. Au contraire, Tripoli avec Léon, Tarse avec Thulm, se chargeaient des grandes entreprises de guerre et de diplomatie : Tripoli pillait les villes grecques, la Crète débitait les esclaves, Tarse les échangeait à l'Empereur.

Le jour où la flotte de Léon le Tripolitain, après le sac de Thessalonique, apparut en vue de la Crète et, par un affreux concert de hurlements et de cymbales, annonça la grande victoire aux Arabes de Chandax, les marchands d'esclaves et les revendeurs de la Crète eurent un attrayant spectacle sous les yeux. Toutes les dépouilles de la mer Egée, toutes les richesses de Thessalonique furent étalées sur leurs quais, par grands tas séparés, pour ne pas confondre ce qui revenait à chaque pirate. Vingt-deux mille captifs y furent débarqués, les bras liés au corps. « Pas un, sauf les prisonniers qu'on destinait à l'échange, n'avait un poil de barbe au menton, et de tant de milliers de femmes, pas une qui ne fût jeune. » Ce qu'on avait fait des vieux et des vieilles, Jean Caméniate ne le savait que trop. On n'avait voulu apporter en Crète que la fleur des captifs ; les égorgeurs avaient trié cette marchandise humaine pour les *lenones*.

(1) Jean Caméniate, *De Excidio Thessal.*, c. 70, p. 583.

Là, devant cette population dépravée, dégénérée du christianisme et de la nature, race de renégats et de fornicateurs, on arrachait des bras les uns des autres, frères et sœurs, mères et enfants. On vendit ce qu'on put, on rembarqua le reste. Caméniate, à Chandax, vit vendre sa belle-sœur, et avec le reste de sa famille, le cœur déchiré, dans l'infection de la sentine et la vermine de la cale, dans ce « sépulcre qui était porté sur les eaux, » il continua sa route vers la Syrie (1).

Contre cette Crète, « que Dieu confonde ! (2) » cinq expéditions, sous les prédécesseurs de Constantin VII, avaient été successivement dirigées. Sous Michel II, Photinos et Damianos en 825 (3), Cratère en 826 (4) ; sous Michel III et Théodora, le Logothète Théoctiste, en 843 (5), avaient également échoué. Le César Bardas en 866 se préparait à marcher contre la Crète, lorsqu'il fut assassiné par Basile et Michel (6). L'expédition d'Himérius sous Léon VI, en 902, n'eut aucun résultat important (7).

Les premières années du gouvernement personnel de Constantin, avaient été assez heureuses contre les Arabes de Mésopotamie et d'Arménie. Il crut que le moment était venu de venger tant de désastres et de ramener dans l'île de Crète l'évêque légitime, réfugié depuis 125 ans à Thessalonique (8).

Dans l'indiction VII, année 949 (9), une flotte imposante fut réunie. Elle était moins considérable sans doute que celle qu'Himérius avait commandée en 902, et qui se composait de 28 000 marins

(1) J. Caméniate, c. 70-74, p. 583.

(2) *Cérém.*, II, 44 et 45 : Θεολέστος Κρήτη.

(3) Cont. sur M. II, c. 22. — Cédrén., II, 93.

(4) Cont. sur M. II, c. 25. — Génés., l. II, c. 46. — Léon, p. 212. — Sym., c. 4, p. 623. — Cédrén., II, 95.

(5) Sym., sur Mich. III, c. 8. p. 654. — Léon, p. 229. — Georg., c. 5, p. 814.

(6) Cont. sur M. III, c. 41, p. 204. — Léon, 342. — Sym., c. 42, p. 678. — Cédrén., II, 227. — Zon., XVI, 6, etc.

(7) *Cérém.*, II, 44. — Syméon : *Vie de sainte Théoctiste.* Voir ci-dessus page 94.

(8) Nicétas le Paphlagonien, a. 841.

(9) De Muralt donne 956, mais 1° le texte des *Cérém.*, ne me paraît laisser aucun doute : Indiction VII, et plus loin : *per imminentem octavam indictionem* ; 2° Cont. sur C. Porph., c. 3, p. 438, dit que Stéphane, fils de Romain I, fut transféré à Rhodes, puis à Lesbos ; la seconde translation dut se faire d'assez bonne heure ; or les *Cérémonies*, II, 45, p. 665, nous montrent cinq bâtiments et 228 hommes occupés à garder Stéphane dans Lesbos ; 3° c'est seulement dans les premières années du règne, quand le pouvoir de Constantin VII était chancelant et les fils de Lécapène non encore oubliés, qu'on put avoir besoin pour garder un seul prisonnier d'un tel déploiement de forces.

et de 9000 cavaliers (1), mais elle suffisait pour abattre la puissance des Arabes de Crète, abandonnés à eux-mêmes (2).

Sans parler des nombreuses escadres laissées à la garde de la Ville, du littoral d'Asie et du littoral d'Europe, envoyées en croisières ou en mission, en Espagne, en Dalmatie, en Calabre, en Afrique, à Rhodes, on rassembla 137 bâtiments de toute grandeur.

Sur cette flotte on embarqua la fleur de tous les thèmes d'Europe et d'Asie ; de beaucoup de thèmes on n'avait pris que les officiers, les vétérans et les soldats d'élite. Les soldats de marine étaient au nombre de 9707, dont 629 Russes, 368 Talpaches, 700 captifs de diverses nations, 3000 Mardaïtes d'Occident, 1512 Cibyrrhéotes et Mardaïtes d'Orient, etc. Les troupes de terre comptaient 4743 hommes, parmi lesquels figuraient l'élite de la garde impériale, des thèmes de Macédoine et de Thrace, des Slaves de l'Opsikion, des Arméniens de l'Anatolique et du Thracésien ; au total près de 15 mille hommes.

Rien que pour la solde des troupes, on avait dépensé 3706 *litræ*, 5 *nomismata* et 4 *miliarèses* (3).

Ajoutez à cela un immense matériel de navigation, de siége et de campagne, dont on trouve le minutieux détail dans les *Cérémonies*.

Aux Arabes d'Espagne et aux Arabes d'Afrique, on avait envoyé l'ostiaire Stéphane et le Protospataire et *A-secretis*, Jean, avec deux petites escadres, soit pour les surveiller, soit pour les engager à ne pas envoyer de secours à leurs odieux coreligionnaires de Crète.

Dans les archives de l'état-major byzantin, on avait retrouvé le tracé de l'itinéraire qui, par le chemin le plus court, menait de Byzance à la Crète ; en tout 792 milles (4).

A la tête de tout cet armement, fut placé Constantin Gongyle, un de ceux qui, sous la régence de Zoé, avait eu le plus de part au gouvernement (5). Il était alors stratège de Samos. Le Continuateur a l'air de faire grand cas de ses talents de militaire et d'amiral (6). Mais on connait le caractère officiel de son histoire (7). Léon le Diacre et Cédrénus

(1) *Cérém.*, II, 44.

(2) *Cérém.*, II, 45.

(3) 3,870,067 francs 80 centimes de notre monnaie, suivant Dureau de la Malle et Sabatier, abstraction faite de la valeur relative.

(4) *Cérém.*, ibid. — Tafel, *De Provinciis*, p. 17.

(5) Voir ci-dessus page 13.

(6) Cont sur C. VII, c. 1, p. 436.

(7) Croirait-t-on qu'il ne dit pas un mot de cette défaite, la plus désastreuse du règne de Constantin ? Elle est attestée par tous les historiens, Scylitzès, Cédrénus, Léon le Diacre, Zonaras, XVI, 22.

le jugent, au contraire, fort sévèrement : c'était un eunuque du cubicule, un *homuncio*, habitué à l'ombre, un lâche et inepte Paphlagonien, que la faveur de la cour avait décoré du patriciat.

Débarqué en Crète, il ne sut ni fortifier son camp, ni placer des sentinelles, ni envoyer des éclaireurs. Les Arabes tombèrent à l'improviste sur les Romains, en tuèrent ou prirent la meilleure partie et s'emparèrent du camp. Gongyle aurait été pris, si ses serviteurs ne s'étaient formés en phalange autour de lui pour l'arracher à l'ennemi. Le résultat de cette défaite fut une recrudescence d'audace et d'insolence de la part des barbares ; toutes les côtes de l'Empire furent livrées aux pirateries crétoises (1). La gloire de venger le désastre de Crète, comme celle de compléter les triomphes de Syrie était réservée à Nicéphore Phocas.

VI.

Dans ces longues hostilités entre l'Empire arabe et l'Empire grec d'Orient, il n'y eut, sous le gouvernement personnel de Constantin VII, qu'un ou peut-être deux traités de paix (2).

Les *Cérémonies* (3) nous ont raconté avec d'infinis détails la réception des ambassadeurs du Khalife, qui étaient venus à Tarse pour l'échange des prisonniers, et qui vinrent jusqu'à Constantinople. Cette réception eut lieu en 946, peu après la déposition de Mustakfi et l'avènement de Muti. Elle fut accompagnée de solennités extraordinaires. Pour décorer plus magnifiquement le palais de la Magnaure, on emprunta les chaînes d'or et d'argent, les lustres, les candélabres de Sainte-Sophie, des Saints-Apôtres, de Saint-Serge-et-Bacchus, de la Nouvelle Eglise. Les soieries, les tapis, les tissus splendides des magasins de la couronne furent mis à contribution. On montra aux hommes du désert les héros du Nord, Russes, Varègues, Talpaches, au service de l'Empire. Au grand scandale des vieux Byzantins, on exhiba à ces infidèles les plus précieuses reliques.

Pour faire honneur aux « amis agarènes, » le jour de la Transfiguration, Constantin VII se montra en un costume bizarre, avec des bandelettes autour du corps, qui représentaient celles du Christ dans le tombeau, avec la croix et l'akakia (4) dans les mains.

(1) Leo Diac., I, 2, p. 6. — Cédrén., II, 336. — Zonaras, XVI, 22.

(2) Quant aux échanges de captifs, Maçoudi en compte jusqu'à dix. *Notices et Mémoires*, VIII, p. 181.

(3) *Cérém.*, II, 15, p. 570.

(4) Voir ci-dessus page 48.

Les Magistri et les Patrices, revêtus de bandelettes semblables, représentaient les apôtres (1).

Enfin, on célébra dans l'Hippodrome des jeux équestres, où les cochers verts et bleus se distinguèrent par la magnificence de leurs costumes, et qui se terminèrent par une danse générale, que vainqueurs et vaincus, avec leurs casaques brochées d'or et tenant à la main le *phengion* en forme de croissant, exécutèrent au pied de la tribune des ambassadeurs (2).

Cette fois ce ne furent pas seulement les ambassadeurs du Khalife qui se rendirent à Constantinople : l'émir d'Amide, au nom des princes Hamadanides, Seiff et Nassir, s'y rendit également et fut reçu tout aussi magnifiquement.

Dix ans après, si nous en croyons le Continuateur, il y aurait eu, peu de temps après la bataille de Palerme en Sicile, un traité de paix avec le Khalife. Les Arabes d'Egypte, de Badgad, de la Gaule (Fraxinet) auraient suivi l'exemple de ceux d'Afrique et de Sicile ; et les ambassadeurs byzantins auraient été allumer dans les régions du Kour, sur le sépulcre de l'apôtre S. Thomas, des lampes magnifiques, présents de la magnificence impériale. Suivant la coutume des ambassadeurs orientaux, ils auraient profité de l'occasion pour faire de grands achats de perles et de pierreries (3).

Constantin VII était bien l'homme de ces théâtrales représentations. Il aimait aussi, les jours de fêtes, à recevoir dans les festins officiels, les prisonniers arabes enfermés dans le *Prætorium*, et à les voir, revêtus de robes blanches, s'asseoir à côté des « amis » Bulgares, Francs ou Khazars. Ses généraux remportaient des victoires et lui envoyaient les prisonniers ; il se chargeait de triompher pour eux. Il triompha après la victoire de Basile Hexamélite (4).

Parfois aussi, il décernait aux Phocas les honneurs d'un panégyrique et d'un triomphe, tels qu'en recevaient autrefois les généraux victorieux de la grande Rome (5).

C'était un beau spectacle pour les badauds de Byzance, quand le Basileus, au milieu des chants et des acclamations des factions, s'asseyait sur les marches de la grande croix, sur la place de l'Augus-

(1) *Cérém*, II, 40, p. 637, 52, p. 765, et les notes de Reisk.
(2) A. Rambaud, *De Byzantino Hippodromo et circensibus factionibus*, Paris, 1870.
(3) Cont. sur C. VII, c. 32, p. 455.
(4) Ibid., c. 29, p, 453.
(5) Ibid., c. 41, p. 460.

téon (1) : on amenait devant lui l'émir captif ou le plus important des prisonniers ; le Domestique des Scholæ le forçait à s'agenouiller et l'Empereur lui posait sur la tête son pied chaussé de pourpre, tandis que le Protostrator plaçait sur la nuque du vaincu la pointe de la lance que l'Empereur tenait à sa main.

C'était un beau spectacle encore quand, dans le Cirque immense, défilait l'interminable cortége des prisonniers, des chars de triomphe, des voitures chargées de dépouilles opimes, des chameaux captifs, des trophées, des enseignes, des queues de cheval prisonnières. A un signal donné, les Sarrasins se prosternaient au pied de la loge impériale, la face contre terre ; les soldats byzantins renversaient dans la poussière les trophées et les enseignes arabes, pendant que les chanteurs des factions, au son des orgues d'argent, entonnaient les louanges du prince (2).

On chantait aussi : « Gloire à Dieu qui a triomphé des Agarènes ! gloire à Dieu qui a détruit les villes des Arabes ! gloire à Dieu qui a confondu les détracteurs de la Théotokos. » Et quand les captifs tombaient à terre : « Par un juste jugement de Dieu nos ennemis sont tombés (3). » On célébrait par des hymnes d'Eglise une victoire du christianisme : la guerre contre les Arabes, aux yeux des Byzantins, était une croisade.

Au reste, nulle cruauté contre l'ennemi vaincu. Après cette humiliation de l'islamisme en la personne des prisonniers, « si l'Empereur les autorise à regarder les jeux du Cirque à la place réservée aux prisonniers, ils vont s'asseoir sur les gradins qui sont au-dessous de ceux des Prasins ; si l'Empereur ne veut pas encore les mêler aux anciens prisonniers que l'on garde dans le *Prétoire*, ils vont s'asseoir du côté des Vénètes (4). »

VII.

Un trait assez particulier des relations extérieures de Byzance, c'est la sympathie que témoigne celle-ci pour les Arabes d'Orient. Sans doute, elle n'avait que de l'horreur pour les *lenones* crétois, les pirates syriens, le bandit Léon-Chulam et ses nègres féroces. Mais elle avait de l'estime pour les Arabes de l'Euphrate, infidèles sans

(1) Labarte, *Le Palais Impérial de C. P. et ses abords.*
(2) *Cérém*, II, 19 et 20.
(3) *Cérém.*, I, 69, p. 332.
(4) *Cérém.*, II, 20 p. 615.

doute, mais courtois et civilisés, et pratiquant la seule forme de gouvernement qui convienne à des peuples policés : le despotisme à la manière de Byzance. Elle les mettait bien au-dessus de ses grossiers coreligionaires d'Occident.

Dans les *Cérémonies* il y a des formules de politesse indiquées pour la réception des ambassadeurs venus de Bagdad ou du Caire (1) ; seulement, en demandant des nouvelles du Khalife et de ses officiers, le Logothète impérial a soin de ne pas s'informer de la santé de leurs femmes. Aucune formule semblable pour la réception des ambassadeurs de France et d'Allemagne.

Que l'on compare la réception que reçut Luitprand auprès de Nicéphore Phocas (2) et celle que promettent les *Cérémonies* à l'envoyé du Khalife de Bagdad (3).

Les *Cérémonies* placent à la table impériale les « amis » Agarènes au-dessus des « amis » Francs ; et parmi les « Agarènes, » ceux d'Orient ont le pas sur ceux d'Occident (4).

C'est que, au temps des Arabes comme au temps des Perses, « il y a deux yeux auxquels la divinité a confié le soin d'éclairer le monde : ce sont la puissante monarchie des Romains et la très-sage domination des Perses. Par ces deux grands empires, les nations barbares et belliqueuses sont comprimées, le genre humain est honoré et gouverné (5). » C'est que le Khalife de Bagdad était une sorte de Basileus musulman. Le caractère de cette royauté comme de la royauté romano-byzantine, militaire à l'origine, était devenu surtout civil et religieux. Le Basileus à certaines solennités montait sur la pierre verte de la Magnaure et faisait un sermon à ses sujets (6) ; le Khalife chaque semaine prêchait ses sujets devant la balustrade du *Chutbah* (7).

Les Abbassides, comme les princes macédoniens, faisaient leur société de « ceux qui s'éloignent des choses que convoitent les brutes, les Turcs, les Chinois (8) » et les barbares d'Occident. Il n'y avait dans le monde, au x^e^ siècle, que Byzance et les Arabes qui fussent lettrés. Radhi, contemporain de Constantin VII, était comme lui un écri-

(1) *Cérém.*, II, 47, p. 680.

(2) *Legatio*, et même *Antapodosis*, où l'on trouve une réception plus bienveillante qu'honorifique.

(3) *Cérém.*, I, 89-90, II, 15.

(4) *Cérém.*, II, 52, p, 739.

(5) Discours de l'Ex-Éparque Théophylacte. *Exc. Legationum*, Paris, p. 185.

(6) Voir ci-dessus, p. 274.

(7) Weil, II, 677,

(8) Barhebraeus. — Sédillot : *Hist. des Arabes*. p. 201

vain (1). Au temps d'Al-Mamoun et de Théophile, on voyait les deux princes, comme deux rois sages du temps d'Esope, s'envoyer des messages sur des questions de mathématiques (2). On vit même une fois le Basileus et le Khalife organiser à frais communs une mission scientifique, chargée d'examiner la Caverne des sept Dormants (3), près d'Ephèse.

Entre ces deux chefs religieux de l'Orient, les passions religieuses semblaient apaisées. L'*Image d'Édesse* et le *Livre de l'Administration* nous montrent les reliques et les croyances chrétiennes respectées par les émirs arabes et des couvents établis en Palestine (4). Les citadins de Byzance, qui ne pouvaient souffrir dans leurs murs une église latine, y toléraient une mosquée; en 1203, quand les croisés latins voulurent la mettre au pillage, les Byzantins s'insurgèrent et s'unirent contre eux aux Sarrasins (5).

Les deux civilisations échangeaient leurs livres et leurs savants : elles échangeaient parfois des éléments moins respectables : entre la Grèce et l'Asie musulmane c'était un va-et-vient de renégats ou de réfugiés (6). Les armées et les colonies militaires de Byzance étaient pleines d'Arabes baptisés (7). Photius, qui enleva la Crète aux Byzantins, Léon de Tripoli qui saccagea Thessalonique, Jean qui sauva la vie à Seiff Eddaulah dans une bataille contre les Byzantins, étaient des renégats d'origine grecque (8).

VIII.

Constantin VII s'entendait mieux à parader dans les réceptions d'ambassadeurs, dans les festins du Palais impérial, dans les triomphes du Cirque, qu'à diriger personnellement contre les infidèles des campagnes toujours laborieuses. Jamais on ne suspendit pour Constantin VII, à la porte de la *Chalcè*, le glaive et le bouclier qui annonçaient que le Basileus allait partir pour l'armée ; jamais on ne planta sur le toit de Sainte-Marie des Blachernes « le signe de la guerre (9); jamais sur les champs de bataille, ses armes étincelantes d'or et pier-

(1) Weil, II, 677.

(2) Histoire de Léon le Mathématicien sous Théophile. — Voir ci-dessus, p. 55.

(3) Ibn Kordadbeh, p. 476.

(4) *Image d'Édesse. De Adm Imp.*, p. 86, p. 115.

(5) Nicétas, sur Alexis IV, c. 2, p. 731.

(6) Mém. sur Khaçâni, poète persan du XII^e^ siècle, par M. de Khanikoff. *Journ. as.*, mars-avril 1865.

(7) Voir ci-dessus page 248.

(8) Cont. sur Rom. Léc., p. 480.

(9) *Cérém.*, Appendice II, p. 458. — Cédrén., II, 81 : πολεμικὸν σημεῖον.

reries, ses phalères et ses colliers de guerre, ne répandirent cette splendeur souveraine qui ne permettait pas à l'Empereur de se dissimuler (1). On eût pu croire à Byzance, malgré les nombreux exemples donnés par Basile Ier, qu'il existait vraiment une loi de Théodose qui défendait aux Empereurs de paraître à l'armée (2).

Pourtant, s'il ne prêchait pas d'exemple, il ne négligeait rien pour stimuler l'ardeur belliqueuse de ses sujets. Il leur propose sans cesse les Arabes qui s'arment en personne pour la guerre sainte, qui, lorsqu'ils ne peuvent marcher de leur personne, contribuent de leurs biens à l'armement et à l'équipement des plus pauvres : « Oui, voilà ce que font les Sarrasins, race barbare et infidèle ! Est-il convenable que les Romains se montrent plus tièdes ? Que ceux qui n'ont pas encore porté les armes se hâtent donc de marcher contre cette race sarrasine, blasphématrice du Christ, notre souverain Roi ! Il faut aussi que les Romains fournissent des armes, fassent des dons, prient pour ceux qui vont se battre à leur place ; il faut qu'ils les soutiennent de toutes manières. S'il manque quelque chose à l'armée, ou des chevaux, ou des vivres, ou des armes, il faut que ceux qui ne combattent pas se cotisent pour le fournir. Quant aux *militaires*, qu'ils soient allègres, qu'ils soient braves : leurs *maisons* ne sont-elles pas comblées de bienfaits ? (3) »

De grands événements sous son règne, sinon par son bras, s'étaient accomplis en Orient.

La prise de Mélitène, en 934, la soumission d'Edesse en 944, la prise de Marasch, en 949, de Théodosiopolis, en 950, d'Adapa, en 956, d'Amide en 957, de Samosate, en 958, avaient transporté la frontière romaine au-delà de l'Euphrate. Tous les échecs de Basile Ier étaient vengés ; la route était ouverte vers Tarse, vers Antioche, vers Chypre et Jérusalem. Ses propres généraux, Nicéphore et Zimiscès, Empereurs à leur tour, allaient pousser jusqu'au bout la fortune de Rome ; et lorsque Constantin VII, malade au retour de son pélerinage à l'Olympe, reçut les derniers sacrements de l'Eglise grecque, il put se réjouir de ce que, sous son règne, tant de grandes choses avaient été faites pour la cause du Christ.

Il avait inauguré pour l'Orient comme pour l'Occident, pour les Hellènes comme pour les Francs, l'ère des Croisades.

(1) Léo Diac., IX, 5, p. 148.

(2) Lydus, *De Magistr.*, II, 11, p. 177. — Le roi de Perse, au dire de Cédrénus (a. 580), aurait, après une défaite éprouvée en personne contre les Romains, promulgué une loi semblable.

(3) *Tactique*, p. 1398.

L'EMPIRE GREC AU X^E SIÈCLE

CONSTANTIN VII PORPHYROGÉNÈTE

CINQUIÈME PARTIE

LES VASSAUX DE L'EMPIRE

CHAPITRE PREMIER.

OBLIGATIONS DES VASSAUX DE L'EMPIRE.

La ligne de démarcation n'est pas facile à tracer, d'une part, entre les vassaux et les sujets de l'Empire, d'autre part entre ses vassaux et les peuples indépendants qui l'avoisinaient.

Nous verrons plusieurs pays que la politique byzantine affectait de considérer comme directement soumis à l'Empire, comme partie intégrante de son territoire, jouir pourtant d'une autonomie incompatible avec la dépendance d'une véritable province : ainsi les villes dalmates, la Crimée.

Plusieurs états que l'Empire considère comme des vassaux et des tributaires, ne subissent que fort imparfaitement son influence. Les princes italiens lui font la guerre, les Croates se tournent plus volontiers du côté de l'Occident, certaines dynasties arméniennes du côté des Arabes.

Nous nous attacherons moins aux formules de la diplomatie byzantine qu'à la situation véritable de ces divers états.

Les villes dalmates et celles de Crimée, seront pour nous des cités vassales et non sujettes. En admettant la qualité de vassaux pour les princes italiens, croates ou arméniens, nous aurons soin d'indiquer les influences rivales qui venaient limiter, en Italie, Croatie, Arménie, l'influence byzantine.

Dans les *Cérémonies*, on trouve une sorte de catalogue des vassaux de l'Empire grec. Nous les trouvons distribués en quatre groupes principaux : vassaux italiens, illyriens, arméniens, caucasiens :

ajoutons les vassaux dalmates, chersonésiens ; ajoutons, d'après d'autres textes, des vassaux arabes.

De tout temps, un certain nombre de petits princes ou de petits états ont accepté la vassalité de l'Empire.

Le roi des Burgondes Sigismond, écrivait à l'Empereur Avitus « que ses ancêtres et lui avaient toujours estimé les grades de milice (titulos militiæ), qu'ils recevaient de Sa Hautesse (Tua Celsitudo) beaucoup plus que leur royauté héréditaire. Ils paraissaient régner sur leurs peuples, mais ils ne se considéraient eux-mêmes que comme les soldats de l'Empire (1) ».

Le grand Théodoric d'Italie avait reçu l'investiture de Zénon. Justin et Justinien Ier comptaient parmi leurs vassaux les rois des Gépides, des Hérules, des Colchidiens, des Lombards, des Huns, des Arabes, des Maures (2).

Sous Héraclius, Kubrat, roi des Bulgares, le Franc Samo, roi des Vendes, Porga, roi des Croates, les princes des Serbes, reconnaissent la suprématie de l'Empire.

Les marques extérieures de soumission variaient à l'infini, suivant que la suprématie byzantine était plus précaire ou plus réelle.

1° Le prince vassal, élu par ses sujets, ou parvenu au trône par droit de naissance, consentait souvent à recevoir de l'Empereur une confirmation de sa dignité : l'investiture par le *pallium*.

2° Dans les formules de correspondance, l'Empereur grec était censé envoyer des ordres, κελεύσεις.

3° Le vassal était presque toujours revêtu de quelqu'une des dignités auliques ou administratives de l'Empire grec ;

4° Le nom de l'Empereur figurait en tête des actes publics. L'Église contribua à maintenir cette tradition en Occident, depuis la chute de l'Empire romain jusqu'à la création de l'Empire carolingien : en Italie, en Gaule, en Espagne, on trouve le nom de l'Empereur de Byzance en tête de tous les actes des conciles.

4° Son nom ou même son effigie figure sur les monnaies (3).

5° Il est nommé dans les prières publiques : à Venise, par exemple, le Doge n'était cité dans les *laudes* qu'après l'Empereur son suzerain ;

6° Il était d'usage, à l'avènement de chaque Empereur, d'envoyer

(1) Parmi les lettres de l'évêque Avitus, *epist.* 53.
(2) Finlay. *The Greece under the Romans.*
(3) Reisk, *Notes sur les Cérémonies*, p. 382.

son image couronnée de lauriers (λαυρεάτα) aux princes et aux cités vassales (1).

Telles étaient les formalités qui témoignaient chez un prince ou chez un peuple qu'ils reconnaissaient la majesté de l'Empire.

Quant aux obligations qu'entraînait la qualité de vassaux de l'Empire, elles variaient également suivant la condition de ces vassaux.

Si l'état vassal était riche, commerçant, peu belliqueux, l'Empire lui demandait un tribut : en échange, il lui assurait la protection de ses flottes, de ses armées, de sa diplomatie, et des privilèges commerciaux dans les ports de sa domination. Telle était la situation des villes dalmates et italiennes, de Venise elle-même dans les premiers siècles de son existence.

Mais le plus souvent, on avait à faire à des barbares pauvres et rudes : c'était surtout des soldats qu'on leur demandait. Ils ne payaient rien à l'Empire, ils en recevaient des présents, des pensions, une solde militaire. Ces heureux tributaires recevaient sous des formes décentes, un tribut de l'Empire.

Si ce peuple barbare était encore infidèle, sa conversion au christianisme était presque toujours une condition ou une conséquence de son admission à l'alliance romaine.

L'Empire grec se trouvait ainsi le centre d'une grande confédération de petits états, qui s'étendait de la Caspienne au détroit de Messine et de la mer d'Azov à la Syrie.

CHAPITRE II.

LES VASSAUX ITALIENS.

I.

De graves erreurs se sont glissées dans les renseignements donnés par Constantin VII à son fils Romain sur les affaires d'Italie : elles prouveraient que le maître de deux provinces et le suzerain de sept états dans la Péninsule connaissait assez mal les affaires du pays.

C'est par l'Impératrice Irène qu'il fait envoyer à Narsès la fameuse

(1) *Cérém.*, I, 87. p. 393, et Reisk, *Notes.*— Lucius, *De regno Dalmatiæ*, p. 73-74.— Lettre de Grég., II à Léon III, ann. 729 : les rois du Nord, Sarmates, Longobards, etc., ont renversé les images laurées de ce prince iconoclaste.

quenouille qui ouvrit l'Italie aux Lombards (1) ; il reporte à l'année 749 le partage du duché de Bénévent, qui eut lieu en 851 ; il nomme les co-partageants Sicon et Sicard, tandis qu'ils se nommaient Siconolphe et Radelchise ; il en fait deux frères, tandis qu'il n'y avait entre eux aucun lien de parenté. Quant à Sicard, il fut assassiné dans Bénévent avant que son frère Siconolphe sortit de prison et avant qu'il fût question d'un partage du duché (2).

Il prétend qu'après la prise de Bari, la ville resta aux mains de Basile Ier et que Louis II n'eut que le butin et les prisonniers (3). C'est le contraire qui résulte de l'ensemble des sources occidentales (4). Bari ne tomba que beaucoup plus tard sous la domination grecque.

Il s'imagine que les princes italiens avaient besoin des conseils d'un émir prisonnier pour se révolter contre Louis II ; il raconte que ce prince se vit fermer les portes de Bénévent (5), tandis qu'il y fut, de la manière la plus irrévérencieuse, arrêté par Adalchise, retenu prisonnier, dépouillé de ses trésors (6).

Constantin ne possédait pas mieux, comme Empereur, le sol de la Péninsule italienne, qu'il ne connaissait comme historien les affaires d'Italie.

Il faut distinguer avec soin, en Italie, les pays sujets de Byzance et les états vassaux.

Les pays sujets se partageaient entre le thème de Longobardie et le thème de Calabre, débris de l'ancien thème de Sicile. Le premier se composait de la terre de Bari et de la Capitanate conquises sous Basile Ier ; le second de la Lucanie ou Basilicate, de la Calabre, du Brutium et de l'Apulie, restées aux Grecs depuis Justinien. Leurs principales forteresses étaient Otrante, Gallipoli, Rossano, Sorrente pour la Longobardie (7) ; Reggio, Girace, Santa-Severina, Crotone, pour la Calabre (8).

Les *Cérémonies* nous donnent la liste officielle des vassaux italiens (9).

(1) La femme de Justin II se nommait Sophie.
(2) *De Adm. Imp.*, c. 27, p. 120. — Sismondi, *Hist. des rép. ital.*, p. 242-246.
(3) *Thèmes*, II, 11, p. 62.
(4) Dümmler, *Gesch. des ostfränkischen Reiches*. Berlin, 1862, 8°, t. I, p. 705 et suiv.
(5) *De Adm. Imp.*, c. 29, p. 133.
(6) Erchempert, *Hist. Longobardorum*, c. 34-38, dans Pertz, *Script.*, t. III, p. 252-253. — Dümmler, t. I, p. 711-712.
(7) *De Adm. Imp.*, c. 27, p. 118.
(8) *Thèmes*, I, 11, p. 60.
(9) *Cérém.*, II, 48, p. 690.

Ce sont : 1° l'archôn de Sardaigne ; 2° le duc ou doge de Venise ; 3° le prince de Capoue ; 4° le prince de Salerne ; 5° le duc de Naples ; 6° l'archôn d'Amalfi ; 7° l'archôn de Gaëte. Tels étaient ceux que Nicéphore Phocas, dans ses conversations avec Luitprand, appelait *servi mei* (1).

II.

Rien de plus obscur que l'histoire de la Sardaigne au IX^e^ ou au X^e^ siècle. Elle fut souvent attaquée par les Arabes de Sicile et d'Afrique : au temps de Léon IV (847-855), de nombreux émigrés sardes reçurent du Pape des secours abondants, et la ville d'Ostie pour habitation. En 865, on trouve encore dans l'île des *Judices* chrétiens et, en 891, les quatre siéges épiscopaux sont encore debout (2). C'est en 1002, seulement, que la prise de Carali brisa toutes les résistances de la Sardaigne qui, avec sa voisine, la Corse, tomba sous la domination musulmane (3). On ignore qui pouvait être l'archôn de Sardaigne désigné par les *Cérémonies*. Mais on comprend que, dans une situation si désespérée, ce n'était pas payer trop cher les secours de la marine de Byzance que de reconnaître la suzeraineté du Basileus.

III.

De tous les vassaux italiens, le plus docile à Byzance, celui qui subit le plus complétement l'influence des idées et des mœurs byzantines, c'est Venise (4). Cette ville slavo-italienne était plus byzantine que les villes grecques du sud, Naples, Gaëte, Amalfi.

Dans l'histoire des rapports de Venise avec Byzance, une période de sujétion complète de celle-là vis-à-vis de celle-ci ; puis, Venise ayant grandi, une période d'alliance intime et de quasi-égalité sous les formes de la vassalité ; enfin, l'Empire byzantin étant devenu mûr pour le démembrement, l'allié intéressé se change en ennemi acharné, et après avoir imploré des concessions, arrache des dépouilles. Au X^e^ siècle, nous sommes entrés dans la seconde période.

(1) *Legatio*, c. 27, p. 352. « Ut cognoscant et experiantur quam periculosum sit *servos a dominis* declinare, *servitutem* effugere. »

(2) Muratori, *Antiquitates*, t. II, diss. 32, p. 1076. — Mathæjus, *Sardinia sacra*, p. 6, 7 ; dans Wenrich, *Arabes in Italia*, p. 149.

(3) Mimant, *Hist. de Sardaigne*, t. I, p. 194 ; dans Wenrich, p. 151.

(4) Doges contemporains de Constantin VII : 912, Orso Participacio. — 932, Pierre Candiano II. — 939, Pierre Badoer. — 942-959, Pierre Candiano III : s'associe dès 955, son fils Pierre, qui se révolte contre lui (*Art de vérifier les dates.*)

A ce moment, la république, dans l'intérêt de sa puissance en Orient, le doge, dans l'intérêt de son autorité à Venise, continuent à affecter vis-à-vis de l'Empire les dehors du dévouement et de la vassalité.

Dans les affaires de l'extérieur, Basile Ier et Constantin VII n'ont pas eu de plus fidele allié que Venise. Comme elle a secouru leurs prédécesseurs, même à ses risques et périls, contre les barbares des premières invasions, Ostrogoths, Lombards, Franks, elle secourt les princes macédoniens contre les barbares plus modernes, Slaves, Sarrasins, Hongrois.

Au xe siècle, elle défend contre les Arabes les thèmes lombards et calabrais ; contre les Slaves, les villes romaines de l'Adriatique ; contre les pirates de toute nation, elle fait la police des mers byzantines.

Les mercenaires qu'elle fournit aux Empereurs forment avec les Amalfitains la meilleure partie de leurs troupes auxiliaires (1).

Constantin, dans le *Livre de l'Administration*, rend témoignage de leur fidélité et raconte comment, assiégés par le roi Pepin, fils de Charlemagne, sommés de se reconnaître sujets des Francs, ils répondirent : « Nous voulons être les esclaves (δοῦλοι) du Basileus des Romains et non les tiens (2). » Plus tard, ils repousseront avec autant de magnanimité les propositions d'alliance de Robert Guiscard et recevront d'Anne Comnène le même témoignage.

A l'intérieur, ils se font gloire encore de porter le titre de *douloi* de l'Empire grec et de recevoir sa *kelousis*. En tête de leurs actes, ils inscrivent le nom de l'année de l'Empereur régnant (3). A chaque avènement d'Empereur, le doge envoie son propre fils ou quelque ambassadeur de distinction lui porter les félicitations de la république : c'est ainsi qu'Orso Participacio II (912-932) envoya son fils auprès d'Alexandre, Pierre Candiano II (932-939), auprès de Constantin VII et de Lécapène. Chaque nouveau doge notifiait de la même manière son propre avènement (4).

(1) Luitpr., *Legatio*, dans Hase, p. 362 ; Pertz, p. 357 : « Qui cæteris præstant sunt Venetici et Amalfitani. »

(2) *De Adm. Imp.*, c. 28, p. 124.

(3) Armingaud, *Venise et le Bas-Empire*, 8°, Paris 1868, p. 32, 38. Ainsi, le nom de Romain Lécapène, dans la 4e année de son règne, se trouve en tête de la constitution de Pierre Candiano III, contre le commerce des esclaves chrétiens. Tafel et Thomas, *Fontes rerum austriacarum*, t. XII, p. 16.

(4) Dandolo, dans Muratori, t. XII, p. 198 et 201. — Tafel et Thomas, t. XII, p. 5.

Qu'y gagnait la république ? un patronage politique qui, en somme, n'était point à dédaigner ; mais surtout d'immenses avantages commerciaux (1). Dès cette époque, la république obtenait des comptoirs, des priviléges à Constantinople et sur les divers rivages de l'Empire, Dalmatie, Thrace, Anatolie. A mesure que l'Empire aura plus besoin de ses services, les concessions prendront une plus grande importance ; on va bientôt lui laisser prendre le protectorat de la Dalmatie et la royauté de l'Adriatique. Venise était déjà l'entrepôt de l'Orient et de l'Occident ; c'était par Amalfi, mais surtout par Venise, que les barbares d'Occident recevaient les étoffes de pourpre dont se moquait le moine de Saint-Gall et les vêtements de luxe que le Germain Luitprand se plaignait de ne pouvoir acheter directement à Byzance. Leur double alliance avec le Basileus byzantin et le maître musulman de l'Egypte, leur livrait Constantinople avec les pays slaves, l'Anatolie avec la Perse, Alexandrie avec les Indes (2).

Qu'y gagnait le doge ? une plus grande puissance politique. Ce chef d'une république libre était presque un monarque. Sous l'influence byzantine, le principe d'hérédité semblait vouloir se substituer à celui de l'élection (3). La monarchie républicaine de Venise se modelait sur la monarchie despotique de Byzance : de là ces associations du fils à la dignité et au gouvernement de son père, à l'instar des Empereurs du VIII^e^ et du IX^e^ siècle (4) ; de là cette imitation dans le costume et le cérémonial des doges, du costume et du cérémonial impérial ; dans les révolutions et les conspirations vénitiennes, on retrouve les supplices politiques en usage à Byzance : le vaincu ou le coupable, était, suivant le cas, tondu, aveuglé ou brûlé (5).

Les doges étaient donc loin de vouloir se dérober à ce patronage si profitable à leur puissance. Ils portaient avec orgueil les titres de dignités byzantines : au IX^e^ siècle, le titre de *consul* ou *d'hypatos* ; au X^e^ siècle, celui de *protospathaire* (6) ; au XI^e^, le titre plus pompeux,

(1) Dandolo, dans Muratori, p. 162, à propos d'un traité de partage entre l'Empereur grec et Charlemagne « Iis immunitatibus gaudere quibus sub Græcorum universali imperio gaudere soliti erant. » — En d'autres termes Venise se donnait à l'Empire grec, mais pour en obtenir le commerce de l'Orient.

(2) Armingaud, p. 34-35.

(3) Ibid., 54-55.

(4) Ibid., p. 30-31. — Ainsi en 942.

(5) Ibid., p. 11.

(6) Le gouvernement de Constantin VII l'accorda au fils d'Orso Participacio I, à celui de Pierre Candiano II, lors de leur voyage à C. P, et Pierre Tribuno après sa victoire d'Albiola sur les Hongrois. — Ibid., p. 29-31.

imaginé par Alexis, de *protosevastos*. C'était une habitude prise, chez les doges du x^e^ siècle, d'envoyer leurs fils faire au moins un voyage à Byzance : à leur retour, enrichis des présents de l'Empereur, décorés du protospathariat, ils paraissaient avoir plus de droit à succéder à leur père ; ils avaient comme retrempé leur légitimité dans l'éternelle légitimité impériale. Le voyage à Byzance créait même une sorte de droit d'aînesse entre les fils d'un doge : ce n'était pas le premier né qui était le premier associé à son père, mais celui qui le premier avait vu Byzance (1).

Dans cet ordre d'idées, les mariages avec des femmes grecques, les alliances avec la famille impériale, devaient être fort recherchés des princes vénitiens : Orso Participacio, au temps de Basile I^er^, Jean Orséolo, au temps de Basile II, Dominico Selvo, en 1049, épousèrent, le premier une petite-fille de Basile I^er^, le second une nièce de Basile II, sœur du futur Empereur Romanos, Maria, fille d'Argyropoulos, le troisième, une fille de Constantin Doucas, ou peut-être de Nicéphore Botoniate (2).

Ce n'était pas seulement dans les institutions et les mœurs politiques de la république que se remarquait l'influence byzantine : son empreinte était visible dans les manifestations les plus diverses de la vie vénitienne.

Dans l'art, les églises de la cité italienne s'essayaient à reproduire la Sainte-Sophie de Justinien. Les temples et les palais vénitiens s'élevaient non-seulement sur des plans, mais avec des matériaux empruntés à l'Orient. Les Vénitiens aimaient tellement tout ce qui était de Byzance, qu'ils mettaient parfois les monuments byzantins au pillage, enlevaient aux édifices abandonnés leurs colonnes et leurs ornements, démembraient ses églises, comme plus tard ils démembreront ses provinces.

Pour ces Italiens, qui divorçaient avec la civilisation ou avec la barbarie de l'Occident, il n'y avait de bonnes reliques que celles qui venaient d'Orient : ils s'en faisaient donner par les Empereurs, parfois en ravissaient. En 814, ils obtenaient de Léon l'Arménien le corps de saint Zacharie, et en 828 volaient saint Marc aux Alexandrins. Quand Basile II donna sa nièce en mariage à Jean Orséolo, le nouveau couple ne vit rien de plus précieux à demander au Basileus que le corps de sainte Barbe (3). Plusieurs patriarches vé-

(1) Armingaud, p. 30.
(2) Ibid., p. 29, 50, 57.
(3) Ibid., p. 27-28, 40, 42, 51.

nitiens furent des Grecs ; tous, ils s'honoraient du titre byzantin d'*Hypertimos* (1). Deux églises de la cité avaient été fondées par Narsès, vainqueur des Ostrogoths; et dans le monastère de saint Zacharie, fondé par ordre de Léon l'Arménien, élevé à ses frais, doté par lui de reliques et d'ornements, la sainte congrégation s'engageait à prier perpétuellement « pour le salut du très-saint Empereur Léon, notre maître, et ses héritiers (2). »

Dans la vie privée, même tendance à l'imitation : les costumes vénitiens rappelaient ceux de Byzance ; les femmes étaient aussi étroitement renfermées dans les gynécées ; un point d'honneur identique les entourait d'eunuques (3) ; les ressources de la cosmétique féminine étaient les mêmes (4). Enfin, dans la langue elle-même, une douceur particulière qui en a fait comme l'ionien des dialectes italiens, de nombreux idiotismes byzantins, témoignent de rapports suivis avec Smyrne et Constantinople (5).

Venise était certainement le plus grec de tous les vassaux italiens de Byzance.

IV.

Les trois républiques de Naples, d'Amalfi et de Gaëte, témoignaient habituellement les plus grands égards au gouvernement byzantin. Ce protectorat lointain ne rendait pas leurs vertus militaires inutiles : ces vaillantes républiques, resserrées entre la mer et les montagnes, entourées d'ennemis, les Arabes sur la mer, les Lombards sur le continent, ne devaient compter que sur elles pour défendre leur indépendance. On connaît l'héroïque défense de Naples, assiégée vers 826 par le roi Grimoald, et le courageux dévouement du maître de milice Étienne qui sauva la ville ; la lutte de Sorrente contre Sicard de Bénévent (827), et l'heureuse intervention de saint Antonin ; la patriotique ténacité des habitants d'Amalfi qui, transplantés à Bénévent, retournèrent de vive force dans leur ville natale qu'ils firent sortir de ses ruines (6). Ni contre les Lombards, ni contre les Arabes, ils ne pouvaient sérieusement se reposer de leur sécurité sur le protectorat byzantin. Mais au moins il ne pesait pas

(1) Armingaud, p. 64, 134.
(2) Ibid., p. 41.
(3) Ibid., 132-135.
(4) Ibid., p. 57.
(5) Ibid., 136-137.
(6) Sismondi, c. 4, t. Ier, p. 235, 239, 243.

sur leurs libertés municipales reconquises, sur l'élection de leurs Ducs ou Maitres de milice : avec la responsabilité, ils avaient la liberté (1). Mais c'était quelque chose pour ces cités commerçantes que de pouvoir, dans les mers byzantines, l'Adriatique et l'Egée, sur les quais de Smyrne, de Sinope, de Trébizonde, de Thessalonique, de Constantinople (2), réclamer les priviléges des sujets de l'Empire. Enfin, la population de ces vieilles cités, toute grecque d'origine, tenait à honneur de rester en communication avec ce centre de la grande civilisation hellénique (3).

Les rapports de ces républiques avec l'Empire grec furent constamment amicaux. Pourtant, en ce qui concerne Naples, l'année 946 fut des plus mauvaises. A cette époque, un certain Jean était duc de Naples. Il s'allia avec Landolphe, duc de Bénévent, contre le jeune duc de Salerne, Gisulphe. Ce qui prouve que leur cause était injuste, c'est que les autres républiques, tout au moins celle d'Amalfi, se rangèrent de l'autre parti (4). Cette mauvaise fréquentation entraina les Napolitains à d'autres excès. Le biographe de Constantin les accuse d'avoir fait cause commune avec les rebelles de Longobardie et de Calabre ; et, chose plus grave, de s'être allié avec les Sarrasins, « d'avoir rejeté le servage du Christ pour accomplir des actes serviles et d'en être venus à une apostasie ouverte. » Il fallut d'abord envoyer contre eux l'armée qu'on avait préparée contre les Sarrasins (avant leur désastre à Palerme), et le patrice Marianus Argyre, et la flotte et le feu grégeois. Enfin, à la vue de leurs campagnes dévastées, ils se décidèrent à la soumission (5).

V.

Si le groupe des républiques maritimes ne donnait à l'Empire que des mécontentements passagers, il n'en était pas de même du groupe féodal des vassaux Longobards. Contre le prince de Capoue et de

(1) Voir ci-dessus, p. 257.

(2) A Constantinople, il y avait une colonie de Gaétains, Amalfitains, etc. — Voir Luitpr., *Antapod.*, et ci-dessus p. 36, sur le rôle de ces Italiens dans la révolution de 944. Sur les négociants amalfitains et vénitiens, *Legatio*, c. 55, p 359. — Armingaud, p. 35.

(3) Voir ci-dessus, p. 257.

(4) *Chron. Salernit*, c. 161. — Pertz, *Script.* t. III, p. 851-852.

(5) Cont. sur C. VII, c. 30, p. 454. — Ducs de Naples sous Constantin VII : Grégoire, Jean, Marin, Jean. *Chronicon ducum Beneventi, Salerni, Capuæ et Neapolis*, Pertz, t. III, p. 212.

Bénévent, contre le prince de Salerne, l'Empire était en lutte permanente.

Capoue et Bénévent, à cette époque, ne semblent pas avoir été séparés ; en 912, presqu'à l'avènement de Constantin VII, le vieil Atenolphe mourait et laissait les deux villes à ses deux fils Landolphe et Atenolphe le Jeune.

Ils meurent, celui-ci en 941, celui-là en 943, et ont pour successeur Landolphe, fils de Landolphe. Il s'associe bientôt son propre fils Landolphe Tête-de-Fer et meurt en 961 (1). Il est remarquable que presque toujours le duché fut gouverné par une association de deux princes, frere avec frère, père avec fils, oncle avec neveu. Cette association maintenait l'unité de l'état capouan-bénéventain, et atténuait les inconvénients de son dualisme.

A la tête de la principauté de Salerne, on trouve également deux frères, Waimar et Waïfre, jusqu'en 946 ; à partir de cette époque, le jeune prince Gisulphe, fils du premier (2).

Entre le prince de Salerne et le prince de Capoue, entre ces princes et les villes grecques de la côte, l'Empire byzantin ne pouvait guère avoir la prétention de maintenir l'ordre. Renonçant à l'idéal de la paix romaine, il laissait ses singuliers vassaux se déchirer entre eux et se bornait à protéger ses propres possessions contre leurs convoitises. Quand les circonstances lui permettaient de jeter sur le sol italien une armée respectable, tout pliait sous sa volonté ; mais souvent, pour se défendre, il était obligé d'implorer, tantôt le secours du roi d'Italie, tantôt, assure Luitprand, la dangereuse intervention des Arabes.

En 916, l'Empereur réussissait à coaliser tous ses vassaux contre les Arabes ; mais en 921, un soulèvement éclatait en Calabre, sans doute à l'instigation du prince Landolphe, contre le stratège byzantin, Jean Muzalon, suivant Cédrénus, Ursiléon, suivant les chroniqueurs italiens. Le représentant de l'Empire fut tué à un combat près d'Ascoli ; et Landolphe, se disant appelé par les sujets de l'Empire qui voulaient se donner à lui, s'empara de la Pouille et de la Calabre (3).

(1) *Annales Beneventani*, Pertz, *Script.* t. III, p. 175. — *Chronicon Salernitanum*, c. 166, ibid., p. 553. — Diverses chroniques, ibid., 207-213.

(2) *Chron. Salernitanum*, Pertz, ibid., p. 551. — Autres chroniques, ibid., p. 207-213.

(3) Cédrén., II, 355. — Lupus Protosp., Pertz, *Script.* t. V, p. 53. *Chron. Sancti Benedicti*, Pertz, t. III, p. 206.

Zoé essaya vainement de réduire et ses sujets et ses vassaux rebelles avec le secours des Arabes (1).

Sous Lécapène, on lui envoya le patrice Cosmas, son ami, qui, sérieusement, le menaça de la colère de l'Empire, et les possessions italiennes furent restituées (2).

En 929, nous trouvons les deux princes, Landolphe de Capoue et Waimar de Salerne coalisés contre la domination byzantine, et envahissant la Pouille (3). Ils s'étaient même adjoints le « héros » Tedbald, marquis de Frioul et de Camérino, qui faisait aux Byzantins une guerre effroyable. Tout prisonnier byzantin qui tombait entre ses mains était fait eunuque et renvoyé au stratège avec ces paroles insultantes : « Je sais que pour votre Empereur rien n'est plus précieux que des eunuques ; en voilà quelques-uns que je prends la liberté de lui envoyer ; à bientôt un plus grand nombre, s'il plaît à Dieu (4). » C'est à cette prise d'armes que se rattacherait une grande défaite que le prince Waimar aurait fait éprouver au stratège Anastase, auprès de Basentiello, et sur laquelle la chronique de Salerne donne les plus grands détails (5).

Quoiqu'il en soit, en 935, les vassaux rebelles ne s'étaient encore décidés ni à la restitution, ni à la soumission, et c'est ici que se place l'ambassade envoyée au roi Hugues pour implorer son appui (6).

En 940, grande bataille entre les princes lombards et le stratège Imogalaptus (7) : nous ignorons le résultat. En 955 on 956, il y eut en Italie, à l'occasion de la guerre de Sicile, sous le commandement du patrice Argyre, un formidable déploiement de forces byzantines : les Sarrasins se refugièrent dans leur île ; ce furent les vassaux et les sujets rebelles de l'Empire, Jean de Naples, Landolphe de Capoue, Waimar de Salerne, les Apuliens, les Calabrais, qui en sentirent le poids. Suivant le Biographe de Constantin VII, la soumission de l'Italie méridionale fut complète (8).

(1) Voir ci-dessus page 411.

(2) Cédrén., II, 355-356.

(3) Lupus Protosp., Pertz, t. V, p. 53.

(4) Luitpr., *Antap.*, IV, 8, p. 317.

(5) *Chron. Salern.*, c. 158, p. 549-551.

(6) Voir ci-dessus page 311.

(7) Lupus Protosp., et *Annales de Bari*, Pertz, ibid., p. 53. — Lupus mentionne encore le siége de Cupersanum par Platypode en 947, le siége d'Ascoli par les Grecs, en 950, et d'autres faits d'armes sur lesquels nous n'avons aucun détail.

(8) Cont. sur C VII, c. 30, p. 453-454.

On voit que les successeurs du premier Atenolphe et de ses deux fils Landolphe et Atenolphe se montrèrent beaucoup plus hostiles que ces princes à l'Empire.

La vassalité n'existait plus que dans les formules du Cérémonial, et je doute qu'aucun de ces princes ait été revêtu du patriciat, depuis ceux qui combattirent, en 916, au Garigliano, depuis Waimar et depuis Landolphe qui mourut en 942, après avoir été pendant 28 ans « antipater patricius (1). »

VI.

Les historiens byzantins s'occupent fort peu des affaires de Sicile et de Calabre. Ils ont raison, et le gouvernement byzantin aurait eu raison de faire comme eux. Ni l'intérêt, ni l'honneur de l'Empire n'étaient intéressés à la conservation de cette domination précaire. On usait inutilement de ce côté les légions, les flottes, les généraux, qui eussent été employés plus utilement à soumettre les provinces rebelles de la Péninsule du Balkan, à élever sur l'Euphrate une forte barrière contre les futures invasions, à assurer l'unité et la sécurité de l'Empire. L'Empire ne gagna aux guerres de Calabre que de la déconsidération.

Les lointains triomphes sur le Bosphore et l'Euphrate, les victoires sur les païens russes et les infidèles de Syrie, auraient pu rétablir dans l'Occident le prestige et la considération de l'Empire. Il fût apparu au monde latin comme le champion de la croix et le sauveur des nations chrétiennes opprimées par les barbares. Cette gloire, il la compromit dans les mesquines intrigues et les guerres mesquines de l'Italie méridionale. On vit de trop près les Grecs et leurs légions mercenaires, leurs généraux pillards, la pauvreté et les misères de ce glorieux Empire.

Sur ce coin de terre, ils se firent trop d'ennemis : non-seulement les Arabes, mais les Italiens, le Pape, l'Empereur allemand, et, plus redoutables que tous, les Normands ; ils y accumulaient des rancunes qu'au temps des Comnènes ils devaient cruellement ressentir. Non-seulement ils laissèrent à d'autres le soin d'achever l'œuvre des croisades d'Orient ; mais ils firent de telle sorte que ces croisades devaient être conduites par leurs ennemis et dirigées contre eux-mêmes. Mieux eût valu rendre inutile Godefroy de Bouillon ; mieux eût valu sur-

(1) *Annales Beneventani*, Pertz, t. II, p. 175. — Lisez : Anthypatos patricios.

tout ne pas se préparer un Bohémond qui, en 1098, conseilla aux Occidentaux ce qu'ils accomplirent en 1204.

CHAPITRE III.

LES VASSAUX ILLYRIÈNS : LES CROATES ET LES SERBES (1).

Voici d'après les *Cérémonies* (2), la liste des états que l'on considérait comme vassaux de l'Empire dans l'Illyricum :

1° L'archôn de « Chrobatie ; » 2° l'archôn des Serbes; 3° l'archôn des Zachlumiens ; 4° l'archôn du Kanalè ; 5° l'archôn des Trebuniens (ou Terbuniens) ; 6° l'archôn de Dioclée ; 7° l'archôn de Moravie.

Sur cette liste officielle des vassaux de l'Empire, ne figurent : 1° ni les Paganiens ou Narentans, et nous verrons quelles considérations ont pu porter la chancellerie impériale à les rayer du catalogue ; 2° ni les sept villes romaines de Dalmatie, que l'Empire considérait officiellement comme sujettes, et qui en réalité n'étaient que vassales.

Nous traiterons successivement du prince de Moravie, puis des des Croates, des Serbes et des petits peuples congénères, enfin des villes dalmates.

I.

Cette Moravie, qu'on nous donne ici comme un pays vassal de l'Empire, ne doit pas être confondue avec la grande Moravie des Carpathes et du lac Balaton, où régna le grand prince Sviatopulk,

(1) Lucius, *De Regno Dalmatiæ et Croatiæ*, Amsterdam, in-f°.

Presbyter Diocleas (XII^e siècle), *De Regno Slavorum*, dans Lucius.

Thomas spalatensis archidiaconus (mort en 1268), *Historia Salonitana*, dans Lucius.

Hilferding, *Gesch. der Serben und Bulgaren*, Bautzen, 1856–64.

Schafarick, *Slavische Alterthümer*, Leipsig, 1842-44.

Rački, *Ocjena starijh izvora* (*Sources des antiquités nationales*) : *Konstantin Porphyrogeneta*, dans le *Knijevnik*, Agram, 1864, 1^re livraison.

Rački, *Odlomci iz drjavnoga prava hrvatskoga* (*Fragments de droit constitutionnel croate*). Vienne, 1861.

Istoria Srbskog Naroda (*Histoire de la nation serbe*), à l'usage des écoles. Belgrade, 1862.

G. Muir Mackensie and A. P. Irby, *The Turks, the Greeks and the Slavons ; Travels in the Slavonie provinces of Türkei-in-Europa*. Londres, 1867, etc.

(2) *Cérém.*, II, 48, p. 691.

qui tint en échec toutes les forces de l'Allemagne. Au temps de la grande puissance des Moraves, les Empereurs de Byzance n'auraient pas eu l'audace d'envoyer à un souverain aussi redoutable une κέλευσις. Même après l'affaiblissement des Moraves, désormais resserrés dans l'angle des Carpathes et des monts de Bohême, les Byzantins ne pouvaient avoir la prétention d'étendre leur protectorat, par delà l'immensité de l'Empire hongrois, sur les débris de leur nation. La Moravie du nord se trouvait complétement en dehors du cercle de l'influence grecque, soumise au contraire à l'influence et au protectorat de l'Allemagne.

La Moravie dont il est question dans les *Cérémonies* était un petit pays, resserré entre la Serbie et la Bulgarie, qui s'étendait entre les deux branches de la haute Morava, puis sur les deux rives de la basse Morava jusqu'à son embouchure dans le Danube. Elle a été longtemps disputée entre les Grecs, les Bulgares et les Serbes, finalement occupée par ces derniers qui lui ont imposé leur idiome et y ont même bâti la capitale de leur royaume, Semendria. Mais au temps de Constantin, elle conservait le nom de Moravie, était habitée par la race morave, et, comme la grande Moravie des Carpathes, arrosée par une Morava.

C'est cette petite ou basse Moravie qui eut pour évêque Agathon, Ἀγαθὼν Μωραίων, dont nous trouvons la signature, en 879, au bas des actes du synode de Photius, entre les signatures de deux évêques bulgares, celui d'Ochride et celui de Develt ; c'est cette Moravie, qui, beaucoup plus petite que la Moravie du nord, possédait cependant plus de cités qu'elle, au dire du géographe bavarois : trente cités dans la petite, onze dans la grande (1) ; ce développement plus considérable de la vie urbaine laisse supposer une civilisation plus développée.

De l'histoire de ce petit pays au x^e^ siècle, nous ne savons presque rien. Quand la Serbie fut conquise par Siméon, il dut être, au moins pendant quelque temps, une des provinces de l'Empire bulgare. Sa situation topographique de pays de plaine ne lui permettait pas ces longues résistances qui ont illustré dans la Péninsule tant de pays montagneux. Après le rétablissement de la Serbie au temps de Lécapène, les Bulgares durent concéder à la Moravie une certaine mesure d'autonomie ; et le gouvernement byzantin était trop habile pour ne pas reconnaître officiellement son indépendance et ne pas lui accorder son

(1) Schafarick, II, 211 et suiv.

protectorat. Vassale de l'Empire grec, protégée des Serbes, à demi-sujette des Bulgares : telle était la situation de cette petite principauté. Sa fragile indépendance ne pouvait résister à la moindre rupture d'équilibre entre les trois puissances.

II.

La Croatie s'était autrefois composée de deux parties.

La Croatie pannonienne était située entre la Drave, la Save et la Kulpa ; illustrée par l'héroïque Liudevit (819-821), ravagée par les Francs au IXe siècle, puis conquise sur eux par les Bulgares, puis enlevée aux uns et aux autres par l'invasion hongroise, elle n'était plus qu'un souvenir (1).

La Croatie illyrienne est comprise, suivant le Porphyrogénète, entre la Save, qui la sépare des possessions magyares, la Cettina, qui la sépare des Narentans, et la ville d'Albunon, qui la met en contact avec les possessions vénitiennes. Elle se divisait en quatorze cantons (2).

On pourrait y rattacher les petits états de l'Adriatique, Paganie, Zachlumie, Kanalè, Terbunie, Dioclée. Mais si, ethnographiquement, ils paraissent appartenir à la Croatie (3), historiquement, ils ne peuvent se séparer de la Serbie.

La Serbie, dans son ensemble était comprise dans les limites suivantes : au nord, la Save la séparait de la Pannonie ; à l'est, elle s'arrêtait à l'Ibar, n'allait pas tout à fait jusqu'à la basse Morava et confinait ainsi à la petite Moravie ; de l'Ibar au lac de Plava, elle confinait aux Bulgares, du lac de Plava au lac de Scutari et à la mer, elle confinait aux cantons albanais et aux possessions byzantines : Scutari, Antibari, Dulcigno passèrent souvent d'une de ces dominations à l'autre.

La Serbie avait de ce côté, sur son extrême limite méridionale, un redoutable boulevard : le montagneux pays de Dioclée, le Monténégro actuel, qui assurait son indépendance contre toute tentative bulgare ou byzantine.

Au nord-ouest elle s'arrêtait à la Cettina, aux cantons croates d'Imoschi et de Liuvno, à la ligne de partage des eaux entre le Verbas et la Bosna.

(1) Eginhard, *Annales*, a. 818-827. — Lucius, I, 15, p. 52-53. — Schafarick, II. p. 308.

(2) *De Adm. Imp.*, c. 30, 31.

(3) Voir ci-dessus, p. 77, note 4.

La Serbie du x^e^ siècle touchait ainsi au Danube et à l'Adriatique: elle occupait deux versants : d'une part, la plaine de la Morava, du Drin et de la Bosna, qui, en pente douce et insensible descend du massif central au Danube ; d'autre part, le versant montagneux, tout coupé de massifs, de rivières torrentueuses, de bassins intérieurs, qui descend à l'Adriatique ; là, le rivage est tourmenté comme le continent, se découpe en golfes, en caps et en presqu'îles, se fait une ceinture de tout un archipel d'îlots et de récifs.

Le versant du Danube, c'est la Serbie proprement dite, à l'ouest de laquelle Constantin VII mentionne déjà le canton de Bosona, τὸ χωρίον Βοσώνα (1), la future Bosnie.

Le versant de l'Adriatique, suivant le Porphyrogénète est composé de quatre ou de cinq principautés :

1° Le pays de Dioclée (2) qui avoisine au sud les villes du thème de Dyrrachium, Helissos (Liesch), Olcinium (Dulcigno) et Antibari ; au nord, il s'étend le long de la mer jusqu'aux Decatera (les bouches ou le golfe de Cettaro) ;

2° La Terbunie ou Trébinie (3), autour de la ville actuelle de Trébinié, s'étendait des bouches de Cattaro à la ville de Raguse. La partie montagneuse était la Trébinie proprement dite ; la partie maritime et les environs du golfe formaient le Kanalè. Ce petit pays de Kanalè, à une certaine époque du règne de Constantin VII, accidentellement sans doute, avait un prince particulier, officiellement reconnu par la cour de Byzance ;

3° De Raguse à l'Orontios (la Narenta actuelle), s'étendait la principauté de Zachlumie (4). Cette principauté, comme on le voit par le Prêtre de Dioclée (5), était composée de deux parties : la partie maritime s'appelait la Chérénanie ; la partie montagneuse enveloppait au nord toute la Trébinie, se prolongeait même au nord du pays de Dioclée et comprenait les villes de Netusini (Nevesin), Gaza ou Gericko (Gacko) et Moratcha, aux sources de la rivière du même nom ; elle s'appelait la Podgoric. On voit que la principauté de Zachlumie, quand elle se composait de ces deux portions réunies, était le plus important des états serbo-croates de l'Adriatique.

4° Entre la Narenta et la Cettina, s'étendait le pays des Paganiens

(1) *De Adm. Imp.*, c. 32, p. 159.
(2) *De Adm. Imp.*, c. 30, 35, p. 145, 162.
(3) *De Adm. Imp.*, c. 30, 34, p. 145, 161. — *Cérém.*, II, 48, p. 691.
(4) *De Adm. Imp.*, c. 30, 34, p. 145, 160.
(5) Presbyter Diocleas, n° 12, p. 293.

ou Narentans(1), auxquels appartenaient en outre quatre îles voisines, les plus importantes de l'archipel : Kourkra ou Kiker (Curzola), Meléta (Meleda), Bratzès (Brazza) et Phara (Pharos ou Lésina).

Ces quatre principautés, Dioclée, Trébinie avec le Kanalè, Zachlumie avec la Chérénanie et la Podgorie, Paganie ou Narentanie, étaient ainsi resserrées entre l'Adriatique et les montagnes de l'Herzégovine.

A une certaine époque, suivant l'historien diocléen (2), la Dioclée, la Trébinie, la Podgorie et la Chenananie formaient à elles seules la tétrarchie, en dehors de laquelle se tenait la Paganie. Au reste, les divisions et les subdivisions de ces principautés ont très-souvent varié, suivant les hasards d'une guerre ou d'un partage successoral. Rien que dans les écrits de Constantin, on voit la Trébinie former avec le Kanalè, tantôt un seul état, tantôt deux états séparés (3).

Enfin, dans la Serbie du x^e^ siècle, se trouvait une contrée montagneuse, un plateau élevé, dominé au nord par le mont Slatibor, par le Kopaonik, au sud par le Dormitor et la Mokra-Gora. Dans ce plateau, prennent naissance la plupart des grands fleuves de la Serbie : de là s'écoulent, vers le nord, le Drin, la Morava serbe, l'Ibar; vers le sud, la Moratcha.

Ce nœud de montagnes est le centre physique de l'ancienne Serbie, le point de jonction de ses deux versants. Il en est aussi le centre politique. Aujourd'hui, sa « laide et tortueuse » ville de Novi-Bazar, avec seulement huit mille habitants et sa vieille forteresse, se trouve à la croisée des routes de Bosnie et de Scutari, c'est-à-dire de la Serbie danubienne et de la Serbie adriatique, des routes de Skopia et de Nissa, c'est-à-dire de la Bulgarie danubienne et de la Bulgarie ochridienne. Novi-Bazar est la clef de tout le plateau de Mésie (4). Au x^e^ siècle, on eût pu prévoir que ce plateau du Kopaonik, qui donnait à la Serbie son unité physique, pourrait aussi lui donner son unité politique et même lui assurer la prépondérance sur la Bulgarie et la domination de la Péninsule tout entière. Toute une grande époque de l'histoire était écrite à l'avance dans la configuration géographique de ce pays remarquable. Il n'a pas manqué à ses destinées : la ville de Rascia sur la Raska (aujourd'hui Novi-Bazar) et le plateau de Rascie sont devenus du xii^e^ au xiv^e^ siècle,

(1) *De Adm. Imp.*, c. 30, 36, p. 145, 163.
(2) Presbyter Diocleas, *loc. cit.*
(3) *De Adm. Imp.*, c. 30, 34. — *Cérém.*, II, 48, p. 691.
(4) Malte-Brun, édit. Th. Lavallée, t. IV, p. 657.

avec Etienne Nemanya et Etienne Douchan, le centre de la Serbie et, un moment, du monde helléno-slave. Le nom de Rascie se trouve déjà dans le Porphyrogénète (1), mêlé au souvenir d'un grand succès des Slaves de Serbie : la défaite du Tsar Siméon.

La Paganie, dès l'origine, la Bosnie, par la suite des temps, s'isolèrent de la Serbie et se cherchèrent, l'une sur l'Adriatique, l'autre sur le Danube, des destinées particulières.

Mais parcourons le reste de la Serbie, du Danube à l'Adriatique, Serbie propre, Dioclée et Zachlumie, Rascie : trois époques de l'histoire de la race serbe au moyen âge ; trois dynasties sont sorties de là : les descendants du premier Voislav (2), les héritiers de S. Vladimir et de Bodin (3), les Nemanya.

Constantin VII fut l'historien de la première de ces trois périodes ; il vit commencer la seconde ; mais la troisième, contemporaine des Comnènes et des Paléologues fut la plus glorieuse.

III.

Les Croates et les Serbes, à la différence des autres Slaves de la Péninsule, n'étaient pas arrivés dans l'Empire par groupes ou par bandes isolées : ils y étaient venus, comme les Lombards en Italie, en corps de nation ou plutôt en corps d'armée (4) ; chacune de ces deux nations était une force militaire bien disciplinée, obéissant à une sorte de grand chef et à un certain nombre de chefs secondaires. Après leur établissement, cette organisation devint en quelque sorte territoriale. Dans chacun des deux peuples, le grand chef militaire devint une sorte de roi, plus ou moins obéi de toute la nation ; sous lui, de petits princes particuliers, héréditaires, gouvernèrent chaque canton.

L'organisation de la Croatie, au temps du Porphyrogénète, était moins compliquée, ou mieux conservée, que celle de la Serbie. Elle se divisait en quatorze *joupanies* : onze avaient chacune leur *joupan* particulier ; trois autres, les plus septentrionales, étaient placées sous l'autorité d'un Ban (5). Enfin un roi ou Grand Joupan régnait sur tout le pays.

(1) Ῥάσα : *De Adm. Imp.*, c. 32, p. 155.

(2) *De Adm. Imp.*, c. 32, p. 154.

(3) Presbyter Diocleas, nos 34-39, p. 294-300.

(4) Hilferding, t. I, p. 19-21.

(5) *De Adm. Imp.*, c. 30, p. 145 ; c. 31, p. 151 : βοάνος, *baian* en perse ; souvenir des Avars. — Miklosich, *Dict. paléoslave.*

La Croatie, géographiquement plus compacte que la Serbie, eut aussi plus d'unité politique. Il n'y eut pas, en quelque sorte, compétition des différentes régions du pays pour l'hégémonie de la nation ; il y eut peu de révolutions intérieures : Constantin qui nous raconte tant de révolutions chez les Serbes n'en rapporte qu'une pour la Croatie (1) : il est vrai qu'elle fut terrible, car elle détruisit les cinq huitièmes des forces militaires du pays. En tout cas, la Croatie ne changea qu'une fois de dynastie : après l'extinction de celle des Porinides (2), et l'usurpation temporaire de Pribunia ou Privina, la série héréditaire recommence en 920 avec Tomislav (3). Rien ne prouve d'ailleurs que la seconde dynastie ne soit pas la continuation de la première.

Cette stabilité relative des dynasties avait pour conséquence le développement de l'institution monarchique. Elle se développait d'ailleurs sans porter atteinte aux droits des joupans.

Les rois ne prenaient aucune mesure sans leur assentiment et leur concours. Nous avons des priviléges fort anciens de Terpemir en 838, de Muntimir en 892, de Crésimir, premier *Roi*, en 1059 et 1067 (4). Il s'agit de fondations ou de donations pieuses ; et toujours le fondateur déclare qu'il agit avec le concours de ses joupans : « Commune consilium, meis cum omnibus jupanis », dit le premier ; « Cum meis cunctis fidelibus et primatibus populi », dit le second ; « Una cum nostris jupanis, comitibus, atque banis, » etc. dans le privilége du troisième. Après la signature du prince viennent toujours les signatures des joupans ou des ecclésiastiques presents.

La cour du roi de Croatie soit dans sa villa de Byaci ou Biaci (5), soit dans son palais de Nona (6), ne manquait pas d'un certain éclat. Comme à la cour des rois carolingiens, français, allemands, les princes du royaume étaient revêtus de charges palatines. Dès 892, on trouve parmi les signataires du privilége de Muntimir un *Joupan palatin*, des *Mavecharii* ou *Maccecharii*, porte-massues (7), un *Ca-*

(1) *De Adm. Imp.*, c. 31, p. 151 : la lutte entre le roi Miroslav et le ban Pribunia ; le premier est assassiné par le second (917) : de là, une guerre civile.

(2) Porina, premier prince connu. — *De Adm. Imp.*, c. 31, p. 149.

(3) Schafarick, II, 289. — Lucius, II, 1, p. 59.

(4) Lucius, II, 2, p. 61. — Ibid., p. 65. — II, 15, p. 97. — II, 8, p. 76.

(5) Lucius, p. 62, 65 (années 838, 892). — Position aujourd'hui inconnue. — Schafarick, II, 298.

(6) « In nostro nonensi cœnaculo residentes ». — Lucius, II, 8, p. 77.

(7) De ῥατζούκα, massue. Rački, *Odlomci*, p. 96. L'origine grecque de ce mot mérite d'être signalé. Schaf, II, 288. — *Contra* Ducange : grand cuisinier.

ballarius ou grand écuyer, un *Pincernarius*, un *Armiger*, trois *Camerarii*; dans d'autres priviléges, il est question du *Postelnik* ou *Camerarius*, de l'*Ubrusar* ou préfet de la table, du *Volar* ou Préfet des bœufs (1), du *Dad* ou majordome (2), de *Stitonos* ou porte-bouclier (3), du *Juge de la Cour Royale*, sans compter un *Regalis Episcopus* (4), nombre de chapelains, de clercs, palatins, etc. (5).

Il s'en fallait de beaucoup que la Serbie possédât cette stabilité de dynasties et d'institutions. La Rascie seule pouvait donner à la Serbie son unité : et au x^e^ siècle son rôle n'était pas commencé. Quant à la Serbie danubienne, comment pouvait-elle dominer sur l'Adriatique ? Pays de plaine, comment imposer sa prépondérance à ces rudes petits pays des Alpes bosniaques ? Il y avait bien un « archôn » de Serbie ; mais les petits états de l'Adriatique avaient aussi leurs archontes, reconnus par la chancellerie byzantine, et qui n'admettaient qu'à grand peine la suprématie de l'archôn danubien.

Au temps de Constantin VII et de Romain Lécapène, le prince de Zachlumie, Michel,. se mettait en lutte contre son suzerain, et s'unissait à Siméon de Bulgarie à la fois contre le prince de Serbie, contre l'Empire grec (6) et contre les Vénitiens dont il enlevait un ambassadeur, fils du doge, à son retour de Byzance (7). Le prince de Trébinie, Kraïnan, fils de Belaï, avait fait légalement reconnaître son indépendance par la Serbie, et en épousant la fille du roi Vlastimir, il avait reçu en dot le titre de prince souverain (8). Les barbares et belliqueux Diocléens, les pirates Narentans n'étaient pas hommes à reconnaître une souveraineté réelle.

Tous ces petits états avaient non-seulement leurs archontes, mais leurs divisions particulières en joupanies ; et, chose singulière, plus la principauté était petite, plus les divisions étaient multipliées. A la fin du x^e^ siècle, au partage que fit le roi Prélimir entre ses quatre fils, la région de la Zenta, c'est-à-dire la Dioclée, formait dix joupanies, la Trébinie onze, la Zachlumie maritime neuf, la Podgorie

(1) De *postel*, lit, *ubrus*, nappe, *vol*, bœuf.
(2) *De dad*, oncle.
(3) Lucius, p. 78: *stit*, bouclier, *nositi*, porter.
(4) Thom. Archid., c. 15.
(5) Rački, *Odlomci*, p. 92 et suiv. — Lucius, priviléges de 1067, 1069, 1072.
(6) *De Adm. Imp.*, c. 32, p. 156.
(7) Dandolo, p. 198.
(8) *De Adm. Imp.*, c. 34, p. 161.

onze (1), c'est-à-dire, à elle seule, presque autant que la Croatie tout entière.

Non-seulement il y avait insubordination des petits états serbes aux grands états, mais dans chacune des parties de la Serbie des guerres civiles terribles. Constantin VII nous a raconté celles de la grande Serbie ; le Prêtre de Dioclée, celles de la Serbie maritime. Le fléau, c'est que toutes ces familles princières étaient extrêmement nombreuses ; chaque prince avait toujours, dans le nord, trois ou quatre fils, dans le sud, sept ou huit. Au total, dans chaque état, un nombreux personnel de prétendants, dont la moitié était occupée à proscrire les autres, et où les étrangers, Bulgares, Byzantins ou Vénitiens, n'avaient qu'à choisir des candidats pour inquiéter le possesseur du trône.

Entre la Croatie, dont le territoire était plus compacte et la royauté mieux affermie, et ce grand corps de la Serbie, qui n'avait pas encore trouvé son centre, la supériorité de puissance politique et de civilisation devait appartenir évidemment à la première. Mieux que la Serbie, elle résista à l'invasion bulgare, puis à la conquête byzantine ; mieux que la Serbie, elle conserva le dépôt du christianisme : elle ne partagea point sa rechute dans le paganisme dans l'intervalle des deux règnes d'Héraclius et Basile I^er^ ; mieux que la Serbie, elle évita le danger des guerres civiles. Plus voisine d'ailleurs de la mer et des peuples policés, c'est elle qui, au x^e^ siècle, est à la tête de la civilisation slavo-illyrienne.

Constantin nous a donné une idée des forces militaires de la Croatie au x^e^ siècle. Il lui attribue la faculté de lever une armée de 100,000 fantassins et 60,000 cavaliers. Sa flotte, avant les guerres civiles qui suivirent l'extinction des Porinides, se montait à 80 *sagènes*, capables de contenir chacune 40 hommes, à cent *condures* (2), montées par dix ou vingt hommes (3).

Cela suppose une population de seize cent mille à deux millions d'habitants.

Sur la Serbie, nous n'avons aucun élément d'évaluation. Au reste, l'établissement des populations slaves, dans les régions danubiennes, relativement plus tranquilles et moins ravagées que leurs patries d'origine, profitait singulièrement à leur développement. La grande

(1) Presbyter Diocleas, n° 12, p. 293.

(2) De Muralt. *Essai de Chronogr. byz.*, p. 468 : une bizarre méprise sur ces deux expressions.

(3) *De Adm. Imp.*, c. 31, p. 151.

Chrobatie des Carpathes, où était pourtant resté le gros de la nation, était loin d'être aussi prospère que la Chrobatie illyrienne (1).

Les habitants de la Serbie et de la Croatie n'étaient pas tous des émigrés des Carpathes. Avant l'invasion serbo-croate, il y avait dans l'Illyricum des descendants des vieilles races, des colons d'origine slave, des Valaques (2). C'est dans ces catégories d'habitants que durent se recruter les serfs des campagnes, dont le travail nourrissait les guerriers, et dont les rois croates faisaient aux églises des donations comprenant les hommes et les terres. On *donnait* un certain nombre de serfs avec leurs femmes : « N. et N. cum suis feminis (3). » Dans les incursions des Slaves sur les terres byzantines, il y eut une nouvelle source pour le servage illyrien (4).

Les Slaves avaient en outre rencontré dans les régions de l'Adriatique les débris des nations conquérantes : des Goths (5), des Avars : Constantin assure que ces derniers étaient encore très reconnaissables au milieu des populations slaves (6).

La vie urbaine fut d'abord très-peu développée en Croatie et en Serbie. Les Slaves, dans l'intérieur des terres, détruisirent beaucoup de cités qui ne furent point rebâties (7). Constantin VII nous montre dans les îles d'Illyrie toutes les anciennes villes ruinées et désertes. Des marais se formaient dans les îles dépeuplées ; des pâturages et de grands troupeaux de chevaux recouvraient le sol autrefois cultivé (8).

La difficulté même que l'on éprouve à retrouver l'emplacement des localités slaves citées par le Porphyrogénète ou par le Prêtre de Dioclée prouve bien que ces prétendues villes ressemblaient fort peu aux indestructibles cités de l'antiquité grecque ou romaine : c'étaient plutôt de grands villages aux habitations dispersées (9) : des amas des huttes, et non des cités.

(1) *De Adm. Imp.*, c. 31, p. 151.

(2) Lucius, VI, 5, p. 281.

(3) Dans Lucius, II, 2, p. 62.

(4) Le pape Jean IV fut obligé de racheter des prisonniers. *Anast. Bibl.* — Voir aussi Thom. Archid., c. 10, p. 319, et *De Adm. Imp.*, c. 30, p. 146.

(5) Stritter, I, 148. — Schaf., II, 238.

(6) *De Adm. Imp.*, c. 30, p. 144.

(7) Thom. Archid., c. 7-10, p. 316-319.

(8) *De Adm. Imp.*, c. 29, p. 140 ; c. 30, p. 146. Pourtant la Trébinie (et probablement les autres états illyriens), avait des forteresses, c. 34, p 161.

(9) « Habitant autem incondita quædam tuguria, et longo ab invicem intervallo, et singuli domicilii locum, ut sæpe fit, mutant. » Procope, *Goth*, l. III.

Ils ignorèrent d'abord toutes les élégances de la vie. A l'exemple des anciens barbares de la Péninsule (1), ils n'avaient ni numéraire, ni métaux précieux : Terpemir voulant offrir à un couvent qu'il fondait des ornements d'église, est obligé de s'adresser à l'évêque de Spalatro pour échanger des terres contre de l'or et de l'argent (2).

Plus tard, cependant, ils se livrèrent au commerce, exportèrent leurs bestiaux et les produits de leur agriculture ; les *sagènes* et les *coudures* des Croates, qui avaient promis au pape de ne jamais porter la guerre chez leurs voisins (3), faisaient le commerce sur les côtes de la Serbie maritime, de la Dalmatie et de la Vénétie. Les Paganiens-Narentans eux-mêmes, avec la piraterie, cumulaient le commerce (4) et allaient pour leurs affaires jusque sur les côtes de Sicile (5).

IV

A travers toutes les vicissitudes des populations serbo-croates, essayons de tracer l'histoire de leurs rapports avec l'Empire grec.

Quel droit Byzance avait-elle de les considérer comme ses vassaux ?

D'abord, suivant Constantin, c'est de l'Empereur Héraclius qu'ils ont obtenu la concession des terres qu'ils habitent, terres d'Empire par conséquent. Ils se sont réfugiés auprès de lui, πρόσφυγες παραγένοντο (6). L'auteur insiste à plusieurs reprises sur cette idée, que dès le temps d'Héraclius *l'archôn de Chrobatie* était « le sujet, le serviteur du Basileus, δουλικῶς ἐστὶν ὑποτεταγμένος, *et non pas de l'Archôn de Bulgarie* (7) : observation qui, au temps de Constantin, au temps de la plus grande puissance et des plus grandes prétentions de la Bulgarie, pouvait avoir son importance. Les Serbes étaient également sujets de l'Empereur, τῷ βασιλεῖ ὑποτασσόμενοι, ἔχοντες δούλωσιν καὶ ὑποταγήν.

Il ajoute prudemment : « et comblés par lui de bienfaits. » Ceci, pour les peuples barbares, était toujours la condition de cela.

On peut ajouter à ce témoignage celui des Vénitiens ; « Ces rois,

(1) Strabon, VII, 5, 5.

(2) Lucius, privilége de Terpemir, p. 62.

(3) *De Adm. Imp.*, c. 31, p. 149.

(4) Ibid., c. 31, p. 150.

(5) Dandolo raconte la capture par le Doge Pierre Orseolo, de 40 notables Narentans qui revenaient de commercer dans la Pouille, *de Apuliæ partibus, peractis negotiis.*

(6) *De Adm. Imp.*, c. 31, p. 148.

(7) Ibid., p. 150 ; c. 32, p. 159 : même observation pour les Serbes, encore plus exposés aux prétentions bulgares.

nous dit Dandolo en parlant des princes croates (1), ont de tout temps reconnu tenir leur sceptre des Empereurs de Constantinople : c'est d'eux qu'ils ont reçu la Dalmatie, suivant le témoignage formel de l'histoire, telle que nous la trouvons dans les plus anciens documents des Grecs et des Vénitiens. »

Suivant Constantin, c'est encore des Empereurs grecs que les deux peuples slaves ont reçu le christianisme ; c'est par des prêtres qu'Héraclius avait fait venir de Rome (2) qu'ils furent baptisés.

C'est à un autre Empereur grec, à Basile le Grand, que les Serbes retombés dans le paganisme, les Narentans qui n'en étaient jamais sortis, furent redevables d'une nouvelle série des missions chrétiennes (3) : cette fois, avec l'irrésistible attrait de la lithurgie slave, des livres cyrilliques et d'une église nationale.

A la vérité, il y a eu dans l'intervalle d'Héraclius à Basile I^er^, en même temps qu'une abjuration du christianisme, une répudiation de l'autorité impériale. Les Croates ont subi la domination franque (4). La Serbie maritime, « les Zachlumiens, les Trébiniens, les Kanalites, les Diocléens, les Narentans, ayant secoué les rênes de la monarchie romaine, devinrent indépendants, antocéphales, et n'obéirent plus à personne. » La Serbie septentrionale elle-même aurait pris part à cette rébellion (5).

Basile I^er^, sous le règne duquel la régénération de l'Empire grec coïncida avec la décadence de l'Empire carolingien, fut à la fois dans l'Illyricum le restaurateur du christianisme et de l'influence byzantine (6).

Malgré les réclamations de l'Empereur Louis au sujet de *sa Slavinie* (7), il y eut à l'époque du siége de Bari un grand mouvement sur la côte d'Illyrie en faveur de la suprématie byzantine. Les villes romaines de Dalmatie, en se rattachant à l'Empire grec, entraînèrent avec elles tout l'Illyricum. Toute la Serbie, du Danube à l'Adria-

(1) Dandolo, règne du Doge Pierre Urseolus II. — Lucius II, 4, p. 69.

(2) *De Adm. Imp.*, c. 30, 31, p. 145, 148, 153. On voit que Constantin n'insiste pas moins sur l'idée d'initiation religieuse que sur celle de suzeraineté politique.

(3) *De Adm. Imp.*, c. 29, p. 129.

(4) Terribles récits dans le *De Adm.* c. 30, p, 144, sur la cruauté de cette domination : les Francs donnaient les petits enfants à dévorer à leurs chiens.

(5) *De Adm. Imp.*, c. 29, p. 128.

(6) Les principaux témoignages sur la restauration de la suzeraineté byzantine dans l'Illyricum, sont *Vie de Basile*, c. 52, 54, p. 288, 291 ; *De Adm. Imp.*, c. 29, et un passage de la *Tactique*, qui paraît être de Constantin le vieux, fils de Basile I^er^, p. 1391.

(7) « *Slaviniæ nostræ* » *Epist. Lud. ad. Bas.* — Lucius, II, 2, p. 63.

tique, embarqua ses guerriers sur les vaisseaux ragusains, pour aller combattre les Arabes d'Italie sous l'étendard byzantin. Les plaintes mêmes de l'Empereur Louis contre les Narentans prouvent bien qu'il reconnaissait la domination byzantine au moins jusqu'à la Cettina.

Nous voyons Basile Ier, en 879, s'allier avec le roi des Croates dalmates, Sédesclav, le pousser contre le duc des Croates pannoniens, et chasser d'Esclavonie ce vassal des Francs. Les légionnaires grecs, côte à côte avec leurs alliés croates, replantaient le drapeau de l'Empire sur les bords de la Drave. Malheureusement Sédesclav, l'allié de Basile, le partisan de l'Eglise grecque, était assassiné l'année suivante par Branimir, qui inaugurait son règne par une réaction germaine et latine (1).

Au reste, Basile ne négligeait rien pour faire aimer aux barbares de l'Illyricum la suprématie byzantine : non-seulement il leur apportait le christianisme avec les séductions du cyrillisme, mais il ne parlait pas d'impôts. Au contraire, c'était lui qui autorisait les villes romaines de Dalmatie à payer tribut aux régules de la Croatie et de la Serbie maritime. On parlait avec emphase à la cour de Byzance de la soumission des Slaves à l'Empire romain, de leur obéissance, de leur *esclavage* ; mais si l'Empereur réclamait le droit de donner l'investiture à leurs princes (2), il avait soin de ne choisir que « ceux que les peuples voulaient et choisissaient (3). »

V.

Les Serbes et les Croates avaient longtemps vécu en bonne intelligence avec les Bulgares. Mais pour ces derniers qui avaient la prétention d'étendre leur domination sur tous les pays slaves de la Péninsule, la tentation d'ajouter à leur empire ces deux peuples congénères qu'ils enveloppaient à la fois au nord et à l'ouest, était vraiment trop forte.

Trois princes bulgares entreprirent la conquête de la Serbie. Presiam (vers 840), après trois années de guerre, finit par être complétement battu. Boris (vers 887), qui voulut venger son père, ne fut pas plus heureux : les Serbes lui enlevèrent ses machines et firent son fils prisonnier (4).

(1) Dandolo, a. 879.
(2) *De Adm. Imp.*, c. 30, p. 147. — Thomas Archidiac., c. 10, p. 319.
(3) *De Adm. Imp.*, c. 29, p. 129.
(4) *De Adm. Imp.*, c. 32, p. 154.

Ce furent les guerres civiles qui abattirent ces indomptables, livrèrent la Serbie entre les mains de Siméon. La Serbie, placée entre l'Empire grec et l'Empire bulgare, devint ce qu'avait été autrefois, ce qu'était encore l'Arménie entre les dominateurs de l'Asie et les Romains : le champ de bataille de deux influences. Chacun des deux souverains, le Tsar et le Basileus, nourrissait à sa cour quelque prétendant, frère ou neveu du prince régnant, qu'il jetait à un moment donné dans la Serbie pour produire une révolution favorable à ses intérêts.

Dans la lutte entre Léon le Sage et le Tsar Siméon, la Serbie fut toujours une alliée pour l'Empire pacifique et protecteur de Byzance, une ennemie pour l'Empire envahissant et agressif des Bulgares. Les plus sages de ses princes s'étaient efforcés de garder la neutralité : Peter (891-314) avait été choisi par Siméon pour être le parrain d'un de ses fils et lui avait rendu le même honneur. Mais en somme, c'était l'influence byzantine qui dominait : ce même Peter recevait, malgré Siméon, les ambassadeurs de Romain Lécapène, et c'est pour cet acte d'indépendance qu'il fut renversé ; c'est à l'Empereur grec que Paul (915-921), un des successeurs de Peter, bien qu'établi sur le trône par les Bulgares et d'abord soutenu par eux contre les Romains, finissait ensuite par prêter hommage ; c'est encore à l'Empereur grec que son successeur Zacharie (921-924), vainqueur des Bulgares, envoyait les armes et les têtes coupées de ses ennemis ; c'est comme ami de Byzance que la Serbie fut envahie par Siméon.

La conquête de la Serbie par les Bulgares fut un épisode d'une des grandes guerres entre Siméon et Léon le Sage. Siméon envahit le pays, accompagné d'une armée et d'un prétendant. L'ami des Romains, Zacharie, fut chassé, mais l'ami des Bulgares, Tcheslav, ne fut pas mis à sa place. Siméon comptait avoir faite la conquête pour lui-même. Les joupans serbes qu'il avait convoqués sous prétexte de leur faire reconnaître son candidat, furent traiteusement jetés en prison, tandis que leur pays était occupé, le prétendant pris pour dupe et ramené en Bulgarie. Il paraît que la Serbie ne se soumit pas sans résistance ; elle fut détruite, mais non conquise.

Une partie de la population se fit exterminer : le reste fut emmené en Bulgarie ou s'enfuit chez les Croates et chez les Grecs. Quand le prince Tcheslav (1), sept années après ces événements, revint dans

(1) Règne de 931 à 959.

son pays, il ne trouva, dans toute la contrée, dit le Porphyrogénète, que cinquante hommes, sans femmes ni enfants, qui vivaient de leur chasse. Au lieu d'une nation, une bande de boucaniers sauvages. Bien que ce prince fût celui-là même qui était venu en Serbie comme candidat des Bulgares, ce fut encore à l'Empereur grec qu'il s'adressa. Grâce à lui, il put rassembler son peuple dispersé : il en vint des montagnes de Croatie, il en vint de la Romanie, d'autres s'échappèrent de Bulgarie et se rendirent d'abord à Constantinople, où Lécapène les pourvut de vêtements et les combla de présents.

La restauration de la Serbie, sous la protection des Grecs, par les bannis réfugiés sur le territoire de l'Empire, fut donc une œuvre byzantine, une réaction contre la conquête bulgare, la revanche de Lécapène contre Siméon.

Sous Constantin VII, jamais l'union des Grecs et des Serbes n'avait été plus étroite.

Les Grecs avaient compris que la Serbie, pour le moment, leur était plus utile à conserver comme pays indépendant que comme pays sujet ; les Serbes, que le danger de conquête, pour le moment, ne venait pas de Constantinople. Il n'y avait plus de parti bulgare dans ce pays que les Bulgares avait ravagé : Tcheslav, rétabli par les Romains, est maintenant complétement soumis à l'Empereur : ἐστὶν ὑποτεταγμενος δουλοπρέπως τῷ βασιλεῖ Ρωμαίων ; car c'est par le concours du Basileus, grâce à ses bienfaits innombrables, qu'il a pu restaurer son pays et qu'il a été fermement établi sur le trône (1). »

Quant à la Croatie, elle avait contribué pour sa part au maintien de l'équilibre politique dans la Péninsule. C'était elle qui avait empêché l'accomplissement du rêve de Siméon, l'extension de l'Empire bulgare jusqu'au golfe de Venise ; c'était elle qui avait rendu inutile la barbare dépopulation de la Serbie ; elle avait donné asile aux émigrés ; elle avait exterminé jusqu'au dernier homme (πάντες), si nous en croyons Constantin, une armée bulgare envoyée contre elle après la conquête de la Serbie, et commandée par Alogobotur (2). Les montagnes de la Croatie avaient été la citadelle de l'indépendance slavo-illyrienne contre l'ambition bulgare. La Croatie, au nord, bien mieux que Durazzo au sud, rendait impossible aux descendants de Siméon la domination de l'Adriatique.

(1) *De Adm. Imp.*, c. 32, p. 152 et suiv.
(2) *De Adm. Imp.*, c. 32, p. 158.

VI.

Au temps de Constantin (913-959), régnèrent en Croatie, d'abord trois rois dont il a fait l'histoire : Crésimir (900-914), Miroslav (914-918), Pribunia, l'assassin du précédent ; puis, après les guerres civiles qui suivirent le régicide, Tomislav vers 920 : c'est sous le règne de ce prince qu'eut lieu le synode anti-cyrillique de Spalatro, et que Siméon fut vaincu par les Croates ; puis Godimir, vers 940, puis Crèsimir II, vers 958.

En Serbie régnèrent Peter, Paul, Zacharie, puis le Tsar de Bulgarie, puis Tcheslav. Les successeurs de ces princes ne nous sont connus, ni par Constantin VII, ni par aucun autre historien : l'obscurité est complète.

La première partie du règne de Constantin VII (913-928), coïncide avec une période fort agitée de l'histoire illyrienne : invasions de Siméon, guerres civiles en Croatie, discordes religieuses sur l'Adriatique. Avec la seconde partie de son règne (928-958), une période d'apaisement remarquable : certaines régions cessent même d'avoir une histoire. Nous profiterons de ce grand calme, pour examiner quelle était la nature des rapports de vassalité entre Byzance et les Slaves d'Illyrie.

Nous avons vu Constantin VII s'arroger le droit de donner *des ordres* à leurs princes et ne leur accorder que le titre d'*archôn*.

Les princee serbes de cette époque ne nous ont pas laissé de documents, au moyen desquels nous puissions contrôler le témoignage de Constantin sur ces usages diplomatiques. Mais les princes croates, plus civilisés, ont reçu des lettres et ont écrit des priviléges. Or, on ne voit pas qu'avant la fin du x^{e} siècle, ils aient eu les honneurs de la royauté. Les titres qu'on leur donne ou qu'ils prennent eux-mêmes ne sont guère plus relevés que celui que leur accorde la chancellerie byzantine. Le pape Jean VIII, en 879, écrivant au prince croate Sédesclav, l'appelle Comte des Slavins. Il donne le même titre à son successeur Branimir (1). Terpemir, en 838, et Muntimir, en 892, ne prennent dans leurs priviléges que le titre de Duc (2). Il n'y eut pas de *Rois de Croatie* avant Dircislav (994-1000), assure l'archidiacre Thomas (3).

(1) Mansi, XVII, 117-119, 125, 126, etc.
(2) Dans Lucius, II, 2, p. 61 et 65.
(3) Thom. Archid., c. 13, p. 320.

A ces titres modestes, ils joignaient ordinairement quelque dignité du palais de Byzance, qui témoignait mieux encore de leur dépendance vis-à-vis l'Empire : celle de Protospathaire, ou celle de Patrice. Michel de Zachlumie reçut du Porphyrogénète la dignité de protospathaire (1), le Ban de Dioclée s'intitule vers 1018 ou 1042 « Banus Imperialis Protospatharius (2). »

Il est possible qu'au temps du Porphyrogénète les princes croates ou serbes aient mis en tête de leurs actes publics le nom de l'Empereur de Constantinople. Mais Terpemir en 838 ne nomme que l'Empereur franc; Muntimir en 892, faute d'être encore bien décidé entre les deux influences, ne nomme personne ; Dircislav qui doit sa couronne aux Empereurs de Byzance, les nomme par reconnaissance ; (3) « Regnantibus Dominus nostris Basilio et Constantino (4). Crésimir IV qui veut obtenir du pape la confirmation de sa royauté, et un nouvel écrin d'ornements royaux, donne au pontife romain le pas sur l'Empereur : « Beatissimo Papa Nicolao universaliter mundo apostolicante, in Orientis partibus Comneno Imperatore (5). »

La Serbie plus voisine de Constantinople, était naturellement astreinte à des devoirs de vassalité plus exacts.

Les rapports amicaux de la Serbie avec Byzance commencèrent à s'altérer lorsque, d'une part, la chute de l'Empire bulgare eut rendu moins précieuse pour Byzance, la conservation de l'indépendance des Serbes, lorsque, d'autre part, la turbulente Dioclée eut saisi la prépondérance dans le pays.

VII.

La Serbie danubienne, même après son repeuplement par Tcheslav, se trouva affaiblie au point d'en perdre son ancienne suprématie sur la Serbie maritime, et, au moment où le Porphyrogénète écrivait l'histoire des guerres civiles de la grande Serbie, le rôle des petites Serbies (Dioclée, Trébinie, Chérénanie, Podgorie), était déjà commencé.

L'âme de cette *tétrarchie,* comme l'appelle le Prêtre de Dioclée (6), c'était le pays de Dioclée, ou, pour employer son expression, la

(1) *De Adm. Imp.*, c. 33, p. 160.
(2) Lucius, I, 8, p. 81.
(3) Thom. Arch., c. 13, p. 321. — Lucius, II, 8, p. 79.
(4) Basile II et Constantin VIII.
(5) En 1059. — Lucius, II, 15, p. 96.
(6) Presbyter Diocleas, n° 12, p. 293.

région de la Zenta : *regio Zentæ*. Elle se composait d'abord du bassin de la Moratcha, un affluent du lac de Scutari, et du massif élevé qui se dresse entre le golfe de Cattaro et le bassin de la Moratcha : en un mot, elle répondait au Monténégro d'aujourd'hui. La région de la Zenta, c'est ce plateau inexpugnable où s'élève aujourd'hui l'héroïque petite ville de Cettinié, avec sa curie naguère encore couverte de chaume, où les sénateurs monténégrins siégeaient sur des bancs de bois. Ce plateau, c'est le vrai Monténégro. Qui le possède, a l'empire de la Croatie rouge. C'est de là que les pâtres diocléens du x^e^ siècle descendaient, soit pour conquérir, c'est-à-dire pour soumettre à une contribution de guerre, Scutari ou Dulcigno ; soit pour étendre leur domination sur la Trébinie et la Zachlumie : car eux aussi s'arrêtaient aux rochers narentans : cette république de clephtes respectait la république des pirates ; ils trouvaient là aussi dur qu'eux-mêmes. Ils tournaient plutôt vers le Nord et à travers la Rascie couraient jusqu'au Danube. Aussi la terre montagneuse de Zenta était-elle plus précieuse à leurs yeux que toutes les plaines qu'ils conquéraient à volonté : chaque fils de prince en voulait sa part. La terre de Zenta était comme la terre sacrée de la banlieue de Rome, l'*ager romanus*, dont les plébéiens s'obstinaient à réclamer éternellement quelque parcelle, plutôt que d'aller posséder loin de Rome des provinces. Radoslav, un de leurs princes, invité par ses frères à conquérir tout le littoral jusqu'à la Narenta, craint, en gagnant un royaume, de perdre son lopin de la Zenta. « Alors ses deux frères lui prêtèrent un serment, et lui souscrivirent une promesse, assurant que lui et ses héritiers conserveraient sa terre de la Zenta (1). »

Tous étaient guerriers, comme leurs descendants actuels, où « tout le monde porte le fusil depuis l'évêque jusqu'au berger. »

Si le pays était petit, l'ambition, l'outrecuidance étaient grandes : l'orgueil diocléen ne le cédait pas à l'orgueil et aux prétentions de Byzance. Quand leur historien national, le Prêtre de Dioclée, parle du mariage d'un de leurs princes, il ne craint pas de dire : « In diebus illis lætata est omnis terra » (2), et en parlant de leurs victoires : « Et ex illâ die conticuit terra in conspectu Regis (3). »

Dans leurs guerres civiles du x^e^ et du xi^e^ siècles, ils déployèrent une énergie, une férocité toutes barbares. Un de leurs princes invite

(1) Presbyter Diocleas, n° 16, p. 299.
(2) Ibid , n° 9, p. 290.
(3) Ibid., n° 16, p. 299.

à sa table ses cousins et compétiteurs : cédant aux conseils de sa femme, il les fait égorger jusqu'au dernier. Arrivent ses évêques et ses abbés pour lui reprocher son crime. « Le Roi aussitôt, saisi de repentir, pleura amèrement, et, comme ils étaient ses frères, il ordonna de les ensevelir honorablement (1) ». Les larmes de notre Childebert sur le meurtre de ses neveux égorgés par lui ! Un autre a fait la paix avec deux de ses compétiteurs et leur donne l'hospitalité dans son palais. « Et il commença à les chérir grandement, et *valde cœpit eos diligere* ; et le roi faisait cela pour tromper Gradina, leur frère, l'attirer chez lui et les perdre tous ensemble (2). » Une arrière-pensée digne de notre grand Clovis ! Il y a là aussi un caractère de femme, la reine Jaquinta, qui ne le cède pas en froide cruauté, en séductions meurtrières, en facilité à prodiguer le poison, en fureur de régner sous le nom de ses enfants, à notre célèbre Frédégonde (3).

Tel est le pays qui allait diriger pendant quelque temps les destinées de la Serbie. Au temps de Douchan, la Rascie était devenue la Serbie elle-même et les Serbes n'étaient plus alors connus que sous le nom de Rasciens (4) ; mais la Dioclée et la Serbie maritime n'ont pas eu un moindre honneur aux x^e^ et xi^e^ siècles : leur écrivain anonyme a pu intituler l'histoire qu'il leur a consacrée : « Regnum Slavorum ». C'était la Slavie par excellence.

CHAPITRE IV.

LES VASSAUX ILLYRIENS : LES VILLES DALMATES.

I.

Le Porphyrogénète raconte qu'après le destruction de la Dalmatie romaine par les Slaves et les Avars, les Romains réussirent à se maintenir dans les places maritimes, et qu'il y avait de son temps sept villes de Dalmatie dont les habitants portaient encore le nom de Romains.

(1) Presb. Diocl., n° 22, p. 300.
(2) Ibid., n° 23, p. 301.
(3) Ibid., p. 300-301.
(4) Schafarick, II, 262.

C'étaient Raousin, Aspalatho, Tetrangouris, Diadora, Arbè, Becla et Opsara (1) ; c'est-à-dire Raguse, Spalatro, Trau, Jadera ou Zara, Arbe, Veglia et Osero.

Les quatre premières de ces villes étaient situées sur le continent. Elles durent leur conservation, en dépit des Slaves, des Avars, des Croates et des Serbes, à leur situation topographique. Raguse était d'abord située sur un rocher à pic (2), au pied duquel, dans des temps plus tranquilles, s'est élevée la ville nouvelle ; Spalatro, dans une presqu'île rocheuse, et son premier développement fut protégé par les murs presque pélasgiques du vieux palais de Dioclétien (3) ; Trau, dans une autre petite péninsule qui n'était rattachée au continent que par un isthme étroit « comme un petit pont (4) » ; Zara, moitié sur le continent et moitié sur des îles ; Veglia, Arbe et Osero, dans trois îles du golfe de Quarnero. Ce furent la mer et les rochers qui firent le salut des sept villes, comme celui de tant de glorieuses cités rebâties ou conservées au milieu des ruines de l'ancien monde : Monemvasia, Arkadia, Gaëte, Amalfi, Naples, Venise, etc., pour ne parler que des vassaux ou sujets de Byzance.

Ces villes dalmates, sujettes de l'Empire, avaient dans l'Empire grec ce caractère spécial qu'elles y représentaient le latinisme : la langue, les mœurs, les tendances religieuses des Romains d'Occident. Les populations slaves ne s'y sont pas trompées : elles ont donné aux Dalmates le nom de *Valaques de la mer*, Moro-Valaques ou Morlaches : « In illo tempore (5), dit le Prêtre de Dioclée, Romani (illi) vocabantur, modo Morovlachi : hoc est Nigri Latini » : ce qui d'ailleurs est une confusion d'étymologies, entre le grec μαῦρος, noir, et le slave, *more*, la mer.

Or la présence, sur le territoire de l'Empire de cette autre Roumanie, non point grossière et barbare comme les petites Roumanies du Pinde et du Balkan, mais égale en civilisation à n'importe quelle province byzantine ; l'existence dans les provinces slavo-illyriennes, d'une société latine aussi éclairée que la société hellénique, et disposant des mêmes moyens d'action sur les barbares était un fait d'une importance considérable pour l'avenir de ces contrées.

La situation que les citoyens de ces villes avaient d'abord choisie

(1) *De Adm. Imp.*, c. 29, p. 128 ; c. 30, p. 147.
(2) Ibid., c. 29, p. 136, et les Notes de Banduri.
(3) Ibid., ibid., p. 137.
(4) Ibid., ibid., p. 138 « ponticuli instar. »
(5) Au temps de l'invasion des Slaves. Presbyter Diocleas, n° 4, p. 228.

comme un refuge, se trouva ensuite la plus favorable au développement de leur puissance.

Raguse était située à la fois sur la mer et sur l'une des routes les plus importantes qui traversent le massif des Alpes Bosniaques : la route de la Narenta, qui, par Mostar et le mont Ivan, gagne la Bosnie et le Danube. Au temps de Basile Ier et du siége de Bari, elle avait une marine si puissante, que ses vaisseaux suffirent à transporter en Italie toutes les armées de la Dioclée, de la Zachlumie, de la Croatie, de la Serbie (1). Sur terre, elle devint la capitale d'un petit état, composé des deux Cattaro, de Budua et de Rosa. « Elle était la métropole de toute la nation, dit le Biographe de Basile, τοῦ ὅλου ἔθνους μητρόπολιν (2) ».

Spalatro eut également cette bonne fortune de se retrouver sur l'ancienne voie Gabinienne, qui anciennement allait de Salone au Danube : elle passe aujourd'hui à Liuvno On peut dire que cette ville nouvelle sortit des ruines de Salone, la ville romaine, comme Raguse était sortie des ruines d'Epidaure, la ville grecque (3).

Le Porphyrogénète qui s'est arrêté à décrire en véritable archéologue les ruines de Salone ne donne aucun détail sur sa destruction par les Slaves. L'Archidiacre de Spalatro, mieux renseigné ou plus hardi, n'hésite pas à entrer dans le dernier détail, à nous montrer les Salonitains méritant leur chute par l'oubli de toutes les vertus, à nous peindre les rudes assauts livrés à la vieille cité par les barbares, à nous faire entendre le grincement des balistes et le sifflement des flèches, puis, après le sac de la ville, les gémissements des vierges et des matrones emmenées en esclavage. Il raconte tout au long la dispersion des habitants, leur fuite dans les îles, enfin le conseil tenu par les exilés et leur résolution de se fortifier dans l'ancien palais de Dioclétien : *Palatium*, d'où Aspalathum (4).

Sur ce prodigieux monument du persécuteur des chrétiens, aux murailles énormes, formées de blocs quadrangulaires rattachés par des crampons de fer, de sombres légendes couraient dans le pays : ce *Buphium salonitanum Dalmatiæ* de la *Notitia* (5), avait été bâti par Dioclétien pour faire travailler les chrétiens : ne pouvant continuer à les exterminer, sans dépeupler la terre, ainsi que le lui avait

(1) *Vie de Basile*, c. 55, p. 293.
(2) Ibid., c. 53, p. 289.
(3) *De Adm. Imp.*, c. 29, p. 136-138. — Thom. Archid., c. 8, p. 318-319.
(4) Thomas Archidiaconus, c. 7-10, p. 316-319.
(5) *Notitia imperii Occidentis*, c. 10, édit. Bœcking., p. 49.

fait observer un courtisan judicieux, il avait songé pour eux aux travaux forcés à perpétuité (1). D'autres assuraient que les immenses souterrains de cet *ergasterium*, où les habitants pauvres de Spalatro trouvèrent un refuge provisoire (2), avaient servi pour torturer cruellement les saints (3).

Spalatro hérita complétement de Salone la grande cité dalmate, « grande comme la moitié de Constantinople » assure le Porphyrogénète (4), elle prit les pierres pour ses maisons, la voie Gabinienne pour son commerce, les reliques de ses saints, Anastase et Domnius, pour ses églises (5) ; mais le meilleur de cet héritage, ce fut la suprématie métropolitaine sur l'Illyrie ; le ressort de l'archevêché de Salone, transporté, sans perdre son ancien nom dans la ville nouvelle, s'étendit jusqu'au Danube (6), sur toute l'Illyrie slave.

II.

Les sept villes dalmates, avec quelques îles qui échappèrent aux barbares, telles que les Choara, Lastobon (7) constituaient, après l'immigration serbo-croate, le thème byzantin de Dalmatie, ou plutôt elles étaient les débris de ce thème jadis un des plus « illustres » de l'Empire (8).

Zara en était la métropole administrative, Raguse la métropole commerciale, Spalatro, la métropole religieuse.

Les Byzantins désiraient vivement conserver cette province, riche et commerçante, mais la conservation de ce littoral dépendait de la force navale que l'on conserverait dans l'Adriatique.

Or, assez rapidement, surtout après la conquête serbo-croate, la puissance maritime de Byzance diminua dans ces parages, et il fallut de bonne heure que, dans l'intérêt de leur sécurité, les Dalmates reprissent l'exercice du droit de guerre et s'associassent aux Vénitiens : « *Quamvis sub Græcorum dominio, proprio tamen Marte, arma cepisse*, » dit Lucius (9).

(1) Thomas Archid., c. 4, p. 314.
(2) Ibid., c., 10, p. 319.
(3) *De Adm. Imp.*, c. 29, p. 138.
(4) Ibid., c. 29, p. 126.
(5) Thom. Archid., c. 12, p. 320.
(6) Ibid., c. 11, p. 320. — Privilége de Terpemir, dans Lucius, p. 62.
(7) *De Adm. Imp.*, c. 36, p. 164, etc.
(8) Ibid., c. 30, p. 141.
(9) Lucius, I, 16, p. 57.

Ils allèrent plus loin et essayèrent de reprendre la libre disposition de leur hommage.

En 806, une députation des villes latines se rendit auprès de Charlemagne, avec de grands présents : il y avait là le doge de Venise, le maire et stratège de Zara, Paul, l'évêque de la même ville, Donatus. C'était une défection en masse de tous les sujets de Byzance dans les régions adriatiques. Mais « une flotte fut envoyée par l'Empereur Nicéphore, sous le commandement du patrice Nicétas, pour recouvrer la Dalmatie (1). »

Dans les deux traités conclus par l'Empire grec avec Charlemagne et avec Louis le Débonnaire (2), les villes dalmates furent reconnues comme sujettes de Byzance.

L'occasion qui avait manqué aux Dalmates pour s'émanciper de l'Empire au temps de Nicéphore, ils la trouvèrent au temps de la maison d'Amorium, et, comme les peuples slaves, « secouèrent les rênes de la domination romaine. »

Mais l'attaque dirigée par les Sarrasins contre Raguse, vers 841, les força d'implorer le secours de l'Empereur légitime qui était alors Basile le Macédonien. Ils rentrèrent, toujours comme leurs voisins du continent, dans la dépendance de l'Empire et firent la campagne de Bari (3). Basile leur rendit un double service en les délivrant des Sarrasins et en leur procurant un accommodement avec les Slaves. Il les autorisa à ne donner au stratège de Dalmatie qu'un faible tribut, « pour témoigner de leur sujétion et soumission aux Empereurs romains et à leurs stratèges » ; avec le reste, ils achèteraient la paix au prix d'un tribut annuel payé aux Slaves.

La position des Dalmates était en effet intolérable : s'ils voulaient s'étendre sur terre, ils étaient attaqués par les Croates ; s'ils voulaient faire des établissements dans les îles, ils étaient réduits en esclavage par les Narentans. D'ailleurs, ils avaient des vignes et des terres sur des portions du continent où les petits princes slaves exerçaient leur souveraineté. La remise du tribut les tira d'affaire : Spalatro, la plus grande des sept villes après Raguse, paya au roi des Croates deux cents nomismata, Zara cent-dix, les quatre petites cités cent. Quant à Raguse qui avait des vignes dans deux états, en Trébinie et en Zachlumie, mais qui en imposait d'avantage à des régules

(1) Eginhard, *Annales*, a. 806, et *Vita Caroli*. — Lucius, I, 15, 15, p. 50.
(2) Eginhard, *Annales*, a. 817. — Lucius, I, 15, p. 51.
(3) *Vie de Basile*, c. 55, p. 293. — *De Adm. Imp.*, c. 29, p. 131, etc.

moins puissants, elle se contenta de donner à chacun d'eux trente-six nomismata (1).

Pendant toute cette période, les monuments, avec des intermittences fort explicables, signalent en Dalmatie la présence d'un stratège byzantin. Il est possible que, comme à Cherson, en Crimée, il fût choisi parmi les habitants. Paul de Zara, dont il est question en 806, semble bien avoir été un de ces stratèges : les stratèges de Dalmatie, en effet, résidaient à Zara, et joignaient ordinairement à cette fonction impériale la dignité élective et municipale de maires ou *prieurs* de Zara.

Après la restauration de l'autorité impériale par Basile, il est encore question d'un stratège de Dalmatie et d'un tribut à lui payer.

Dans un passage des *Cérémonies* (2), qui est du temps de Léon VI, le stratège de Dalmatie occupe avec celui de Cherson les deux dernières places de la liste officielle. Il est mentionné dans ce passage, comme dans les documents croates, avec les titres de Proconsul (*Anthypatos*) et Protospathaire, et il est un de ceux qui n'ont d'autre traitement que les *coutumes* qu'ils lèvent annuellement dans leurs provinces (3).

Pourtant la Dalmatie ne figure plus dans la liste des thèmes de l'Empire dressée par le Porphyrogénète. Il n'en parle qu'en passant, nous la donne pour une région de l'Italie et se borne à observer qu'elle fut la patrie « du plus impur et du plus criminel des hommes, l'Empereur Dioclétien (4). »

La série des stratèges dalmates continue cependant après Constantin. En 986, sous Basile II et Constantin VIII, un certain Maius s'intitule dans un document, « maire de Zara et Proconsul des Dalmaties : Prior supradictæ civitatis et Proconsul Dalmatiarum (5). »

C'est à cette époque, vers 998, que Basile II, voulant se consacrer entièrement à sa guerre de Bulgarie, confia au doge de Venise, suivant le chroniqueur vénitien, la protection de ses sujets dalmates et le gouvernement de l'Adriatique : « Cum permissione Basilii et Constantini Imperatorum constantinopolitanorum..... domi-

(1) *De Adm. Imp.*, c. 30, p. 47. — Dans Thom. Archid., c. 10, p. 319, l'indication de cet accommodement.

(2) *Cérémonies*, II, 50, p. 697 ; II, 52, p. 713, 728.

(3) Ibid., II, 50, p. 697.

(4) *Thèmes*, II, 9, p. 57-58.

(5) Dans Lucius, II, 9, p. 81.

nium Dalmatiæ primitus acceperunt (1) » : ce qui dut sans doute amener la supression de la stratégie de Zara.

Reprise par l'Empire grec, après les grandes victoires de Basile II, la souveraineté de la Dalmatie fut de nouveau et définitivement cédée aux Vénitiens sous Alexis Comnène (2).

III.

Ce que nous venons de dire sur les cités dalmates, nous permet d'aborder deux points intéressants de l'histoire de l'Illyrie au x^e^ siècle : 1° les affaires ecclésiastiques ; 2° la police de l'Adriatique.

Six des villes dalmates étaient situées sur le littoral de la Croatie, la septième, Raguse, sur celui de la Serbie, entre la Zachlumie et le Kanalè.

Une fois en paix avec leurs voisins, leur histoire se confond avec celle des Slaves ; leur population se recrute parmi eux : l'Archidiacre Thomas nous montre le mélange des Slaves et des Latins à Raguse et à Spalatro (3). Il y a une demi-slavisation des Dalmates, et, de plus en plus semblables aux Slaves, ils exercent sur eux une influence encore plus grande. La langue et la race latine conservent d'ailleurs pendant longtemps la prépondérance.

Le commerce multiplia les relations entre les Slaves de l'intérieur et les Latins du littoral. L'exportation des produits agricoles de la Slavie pouvait, à la rigueur, se faire par quelques ports croates ou serbes : Nona, Scardona, Sébéniko, Almisso, Stagno, etc. Mais les meilleurs ports, c'étaient ceux des cités dalmates.

Le lien le plus fort, ce fut la religion. Les Slaves, nouveaux chrétiens, n'avaient point encore de saints nationaux. La Dalmatie de Dioclétien était au contraire pleine de tombeaux de martyrs et de confesseurs. Jean IV avait fait transporter à Rome beaucoup de leurs reliques (4) ; mais il en restait. Dans les ruines de Salone, les citoyens de Spalatro retrouvaient le corps du premier évêque dalmate

(1) Dandolo, p. 227. — Lucius, II, 4, p. 69. — Les *Monumenta spectantia historiam Slavorum meridionalium*, publiés par les soins de l'Académie jugo-slave d'Agram, Agram 1868, 8°, contiennent deux documents de 1018, dans lesquels les villes de Veglia (Krka) et Osero s'engagent envers le doge Otton à payer annuellement à Noël, l'une 30 peaux de renard, l'autre 40 peaux de martre.

(2) Lucius, II, 8-9, 16, p. 69-85, 100-103. — Dandolo, p. 250.

(3) Thomas Archid., c. 8, 18, p. 319.

(4) Anastas. Biblioth., dans Muratori, t. III, *pars* I. — Thom. Archid., c. 10. p. 316.

S. Domnius et de S. Anastase (1) : ils élevaient au premier une église dans ce qui avait été un temple de Jupiter, suivant l'Archidiacre (2), un *cubiculum* de Dioclétien, suivant le Porphyrogénète (3). Raguse avait S. Pancrace, Trau avait S. Laurent le Martyr, Zara S^te^ Anastasie et S. Chrysogone, etc. (4).

Les saints, les martyrs, les confesseurs des Latins devinrent forcément ceux des Slaves. Les rois serbes et croates, qui s'intitulaient rois par la grâce de Dieu : « (Deo largiente, divino munere juvatus.... divino spiramine) », qui parlaient de leurs ancêtres « de bienheureuse mémoire » : (beatæ memoriæ), qui écrivaient leurs actes au nom de la Très-Sainte Trinité, qui aspiraient, comme plus tard S. Vladimir, S. Siméon, S. Saba, aux gloires du ciel, ne le cédaient pas en pieuses libéralités aux rois occidentaux. Les premiers documents qu'ils nous aient laissés ont pour objet des fondations de couvents, des donations de terres ou de serfs aux églises. S. Domnius, de Spalatro, est toujours le plus favorisé (5). C'est dans cette ville, étrangère à leur autorité, qu'ils voulaient être ensevelis ; on y trouvait le tombeau du « Magnifique roi Crésimir et de beaucoup d'autres rois et reines (6). » Aussi l'Archidiacre Thomas rend-il témoignage de leur munificence envers son église.

Un des plus anciens monuments de ces libéralités est le privilége de Terpemir (838). Dans le préambule où il s'intitule lui-même « le pécheur Terpemir, Duc des Croates » ; il explique pour ses sujets, peu lettrés sans doute, l'utilité des écrits et des parchemins en matière de donation. Généralement ces sortes de documents se terminaient par une imprécation :

« Et si quelqu'un, enflammé des feux de l'avarice, ou élevé sur les cornes de l'orgueil, se permet de retirer quelque chose, ou de nuire, si peu que ce soit, *aliquo modulo*, à l'effet de cette donation, qu'il encourt la colère du tout-puissant Arbitre des cieux et Sauveur du monde ; qu'il soit lié de l'indissoluble anathème Maranatha des 318 Pères ; qu'il soit séparé par le jugement de Dieu de ses parents, de sa patrie, de son épouse, de ses enfants ; que descendent

(1) Thomas Arch., c. 12, p. 320.

(2) Ibid., c. 11, p. 320.

(3) *De Adm. Imp.*, c. 29, p. 137.

(4) Ibid., c. 29, p. 137-139. — Lucius, II, 8, p. 76 : donation de Crésimir IV à S. Chrysogone.

(5) Priviléges de Terpemir, Muntimir, etc., dans Lucius.

(6) Thom. Archid., c. 16, p. 325.

sur lui, sur sa maison, sur ses adhérents, les dix plaies qui frappèrent l'Egypte ; que la lèpre de Naaman ne le quitte jamais ; que la terre l'engloutisse comme Dathan et Abiron ; qu'au jour du grand jugement, il aille recevoir sa récompense avec le diable, avec ses anges hideux, avec Judas Iscariote, traître au Christ, dans la géhenne du Barathrum, où le feu ne s'éteint jamais, où les vers qui rongent les impies ne meurent jamais (1) ! »

Les divisions ecclésiastiques de l'Illyrie comprenaient à la fois des territoires serbes ou croates et des territoires dalmates ; et, en général, le chef-lieu épiscopal d'une contrée en majeure partie habitée par les Slaves se trouvait être une ville latine.

Ainsi, vers 925, à l'époque du premier concile de Spalatro (2), la Dalmatie était partagée entre deux ressorts métropolitains : celui d'Antibari pour la Dalmatie méridionale, celui de Spalatro pour la Dalmatie septentrionale : il y avait à la tête de l'Illyrie slave, une ville latine pour le nord, une ville grecque pour le sud.

Parmi les évêchés de la Dalmatie méridionale, Raguse, Dulcigno, Cattaro, pas une ville qui soit franchement slave. Parmi ceux de la Dalmatie septentrionale, Osero, Trau, Arbe, Veglia, Zara, Nona, Belgrade, remplacé ensuite par Scardona, beaucoup plus tard, Stagno, puis Knin, dont l'évêque était moins un prélat que le grand aumônier du roi des Croates, on ne trouve que quatre villes slaves. Dans toute la Dalmatie, les évêques slaves se trouvèrent donc en minorité ; la majeure partie des chrétiens slaves étaient subordonnés à des évêques latins.

Or, la Dalmatie romaine qui était toute dévouée à l'influence latine, qui avait reçu de Rome son organisation épiscopale au temps du légat Jean de Ravenne (3), devait naturellement combattre l'influence religieuse de Byzance.

Nous avons vu l'Orient et l'Occident, Héraclius et Jean IV, le Franc Martin et l'Empereur grec Basile, agir tour à tour sur les Slaves, et se succéder dans l'œuvre de leur mission. La trace de cette lutte ancienne se retrouve aujourd'hui dans la distribution de l'Illyricum entre les diverses communions : la Croatie acquise à l'Eglise romaine, le Monténégro et la Serbie à l'Eglise grecque ; la ligne de démarcation se trouvant en Bosnie, dont les chrétiens grecs sont can-

(1) Dans Lucius, II, 2, p. 62, 65, etc.
(2) Thomas Archid., c. 15, p. 321.
(3) Thomas Archid., c. 11, p. 320.

tonnés sur la Save et la Drina, les chrétiens latins sur le Verbas (1).

La rivalité des deux propagandes se manifesta surtout à partir du moment où la propagande grecque prit la forme du cyrillisme. La question se posa nettement entre les deux nationalités latine et slave, entre les deux influences romaine et byzantine. Trois épisodes célèbres : la tentative de Jean VIII pour arrêter le cyrillisme en Dalmatie (vers 872), à l'époque même où Basile Ier le patronait si énergiquement ; le premier concile de Spalatro, en 925, sous Jean X ; le deuxième concile de Spalatro, sous Alexandre II (1061-1073).

La lutte de l'Eglise cyrillique et de l'Eglise latine en Dalmatie, sous Jean VIII, n'était qu'un épisode de la lutte qui se poursuivait dans la grande Moravie entre Méthode et les évêques allemands.

Dans la lettre de Jean VIII au clergé de Salone, on voit percer la plus grave préoccupation du pape : un soulèvement possible des Slaves, à l'instigation de Byzance, contre l'Eglise et le clergé latin : « Et si vous craignez, en cas de retour vers nous, quelque chose de la part des Grecs et des Slaves, sachez que nous aurons soin de vous soutenir de notre autorité ».

Les efforts du pape eurent peu de résultats. Le moment était peut-être mal choisi pour s'attaquer à l'église cyrillique. La Bulgarie de Boris, la Moravie de Sviatopulk, le monde slave tout entier était ébranlé par les discussions religieuses, flottait indécis entre Rome et Constantinople. Il n'était point sage de l'éloigner de Rome en poursuivant à outrance la liturgie slave. L'année suivante se place le voyage de S. Méthode à Rome et la justification du cyrillisme par Jean VIII.

La seconde attaque eut lieu sous le règne du Porphyrogénète. Les évêques latins de Dalmatie, pour détruire plus sûrement le cyrillisme, se firent une règle de ne plus conférer la prêtrise à aucun clerc de langue slave. Le siége épiscopal de Nona se trouva, cette fois encore, à la tête du parti opposé. L'énergique Grégoire, évêque de Nona, se mit à conférer la prêtrise à des Slaves, non-seulement dans son propre diocèse, mais dans le diocèse de ses rivaux. Les Latins s'en plaignirent au pape ; le pape convoqua à Spalatro un synode provincial où les Latins se trouvaient naturellement en majorité, et écrivit des lettres menaçantes aux deux principaux chefs des Slaves, Tomislav de Croatie et Michel de Zachlumie. Le synode vota un canon qui défendait la collation des ordres supérieurs à tout

(1) Malte-Brun, édit. Lavallée, t. IV, p. 657.

clerc qui ne parlerait que le slave. C'était, pour un temps fort prochain, l'anéantissement, par voie d'extinction, du clergé national. Mais sur les réclamations énergiques de Grégoire et des évêques slaves, on décida que l'exécution du canon serait provisoirement suspendu et qu'il en serait référé au pape. A Rome, l'habileté et la fermeté de Grégoire de Nona, les négociations des princes de Croatie et de Serbie, l'influence peut-être de la cour de Byzance, qui depuis l'apaisement du schisme de Photius, devait avoir un grand crédit auprès de celle de Rome, arrachèrent au pape l'abrogation du canon contesté (1).

Nous ne raconterons pas l'histoire du second concile de Spalatro, où la liturgie slave fut légalement condamnée sans qu'on ait réussi en fait à l'extirper, ni sa réhabilitation sous Jean IV.

Une simple citation montra jusqu'où allait contre lui l'acharnement des Latins. « Il fut résolu, nous dit l'Archidiacre Thomas, en parlant du second synode, que nul ne pourrait à l'avenir célébrer en langue slavonne les divins mystères... On disait que les *lettres gothiques* avait été inventées par un certain Méthodius, un hérétique qui avait écrit dans cette même langue slavonne nombre d'impostures contre la vérité de la foi catholique. C'est même pour cela, assure-t-on, qu'il fut frappé par un jugement de Dieu d'une mort soudaine (2). »

La mémoire des saints n'était plus à l'abri des fureurs de la controverse !

CHAPITRE V.

LA POLICE DE LA MER ADRIATIQUE.

La mer Égée était une mer toute byzantine. Il n'en était pas de même de l'Adriatique.

Sans doute, Byzance avait des possessions sur cette mer ; mais, à l'exception du thème de Dyrrachium, toutes ces possessions étaient précaires au x^e^ siècle ; en Dalmatie, à Venise, dans l'Italie méridionale, elle avait des vassaux, non des sujets.

(1) Dudik, *Geschichte Maehrens*, t. I. — Wattenbach, *Beitræge zur Gesch. der Christlichen Kirche im Maehren u. Bœhmen* p. 30. — Ginzel : *Gesch der Slaven Apostel Cyrill., u. Méthod.* p. 113-130, 163-174. — L. Léger : *Cyrille et Méthode.*

(2) Thomas Archid., c. 16, p. 323.

Et pourtant, avant les invasions, tous les rivages de cette mer lui appartenaient. Par Apollonie, Dyrrachium, Epidaure, Narona, Salone, Scardona, Jadera, Senia, d'un côté, par Pola, Tergeste, Ravenne, Ancône, Brundisium, Hydruntum, de l'autre, les Romains d'Orient et d'Occident dominaient souverainement l'Adriatique.

Après les conquêtes de Justinien en Italie, elle appartint de nouveau aux Byzantins. Mais cette domination fut de courte durée.

A l'ouest, les nations germaniques, à l'est, les nations slaves, au sud les Sarrasins, se substituèrent presque partout aux Grecs sur le rivage de l'Adriatique. Il ne reste plus à ces derniers que Dyrrachium, dont les flottes sont condamnées à oublier le chemin de Brindes, d'Ancône et de Ravenne, que les sept villes dalmates, disséminées sur le littoral barbare; enfin, sur Venise, une suzeraineté précaire. Ils ne peuvent plus continuer le rôle de l'Empire romain : le maintien de la paix dans les régions adriatiques et la police de la mer.

Alors, sur la côte de Dalmatie, dans les îles illyriennes, un fléau qui, pendant près de sept cents ans d'Empire romain, avait sommeillé, se réveilla avec une nouvelle intensité : la piraterie.

Il y a des régions qui, par la conformation de leur littoral, par l'âpreté de leur sol qui entretient les générations dans une longue barbarie, semblent prédestinées à faire des corsaires. Telles étaient les côtes de Cilicie dans les thèmes d'Orient, celles d'Illyrie dans les thèmes d'Occident.

Cadmus le Phénicien, suivant les traditions dalmates, chassé de son royaume, vint en Dalmatie et y organisa la piraterie. Au temps de l'archidiacre Thomas, on montrait près de Raguse une grande caverne, où, disait-t-on, habitait encore le héros métamorphosé en dragon (1). Ses compagnons, les Anguigènes, ces pirates des tortueux archipels, ces hommes-serpents qui, si à propos, savent glisser entre deux écueils et ramper inaperçus sur les flots, valurent à cette côte son mauvais renom dans l'antiquité.

Quiconque voulut commercer en sûreté dans l'Adriatique, depuis les Étrusques d'Adria, depuis Denys le tyran, qui sema la côte de comptoirs syracusains, dut commencer par la répression des corsaires (2). Dès qu'une police énergique cesse de protéger les navires, le fléau recommence à sévir. Chaque bras de mer devient un coupe-gorge, chaque petite anse recèle une embuscade.

(1) Thomas Archid., c 1, p. 312.
(2) Lucius, I. 1, p. 2 et suiv.

Au x^e^ siècle, tout le monde dans l'Adriatique, se mêlait un peu de piraterie, les Sarrasins d'Afrique et de Sicile comme les Slaves de l'Illyrie. Les Vénitiens, qui sont peut-être intéressés à faire passer tous leurs ennemis pour des forbans, accusent les Croates (1), malgré la promesse qu'ils avaient signée au pape. Ils accusent aussi les Grecs istriotes de Justinianopolis qui, vers 933, auraient enlevé toute une noce vénitienne.

Mais le quartier général du brigandage maritime dans l'Adriatique, c'était le pays des Narentans.

Cette peuplade, qui avait séparé ses destinées du reste de la nation serbe, vivait apparemment en république : nulle part il n'est question de l'archôn des Narentans (2). Ils n'avaient pas non plus de suzerains: personne ne se souciait de pareils vassaux. Byzance les dispensa de tout hommage pour les terres qu'ils pouvaient tenir d'elle; et si jamais ils figurèrent sur la liste de ses vassaux, assurément, après l'arrestation des légats du pape, après les plaintes que fit l'Empereur d'Occident à l'Empereur grec des ravages commis par eux, Byzance dut s'empresser de les rayer de son catalogue. On ne voulait plus d'un protectorat qui faisait encourir une pareille responsabilité.

Les Narentans étaient restés les plus barbares de tous les Illyriens. Le christianisme n'avait pu d'abord pénétrer chez eux ; ils avaient refusé le baptême au temps d'Héraclius ; pendant deux siècles, ils avaient continué dans leurs montagnes à sacrifier sur les autels des dieux slaves, et avaient mérité de leurs frères d'origine eux-mêmes, le nom de *Pogan*, *Paganiens* ou Païens (3). Baptisés au temps de Basile, ils étaient devenus de fort mauvais chrétiens ; ils arrêtaient les légats du pape au retour du concile de Constantinople ; on les accusait de s'entendre avec les Sarrasins, et quand on fit la croisade de Bari, au lieu de partir avec les croisés, ils préférèrent dévaster en leur absence les pays slaves du voisinage. Au xii^e^ siècle, ces mauvais convertis furent les premiers en Illyrie à embrasser l'hérésie des *patarins*, et contre ces pirates mécréants, il fallut faire en Dalmatie une sorte de guerre albigeoise.

Leur pays s'élevait en un massif escarpé, inabordable, entre la Cettina et la malsaine Narenta. Sur mer, ils s'étaient emparés de quatre grandes îles : Meleda, Pharos ou Lesina, Brazza et Curzola ou

(1) « Judex Chrobatorum, » Dandolo, p. 226. — Lucius, II, 4, p. 69.
(2) *Cérémonies*, II, 48, p. 691.
(3) *De Adm. Imp.*, c. 29, p. 129. — Voir ci-dessus, page 76.

Corcyra Nigra (1). Plus tard, ils s'emparèrent de Choara, Ies ou Lissa et Lastobon ou Lagosta, les seules îles qui fussent restées aux Byzantins dans leurs parages.

Ainsi, la partie continentale de la *Paganie* « abrupte et inaccessible », formait une véritable forteresse ; puis, comme des ouvrages avancés, se dressait cet archipel d'îles rocheuses ; entre ces îles, des bras de mer, où il fallait bien que les navires dalmates, grecs, vénitiens, se hasardassent à passer. Les Narentans avaient ajouté par l'art aux fortifications naturelles. Almisso, sur le continent, allait devenir entre leurs mains une place imprenable ; dans Lastobon, ils avaient élevé une citadelle immense, dont les murailles énormes avaient pour fondations le roc vif. Ils étaient retranchés là, au cœur de la Dalmatie romaine, entre Spalatro et Raguse, et arrêtaient tout au passage.

Ce que ces barbares, venus de l'autre côté des Carpathes, pouvaient ignorer, c'est que tous leurs devanciers, dans ce pays, avaient été pirates. Sur leur Narenta, s'était élevée la Narona de la reine Teutha ; Curzola avait été prise, trois siècles avant Jésus-Christ, par le consul Fulvius, vainqueur de cette reine de forbans, qui osait déclarer aux Romains que la piraterie était une industrie libre et nationale ; Pharos avait été le repaire de Démétrius ; leur Almisso, l'ancienne Delminium, avait eu les honneurs d'une prise d'assaut par Scipion Nasica ; leurs montagnes étaient celles des anciens Ardiéens (2). Et tout ignorants qu'ils fussent de ces antiquités du brigandage, ils n'omettaient rien pour que leur pays fût digne au x^e^ siècle de son ancienne réputation : leurs « condures » et leurs « sagènes » soutinrent le renom des antiques barques liburniennes.

Deux petits états et deux grands intérêts se trouvaient alors en présence dans l'Adriatique : la Narentanie, et la piraterie ; Venise, et la police de la mer.

La première était l'alliée de tous les mécréants et de tous les corsaires, sarrasins ou mauvais chrétiens. Venise avait pour elle toute l'Italie civilisée, l'Empire grec, la Dalmatie, le commerce protégé, la chrétienté défendue.

Venise, en ces circonstances, ne regardait pas à la nationalité de ses alliés, pourvu qu'il fussent intéressés à la paix des mers ; on la voit en même temps contracter alliance avec Charles le Chauve et

(1) *De Adm. Imp.*, c. 36, p. 163.
(2) Strabon, VII, 5, 5. — Appien, *De Bellis Illyricis*.

avec l'Empereur grec Basile, qui confère à son doge le titre de protospathaire. En 882, nouvelle alliance avec Charles le Gros, qui décrète « qu'à l'égard des Slaves qui infestent l'Adriatique de leurs continuels brigandages, les alliés ne se tiendront plus sur la défensive, mais passeront à l'attaque et à l'offensive (1). »

Les doges de Venise, ces infatigables pacificateurs de la mer, payaient parfois de leur vie l'œuvre de pacification. Dans une grande bataille, que le doge Pierre Candiano (887-888), probablement pour exécuter le traité d'alliance, vint livrer aux Narentans, sur la côte même de Dalmatie, il fut enveloppé avec ses douze vaisseaux par un nombre supérieur de barques narentanes et mourut en combattant (2).

La piraterie, quand les Croates et les Sarrasins s'en mêlaient, atteignait son paroxysme : c'était un mal aigu. Avec les Narentans, elle ne discontinuait jamais : c'était un fléau chronique. Même dans l'intervalle des grandes incursions arabes et des guerres croates, on voit de quels dangers et de quelles luttes se composait l'existence quotidienne de Venise. Les forces des Narentans étaient alors presque égales aux siennes. Ils étaient bien comme les appelle Dandolo, « les plus grands, les plus invétérés ennemis du nom vénitien : *maximi æmuli, veteres Veneti nominis hostes* ».

La lutte continuait donc sans relâche contre les Narentans et contre les Croates, dont l'île de Chissa (3) formait le digne pendant de Lastobon, et qui, au temps du Porphyrogénète, enlevaient à son retour de Constantinople, le fils du Doge Badoer et l'envoyaient au roi des Bulgares, Siméon.

Les sept années du règne de Pierre II Candiano (932-939), les dix-sept années de Pierre III Candiano (942-959), deux contemporains du Porphyrogénète, furent employés en expéditions contre les écumeurs de mer. Justinianopolis d'Istrie, qui s'était associée à leurs brigandages, fut prise et réduite à l'état de sujette de Venise. Cette ville grecque, si mal surveillée par les Empereurs, fut la première pierre de cet empire continental que s'édifia Venise, en récompense de ses efforts pour la paix des mers. Contre les Narentans, elle envoya d'un seul coup jusqu'à trente-trois gros vaisseaux ; ils furent obligés de s'humilier et de demander la paix (4).

(1) Lucius, II, 2, p. 63-64.
(2) Lucius, ibid., p. 64.
(3) Lucius, II, 4, p. 71.
(4) Lucius, II, 2, p. 66.

En se battant ainsi depuis plus de cent années pour la liberté de l'Adriatique, en forgeant ainsi à coups redoublés cette dure peuplade narentane, Venise s'était fortifiée.

On l'avait bien vu lors de l'attaque dirigée contre elle par les Hongrois, vers 920 ; elle avait vaincu, république naissante, ces destructeurs d'empires et mérité les félicitations du roi Bérenger et de Léon VI. Elle avait fait à Justinianopolis sa première conquête, et, pour la première fois peut-être, imposé de haute lutte la paix aux Narentans.

Jusqu'à ce jour, elle s'était soumise à l'humiliation de payer un tribut au prince des Croates (1). En négociants calculateurs, les Vénitiens avaient cru qu'il valait mieux être rançonnés une fois par an que d'être pillés toute l'année. Or, ils payaient, mais continuaient à être spoliés. Le Doge Pierre Orseolo II déclara qu'à l'avenir la république ne paierait plus de tribut. Le prince croate regimba et se mit à molester le commerce vénitien ; on lui enleva d'assaut sa forteresse de Chissa. Il voulut s'en venger sur les Dalmates, protégés de Venise, et s'associa contre eux aux Narentans : il ne fit que procurer à la puissance de la république un développement inattendu. D'une part, le doge obtint des deux petits-fils du Porphyrogénète la souveraineté de l'Adriatique, visita à la tête d'un formidable armement les villes dalmates, fut reçu partout avec les croix et les bannières, se fit prêter partout le serment d'obéissance; de l'autre, il enleva les vaisseaux des Narentans, et prit de vive force Curzola. Lastobon, où tant de fois les citoyens de Venise avaient été dépouillés, « laissés tout nus sur leurs vaisseaux », Lastobon l'imprenable, s'humilia et se rendit à discrétion ; ses remparts furent rasés jusqu'aux fondations et elle resta au milieu de l'Adriatique comme un monument de la nouvelle puissance de Venise, comme un enseignement pour la Croatie terrifiée. En ce jour l'Adriatique devint réellement une mer vénitienne.

Au reste, ces Narentans, qui, au temps de la faiblesse de Venise, avaient mis son existence en danger, ne purent jamais, au temps même de sa plus grande puissance, être anéantis par elle. Dans l'Adriatique pacifiée, il restèrent comme un débri redoutable de la grande piraterie du x^e^ siècle. Ils se pliaient d'ailleurs aux transformations des temps et marchaient avec le siècle ; au moyen âge féodal, ils remplacèrent leurs vieilles forteresses par des châteaux-forts,

(1) Dandolo. — Lucius, II, 3, p. 72.

comme au XVII^e^ ils remplaceront les vieilles barques liburniennes par des bâtiments à double rang de canons ; ils guerroyèrent sous bannière nobiliaire ; leur piraterie devint baroniale. Sous le pape Honorius, on prêcha une croisade contre leurs comtes Cazethi et leur château d'Almisso. Le légat du pape, Aconcius, les moines dominicains et franciscains dirigèrent les guerriers, le pape lança contre ces fauteurs du patarinisme l'excommunication. Ils furent vaincus, forcés de demander grâce aux pieds du légat, de livrer leurs vaisseaux qui furent brûlés, de renoncer pour jamais à la course (1221). Serments trompeurs ! Moins de vingt ans après (1240), il fallait recommencer une nouvelle expédition, brûler de nouveaux vaisseaux, exiger de nouveaux serments (1). Mais à quoi bon poursuivre cette histoire ? Au temps même de Lucius, au XVII^e^ siècle, ils osaient, avec les Croates de Zeng, continuer contre la reine de l'Adriatique leurs insolentes provocations du X^e^ siècle (2).

C'était une singulière domination que celle de Byzance ! Elle n'empêchait pas ses vassaux d'exercer les uns contre les autres le droit de paix et de guerre dans toute son étendue. Venise, vassale de Byzance, guerroyait contre les Croates, vassaux du même Empire. Les vassaux de la Serbie maritime rançonnaient les vassaux des villes dalmates. Certes, ce n'était ni la majesté de la paix romaine, ni les *fraterna vincula* que Byzance réussissait à établir parmi ses protégés.

CHAPITRE VI.

LES VASSAUX DE LA CRIMÉE : CHERSON (3).

I.

Au temps de Strabon, les rivages septentrionaux de la mer Noire et ceux de la mer d'Azov, c'était encore la Grèce. En face de Sinope

(1) Lucius, IV, 4. — Dans les *Monumenta* publiés par l'Académie d'Agram, lettre de Frédéric III qui défend aux Almissiens d'exercer la piraterie dans la Pouille et leur intime l'ordre de restituer le butin, p. 64.

(2) Lucius, II, 5, p. 73.

(3) Ersch et Gruber, *Encyclopœdie*, aux mots Chersonesos Trachæa, Bosporos, etc.

Voir dans De Saulcy, *Essai de classification*, planches IV, XVIII-XXI, XXVII-VIII, les monnaies frappées à Cherson, au nom et à l'effigie des Empereurs Maurice, Basile I^er^, Léon le Sage, Constantin VII, Romain II, Nicéphore Phocas, Jean, Manuel et Alexis Comnène.

et de Trébizonde, sur les rivages de la Colchide, de la Tauride et de la Scythie, s'élevaient d'innombrables colonies milésiennes ou mégariennes : au pied du Caucase, Phasis, Dioscurias, Pityonte ; sur le détroit d'Iénikalé, l'une en face de l'autre, Panticapée et Phanagorie ; sur les deux rivages opposés de la Crimée, Théodosie et Cherson. Les Grecs s'étaient emparés de l'embouchure du Don par Tanaïs, du Dniéper et du Boug par Olbia et Odessus, du Dniester par Tyras. Du Danube au Bosphore s'étendait une série non interrompue de comptoirs.

Tout le blé que produisaient les Scythes laboureurs, tout l'or que les Agathyrses recueillaient dans leurs mines, toutes les fourrures de la Sarmatie européenne, toutes les peaux de castor de l'Asie boréale, tout l'ambre de la Baltique, dès le temps d'Hérodote, passaient par les mains des Grecs. Dès le temps d'Hérodote, traversant vingt peuplades aux langues les plus diverses, leurs facteurs allaient jusqu'aux frontières de la Chine et de la Sibérie, jusqu'aux pays des Jurks (Turks), jusqu'à ces peuples chauves et camus qui vivaient en famille sous des tentes de feutres ou comme des bandes de singes sous les arbres, et qui cultivaient la justice (1).

Il y avait sur ce littoral gréco-scythe un mouvement commercial immense. Aux seules foires de Dioscurias se réunissaient 300 nations sarmates ou caucasiennes qui ne se voyaient que là. Les Mangeurs de pous, les Soanes empoisonneurs de flèches, y apportaient l'or qu'ils avaient, au moyen de toisons, recueilli dans leurs rivières, comme au temps de Jason (2). Grâce aux marchands hellènes, on parle le grec au temps de Justin dans le Lazique (3).

Mais sous la pression de ce grand monde barbare, si les Scythes s'hellénisaient, les Grecs se laissaient aller à l'imitation des mœurs scythiques. Le rhéteur Dion Chrysostome, qui visita Olbia au temps de Domitien, nous fait un curieux tableau de ces cités grecques sans cesse ruinées, se relevant sans cesse de leurs ruines, parce que les Barbares s'aperçoivent qu'ils ne peuvent se passer du commerce grec ; de ces marchands guerriers en costume moitié barbare et moitié grec, toujours prêts à monter à cheval, mais toujours disposés à entendre bien dire et à s'asseoir en cercle devant un rhéteur, qui marchaient à l'ennemi en chantant les vers d'Homère et qui se mon-

(1) Hérodote, IV, 22, 23.
(2) Strabon, XI, 2, 16.
(3) Finlay, *The Greece under the Romans*, p. 304.

traient prêts à défendre le sabre à la main la réputation du grand Achille (1).

Au temps de Dion Chrysostome c'était déjà la décadence ; sous des désastres répétés, « beaucoup de cités ne relevèrent plus leurs murs ; les autres les relevèrent mal et les barbares y affluèrent. » Panticapée fut une des premières à déserter l'hellénisme. Sous le nom nouveau de Bosporos et sous le gouvernement d'une dynastie gréco-scythe, elle se pénétra des mœurs barbares et fit cause commune avec les indigènes contre les Grecs de Cherson. D'entrepôt commercial, elle devint une officine de piraterie. Au temps de Strabon déjà, les montagnards de la Zichie descendaient de leurs forêts avec des barques légères qu'ils portaient sur leurs épaules et donnaient la chasse aux vaisseaux marchands. « Ceux de Bosporos les aident, leur procurent des agrès et un marché pour vendre leur butin (2). »

Les invasions demi-barbares des rois de Bosporos, qui s'emparèrent d'une bonne moitié de la Crimée et soumirent toutes les villes grecques, de la mer d'Azov jusqu'à l'embouchure du Don, fut le prélude des invasions barbares du IIIe et du IVe siècle. L'Empire romain, dont les villes grecques du Pont-Euxin avaient reconnu l'autorité, ne pouvait rien pour elles. Il ne les protégeait ni contre les Bosporanes, ni contre les hordes asiatiques. C'étaient elles au contraire qui lui prêtaient secours contre ses ennemis. Les habitants de Cherson se dévouèrent pour lui, au temps de Dioclétien, contre le roi Sauromate Bosporos, sous Constantin Ier, contre les Scythes du Danube.

Dès le Ier siècle, Strabon déplorait cet abandon. « Les villes qui ont des rois particuliers (σκηπτοῦχοι) sont bien défendues et à leur tour attaquent les Barbares ; celles qui sont soumises aux Romains sont les plus abandonnées, à cause du petit nombre de défenseurs qu'on leur envoie (3). »

Successivement passèrent les Goths, dont une tribu, les Tétraxites, s'établit en Crimée, les Huns qui conquirent la Crimée, moins Cherson, et qui pillèrent Bosporos. Après la reconstruction de Bosporos et l'occupation de Cherson par une plus forte garnison romaine sous Justin Ier (4), arrivèrent de nouvelles bandes hunniques,

(1) *Discours* aux habitants de Prusias en Bithynie.

(2) Strabon, XI, 2.

(3) Strabon, XI, 2, 12.

(4) Finlay, p. 301 et suiv. — Just., *Novelle* 113, c. 2 ; Bosporos figure avec Cherson et les Lazes parmi les sujets de l'Empire.

puis les Avars, puis les Turks à la poursuite de leurs vassaux avars, puis les Bulgares, Ouzes, Khazars, Petchenègues. Les cités grecques ne résistèrent pas à tant d'assauts : Bosporos, après avoir été relevée par Justin Ier, devint une ville khazare ; Phanagorie, détruite au VIe siècle reparut sous le nom de Tamatarkha ; Tanaïs a fait place à Itil, les villes entre le Don et le Danube ont été ruinées par les Petchenègues ; celles de la côte occidentale sont devenues possessions bulgares.

De tout ce grand naufrage du monde hellénique, il ne reste plus au temps de Constantin VII que Cherson.

II.

Aucune cité peut-être n'a une histoire plus glorieuse : située non loin des ruines de l'ancienne Cherson, sur un grand promontoire qui s'avance entre les golfes d'Achtiar et de Balaklava, avec son enceinte de 40 stades suivant Strabon, de 180 stades suivant Arrien, avec ses grandes murailles de pierres carrées, ses temples de marbre, ses édifices à colonnes ioniques, dont il ne reste que les ruines, elle a perpétué dans le monde du moyen-âge les traditions du vieux génie hellénique. Elle a montré ce qu'aurait pu être la race grecque si elle n'avait été écrasée sous le despotisme romain ; elle a prouvé que la décadence grecque ne tenait pas à la race elle-même, mais aux institutions politiques qui l'ont opprimée.

Elle se trouve séparée par tout le Pont-Euxin du monde hellénique, elle est abandonnée sur cette côte inhospitalière de la Scythie barbare, où depuis des siècles une horde chassait l'autre. Elle subit le choc de chaque invasion nouvelle : choc énorme, car dans la pression de chaque horde en particulier, on peut percevoir cette prodigieuse poussée de nations qui commence aux plateaux de l'Asie centrale et aux rivages de la Baltique. Par les armes et plus encore par la politique, elle décompose toutes ces forces hostiles. Elle reste grecque, à côté de son antique ennemie Bosporos devenue khazare.

Quelle était sa situation vis-à-vis l'Empire ? Constantin VII cite le thème de Cherson parmi les douze thèmes européens de la monarchie (1). Le stratège de Cherson est plusieurs fois nommé dans

(1) *Thèmes*, II, 12, p. 62 : Constantin VII semble dire ici que Cherson fit partie du royaume de Bosporos ; ce qu'il raconte dans le *De Adm. Imp.* semble bien prouver le contraire.

les *Cérémonies* (1) ; mais l'état de choses décrit dans le *De Administrando* nous montre dans les Chersonésiens des vassaux plutôt que des sujets de l'Empire.

Les Chersonésiens, jusqu'au règne de Théophile, conservèrent une grande indépendance municipale. Ils vivaient en république, et on voit par les récits de Constantin VII que toutes les décisions étaient prises en commun (2). A la tête de l'Etat, se trouve le πρωτεύων, magistrat investi d'une autorité sans doute considérable, car Constantin emploie sans cesse, à propos du Proteuôn, l'expression de « porter la couronne, » στεφανηφορεῖν. Tels furent les *proteuontes* Thémistos, fils de Thémistos, au temps de Dioclétien ; Diogène, fils de Diogène, au temps de Constantin ; Byscos, fils de Soupolichos, qui vainquit les Bosporanes à Caffa ; Pharnacos, fils de Pharnacos, qui tua le roi Sauromate en combat singulier ; Lamachos, dont la fille Gycia sauva la république, en brûlant son mari, traître à la patrie, dans sa propre maison ; Stratophile, fils de Philomuse, etc. (3). Théophane, à la date de 704, nous cite le nom de Zoïle, *protopolite* (ou *proteuôn*) de Cherson (4). Ces *proteuontes* gouvernaient avec l'assistance d'une sorte de sénat (5).

En récompense des services qu'ils avaient rendus à l'Empire romain, ils reçurent des priviléges, et l'ensemble de ces priviléges finit par leur constituer légalement une indépendance complète. Après le secours qu'ils prêtèrent à Dioclétien et à son général Constance Chlore, ils reçurent « la liberté et l'exemption de tous les impôts, ἐλευθερία καὶ ἀτελεία » après le secours qu'ils donnèrent à Constantin Ier contre les Scythes, leurs vaisseaux furent exempts de taxes dans tous les ports de l'Empire (6).

Le sol de la Chersonèse romaine, par une tradition fort ancienne, servait de lieu d'exil. Ainsi furent déportés l'évêque rebelle d'Alexandrie, Timothée, en 450 (7), le pape Martin en 654 (8), les nobles

(1) *Cérém.*, II, 50, p. 697 ; II, 52, p. 713, 715, 728.

(2) Il est toujours question dans ces récits *des Chersonésiens* et c'est *aux Chersonésiens*, non à leur chef, que les Empereurs romains adressent leurs demandes de secours.

(3) *De Adm. Imp.*, c. 53, *passim*.

(4) Théoph., a. 6203, p. 378.

(5) Μετὰ τῶν ἐπονομαζομένων πατέρων τῆς πόλεως : *De Adm. Imp.*, c. 42, p. 178.

(6) *De Adm. Imp.*, c. 53, 250 et 251. — Just. Novelle 113, c. 2, les sujets de Cherson, de Bosporos et de Lazique payaient des tributs en nature appelés πλώϊμα.

(7) Théophane, a. 5952. — S. Jean Chrysostome était mort non loin de là, dans son exil de Pityonte.

(8) Théoph., a. 6121, p. 310.

de Ravenne, sous Justinien II (1), le César Nicéphore sous Léon IV (2), S. Joseph l'Hymnographe sous Théophile (3). Justinien II lui-même, renversé du trône par Léonce qui lui fit couper le nez, y fut exilé en 704 (4).

Ce redoutable banni fut pour Cherson la source de grands malheurs. Il supportait avec colère son exil et sa mutilation ; il disait bien haut qu'il renverserait l'usurpateur. Les Chersonésiens tenaient avant tout à la sécurité de leur commerce et de leur cité. Toute guerre civile dans l'Empire était un danger pour l'une et un trouble pour l'autre. Ils étaient conservateurs par situation et ne s'intéressaient que fort peu aux querelles de personnes ou de partis qui passionnaient les Byzantins. Théophane assure qu'ils voulurent tuer Justinien II ou le livrer à l'Empereur. Il s'enfuit : on sait après combien d'aventures romanesques il remonta sur le trône.

C'est alors qu'il résolut de se venger des Chersonésiens, qui s'allièrent aux Khazars et reçurent un gouverneur du Khagan. Une première expédition fut dirigée contre eux : les forteresses (κάστρα, ou κλίματα dans le *De Administrando*) qui défendaient Cherson, Cherson elle-même, ouvrirent leurs portes sans essayer de résister. Au dire de Théophane, on tua tous les hommes d'âge mûr ; quarante des notables furent empalés avec des broches de bois et rôtis au feu ; le gouverneur khazar Tudun, le protopolite Zoïle et vingt autres notables furent envoyés à Constantinople. Justinien II n'était point encore satisfait : il trouvait mauvais qu'on eût fait grâce aux adolescents. Il prépara une seconde flotte et donna l'ordre de tout tuer et de passer la charrue sur l'emplacement de Cherson. Ceux des Chersonésiens qui avaient échappé au premier désastre ne voulurent pas se laisser surprendre une seconde fois : ils rentrèrent en possession de leurs forteresses, ils en fermèrent les portes, ils écrivirent au Khagan de leur envoyer du secours. Tel fut le premier fruit de l'absurde vengeance de Justinien II : puisque l'Empereur les punissait si cruellement du service qu'ils avaient voulu rendre à l'Empire, il ne leur restait plus qu'à se livrer aux Khazars. Bien plus, employant contre la tyrannie byzantine une arme vraiment byzantine, ils proclamèrent un Empereur sous le nom de Philippicus.

La flotte byzantine arriva ; mais les Chersonésiens bravèrent tous

(1) Marin, *Storia civile e politica del commercio dei Veneziani*, t. I, p. 177.
(2) Théoph., a. 6268, p. 697.
(3) Voir ci-dessus p. 55.
(4) Théoph., 6187, p. 568.

les assauts. Les généraux impérialistes craignant, après cet insuccès, les colères insensées de leur maître, ne trouvèrent rien de mieux à faire que d'acclamer à leur tour Philippicus. C'est de Cherson, si cruellement traitée par Justinien II, que partit la flotte qui le renversa du trône, le livra au bourreau et donna à Byzance un nouvel Empereur (1).

Cette violente tempête n'avait point altéré les institutions de la république ; elle continuait à se gouverner par ses *proteuontes*. Mais sous Théophile, deux personnages importants envoyés chez les Khazars pour leur bâtir Sarkel, passèrent par la Chersonèse. Revenus auprès du Basileus, l'un deux, Pétronas, dit à Théophile : « Si tu veux être pleinement maître de la place de Cherson et des forteresses voisines, si tu veux que tout cela soit dans ta main, nomme un stratège spécial et ne te fie plus aux *proteuontes* et aux *archontes*. » Ce conseil fut suivi et récompensé, car on ne trouva pas de meilleur stratège que le donneur de conseil qui, en effet, connaissait bien le pays. On le nomma protospathaire, on l'envoya à Cherson, en lui laissant le soin de se trouver à lui-même des appointements (2), on ordonna au *Proteuôn* et à tous les citoyens de lui obéir. Depuis cette époque (833), jusqu'au moment où écrivait Constantin VII (949), on continua à envoyer de Constantinople le stratège de Cherson (3). Les *Cérémonies* en font foi pour l'époque de Léon VI.

Ces anciens républicains n'étaient pas fort endurants pour le représentant de l'Empire : le stratège Siméon en fit l'expérience en 892 (4). L'Empire avait un trop grand besoin des Chersonésiens, et ils avaient trop bien montré, au temps de Justinien II, qu'ils pouvaient soutenir un siège et trouver des alliés, pour que le stratège leur fût absolument imposé. C'était bien le moins qu'on les traitât comme les Mardaïtes de Cilicie et les Slaves du Taygète, et qu'on permit aux citoyens de faire au souverain des présentations. L'Empire pouvait se donner la gloriole d'avoir un thème et un stratège de Chersonèse, sans que les Chersonésiens fussent rabaissés du rang de vassaux à celui de sujets.

« Il faut savoir, dit Constantin, que si ceux de la ville de Cherson refusent d'obéir aux *keleuseis* impériales, on devra aussitôt saisir les *carabia* de la ville, partout où on les trouvera, et les amener à Byzance avec leur chargement. On mettra en prison les matelots et les passagers du pays.

(1) Théoph., a. 6203, p. 378 et suiv.
(2) *Cérém.*, II, 50, p. 697.
(3) *De Adm. Imp.*, c. 42, p. 178-179.
(4) Voir ci-dessus p. 258.

« On dépêchera trois *basiliki*, l'un vers le rivage du thème arméniaque, l'autre sur le littoral de Paphlagonie, le troisième sur celui des Bucellaires, pour saisir tous les *carabia*.... Ils feront défense aux navires de ces trois provinces de porter en Chersonèse du blé, du vin ou autres denrées nécessaires. Le stratège mettra la main sur les dix *litræ* payées par le Trésor aux Chersonésiens et sur les deux *litræ* qui leur sont accordées par les conventions. Il quittera Cherson et se retirera dans une autre ville ».

Constantin explique ensuite que si les Chersonésiens ne peuvent exporter dans l'Asie romaine les denrées du Nord et y acheter des vivres, « ils ne peuvent plus subsister ».

Les mesures conseillées par Constantin prouvent bien l'impuissance où se reconnaissait le gouvernement de traiter la prétendue rébellion des Chersonésiens comme une rébellion ordinaire. L'expression de *keleusis* employée dans ce passage a un sens d'ailleurs spécial dans le style de la chancellerie byzantine : il s'applique aux vassaux.

Ce que nous voyons dans ce tableau, ce sont des vassaux rebelles qui cessent de mériter la pension impériale, un prétendu stratège qui, devant une révolte, ne peut que protester et se retirer, représentant désarmé du droit, homme de loi plutôt qu'homme de gouvernement. L'Empereur retire son stratège comme nos gouvernements modernes retirent leurs ambassadeurs. Toutes ces mesures ont plutôt le caractère d'une rupture diplomatique que d'un châtiment infligé à des sujets.

En somme, ils rendaient à l'Empire de nombreux services. Ils étaient sa vedette avancée vers le Nord, le pied-à-terre des Byzantins dans le monde scythique, l'œil toujours ouvert sur les mouvements de la Sarmatie. C'était à Cherson que l'on s'arrêtait d'abord pour aller en Khazarie ; c'était à Cherson que débarquait le basilikos impérial chargé d'une mission en Patzinacie (1). C'est là qu'il faisait halte pour prendre langue, s'informer des nouvelles, recueillir des informations et des conseils. Personne ne s'entendait aux affaires diplomatiques avec la Scythie, comme les Chersonésiens : c'était leur spécialité dans l'Empire : quand Nicéphore Phocas voulut jeter les Russes sur la Bulgarie, il leur envoya un Chersonésien, Kalokyr. C'est de la Chersonèse que parvenait à l'Empire le premier avis d'une descente du Dniéper par les Russes (2).

(1) Voir ci-dessus page 396.
(2) Nestor, a. 6452, c. 27.

L'Empire grec, en revanche, avait une grande sollicitude pour ses possessions de Chersonèse : dans les trois traités avec Oleg, Igor, Sviatoslav, on leur fait jurer sur Péroun et sur Voloss qu'ils n'attaqueront jamais *Korsoun* (1). Si les Byzantins soldaient les Ouzes, les Alains et les Bulgares Noirs contre les Khazars, c'était surtout en vue de la sécurité de Cherson.

A la fin du x^e^ siècle, bien que le Proteuôn continuât à subsister à côté du stratège (2), de graves mécontentements s'étaient élevés dans la petite république contre le gouvernement byzantin. Un manuscrit publié par M. Hase nous montre le gouverneur de l'un des forts chersonésiens, celui des *Climata*, commandant d'un corps de troupes de 300 cavaliers, archers ou frondeurs, ayant donc probablement reçu une investiture de l'Empereur, s'associer pourtant aux plaintes des habitants contre l'Empire. Ce qui ressort aussi de ce fragment, c'est l'altération de la nationalité et des mœurs helléniques à Cherson. « Les citoyens, soit qu'ils n'eussent recueilli aucun fruit de la bienveillance impériale, soit qu'ils se souciassent peu des *mœurs helléniques* et qu'ils préférassent un *gouvernement autonome* (αὐτονόμων μάλιστα ἔργων)... résolurent de faire leur soumission aux Barbares » (probablement aux Russes de Sviatoslav) (3).

Plus tard, Cherson fut prise par les Russes, ou plutôt se livra elle-même, car ce fut le prêtre chersonésien Anastase, plus tard évêque de Kiev, qui ouvrit les portes à Vladimir. Vladimir n'avait voulu être baptisé que dans une ville conquise, la vraie décoration suivant lui pour le baptême d'un héros. Devenu chrétien, il y bâtit une église, puis la rendit aux Byzantins (4). Les inscriptions et les monnaies nous montrent la Chersonèse se maintenant sous la domination byzantine, au temps des Comnènes et des Empereurs de Trébizonde (5). L'une d'elles nous fait connaître le nom d'Eupaterios, très-illustre stratélate et duc de Cherson (6).

(1) Nestor, a. 6415-20, 6453.

(2) Kalokyr, fils du Proteuôn de Cherson, sous Nicéphore Phocas, joue un rôle considérable dans les négociations avec les Russes. — Leo Diac., IV, 6, p. 63. — Cédrén., II, 372.

(3) Leo Diac., édit. Hase, Bonn, 1828. Notes, p. 501.

(4) Nestor, a. 6496.

(5) Bœckh, *Inscr. Christ.* N^os^ 8742, p. 341; 8757, p. 347. — Voir ci-dessus p. 484.

(6) En 1190 : Τοῦ ἐνδοξοτάτου στρατηλάτου καὶ δοῦκος Χερσῶνος. Ibid., n° 8740, p. 340.

III.

Les rapports de cette petite république avec l'Empire grec ne sont qu'un côté de la question. Les influences exercées ou subies par elle dans ses rapports avec les Barbares méritent de nous occuper. Comme les anciennes villes dont parle Dion Chrysostome et que les Scythes s'empressaient de relever par intérêt quand ils les avaient détruites par brutalité, Cherson avait trouvé le moyen d'intéresser tous les barbares à son existence et à sa prospérité. Les Khazars, qui avaient assujetti sa rivale Bosporos, se virent forcés de l'épargner : ils respectèrent cette enclave de leur vaste empire (1). Bien mieux, ils la défendirent. Un Khagan la sauva des fureurs de Justinien II. En revanche, Cherson apprit la langue des Khazars. Quand S. Cyrille se mit en route pour les évangéliser, c'est à Cherson qu'il s'arrêta pour apprendre leur langue.

Les sauvages Petchenègues, elle les avait transformés en facteurs des comptoirs chersonésiens : moyennant un droit de commission, ils allaient chercher au loin les fourrures, les peaux, les cuirs, la cire (2) ; au loin, ils exportaient les produits manufacturés que Cherson recevait de Byzance, les soieries, les tissus de lin, les mousselines, les étoffes de pourpre, le poivre et les épices, les tapis imitant les peaux de panthères (3).

Les Russes, elle n'avait point à s'en plaindre : ils appartenaient à sa clientèle commerciale en même temps que les Ziches et bien d'autres peuples, dont le nom était un secret entre elle et les Petchenègues. Les Chersonésiens reconnaissaient aux Russes de grandes qualités : l'amour de la justice auquel ils devaient tant de trophées. Ils avaient de la sympathie pour les mœurs russes (4).

La religion leur donnait sur les barbares une grande influence. Sur leur territoire, S. Cyrille avait retrouvé les os de S. Clément, qui allait devenir un des patrons du monde slave. A Cherson, comme à Bosporos, il y avait deux archevêchés dont l'influence rayonnait sur toute la région méotide (5). On pouvait même faire un reproche

(1) Pourtant, sous Justinien II, nous trouvons un certain Tudun archôn ou gouverneur de Cherson au nom du Khagan. — Voir ci-dessus page 489.

(2) *De Adm. Imp.*, c. 6, p. 270.

(3) Ibid., c. 53, p. 72.

(4) Ms. Hase, après Léon le Diacre, p. 502.

(5) La liste d'Epiphanius, *Cérém.*, II, 54, p. 794, nomme trois archevêchés dans l'éparchie de Zichie : Cherson, Bosporos, Nicopsis. — Voir les listes de Léon VI et d'Andronic le Vieux (1282-1320), dans Tafel, *De Provinciis*, p. 44 et suiv.

aux Chersonésiens : c'est que l'intérêt de la religion passât à l'occasion avant celui de la nationalité. Sur ce point, ils étaient bien des Grecs. Bien grec est le trait de ce prêtre Anastase, qui, pour faciliter la conversion de Vladimir, lui livre sa patrie, et qui ne croit pas se dépayser en acceptant l'évêché de Kiev.

Ce ne fut point la main des barbares qui détruisit Cherson ; ce fut la concurrence des Génois qui la ruina. Sa décadence coïncida avec la splendeur de Caffa. En 1578, elle était encore debout, avec ses murs, ses tours, ses monuments de marbre et de serpentine, qui témoignaient d'une magnificence extraordinaire ; mais elle était vide d'habitants. Il ne restait plus que le splendide cadavre de ce petit peuple héroïque. La conquête de la Crimée par les Russes porta à ces ruines le coup fatal : Pallas et Clarke déplorèrent à l'envi le vandalisme des vainqueurs. Vladimir, au x[e] siècle, s'était montré moins funeste que la grande Catherine, au xviii[e] siècle (1).

CHAPITRE VII.

INFORMATIONS DE CONSTANTIN SUR L'ARMÉNIE ET LE CAUCASE (2).

Au x[e] siècle, il se fait une grande lumière sur la géographie de l'isthme caucasique. Les deux Empires civilisés qui avoisinaient cette

(1) Rommel, dans Ersch et Gruber : *Encyclopœdie*, verbo, *Chersonesos Trachœa*.

(2) Consulter sur l'Arménie :

Jean VI, Catholicos ou Patriarche d'Arménie (mort après 925), traduction de Saint-Martin, Paris, 1841.

Mathieu d'Edesse (xi[e] siècle), traduction Dulaurier.

Samuel d'Ani, à la suite d'Eusèbe de Césarée, *Histoire universelle*, édit. A. Maius et Zohrabus, Milan, 1818, 4°.

Extraits d'historiens arméniens, Théod. Ardzrouni, Açoghig, Guiragos, Vartan, dans Dulaurier, *Recherches sur la chronologie arménienne*, t. I. Paris, 1859, 4°.

Lebeau, *Hist. du Bas-Empire*, t. XIII, avec les additions de Brosset : extraits ou analyses d'historiens arméniens.

Wakouscht, tsarévitch, fils de Wakhtang VI, roi du Karthli, mort en 1770 : *Description géographique de la Géorgie*, édit. Brosset, Pétersbourg, 1842, 4°.

Géographie de Vartan *Vartabied* ou le Docteur (xiii[e] siècle) dans Saint-Martin, *Mémoires*, t. II.

Géographie attribuée à Moyse de Khoren, dans S. Martin, *Mémoires*, t. II.

Saint-Martin, (1791-1832), *Mémoires sur l'Arménie*, Paris, 2 vol. 8°, 1818-1820.

Vivien de S. Martin, *Mélanges de géographie ancienne et d'ethnographie asiatique*. Paris, 1851, 8°.

D'Ohsson, *les Peuples du Caucase*, etc.

Voir la notice bibliog. sur les Khazars et les Petchenègues, et Stritter, *Memoriæ*, t. IV.

région, qui étaient avec ses habitants en rapports d'alliance et de guerre, de commerce et de propagande religieuse, recueillent à l'envi des informations sur son état politique et sa géographie.

D'une part, les voyageurs arabes la traversent en tous sens. Sous le Khalife Ouâted-Billah (841-846), Salam el Terdjeman ou l'Interprète, chargé par le souverain d'aller au fond du Nord à la recherche du rempart de Gog et de Magog mentionné par le prophète, traverse l'Arménie, la Géorgie, franchit le Caucase, et s'enfonce bien au delà du pays des Bachkirs. Ibn Khordadbeh au x[e] (1) et Edrisi au xii[e] siècle, ont donné de son *Itinéraire* de courtes analyses (2). Ibn Foszlan, en 921, envoyé par le Khalife au roi des Bulgares de la Kama qui venait d'embrasser l'islamisme, traverse le Chirvan, l'Albanie, le Caucase oriental, le pays des Khazars (3). Maçoudi visite les régions caucasiques comme il avait visité l'Asie musulmane, et de 943 à 946, au temps même de la puissance de Constantin VII, rédige ses *Prairies d'or* (4). Al-Istakri visite le pourtour de la Caspienne vers 951 (5). Ibn Haoukal, de 942 à 972, pendant trente années, parcourt les bords de l'Araxe et de la mer Caspienne, et en 976 écrit son grand ouvrage (6). Dans tout l'Orient de Byzance, à Bagdad, c'est le beau temps de la géographie.

Pour l'Arménie comme pour le Caucase, Constantin VII, dans sa studieuse retraite du Grand Palais, était en fort bonne situation pour être bien informé des affaires importantes.

Ces renseignements, il put les demander à d'innombrables émigrés, bannis, aventuriers arméniens qui fuyaient devant les persécutions musulmanes ou cherchaient fortune sur les terres de l'Empire. Dans ses provinces, dans ses légions, dans sa cour, il trouvait partout des Arméniens : il grandit au milieu d'eux.

Romain Lécapène lui-même était de la race arménienne, probablement parlait la langue arménienne et devait attacher une impor-

(1) Ibn Khordadbeh dans le *Journ. Asiat.*, mai-juin 1865 et mars 1866, p. 490.

(2) Edrisi, trad. Amédée Jaubert. Paris 1840, 4°, t. II, p. 416.

(3) Fragments dans Fraehn, *Ueber die Russen*, *De Khazaris*, et *De Baschkiris*.

(4) Le 1[er] volume d'une version anglaise par Sprenger, Londres, 1841. — Nombreuses citations dans D'Ohsson, *les Peuples du Caucase*. — Le chap. 15, dans Klaproth, *Magasin asiatique*, 1825. — Notice, par Et. Quatremère : *Journ. asiat.* janv. 1839. — Texte et Trad., par Barbier de Meynard et Pavé de Courteille, 5 vol. déjà parus, 8°, Paris, 1864-69.

(5) *Le Livre des climats*. — Ouseley, Londres 1800, 4°, en anglais, et attribué à Ibn Haoukal. — Mordtmann, Hambourg, 1846. — Reinaud, des fragments sur le Nord et le Caucase, à la fin de la 1[re] partie de sa Géographie d'Aboulféda.

(6) Notice par Sylvestre de Sacy, *Journal des Savants*, 1823, p. 26. — Nombreuses citations dans D'Ohsson, ouvrage cité, et Fraehn, *De Khazaris*.

tance toute particulière à être bien renseigné sur les affaires d'un pays qui était presque une patrie pour lui. Les informations qu'il recueillait profitaient à son pupille.

Entre l'Arménie et Byzance, c'était au x^e^ siècle un perpétuel va-et-vient de généraux byzantins, d'agents impériaux chargés d'inviter les princes à visiter Constantinople, de princes arméniens qui voulaient contempler les merveilles de Sainte-Sophie et du Sacré Palais, ou provoquer les largesses du Basileus.

Tous les princes arméniens, à cette époque, visitèrent la métropole de l'Orient. Aschod, le Roi des rois, suzerain de toutes les principautés arméniennes, vint implorer le secours de Constantin et de la régente Zoé contre les Arabes (1). Le Curopalate d'Arménie, Adernesèh, parut également à la cour, vers 923 (2) : Constantin VII avait alors dix-huit ans.

Tous les princes de la famille régnante de Dâron y vinrent à leur tour. Le prince régnant, Grégoire le Dâronite, y envoya d'abord son fils naturel Aschod, puis son frère Apoganem : il se décida lui-même à faire son entrée dans la Ville-gardée-de-Dieu ; après lui, son neveu Thornig ou Tornikios, puis son fils ainé Pancratios. Apoganem, Grégoire et quelques autres de ces princes avaient même un pied-à-terre à Constantinople, la maison dite *du Barbare* dont l'Empereur fit la concession à plusieurs d'entre eux successivement (3).

Il en était de même sans doute pour les autres dynasties arméniennes. Or, presque tous ces voyages eurent lieu pendant le gouvernement de Lécapène : Constantin VII était en âge de questionner utilement ces étrangers.

Il y avait en permanence dans l'Arménie des agents byzantins : Sinutès l'eunuque, chargé de négocier avec le prince de Dâron (4), puis le protospathaire Constantin (5), puis le protospathaire Crinitès, qui fit au moins deux voyages dans le Dâron (6) ; le patrice Constant, qui négocia avec le prince d'Adranutzès pour la cession de ses états (7). Au roi Aschod, qui devait venir à Constantinople, on

(1) Cont. sur C. Porph., c. 7, p. 387.

(2) *De Adm. Imp.*, c. 46, p. 207. Ἀδρανασὴ — Jean VI, Catholicos, p. 130, 131, 172, 186, etc. : Adernesèh. — Cont. sur Lécap., c. 9, p. 402.

(3) *De Adm. Imp.*, c. 43.

(4) Ibid., c. 43, p. 183.

(5) Ibid., ibid., p. 184.

(6) Ibid., ibid., p. 190.

(7) Ibid., c. 46, p. 211.

envoya un certain Théodoros chargé de riches présents (1). Jean Courcouas ou Gourgen, Domestique des Scholæ, son frère Théophile, stratège de Chaldée, les stratèges de Colonée, de Mésopotamie, ne quittaient plus la frontière d'Arménie (2).

Les Byzantins ne se jetaient pas en aveugles dans les affaires de l'Arménie. Ils tenaient à être bien renseignés et les interprètes jouent un grand rôle dans toutes ces relations : Constantin VII nous a conservé le nom des ἑρμηνευταί Théodore et Crinitès (3) : ce dernier revêtu de la haute dignité de protospathaire.

Toutes ces négociations laissaient des traces sur le papier : la longue lettre du patriarche Jean VI à Constantin VII pour implorer son appui et la réponse du patriarche Nicolas (4), les contrats par lesquels l'Empereur Léon VI transféra la propriété de plusieurs domaines aux princes de Dâron, la lettre que Tornikios ou Thornig écrivit à ce sujet à Romain Ier, celles que les princes de Vaspouracan, d'Ibérie et d'Arménie écrivirent au même Empereur pour se plaindre qu'on donnât tout aux Daronites, la réponse de Romain Lécapène et sa lettre à Grégoire pour l'informer de ces plaintes, les réponses de celui-ci (5) ; les deux traités conclus d'abord par Romain Ier, puis par Constantin VII avec les princes ibériens au sujet de Karin ou Théodosiopolis (6), la lettre menacante des princes ibériens au sujet de l'occupation d'Adranutzès (7), toutes ces pièces et bien d'autres encore auxquelles font allusion les récits de Constantin VII, en double ou en original, devaient exister dans les archives de l'Empire. Constantin analyse et discute quelques-unes d'entre elles pour l'instruction de son fils. Au reste, il serait bien étonnant que l'Empire grec n'eût pas ses archives quand l'Ibérie à demi-barbare avait les siennes. Nous voyons, en effet, le prince ibérien remettre sous les yeux de Constantin VII une copie des traités signés par Romain Lecapène et par lui-même (8).

Ainsi, les diplomates byzantins en Arménie rédigeaient des traités ; les ambassadeurs envoyaient des relations sur les pays qu'ils visitaient ; les généraux à leur tour faisaient des rapports militaires ; ils

(1) Jean Catholicos, c. 108, p. 282.
(2) *De Adm. Imp.*, c. 45, p. 199.
(3) Ibid., c. 43, p. 184, 188. — Voir ci-dessus page 304.
(4) Jean Cath., c. 100 et suiv., p. 265 et suiv.
(5) *De Adm. Imp.*, c. 43, p. 186-188.
(6) Ibid., c. 45, p. 202.
(7) Ibid., c. 46, p. 212.
(8) Ibid., c. 45, p. 202.

envoyaient aux archives de l'Empire leurs bulletins de victoire : ainsi fit le patrice Constantin après le succès de son entreprise sur Adranutzès (1).

Il est singulier qu'avec tant de moyens d'informations, les chroniqueurs byzantins ne nous aient presque rien dit de l'Arménie. On dirait qu'ils ignorent les affaires de ce pays, au moment où par le renouvellement des invasions arabes elles devenaient pour l'Empire d'un intérêt capital. On peut compter les passages très-brefs où il est fait allusion aux événements d'Arménie : un mot sur le voyage d'Aschod à Constantinople (2), un mot sur celui du Curopalate d'Ibérie (3), un mot sur une révolte en Chaldée (4) : voilà tout ce que les chroniqueurs byzantins nous fournissent de matériaux pour l'histoire de l'Arménie au temps de Constantin. Un tel silence nous étonne encore plus de la part du Continuateur, qui écrivit son histoire sous l'inspiration de Constantin VII et qui dut avoir à sa disposition les mêmes documents que celui-ci.

Toute la bibliothèque grecque sur l'Arménie et le Caucase du x^e^ siècle consiste donc dans quelques passages tirés de trois ouvrages du Porphyrogénète : 1° ses cinq chapitres du *Livre des Thèmes* sur les thèmes de Chaldée, de Mésopotamie, de Colonée, de Sébastée, de Lycandos ; 2° cinq chapitres du *De Administrando* (5) ; 3° la liste des vassaux de l'Empire dans l'Arménie et dans le Caucase, insérée dans les *Cérémonies*.

Ces quelques pages, où d'ailleurs l'intérêt scientifique est sacrifié à l'intérêt politique, aux préoccupations actuelles, constituent pourtant la source la plus abondante en curieux renseignements sur le Caucase et l'Arménie du x^e^ siècle.

CHAPITRE VIII.

LA MAISON PAGRATIDE D'ARMÉNIE.

I.

Au milieu du x^e^ siècle, les deux puissances qui enfermaient l'Arménie, l'Empire grec et l'Empire arabe, semblaient encore se faire

(1) *De Adm. Imp.*, c. 46, p. 211.
(2) Cont. sur C. Poph., c. 7, p. 387.
(3) Cont. sur Lécap., c. 9, p 402.
(4) Ibid., c. 12, p. 404. — Voir ci-dessus p. 259.
(5) Chapitres 43-46 et 50.

contre-poids. Le mouvement de renaissance du premier, le mouvement de décadence du second, n'étaient pas encore assez prononcés pour modifier l'équilibre de leurs influences en Arménie.

Mais rien de plus funeste pour l'Arménie que cet équilibre. Si elle échappait à un complet asservissement sous l'une ou l'autre domination, ce n'était qu'à la condition de subir tour à tour les ravages des deux partis. L'ennemi qui la menaçait du côté de l'Orient fut tour à tour le Parthe, le Sassanide, l'Arabe, le Sedjoukide, puissances éphémères qui se relayèrent dans le cours des siècles pour assaillir l'éternel Empire romain. Mais l'histoire de l'Arménie fut toujours la même : jamais elle n'eut le bonheur d'être conquise complétement : c'était une forteresse qui, pendant des siècles, fut prise, reprise, et toujours à moitié.

Sous le Khalife Motavakel, contemporain de Michel III, il y avait eu une terrible invasion musulmane. Son général Bougha, un esclave turc, vrai type de cette race de barbares et d'esclaves qui allait se rendre maîtresse de l'Asie et de la personne même du Khalife, extermina les Sasouniens, s'empara des princes du Dâron, du Vaspouracan, du Sisagan, du Khartman, du Katchen et les envoya chargés de chaînes au Khalife ; c'est encore Bougha et non pas *Abou-Saad*, comme paraît le croire Constantin VII (1), qui fit prisonnier le plus grand des dynastes arméniens, le chef de la puissante famille des Pagratides, la souche des *Rois des rois* d'Arménie, Sempad, qui alla mériter dans les cachots de Bagdad le titre de Confesseur (2). Le silence se fit alors dans toute la contrée : Constantinople, sous Michel III, négligeait l'Arménie comme l'Illyrie. Les princes arméniens qui, un à un, sortirent de captivité et furent renvoyés dans leurs états, se résignèrent au rôle de vassaux dociles. Le fils même du *Confesseur*, Aschod Pagratide, ne songea qu'à flatter les bourreaux de son père et à mériter leur confiance : il finit par obtenir ce qu'aucun de ses ancêtres n'avait encore eu, le titre de *Prince des princes* de l'Arménie (859) (3).

En somme, l'Arménie dépendait de l'Empire arabe, elle payait le tribut au Khalife, elle subissait à l'occasion les exigences des émirs arabes de la frontière ; mais, directement, elle n'était gouvernée que

(1) ἀμηρᾶς Ἀποσάτας. *De Adm. Imp.* c. 44, p. 191.

(2) Jean Cath., c. 13, p. 106 et suiv. — Théod. Ardzrouni, dans Dulaurier. *Rech. sur la chron. arm.*, t. I, p. 851 et suiv. — Samuel d'Ani, *anno Christi*, 849, p. 63, 855, p. 64.

(3) Jean Cath., c. 16, p. 119. — Samuel d'Ani, ibid., p. 64.

par ses princes ; Aschod avait obtenu qu'on n'envoyât plus d'*osdigan* ou gouverneur arabe dans l'Arménie. Les Pagratides, enrichis et agrandis par la ruine de toutes les familles arméniennes, investis d'une autorité supérieure sur tous les autres princes, devaient répondre au Khalife de la sécurité du pays.

Cette demi indépendance ne donnait à l'Arménie qu'une médiocre sécurité. Les stratèges grecs et les émirs jetaient sur ses provinces des regards de convoitise.

L'Empire arabe s'affaiblissait: les émirs étaient, en fait, indépendants. Sans l'ordre du Khalife, ils pouvaient attaquer pour leur propre compte les princes arméniens ; mais, sans que le Khalife le prît en mauvaise part, les princes arméniens pouvaient s'agrandir aux dépens de leurs voisins musulmans, comme fit Aschod en 861, quand il dépouilla l'émir de Dchahah de ses états, comme fit le prince du Vaspouracan quand il enleva à d'autres émirs les villes de Her et de Zaravant (1), comme fit le roi Sempad, en 896, quand il attaqua le puissant gouverneur de Syrie, Achmed (2). Souvent c'était le Khalife lui-même qui invoquait leur appui contre un osdigan ou un émir rebelle, qui priait les surveillés de chasser leur surveillant : ainsi, lors de la révolte de l'osdigan Youssouf, le Khalife réclama contre lui le secours des Pagratides (3).

A l'avènement de Basile Ier, l'Arménie dut compter de nouveau avec l'Empire grec. Aschod Ier se serait fort bien accommodé du rôle de satrape de l'Arménie, sous l'autorité peu pesante du Khalife ; il pouvait se croire assez fort pour n'avoir pas besoin d'allié contre l'osdigan de l'Adzerbaïdjan, qui se trouvait en somme le plus dangereux de ses ennemis. Mais le retentissement des armes byzantines se faisait entendre dans toutes les contrées au midi du Caucase : Téphrice, une ville presque arménienne, était tombée au pouvoir de Basile ; Mélitène, Samosate, Germanikia, avaient vu leurs territoires ravagés, et les légionnaires grecs avaient reparu sur la rive gauche de l'Euphrate. L'investiture de la royauté arménienne par le Khalife ne suffisait plus ; il était prudent de chercher une nouvelle consécration à Byzance. Le Prince des princes venait de recevoir du Khalife Motamed le titre de roi : il s'adressa également à Basile Ier pour obtenir la confirmation de sa royauté. Il conclut avec lui

(1) Jean Cath., c. 18, p. 126.
(2) Jean Cath., c. 29, p. 162.
(3) Jean Cath., c. 43, p. 192.

un traité de paix, d'amitié, et même, assure Jean Catholicos, de sujétion : Basile « l'appela son fils bien-aimé, lui envoya des couronnes, des vêtements et des chevaux. » De même que Sempad avait reçu une double investiture politique (1), il reçut une double consécration religieuse ; et après la bénédiction de sa couronne par le Catholicos arménien Georges, il reçut une lettre du Patriarche byzantin Photius avec un fragment de la vraie croix.

On voit que le Khalife aussi bien que le Basileus s'arrogeait le droit de faire des rois (2). Les Arméniens, qui craignaient plus les Arabes que les Grecs, paraissent avoir fait plus de cas de l'investiture donnée par Basile que de celle de Motamed : tout au moins l'historien Açogh'ig s'exprime en ces termes : « Seconde restauration de la monarchie arménienne sous le règne de l'Empereur Basile (3). »

Sempad, fils d'Aschod, suivit la même politique. Après son avènement, il demanda au Khalife le renouvellement de l'investiture ; et l'osdigan de l'Adzerbaïdjan, Afschin, vint à Eradzgavors, en présence des princes et des évêques du pays, lui poser la couronne sur la tête ; le Catholicos Georges versa ensuite l'huile sainte sur sa tête (4). Mais Sempad « ne s'éloigna pas de l'usage de ses pères : il resta le fidèle ami de l'Empereur romain Léon VI. » Ils s'envoyaient des ambassadeurs ; « Léon l'appelait son fils bien-aimé et l'assurait de son alliance et de son amitié (5). »

Cette amitié n'était guère efficace : l'Empire avait assez de se défendre contre Siméon. Il ne protégea Sempad ni contre les émirs arabes, notamment celui de l'Adzerbaïdjan, contre lequel il soutint une guerre désastreuse ; ni contre les révoltes et les trahisons de ses vassaux. Son règne de vingt-quatre ans fut un long tissu de guerres civiles, d'invasions arabes, de tribulations de toutes sortes. Il la termina tristement après une guerre malheureuse avec l'osdigan Youssouf, contre lequel il avait autrefois secouru le Khalife, et contre lequel il ne put avoir aucun secours de celui-ci. Obligé de capituler dans Gaboïd, il fut retenu captif au mépris du traité, et mis à mort dans

(1) « Rex nimirum a duobus regibus renuntiatus, ismaëlitico et græco. » — Samuel d'Ani, p. 64.

(2) Saint-Martin, *Mémoires*, t. I, p. 355.

(3) Jean Cath., c. 17, p. 120. — Théod. Ardzrouni. — Açogh'ig. — Vartan. — Guiragos, dans Dulaurier, *Rech. sur la chron. arm.*, t. I, p. 266. — S. Martin, *Mémoires*, t. I, p. 350.

(4) En 891, d'après Dulaurier. — *Rech. sur la chron. arm.*, t. I[er], p. 269. — Samuel d'Ani, p. 66. — S. Martin, *Mémoires*, I, 351, Jean Cath., c. 20, p. 152.

(5) Jean Cath., c. 22, p. 144.

Tovin ; et si le premier Sempad a obtenu des historiens arméniens le surnom de Confesseur, c'est au second Sempad qu'ils ont réservé le titre de Martyr (1).

Entre Léon VI et le malheureux Sempad, à défaut de secours, il y avait eu échange de bons offices. Les Arabes et les révoltés qui tombaient entre les mains de Sempad, comme les deux osdigans arabes de Tovin, il les envoyait chargés de chaines à Léon VI (2). Tous les ans, il recevait des présents de l'Empereur. Sempad « touché de l'extrême bonté de l'Empereur romain, lui fit aussi de nombreux présents et lui donna même dix fois plus qu'il n'avait reçu, afin de montrer par là ses sentiments envers son supérieur et l'obéissance qu'il lui devait comme à son père (3). »

Les Arméniens ne purent croire que Léon VI les eût si complétement abandonnés ; il lui attribuèrent *in extremis* le projet de sauver leur pays, et Jean Catholicos raconte que quand il apprit ce qui se passait en Arménie, « il réunit aussitôt beaucoup de troupes pour aller au secours de Sempad ; mais tandis qu'il s'avançait rapidement, le terme commun de la vie des hommes arriva pour lui et il mourut. » Même explication indulgente de l'inertie d'Alexandre : « Il vit éclater assez de troubles autour de lui par la révolte de divers personnages, pour ne pouvoir nous secourir (4). »

II.

Dans les premières années de Constantin VII, il n'y avait guère de secours à attendre de Byzance. Au milieu des invasions et des guerres civiles, ce n'était plus seulement l'Arménie, mais l'Empire même qui semblait sur le point de s'abîmer. Siméon était maître de l'Europe, comme Youssouf de l'Arménie. C'est alors que Sempad fut supplicié dans Tovin, que les princes et les princesses de l'Arménie furent jetés dans les prisons musulmanes, que les barbares du Nord se joignirent aux Arabes (5), que sur l'Arménie dévastée

(1) Jean Cath., c. 72-75, p. 232 et suiv., donne de grands détails sur les supplices qui lui auraient été infligés et ajoute que son cadavre fut attaché, dans Tovin, à un gibet. — Samuel d'Ani, années 892-915, p. 66-67.

(2) Jean Cath., c. 22, p. 167 ; c. 47, p. 198.

(3) Jean Cath., c. 41, p. 189.

(4) Jean Cath., c, 66, p. 225-6.

(5) Chose singulière, Jean Catholicos, à côté des barbares de Colchide, de Koukarkh, de l'Oudie nomme aussi « les Grecs : » c. 93, p. 253.

s'étendit une famine tellement effroyable que « pour apaiser la soif des petits enfants à la mamelle on joignait leur langue à leur nez.»

Le futur restaurateur du pays, Aschod II Ergathi, l'*Homme de fer*, errait en proscrit dans son royaume. Couronné par Adenersèh, roi d'Ibérie, il était traqué par les Arabes et les rebelles, et il semblait impossible que sans quelque secours étranger il pût recouvrer le trône (1).

C'est vers 920 que l'on se préoccupa sérieusement à Byzance des affaires de ce pays. La conservation de l'Arménie était d'un intérêt tellement essentiel pour l'Empire, que c'est au plus fort de la guerre contre Siméon, que l'on chercha les moyens de la sauver ; d'un intérêt tellement constant, que les changements de gouvernement, dans cette époque si agitée du règne de Constantin, n'amenèrent point de changement dans la politique.

En 920, le Patriarche Nicolas, un des tuteurs de Constantin et le chef du gouvernement, écrivit à Jean VI, Catholicos d'Arménie, une lettre curieuse que celui ci nous a conservée dans son *Histoire* avec la lettre qu'il écrivit lui-même en réponse. Ces deux monuments remarquables sont les seules pièces qui nous soient restées de la collection, considérable sans doute, des archives diplomatiques de l'Empire grec, à cette époque.

La lettre de Nicolas est courte, elle se réduit à ces deux points : 1° nécessité pour les princes Arméniens, pour le Roi comme pour les *ischkhans*, d'oublier leurs divisions ; nécessité pour eux de s'unir contre l'ennemi commun, contre l'ennemi de la religion, avec les rois d'Ibérie, d'Abasgie et d'Albanie. Nicolas annonce qu'il a déjà écrit en ce sens aux deux premiers de ces princes ; 2° promesse que le *Basileus couronné de Dieu* enverra dans un temps convenable des forces imposantes (2).

La lettre du Patriarche Jean est au contraire longue et diffuse, pleine de métaphores étranges et de réminiscences bibliques, infectée plus qu'aucune autre partie de son Histoire d'un bel esprit barbare, c'est une peinture des malheurs de l'Arménie et un remerciement à l'Empereur. Plusieurs passages de cette lettre nous montrent quel était encore le prestige qui entourait l'Empire grec aux yeux des Arméniens. Toujours il s'était montré bienveillant ; son éloignement, qui l'empêchait de protéger efficacement, l'empêchait aussi d'opprimer.

(1) S. Martin, *Mémoires*, I, p. 360-361.
(2) Jean Cath., c. 100-101, p. 265 et suiv.

Le fanatisme musulman et les persécutions de Youssouf avaient fait oublier l'antique discorde entre les deux Églises. Ce jeune prince de quinze ans, jouet des intrigues de sa cour, apparaît de loin aux Arméniens comme un autre Constantin : il est « le soldat de Dieu qui s'est préparé à nous secourir, le puissant Empereur des Romains, couronné par Jésus-Christ ; » son nom est béni : c'est « le puissant, l'excellent vainqueur, le bon Empereur des Romains, Auguste Constantin. » L'Arménie recherche l'alliance de l'Empire : « Ceux qui ne la désirent pas sortent du troupeau du seigneur (1). »

Il paraîtrait que l'on ne connaissait à Constantinople que fort imparfaitement les événements d'Arménie. Jean VI prétend que c'est à la lecture de sa lettre que l'on apprit dans le conseil de l'Empereur le martyre du roi Sempad (2).

On résolut de faire venir le jeune Aschod à la cour, on lui envoya un certain Théodoros, le même sans doute qui est mentionné dans le *De Administrando* avec la qualité d'interprète des Arméniens (3). Le messager impérial fut d'abord assez embarrassé de savoir dans quelle province ou dans quel château se cachait l'héritier des Pagratides. Le Catholicos Jean VI, qu'il rencontra dans la province de Dâron, occupé à cette propagande conciliatrice que lui avait recommandée Nicolas, enseigna à l'ambassadeur grec la retraite d'Aschod. Aschod se décida à partir pour la Grande Ville ; à son arrivée, il trouva le gouvernement changé ; l'Impératrice-mère était revenue à la cour et en avait chassé le Patriarche Nicolas, l'auteur de la lettre à Jean VI. Mais le jeune prince n'en fut pas moins bien accueilli : les Arméniens restaient étrangers à toutes les révolutions du Palais de Byzance; Jean VI ne s'occupe ni de Zoé, ni de Nicolas, et, pour lui, c'est toujours « l'Empereur Auguste Constantin » qui est en scène.

Les historiens byzantins se bornent à nous dire qu'Aschod fut reçu avec de grands honneurs et que l'*Homme de fer* stupéfia la cour de Grèce en ployant en cercle une baguette de fer (4). Jean VI nous donne bien autrement de détails sur une réception si flatteuse pour l'orgueil arménien.

« On lui rendit bien plus d'honneurs qu'à tous les plus grands

(1) Jean Cath., c. 107, p. 270 et suiv.

(2) Jean Cath., c. 108, p. 282.

(3) Jean Cath., ibid., — *De Adm. Imp.*, c. 43, p. 184.

(4) Cont. sur C. Porph., c. 7, p. 387.— Sym., p. 722. — Georg., p. 879. — Cédrén., t. II, p. 284 etc.

princes ; on le traita, non comme les autres hommes distingués, mais comme le rejeton des rois, et presque avec autant de magnificence que s'il se fût agi de l'Empereur lui-même ; on lui offrit toutes sortes d'ornements royaux, et on le combla de distinctions royales. En même temps, l'Empereur l'appelait fils de martyr et son cher enfant ; il le fit revêtir de la pourpre, lui donna des robes magnifiques, brochées d'or, des ornements dorés, des ceintures enrichies de pierreries : ce ne fut pas une fois ou deux, mais à plusieurs reprises. Il lui faisait monter des chevaux rapides, couverts de riches et superbes caparaçons. Enfin, Aschod reçut en présent une grande quantité de coupes et de vases et beaucoup d'ustensiles d'or et d'argent. Tous les *nakharars* qui étaient venus à sa suite furent également comblés de marques d'honneur ; on leur compta de fortes sommes d'argent et on leur assigna un traitement considérable jusqu'au moment de leur départ (1). »

A Constantinople même, Aschod reçut de bonnes nouvelles d'Arménie : le plus puissant de ses vassaux, Gagig Ardzrouni, *ischkhan* du Vaspouracan, avait rompu avec les Arabes ; les princes d'Andsévatsi et de Mogh s'étaient ralliés à lui (2). Il prit congé de l'Empereur : Constantin « lui donna de fortes sommes d'argent, plaça sous ses ordres plusieurs généraux avec un nombre considérable de troupes romaines, et avec leur secours Aschod soumit en passant plusieurs pays (3). »

L'avènement de Romain Lécapène ne modifia pas plus la politique byzantine que ne l'avait modifiée la chute de Nicolas et l'arrivée de l'Impératrice-mère au pouvoir.

Jean VI nous montre Aschod parcourant l'Arménie à la tête des auxiliaires romains, livrant bataille avec leur secours à son principal compétiteur, son cousin Aschod, *sbarabied* ou grand général d'Arménie, que les Arabes avaient couronné roi dans Tovin. C'est par les troupes grecques que le grand bourg de Goghp fut mis au pillage sur l'ordre du roi légitime (4).

La guerre entre les deux Aschod se prolongeait, au grand dommage du pays. Les Grecs semblaient impuissants à l'étouffer : il n'est pas démontré qu'ils en aient eu le désir. De même que les Pagratides, au temps de la domination arabe, avaient cherché une

(1) Jean Cath., c. 108, p. 283. — Samuel d'Ani, a. 923 p. 67.
(2) Jean Cath., c. 114 et suiv.
(3) Jean Cath., c. 118, p. 292.
(4) Jean Cath., c. 119, p. 293.

consécration à Byzance, après avoir reçu celle de Bagdad ; de même, à cette époque de prépondérance byzantine, Aschod, qui régnait par Byzance, voulut se mettre en règle avec Bagdad. Son ennemi personnel, l'osdigan Youssouf, venait de se révolter contre le Khalife. C'est au Khalife qu'Aschod s'adressa donc pour obtenir une réparation. Youssouf avait contre lui créé un deuxième roi en Arménie ; le Khalife le mit au-dessus de son compétiteur et lui conféra le titre de *Roi des rois*, *Schahanschah* (1). Plus tard, les deux Aschod se réconcilièrent et le Roi des rois put remercier les Grecs de leurs secours.

III.

Le règne d'Aschod (mort en 928) s'acheva sans qu'aucun événement grave fût venu ni raffermir, ni troubler son alliance avec les Grecs.

C'est le moment favorable pour examiner la nature des rapports entre l'Empereur de Byzance et le Roi des rois.

Celui-ci n'était pas précisément un vassal de l'Empire : il n'est pas question de κέλευσις dans les formules des *Cérémonies*, mais seulement de la paternité spirituelle de l'Empereur : « A notre fils spirituel, le πρῶτος de la Grande Arménie (2). » Il est donc traité sur un pied d'égalité, à peu près comme l'Empereur des Bulgares ou le roi de Germanie.

Mais si les formules byzantines accordent au premier le titre de *Basileus* et au second celui de *Rex*, elles ne donnent au prince arménien que le titre d'*Archôn des archontes*, qui équivaut bien à son ancien titre de Prince des princes, *Ischkhan des ischkhans*, mais nullement aux titres que lui reconnaissait la chancellerie du Khalife, celui de *Schah* depuis Aschod I^er^, et celui de *Schahanschah* depuis Aschod II.

Ces chicanes d'étiquette devaient être d'autant plus pénibles au prince pagratide que les *Cérémonies*, ayant à tenir compte du titre de *schah* accordé à l'*ischkhan* de Vaspouracan, donnaient également à celui-ci le titre d'Archôn des archontes.

La chancellerie byzantine ne tient pas compte des différences de

(1) Jean Cath., c. 148, p. 319.

(2) Voir une formule de souscription, identique à celle des *Cérémonies*, sauf la substitution du mot Schahanschah à celui de Prôtos, dans la lettre de Zimiscès à Aschod III. Math. d'Edesse, c. 16, p. 16.

titres entre les autres princes arméniens ; *schahs* (1), *ischkhans*, *nakharars*, *nahabieds*, *marzbans* sont également confondus, sauf les deux princes dont nous venons de parler, sous le titre générique d'*ἄρχων*.

Tous ces *archontes* se distinguent des deux Ἄρχοντες ἀρχόντων de l'Arménie et du Vaspouracan en ce qu'ils sont censés recevoir *des ordres* de l'Empereur, et qu'ils sont considérés officiellement comme ses vassaux.

Le roi d'Ibérie, ou de Géorgie, serait aussi confondu sous cette dénomination vulgaire d'*archôn*, sans ce titre de Maréchal du Palais de Byzance, ou Curopalate, qui remplace pour lui le titre de Roi. Et pourtant il était bien roi ; il faisait même des rois, comme le jour où Adernesèh plaça le diadème sur la tête d'Aschod II, dépouillé de ses états héréditaires (2). Mais la chancellerie byzantine, quand elle n'avait pas la main forcée, était bien décidée à ne pas reconnaître d'autre Basileus que celui de Byzance.

Ainsi, l'Empereur de Byzance, qui n'ose encore imposer sa suzeraineté au prince pagratide, se refuse pourtant à lui reconnaître une supériorité trop décisive sur les princes arméniens. Il n'est pas encore un vassal, mais le titre que lui reconnaît l'Empereur ne l'élève pas au-dessus des vassaux de l'Empire. Bien des froissements d'amour-propre devaient altérer la cordialité des relations entre les maisons pagratide et macédonienne ; nous verrons quelles ambitions politiques, quelles rivalités religieuses, sous le successeur d'Aschod II, devaient substituer à l'antique alliance une sourde animosité.

CHAPITRE IX.

LES PETITS PRINCES D'ARMÉNIE.

La plus puissante dynastie arménienne était celle des Pagratides : ses possessions étaient de beaucoup les plus étendues (3) ; son chef avait été honoré successivement, par les Empereurs de Byzance et

(1) Outre le Roi des rois, il y avait cinq rois, au temps de Constantin VII : les rois d'Ibérie ou Géorgie, de Colchide ou d'Abkhasie, d'Albanie ou des Aghouâns, de Vaspouracan, et Aschod Pagratide, cousin et compétiteur d'Aschod II, couronné Schahanschah par l'osdigan arabe et auquel Aschod II finit par reconnaître le titre de roi. — S. Martin. *Mém.*, I, 362.

(2) Jean Cath., c. 81, p. 239.

(3) Elles sont énumérées par Jean Catholicos, c. 22, p. 147.

les Khalifes de Bagdad, des titres de Prince des Princes, de Roi, et enfin, depuis qu'il y avait d'autres rois en Arménie, de Roi des rois.

Mais il s'en fallait beaucoup que le royaume pagratide fût toute l'Arménie. Les Rois des rois avaient des vassaux puissants, qui commandaient eux-mêmes à d'autres princes ; ce morcellement féodal était l'origine de guerres civiles terribles, qui, bien plus encore que l'invasion étrangère, dépeuplaient l'Arménie.

On n'aurait donc pas une idée complète de la politique byzantine en Arménie si l'on ne parlait que des alliances conclues avec les rois Sempad le Confesseur, Aschod Ier, Sempad le Martyr Aschod Ergathi et Apas.

Dans la liste des vassaux arméniens de l'Empire (1), figurent, après le Roi des rois, neuf états arméniens et cinq dynastes ibériens.

1° Le prince de Vaspouracan, chef de la puissante famille ardzrounienne : au temps de Basile, ce fut Térénig Grégoire ; au temps de Léon VI, Sarkis Aschod, son fils aîné, qui mourut en 904 : il laissa les états paternels à ses deux frères Gagig et Gourgen (2). C'est ce Gagig, nommé Kakikios dans le *De Administrando* (3), qui joua un rôle considérable dans les guerres civiles racontées par le Patriarche Jean VI et qui obtint le titre de roi (4). C'est lui qui, en 926, dans sa lutte contre les Arabes, eut un moment l'idée de réclamer les secours de Constantin VII. Mais les grands de son royaume lui représentèrent « que cette nouvelle démarche serait inutile comme les précédentes ; ils lui rappelèrent la perfidie des Grecs à l'égard des autres peuples chrétiens qu'ils ne daignaient pas secourir contre les infidèles (5). »

Il eut pour successeurs, l'un après l'autre, au temps de Constantin VII, ses deux fils, Térénig Aschod et Abousahl-Hamazasb (6).

2° L'archôn de Kogovid (Κοζοβίτ). Si l'on rapproche ce mot de celui Koganovid, cité par Théodore Ardzrouni (7) au nombre des cantons

(1) *Cérém.*, II, 48, p. 687.

(2) Dulaurier, *Recherches*, t. I, p. 272. — Jean Cath., c. 35, p. 181.

(3) *De Adm. Imp.*, c. 43, p. 187, Καχίκιος.

(4) Théodore Ardzrouni, dans Dulaurier, p. 273, énumère les états dont se composait la principauté de Gogig. — Sur la géographie du Vaspouracan : S. Martin, t. I, 125 et suiv. — Géorg., attrib. à Moyse de Khoren, ibid., II, 363. — Géog. de Vartan Vartabied, ibid., II, 429.

(5) Brosset, additions à Lebeau, t. XIII, d'après Tchamtchian, II, 818.

(6) Saint-Martin, t. I, p. 424.

(7) Th. Ardzrouni dans Dulaurier, p. 273. — Moyse de Khoren, p. 363, place Koganovid dans le Vaspouracan. — Jean Cath., c. 160, p. 334, fait des montagnes de *Gogovid* le refuge des princes Ardzrouniens. — Gokovid, dans l'Ararat : Moyse de Kh., p. 367. — Gokovid dans le Sasoun : Vart. Vart., p. 431, mais suivant lui, le Sasoun appartient aux Ardzrouniens.

qui tombèrent en partage au frère de Gagig, si l'on considère que les *Cérémonies* rapprochent le Vaspouracan et le Κοκοβίτ on verra dans l'archôn de Kogovid, le chef de la branche cadette Ardzrounienne. La principauté de Kogovid appartenait sans doute à ce Gourgen Ardzrouni, troisième fils de Grégoire Térénig, frère cadet de Gagig et le plus fidèle de ses alliés (1).

3° L'archôn de Dâron (Ταρών) (2). C'est l'ischkhan Grégoire, dont les rapports avec l'Empire sont racontés tout au long dans le *De Administrando* et dont tous les parents nous sont connus par le Porphyrogénète.

4° L'archôn de Moex (Μωεξ). M. Vivien de S. Martin rapproche ce nom de celui de Mousch, une ville du Dâron (3). Mais cette ville dépendait de Grégoire, prince de Dâron, et ne pouvait avoir de prince particulier. Au contraire, la principauté de Mogh, au midi du mont Niphates est célèbre dans l'histoire de l'Arménie : Jean VI nous raconte la guerre de Mouschegh de Mogh contre le prince d'Andésvati (4) ; au temps de Constantin VII, Grégoire et Gourgen de Mogh s'illustrèrent en se ralliant les premiers à Gagig du Vaspouracan contre les Sarrasins (5).

5° L'archôn d'Autzoun (Λυτζαν), dans la province de Koukarkh.

6° L'archôn de Συνή : on ne peut méconnaître en lui le prince de Siounie. Avec Jean Catholicos (6), on peut suivre l'histoire de cette dynastie, sous Grégoire Soup'han qui périt, au temps d'Aschod Ier, dans une guerre contre le prince de Sisagan ; sous Vasag Pakour, son fils ; sous Grégoire Soup'han, son petit-fils ; sous Aschod Gahérets, une victime des persécutions de l'osdigan Youssouf, et enfin sous quatre frères contemporains de Constantin VII, Sempad, Isaac, Papgen et Vasag (7). C'est l'histoire de cette famille qui semble racontée dans le *Livre de l'Administration* (8).

(1) Théod. Ardz., dans Dulaurier, p. 274. — Jean Cath., c. 36, p. 181, et *passim*.

(2) Cette principauté était située dans le Douroupéran. — S. Martin, *Mém.*, I, p. 99. — Moyse de Khoren, p. 361. — Vartan Vartabied, p. 429 : beaucoup de détails sur Mousch, la capitale du Dâron.

(3) Vivien de S. Martin, *Études de géog. ancienne*, t. II, p. 231, en note.

(4) Jean Cath., c. 28, p. 165.

(5) Jean Cath., c. 116, p. 291. — Sur la principauté de Mogh : S. Martin, *Mém.*, t. I, 174 et 361. — Vartan Vartabied : « Mogh est la résidence d'un prince » ; au contraire « Dâron est Mousch., » ibid., II, 429. — Moyse de Khoren. ibid., II, 363.

(6) Jean Cath., c. 13, p. 105, 122, 123, 218.

(7) Ibid., p. 230 à 339 *passim*. — Sur la Siounie, Saint-Martin, *Mém.*, t. I, p. 142 et p 210. — Géog. attr. à Moyse de Khoren, ibid., II, 365.

(8) *De Adm. Imp.*, c. 43, p. 183.

7° L'archôn de Vaïtsor (Βαιτζώρ) : c'est probablement le prince de Sisagan.

L'importante principauté de Sisagan a eu longtemps une existence indépendante. L'historien Jean VI nous fait connaître les noms d'un certain nombre de ses ischkhans (1), antérieurs à l'époque de notre Constantin. Elle ne fut détruite, assure Saint Martin, qu'au XIIe siècle par les Atabecks. Et cependant les *Cérémonies* ne parlent pas du prince de Sisagan.

Mais remarquons : 1° que Moyse de Khoren place le Sisagan dans la Siounie ; 2° que l'un des quatre frères, qui au temps du Porphyrogénète furent princes de Siounie, porte, dans l'historien Jean VI, tantôt le titre de prince de Siounie (2), tantôt le titre de prince de Sisagan (3).

Le Sisagan était donc une possession de la maison de Siounie, peut-être l'apanage de la branche cadette.

Or, le Vaïtsor, ou Eghekis, ou Eghekadsor, situé au milieu des montagnes de Siounie et assez près du lac de Gegharma, appartenait aussi à la maison de Siounie (4) ; la principauté de Βαιτζώρ est citée par Constantin à côté de celle de Siounie.

8° L'archôn de Khatchen (Χατζιένης) ou prince de l'Artsakh, dont les états confinaient à la Siounie et avoisinaient le lac de Gegharma (5).

9° Οἱ ἄρχοντες τῶν Σερβοτιῶν, « les princes des Serbotes, vulgairement appelés Μαῦρα παιδιά, Enfants Noirs. » Il est possible qu'on doive rapprocher ce nom de celui de Σαρβᾶν dans le Caucase et de celui des Serbes d'Europe. Dans le Caucase et l'Arménie septentrionale, il y avait des représentants de toutes les races humaines : pour ne pas parler que des peuples slaves, outre les Lèches et les Tchèques, on y trouvait des Serbies, des Croaties (6) et d'après le témoignage de Jean VI, une Bulgarie (7).

On peut rapprocher de ce texte de Constantin VII un passage de Jean Catholicos. Un des généraux de l'osdigan Afschin, suivant cet

(1) Jean Cath., p. 105, 112, 123. — Consulter sur le Sisagan, S. Martin, t. Ier, 142, 207. — Géographie attribuée à Moyse de Khoren, ibid., t. II, p. 365.

(2) Jean Cath., c. 26. p. 298.

(3) Ibid., c. 141, 165, p. 311, 339.

(4) Saint-Martin, *Mémoires*, t. I, p. 143. — Géog. Moyse de Kh., p. 365. — Vart. Vart., p. 423.

(5) S. Martin, *Mémoires*, t. I, 149.—Vart. Vart., p. 415 « le pays d'Artsakh est celui de Khartchen. »

(6) Vivien de S. Martin, *Études de géog. ancienne*, t. II, p. 244.

(7) Jean Cath., c. 8, p. 21.

historien, attaqua « Georges, nahabied des Sévortiens : cette famille se nommait ainsi à cause de son oiseau *qui était noir* (1). » Il est difficile de ne pas être frappé de cette analogie entre les *enfants noirs* et *l'oiseau noir*. Si les Serbotiens de Constantin VII sont les Sévortiens de Jean VI, leur position est facile à déterminer. L'historien arménien nous dit qu'ils habitaient la province d'Oudie et Maçoudi les place sur le Kour entre Tiflis et Berdaâ (2).

L'Ibérie ou Géorgie formait un ensemble à part. A la tête de la féodalité ibérienne, il y avait le Curopalate, comme à la tête de la féodalité arménienne il y avait l'Archôn des archontes. Ce prince d'Ibérie, qui avait reçu pour la première fois la couronne des mains de Sempad Ier, comptait sous ses ordres quatre vassaux qui sont énumérés par les *Cérémonies* (3).

La généalogie de la famille ibérienne se trouve dans le chap. 46 du *De Administrando*.

En combinant ce texte du *De Administrando* et celui des *Cérémonies*, on voit que les vassaux du roi d'Ibérie étaient en général ses parents et que les branches cadettes étaient censées tenir leurs apanages comme des fiefs de la branche régnante, Ainsi les *Cérémonies* nous signalent un archôn de l'Atzara, vassal du roi d'Ibérie ; et nous voyons au *De Administrando* que cette principauté de l'Atzara ou du Tchorok fut successivement aux mains d'Aschod Ciscasès et de Gourgen, l'un frère, l'autre neveu du roi Adernesèh.

La famille d'Ibérie était fort exigeante vis-à-vis de Constantin VII : non-seulement elle l'obligeait à restituer Adranutzès, mais elle mettait la main sur Théodosiopolis et élevait des prétentions sur Abnic, Mastat et le canton de Pasen (Phasianès), c'est-à-dire sur la plus grande partie de l'Ararat.

Au point de vue religieux, l'Ibérie constituait également un système à part. Elle devait avoir avec Byzance plus d'intérêts communs

(1) Jean Cath., c. 33, p. 175.

(2) Jean VI, c. 57, p. 210. — Vallées des Savortiens près de la Caspienne : Vart. Vart., 425 avec une note de S. Martin, II, 464. — Les Savordi ou Solauverdiah, peuplade arménienne très-belliqueuse, redoutable par les haches savordiennes, habitant sur le Kour entre Tiflis Berdââ : Maçoudi, édit. B. de Meynard, t. II, p. 75. — Vivien de S. Martin, t. II, p. 285. — D'Ohsson, p. 15.

(3) L'archôn de Βεριασάχ celui de Καρνατάης, celui de Κούελ et celui de l'Ατζαρᾶ ou Adchara (sur le Tchorok) : Wakouscht, *Description géographique de la Géorgie*, p. 109. Le nom qui ressemble le plus à Kouel, est Qwelis-Tsikhe, ville auj. ruinée dans le Clardjeth, dépendance du Karthli ; ibid., p. 89. — Beriasach, rappelle la forteresse de Ber-Tsikhé dans l'Iméréthi, ou Berchoeth dans le Karthli ; ibid., p. 243, 261. — Karnatais, le Karthli ?

que l'Arménie : le rit grec était adopté par les Ibériens et leurs princes étaient disposés à soutenir par les armes la cause des théologiens de Byzance.

Cette liste des vassaux arméniens renferme-t-elle tous les noms des dynastes du pays ? C'est douteux. Les monuments arméniens, à une époque fort rapprochée de Constantin VII, nous signalent d'autres maisons régnantes.

Il est probable que Moïse de l'Oudie, sous Aschod Ergathi (1), n'est qu'un vassal rebelle. La dynastie rheschdounienne n'existe plus à cette époque, puisque Rheschdounikh (2) fait partie des possessions du roi de Vaspouracan, Gagig (3). On ne parle plus du prince des Aschotsiens (4), de celui de Daschir (5), de celui de Khorkhourniens (6), de celui de Koghten (7), desquels il est encore fait mention à la date de 768. Il n'est pas prouvé que les Genthouniens aient formé au x^e^ siècle une maison souveraine. Il est possible que la principauté de Sper à la tête de laquelle se trouvait, au temps d'Aschod I^er^, Schabouh le Pagratide, ait cessé d'exister après la révolte d'Adrien de Sper, en 923, contre l'Empire grec (8). Enfin, l'importante principauté de Kartman a pu disparaître sous le règne de Constantin VII et d'Aschod Ergathi : Isaac, prince de Kartman s'étant révolté contre ce dernier, fut en effet condamné à perdre la vue, ainsi que son fils Grégoire (9).

Mais, 1°, comment n'est-il pas question dans les *Cérémonies* du royaume de Gaban qui apparaît dès le règne de Jean Zimiscès dans le pays de Tzork et dont Mathieu d'Edesse, à la date de 972, nomme le roi Philibè (10) ?

(1) Jean Cath., c. 133, p. 304-306.

(2) Sur les Rheschdouniens (midi du lac Van), S. Martin, I. 238.

(3) Théod. Ardzrouni, dans Dulaurier, *Recherches*, p. 273. — Ereschdouni dans le Vaspouracan : Moyse de Kh., p. 363, et Vart. Vart., p. 429.

(4) S. Martin, I, 241. — Aschots dans l'Ararat : Moyse de Kh., p. 367.

(5) Daschir dans le Koukark'h, S. Martin, I, 83, 241. — Moyse de Kh., 367. — Vart. Vart, 425.

(6) Khorkouni près du lac Van, S. M. I, p. 160, p. 246. — Vart. Vart., 425. — Si c'est le Κόρχ de Constantin VII, *De Adm. Imp.*, c. 44, p. 193, il appartenait à l'émir de Manasgerd.

(7) Jean Cath. nous montre ce pays au pouvoir des Arabes. — S. Martin, I, 126, 237. — Moyse de Kh. 365. — Vart. Vart., 423, dans le Vaspouracan.

(8) S. Martin, t. I, 349, sur cette principauté, ibid., t. I, 69, 344, 418.—Moyse de Kh. 361. — Voir ci-dessus page 259.

(9) Jean Cath. c. 130-146, p. 301-318 ; c. 13, p. 81. — S. Martin, I, 87, 232, place le Kartman dans l'Oudie. Moyse de Kh., p. 365. — Vart. Vart., 415.

(10) Math. d'Edesse, c. 14, p. 14. — Note de M. Dulaurier, p. 420-424.

2° Comment n'est-il pas question de la principauté de Varoujnani qui, suivant Saint-Martin, existait dès 360 et subsista jusqu'au xi^e^ siècle (1) ?

3° Le prince d'Andsévatsi (2), Gourgen, est signalé par Jean VI, au temps du roi Sempad comme faisant la guerre à l'ischkhan de Mogh (3); son fils et héritier Adom (4) est un contemporain de Constantin VII ; on retrouve sous Jean Zimiscès un Gourgen, prince d'Andsévatsi (5).

4° Encore sous Sempad I^er^, un prince Ardzrouni, Abel-Makhra, régnait dans l'Aghdsnik'h et défendait sa principauté contre les empiétements de l'émir Achmed (896) (6).

5° Un fils de Moïse, le gouverneur rebelle de l'Oudie, était suivant Ibn Haoukal, prince de Harar, vers 955 (7).

Voilà cinq principautés, d'une certaine importance, qui ne se trouvent pas sur notre liste. Nous ignorons pour quel motif.

Les liens qui unissaient les vassaux arméniens à l'Empereur romain, c'était d'abord la distribution des dignités byzantines aux plus considérables d'entre eux ; la cour de Byzance distribuait alors les brevets de ses dignités auliques dans les vallées du Caucase et de l'Arménie, comme la cour de Pétersbourg y a plus tard distribué les cordons de ses ordres.

La dignité du Curopalate était en quelque sorte héréditaire dans la dynastie ibérienne ; outre le Curopalate de la cour de Byzance, il y avait donc le roi curopalate d'Ibérie. Il était maréchal honoraire du palais de son suzerain, comme en France le Comte de Champagne ou comme en Allemagne le Comte Palatin du Rhin.

La dignité de Curopalate était à part dans la hiérarchie byzantine : en réalité, c'était celle de Magister qui occupait la première place (8). Aussi ne la donnait-on qu'à des princes souverains : tels furent, au temps de Constantin Porphyrogénète, Apas, frère d'Aschod Ergathi, qui en Arménie porta les titres de *sbarabied*, ou grand général, et

(1) Moyse de Kh., p. 365, la place dans le Douroupéran. — S. Martin, I, 244.

(2) Andsévati, dans le Vaspouracan. S. Martin, I, 131, — Moyse de Kh., 363. — Vart, Vart., 429.

(3) Jean Cath., c. 28, p. 165.

(4) Jean Cath., c. 161, p. 335.

(5) Mathieu d'Edesse, c. 14, p. 14.

(6) S. Martin, I, 353. — Jean Cath., c. 28, p. 161. — Sur l'Agdhdsnik'h, S. Martin, I, 156. — Moyse de Kh., p. 361. Vart. Vart., 429.

(7) S. Martin, *Mém.*, t. I, 231.

(8) *Cérémonies*, II, 52, p. 727.

d'Ischkhan des ischkhans, et qui était presque égal en puissance à son frère (1); le prince de Dâron, Grégoire, qui porta tantôt le titre de Magister et archôn de Dâron (2), et tantôt de Magister et stratège de Dâron, lequel indiquait une dépendance plus grande vis-à-vis l'Empire (3); le roi ou *exousiastès* des Abasges, Georges; David, oncle, Bagrat, père, et Gourgen, neveu par alliance du roi d'Ibérie Adernesèh; Bagrat, frère du roi d'Ibérie Aschod David (4).

En seconde ligne venaient les Patrices : parmi les princes dâronites, Aschod, Thornig et Bagrat, fils et neveu de Grégoire (5); parmi les princes de Siounie, Grégoire, neveu de Sempad (6); parmi les princes ibériens, Aschod Ciscasès, frère du roi Adernesèh (7), furent honorés des insignes du Patriciat.

Le protospathariat était plus prodigué; au temps de Léon VI et de Constantin, on le donna, parmi les Dâronites, au fils naturel de Grégoire Magister et à son frère Apoganem (8); parmi les princes Ardzrouniens, à Aschod, fils de Grégoire le Patrice (9). Un Pagratide, Théodore, probablement un cadet de la grande famille, au service de l'Empire, en est également revêtu (10).

Les monuments ont négligé de nous signaler ceux des Arméniens qui furent revêtus des dignités inférieures comme celles de spathaires, *hypati* ou consuls, *stratores*, etc.

Quand l'ingéniosité de certains Empereurs eut créé de nouvelles dignités, elles furent également communiquées aux princes arméniens; au XII^e^ siècle, Mathieu d'Edesse nous signale le *Sébaste* Basile (11) et le *Protosébaste* Thoros II, baron de Cilicie (12).

Nous savons qu'à la cour de Byzance il y avait aussi des dignités de l'ordre scientifique : des *archiatri* et des ὕπατοι φιλοσόφων (archimédecins et consuls des philosophes).

(1) *De Adm. Imp.*, c. 44, p. 191. — Jean Cath., c. 136, p. 306.
(2) *Cérém.*, I, 24, p. 138.
(3) *De Adm. Imp.*, c. 43, p. 185.
(4) Ibid, c. 46, p. 206-207; c. 45, p. 201. — Voir dans les notes de M. Dulaurier sur Mathieu d'Édesse, p. 378-380, d'autres Arméniens investis de cette dignité sous Zimiscès.
(5) *De Adm. Imp.*, c. 43, p. 188.
(6) Ibid., c. 43, p. 183.
(7) Ibid., c. 46. p. 206.
(8) Ibid., c. 43, p. 184.
(9) Ibid., c. 46, p. 206.
(10) *Cérém.*, II, 48, p. 657.
(11) Math. d'Ed. c. 260, p. 332.
(12) Ibid., c. 277, p. 360.

C'est un titre semblable que le Basileus Zimiscès conféra au célèbre docteur arménien Léon ; il le nomma *Rabounabied* (chef des docteurs) et Philosophe (1).

Les princes arméniens, pauvres et de caractère positif, tenaient tout autant à l'argent de Byzance qu'à ses titres de noblesse. En qualité de dignitaires de l'Empire, ils prétendaient toucher un traitement annuel ἐτησίος ῥόγα. C'est ainsi que Grégoire le Dâronite, outre une maison à Constantinople, dite la *maison du barbare*, reçut un traitement annuel de vingt litræ (2). Ce traitement lui fit beaucoup d'envieux : son frère Apoganem demanda aussitôt à l'Empereur l'autorisation d'aller aussi à Constantinople et d'y toucher, lui aussi, une *roga*. Les plus grands princes de l'Arménie s'en émurent : le roi d'Ibérie, le roi du Vaspouracan, le Roi des rois, écrivirent à Romain Lécapène qu'il n'était pas juste que le Dâronite fût seul à recevoir la roga, tandis qu'eux-mêmes ne recevaient rien.

Il y a lieu de croire que le numéraire était rare en Arménie : on y payait les tributs en nature (3) ; Grégoire le Dâronite écrit à l'Empereur qu'il n'a ni or ni argent (4) et Jean VI, pour peu que le Basileus montre quelque largesse, s'étonne des sommes considérables que reçoivent ses compatriotes (5).

Au reste, on ne sait s'il faut plus admirer l'avidité, l'âpreté au gain, la mendicité de ces princes arméniens qui se faisaient donner des traitements par les Grecs, tandis qu'il payaient des tributs aux Arabes, qui se faisaient escompter par le Basileus le prix de services qu'ils ne lui rendaient pas (6) ; ou l'avarice du gouvernement grec qui s'arrangeait à se faire donner par les princes pensionnés, sous forme de présents, en étoffes ou en lingots d'airain, une valeur égale à la pension : Grégoire le Dâronite finit, pour motif d'économie, par renoncer à la sienne (7).

(1) Mathieu d'Ed., c. 16, p. 25 ; notes, p. 380.

(2) *De Adm. Imp.*, c. 43, p. 185.

(3) Jean Cath., c. 13, p. 194.

(4) *De Adm. Imp.*, c. 43, p. 188.

(5) Jean Cath., c. 108, p. 283.

(6) Constantin VII reproche au Dâronite sa duplicité entre les Grecs et les Arabes, et au Curopalate d'Ibérie ses ménagements pour les Arabes de Théodosiopolis.

(7) *De Adm. Imp.*, c. 43, p. 188.

CHAPITRE X.

PROGRÈS DE L'INFLUENCE ET DE LA DOMINATION BYZANTINE EN ARMÉNIE.

I.

Cependant les Byzantins tout en accordant leur alliance aux princes Pagratides et leur protectorat aux autres petits princes, n'oubliaient point leurs propres intérêts, et, timidement à la vérité, s'efforçaient de prendre pied dans ce pays.

Sous Romain Lécapène et Constantin VII, le général grec Constantin se fit céder par un prince ibérien le poste important d'Adranutzès ou Ordchenhagh (1) ; mais les menaces des autres princes ibériens obligèrent l'Empereur à restituer la ville et à désavouer son lieutenant (2).

Plus au sud, Jean Courcouas et son frère Théophile, stratège de Chaldée, s'emparèrent, sur les Arabes, de Karin ou Théodosiopolis et des deux villes voisines, Mastat et Abnic (3) ; mais les Ibériens, à la faveur d'un traité d'alliance avec l'Empire, auquel ils donnaient une interprétation abusive, s'emparèrent de Théodosiopolis, et refusèrent de la rendre. Constantin VII se contente de rappeler, dans son *Administration*, les termes du traité et d'affirmer, devant son fils, les droits de l'Empire romain (4).

Profitant de rivalités de famille entre les princes du Dâron, Romain Lécapène se fit céder par un des héritiers une partie de la principauté ; mais ici encore, devant les réclamations des co-partageants, l'Empereur dut lâcher prise et se contenter d'une indemnité (5).

Au nord du lac de Van se trouvaient, sous la domination d'un émir musulman, cinq villes d'une grande importance stratégique : Mantziciertert ou Manasgerd, Artzès ou Ardschisch, Chliat ou Khelath, Altzicè ou Ardzgè, et Percri (6).

(1) S. Martin, I, 77.
(2) *De Adm. Imp.*, c. 46.
(3) Voir ci-dessus page 422.
(4) *De Adm. Imp.*, c. 45.
(5) Ibid., c. 43.
(6) Cf. S. Martin, *Mémoires*, t. I, p. 105, sur Mantziciert et sur Altzice ; p. 136, sur Artzès ; p. 103, sur Khelath ; p. 137, sur Percri. — Autres localités citées dans les mêmes passages du *De Adm. Imp.*, Tzermatzu (?), Charca ou Harkh, Core ou Khoschorni, l'Apachunie ou Apahounikh : voir S. Martin, p. 100. — Voir Ibn-Khordadbeh, p. 490.

Au temps de Constantin VII, les fils du dernier émir se les étaient partagées : l'un avait pris la première de ces cinq villes, l'autre les quatre suivantes. Ce dernier s'était en outre reconnu vassal de l'Empire. Quand il mourut sans héritiers, l'Empereur crut pouvoir mettre la main sur l'héritage. Mais le prince de Manasgerd se jeta aussitôt sur les dépouilles de son parent ; et Constantin VII se borne, ici encore, à déduire à son fils les motifs pour lesquels ces villes sont la propriété de l'Empire, à faire ressortir leur importance militaire et à l'engager à les revendiquer (1).

Ainsi, à chaque nouvelle tentative d'agrandissement, même lorsqu'il mettait le droit de son côté, l'Empire se trouvait dupé ou violenté.

Il discutait la légalité, mais les barbares gardaient les terres.

C'est qu'en Arménie l'Empire avait les mains liées. Toute la situation est résumée dans cette menace que font les princes ibériens, lors des affaires d'Adranutzès : « Ils vont sortir de l'obéissance romaine et s'unir aux Sarrasins. »

L'effroi qu'inspirait encore le Khalifat faisait la sûreté de l'Arménie vis-à-vis des Grecs. Quand Bagdad cessa de faire peur, les Byzantins perdirent tout scrupule, et cet affaiblissement de l'antique ennemi de sa race et de sa religion fut pour l'Arménie une cause d'asservissement.

II.

De tout temps, la prépondérance byzantine fut pour l'Arménie une occasion de troubles religieux. Nous avons vu les deux Patriarches de Byzance et d'Arménie échanger les lettres les plus cordiales : ils oublient le concile de Chalcédoine pour ne plus se souvenir que des dangers de la chrétienté. Mais au plus fort du péril, la confiance n'était pas entière : Jean VI, qu'on avait invité en même temps qu'Aschod à faire le voyage de Constantinople, trouva un prétexte pour s'en dispenser, « dans l'idée que peut-être on le presserait de suivre la doctrine du concile de Chalcédoine (2). »

Les Arméniens, plus belliqueux que les citadins de Byzance, avaient au même degré la passion théologique. L'idéal des Arméniens, c'est le roi Kagig (XI^e^ siècle), « hardi champion dans les luttes théologiques, héros invincible sur les champs de bataille : » c'était une sorte de

(1) *De Adm. Imp.*, c. 44.
(2) Jean Catholicos, c. 109, p. 284.

théologien barbare, qui, appelé à Constantinople, infligeait au Basileus toute une dissertation d'effroyable longueur sur les points contestés du dogme, et qui, par fanatisme religieux, faisait violer par ses soldats les matrones grecques orthodoxes. C'est ce féroce ergoteur qui enfermait dans un sac avec son chien le métropolite grec de Césarée, pour qu'il y fût battu et mordu jusqu'à la mort (1).

Même sous Constantin VII, les querelles théologiques eurent une certaine âpreté.

Vers 943, il y eut guerre entre les Arméniens et les tribus du Nord qui suivaient le rit grec. Voici le récit de Tchamtchian : Apas, successeur d'Aschod mort en 928, voulait consacrer une église à Kars. Ber, roi des Abkhazes, prétendait qu'elle fût consacrée suivant le rit gréco-géorgien et vint appuyer ses prétentions avec une armée. On se battit : Ber fut pris et aveuglé.

Les Grecs et les Ibériens (Géorgiens) prirent alors parti pour le prince de leur communion, et des troubles violents éclatèrent dans toute la partie de l'Arménie où les légions byzantines pouvaient faire exécuter les édits de l'Empereur ; partout on persécutait, on rebaptisait, on excommuniait. Les vassaux de l'Empire émigraient en foule vers la Grande-Arménie, comme naguère, sous la domination arabe, les Grands-Arméniens émigraient sur les terres de l'Empire. Le patriarche Vahanic, ayant, dans l'intérêt de la paix, accepté la foi de Chalcédoine, fut déposé et forcé de s'enfuir dans le Vaspouracan. « Enfin, la chose alla si loin, que les Grecs et les Arméniens ne parlaient plus les uns des autres qu'avec l'expression du plus profond mépris (2). »

Quand on passe du livre de Jean Patriarche, mort quelque temps avant le roi Aschod, à Mathieu d'Édesse qui commence son histoire aux dernières années de Constantin VII, on ne s'aperçoit que trop des troubles religieux qui ont éclaté dans l'intervalle. Tandis que Jean VI ne fait que de rares allusions aux différences de dogmes, Mathieu d'Édesse est plein du fracas des controverses.

III.

D'ailleurs, si Jean VI nous a raconté l'histoire de l'alliance gréco-arménienne dans son âge d'or, Mathieu d'Edesse a pour tâche de

(1) Mathieu d'Edesse, c. 93-94, p. 134 et suiv.

(2) Samuel d'Ani, a. 943, p. 68.—Brosset, additions à Lebeau, t. XIII.—Tchamtchian, II, 830-840.

nous raconter l'asservissement de l'Arménie sous la domination romaine. La guerre que Zimiscès fit aux Arabes, avec l'alliance du roi pagratide et le secours des contingents arméniens, fut le dernier épisode honorable de cette domination. L'ambition grecque, timide encore sous l'auteur du *De Administrando*, devient audacieuse sous son petit-fils Basile II, et, de l'intrigue qu'on désavoue, passe à la conquête ouverte.

En 996, en vertu d'un testament de l'ischkhan David, Basile II s'empare du Taïkh (Ibérie) et sans doute alors met la main sur cette ville d'Adranutzès, tant convoitée par son grand-père (1). En 1023, le roi du Vaspouracan, effrayé de l'apparition des Sedjoukides, échangeait ses états contre la stratégie de Sébastée (2). Basile II attaqua aussi ces villes de Manasgerd, Pereri, Khelath, Ardschisch, autre objet des préoccupations de son aïeul. Puis il profita des troubles de l'Arménie pour obliger Jean, le Roi des rois, et Georges, roi de Géorgie, à se reconnaître pour sujets de l'Empire. Georges, dit Cédrénus, céda à l'Empereur autant de territoire que celui-ci en voulut; Jean consentit à ce que la ville d'Ani et tout son royaume fussent, à sa mort, réunis à l'Empire grec (3). Mais ce ne fut que plus tard, sous le règne de son fils Gagig, après une vive résistance des Arméniens, après une longue guerre dans laquelle le Basileus joua le triste rôle d'allié des Musulmans, après de nombreux échecs des Romains qu'Ani, par une trahison, tomba entre leurs mains.

Constantin Monomaque devint ainsi l'héritier des Rois des rois d'Arménie (4). Les princes arméniens se hâtèrent de faire leur soumission : Grégoire, prince de Dâron, avait déjà consenti à échanger ses états contre la stratégie de Mésopotamie ; le roi Gagig lui-même, dépouillé d'Ani, se résigna à recevoir en indemnité les villes de Bizou et Galoubegh'ad, en Cappadoce. Enfin, l'Ibérie se trouva placée sous un stratège byzantin, Léon Thornig (5).

Mais au moment où l'Empire grec en venait à ses fins contre l'Arménie, ceux qui devaient dévorer à la fois l'Empire grec et l'Arménie

(1) Cédrén., II, 447. — Matthieu d'Edesse, c. 34, p. 33. — S. Martin, t. I, p. 368.

(2) Samuel d'Ani, a. 1023, p. 71. — S. Martin, t. I, p. 368.

(3) Cédrén., II, 477 et 557. — Mathieu d'Edesse, c. 56, p. 68. — S. Martin, t. I, p. 369.

(4) Mathien d'Edesse, c. 65, p. 77. — Cédrén., II, 557. — Samuel d'Ani, a. 1045, p. 72.

(5) Mathieu d'Edesse, c. 65, p. 78. — Cédrén., II, 559.

avaient déjà fait leur apparition. Les Romains n'eurent même pas le temps d'achever leur conquête : ils venaient pour la troisième fois d'échouer devant la ville arabe de Tovin (1), lorsque l'élan de la conquête porta les Turcs Sedjoukides jusqu'au cœur de l'Arménie romaine, à Erzeroum (1049) (2). Une trentaine d'années après, sur la frontière même de l'ancien royaume pagratide, Romain Diogène perdait à la fois l'Arménie, l'Asie Mineure, l'Empire et la liberté.

Avant la chute de la domination romaine, les Arméniens avaient eu le temps de perdre toutes leurs illusions. Elle s'était montrée envahissante, perfide, énervante. Par leurs tracasseries religieuses, au VIIIe siècle déjà, les Héraclides avaient perdu ce pays ; le prudent Lécapène, le modéré Constantin VII, Constantin Monomaque et Constantin Doucas ne se montrèrent pas plus sages (3). Romain Diogène, au moment d'aller livrer la bataille dernière, « jurait avec menaces qu'à son retour, il anéantirait la foi arménienne, » et il partit au milieu des imprécations des moines, qui priaient Dieu de le faire périr comme l'impie Julien, maudit par S. Basile (4).

La conquête de l'Arménie par l'Empire fut donc un malheur pour l'une et pour l'autre. L'Empire y perdit son principal boulevard du côté de l'Orient.

Jusqu'alors, l'Arménie avait su arrêter toutes les invasions : l'insurrection spontanée des diverses vallées, les prises d'armes soudaines, non concertées, des Ischkhans, étaient la meilleure tactique contre les soudaines incursions des Caucasiens, les algarades sarrasines, les irruptions inattendues des cavaliers turcs.

Mais quand l'Arménie eut perdu ses dynastes, devenus des stratèges dans les thèmes éloignés de l'Empire, quand il fallut pour repousser une invasion attendre les ordres et les secours de Byzance, tout fut perdu. L'Empereur n'apprenait l'invasion que lorsque le pays était en flammes et ses stratèges n'arrivaient à la rescousse que lorsque les barbares étaient déjà rentrés chez eux (5). L'Arménie, si vigilante jadis, était toujours surprise. Il faut lire dans Mathieu d'Édesse les plaintes des Arméniens contre cette nation, « qui méprisait les luttes guerrières et la valeur militaire, » contre ce gouvernement ombrageux qui, « lorsqu'il se trouvait en Arménie un

(1) Cédrén., II, 559 et suiv. — Math. d'Edesse, c. 68 et suiv.
(2) Math. d'Edesse, c. 73, p. 83. — Samuel d'Ani, p. 74.
(3) Math. d'Edesse, c. 77, p. 95 ; c. 93, p. 133.
(4) Math. d'Edesse, c. 103, p. 166.
(5) Math. d'Edesse, c. 86, p. 118-119.

illustre guerrier, le privait de la vue ou le noyait dans la mer, » qui « transformait les jeunes garçons en eunuques et, à la place de cuirasses, leur donnait des vêtements aux plis larges et flottants, » qui « ne cessa de confier la garde de l'Arménie à des généraux et à des soldats eunuques, jusqu'au moment où les Turcs virent tout l'Orient sans maître (1). » L'antipathie nationale ne cessait de grandir, et si l'Arménie était pour Constantin VII une nation *barbare* (2), les Romains n'étaient pour Mathieu que *l'ignoble nation grecque* (3).

IV.

Les rapports commerciaux entre la Grèce et l'Arménie avaient une certaine importance. Dans les échanges, la Grèce avait naturellement le rôle de pays manufacturier, et l'Arménie, de pays producteur des matières premières, ou de pays d'entrepôt. Jean VI nous parle de présents envoyés par Sempad Ier à l'osdigan arabe, d'étoffes de pourpre, de vases, d'instruments de musique, de ceintures entièrement d'or, « œuvres d'habiles ouvriers grecs (4). » En effet, ce sont bien là les produits de l'industrie byzantine.

Constantin VII remarque l'importance de la position d'Adranutzès, au point de vue du commerce international entre Trébizonde, la Géorgie, l'Abkhasie, l'Arménie et la Syrie (5).

Sempad Ier, à qui les Arabes reprochaient son alliance avec les Grecs, s'appliquait, pour s'excuser, à faire ressortir le caractère commercial de cette alliance : « Si j'ai lié amitié avec l'Empereur, c'est pour votre avantage.... Si j'ouvre le chemin aux marchands de ta religion, les Grecs te donneront l'entrée de leurs pays ; et par leurs richesses, ils rempliront abondamment tes trésors (6). »

V.

Qu'ils le voulussent ou non, les Arméniens subissaient à un haut degré l'influence byzantine. Les princes de l'Arménie s'appliquaient à imiter dans leurs petites cours d'Ani, d'Éradzgavor, de Van, de

(1) Mathieu d'Edesse, c. 84, p. 113 ; c. 73, p. 83.
(2) *De Adm. Imp.*, 43, p. 143, τοῖς ἐκείσε βαρβάροις.
(3) Math., d'Edesse, c. 84, p. 113.
(4) Jean Cath., c. 39, p. 187.
(5) *De Adm. Imp.*, c. 46, p. 207.
(6) Jean Cath., c. 23, p. 146.

Mousch, les magnificences du Sacré Palais ; il n'est question dans Jean VI que de diadèmes, de vêtements brochés d'or, d'eunuques entourant les rois (1). Ils punissaient les rebelles comme le grand Empereur lui-même : Aschod faisait crever les yeux au rebelle Moïse, gouverneur de l'Oudie, et aux princes révoltés du Kartman (2). Ils avaient comme le Basileus leurs dignités auliques, et Constantin VII nous parle d'un certain Zurbanelès, protospathaire du roi d'Ibérie, envoyé en mission à Byzance (3).

Aux yeux des Arméniens, c'était une grande chose que cet Empire qui, sans interruption, depuis tant de siècles, dominait l'Asie antérieure. Les Arsacides, les Sassanides, les Khalifes, tous avaient passé ou passaient : lui seul restait. Des peuples sans nombre s'étaient montrés tour à tour sur la frontière septentrionale de l'Arménie ; et ces voisins éphémères avaient disparu. Dans ce flux perpétuel des générations et des races humaines, dont l'instabilité à la longue fatiguait l'Arménie, un seul point restait fixe : l'Empire romain ; ajoutons, malgré Chalcédoine, le *Saint Empire romain*.

Les détracteurs les plus déterminés des Byzantins, parmi les Arméniens, ne peuvent échapper à l'ascendant de cette majesté et de cette sainteté de l'Empire. Ils en parlent avec des expressions que les Grecs eux-mêmes ne savent pas trouver.

Mieux que les Byzantins, ils ont le sentiment de la légitimité impériale. Pour Mathieu d'Edesse, bien plus encore que pour Léon le Diacre, le meurtre de Nicéphore Phocas, de cet ascète impérial, sur le cadavre duquel on trouva un cilice caché sous la chlamyde de pourpre, fut un crime abominable : « Le sang de l'homme de Dieu rejaillit sur la figure de ses meurtriers. Il fut enseveli à côté des *saints rois*, ses prédécesseurs (4). » L'usurpation du trône de Basile II et de Constantin VIII par leurs tuteurs, à Mathieu d'Edesse, comme à Luitprand, paraît demander une réparation. Il la trouve dans le récit fantastique que voici : « Zimiscès rassembla tous les grands de l'Empire.... et ayant pris de ses propres mains la couronne qui était sur sa tête, il la plaça sur celle de Basile, le fit asseoir sur le trône et se prosterna la face contre terre devant lui.... Et après lui avoir rendu

(1) Jean Cath., p. 181, 187, 191. — Il y a dans Jean VI, toute une théorie sur l'utilité de la pompe royale et de la magnificence des vêtements : grâce à elles, « on paraît plus qu'un mortel », c. 13, p. 91.

(2) Jean Cath., c. 137, p. 306, c. 146, p. 318. — Voir ci-dessus page 512.

(3) *De Adm. Imp.*, c. 45, 202.

(4) Math. d'Edesse, c. 7, p. 6.

le trône de ses pères, il se retira dans le désert et embrassa la vie monastique (1) ».

La sainteté de l'Empereur résiste même à ses crimes, même à son hérésie ; car elle est indépendante de la personne et appartient à l'institution. Voilà pourquoi Basile II, malgré ses prétendues cruautés, n'en est pas moins « le saint Empereur Basile », et Bardas le Dur, qui osa se révolter contre lui, un « scélérat » (2). Ceci est bien plus frappant pour Romain Diogène : il fut trahi et supplicié par les Grecs, pleuré par les Arméniens, auxquels il avait fait tant de mal ; et la haine contre les Grecs s'augmenta encore après ce sacrilége commis sur la personne d'un Empereur grec. Les Arméniens, à son départ, le maudirent comme un Julien, et, après sa mort, le vénérèrent comme le Christ trahi par Judas. « Ce jour même, les Romains crucifièrent Dieu une seconde fois à l'exemple des Juifs. Ils arrachèrent les yeux à Diogène leur propre souverain !... Le sultan le pleura et s'écria : Oui, les Romains sont des athées (3). »

L'Empire Romain avait beau défaillir : aux yeux des Arméniens sa légitimité le rendait éternel. Il était si ancien qu'il devait être immortel. N'est-ce pas ainsi que dans notre Europe, après la chute de l'Empire d'Occident, les uns ne voulurent jamais admettre qu'il fût tombé et les autres firent tous leurs efforts pour le relever. Après la destruction complète de la domination byzantine en Asie, les Arméniens comptaient sur sa résurrection. Mathieu d'Edesse rapporte avec complaisance la prédiction du docteur arménien Jean Gozer'n, qui unit dans sa rêverie prophétique la restauration de l'Empire romain et le retour de l'Age d'or.

« Réveillé d'un long sommeil, l'Empereur des Romains fondra, rapide comme l'aigle, sur les Perses (Sedjoukides), avec une armée formidable, nombreuse comme le sable des rivages de la mer. Il s'élancera pareil à un feu ardent, et la terreur de ses armes fera trembler le monde. Les Perses et tous les bataillons des infidèles prendront la la fuite jusqu'au delà du grand fleuve Djihoun. L'Empereur deviendra pendant longtemps *le Maître Universel*. Sur la terre rajeunie s'élèveront les fondements d'un nouvel édifice et cette rénovation sera pareille à celle qui suivit le déluge. On verra les populations s'accroître, les animaux se multiplier.... La Perse sera ruinée et

(1) Math. d'Edesse, c. 17, p. 26.
(2) Math. d'Edesse, c. 41, p. 44 ; c. 38, p. 43 ; c. 21, p. 29.
(3) Math. d'Edesse, c. 103, p. 170.

dépeuplée par les Romains et toute puissance sur la terre sera dans la main de leur souverain (1) .»

CHAPITRE XI.

LES VASSAUX CAUCASIENS.

Nous ne voulons pas entrer dans une description ethnographique du Caucase, où, suivant Maçoudi, habitent des peuplades « dont Dieu seul connaît le nombre (2). » Nous rechercherons seulement quels étaient les petits princes avec lesquels Byzance, au temps de Constantin, étaient en rapports suivis.

La plupart des petits états caucasiens énumérés dans les *Cérémonies* (3) sont, au x^e^ siècle, à peu près inconnus des historiens grecs : les historiens arméniens ne mentionnent qu'un petit nombre d'entre eux ; et c'est aux écrivains arabes que nous devons à peu près tout ce que nous en savons.

Les trois princes qui figurent en tête de la liste des vassaux caucasiens sont l'*exousiastès* ou *exiousocratôr* d'Alanie, l'*exousiastès* d'Abasgie et l'*exousiastès* d'Albanie (4).

Remarquons la persistance de la diplomatie byzantine à refuser le titre de roi à des princes qui partout étaient traités comme des rois. Le titre d'*exousiastès*, plus élevé en apparence que celui d'*archôn*, implique un lien de vassalité plus étroit vis-à-vis de Byzance et une sorte de délégation de l'autorité impériale à des princes qui devenaient dans le Caucase comme des *exarques* de l'Empire.

Nous avons vu les rois d'Albanie et d'Abkhasie entrer avec Byzance et l'Arménie dans une ligue contre les Arabes : nous avons vu le second de ces princes soutenir les armes à la main, contre Apas d'Arménie, la cause du rit grec (5).

(1) Math. d'Edesse, c. 48, p. 59.

(2) Maçoudi, II, p. 3 ; ailleurs, p. 2, il en compte 72 « dont chacune a son roi et parle une langue différente de celle de ses voisins » ; p. 6, « des peuplades dont l'une ne connaît pas l'autre. »

(3) La cour de Byzance était également en relation avec les Catholici ou patriarches du du Caucase et de l'Arménie. — Les *Cérémonies*, II, 48, donnent la formule de suscription pour les trois patriarches d'Arménie, d'Abasgie ou Abasie et d'Albasgie.

(4) *Cérém.*, II, 48, p. 688. — Le titre d'*exousiastès* se trouve aussi dans *De Adm. Imp.*, c. 45, 46, p. 201, 206.

(5) Voir ci-dessus page 518.

L'Alanie ou Alanéthi n'était point pour les Byzantins un pays à négliger. Suivant Maçoudi, c'était un des pays les plus belliqueux du Caucase, d'une population tellement dense que « lorsqu'un coq se met à chanter, tous les coqs du royaume lui répondent, » et qui pouvait mettre sur pied une armée de 30,000 cavaliers (1).

On trouve dans la l'*Hypotyposis* de l'Empereur Léon VI, un archevêché d'Alanie, le 62me de la liste. Mais, dès 932, suivant l'écrivain arabe, les Alains auraient chassé leurs évêques et renoncé à la communion religieuse de Byzance (2).

Ils restèrent plus fidèles à son alliance politique. En 710, Léon l'Isaurien, futur Empereur, était envoyé chez les Alains pour réclamer leur secours contre les Abkhazes (3). En 802, ils figurent dans l'armée que Thomas, usurpateur aux yeux des Grecs, mais en apparence, aux yeux des barbares, légitime Basileus, conduisait contre Michel II (4). Au temps de Constantin VII, ils recevaient des subsides de l'Empire pour empêcher les Khazars d'attaquer la Chersonèse (5).

4° Le quatrième des vassaux de l'Empire, c'est l'archôn des Krébats (Κρεβατάδων). Ce peuple n'est connu que par cette mention de Constantin. On remarquera l'analogie de ce nom avec celui des Chrobates de la Gallicie et de l'Illyrie (6).

5° L'archôn des Kédonia (Κηδωνία). M. d'Ohsson croit y retrouver les Turcs Kaïtaks, mais M. Vivien de S. Martin les rapproche des Djidâns de Maçoudi, peuple belliqueux, établi auprès de la porte de Derbend : leur capitale Samender était habitée par des Khazars, et leur roi était d'origine arabe (7).

6° L'archôn de Tzanarie (Τζαναρία), celui qui est désigné par Jean VI sous le nom de *chorévêque* et par Maçoudi sous le nom de *korivos* de Dzanark'h, et qui se mêla souvent aux guerres civiles de l'Arménie sous Aschod Ergathi. Cette peuplade est déjà mentionnée dans Ptolémée, et Maçoudi la place dans le Sanariah, entre Tiflis et la porte des Alains (8).

(1) Maçoudi, II, 45.

(2) L'archevêché d'Alanie reparaît pourtant l'*hypotyposis* d'Andronic Paléologue, n° 72. — Dans Tafel, *De Provinciis*, p. 53.

(3) Théophane, a. 6209, p. 600 et suiv.

(4) Génésius, l. II, p. 33.

(5) *De Adm. Imp.*, c. 10, 11, p. 80.

(6) Vivien de S. Martin, p. 244. — Voir ci-dessus page 510.

(7) *Les peuples du Caucase*, p. 19. — Viv. de S. Martin, 246 et 276. — Maçoudi, II, 7, 39.

(8) Jean Cath., c. 134, p. 304. — Maçoudi, II, 67. — S. Martin, *Mém.*, t. I, p. 233, 304. — Vivien de S. Martin, t. II, p. 246. — D'Ohsson, p. 18.

7° L'archôn de Σαρβᾶν : ce pays était situé d'après Constantin VII, entre l'Alanie et la Tzanarie : son nom, rapproché de celui des Krébatades, prend une importance particulière. Cette *Sarba* est distincte de la Servotie ou Serbotie dont nous connaissons l'emplacement, distincte également du Chirvan, puisque Constantin VII la place au nord et dans la partie centrale du Caucase, tandis que le Chirvan se trouve à l'extrémité orientale de la chaine. Pline et Ptolémée avaient déjà signalé des Serviens au nord du Caucase (1).

8° L'archôn de l'Asie (Ἀξία) : ce pays, situé près des portes Caspiennes, qui répond à l'Osséthi actuel (2).

9° L'archôn de Chrysá (Χρύσα) : probablement dans la vallée de Kasara ou Khasri, au sud-ouest de l'Osséthi.

10° L'archôn de Vretsa (Βρέτζα), qui régnait sans doute sur le canton d'Ertso, dans le Kakéti (3).

11° L'archon de Môkan (Μῶκαν). Il n'y aurait aucun doute sur l'assimilation du Môkan et de la province de Movakan (Moukanied de Maçoudi), située au confluent de l'Alazan et du Kour, si Constantin VII n'ajoutait qu'à la suite du Môkan se trouve le Palus Méotide (4).

Telle est, d'après les *Cérémonies*, la liste des vassaux de l'Empire dans le Caucase, au temps de Constantin VII.

En outre les Grecs connaissaient fort bien : 1° les Ziches ou Adighè (Ζιχία), peuplade circassienne : 2° les habitants de la Papaghia (Παπαγία) ou Pagaghéti ; 3° les Kécheks (Κασαχία) ou Circassiens (5).

Quoiqu'il en soit, les *Cérémonies* se bornent à l'énumération de ces onze peuplades, les seules qui auraient consenti à recevoir de Byzance la *keleusis*. Il y a loin de ce chiffre au soixante-douze nations de Maçoudi.

L'Empire grec, comme nous l'avons vu, avaient d'autres rapports avec les peuplades caucasiques que le lien de vassalité.

1° Le Caucase était comme l'Arménie un débouché pour les produits manufacturés de Byzance.

« Les Kécheks, nous dit Maçoudi qui s'extasie sur l'élégance de

(1) S. Martin, *Mém.*, t. II, p. 310, semble confondre la Sarba et le Chirvan. — Sur le Chirvan, Maçoudi, p. 5 et 69. — Voir ci-dessus pages 510 et 525. — Viv. de S. Martin, t. II, p. 245.

(2) Viv. de S. Martin, ibid., p. 249. — Viv. de S. Martin, *Mémoire sur les Alains*, dans t. I, *Etudes de géographie ancienne*.

(3) Vivien de S. Martin, p. 247. — S. Martin, *Mém.*, I, p. 295.

(4) Viv. de S. Martin, ibid., p. 247. — Maçoudi, II, 5.

(5) *De Adm. Imp.*, c. 42, p. 181.

leur taille et la beauté de leur teint, emploient pour leurs vêtements des toiles blanches, des brocards de Grèce, des étoffes de pourpre et de soie brochée d'or (1) ». La plupart de ces objets sont, en effet, des produits essentiellement byzantins.

« Le pays de Kéchéks, ajoute Ibn Haoukal, est fréquenté par les marchands de Trébizonde, qui y viennent par mer; les Kécheks visitent eux-mêmes ce port de la mer Pontous (la mer Noire) qui a des foires annuelles où se rendent des marchands de toutes nations, Musulmans, Romains, Arméniens (2) ».

2° Ces peuplades belliqueuses recrutaient de leurs aventuriers les légions impériales. Dans l'armée que réunit contre Michel II le rebelle Thomas, on trouve des Alains, des Ziches, des Ibères, des Cabires (3). Sous Constantin Manomaque 50,000 auxiliaires arméniens, ibériens ou caucasiens (4).

3° Leur histoire religieuse avait été autrefois étroitement liée à celle de Byzance. Au temps de Justinien et d'Héraclius, il y avait eu dans ces montagnes une propagande chrétienne et orthodoxe fort active. Mais depuis cette époque, le christianisme avait perdu du terrain. Maçoudi compte dans le Caucase un grand nombre de populations musulmanes. D'autres auraient pratiqué les deux religions ou même, comme les Zerikerâns ou *Fabricants de cottes de mailles*, les trois religions, musulmane, juive et chrétienne (5); d'autres, comme les Kécheks, auraient conservé la religion des Mages (6). Pour ne parler que des états énumérés dans la liste des *Cérémonies*, les rois de Djidân ou de Kédonia, suivant Maçoudi, auraient été musulmans (7) ; les Alains, depuis 932, auraient chassé leur évêque (8) ; le roi de Gourdj ou de Géorgie, suivant un renseignement fort suspect d'Ibn-Haoukal, aurait été roi musulman de sujets chrétiens (9), etc. Le roi des Kaïtaks, son fils et sa femme étaient musulmans, et les seuls musulmans de leur royaume (10).

(1) Maçoudi, II, 45-46.

(2) Ibn Haoukal, dans d'Ohsson, p. 26. — Voir aussi Reinaud, Aboulféda, t. II, partie I, p. 295-296.

(3) Cont. sur M. II, c. 12, p. 55.

(4) Cédrénus, t. II, 608.

(5) Maçoudi, II, 40.

(6) Maçoudi, II, 45.

(7) Maçoudi, II, 39.

(8) Maçoudi, II, 43.

(9) Ibn-Haoukal dans d'Ohsson, p. 12. — Viv. de S. Martin, t. II, p. 284.

(10) Maçoudi, II, 39. — Ibn Haoukal, dans d'Ohsson, p. 20.

CHAPITRE XII.

LES VASSAUX ARABES.

Au sud de l'Arménie, un certain nombre d'émirs ou de petits princes arabes étaient vassaux de l'Empire.

Il y en avait encore, suivant les *Cérémonies*, en Égypte, en Perse et dans le Chorassan. Nous ignorons quels sont les émirs du Chorassan et de l'Égypte, qui dans un intérêt politique quelconque auraient consenti à reconnaître la suzeraineté impériale, à payer au Basileus les *pacta* ou tributs, et à se reconnaître ses esclaves (δοῦλοι).

L'histoire des guerres d'Orient nous montre, au contraire, un certain nombre d'émirs de la Syrie et de la Mésopotamie acceptant la suprématie byzantine.

Lors des campagnes de Basile Ier contre les Manichéens de Téphrice, la ville arabe de Tarax ou Taurus, et la principauté de Locana, qui appartenait à l'Arménien Curticios, se soumirent à l'Empereur; les deux états furent inscrits sur la liste des alliés de l'Empire (1). Après sa campagne contre Adapa, un régule de cette région, Abdelomel, promit à l'Empereur qu'il serait son *doulos* fidèle et s'engagea à lui fournir des secours contre ses compatriotes (2).

Sous Romain Ier, l'émir de Mélitène, ainsi que son fils Abouhafs et son général Abou-Salath, reconnurent, après les victoires de Jean Gourgen, la suprématie de l'Empire. Ils marchaient contre les autres Arabes sous les enseignes romaines, et, après les victoires, ils entraient en triomphe dans Byzance avec les généraux romains, poussant devant eux les prisonniers musulmans (3).

Sous Zimiscès, les villes de Tripoli et de Damas (4), sous Romain III, celles d'Edesse et de Romanopolis (5) étaient vassales de l'Empire. Mathieu d'Edesse nous a conservé une lettre curieuse de Jean Zimiscès à Aschod III (974). « Les tributs des Arabes de Damas qui s'élevaient en or à 40,000 *tahégans* furent par nous distribués à nos troupes. Ils nous remirent un écrit par lequel ils s'obligeaient à nous rester soumis de génération en génération. Ils s'engagèrent

(1) ταῖς συμμαχίαν ἐγγραφέσθαι. *Vie de Basile*, c. 38, p. 267. — Cédrén., II, 207.
(2) *Vie de Basile*, c. 49, p. 283. — Cédrén., II, 215.
(3) Cont sur Léc., c. 24, p. 416. — Sym., p. 741. — Cédrén., II, 310, 311.
(4) Cédrén., II, 365.
(5) Mathieu d'Edesse, c. 43 et suiv., p. 48-51.

aussi par serment à nous payer un tribut perpétuel et ils crièrent honneur à Notre Majesté (1). »

Ces émirs musulmans ne pouvaient recevoir, comme les princes chrétiens d'Arménie ou de Serbie, les honneurs du protospathariat ou du patriciat. Les dignités du Saint Empire Grec, comme plus tard l'ordre de la chevalerie, ne pouvaient être données qu'à des chrétiens. Le fonctionnaire byzantin qui devait être promu à une dignité nouvelle se préparait à cette solennité par la prière et la communion. A Byzance, être investi d'une fonction publique, c'était recevoir un sacrement (2).

En revanche, les *Cérémonies* nous apprennent les formules de salutation ou de bienvenue que les députés des princes vassaux échangeaient en présence de l'Empereur avec le Logothète impérial. Ils commençaient par souhaiter gloire et honneur au Basileus et à se déclarer « les très-fidèles esclaves de Sa Majesté. » Le Logothète, au nom de l'Empereur, leur adressait les questions suivantes : « Comment se porte l'illustre tel ou tel, très-fidèle ami de notre saint Empereur ? Comment se porte tout son peuple, ces fidèles et dévoués esclaves de notre saint Empereur ? Et toi, apocrisiaire, comment te portes-tu ? comment as-tu été reçu par le patrice stratège de tel ou tel thème (3) ? »

(1) Math. d'Edesse, trad. Dulaurier, p. 18.
(2) *Cérém.*, II, 3, 4, 5, 24 ; p. 526, 528, 530, 623.
(3) *Cérém.*, II, 48, p. 684.

RÉSUMÉ ETHNOGRAPHIQUE

L'EMPIRE UNIVERSEL.
CARACTÈRE COSMOPOLITE DE L'INSTITUTION BYZANTINE.
CONSTANTINOPLE CRÉE ET CONSERVE L'EMPIRE.

I.

Ainsi, toutes les races de l'Europe orientale se trouvaient représentées dans les pays qui confinaient à l'Empire grec : la race latine et même la race germanique, par les Dalmates et les Italiens ; la race arabe en Sicile, en Crète, en Orient ; la race arménienne, par le royaume pagratide et les principautés feudataires ; les races turques et ouraliennes, par les Bulgares du Volga, les Ouzes, les Petchenègues, les Khazars, les Magyars ; la race slave, par les Russes, les Bulgares danubiens, les Serbes, les Croates.

Parmi les sujets mêmes de l'Empire grec, au cœur de ses provinces, ces différentes races avaient de nombreux représentants. La race latine s'y trouvait représentée par les Valaques du Pinde et du Balkan ; la race arabe par les prisonniers baptisés ; la race arménienne par les colons des thèmes de Thrace, de Macédoine, Anatolique et Thracésien ; la race turque par les colonies du Vardar et de l'Ochride; la race slave par les Milinges, les Ezérites, les Opsiciens, etc.

L'Empire grec ne s'effrayait pas trop de ces infiltrations des races barbares. Tous ces éléments étrangers qui pénétraient dans son économie la plus intime, il cherchait à se les assimiler. Loin de les exclure de la cité politique, il leur ouvrait son armée, sa cour, son administration, son église. A ces Arabes, à ces Slaves, à ces Turcs, à ces Arméniens, il demandait des soldats, des généraux, des magistrats, des Patriarches, des Empereurs. Ce qu'il y avait de jeunesse dans ce monde barbare, il cherchait à s'en rajeunir. La question de nationalité était pour lui fort secondaire. L'Empire grec d'Orient était comme la monarchie pontificale de Rome : non pas un état constitué pour telle ou telle nation, telle ou telle race d'hommes, mais une institution qui était le patrimoine commun du genre humain. La Sainte Hiérarchie byzantine, comme le Sacré Collége des cardinaux romains, se recrutait des notabilités du monde entier. De

même qu'au moyen-âge, on vit des papes italiens, français, anglais, allemands, espagnols, de même il y eut des Basileis arméniens, isauriens, slaves, aussi souvent que byzantins. Peu importait la langue ou la race : il suffisait qu'on fût baptisé. Le baptême ouvrait au néophyte barbare l'État en même temps que l'Église.

Quel étrange spectacle présentent ces armées prétendues romaines !

Dans les armées de Justinien, des Antes, des Slaves, des Goths, des Hérules, des Vandales, des Lombards, des Arméniens, des Perses, des Maures, des Huns : ils combattent en Italie, en Espagne, en Afrique, en Égypte, sur le Danube et sur l'Euphrate : recrutés dans tous les pays, on les envoie se faire tuer sous tous les climats.

Au reste, la *Notitia Dignitatum* nous avait habitués à cette bigarrure, et Claudien en avait déjà fait un titre de gloire pour l'Empire romain (1).

L'armée que le rebelle Thomas réunit contre Michel II, se composait, suivant les chroniqueurs, d'Egyptiens, Indiens, Perses, Assyriens, Arméniens, Chaldéens, Alains, Ziches, Ibères, Cabires, etc. (2).

Nous avons vu de combien d'éléments étrangers, Phargans ou Varangiens, Russes, Hongrois, Slaves, Arabes, Khazars, Caucasiens, etc., se composaient les armées du Porphyrogénète. Sous Constantin VIII, des Turcs, des Bulgares, des Valaques, etc. (3). Parmi les troupes de Nicéphore Phocas, Luitprand nous signale déjà les auxiliaires vénitiens et amalfitains (4), précurseurs des auxiliaires français, germains, espagnols (5) de l'époque des Comnènes.

Dans Robert de Clari, édité par M. le comte Riant, une curieuse anecdote légendaire sur les mercenaires francs au temps de Manuel Comnène (6).

C'est avec la valeur et le génie de ses guerriers, stratèges, Empereurs barbares, que la société grecque résista aux invasions bar-

(1) Claudien, éloge de Théodose II. — Même spectacle dans les armées des Sassanides et des Khalifes : Khazars, Huns, Nephtalites, Slaves, etc. — Patnakian, p. 152, 219. — Proc., *Pers*, I, 2. — Voir ci-dessus p. 249 et 412.

(2) Cont. sur M. II, c. 12, p. 55.

(3) Pertz., t. V, *Script.*, p. 54.

(4) Luitpr., *Legatio*, dans Pertz, p. 357 ; Hase, p. 362.

(5) Les Catalans en Asie Mineure. Nicéph. Grég., VII, 3, p. 222. — Sur l'emploi des troupes mercenaires. Krause, *Die Byzantiner des Mittelalters*, p. 124.

(6) Robers de Clari, p. 15 de l'édition, f° 104 du ms. de Copenhague. — Ce livre est en cours de publication.

bares. Les plus grands noms militaires de l'histoire byzantine ne sont pas des noms grecs.

Sous Justinien Ier, Narsès se trouve être un captif perse-arménien ; Pierre, qui dirigea la campagne de Perse, en 528, un homme de la même race ; Pharas, le vainqueur de Gélimer au mont Pappua, un Hérule ; Mundus, un Gépide ; Chilbud, le vainqueur des Slaves, un Slave ; Artaban, Isaac, Jean Troglodyte, le héros de la *Johannide* de Corippus, trois Arméniens ; Péran, un roi d'Ibérie ; Philemuth, Akoum, commandant des troupes illyriennes, des Huns (1).

Énumérer tous les généraux étrangers qui commandèrent les troupes romaines sous les successeurs de Justinien, serait trop long (2).

A une époque plus rapprochée de Constantin VII, le protospathaire Chasè, d'abord esclave du patrice Damien, Arabe de race et de caractère, assure l'auteur du *De Administrando*, était en grande faveur aupres d'Alexandre ; l'Arabe Nicétas, son frère, était stratège des Cibyrrhéotes (3).

Un autre Arabe, Samonas, était cubiculaire de Léon VI et mérita sa confiance en déjouant une conspiration tramée contre lui. Baptisé, il avait même fondé un monastère auprès de Damastris. Mais le vieil homme subsistait sous les dehors du nouveau chrétien ; il encourageait son père à ne pas se faire baptiser, à ne pas venir à Constantinople, promettant d'aller bientôt le retrouver chez lui. Il s'enfuit, fut repris et pardonné. Plus tard, de ce mauvais converti, bien malgré lui, on fit un moine (4).

Un peu plus tard les Francs Ervebios, Francopoulos, Randolphe, Humbertopoulos (5), l'Espagnol Guzman (6), le brave Monastra, sang mêlé, de turc et de grec (7), etc.

(1) Finlay, *The Greece under the Romans*, p. 256.

(2) Sapor le Perse, en 668, stratège des Arméniaques. — Théoph., a. 6159.

(3) *De Adm. Imp.*, c. 50, p. 230.

(4) Cont. sur Léon VI, c. 15, 22, 24, 30, p. 363, 368, 370, 376. — Sym., p. 708. — Georg., p. 858. — Cédrén., II, 258, 263, 267.

En revanche des rénégats, Photius de Crète, Léon le Tripolitain. — Voir ci-dessus p. 435.

(5) Cédrén., II, 616, 630. — Des Francs et des Varangiens envoyés en Géorgie et Chaldée sous Constantin Monomaque ; deux légions franques et une légion russe en Asie sous Michel Stratiotique. Cédrén., II, 606, 624. — *Alexiade*.

(6) En 1066. — Math. d'Edesse, c. 91, p. 131.

(7) *Alexiade*.

II.

Mais il y a surtout deux races dont l'influence dans les provinces, dans les armées, à la cour, fut prépondérante ; toutes deux eurent l'honneur d'être représentées sur le trône : la race slave et la race arménienne.

Sous Justinien, se distinguent les Slaves Chilbud, Vségerd, Dobrogost, Svaruna (1); sous ses successeurs immédiats, les patrices Tatimir et Onogost (2); sous Michel II, le Slavésien Thomas (3).

Le Parakœmomène de Michel III, l'ennemi du César Bardas, le prédécesseur de Basile le Macédonien dans cette fonction confidentielle, était un Slave (4).

André, un des plus vaillants généraux de Basile Ier, d'abord stratège des Cibyrrhéotes et vainqueur des Arabes de Tarse, plus tard Domestique des Scholæ et le bras droit de Léon VI, était un Scythe, c'est-à-dire un Slave (5).

Eudokia, troisième femme de Léon VI, était une jeune fille de l'Opsikion, pays slave (6). Sophie, femme de l'Empereur Christophe Lécapène, et son père, le Magister Nicétas, étaient des Slaves du Péloponnèse (7).

Gabrielopoulos et Basiliscès, favoris d'Alexandre, désignés par lui pour être les tuteurs de son neveu Constantin VII, étaient des Slavésiens (8).

A la chute du royaume bulgare, une foule de Slaves danubiens parvinrent aux honneurs de la cour et de l'armée byzantine : Chrysilios, qui avait livré Durazzo, et ses deux fils, dont l'un, Nicolas, commanda l'armée grecque à la bataille de Babylone, en 1033 ; Dragomir qui livra Verria et devint *Anthypatos* ; Nikolica qui devint patrice ; Romain, fils du grand Tsar Pierre de Bulgarie ; le patrice

(1) Proc. *Goth.*, III, 4. — Agathias, III, c. 6, p. 150 ; c. 21, p. 186 ; IV, c. 20. — Schaf., II, 21, 57, 153, 196. — Finlay, p. 256. — Voir ci-dessus page 249.

(2) Stritter, II, 80-82. — Schaf., II, 196.

(3) Cont. sur M. II, c. 10, p. 50. — Voir ci-dessus page 249.

(4) *Vie de Basile*, c. 16, p. 234.

(5) *Vie de Basile*, c. 50, p, 284. — Cont. sur Léon VI, c. 5, p. 355. — Georg., p. 847 etc.

(6) Cont. sur Léon, VI, c. 17, p. 364. — Voir ci-dessus p. 258.

(7) *Thèmes*, II, 6, p. 54.

(8) Cont. sur Alex., c. 3, p. 379. — Voir ci-dessus,p. 10.

Krakra, etc. ; car le patriciat fut, on peut dire, donné en masse aux chefs de la noblesse bulgare (1).

Anne Comnène nous signale parmi les généraux de cette nation, le *Sarmate* Uzas, et le Scythe Caratzès ; Borilos et Germanos, confidents de Botoniates, appartenaient à la même race (2).

Le Patriarcat byzantin, cette seconde royauté de l'Empire grec, ils le possédèrent : Nicétas, eunuque, le célèbre Patriarche iconoclaste (766-780) était un des leurs (3).

Ont-ils possédé l'Empire lui-même ? Les historiens slaves ont découvert dans les annales byzantines deux dynasties slaves : la dynastie de Justin Ier, la dynastie macédonienne. J'ai montré que la seconde était revendiquée à plus juste titre par les Arméniens (4). Sur l'origine de la première, il ne semble pas y avoir de doutes. Les noms d'Istok, de Begleniča, d'Upravda, qui furent avant l'élévation de cette famille à l'Empire, ceux de Sabbatius, de Vigilantia et de leur fils Justinien, fournissent une preuve assez concluante sur l'origine de ces paysans de Bédériana : n'oublions pas que des colonies slaves, dès le temps de Constantin le Grand, avaient été établies dans la Thrace (5).

Rien d'étonnant si la langue slave influa sur la vieille langue hellénique. C'est aux Slaves que les Byzantins empruntent une dénomination pour désigner la grande race germanique : de là les Νέμετζοι, ou Νεμίτζιοι, de Constantin VII, de Zonaras et d'Anne Comnène (6).

III.

L'Arménie, plus pauvre que les pays slaves, était plus fertile aussi en aventuriers. De la Chaldée, de la Géorgie, de la Perse-Arménie, de l'Arménie propre, de l'Arménie sujette comme de l'Arménie indépendante, une nuée de soldats de fortune courent à l'assaut des grades militaires, des dignités auliques, de l'Empire byzantin lui-même.

La première dynastie arménienne est fondée par Léon V : tous les historiens s'accordent sur son origine, d'ailleurs le nom de son

(1) Hilferd, t. II, p. 68, 72, 74, 92.

(2) *Alexiade*, voir à l'*index*.

(3) Théoph., a. 6258, p. 680.

(4) Voir ci-dessus p. 145.

(5) Hilferd., t. I, p. 2. — Finlay, *The Greece under the Romans*, p. 219.

(6) *Cérém.*, II, 48, p. 689. — Zonaras, XVIII, 20 : Ἔθνος ὅ'οἱ Νέμετζοι Κελτικὸν. — *Alexiade*, index.

II.

Mais il y a surtout deux races dont l'influence dans les provinces, dans les armées, à la cour, fut prépondérante ; toutes deux eurent l'honneur d'être représentées sur le trône : la race slave et la race arménienne.

Sous Justinien, se distinguent les Slaves Chilbud, Vségerd, Dobrogost, Svaruna (1); sous ses successeurs immédiats, les patrices Tatimir et Onogost (2); sous Michel II, le Slavésien Thomas (3).

Le Parakœmomène de Michel III, l'ennemi du César Bardas, le prédécesseur de Basile le Macédonien dans cette fonction confidentielle, était un Slave (4).

André, un des plus vaillants généraux de Basile Ier, d'abord stratège des Cibyrrhéotes et vainqueur des Arabes de Tarse, plus tard Domestique des Scholæ et le bras droit de Léon VI, était un Scythe, c'est-à-dire un Slave (5).

Eudokia, troisième femme de Léon VI, était une jeune fille de l'Opsikion, pays slave (6). Sophie, femme de l'Empereur Christophe Lécapène, et son père, le Magister Nicétas, étaient des Slaves du Péloponnèse (7).

Gabrielopoulos et Basiliscès, favoris d'Alexandre, désignés par lui pour être les tuteurs de son neveu Constantin VII, étaient des Slavésiens (8).

A la chute du royaume bulgare, une foule de Slaves danubiens parvinrent aux honneurs de la cour et de l'armée byzantine : Chrysilios, qui avait livré Durazzo, et ses deux fils, dont l'un, Nicolas, commanda l'armée grecque à la bataille de Babylone, en 1033 ; Dragomir qui livra Verria et devint *Anthypatos* ; Nikolica qui devint patrice ; Romain, fils du grand Tsar Pierre de Bulgarie ; le patrice

(1) Proc. *Goth.*, III, 4. — Agathias, III, c. 6, p. 150 ; c. 21, p. 186 ; IV, c. 20. — Schaf., II, 21, 57, 153, 196. — Finlay, p. 256. — Voir ci-dessus page 249.

(2) Stritter, II, 80-82. — Schaf., II, 196.

(3) Cont. sur M. II, c. 10, p. 50. — Voir ci-dessus page 249.

(4) *Vie de Basile*, c. 16, p. 234.

(5) *Vie de Basile*, c. 50, p, 284. — Cont. sur Léon VI, c. 5, p. 355. — Georg., p. 847 etc.

(6) Cont. sur Léon, VI, c. 17, p. 364. — Voir ci-dessus p. 258.

(7) *Thèmes*, II, 6, p. 54.

(8) Cont. sur Alex., c. 3, p. 379. — Voir ci-dessus,p. 10.

Krakra, etc. ; car le patriciat fut, on peut dire, donné en masse aux chefs de la noblesse bulgare (1).

Anne Comnène nous signale parmi les généraux de cette nation, le *Sarmate* Uzas, et le Scythe Caratzès ; Borilos et Germanos, confidents de Botoniates, appartenaient à la même race (2).

Le Patriarcat byzantin, cette seconde royauté de l'Empire grec, ils le possédèrent : Nicétas, eunuque, le célèbre Patriarche iconoclaste (766-780) était un des leurs (3).

Ont-ils possédé l'Empire lui-même ? Les historiens slaves ont découvert dans les annales byzantines deux dynasties slaves : la dynastie de Justin Ier, la dynastie macédonienne. J'ai montré que la seconde était revendiquée à plus juste titre par les Arméniens (4). Sur l'origine de la première, il ne semble pas y avoir de doutes. Les noms d'Istok, de Begleniča, d'Upravda, qui furent avant l'élévation de cette famille à l'Empire, ceux de Sabbatius, de Vigilantia et de leur fils Justinien, fournissent une preuve assez concluante sur l'origine de ces paysans de Bédériana : n'oublions pas que des colonies slaves, dès le temps de Constantin le Grand, avaient été établies dans la Thrace (5).

Rien d'étonnant si la langue slave influa sur la vieille langue hellénique. C'est aux Slaves que les Byzantins empruntent une dénomination pour désigner la grande race germanique : de là les Νέμετζοι, ou Νεμίτζιοι, de Constantin VII, de Zonaras et d'Anne Comnène (6).

III.

L'Arménie, plus pauvre que les pays slaves, était plus fertile aussi en aventuriers. De la Chaldée, de la Géorgie, de la Perse-Arménie, de l'Arménie propre, de l'Arménie sujette comme de l'Arménie indépendante, une nuée de soldats de fortune courent à l'assaut des grades militaires, des dignités auliques, de l'Empire byzantin lui-même.

La première dynastie arménienne est fondée par Léon V : tous les historiens s'accordent sur son origine, d'ailleurs le nom de son

(1) Hilferd, t. II, p. 68, 72, 74, 92.
(2) *Alexiade*, voir à l'*index*.
(3) Théoph., a. 6258, p. 680.
(4) Voir ci-dessus p. 145.
(5) Hilferd., t. I, p. 2. — Finlay, *The Greece under the Romans*, p. 219.
(6) *Cérém.*, II, 48, p. 689. — Zonaras, XVIII, 20 : Ἔθνος ὅ'οἱ Νέμετζοι Κελτικὸν. — *Alexiade*, index.

fils Symbatius, Sambatès ou Sempad ne permet aucun doute (1).

Le nom du César Bardas ou Vartan, oncle de Michel III, est arménien ; sa sœur, l'impératrice Théodora, comme son frère Pétronas, si acharné contre les Manichéens qu'il avait appris à connaître sur les frontières orientales de l'Empire, sont aussi des Arméniens. Le lieu de naissance qu'on leur attribue (2), la Paphlagonie, avait reçu de nombreux émigrants de cette race. Le fils de Théophile, Michel III, par sa mère est donc à moitié Arménien.

A la cour de Michel III, le patrice Constantin fut Drongaire de la veille, puis Grand Logothète ; son fils Thomas devint également Logothète : tous deux étaient Arméniens ; c'est en cette qualité qu'ils protégèrent, à ses débuts, un compatriote moins fortuné, Basile le Macédonien ou plutôt l'Arménien (3).

Sempad, gendre de Bardas, conspira contre lui avec Basile, puis conspira contre son ancien complice Basile : rivalités d'aventuriers arméniens.

Jean de Chaldée, le Perse Eulogios, le Perse Artavasde, tous revêtus de dignités importantes, tous complices de Basile dans le meurtre de Michel III, étaient des Arméniens de provinces différentes (Chaldée, Perse-Arménie), qui, à coups de poignard, frayaient le chemin du trône à un homme de leur race (4).

A la même race appartiennent encore Kordulès, stratélate de Macédoine, sous Michel III, et son fils Vartan (5) ; Jean Gourgen, Domestique des Icanates qui, en 886, conspira contre Basile Ier (6); Alexis, stratège de Chypre sous Basile Ier (7) ; Grégoire l'Ibérien, Domestique des Scholæ sous Léon VI (8) ; Curticès, qui mourut en 889 dans une bataille contre les Bulgares (9) ; Aschod à la Longue Main, tué à celle de Bulgarophygon en 892 (10) ; Manuel, qui échangea sa principauté de

(1) Cont. sur M. II, c. 1, p. 141. — Sym., c. 9, 14, p. 616, 619.

(2) Théodora, née à Ebissa (Paphlagonie). — Cont. c. 5, p. 89; c. 16, p. 167. — Cédrén., II, 155, et c.

(3) *Vie de Basile*, c. 12, p. 230. — Cont. sur M. III, c. 36, p. 198. — Sym., c. 33, p. 835.

(4) Sym , sur M. III, c. 48, p. 685. — Sur Bas., c. 3, p. 687. — Georg., sur M. III, c. 24, p. 835. — Sur Bas., c. 2, p. 839.

(5) George, sur M. III, c. 8, p. 818.

(6) Sym., sur Bas., c. 22, p. 699.

(7) *Thèmes*, I, 15, p. 40.

(8) Cont. sur Léon VI, c. 26, p. 372.

(9) Ibid., c. 9, p. 358.

(10) *Thèmes*, I, 12, p. 33. — *De Adm. Imp.*, c. 50, p. 227.

Técè contre les honneurs du protospathariat à Constantinople; ses deux fils, Pancratucas, qui devint domestique des Icanates, puis stratège des Bucellaires, et Iachnucas qui devint stratège de Nicopolis (1); le Pagratide Théodore, protospathaire, qui se chargeait de faire des levées d'hommes parmi les colons arméniens de l'Empire pour l'expédition de Crète sous Léon VI; Léon, fils de Sempad, qui avait mission à la même époque de surveiller la frontière de Syrie (2).

Sous Constantin VII, on ne voit partout que des Arméniens; Curticès, complice du rebelle Constantin Doucas et qui pénètre les armes à la main dans le Sacré Palais (3); Pancratucas qui livre Andrinople aux Bulgares (4); Vartan Boilas, stratège de Chaldée, chef d'un soulèvement arménien contre Romain Lécapène (5); Vartan Platypode, stratège du Péloponnèse (6); Crinitès de Chaldée, stratège de Calabre (7).

Veut-on de plus grands noms? Romain Lécapène lui-même, originaire de Lécapé, dans le thème Arméniaque (8);

Toute la dynastie des Phocas : Nicéphore Phocas, général sous Basile Ier, Bardas ou Vartan et Léon Phocas, ses fils, qui rivalisèrent avec Lécapène; les trois fils de Bardas, Léon, Constantin et Nicéphore, généraux de Constantin VII, ce dernier futur Empereur; Vartan Bardas ou Phocas, neveu de Nicéphore, révolté plus tard contre Zimiscès et propriétaire du manoir de Tyropée en Arménie (9).

Le fameux Jean Courcouas, ou Gourgen, et le patrice Théophile, son frère, étaient de souche arménienne : leur grand-père Jean avait été Domestique des Icanates et un de leurs parents, Christophe, qui se chargea de leur éducation littéraire, était métropolite de Gangra. Ils laissèrent eux-mêmes une brillante lignée : de Courcouas naquit le patrice Romanos, et Euphrosyne, qui fut un moment fiancée à

(1) *De Adm. Imp.*, c. 50, p. 226.

(2) *Cérém.*, II, 44, p. 657, 660.

(3) Cont. sur C. Porph., c. 3, p. 383. — Sym., p. 719. — Georg., p. 876.

(4) Cont. sur C. Porph., c. 8, p. 387.

(5) Voir ci-dessus page 259.

(6) *De Adm. Imp.*, c. 50, p. 223.

(7) *Cédrén.*, II, 338.

(8) Sym., p. 690. — Georg., p. 841. — Zonaras et Ephrem. — C'est à lui sans doute que songe Maçoudi quand il dit : « Le roi actuel des Grecs (année 943) est Armanous, » II, 353.

(9) *Cédrén.*, II, 390, 443.

Romain II ; de Théophile naquit le victorieux Empereur Jean Zimiscès qui naquit à Hiérapolis, dans le thème de Chosan (1).

Les Gourgen et les Phocas avaient entre eux des liens de famille : les deux Empereurs Nicéphore Phocas et Jean Zimiscès étaient cousins (ἀνεψιοί) (2).

Vartan le Dur, l'ennemi de Vartan Phocas ; Grégoire le Dâronite, stratège de Thessalonique sous Basile II, mort en combattant contre le Tsar Samuel ; son fils Aschod, prisonnier du même Samuel, puis son gendre et gouverneur de Durazzo pour les Bulgares, puis traître à son beau-père, transfuge et Magister à la cour de Byzance, appartenaient à la même race (3).

Grégoire et Aschod n'étaient pas les seuls Arméniens que les hasards de l'émigration entraînaient par delà l'Empire grec dans les pays slaves ; déjà, du temps de Romain Ier, le moine arménien Kalokyr était parvenu à la dignité de plénipotentiaire du Tsar de Bulgarie Samuel (4).

Les Arméniens ne furent pas étrangers à l'éclat intellectuel de l'Empire grec. Les historiens du droit byzantin nous signalent deux jurisconsultes du nom de Symbatius ou Sempad, l'un qui vécut à l'époque de Justinien et qui écrivit un *Commentaire* sur ses Novelles, l'autre qui présida, sous Léon VI, la commission législative chargée de la rédaction des *Basiliques* (5).

Combien d'autres Arméniens dont les historiens ont négligé de nous apprendre le nom ou l'origine et qui pourtant firent partie de cette grande armée, demi-barbare qui, à petit bruit, fit au xe siècle la conquête de l'Empire Romain !

Chose remarquable, et qui prouve bien leur prépondérance sur le vieil élément byzantin : le sceptre ne sort plus de leur main. Après le meurtre du demi-Arménien Michel III, Basile fonde une dynastie tout arménienne qui dure près de deux siècles (867-1056). Il y a, au xe siècle, trois interruptions seulement dans la succession légitime, trois tuteurs de Porphyrogénètes mineurs, trois envahisseurs de leur trône : Lécapène, Phocas, Zimiscès. Tous trois sont Arméniens.

(1) Brosset, additions à Lebeau, t. XIV. — Dulaurier : Mathieu d'Edesse. p. 374. — Hase : Leo Diac., p. 454. — Cont. sur Lécap., c. 40-42, p. 426-428. — Samuel d'Ani, a. 971, p. 69 : « Cyrum Ioannem aiunt gente Armenium fuisse, ex urbe Zimiscazacâ. »

(2) Leo Diac., V, 5, p. 83.

(3) Cédrén., II, 449-451.

(4) Cont. sur Léc., c. 22, p. 412.

(5) Mortreuil, *Hist. du Droit Byz.*, t. I, p. 162, 218 ; t. II, p. 499

IV.

L'Empire byzantin peut à peine s'appeler l'Empire grec.

L'unité que lui refusait sa constitution ethnographique, il la chercha dans l'administration, dans la religion, dans la création d'une littérature qui lui fût propre.

A la fois langue administrative, langue d'église, langue littéraire, le grec avait un faux air de langue nationale.

Or, le centre administratif, le centre religieux, le centre littéraire de l'Empire, c'est Constantinople.

Comme capitale, sa situation est unique. Voilà un Empire coupé en deux parties presque égales ; d'un côté, la Péninsule illyrique et les provinces d'Europe, de l'autre la Péninsule anatolique et les provinces d'Asie. Il y a dans cet empire un dualisme fatal. Dans ses provinces d'Occident, influence italienne, slave, germaine ; dans ses provinces d'Orient, influence arabe, arménienne. Supposez que Constantinople n'existe pas, qu'il n'y ait plus sur le Bosphore que la petite Byzance d'avant Sévère, chacune de ces deux moitiés de l'Empire s'abandonnerait à sa tendance dominante : ici tout Orient, là tout Occident.

Mais à la rencontre des deux continents, s'élève Constantinople. Elle n'appartient ni à l'Asie ni à l'Europe. Byzance sur la côte d'Europe, Scutari sur la côte d'Asie, c'est une seule et même ville. Ce n'est point une cité ordinaire, mais une immense capitale, supérieure en population à la vieille Rome, d'une force d'attraction énorme. Les provinces d'Asie ne peuvent plus se tourner vers l'Orient, les provinces d'Europe vers l'Occident : elles sont attirées vers Constantinople.

Entre les deux Péninsules, elle se trouve placée comme un germe vivace entre deux cotylédons : ces éléments si disparates des provinces d'Asie et de celles d'Europe, elle se les assimile, elle les élabore et les transforme. Dans son sein accourent d'Occident, des aventuriers dalmates, grecs, thraces, slaves, italiens ; d'Orient, des aventuriers isauriens, phrygiens, arméniens, caucasiens, arabes : en peu de temps elle en fait des Grecs. Ils oublient leurs idiomes barbares pour la langue polie de Byzance ; leurs superstitions odiniques, helléniques, musulmanes, font place à une ardente et raffinée orthodoxie. Byzance les reçoit incultes et sauvages, elle les rend à l'immense circulation de l'Empire lettrés, savants, théologiens, habiles administrateurs, souples fonctionnaires. D'un paysan de Bédériana, elle fait Justinien ; du fils d'un palefrenier de Phrygie, le savant Théophile ;

d'un aventurier macédonien, le grand Empereur Basile ; du Slave Nicétas, un Patriarche.

La Cour et la Ville contribuaient à cette transformation. Cette cour était la plus vieille de l'Europe, au cérémonial antique, respectable, exigeant, minutieux, excellente discipline pour les barbares, elle était en même temps un centre de science administrative et diplomatique, de bel esprit, d'intrigues et de luttes, d'activité bonne ou mauvaise, où le plus barbare se dégrossissait à vue d'œil.

A Constantinople, les barbares se trouvaient en contact avec la masse grecque la plus compacte de l'Empire, avec une population passionnée pour l'orthodoxie, d'une délicatesse athénienne en fait de langage, où se rencontrait le plus grand peuple de théologiens, de lettrés et d'artistes qu'on pût rencontrer dans aucune ville de la chrétienté.

Sainte-Sophie et ses splendeurs artistiques et liturgiques, le Sacré Palais et ses intrigues, l'Hippodrome et ses passions, voilà les trois centres d'éducation de tout barbare en train de devenir byzantin.

Byzance faisait l'Empire ; à l'occasion, elle le refaisait : parfois elle était tout l'Empire.

Au temps de Romain Lécapène et de Siméon, elle était presque tout ce qui restait à la monarchie de ses provinces d'Europe ; au temps des Héraclides, au temps des Comnènes, elle était presque tout ce qui lui restait de ses provinces d'Asie. Mais quand venait l'occasion favorable, elle réagissait ici contre les Bulgares, là contre les Arabes, contre les Sedjoukides. Par sa politique, elle recréait l'Empire tantôt à l'Est, tantôt à l'Ouest du Bosphore. Tant que cette prodigieuse forteresse de Constantinople n'avait point succombé, rien n'était fait : la monarchie restait debout ; l'Euphrate et le Danube pouvaient encore redevenir ses frontières. Quand enfin les Ottomans eurent tout pris, Constantinople composa à elle seule tout l'État. Byzance survécut près d'un siècle à l'Empire byzantin.

Comment s'appelle cet Empire dans l'histoire ? L'Empire romain ? Il n'y avait plus de Romains. L'Empire grec ? Il y avait dans cet Empire bien autre chose que des Grecs. Il s'appelle l'Empire byzantin. Tout un Empire semblait n'être que la banlieue de cette ville extraordinaire. Comme pour les petites cités de l'antiquité, un même mot servait à désigner la Ville et son territoire : Πόλις. Pour les Chinois du moyen âge, la monarchie de Constantin n'est plus le *Thsin*, c'est-à-dire l'Empire : il est le *Foulin* : LA VILLE (1).

(1) Reinaud, *Rapports de l'Empire romain avec l'Asie orientale*, dans le *Journal asiatique*, année 1863, p. 393.

CONCLUSION

I.

Ainsi, au temps de Constantin VII, du sein de tant de révolutions de palais, se dégagea un principe conservateur : le respect de la loi d'hérédité. C'est au milieu des guerres civiles de ce règne que se fonda réellement la dynastie macédonienne, la première dynastie byzantine qui ait été séculaire.

II.

Ainsi, au temps de Constantin, Byzance fut plus que jamais la métropole des lettres et de la civilisation.

Les Barbares d'Occident allaient en pélerinage à Byzance, comme les contemporains de Sylla et de Cicéron se rendaient à Athènes. Tout homme de race franque, curieux de s'instruire, quand il n'allait pas chez les Arabes, comme Gerbert, allait chez les Grecs, comme Luitprand. Le beau-père de celui-ci déclarait qu'il était prêt à donner la moitié de sa fortune pour que son beau-fils pût apprendre la littérature et la philosophie grecques (1).

A Byzance, Luitprand apprit le grec, et de son grec il tira toujours grande vanité : de là cette bizarre profusion de citations helléniques dans son *Antapodosis* il ne peut écrire trois mots de latin qu'il n'y joigne aussitôt, sans aucun motif, la traduction byzantine. Son dernier éditeur pense que ce voyage contribua singulièrement à développer en lui les qualités littéraires, cette abondance fleurie qu'on remarque dans ses écrits et qui en font un écrivain bien supérieur à tous ses contemporains (2).

La France, comme l'Italie, envoyait à Constantinople des visiteurs et des admirateurs : ainsi, un certain Adam de Paris, vers le commencement du XI^e^ siècle, traversait la Dalmatie pour se rendre à Byzance et s'y perfectionner dans l'art d'écrire ; c'était déjà un homme

(1) *Antapodosis*, l. VI, c. 3, p. 337.
(2) Préface à l'*Antapodosis*, dans Pertz.

fort distingué, puisque l'évêque de Spalatro le retint chez lui à rédiger en beau style les vieilles légendes des saints dalmates (1).

Le Tsar Siméon n'était sans doute pas le seul des Bulgares qui fût l'élève des Grecs : Constantin VII devait compter plus d'un adolescent de la même nation parmi la jeunesse de ses écoles.

L'influence scientifique de Byzance sur l'Orient et les Arabes n'avait pas encore cessé de s'exercer. Barhebraeus cite, au temps de Basile Ier, le célèbre médecin égyptien Honaïnus qui, repoussé par les médecins d'Alexandrie, vient « en Grèce », y apprend la langue d'Hippocrate, y traduit les ouvrages grecs et syriaques en arabe, et s'en va trouver en costume byzantin le Prince des médecins de Bagdad, qu'il étonne de sa science nouvelle (2). Un autre savant arabe, Abulhafen Tabet, outre l'arabe et le syriaque, parlait le grec (3).

Que de sujets du Khalife, comme le poète persan Khaçâni, tournaient les yeux vers Constantinople! « J'irai à Byzance, je fonderai une école dans un temple byzantin.... Je discuterai avec un des grands docteurs de la chrétienté sur le S. Esprit, le Fils et le Père... Tu verras les prêtres attirés et attentifs aux enseignements d'un prélat aussi savant que moi... J'enverrai ma thèse sur la Trinité à Bagdad, au marché de Thalatha... (4). »

On voit qu'une réorganisation des études à Byzance, comme celle qu'exécuta Constantin VII, était d'utilité vraiment universelle.

III.

Dans les provinces de l'Empire, les races barbares, les « pays insurgés (5) » firent leur soumission au Christ et à l'Empereur. Lécapène légua à son pupille la pacification politique et l'unité religieuse de l'Empire.

Mais personne ne pouvait y constituer réellement l'unité politique. Au xe siècle, comme aujourd'hui, du Balkan au cap Ténare, il y avait une race grecque, une race slave, une race valaque, une race albanaise. La conquête de la Bulgarie, de la Serbie, de la

(1) Thomas Archidiaconus, c. 16, p. 323.

(2) Barhebraeus, p. 173.

(3) Ibid. p. 179.

(4) *Mém. sur Khaçâni*, poète persan du xiie siècle, par M. de Khanikoff. — *Journ. as.*, mars-avril 1865.

(5) G. Perrot, *Exploration*, p. 164 : le canton d'Assi Malitch (Assi, l'insurgé).

Croatie, sous les successeurs de Constantin VII, ne pouvait qu'augmenter cette division. Il y avait là les éléments non pas d'un État, mais de plusieurs États. Aussi, a-t-on eu successivement l'Empire byzantin, l'Empire bulgare de Siméon, l'Empire serbe de Douchan. Byzance, Ochrida, la Serbie, furent en compétition pour la domination de la Péninsule, tandis que l'Albanie refusait toujours d'accepter aucune domination.

A bien considérer l'histoire de la domination byzantine, on sera frappé du degré d'autonomie que les Basileis ont dû laisser aux diverses provinces ou peuplades. Sous l'apparence d'un Empire unitaire, dans les provinces d'Orient aussi bien que dans les provinces d'Occident, dans l'Anatolie comme dans la Péninsule des Balkans, on apercevait le germe des morcellements et des confédérations futures.

IV.

Hors des frontières de l'Empire, le règne de Constantin VII ne fut pas sans gloire. Les exploits de Jean Gourgen, de Zimiscès et des Phocas, qui s'illustrèrent dans les provinces d'Orient ; ceux des trois Argyre, Marianos, Pothus et Romain contre les Hongrois, les princes italiens et les Arabes d'Occident ; ceux des deux eunuques, Basile, fils de Lécapène, et Joseph, Drongaire de la flotte, rendirent aux armées byzantines la confiance, le courage et l'amour de la gloire. Sous ces habiles généraux, de bonnes réformes militaires, la restauration de la discipline et de la tactique, coïncidèrent avec la renaissance des vertus guerrières.

Après les grandes agitations de sa minorité, Constantin VII pouvait se féliciter de l'heureuse situation de l'Orient.

Sur le Danube, la Bulgarie, après l'échec définitif de ses ambitions, se résigne ; les Magyars ne font que des incursions ; les Russes ont tenté avec Igor leur dernière expédition contre Tsarigrad et avec Olga leur premier essai de rapprochement avec la Grèce chrétienne. Dans les steppes de la mer Noire, les diverses peuplades barbares se font mutuellement équilibre. En Occident, il y a trève avec l'Église romaine, trève aussi avec les prétentions de l'Empire franc. Au Midi, on n'a pu, on ne pourra pas chasser les Arabes africains de la Sicile et de l'Italie ; mais du côté de l'Orient, le Khalifat s'affaiblit sans que sa faiblesse paraisse encore livrer l'Orient à de nouveaux et plus dangereux dominateurs ; l'échec de Crète est compensé par les grands succès sur l'Euphrate et en Syrie : comme au temps d'Héraclius,

le chemin de Jérusalem est ouvert devant les armées byzantines. Dans cette dissolution du Khalifat, c'est le nom des Byzantins que répètent les échos de l'Orient, pas encore celui des Sedjoukides.

V.

Byzance est dans les meilleurs rapports possibles avec ses vassaux : elle a réussi presque partout à faire reconnaître sa suzeraineté, elle n'a pas encore songé à imposer sa domination. Elle est partout respectée, non redoutée des petits peuples. Elle est rentrée et elle veut bien rester dans son rôle de protectrice des petits États, de centre d'une grande confédération orientale. Le règne de Constantin VII est à égale distance du règne de Michel III, sous lequel les Croates et les Serbes étaient livrés à leur barbarie native, les Dalmates aux Francs, les Italiens aux Arabes d'Orient, et du règne de Basile II, qui partout, en Italie, en Illyrie, en Arménie, en Khazarie, dans le Caucase, voudra des sujets au lieu de vassaux et partout détruira les boulevards de l'Empire pour augmenter le nombre de ses provinces. La politique de Constantin VII à l'égard de ses vassaux, qu'elle ait été le fruit de sa faiblesse ou de sa sagesse, aurait dû, pour le bonheur de l'Empire, rester la politique normale de Byzance.

Chez les Byzantins ce prince s'est appelé quelquefois Constantin le Saint (1) et Constantin le Grand (2). Je doute fort qu'il ait été un grand homme : mais l'Empire présente un grand spectacle à cette époque.

Jean Catholicos, en parlant de Constantin VII, s'écrie : « Le soldat de Dieu s'est préparé à nous secourir ! » Or Constantin VII était alors un enfant, et, devenu un homme, il n'a jamais paru dans les camps. L'éloge du Catholicos s'applique non à tel ou tel Empereur, jeune ou vieux, mais à l'impersonnel et perpétuel successeur de Constantin le Grand, à l'Empire, plutôt qu'à l'Empereur. Et vraiment, l'Empereur grec en Orient, comme l'Empereur franc en Occident, a été « le soldat de Dieu » et le champion de la civilisation.

(1) *Cérém.*, II, 15, p. 537, τοῦ ἁγίου Κωνσταντίνου.

(2) Ibid., I, 96, p. 433, Κωνσταντίνου τοῦ μεγάλου καὶ Πορφυρογεννήτου.

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE

Pour les écrivains du *Corpus historiæ byzantinæ*, nous avions à choisir entre l'édition du Louvre, in-folio, 1645-1711, l'édition de Venise, in-folio, 1722-1733, l'édition de Bonn, in-8°, 1828-1855.

Nous nous sommes décidé pour la dernière, dans laquelle la plupart des textes ont été soigneusement revus, qui comprend des auteurs nouveaux, et qui, joignant aux avantages scientifiques la commodité du format, se trouve dans le plus grand nombre de mains.

Nous n'avons pas voulu dresser une longue nomenclature bibliographique : cela n'est réellement utile que pour les monographies.

En tête de chaque chapitre, en général, on a pris soin d'indiquer les ouvrages qu'on a le plus souvent consultés.

Voir notamment p. 61 et s., p. 93, s.; p. 136, s., p. 164, s.; p. 209, 240, 287, 315, 346, 364, 391, 405, 450, 494, s.

CORRECTIONS ET ADDITIONS

Page 1, ligne 1, *lisez :* au XII^e^, Zonaras, Manassès, qui n'est qu'un abréviateur en vers; au XIII^e^, Joël, abréviateur en prose; au commencement du XV^e^, Ephrem, abréviateur et versificateur.

Page 25, ligne 10, *lisez :* Illyricum.

Page 29, ligne 24, *lisez :* son petit-fils Léon II.

Page 34, ligne 4, *lisez seulement :* à côté de Léon VI.

Page 34, note 5, *lisez :* Reiske ou Reiskius.

Page 38, ligne 5, *lisez :* Chapitre V.

Page 71, notes, ligne 4, *lisez, au lieu d'*Eginhard : le Moine de S. Gall.

Page 77, note 4, ligne 3, *lisez :* Vienne 1861,

Page 132, note 3, *lisez* : Reiske ou Reiskius.

Page 136, ligne 5 des notes, *lisez :* Reiske.

Page 137, ligne 2, après ces mots : *La Vie du célèbre Empereur Basile, supprimez* le numéro I.

Page 165, ligne 26, *lisez :* 29 ans; — ligne 33, *lisez :* moins de trente ans.

Page 209, notes, *lisez partout :* Tübingen, Fallmerayer, Spruner, F. Lenormant.

Page 209, notes, ligne 2, *lisez : welchen.*

Page 209, notes, ligne 7, *lisez :* σλαβικῶν τινῶν φύλων εἰς τὴν Πελοπόννησον.

Page 209, notes, ligne 12, *lisez :* Leake.

Page 209, notes, ligne 16, *lisez :* Kiepert, Atlas du Monde ancien et le texte intéressant qui s'y rattache.

Page 229, note 1, *lisez :* Kiepert, ouvrage cité.

Page 247, ligne 5, *lisez :* Suivant l'expression de Salam el Terdjeman ou l'Interprète, dont le *Voyage* nous a été conservé par Ibn Khordadbeh. — Voir page 495.

Page 260, note 7, *lisez :* Rœsler.

Page 277, ligne 9, *lisez :* Chapitre V.

Page 287, ligne 5, *lisez :* Chapitre VI.

Page 301, note 6, *lisez :* Voir notre chapitre sur les Progrès de l'influence byzantine en Arménie, page 523.

Page 315, notes, ligne 13, *lisez :* Slawenapostel.

Page 323, ligne 14, *lisez :* Monténégro.

Page 327, ligne 15, *lisez* : Krum.

Page 338, ligne 31, *lisez :* oncle de la nouvelle épouse.

Page 346, note 1, ligne 1, *lisez :* Schwandtner.

Page 355, note 5, ligne 6, *lisez :* Vœrœsmarty.

Page 373, ligne 17, *lisez :* Donc, au maximum, huit ou dix mille hommes.

Page 381, note 1, *lisez :* V Soudou.

Page 450, notes, ligne 13, *lisez :* Slavonic, Turkey-in-Europe.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Préface. V

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE DU GOUVERNEMENT CENTRAL

CHAPITRE PREMIER. — Les historiens de Constantin VII. . 1
CHAPITRE II. — La minorité de Constantin. 5
CHAPITRE III. — L'usurpation de Romain Lécapène. 18
CHAPITRE IV. — Progrès des idées de légitimité. 23
CHAPITRE V. — Le gouvernement personnel de Constantin. 38

DEUXIÈME PARTIE

HISTOIRE LITTÉRAIRE

CHAPITRE PREMIER. — Le rôle littéraire de Constantin Porphyrogénète 51
CHAPITRE II. — Les travaux scientifiques. 78
CHAPITRE III. — La *tactique*. 85
CHAPITRE IV. — Les travaux législatifs. 89
CHAPITRE V. — Syméon Métaphraste et la collection des *Vies* des Saints. 92
CHAPITRE VI. — L'*Image d'Edesse* et les *Translations*. 105
CHAPITRE VII. — Les travaux historiques. 114
CHAPITRE VIII. — Les *Cérémonies de la Cour de Byzance*. . . . 128
CHAPITRE IX. — La *Vie du célèbre Empereur Basile*. 137
CHAPITRE X. — Le livre des *Thèmes*. 164
CHAPITRE XI. — Le livre de l'*Administration*. 170

TROISIÈME PARTIE

HISTOIRE PROVINCIALE

CHAPITRE PREMIER. — Le gouvernement des provinces et la division de l'Empire grec en *Thèmes*. 175
CHAPITRE II. — Ethnographie des Thèmes d'Europe 209
CHAPITRE III. — Ethnographie des Thèmes d'Asie. 240
CHAPITRE IV. — Situation politique des provinces. — Rapports des anciennes races avec l'Empire. — Soumission des tribus slaves. — Propagande religieuse dans les provinces. 253
CHAPITRE V. — La question sociale dans les provinces : les puissants et les pauvres 277
CHAPITRE VI. — La féodalité dans l'Empire grec : les fiefs militaires. 287

QUATRIÈME PARTIE

LES VOISINS DE L'EMPIRE

CHAPITRE PREMIER. — La politique extérieure des Byzantins 297
CHAPITRE II. — Les Francs. 308
CHAPITRE III. — Les Bulgares. 315
CHAPITRE IV. — Les Hongrois 346
CHAPITRE V. — Les Russes. 364
CHAPITRE VI. — Les Petchenègues et les Khazars. 391
CHAPITRE VII. — Les Arabes d'Occident 405
CHAPITRE VIII. — Les Arabes d'Orient 416

CINQUIÈME PARTIE

LES VASSAUX DE L'EMPIRE

CHAPITRE PREMIER. — Obligations des vassaux de l'Empire 439
CHAPITRE II. — Les vassaux italiens 437

949.5
R142

59361

Rambaud, Alfred
AUTHOR

L'Empire Grec au Dixième Siècle
TITLE

Constantin Porphyrogénète.

DATE DUE	BORROWER'S NAME

59361